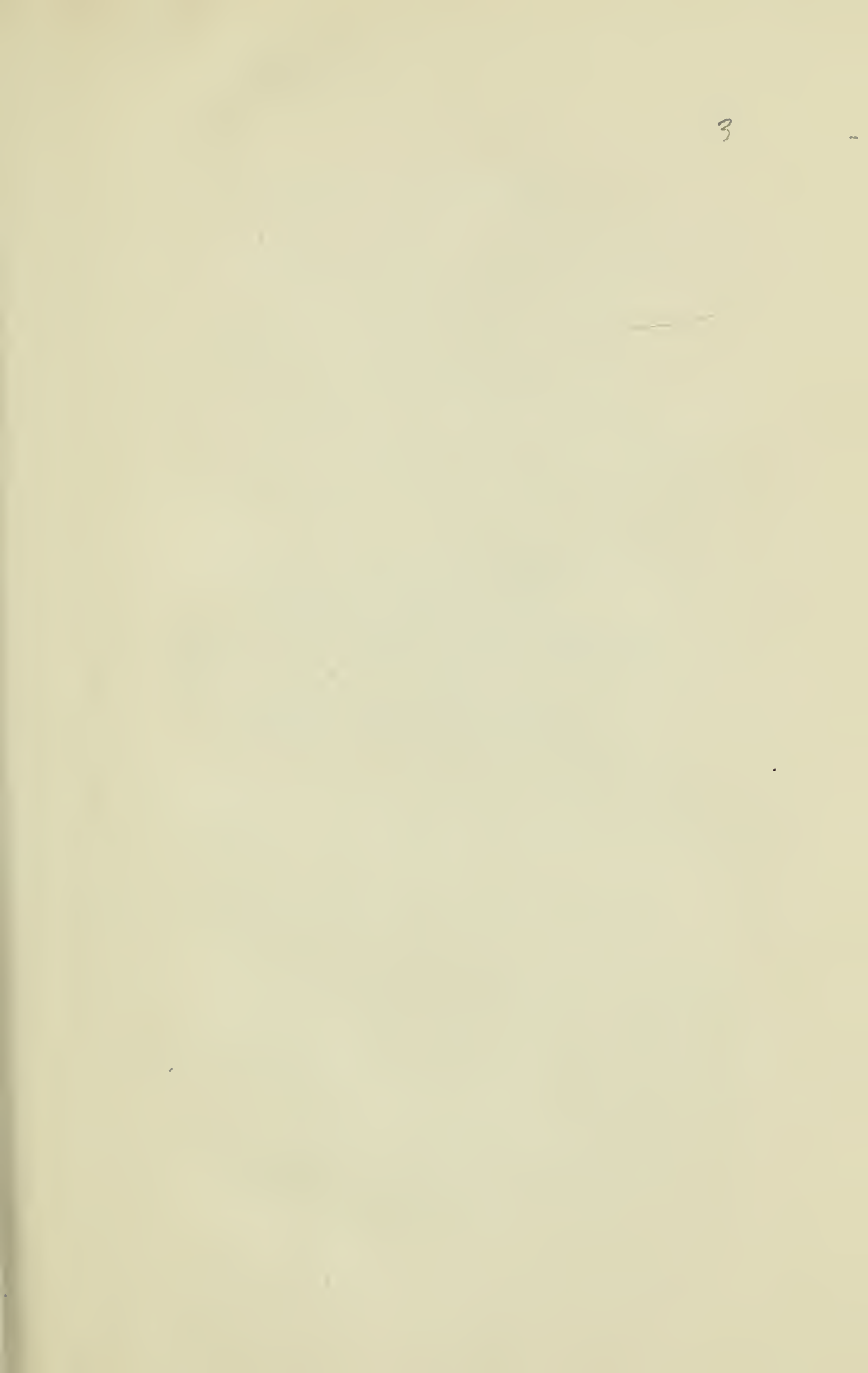

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00005740 6


3

HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

DU MÊME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Laflèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec Paul Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tekakwitha, illustré par Paul Coze.

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

ROBERT RUMILLY

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

XIV – XVI

SIR LOMER GOUIN

Éditions Bernard Valiquette
Montréal

I

BOURASSA ET LAVERGNE À LA LÉGISLATURE

Une grande session à Québec — Alliance Bourassa-Tellier-Prévost — Les « cas de colons » de Jean Prévost — Résistance énergique de Lomer Gouin, secondé par Alexandre Taschereau.

Le nouveau mandat de Jetté expiré, sir Alphonse-Pantaléon Pelletier était devenu lieutenant-gouverneur (assermenté le 15 septembre 1908). L'ancien président du Sénat, aux favoris légendaires et à l'intégrité insoupçonnable, égalerait son prédécesseur en dignité, sinon tout à fait en connaissances. « C'est le premier gentilhomme du pays », disait déjà de lui la princesse Louise, vingt-cinq ans plus tôt. Et les libéraux de la Rivière-Ouelle se trouvaient encore à l'honneur ! Autre changement dans le personnel gouvernemental : Horace Archambault devint juge à la Cour d'Appel, à la mort du juge Bossé. Ceux mêmes qui déploraient le recrutement de la magistrature dans la politique rendirent hommage à la distinction du nouveau juge. La présidence du Conseil législatif était donc vacante ; il faudrait y pourvoir avant la session.

1909

La vie publique était de nouveau très agitée. Les partis et les hommes au pouvoir, constamment assaillis, se tenaient sur la brèche. Et dans tous les domaines. La *Patrie* attaquait l'administration municipale de Montréal, la déclarait pourrie, et réclamait une Commission royale d'enquête. Dans le domaine fédéral, les accusations contre le ministère de la Marine avaient abouti à une enquête, menée par le juge Cassels, qui se déplaçait de ville en ville. Puis, au début de 1909, la presse ministérielle, entraînée par le *Herald* et par le *Canada*, recommanda la vente ou l'affermage de l'Intercolonial, en sérieux déficit. C'était un ballon d'essai. Mackenzie et Mann, propriétaires de voies dans les provinces Maritimes, et, depuis peu, du Québec et Lac-Saint-Jean, voulaient acheter l'Intercolonial, pour compléter leur réseau de l'Est. La presse conservatrice et « indépendante » s'y opposa. Mais des libéraux protestèrent aussi. La région desservie par l'Intercolonial tenait à un chemin de fer d'Etat — ce qui impliquait un régime de subventions, de billets de faveur, d'employés-fonctionnaires peu surmenés. Le député ministériel C.-A. Gauvreau, de Témiscouata, écrivit au *Soleil* : « Y aurait-il du Mackenzie et Mann dans l'air ? » Gauvreau invoqua les principes libéraux : la question n'a été posée ni avant ni pendant les élections ; or, une décision de cette nature et de cette importance ne doit pas être prise sans consulter le peuple.

Ainsi, des députés ministériels multipliaient les gestes d'indépendance. Les campagnes de Bourassa portaient leur fruit. Et le symptôme était encore plus fréquent et plus net dans le domaine provincial.

La loge L'Emancipation, tenue en échec par Mgr Bruchési, n'avait pas exercé sur le gouvernement libéral, sur la législation provinciale, toute l'influence

espérée. Elle s'en était vengée en lâchant Gouin dans Saint-Jacques. Elle livra quelques tentatives d'action extra-parlementaire : création d'un lycée de jeunes filles, entièrement laïc ; procès intenté par la Ligue de l'Enseignement à la Commission des écoles de Montréal, pour obtenir l'uniformité des livres dans les écoles placées sous son contrôle ; fondation du Cercle Alpha-Oméga, sorte de tribune libre à tendances radicales et libres penseuses. Le cercle s'inaugura par une conférence de Gonzalve Désaulniers, dans un local prêté par le dentiste Gaston Maillet, rue Saint-Denis (à l'emplacement actuel de l'hôpital Saint-Luc). Des chefs ouvriers en suivirent les séances.

De pareilles initiatives pouvaient séduire quelques jeunes gens. Les évêques stimulèrent le recrutement des sociétés catholiques. Dans sa dernière lettre pastorale, avant les fêtes du troisième centenaire, Mgr Bégin écrivait :

« *Le meilleur moyen de préserver les jeunes gens des sociétés mauvaises qui complotent contre la foi de nos populations et l'ordre chrétien de notre société, c'est de les enrôler dans des sociétés fondées par l'Église ou bénies et approuvées par elle. Rien n'est aussi salutaire pour l'esprit et le cœur des jeunes gens et ne les prépare mieux à remplir avec conviction et virilité chrétiennes leurs devoirs de citoyens, que ces associations honnêtes, laborieuses et bien dirigées, où ils s'instruisent mutuellement, mettent en commun leurs travaux, se communiquent leurs aspirations et se préparent à l'action commune pour tous les grands intérêts de la religion et de la société civile.* »

L'A.C.J.C., les cercles d'étude, les sociétés de colonisation, étoffaient leurs cadres, fondaient des succursales. A Québec, l'encouragement de Mgr Bégin, la forte personnalité de Mgr Paul-Eugène Roy, et surtout la création de l'Action Sociale Catholique —

qui disposait d'un quotidien ! — favorisèrent le mouvement. Mgr Bégin et Mgr Roy tenaient à l'action catholique, c'est-à-dire à l'apostolat catholique organisé, avec des bataillons laïcs mais sous l'égide de l'Eglise. La Fraternité des cordonniers-machinistes, revisant ses règlements, s'inspira de l'encyclique *Rerum Novarum*, et sollicita l'approbation de son aumônier [1]. L'A.C.J.C., fondation montréalaise, et fondation des Pères Jésuites, possédait, dans la région de Québec, des cercles, fédérés en « Union régionale ». Au Cercle Loyola, de futurs chefs de file — Maurice Dupré, Eugène Dussault, Thomas-Louis Bergeron, Onésime Gagnon, Maurice Hébert, J.-E. Grégoire — commentaient les conférences de C.-J. Magnan, sous le toit des Pères Jésuites. L'Action Sociale Catholique, fondation québécoise, eût volontiers contrôlé toutes les associations de ce genre, dans le diocèse. Puis, un soupçon de rancune subsistait à Laval, à l'endroit de Montréal et des Pères Jésuites. Pour plus d'un conseiller de l'archevêché, l'A.C.J.C. québécoise était trop imprégnée d'esprit montréalais. Les jeunes gens y faisaient plus de nationalisme que d'action catholique. Un professeur du Collège Sainte-Marie n'a-t-il pas commenté, en classe, une conférence de M. Bourassa, en avertissant que ce député, « par son talent, par l'élévation de son esprit, par son amour de la patrie, est peut-être destiné à changer la face politique du pays » ?

De fait, presque tous les cercles d'étude commentaient, avec enthousiasme, le programme de « régénération nationale » de Bourassa. L'élan nationaliste entraînait la jeunesse. Laurier et Gouin organisèrent

---

1. *Constitution et Règlements de la Fraternité nationale des cordonniers-machinistes de Québec. Archives privées de M. le chevalier Pierre Beaulé.*

leur résistance. Ernest Roy, député fédéral de Dorchester, redevenu un libéral très sûr, et qui aimait et fréquentait les jeunes, conçut le projet d'une Association de la Jeunesse libérale de Québec. Il persuada sans peine Laurier qui disait et répétait : « Il faut s'occuper des jeunes », et Gouin qui avait engagé Hector Laferté à saisir la présidence des étudiants en droit, en 1907. Ernest Roy convoqua chez lui quelques jeunes : Hector Laferté, Elisée Thériault, Maurice Brasset, et Adolphe Allard, fils de Jules Allard. Ces jeunes à leur tour convoquent des camarades, et l'Association de la Jeunesse libérale est fondée. Laferté, pourvu de son diplôme d'avocat, a renoncé à la candidature provinciale dans Drummond, mais vaillamment aidé Cyrias Roy à triompher de D.-O. Lespérance, soutenu par Armand Lavergne et Albert Sévigny, dans le comté de Montmagny, aux élections fédérales. L'Association de la Jeunesse libérale se choisit Hector Laferté pour président, Lucien Cannon pour premier vice-président, Emmanuel D'Anjou pour deuxième vice-président. Parmi ses membres figurent de futurs députés, ministres et sous-ministres : Elisée Thériault, Charles Power, Leatare Roy, Louis Saint-Laurent, Fabien Bugeaud, L.-A. Richard... Québec donnant le branle, les libéraux reconstituèrent leurs clubs dans tous les districts. Ils rattrapèrent quelques jeunes gens — quelques fils de « rouges » — à demi conquis par le nationalisme. Les jeunes membres des clubs, à l'exemple de leurs anciens, sèmeraient la bonne parole et soutiendraient les candidats en peine.

Laurier, Gouin et leurs lieutenants surveillèrent aussi les cercles d'étude, les comités d'action catholique, et surtout les sociétés de colonisation, qu'ils tenaient pour de purs instruments de guerre politique. Gouin écrivait à Laurier, à ce sujet :

« Je suis, comme vous, d'opinion que toutes les sociétés de colonisation qui se sont organisées dans le passé n'ont rien produit de bon, et je puis vous assurer qu'il n'est nullement dans l'intention du gouvernement de Québec de se laisser berner par de prétendus apôtres qui veulent faire de la spéculation sous les couleurs du patriotisme[1]. »

Or les adversaires du gouvernement provincial n'entendaient pas le « berner » mais bel et bien l'inculper. La *Patrie* et *L'Action Sociale* critiquaient sans cesse la gestion du ministère des Terres et la politique de colonisation. Devlin était allé en France, pour stimuler l'émigration de ce pays au Canada. Peine perdue ! railla la *Patrie,* démarche irrationnelle, puisque le gouvernement met des entraves à la colonisation. « Tant que les Canadiens eux-mêmes auront toutes les peines du monde à obtenir des terres dans Québec, ce sera folie que d'aller chercher des colons à l'étranger. » Dans *L'Action Sociale,* Jules Dorion citait plutôt des cas particuliers. Et voici qu'un hebdomadaire libéral, *L'Eclaireur* de Beauceville, réclame à son tour « la terre libre au colon libre ». Ce sont les Fortin, père et fils, qui ont fondé *L'Eclaireur* de Beauceville, après avoir quitté le comté de Charlevoix, où l'omnipotence de Forget ne laisse aucun espoir aux libéraux. Les Fortin sont des rouges éprouvés, et le Dr Béland, député fédéral de la Beauce, passe pour l'inspirateur de leur journal. D'après *L'Eclaireur,* le ministre de la Colonisation et le ministre des Terres, aux pouvoirs mal séparés, se gênent l'un l'autre. Le ministre de la Colonisation — le charmant Devlin, plein de bonne volonté — bénéficie encore d'une certaine indulgence ; mais Turgeon, ministre des Terres, ne connaît pas de repos.

Turgeon s'attendait à de furieuses attaques de

---

1. *Lettre du 5 décembre 1908. Archives publiques du Canada ; Laurier papers ; dossier 2037.*

Bourassa et de Lavergne, sur le parquet de la Chambre. Il voulut s'y soustraire. Mais Laurier lui refusa un siège au Sénat, malgré l'insistance de Gouin [1]. « Dans toutes ces questions-là, répondit Laurier, il faut considérer le côté politique. » Ce qui traduisait prudemment cette pensée : Si Turgeon attire la foudre bourassiste, autant la voir tomber à Québec qu'à Ottawa. Turgeon lâcha tout de même son ministère, pour prendre la présidence du Conseil législatif, laissée vacante par Archambault. Il prétexta un besoin de repos, après vingt-cinq ans de luttes. Il est vrai que Turgeon, député depuis 1890, était un « vieux de la vieille » ; seuls, deux députés fédéraux, Laurier et Sydney Fisher, pouvaient se prévaloir de plus longs états de services. Mais cet ancien de *L'Union libérale,* ce survivant de la défaite de Mercier, ce grand chef libéral qui possédait, quatre ans plus tôt, presque autant de titres que Gouin à la succession de Parent, n'avait que quarante-cinq ans. Il ne craignait pas ses électeurs, qui l'avaient « vengé » en 1907 et qui le remplacèrent par le candidat de son choix : Antonin Galipeault, échevin « antiparentiste » de Saint-Sauveur. La mutation de Turgeon, encore jeune et sûr de son comté, ressemblait à une fuite devant les nouveaux venus nationalistes : Bourassa et Lavergne.

Il fallut remanier le cabinet provincial. Jules Allard, conseiller législatif, prit le portefeuille des Terres et Forêts ; Jérémie Décarie, député d'Hochelaga, gendre de H.-B. Rainville, reçut l'Agriculture laissée par Allard ; et Joseph-Edouard Caron, député de l'Islet, devint ministre sans portefeuille. Les

---

1. *Correspondance de sir Lomer Gouin et de sir Wilfrid Laurier. Archives publiques du Canada ; Laurier Papers ; dossier 2037.*

deux nouveaux ministres étaient des hommes dans la quarantaine. Qu'on ne s'étonne pas de voir le citadin Décarie à l'Agriculture et l'agriculteur Caron sans portefeuille. Le ministère le plus important revenait à Montréal, privée de sa part depuis que Lomer Gouin n'était plus député de Saint-Jacques, mais de Portneuf. C'est ce qui écartait deux bons candidats au maroquin : L.-J. Lemieux, député de Gaspé (frère de Rodolphe Lemieux), et Cyrille Delage, député du comté de Québec. Joseph-Edouard Caron avait débuté dans la carrière politique avec des velléités d'indépendance et de nationalisme. Il avait, à deux reprises, présenté sa candidature dissidente, avant d'être accepté et élu comme candidat officiel, en 1902. Puis il conclut avec le conservateur Eugène Paquet, député fédéral, un contrat réciproque de neutralité bienveillante. A l'abri de cet accord, Joseph-Edouard Caron, nerveux, actif, dévoué à ses commettants, affirma son influence dans l'Islet. En 1909, Eugène Paquet côtoyait le nationalisme, tandis que Joseph-Edouard Caron, libéral zélé, défiait dans son comté les nationalistes et les indépendants.

A l'approche de la session, le gouvernement redoutait surtout un amalgame de l'opposition sous les ordres de Bourassa. Celui-ci préparait la fondation de son journal, avec le concours d'amis désintéressés, mais aussi de conservateurs notoires. Bourassa s'écartait de plus en plus de son parti d'origine. Comment cet ultramontain eût-il passé sa vie dans le parti qui ne répudiait pas Godfroy Langlois ? Car les rapports de Lomer Gouin avec Godfroy Langlois reproduisaient, trait pour trait, ceux de Mercier avec Honoré Beaugrand. Gouin résistait à la pression de Langlois comme Mercier avait résisté à la pression de Beaugrand — au risque de provoquer des bouderies, des fâcheries ; mais la rupture n'était jamais formelle et totale. Jamais les radicaux n'ont été ri-

goureusement exclus du parti libéral ; jamais ils n'y ont perdu toute influence. Ce trait déplaisait au clergé, mais aussi à Bourassa, dont l'ultramontanisme s'accentuait, comme tous les traits de son caractère, avec la gloire et la maturité.

Le 21 février, après les vêpres, s'inaugurait le « Cercle Saint-Germain », cercle d'études pour la jeunesse, à Saint-Laurent. Le jeune député Philémon Cousineau organisa une manifestation curieuse.

Aux élections fédérales de 1896, l'étudiant en droit Cousineau, fils d'un bon bleu de Saint-Laurent, avait suggéré la candidature de son professeur F.-D. Monk. Celui-ci, à son tour, protégea son élève, devenu avocat et docteur en droit. Il lui céda sa chaire à l'Université Laval de Montréal. En 1908, Monk, député fédéral de Jacques-Cartier, encouragea la candidature de son jeune ami, déjà maire de Saint-Laurent, au siège provincial. Comme beaucoup de jeunes hommes, Cousineau admirait à la fois Monk, pour son urbanité, sa droiture, et Bourassa, pour sa vigueur intellectuelle. Elu député conservateur de Jacques-Cartier, Cousineau frôlait les idées nationalistes. Il organisa pour l'inauguration du cercle une grande assemblée à laquelle il invita Bourassa, Lavergne, et son jeune collègue Esioff Patenaude, nouvel élu de Laprairie, qui se rapprochait aussi des idées nationalistes. Evariste Leblanc et Mathias Tellier, chefs du parti conservateur provincial, étaient au courant. C'est ainsi que l'ouverture d'un cercle à Saint-Laurent rassembla quatre députés provinciaux, dont deux nationalistes et deux conservateurs. Bourassa prononça le plus long discours. Il exhorta ses auditeurs à l'élévation morale et à la force de caractère. Pour le reste, il ferait des déclarations plus importantes dans une réunion convoquée pour le 25, au Monument National, et « qui sera peut-être un

des tournants de l'histoire politique de notre province ». Le soir, Bourassa et ses amis furent les hôtes de Cousineau.

Bourassa, grande vedette, avait accaparé le temps et les honneurs, à l'assemblée de Saint-Laurent. Il avait parlé en homme indépendant des partis, et la réunion qui devait être « l'un des tournants de l'histoire politique de notre province » s'annonçait comme une réunion nationaliste. Cousineau et Patenaude furent un peu surpris, un peu déçus. La journée de Saint-Laurent n'en constituait pas moins un geste d'alliance. En attendant les déclarations plus importantes, tous les conservateurs conclurent que Patenaude et Cousineau — et peut-être d'autres conservateurs — s'alliaient à Bourassa et se rangeaient sous sa bannière. Le *Soleil* tourna en ridicule ce « mariage morganatique » : « Comme on pouvait s'y attendre, c'est le marié lui-même, M. Bourassa, qui a prononcé le sermon de circonstance ; il n'est pas de ceux qui passent le crachoir aux autres ; la vie, pour lui, ne vaut que par les occasions qu'elle lui offre de discourir. » Mais un événement de cette importance ne s'expédie pas en quelques phrases ironiques. D'autres journaux l'interprétèrent ainsi : les nationalistes et les conservateurs signent un pacte pour détruire le gouvernement Gouin. Et l'on se demanda qui serait chef de l'opposition : le conservateur Tellier ou le nationaliste Bourassa. Les libéraux eussent bien fait brûler des cierges pour Tellier. De toute façon, Bourassa dominerait l'opposition.

Le *Soleil* revint à la charge, par un article plus sérieux, intitulé : « Où nous mènerait M. Bourassa ? » L'auteur de l'article était — malgré le démenti du *Soleil* — Rodolphe Lemieux, ministre des Postes. Il analysait en Bourassa un homme de parti pris, méfiant, méprisant, injuste, un pur démolisseur,

incapable de conduire un grand parti. D'ailleurs, disait Lemieux :

« *Il se fait gloire de vouloir détruire cette division en deux grands partis, qui, comme toute organisation humaine, a ses défauts, mais n'en est pas moins la seule solution pratique et raisonnable pour assurer le fonctionnement du régime parlementaire.*

« *S'il réussissait, il nous mènerait à ce régime de divisions à l'infini, qui est la cause la plus certaine de l'impuissance du régime parlementaire en France...* »

Rodolphe Lemieux, disciple de Laurier, ne redoutait pas seulement l'émiettement des partis. Avec une surprenante sollicitude pour ses adversaires, il voulait épargner aux conservateurs le malheur d'être conduits par Bourassa.

Mais Bourassa lui-même parlait, au Monument National, le 25 février. La séance, destinée surtout aux hommes d'affaires canadiens-français, et présidée par J.-A. Vaillancourt, administrateur de la Banque d'Hochelaga, attira une foule aussi dense qu'à la dernière apparition de Laurier dans la même salle.

Le premier orateur, Ernest Guimont, était un jeune avocat de Saint-Hyacinthe, garçon de valeur, mais surtout brûlé de patriotisme. Le second, Armand Lavergne, prit texte des déclarations de Jean Prévost pour attaquer le régime de colonisation et l'aliénation du domaine forestier. Le troisième, André Fauteux, enchâssait de jolies phrases dans des allocutions bien tournées. Son talent se prêtait à merveille à la présentation d'un conférencier, d'une vedette. Il dit : « Si Henri Bourassa est en marge des partis, il est néanmoins au cœur de la race. »

Bourassa commençait souvent sans préambule, à la manière des grands dramaturges classiques qui, dès les premières répliques, dès les premiers mots, plon-

gent leurs auditeurs en pleine action. Il supposa son programme assez connu. Il voulait maintenant discerner l'orientation générale que doivent prendre la vie publique et la vie sociale de la province de Québec et de la race canadienne-française. Et il prononça un de ses discours qui, par la hauteur de la pensée, la vigueur du ton et la précision du texte, tranchent le mieux sur les entortillages habituels des discours politiques.

Sur certains points, il répondait à l'article du *Soleil,* qu'il savait écrit par un adversaire estimable. Deux grands partis, nous dit-on, sont nécessaires et suffisants. Je veux bien l'admettre en temps ordinaire, mais le jour où les partis ont perdu tous principes, tout idéal, pour s'abâtardir en coteries, en syndicats d'appétits, il faut bien remodeler les cadres de la vie politique. Le parti conservateur, par son énergie constructrice et par ses éléments de stabilité, le parti libéral, par ses éléments d'enthousiasme et de vitalité, ont rendu des services à notre pays. Mais ils se sont usés. Depuis dix ans qu'il gouverne, le parti libéral a perdu cette flamme d'idéal et cette force d'enthousiasme. Il a contracté les défauts qu'il reprochait à ses adversaires ; il n'a peut-être pas pris toutes leurs qualités. Et si le parti libéral tombait du pouvoir demain, le parti conservateur recevrait sa succession avant d'avoir recouvré la vigueur nécessaire pour gouverner. Il est donc temps de refaire un inventaire de notre situation politique, afin de recueillir, dans l'héritage des deux grands partis, ce qu'ils ont laissé de meilleur. Il est temps de fonder un groupement nouveau, avec des principes de vie, des principes de justice et d'honnêteté.

Pour cette tâche, je fais appel aux hommes de bonne volonté de tous les groupes, de tous les partis. On a dit que j'avais en quelque sorte conclu un

contrat avec les conservateurs pour détruire le gouvernement Gouin. Cette interprétation illustre bien la fausse conception de la politique où nous nous enlisons depuis quelques années. On ne conçoit d'alliance que pour assouvir des appétits, pour conquérir le pouvoir. Je ne l'entends pas ainsi.

Et le poing levé, frappant l'air à coups saccadés, Bourassa cria son indignation, sa colère sainte et sa foi brûlante :

« *Un contrat pour détruire un gouvernement et prendre sa place ne m'a jamais été proposé, et je ne l'aurais jamais accepté. Je fais appel aux hommes de bonne volonté de tous les partis politiques, afin que nous nous réunissions autour d'un faisceau d'idées que nous croyons nécessaires à l'avenir de notre pays, autour d'un programme de réformes économiques que nous croyons nécessaires au développement de notre domaine. Que tous ceux qui veulent faire triompher ces idées se réunissent ! La place est large : c'est le sol national, et c'est le soleil de Dieu qui l'éclaire...* »

Une tâche est encore plus urgente que l'organisation politique, c'est la formation d'une véritable opinion publique dans la province. Une opinion éveillée, instruite, agissante, comme celle qui existe en Angleterre. Un état de préparation civique et morale « ... qui explique qu'en Angleterre, dix, vingt, trente, quarante membres de la Chambre des communes élus comme libéraux peuvent voter contre le gouvernement libéral sans être accusés de trahison, pourvu que leur vote s'appuie sur un principe. »

Pour créer une opinion publique, Bourassa s'est d'abord adressé à la jeunesse, naturellement indépendante et idéaliste. Il s'adresse maintenant aux hommes d'âge mûr, en particulier aux hommes d'affaires, qui ne doivent pas négliger la politique car ses répercussions atteignent toutes les forces vives

de la nation, et aux éducateurs, qui ne doivent pas seulement enseigner les principes religieux, les notions de sciences et de lettres, mais insuffler à leurs élèves un esprit de patriotisme et de foi, propre à inspirer tous les actes de la vie publique et de la vie privée.

Cette opinion publique créée ou régénérée — avec le concours du groupement nouveau, des clubs et du journal en préparation — permettra d'établir un gouvernement conforme à la fois à l'idéal de notre race et aux grandes lignes de la tradition britannique ; et ce gouvernement honnête et fort, appuyé sur une opinion puissante, donnera la meilleure solution possible aux problèmes sociaux, ouvrira plus larges les sources du développement économique... Bourassa termine en démontrant que les Anglais de la province, loin de redouter ce programme, peuvent y collaborer. Il ne s'agit d'accomplir ni une œuvre de fusion ni une œuvre d'isolement, mais une œuvre d'association.

N.-K. Laflamme, Joseph Rainville et Olivar Asselin prononcèrent de brèves allocutions. Il n'y avait plus grand chose à dire après Bourassa. Sans mots sensationnels, et même, cette fois, presque sans violence, le député de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jacques (car il n'avait pas encore démissionné de ce siège) avait présenté des idées neuves, claires, élevées, avait exposé une ambition magnifique — et, semblait-il, réalisable. Il apparaissait bien en chef d'un groupement nouveau, très large, à la fois rigoureux et généreux, accueillant à tous ceux qui rêvaient d'une province fière et respectée. Discours d'une portée capitale. Discours à commenter dans les collèges. Discours à faire réfléchir les cerveaux, à exalter les cœurs.

... A moins qu'on ne l'interprétât avec ce scepticisme, exprimé dans la presse libérale : « Une fois

de plus, M. Bourassa proclame sa mission providentielle de régénérer la province de Québec... »

Dans les enclos des collèges, des adolescents, le discours de Bourassa en poche, recréaient un esprit public, reconstruisaient le Canada — avec ou sans les Anglais. Mais pour les réalistes, en attendant la transformation de la province et du pays, le pouvoir, sorti des urnes, appartenait encore aux partis politiques. Le gouvernement provincial fit dire par le *Canada* qu'il n'avait rien à craindre de la rhétorique et des projets de M. Bourassa.

*
* *

Sir Alphonse-Pantaléon Pelletier ouvrit la première session du douzième parlement provincial, le 2 mars. Un de ses neveux, le Dr Joseph-Pantaléon Pelletier, député de Sherbrooke, présidait la Législative. L'opposition comptait douze conservateurs et deux nationalistes. Elle se réunit, pour le choix d'un chef, en l'absence de Bourassa, retardé par la tempête. Les conservateurs désignèrent Mathias Tellier, député de Joliette, pour faciliter l'alliance avec les nationalistes — à qui la personnalité de Bourassa, voire celle de Lavergne, et le soutien de la jeunesse, conféraient plus de puissance que n'indiquaient leurs deux sièges. Même si l'on repêchait Leblanc, son caractère et celui de Bourassa ne s'entendraient pas plus de quinze jours. Tellier faisait un peu, dans la politique provinciale, le pendant de Monk dans la politique fédérale : belles connaissances juridiques, haute honorabilité, absence de sens démagogique, d'esprit d'intrigue et même d'esprit de parti. Son premier soin fut de rendre hommage à Bourassa. Il attendit même son approbation, pour accepter le commandement.

Quand Bourassa descendit du train de Montréal, avec le bonnet de mouton de Perse, négligemment enfoncé, qui le faisait ressembler aux « hommes de chantier » de la Petite-Nation, le chef de l'opposition le reçut en égal et lui offrit de partager son bureau. Quelques jours auparavant, Jean Prévost avait réuni quelques amis à Saint-Jérôme, pour assister à son serment, un peu théâtral mais méritoire, de ne plus déboucher une bouteille d'alcool ; et ces amis comprenaient plusieurs députés de l'opposition à la Législative.

Le discours du Trône rappela les dernières réalisations : rachat de l'emprunt de 1878, effectué le 1er novembre 1908 ; nouvelles démarches pour l'agrandissement du territoire de la province, par l'annexion de l'Ungava ; ouverture d'écoles normales d'institutrices à Nicolet, aux Trois-Rivières et à Valleyfield, respectivement confiées aux Sœurs de l'Assomption, aux Ursulines et aux Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie (une autre s'ouvrirait à Hull, avant longtemps, sous la direction des Sœurs Grises d'Ottawa) ; affiliation de l'Ecole d'Agriculture d'Oka à l'Université Laval ; création de la pépinière de Berthierville.

Puis il énuméra les projets : abolition des péages ; chemins de colonisation ; lutte contre la tuberculose ; remaniement de la carte électorale en fonction du mouvement démographique ; nouvelle législation sur les accidents du travail.

Pour la première fois, la province réduisait sa dette. Cette performance frappa la *Gazette*. Le journal des gens sérieux et des gros intérêts financiers, commentant le discours du Trône, conclut que la province de Québec avançait plus sûrement que les autres, même en comprenant les provinces de l'Ouest.

Les discussions commencèrent le 3 mars. La présence de Bourassa et de Lavergne, la nouvelle attitude de Prévost, les moyens de défense de Gouin, tout annonçait une grande session. La galerie de la presse elle-même réunissait une jolie pléiade de talents : Omer Chaput (Le *Soleil*), Aégidius Fauteux (La *Patrie*), Alonzo Cinq-Mars (*L'Avenir du Nord*), J.-L.-K. Laflamme (*L'Action Sociale*), Gilbert Larue (La *Presse*), Jean Dumont (*L'Evénement*), Gustave Lanctôt (Le *Canada*). Les galeries étaient combles. Tous les députés occupaient leur banquette. Bourassa prêta serment à la table — et non pas dans le bureau — du greffier, ce qui était légal, mais inusité. Puis il prit son siège à la première rangée, à gauche de Tellier. Sur l'initiative de Gouin, son ancien chef et collègue, Prévost trouva sa place du côté de l'opposition. Il demanda pourquoi. Gouin répondit : « C'est pour vous obliger à me dire en face ce que vous déblaterez contre moi, depuis quelque temps, dans le comté de Terrebonne. »

Ainsi commença cette brillante session. Le débat sur l'adresse donna lieu à des passes d'armes entre Tellier, d'une part, Taschereau et Rodolphe Roy d'autre part. Gouin laissait ses ministres répondre au chef de l'opposition ; lui-même se réservait de répondre à Bourassa. Car, malgré l'assurance officieuse exprimée par le *Canada,* les ministres craignaient bel et bien « la rhétorique et les projets » de Bourassa. Le député de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe arrivait précédé d'une réputation formidable. Des libéraux, imaginant à l'avance l'écrasement de leur chef, se tenaient « sur la clôture », prêts à évoluer selon les événements.

Plante, mais surtout Lavergne, plus vif, plus spirituel, plus acrimonieux aussi, commençèrent la critique, à la séance du soir. Lavergne accusa Turgeon

d'avoir fui en passant au Conseil législatif. Kelly, député de Bonaventure, parlant en anglais, répondit à Lavergne. Il l'avait connu au collège, et regrettait que son ancien condisciple, possédant l'étoffe d'un homme d'Etat, devînt un simple démolisseur, un vulgaire démagogue. Lavergne l'interrompit. Des démentis réciproques créèrent des incidents. D'autres libéraux lancèrent des reproches ou des quolibets à Lavergne ; mais il avait assez de repartie pour tenir tête à plusieurs. D'ailleurs, Bourassa parlait.

Le vainqueur de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe abordait la scène provinciale avec quelque présomption. Tous ses débats oratoires s'achevaient en triomphes. Il avait écrasé des adversaires de la classe d'Israël Tarte. A plus forte raison eût-il écrasé Lomer Gouin si le premier ministre n'avait prudemment évité les réunions contradictoires, pendant la campagne de Saint-Jacques — malgré le défi de la dernière heure, trop tardif pour être efficace. Bourassa ne crut pas un gros effort nécessaire pour ses débuts dans une assemblée provinciale.

Il critiqua la gestion des terres de la Couronne, et réclama « la terre libre au colon libre », c'est-à-dire la division du domaine en terres colonisables, réservées aux colons, et terres forestières, réservées au commerce du bois. Weir, trésorier provincial, lui cria : « Avez-vous une idée de ce que cela coûterait au Trésor ? »

Bourassa continuait. Il aborda d'autres chapitres, en particulier l'octroi « scandaleux » des licences à Montréal. Weir l'interrompit encore, pour le prier de préciser.

Bourassa : « Je ne préciserai pas, parce que je sais que c'est inutile ; parce que je sais qu'avec un gouvernement qui se dit libéral, il est inutile de provoquer des enquêtes, où l'on étouffe la vérité. »

Des libéraux protestèrent. Bourassa poursuivit son discours, souvent interrompu. Il avait négligé sa préparation et ne se montrait pas en pleine forme. La voix mordait, mais avec moins de prise que d'habitude. L'adversaire, l'auditoire, n'étaient pas subjugués. Aux Communes, Bourassa s'était imposé aux Anglais, aux tories, aux orangistes ; à la Chambre de Québec, devant cinquante-cinq libéraux canadiens-français qui se serraient les coudes, il ne réussit pas à s'imposer — du moins, pas du premier coup. Lavergne avait produit autant d'effet, peut-être même un peu plus.

Weir, à son tour, prit la parole, pour accuser Bourassa et Lavergne d'introduire dans le débat un langage passionné, des calomnies sans preuve. Ce n'est pas étonnant, dit-il, ces messieurs n'ont jamais fait, à Ottawa, et partout, que critiquer et diffamer — sans oser, cependant, porter des accusations spécifiques : « Je défie M. Bourassa de répéter ses accusations, et je m'engage à remettre mon portefeuille si le bien-fondé d'une seule de ses accusations est prouvé. Mais n'ayez crainte, il s'en tiendra toujours aux généralités, et ne voudra jamais spécifier. »

Weir poursuivit son attaque. Bourassa lui rendit ses interruptions, avec usure. Les répliques s'échangent comme des balles de tennis. Le ministre s'énerve, emploie des mots violents : « larrons d'honneur, assassins de réputations... » Lavergne lui renvoie d'autres compliments, à la volée. Les conservateurs ne bougent pas. Weir fait allusion à leur « mariage » avec les nationalistes. Bourassa le dément. Weir demande : « Serait-ce une de ces liaisons vulgaires dont on ne parle pas ? »

Il était minuit. Lomer Gouin avait tout écouté, impassible, sans remuer plus qu'un morceau de bois. La Chambre ajourna là-dessus. Le *Soleil*, commen-

tant cette première séance, loua fort l'attitude digne et parlementaire de Tellier, pour mieux déprécier Bourassa et Lavergne, « derviches hurleurs... adversaires haineux... loups enfiévrés par l'espérance du carnage... partisans de leur incommensurable vanité... »

On recommença le lendemain, 4 mars. Taschereau répondit à Bourassa et à Lavergne. Mais surtout, Gouin se chargea lui-même de la réplique, retardée exprès — pour lui donner plus de poids. Lomer Gouin demandait à ses collaborateurs de le comprendre vite, sans l'obliger à de longues explications. Il s'était attaché un secrétaire de premier ordre, Louis-Philippe Geoffrion, lourd de corps et délié d'esprit, avec des lèvres épicuriennes et des yeux malicieux. Geoffrion avait patiemment forgé une argumentation cohérente et préparé pour son chef une pile de dossiers, de rapports et de volumes, avec des signets aux pages à citer. Avant de commencer son discours, Gouin passa dans le bureau du président de la Chambre, avala, en deux lampées, deux verres de whisky, et rentra dans la salle d'un air assuré, les poings fermés. Gouin, trapu, la silhouette sans grâce et la peau terreuse, n'était certes pas un Adonis. A la Chambre — sur les lèvres d'Armand Lavergne — et dans le *Nationaliste* — sous la plume d'Olivar Asselin ou de Jules Fournier — les allusions pleuvaient sur le visage jaunâtre de Gouin ou sur le crâne oblong de son lieutenant Taschereau. Sait-on ce qu'une disgrâce physique, même légère, peut faire souffrir un homme fort, et l'influence qu'elle peut exercer sur son caractère ? Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, souffrait d'être laid. Il encaissait les allusions, le visage clos, le cœur meurtri. Et cependant Lavergne, Asselin et Fournier exagéraient. Lomer Gouin avait la main fine et belle. En habit noir, le plastron bombé, il donnait une

bonne impression de tenue, de sûreté, de force. Depuis vingt-quatre heures, il n'avait pas desserré les dents. Il commença :

« Monsieur Bourassa, pendant des mois je vous ai laissé faire de la démagogie à la porte des églises. Je vous attendais sur le parquet de la Chambre... »

Le premier ministre s'étonna que M. Bourassa, ayant, à son de trompe, opté pour Saint-Hyacinthe « où il ne doit son élection qu'à l'ignorance ou à la malhonnêteté d'un officier rapporteur », n'eût pas encore démissionné comme député de Saint-Jacques. Puis il appliqua aux deux nationalistes la description dantesque des hôtes de l'Enfer : Ceux-là sont les gens qui, toute leur vie, n'ont pensé qu'à haïr et à détruire. « A Ottawa, ils n'ont travaillé qu'à détruire les hommes qui entreprenaient quelque chose pour le pays : Laurier, Brodeur, Lemieux, Fielding, Sifton... »

Armand Lavergne : « Oui, Sifton qui a aboli la langue française dans l'Ouest. »

Gouin passa outre aux interruptions de Lavergne ; il prononça un discours bien préparé, documenté, ramassé, vigoureux, d'une puissance accentuée par le physique même de l'orateur. Il se battait. Il livrait une des grandes batailles de sa carrière. Et sa tactique rappelait la « fuite en avant » des peureux héroïques. Il fonçait de la tête, rentrait le cou dans les épaules, contractait sa musculature et gardait les poings fermés. « Il fallait voir le monstre ! » écrira Fauteux, dans son compte rendu. Gouin parut égaler Bourassa. Du même coup, il se vengeait des moqueries de Lavergne. La petite flamme de conviction, dans la péroraison du premier ministre, souleva l'enthousiasme des libéraux — les indécis de l'avant-veille manifestant la plus vive ardeur.

Mais voici l'attaque de flanc : Jean Prévost se lève, se met à critiquer la politique de colonisation du gouvernement, ou plutôt son absence de politique de colonisation. Un libéral lui crie : « Pourquoi n'avez-vous pas appliqué ces beaux principes quand vous étiez ministre ? » Prévost attendait cette question. Il répond : « Parce que j'étais lié par la solidarité ministérielle, ce bâillon qui étouffe la province. »

Le fait saillant de ces premiers jours de choc était la résistance victorieuse de Lomer Gouin. Egaler Bourassa, n'était-ce pas le défaire ? Le chef nationaliste avait sous-estimé son adversaire. Le *Soleil* affirma que Bourassa et Lavergne sortaient de ces rencontres écrasés, dégringolés de leur piédestal. Plus impartial et plus exact, Aégidius Fauteux écrivit à son journal, la *Patrie* : « Une vie nouvelle a été évidemment insufflée à la Législature. » Il est vrai que beaucoup d'énergie se dépensait en attaques personnelles, en mots d'esprit ou d'acrimonie. Et de même au dehors : Olivar Asselin et Jules Fournier vidaient chaque semaine dans le *Nationaliste* un encrier d'esprit et de diffamation.

Le troisième jour de discussion — le 5 mars — Prévost reprit son discours, et décrivit les délais, les misères, les rebuffades infligées aux colons. Son successeur Devlin lui répondit. Philémon Cousineau, officier de liaison entre les deux groupes antiministériels, déposa l'amendement où l'opposition résumait son programme :

« *Néanmoins, nous croyons devoir exprimer le respectueux regret que le discours du Trône et les déclarations ministérielles ne permettent pas d'attendre du gouvernement une politique vigoureuse et progressive, qui assure à la province la conservation et l'exploitation profitable de ses richesses naturelles, la colonisation intensive des*

régions propres à l'agriculture, la diffusion de l'enseignement technique populaire, la réforme de l'administration de la justice, et la substitution de méthodes efficaces et saines au régime néfaste du patronage dans la distribution des subsides votés par cette Chambre. »

De l'aveu du *Nationaliste,* Cousineau cherchait un moyen de rendre la parole à Bourassa. Son amendement fournirait au tribun, mieux en forme, l'occasion d'une éclatante revanche. Cousineau agissait à la fois par tactique parlementaire et par admiration pour Bourassa.

Le 8 mars — le lundi — Arthur Sauvé fit ses débuts à la Législature en attaquant le ministère de la Colonisation. Esioff Patenaude fit aussi ses débuts en demandant la réforme du système judiciaire ; Armand Lavergne parla ensuite. L'opposition avait ainsi occupé toute l'après-midi, pris tout le temps, prononcé tous les discours. En séance du soir, les ministériels réagirent contre cet accaparement. Trois députés, puis le nouveau ministre de l'Agriculture, Jérémie Décarie, répondirent à Sauvé, Patenaude et Lavergne. Cela convenait à Bourassa, qui, plus artiste et plus coquet qu'il ne voulait le dire, attendait une heure avancée de la soirée pour mieux composer son atmosphère et terminer en vedette — il avait utilisé le procédé aux Communes, à plusieurs reprises.

Bourassa prit la parole à onze heures du soir. Dans les galeries déjà compactes, le public se serra encore ; un silence véritablement religieux s'établit. L'attente ne fut pas déçue ; on entendit un discours riche de pensée, superbe de forme, animé d'un bout à l'autre par cette gesticulation fougueuse de Bourassa qui, chez un orateur de second ordre — ou chez un orateur sans conviction — friserait le ridicule, et qui, chez lui, faisant de chaque discours un combat total, était saisissante, irrésistible.

Ce fut d'abord un discours-programme, pour réclamer le développement de nos immenses richesses naturelles : mines, forces hydrauliques, chasses, pêcheries, etc. Il y faut un plan sérieux. Il faut que la province de Québec cesse d'être le pays des faux prospectus, le paradis des spéculateurs. Il ne faut plus céder notre houille blanche à vil prix à des syndicats américains : « Si nous conservons nos eaux, la province de Québec DEVIENDRA NECESSAIREMENT le plus grand pays producteur d'énergie électrique en Amérique. » Il existe, en particulier sur le Saint-Maurice, des pouvoirs hydrauliques, source potentielle d'une énergie énorme, au bord desquels la population n'est pas plus dense qu'au lendemain de la conquête. Ailleurs, par exemple à La Tuque, on a bien cédé la chute d'eau, mais à une compagnie douteuse, qui n'a pas rempli ses engagements.

Il faut classer nos sources d'énergie hydraulique. Il faut aussi classer nos forêts en limites permanentes, limites temporaires (les unes et les autres soumises à un système de coupe réglée), et limites de colonisation, d'où les marchands de bois seront exclus... Il faut imposer un droit sur l'exportation de la pulpe. De cette manière, la pulpe sera manufacturée chez nous, et avant trois ans le Canada sera le plus grand pays producteur de pulpe. « Si nous avions au gouvernement des hommes d'Etat au lieu de comptables, nous verrions se construire des usines de toute sorte. »

Bourassa déviait à l'attaque, à la polémique, selon sa pente. Il se reprit : « ... Rendez le sol au colon, et vous développerez l'agriculture, vous ferez un pays où nous ne nous éterniserons plus dans de vaines querelles, mais où nous travaillerons tous d'un commun effort, pour le bien de la race... » Mais ce disant, il se rappela que Weir l'avait accusé, l'avant-veille, de soulever des préjugés de race. Bourassa

s'était mis à arpenter l'allée médiane de l'Assemblée — procédé inusité, insolite. Il se planta devant Weir et lui dit qu'il avait fait appel à ceux de sa race, non pour les jeter contre leurs frères d'une autre langue ou d'une autre croyance, mais pour les adjurer de se redresser, d'être fiers, dans ce pays assez vaste pour deux peuples. Minuit largement dépassé, Bourassa parlait depuis plus d'une heure, en plein élan. Il développa ce thème de la fierté de race avec un emportement fiévreux, passionné. Il soufflait presque au visage de Weir. Il était tout frémissant, et l'on voyait battre ses tempes. A d'autres moments, on ne voyait que ses dents blanches dans sa barbe noire. Quand il s'arrêta pour reprendre haleine, une ovation générale éclata dans les galeries. Des journalistes, représentant des feuilles adversaires, crièrent malgré eux : « Bravo ! » L'Orateur se scandalisa : « Silence dans les galeries ! » L'ovation continuait : « Silence dans les galeries ! Messieurs les constables, faites votre devoir ! » C'est Bourassa qui fit cesser l'ovation en reprenant sa marche et son discours.

Cette fois, il part en pleine polémique. C'est Bourassa en action : une machine de combat, une catapulte. Il ne cesse plus d'arpenter la salle. Il s'avance vers la masse, comme s'il allait l'empoigner. Il parle du favoritisme, du « patronage », démoralisant sous toutes ses formes, surtout, peut-être, sous la forme des promesses électorales. Il s'indigne d'avoir entendu, au cours d'une campagne à Chicoutimi, le ministre Devlin dire que, nécessairement, le libéral Petit obtiendrait plus de faveurs pour le comté que le conservateur Lévesque. Mais voici encore à la charge de Weir : le trésorier provincial a laissé entendre que les femmes servent souvent d'intermédiaires dans l'achat des consciences. Bourassa se plante de nouveau devant Weir — presque son sosie, dépouillé d'énergie, ce qui renforce l'étonnante impression. De-

vant Weir qui recule contre son dossier, il revendique l'honneur des femmes canadiennes, et arrache une nouvelle ovation aux galeries.

Il est plus d'une heure du matin. Les députés semblent peu à peu s'enfoncer, s'affaisser dans leur fauteuil, s'effacer pour laisser toute la scène à Bourassa, pour augmenter le relief de Bourassa, possédé par le dieu, ou le démon, de l'éloquence. La voix mordante, la voix choquante, la voix prenante continue. Elle arrive à l'instruction publique : les ministres refusent d'affilier la future école des hautes études commerciales à l'Université Laval parce qu'ils veulent en faire une école neutre... A une heure et demie du matin, Bourassa parle toujours ; personne n'ose l'interrompre ; personne non plus n'a quitté les galeries. Tous les yeux suivent les allées et venues de Bourassa. L'heure et la fatigue aidant, on éprouve l'illusion de voir un Bourassa très grand, gesticulant seul au milieu d'un espace infranchissable, sur les bords duquel se tiennent, dans un halo, des figurants. Bourassa termine par des explications personnelles : on lui reproche sa virulence ; or, il n'a jamais attaqué qui que ce soit dans sa vie privée ou dans sa profession ; il s'en est pris aux ministres responsables, avec colère parfois, avec haine, jamais.

Il est deux heures du matin. Tout vibrant, Aégidius Fauteux court télégraphier à la *Patrie* : « Personne ne peut plus refuser de saluer en lui le maître de tous. »

Toute la presse commenta ce discours de Bourassa comme un événement majeur. Mais Omer Chaput écrivit, dans le *Soleil,* un compte rendu original et resté célèbre dans les annales du journalisme. Il s'étendit à longues colonnes sur les discours de Sauvé, de Patenaude, de Décarie et des autres, puis termina par ces cinq mots, à la ligne :

« M. Bourassa a parlé ensuite. »

Le lendemain, 9 mars, un ministre, Joseph-Edouard Caron, et six députés libéraux : Antonin Galipeault (Bellechasse), John Hall Kelly (Bonaventure), J.-A. Tessier (Trois-Rivières), Frédéric-Hector Daignault (Bagot), Cléophas Blouin (Lévis) et Jean-Baptiste Carbonneau (Lac-Saint-Jean), s'appliquèrent à réfuter Bourassa et Lavergne, à démontrer l'inutilité, et même l'impossibilité, d'une séparation du domaine forestier et du domaine de colonisation. Lavergne interrompit souvent — tantôt blagueur, tantôt agressif. Ainsi harcelés, des orateurs perdirent le fil de leur discours. Joseph-Edouard Caron, un nerveux, mais qui connaissait à fond les questions agricoles, répondit au contraire du tac au tac. Lavergne lui demanda : « Comment pouvez-vous reconnaître un colon de bonne foi ? » Caron de répondre : « Comment pouvez-vous reconnaître un colon de mauvaise foi ? »

Le 10 mars, Lomer Gouin prononça lui-même un long et grand discours. Il répondit rapidement à Sauvé, à Patenaude, un peu plus longuement à Lavergne, puis il consacra l'essentiel de son discours à répondre à Bourassa.

Lui aussi répéta que la séparation du domaine forestier et du domaine de colonisation n'était ni possible ni même souhaitable. Il affirma l'impossibilité de déterminer dans Québec un vaste mouvement de colonisation, analogue à celui des provinces des Prairies. Dans l'Ouest, il suffit presque de se mettre à labourer et semer ; chez nous, il faut d'abord défricher. Et ni le Français, ni le Belge, ni le Canadien rapatrié des centres industriels de la Nouvelle-Angleterre ne voudront ni ne pourront défricher.

Au sujet de la houille blanche, Gouin défendit « l'affaire Breaky », vente des pouvoirs de La Tuque

à une compagnie sérieuse, « qui accomplira de grands travaux, au bénéfice de toute la région ».

Passons à l'instruction publique. M. Bourassa exige l'affiliation immédiate de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui n'est pas encore fondée, à l'Université Laval. Or, l'Ecole Polytechnique, fondée en 1873, ne fut affiliée à l'Université que beaucoup plus tard, sous un gouvernement libéral, celui de Mercier. Fondons l'Ecole des Hautes Etudes, et plus tard nous verrons s'il y a lieu de l'affilier à quelque autre institution. Inutile de soulever les passions religieuses à ce propos, et d'agiter le spectre des écoles neutres.

Gouin suivit pas à pas l'argumentation de son adversaire. Bourassa, en terminant, avait souhaité l'union des races. Gouin termina sur le même sujet. Mais, avant l'union des races, ne faut-il pas l'union dans la même race, dans la même famille ? Alors, pourquoi M. Bourassa cherche-t-il à semer la méfiance et la zizanie entre Canadiens français, en dénigrant ses collègues et tout le monde :

« *Pour l'union des races, pour l'union des cœurs, nous en sommes, et nous y travaillons. Mais nous y travaillons sans bruit, comme le grand fleuve qui roule paisiblement ses flots en semant l'abondance et la prospérité sur ses rives, et non pas comme les torrents qui se précipitent avec fracas des montagnes, et ne laissent après eux que des cailloux.* »

Pour la seconde fois en huit jours, le premier ministre résistait au prestigieux Bourassa, d'une manière mieux qu'honorable. L'effort qu'il avait accompli pour vaincre sa timidité secrète n'apparut pas. Le front carré, la moustache drue, la parole nette et vigoureuse, il s'était défendu avec une robustesse paysanne ; et sa péroraison, reprenant celle de Bou-

rassa pour la corriger, avait atteint la véritable éloquence. Ses partisans éclatèrent d'enthousiasme.

On entendit encore, ce jour-là, deux bons discours. Tellier, chef de l'opposition, repoussa les éloges excessifs que la presse libérale lui décernait pour mieux accabler Bourassa. On ne réussira pas à nous séparer, dit-il :

« *Ce sont des convictions communes qui nous ont réunis, et ces convictions forment entre nous des liens plus solides que l'intérêt. On a dit : Bourassa remplace Tellier. Qu'importe celui qui plantera le drapeau, pourvu qu'il soit planté sur la citadelle. Quant à vous, Messieurs du ministère, gardez vos portefeuilles, mais sauvez la province de Québec.* »

Enfin Prévost : il vote avec le gouvernement pour montrer qu'il n'est pas un opposant systématique — et surtout pour ne pas souscrire à un amendement qui condamne sa propre administration.

Le premier vote de la session, terminant le débat sur l'adresse, rejeta l'amendement Cousineau par 52 voix contre 13. La bataille avait été chaude. Les ministériels saluèrent le vote — la victoire — au chant de « O Canada ». Les anciens évoquèrent le temps des grandes joutes entre Chapleau et Mercier. Aégidius Fauteux — élève de Tarte — qui envoyait d'excellents comptes rendus à la *Patrie,* écrivit : « Dans toute l'histoire de la Législature, je ne crois pas qu'une session parlementaire ait jamais provoqué autant d'intérêt passionné que celle qui vient de commencer. »

Après l'adresse, le budget. Nouvelle polémique, sous l'averse des chiffres. Weir annonce un excédent de $1,035,636, « dû à la politique de prudence et d'économie des gouvernements libéraux », et décrit la prospérité de la province. Un surplus d'un million

était sans précédent. Si MM. Bourassa et Lavergne présentaient un pareil bilan, dit le *Soleil,* « c'est pour le coup qu'ils se décerneraient à eux-mêmes le titre de rédempteur et de sauveur de la patrie. »

Mais Bourassa critique le budget comme le reste. Auparavant, il annonce officiellement son option pour Saint-Hyacinthe. La division électorale de Saint-Jacques est par conséquent vacante.

Le député de Saint-Hyacinthe passe au crible les prétentions et les chiffres du trésorier provincial. Il conteste le chiffre de la réduction de la dette, le chiffre et la composition du surplus ; il demande plus de discernement dans la répartition de l'impôt, et un contrôle de l'Etat sur les entreprises d'utilité publique subventionnées par la province.

Très sympathique au chef nationaliste, mais très indépendant d'esprit, Aégidius Fauteux ne se retient pas d'appeler Bourassa « un critique universel et intrépide ». Le *Soleil* reconnaît au député de Saint-Hyacinthe le mérite d'avoir « amené avec lui un air de bataille qui fournit à nos chefs et à nos amis l'occasion de montrer leur grande supériorité intellectuelle dans l'Assemblée législative ».

Le 16 mars, Jean Prévost demanda la colonisation intensive. Ses anciens collègues lui répondirent : « Pour attirer et retenir les colons, il faudrait avoir autre chose à leur offrir que des terres en bois debout. Pour coloniser, dans notre province, il faut d'abord défricher ; et, même dans notre race, le nombre des défricheurs a toujours été restreint. » Mais Prévost inaugura une autre tactique ; il commença d'exposer ses « cas de colons ».

Chaque jour le député de Terrebonne narre l'histoire d'un colon rebuté ou d'une famille évincée.

« jetée dans le chemin par la faute du Département des Terres ». Il cite les noms, les lieux, les dates. Il évoque le découragement des hommes, l'angoisse des femmes, l'anémie des enfants. Il dispose bientôt d'une documentation énorme, car tous les mécontents de la province s'adressent à lui. Et chaque jour c'est un récit plus navrant d'une misère plus noire. Ces « cas de colons » de Prévost offrent l'avantage de mieux rappeler les réalités de la colonisation. Car, à force de discuter la colonisation comme une question politique, au point de vue du gouvernement ou de l'opposition, on s'éloignait de cette vision simple : un pauvre diable en quête d'un lot, pris dans l'enchevêtrement administratif, renvoyé de l'agent des terres au marchand de bois, puis laissé sans route, sans secours humain, prisonnier des grands arbres, du vent, du froid, en certains endroits des loups ; dans la forêt refermée sur lui de toutes parts, un pauvre colon solitaire et découragé.

Mais aussi, les « cas de colons » quotidiens du député de Terrebonne — exposés avec clarté, avec verve, avec sentiment, parfois avec des images heureuses — agacèrent au suprême degré ses anciens amis. Prévost était un petit bonhomme à la voix cinglante, fier et prompt comme un coq. Il s'était réconcilié avec Lavergne, et tous deux, très taquins, très gamins même, s'amusaient à fâcher les députés ministériels. Presque seul, Gouin restait impassible sous leurs saillies. Leur tête de Turc était le doyen de la Chambre, Louis-Pierre-Paul Cardin, vieux notaire barbu et député peu éloquent de Richelieu. Un député de l'opposition s'affubla d'une barbe postiche — une longue barbe blanche, semblable à celle de Cardin. Et Lavergne et Prévost de s'écrier en même temps : « Nous protestons, monsieur l'Orateur. Il n'y a qu'un comté de Richelieu, n'ayant droit qu'à un seul député, et nous voyons deux députés de

Richelieu dans cette enceinte. » D'autres fois, Lavergne et Prévost incitaient Cardin à parler, pour l'interrompre et le dérouter. Un jour, Prévost l'avait taquiné dans un discours ; cinq bonnes minutes après que Prévost se fut rassis, alors qu'on parlait d'autre chose, Cardin, ruminant sa rancune et arrivant au point d'exaspération, saisit un gros livre et le lança sur la tête de son collègue.

Bourassa, Lavergne et Prévost parlèrent à eux trois autant que tous les autres députés réunis. Bourassa ne se mêlait pas aux journalistes, ne fréquentait pas les buvettes, et ne faisait pas des niches au doyen de la Chambre. Mais il s'esclaffait au moindre lapsus, ricanait pour souligner une erreur, et les ministériels eussent préféré un gros mot. Bourassa et Lavergne critiquèrent la rédaction d'un bill sur l'incorporation des compagnies présenté par le secrétaire provincial Rodolphe Roy. Ils demandèrent la traduction de ce bill « de l'iroquois au français », et obligèrent le ministre à modifier son texte. Une telle humiliation blessait plus et causait plus de ressentiment qu'un coup de poing. Bourassa possédait des supériorités qui se pardonnent mal. Loin de les faire oublier, il avait toujours l'air de se sentir plus instruit que les autres, plus apte à juger les événements. Ces allures d'infaillible, d'impeccable, humiliaient et exaspéraient ses collègues. Etaient-ce même ses collègues ? Une assemblée parlementaire est un cercle, dont les membres se rencontrent dix fois par jour, pendant les sessions. Il y règne, même entre adversaires, l'esprit de solidarité des grands cercles. Bourassa ne partageait pas cet esprit. Les libéraux l'eussent appelé « l'ennemi public No 1 » si l'expression avait fleuri à cette époque. Ils le comparaient, avec ses yeux étincelants, sa barbiche, ses sarcasmes et son ricanement, à Méphistophélès. Un seul numéro de la *Vigie,* petite feuille rouge de Québec rédigée par Ulric Barthe,

contient ces aménités à l'adresse du chef nationaliste : « Bête de curiosité du cirque Barnum, imposteur, effronté, menteur, grossier personnage, bouffi, culbuté du piédestal de boue qu'il s'était fabriqué lui-même, bouche écumante, fou furieux, épileptique, monomaniaque, toqué. »

En Chambre, Taschereau, l'air ingrat, hérissé comme une bogue de châtaigne, fut, avec Gouin, le plus vigoureux contradicteur de Bourassa. D'autres ministres n'osaient pas s'y frotter. Bourassa demanda des précisions sur les dépenses de voyage d'un inspecteur des travaux publics. Taschereau lui répondit qu'il ne devrait pas être si chatouilleux sur ce chapitre, puisque lui-même, dans ses voyages comme secrétaire de la Commission internationale, avait dépensé $2,000 et refusé d'en rendre compte. Weir, parlant en anglais, enchérit : « M. Bourassa exige toutes les délicatesses pour les autres, mais lui-même se considère au-dessus de cela. Le député de Saint-Hyacinthe a parcouru la province et semé le soupçon à l'égard des représentants du peuple. Il ne doit pas s'étonner que ce soupçon l'englobe aussi. Prétendrait-il être le seul à y échapper ? »

L'échange de répliques atteignait une cadence effrénée. Gouin reprochant aux nationalistes d'abuser des vocables de patrie et d'honneur, Lavergne répondit que les ministres abusaient des termes « patronage », « ponts », « subsides ». Sur les lèvres de Bourassa, les mots résonnaient comme des coups de cymbales. Les Québécois venaient aux séances de la Législative comme à un spectacle de choix. Le jeudi après-midi, les élèves du Séminaire de Québec et ceux du Collège de Lévis envahissaient les galeries, pour applaudir à tout rompre les chefs nationalistes. Des professeurs les y encourageaient, en-dessous. Les jeudis où Bourassa parlait à la Législative, le surveillant du Collège

de Lévis reculait de 5 heures à 5 heures et demie l'heure de la dernière « traverse » à prendre, à Québec, pour la rentrée du soir. L'exubérance ainsi tolérée se donnait libre cours. L'imagination des adolescents magnifiait des séances qui n'eussent pas impressionné des hommes mûrs. Les collégiens croyaient assister à des scènes historiques, vivre les heures d'une rénovation nationale. Ils rentraient, le soir, grisés, exaltés, embrasés, incapables de s'endormir. Malgré l'Association de la Jeunesse libérale, les étudiants passaient en masse au nationalisme. Les séances du jeudi, à la Législative, en témoignaient clairement. Gouin, inquiet, pria Cyrille Delage, vice-président de la Chambre, de mater l'opposition et les galeries. — « Il faut y aller doucement », répondit Delage — qui admirait Bourassa — « on ne retient pas toujours un cheval fougueux par la bride. »

La discussion était générale, sur tous les fronts. Principes, intérêts, personnalités, tout fournissait l'occasion d'une lutte pied à pied. Taschereau, ministre des Travaux publics, présenta plusieurs bills importants. L'un d'eux modifiait la loi sur les accidents du travail, dans un sens favorable aux ouvriers : désormais, tout accident du travail donnerait droit à une indemnité, sans que le blessé ait à prouver, comme auparavant, la faute du patron. Ainsi se trouvaient adoptées, consacrées, les notions de risque professionnel et de responsabilité patronale. La réparation des accidents du travail n'était plus seulement pour les patrons un devoir social, mais une obligation civile. Alexandre Taschereau, avocat de tradition, très marqué du pli professionnel, mais avocat d'affaires, de grosses affaires, croyait, comme son chef Lomer Gouin, à l'avenir industriel — plutôt qu'agricole — de la province de Québec. Il croyait au règne de la société anonyme, à gros capitaux. Il assurait en conséquence la protection des travailleurs. Son

bill de 1909, correspondant à l'évolution économique, marque une étape dans notre législation ouvrière. La province de Québec n'était pas en retard : la première loi sur les accidents du travail n'entrera en vigueur aux Etats-Unis qu'en 1911, en Ontario qu'en 1915. Notre loi de 1909 restera en vigueur jusqu'en 1928, date où, après deux ans de tâtonnements, le ministre du Travail du cabinet Taschereau lui substituera une loi plus avancée. Un autre bill de Taschereau accordait certains droits d'expropriation aux propriétaires de forces hydrauliques. Bourassa discuta clause par clause.

Inversement, Lavergne déposa un bill, semblable à celui qu'il avait présenté l'année précédente aux Communes, pour forcer les compagnies d'utilité publique à se servir des deux langues dans leurs relations d'affaires avec le public. Ce projet apparaissait comme une bravade aux administrateurs des grandes compagnies, détenteurs de monopoles, et peu habitués à considérer l'élément humain dans leur clientèle. Embarras des ministres : ils souhaitaient le rejet ou l'enterrement du bill, mais n'osaient se prononcer contre le principe. Ils le laissèrent voter en seconde lecture, mais en le renvoyant, pour mise au point, au comité de législation.

Prévost exposait toujours ses « cas de colons » — prétexte à de nouvelles attaques contre le gouvernement. Devlin lui fit remarquer un jour qu'il dénonçait un scandale remontant à l'époque où il était lui-même ministre de la Colonisation. C'est vrai, répondit Prévost, mais l'affaire dépendait du ministère des Terres. Car, d'après Bourassa et Prévost, la confusion des pouvoirs du ministère des Terres et du ministère de la Colonisation, escamotant la responsabilité, constituait un vice du système. Prévost votait désormais avec l'opposition.

Un autre député libéral, Godfroy Langlois, donnait de la tablature au premier ministre, avec ses projets de réforme scolaire, sournoisement anticléricaux. Une délégation du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, demandant au gouvernement de Québec diverses mesures en faveur des ouvriers, réclama aussi la gratuité des livres scolaires, et l'instruction gratuite et obligatoire, comme en France. Puis, Godfroy Langlois présenta, pour la cinquième fois, son bill pour l'élection des commissaires d'écoles par le peuple à Montréal. Il invoquait les « principes libéraux ».

Laurier et Gouin tenaient à ménager le clergé. L'un et l'autre, au cours de leur dernier voyage en Europe, avaient salué Pie X. En novembre 1908, Mgr Emard avait présenté au Pape l'honorable Sydney Fisher, ministre fédéral de l'Agriculture et député protestant d'un comté de la province de Québec. En février 1909, Mgr L.-A. Paquet, nommé l'un des vicaires généraux de l'archidiocèse [1], partit pour Rome, chargé de missions importantes par son archevêque. Gouin ne voulait ni accepter le projet Langlois ni s'aliéner définitivement le groupe radical. Mais c'est Bourassa qui mit à mal le bill Langlois, dans un grand discours, habile et fort — encore un discours impressionnant — le 1er avril.

A son tour, Bourassa invoqua les principes libéraux, dont le bill s'écartait, d'après lui, par maints détails ; par exemple, en n'accordant le droit de vote qu'aux propriétaires. Mais aussi le bill tendait à contrarier l'autorité religieuse. Bourassa fit un magnifique éloge des congrégations enseignantes. Puis il suggéra de créer des commissions scolaires paroissiales,

1. *Les deux autres étaient Mgr Hamel et Mgr Marois.*

dont les présidents formeraient un conseil général. Ce projet décentralisateur, inspiré par Mgr Bruchési, eût fortifié l'influence des curés ; il répondait aux préoccupations des esprits traditionnalistes, désireux de maintenir, ou de restaurer, la base paroissiale de notre existence nationale.

D'un côté, la loge L'Emancipation, la Ligue de l'Enseignement, les syndicats « internationaux » de Montréal et quelques radicaux appuyaient Godfroy Langlois. De l'autre côté, Mgr Bruchési restait formel, et les associations Saint-Jean-Baptiste, l'A.C.J.C., les cercles d'étude, sans parler des purs nationalistes, n'attendaient qu'un mot d'ordre pour partir en guerre. Les chefs libéraux pouvaient agir sur le *Canada,* mais non pas sur *L'Action Sociale*. Gouin reconnut certain mérite aux idées de M. Langlois, mais aussi aux idées de M. Bourassa. D'autre part le député de Saint-Louis et l'ex-député de Saint-Jacques prêtent à la population montréalaise des sentiments contradictoires. Dans ces conditions, il y a lieu de se renseigner encore. Gouin damanda et obtint l'adoption en seconde lecture, mais en même temps le renvoi au comité de législation — comme pour le bill de Lavergne sur la langue française.

L'adoption du bill Langlois eût infligé un affront personnel à l'archevêque de Montréal. Et Mgr Bruchési, si souvent conciliant, restait inflexible sur ce point. Il le répéta, par dépêche au premier ministre : « Bill Langlois inacceptable [1]. » Lomer Gouin garantit au chanoine Emile Roy, envoyé spécial de Mgr Bruchési, le caractère non pas seulement dilatoire mais funéraire du renvoi au comité de législation.

---

1. *Archives de l'Archevêché de Montréal.*

Déicdément, Gouin se tirait bien d'affaire. L'ouverture de l'Ecole normale des Trois-Rivières, confiée aux Sœurs de l'Assomption, réalisait un ancien projet de Mgr Laflèche. L'administration provinciale et Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, avaient préparé ensemble cette réalisation. Mgr Cloutier, disciple et successeur de Mgr Laflèche, avait une grande dignité, le raisonnement sûr et l'expression juste. Ses mots portaient. Le 20 avril, à la cérémonie d'inauguration, il déclara :

« *Je n'ai qu'à me féliciter de l'accord qui a toujours existé entre l'honorable sir Lomer Gouin, l'honorable M. Roy, secrétaire provincial, et moi-même, dans les nombreuses entrevues que j'ai eues avec eux, au sujet de cette école normale que nous avons le bonheur d'inaugurer aujourd'hui.* »

Autre succès pour Lomer Gouin : le 27 avril, il fit voter, à l'unanimité, des résolutions demandant l'annexion du territoire de l'Ungava. La réclamation, latente depuis 1887 — depuis Mercier — n'avait jamais été présentée avec autant de précision et de vigueur. Bourassa d'approuver : « Si un jour ou l'autre on découvre dans l'Ungava un nouveau Yukon, il faut qu'il appartienne à la province de Québec. » Et la *Patrie* félicita le premier ministre de vouloir « une plus grande province ». (Les actionnaires du futur journal bourassiste s'étaient réunis au Monument National le 13 avril, et cette concurrence éventuelle refroidissait la *Patrie,* qui recherchait la clientèle nationaliste et n'avait pas marchandé les bons comptes rendus à Bourassa.)

Cependant, *L'Action Sociale,* avec ses rédacteurs d'origine conservatrice et nationaliste comme Omer Héroux et Jules Dorion, restait sourdement hostile au ministère ; les libéraux simplistes, du genre de Philippe-Auguste Choquette, classaient ce journal ca-

tholique parmi les journaux « bleus », à côté de *L'Evénement.* Et le curé Corbeil prononçait, sur la colonisation, des conférences dans lesquelles il ne ménageait pas le gouvernement libéral.

C'est que la colonisation restait à l'ordre du jour. Jean Prévost continuait à produire ses « cas de colons ». Puis, le 29 avril, il déposa une motion réclamant ce qu'il appelait la colonisation intensive. Il changeait cette fois de tactique, pour réaliser une synthèse, proposer un plan d'ensemble. La colonisation est le salut du pays, dit-il ; or le gouvernement provincial n'a pas de politique de colonisation. Les colons n'obtiennent pas de lots ; les meilleures terres sont pour les marchands de bois. Il faudrait : *a*) séparer les attributions du ministère de la Colonisation et du ministère des Terres, car celui-ci entrave celui-là ; *b*) séparer les terres forestières et les terres de colonisation, comme M. Bourassa le demande depuis longtemps ; *c*) accorder des primes, des encouragements et des facilités de toute sorte aux ouvriers, aux immigrants, aux rapatriés des Etats-Unis désireux de s'installer sur une terre.

Prévost avait l'art de passer, dans un même discours, du raisonnement au rire, au pathétique, à la colère. Il parla pendant cinq heures, d'un ton violent qui provoqua des interruptions aussi vives. Ce discours, l'un des plus remarquables de la session, comparable aux grands morceaux oratoires de Bourassa, retentit hors du Parlement. La question de colonisation était partout posée, lancée. L'opinion se montait. Elle ne se contenterait plus de discours éloquents, de congrès sans suite. « L'avenir de la province repose sur l'agriculture », répètent à l'envi les officiels. Ou encore : « L'avenir de la province est dans la colonisation. » Mais ils agissent comme s'ils n'en croyaient rien. Des députés ministériels — les députés ruraux,

et avec eux Godfroy Langlois — demandèrent quelque initiative de nature à calmer le public. On prépara un bill des terres, établissant de véritables réserves de colonisation, où le colon serait maître chez soi, à l'abri du marchand de bois.

Ce bill appliquait, au moins partiellement, une des revendications persistantes de Bourassa, reprise par Armand Lavergne et par Jean Prévost. Mais Bourassa, Lavergne et Prévost le discutèrent. Ils discutaient tout, entretenant l'atmosphère de combativité d'un bout de la session à l'autre. Le *Soleil* admira la science universelle de Bourassa, étendue à tous les sujets, du macadam à l'astronomie, « sans autres bornes que celles de son imagination féconde ». Des députés conservateurs endossaient, in petto, la remarque. Ils avaient cru réserver Bourassa pour les grandes occasions. Mais le chef nationaliste ne se souciait pas d'une discipline qui eût réparti la besogne entre les membres de l'opposition. Et Tellier, qui subissait l'ascendant de Bourassa, lui cédait la moitié de son bureau et se liait avec lui d'amitié, n'eût pas risqué la moindre observation à son admirable et redoutable compagnon. De sorte que Bourassa, possédé par le besoin de parler, se levait quand il lui plaisait. Le 6 mai, il prononça un long réquisitoire contre la vente des pouvoirs hydrauliques. Ces sources d'énergie et de richesse sont sacrifiées, dit-il. Gouin et Taschereau lui répliquèrent, le démentirent. Les jours suivants, la discussion de la loi des terres tourna encore au débat sur la colonisation. Le député de Bonaventure, John Hall Kelly, fit un discours de cinq heures, haché d'interruptions, de lazzis, de ricanements, par Prévost, Bourassa, Lavergne et même Tellier. Le gouvernement déclarait indispensable le million de dollars de taxes payé chaque année par les marchands de bois. Kelly ajouta que la formule « la terre libre au colon libre », en

transformant chaque colon en un petit marchand de bois, aboutirait à un pillage en règle. Mais MM. Bourassa et Prévost n'en ont cure ; leurs exagérations ridicules et leurs complaintes quotidiennes sur le sort des pauvres colons sont de la démagogie pure...

John Hall Kelly, avocat à New-Carlisle, était un Irlandais intelligent et habile, parlant assez bien le français. Le meilleur avocat et la plus grosse influence — en fait, le potentat — du comté de Bonaventure. Il spéculait sur les terres et sur les forêts de la région, par personnes interposées, en utilisant ses entrées dans l'administration provinciale. Il favorisait la concession de « limites » à de grandes compagnies et l'affermage des rivières à saumon à de riches Américains. Bref, le député de Bonaventure servait son intérêt personnel avant l'intérêt de la Gaspésie. De sorte que, riche, influent, nécessaire, il était élu sans être aimé. Il caressait des ambitions ministérielles. On se rappelle le temps où de mystérieux délateurs renseignaient Lomer Gouin sur les frasques de Jean Prévost et l'engageaient à sacrifier le jeune ministre. Prévost soupçonnait alors son ami Kelly de convoiter sa place et de diriger cette intrigue. Or Prévost, loyal envers ses amis, ne pardonnait pas une trahison. Il rassembla des renseignements, des documents. Puis il accusa le député de Bonaventure d'avoir facilité des fraudes tendant à priver la province de ses droits de coupe. Kelly sauta sur ses pieds, somma Jean Prévost de mettre ses accusations par écrit, pour qu'elles puissent figurer au procès-verbal de la Chambre. Prévost s'y refusa. Une scène terrible éclata entre les deux amis d'antan. Kelly, trop lourd pour se débattre contre l'ironie de Prévost, compensa par sa véhémence. Il s'écria : « Si le député de Terrebonne refuse de retirer l'accusation qu'il a portée contre moi, ou de la mettre par écrit, c'est un lâche et un infâme menteur. »

La séance fut levée sur cette émotion, à quatre heures du matin. Le *Soleil* se déchaîna contre Prévost, traité en calomniateur. De l'autre côté, les outrances du *Nationaliste* (Olivar Asselin et Jules Fournier) étaient bien pires, et n'épargnaient presque personne.

À la séance du lendemain — 13 mai — Prévost lut et déposa sa dénonciation écrite : John Hall Kelly, député de Bonaventure, a fait concéder de nombreux lots de terre à des complices, pour fins de spéculation. Prévost lut son texte dans un grand silence de toute l'Assemblée, d'un air de dégoût, d'un ton de mépris souverain ; puis, se tournant vers Bourassa, son voisin : « Je préfère donner la main à un Bourassa qui m'a combattu en face qu'à un Kelly qui, après s'être aplati devant moi pendant trois ans, consent à se faire contre moi l'exécuteur des basses œuvres du ministère. »

Kelly se leva, très pâle :

« *Ces déclarations sont fausses, et je demande justice à mes collègues. Je mets entre leurs mains ma cause, mon honneur, mon avenir, celui de ma famille, de tout ce qui m'est cher. Tout ce que je demande, et j'ai raison de l'attendre, c'est que la procédure parlementaire soit suivie à la lettre, et que la lumière se fasse sans équivoque.*

« *Après l'enquête, si je suis trouvé coupable, je m'en irai chez moi. Je disparaîtrai pour toujours de cette enceinte ; et si je ne suis pas trouvé coupable, je demande que mon accusateur soit expulsé de cette Chambre.* »

Un homme met son honneur en jeu... Cette nouvelle séance dramatique est levée là-dessus, et, comme les précédentes, aux petits heures du matin. Le lendemain, sur la proposition de Gouin, la Chambre désigne Weir, Roy, Tellier, Tessier, Blouin et Patenaude pour composer le comité d'enquête.

D'anciens alliés se dénoncent ; d'anciens amis s'empoignent. Sauf, peut-être, lors de la chute foudroyante de Mercier, pareilles scènes ne se sont jamais vues à l'Assemblée de Québec. Mêmes passions au dehors : Olivar Asselin et Jules Fournier, rédacteurs du *Nationaliste,* s'allient à Jean Prévost — qu'ils surnommaient naguère Jean-Sans-Tête — pour dénoncer John Hall Kelly, tandis que Jules-Edouard Prévost prévient Jean, son cousin germain et son ami le plus intime, qu'il devra le combattre dans *L'Avenir du Nord.* Jean Prévost répond à son cousin, d'un ton fraternel, mais décidé : « Suis ta route, je suivrai la mienne. » Et les deux cousins, qui n'avaient encore rien eu d'étranger l'un pour l'autre, cessent de se fréquenter jusqu'au jour où Jean Prévost, à son lit de mort, recevra Jules-Edouard par ces mots : « On a donc été fous ! » Ce vent de folie ne peut s'attribuer qu'à la présence de Bourassa et de Lavergne en Chambre, et aux campagnes acharnées d'Asselin et de Fournier dans la presse. Pour les uns, des mœurs de voyous s'implantent ; pour les autres, un vieil abcès crève enfin — heureusement !

Au tour de Bourassa. Le 17 mai, il ouvre un débat très attendu sur « l'affaire de l'Abitibi » que les nationalistes ont beaucoup utilisée pendant les élections provinciales. Selon son habitude de grand premier rôle, Bourassa commence vers neuf heures du soir, devant des galeries combles, un discours de quatre heures. Il s'agit de la fameuse transaction entre Turgeon — alors ministre des Terres — et un syndicat belge, présidé par le baron de l'Epine. Le ministre aurait avantagé le syndicat, en échange d'une souscription à la caisse électorale. Selon les uns, le baron de l'Epine est un aventurier, rencontré par Turgeon dans un café de Bruxelles, et qui, brouillé avec le ministre canadien, se serait vengé en livrant leur correspondance. Selon d'autres, le

baron de l'Epine est un gentilhomme, déconcerté par les exigences des ministres canadiens, conduit par eux dans un traquenard.

Bourassa, fatigué, interrompit son discours à une heure du matin. Il le reprit le lendemain soir, de neuf heures à minuit.

Taschereau défendit son camarade Turgeon, traîné dans la boue par le *Nationaliste* : « Je dirai à M. Bourassa qu'il a autour de lui des bandits pour qui la réputation du voisin ne compte pas... »

Le discours de Taschereau terminé, la Chambre s'ajourne au lendemain. Dans la tribune de la presse, Asselin prie son voisin Fauteux de l'accompagner : « J'ai quelque chose à dire à M. Taschereau, et je désire un témoin. » Taschereau, long et sec comme un jour sans pain, quitte la salle des séances, un gros paquet de livres sous chaque bras. Asselin, petit maigrichon de 118 livres, mais vif et rageur, bondit comme sur un déclic et frappe Taschereau à la bouche, assez fort pour l'ensanglanter. Le ministre des Travaux publics n'a pas le temps de poser ses livres, qu'Asselin s'est éloigné. Mais l'agression s'est produite sur le parquet de la Chambre : par ordre de l'Orateur, Asselin est arrêté et conduit au poste de police, dans le sous-sol du Palais législatif.

On en arrivait donc aux voies de fait. Le *Soleil* écrivit :

« Il n'est pas de vilenies, d'injures, de calomnies, dont les tenants du nationalisme ne se soient rendus coupables, par la plume et par la parole, à l'endroit de tous ceux qui avaient le malheur de leur déplaire ; et cependant, ces mêmes individus, qui insultent à pleines colonnes et à pleine bouche, sont les mêmes qui, dès qu'on se permet de critiquer leur conduite ou leurs actes, se jettent sur leurs censeurs comme des chiens enragés.

« Il y a là un déséquilibre mental qui devient dangereux pour la société ; et il semble que le moment soit venu de mettre un terme à cette danse de Saint-Guy nationaliste.

« Ce qui convient à M. Olivar Asselin, ce n'est pas le cachot, c'est le cabanon. »

Dans l'ensemble, la presse trouva l'agression inqualifiable. Les conservateurs rappelèrent seulement que Taschereau avait donné l'exemple en encourageant — au moins par sa présence — les assaillants de Bourassa, Lavergne et leurs amis, à Saint-Roch. Des journaux anglais n'oublièrent pas non plus de rapprocher les deux scènes de violence, pour montrer les vilaines manières des Canadiens français, quel que soit leur camp.

On fit aussi remonter la responsabilité à Bourassa. Asselin n'était-il pas l'un des rédacteurs désignés pour son futur journal, avec Jules Fournier, Omer Héroux et peut-être Aégidius Fauteux ? (Mais Fauteux n'approuvait pas tous les procédés d'Asselin et de Fournier.) A la séance du lendemain, 19 mai, Taschereau lut cette déclaration :

« La Chambre a été informée qu'à la suite du débat d'hier soir, j'ai été assailli ; je n'ai aucun doute que cet assaut a été prémédité pendant la séance. Ceci ne me surprend pas. Je ne suis pas étonné qu'à la suite de la campagne menée par le député de Saint-Hyacinthe, et de ses appels à toutes les têtes chaudes, un homme comme Asselin ait fait ce qu'il a fait.

« C'est Asselin qui est en prison ; il n'est pas le plus coupable.

« Nous avons vu les nationalistes attaquer tout le monde, nos juges, nos gouverneurs, tout ce qui est respectable, et tout souiller de leurs injures. Leur dernier argument est le coup de poing.

« Je n'hésite pas à dire que les appels faits par M. Bourassa ont amené ce résultat. Il récolte ce qu'il a semé.

« ... M. Bourassa n'a rien fait, rien produit, rien suggéré, ni ici, ni à Ottawa, ni ailleurs.

« Je lui souhaite de mettre au service de la province son talent, son éloquence ; mais, pour cela, qu'il change de tactique et d'amis. »

Le *Soleil* écrivit : « M. Bourassa a été marqué au front par l'honorable Alexandre Taschereau d'un stigmate qui ne s'effacera pas. »

A peine interrompu par cet incident, le débat reprend dans une ambiance encore plus nerveuse. Après Taschereau, Gouin s'efforce de montrer en Bourassa un vulgaire calomniateur, un tueur de réputations, responsable de toutes les chamailleries et de tous les mauvais coups : « Ne serait-ce pas lui qui, avec sa figure de méphistophélès et son sourire sardonique, a tenté cette œuvre basse d'empoisonner le cœur du député de Terrebonne, et de le tourner contre un ancien collègue ? » Le *Soleil* intitule son compte rendu, sur toute la largeur de la première page : M. Bourassa cloué au pilori.

Lavergne réplique, fougueux. Prévost le relaie, le dépasse en violence. Jean Prévost est un ami charmant, loyal et généreux. Mais c'est aussi un nerveux, consommant à fond les ruptures — comme son ex-ennemi Asselin — et poursuivant jusqu'au bout ses vengeances. Il ne se contente pas de traquer John Hall Kelly ; il atteint contre son ancien chef, Lomer Gouin, une violence sans précédent à l'adresse d'un premier ministre. Puis, subitement calme : « J'ai quitté le ministère lorsque j'ai senti entre mes deux épaules le froid du couteau que M. Gouin y plongeait. » Le calme étudié de cette phrase propage dans l'assemblée un froid de coutelas... Prévost repart sur le mode imprécatoire. Il conclut : « J'ai succombé. J'ai touché terre ; mais comme Antée, j'ai retrouvé mes forces et je me suis relevé. J'ai brisé

les chaînes qui me retenaient à cet homme, et le temps n'est plus où je me laissais entraîner à sa suite avec son troupeau d'esclaves. »

Gouin affecta la modération pour dire qu'il considérait comme un secret d'honneur, et ne dévoilerait pas, ce qui avait pu se passer entre son ancien collègue et lui. « Je n'ai jamais violé un secret, et j'en ai porté de lourds. » Cependant, il laissait entendre que, par considération pour la famille de Prévost, il l'avait longtemps défendu contre des plaintes multiples. La presse libérale n'adopta point la modération, feinte ou sincère, du premier ministre. Elle regretta la trop longue indulgence de M. Gouin envers ce collègue « dont la conduite devenait une véritable disgrâce pour tout le cabinet ». Prévost avait parlé de ses années amères vécues sous la férule du premier ministre. Le *Soleil* fit cette allusion transparente : « Il n'y semblait guère, à voir la vie joyeuse qu'il menait alors. Etait-ce donc qu'il voulait noyer son chagrin ? » Et il conclut : « C'est un homme à la mer. Il sombre sous le flot du mépris populaire. »

Bourassa intervint encore — Bourassa, Lavergne, Prévost, Gouin et Taschereau menaient toujours le bal, un bal essoufflant pour les autres. Rodolphe Roy compara sa conduite à celle de Papineau, combattant Lafontaine ; or, Lafontaine est mort chargé d'honneurs, Papineau est mort isolé. Rodolphe Roy prédit à Bourassa qu'il mourrait comme son grand-père — isolé.

Le débat sur l'Abitibi était terminé. On vota des crédits. Là-dessus, le juge Chauveau, de la Cour des sessions de la paix, condamna Olivar Asselin à quinze jours de prison pour son agression contre le ministre des Travaux publics. Dans *L'Action Sociale,* Omer Héroux défendit le geste d'Asselin en le comparant aux « violences nécessaires » des camelots du

roi. Héroux suivait avec sympathie le jeune mouvement de l'Action Française. Il écrivit : « Le Français a toujours eu, du reste, une préférence pour les gestes rapides et directs, fussent-ils un peu en marge du code ou du protocole. » En Chambre, Sauvé critiqua l'arrestation et la condamnation d'un journaliste, que l'Orateur aurait dû citer à la barre de la Législative. Sauvé tenait à rester un journaliste, en bons termes avec ses confrères. Bourassa et Tellier l'approuvèrent. Devlin, Kelly et Gouin lui répondirent qu'Asselin, se livrant à un geste brutal, à un geste de vaurien, sans rapport avec la profession de journaliste, était un justiciable de droit commun. Taschereau protesta vivement contre l'article d'Héroux. *L'Action Sociale,* dit-il, se réclame du clergé, se répand dans les collèges et les institutions religieuses. L'apologie de la brutalité n'est pas admissible dans ses colonnes. Entre Alexandre Taschereau et *L'Action Sociale* naissait une longue querelle.

Le programme législatif était tout de même épuisé. Sur l'avis du Conseil de l'Instruction publique, la législature modifia la loi de 1846 qui permettait à des contribuables de la minorité religieuse, dans une municipalité, d'opter pour le régime de la majorité, en matière de taxes scolaires. Dans les cantons de l'Est, en particulier, des Anglo-protestants sans enfants choisissaient la taxe, moins élevée, des écoles catholiques. Robert Sellar fulminait. Sydney Fisher et les Anglo-protestants du cabinet provincial s'entremirent, et obtinrent cette gracieuseté — accordée, sans opposition, par la majorité catholique de la législature.

Restait à résoudre les difficultés de Montréal — où se retrouvait le conflit de la *Presse* et de la *Patrie.*

II

L'ADMINISTRATION DE MONTRÉAL

Progrès et faiblesses de Montréal — Le Club « Le National » — Le Comité des citoyens — Lomer Gouin termine la session en vainqueur.

La ville de Montréal poursuivait sa croissance rapide. Elle atteignait, avec sa banlieue, le demi-million d'âmes. La Commission du port accomplissait de nouveaux efforts : construction de hangars métalliques ; achèvement d'un quai de 575 pieds, à l'usage des compagnies de charbon, à Hochelaga. Le port s'étend sur seize milles de longueur, de la hauteur du pont Victoria au confluent de la rivière des Prairies. Des navires de dix mille tonnes s'y amarrent, pendant la saison de la navigation. En face du marché Bonsecours se dresse l'élévateur à grains.

Montréal devient une grande ville, où les paroisses tendent à perdre leur caractère propre. Mgr Bruchési et Henri Bourassa voudraient réagir en décentralisant l'administration scolaire, en créant des commissions scolaires paroissiales. Trois rues : Notre-Dame, Sainte-Catherine et Sherbrooke traversent la ville dans toute sa longueur. Les rails de la Compagnie des Tramways s'allongent jusqu'à Lachine à l'Ouest, jusqu'à

la Longue-Pointe à l'Est. L'agent d'immeubles U.-H. Dandurand lotit le village marécageux, appelé indifféremment Verdun ou Rivière-Saint-Pierre, auquel on accédait, naguère, en franchissant la rivière Saint-Pierre sur des ponceaux branlants. Il transforme un ancien hippodrome, le Queen's Park, en un parc d'amusements destiné à attirer la foule vers ses baraques, installées pour la vente des lots et des immeubles. Le village devient une ville, et le nom de Verdun subsiste seul. La progression est encore plus rapide vers le nord : le quartier Saint-Denis s'étend jusqu'à un mille de la rivière des Prairies. Mais elle s'effectue dans tous les sens, et d'autres faubourgs de Montréal sont aujourd'hui des villes : Maisonneuve, Villerai, Outremont, Westmount, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal-Ouest, Saint-Paul, Ville-Emard, et plus loin Lachine, Ahuntsic, Bordeaux, le Sault-au-Récollet. Des ruraux de la rive sud peuplent, en partie, les quartiers voisins du fleuve : Saint-Henri, la Pointe-Saint-Charles, Verdun. Ceux de Joliette et de l'Assomption s'établissent à Maisonneuve. Ces déracinés ne s'enfoncent pas tout de suite dans le maquis montréalais ; ils restent à la périphérie, pour rentrer plus vite chez eux si la nostalgie devient trop poignante. Mais les fils d'habitants ne sont pas seuls à grossir la population montréalaise. L'immigration introduit des gens de tous pays. Rue Craig, les fripiers juifs voisinent avec les dortoirs pouilleux où des immigrants et des clochards passent la nuit pour quelques sous. Des bagarres se produisent entre Polonais ou Galiciens, des vendettas entre Italiens. Moins bruyants, plus embesognés, les Juifs accaparent de petits commerces. Ils annoncent à jet continu des rabais fantastiques, à grand renfort d'enseignes sur calicot. Rue Saint-Laurent, entre les rues Craig et Sainte-Catherine, une Salutiste en chapeau-cabriolet montre la porte d'un refuge dont l'enseigne lumineuse proclame « Jesus Saves », entre un « Shoe

shine parlor » tenu par des Italiens et une échoppe de produits exotiques tenue par un Arménien. Plus haut, entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke, la rue Saint-Laurent est le domaine des jobbers : les portes entre-bâillées de boutiques crasseuses laissent apercevoir des têtes crépues, des nez circonflexes, des barbes de chèvre. Dans les quartiers Saint-Louis et Saint-Laurent, les affiches en hébreu ne sont pas rares.

Des magasins apparaissent aussi rue Saint-Denis, jusqu'alors strictement résidentielle et habitée par les familles canadiennes-françaises les plus connues. Des familles quittent la paroisse Saint-Jacques pour monter dans les quartiers neufs, à Outremont, voire à Notre-Dame-de-Grâce. La puissante progression citadine, comme une marée sans reflux, vient battre le pied du Mont Royal — naguère une campagne, presque un lieu de villégiature. Deux faubourgs élégants, Outremont et Westmount — l'un français, l'autre anglais — prolongent la ville, qui finira par encercler la montagne historique. Le 22 juillet 1908, Mgr Bruchési divise la paroisse Saint-Viateur, qui couvrait la municipalité d'Outremont depuis 1902, pour créer la paroisse Sainte-Madeleine. La nouvelle église — simple chapelle, pour commencer — sera livrée au culte, à l'automne.

Ville moderne et cosmopolite, Montréal s'éveille à l'esprit sportif. A la vogue du hockey s'ajoute celle de la crosse, sous l'impulsion d'Edouard-Charles Saint-Père, devenu l'âme du club « Le National ». Saint-Père, rédacteur sportif au *Canada,* admire et veut imiter Henri Desgranges, fondateur du journal parisien *L'Auto.* Il rêve de développer le goût de la culture physique et des sports parmi ses compatriotes. Il y met un esprit cocardier : il démontrera aux Anglais l'aptitude des Canadiens à « tenir leur bout »

dans ce domaine. Il conseille George Kennedy, impresario américain installé à Montréal et grand organisateur de tournois de lutte au parc Sohmer. Sur le conseil de Saint-Père, Kennedy fait venir des lutteurs français, habitués à la lutte gréco-romaine, mais qui excellent vite dans le catch-as-catch-can américain. Mais Saint-Père s'intéresse davantage au hockey, sport d'hiver, et plus encore à la crosse, sport d'été, en voie de devenir le sport national. Montréal possède trois bonnes équipes de crosse, formées d'amateurs — en partie d'étudiants — car la contagion américaine n'a pas encore « professionnalisé » le sport : l'équipe anglaise du « Montreal », propriétaire d'un terrain dans l'Ouest de la ville ; l'équipe irlandaise des Shamrocks, avec un terrain dans le nord, et l'équipe canadienne-française du National, qui joue à Maisonneuve. Les parties attirent des foules énormes ; et les équipes montréalaises triomphent souvent des équipes de Toronto, voire de la fameuse équipe de Cornwall. La *Presse* a pris le National sous son aile, si l'on ose dire. Les victoires du club canadien-français soulèvent l'enthousiasme. Les joueurs de Newsy Lalonde ont remporté le championnat de la N.L.U. (National Lacrosse Union) en 1908. Saint-Père, dont la popularité grandit à mesure, songe à la construction d'une palestre, rivalisant avec celles des grandes sociétés anglaises.

Ville moderne, cosmopolite et sportive, Montréal, malgré ses deux jolis faubourgs d'Outremont et de Westmount, n'est pas une belle ville, avec ses rues trop plantées de poteaux, trop sillonnées de fils électriques, et trop souvent malpropres. Montréal grandit sans plan d'ensemble. Des familles ouvrières — familles nombreuses, pour la plupart — s'entassent dans des bicoques, des taudis, réceptacles d'épidémies. Les pavages ne résistent pas au dégel des eaux d'infiltration. L'enlèvement des ordures ménagères s'opère

par tombereaux découverts, d'une manière archaïque. Et voici l'arrosage, en été, décrit par Guillaume-Alphonse Nantel :

« *On croit avoir bien fait en aspergeant à la course, ou au moins au bon petit trot des chevaux, les rues non pavées de Montréal ; mais d'habitude l'arrosage n'est pas suffisant, il lève en nuages noirs et fétides les immondices de la chaussée, et quand l'arrosage a passé vous regrettez plutôt qu'on n'ait pas laissé bien tranquille, à son repos, la couche épaisse de toutes ces décompositions, qui maintenant se répandent sur les trottoirs, s'insinuent dans votre bouche, votre nez, vos oreilles, et viennent s'abattre sans plus de cérémonie dans les pièces les mieux gardées de votre habitation.* »

Dans une certaine mesure, le mal prenait sa source à l'Hôtel de Ville. Le gâchis de l'administration montréalaise s'aggravait d'année en année. La dette de la Ville était relativement élevée. Le « patronage » régnait souverainement, favorisé par l'insuffisance du personnel technique. Notre climat complique l'entretien des pavages, par exemple. Or, les travaux, adjugés à des partisans, sont mal conçus, mal exécutés, souvent à recommencer. A l'Hôtel de Ville, transformé en Bourse, se vendent jusqu'aux places d'agents de police et de pompiers. Le secrétaire de l'Association des débitants de liqueurs fait la pluie et le beau temps. Tous les régimes municipaux véreux s'appuient sur les tripots, sur les débits d'alcool et de plaisir, et sur une police tarée.

Tout n'est pas pourri. En 1907, le conseil municipal a chargé un fonctionnaire-apôtre, Albert Chevalier, d'organiser l'assistance. Les initiatives de prêtres, de religieuses, de femmes de la bourgeoisie et de médecins, encouragées à l'Archevêché, sont très précieuses, très fécondes, mais ne répondent plus au rythme de la croissance montréalaise. Chevalier reçoit les demandes de secours, place des enfants abandonnés

ou négligés, provoque l'hospitalisation des indigents tuberculeux, la déportation des immigrants indésirables, l'inhumation des inconnus. L'assistance municipale autorise des quêtes publiques. D'autres sollicitudes se portent sur l'embellissement de Montréal. Dans un livre qui sera posthume, Guillaume-Alphonse Nantel réclame des travaux d'ensemble, à la manière d'Haussmann à Paris. Il préconise aussi la fédération de toutes les municipalités de l'île, en une sorte de conseil général, qui ne supprimerait pas l'autonomie des municipalités [1].

Le plus urgent serait sans doute une réforme municipale. L'ancien maire Hormisdas Laporte, le notaire Victor Morin, l'entrepreneur S.-D. Vallières, le marchand de charbon Farquhar Robertson, le sénateur Dandurand et le député Honoré Gervais organisent un comité de citoyens résolus à nettoyer ces écuries d'Augias. Ils demandent une enquête sur l'administration municipale et une réforme définitive. La réforme consisterait à doubler les échevins d'un « bureau de contrôle » également élu par le peuple, mais surveillant les édiles et limitant leur puissance. Les échevins garderaient le pouvoir législatif, et les quatre commissaires, membres du bureau de contrôle, assumeraient le pouvoir exécutif. Une surveillance mutuelle s'exercerait au grand profit du budget municipal. Le Comité des citoyens comptait bien faire élire ses candidats au bureau de contrôle. Les « honnêtes gens » croyaient obtenir un bon gouvernement municipal en confiant un mandat prolongé à un petit nombre d'hommes intègres, placés au-dessus de la tentation par leur fortune ou par le chiffre de leurs appointements. Les contrôleurs seraient sans

---

1. G.-A. Nantel : « La métropole de demain » (Typographie Adjutor Ménard, Montréal, 1910). Notre citation sur l'arrosage en est extraite.

doute des hommes d'affaires, car, dans les milieux bourgeois, l'homme d'affaires commençait à jouir d'un grand prestige, et se voyait attribuer toutes les aptitudes administratives.

Le Comité des citoyens s'assura sans peine de puissants concours. La Banque de Montréal, créancière de la Ville, craignait les écarts budgétaires de sa débitrice. La Banque de Montréal a toujours surveillé de près le budget de la province et celui de la métropole. Vincent Meredith, gérant général adjoint de la Banque, promit une forte souscription au Comité des citoyens. Avec la Banque de Montréal, toute la finance anglaise, espérant influencer le choix des contrôleurs, appuya discrètement mais fermement ce projet. La *Patrie* aussi. On se rappelle que Dandurand et Laporte étaient les deux administrateurs imposés à la *Patrie* lors du contrat avec Graham, à la mort de Tarte. Ce contrat inaugurait un nouvel épisode des relations entre Hugh Graham et les fils Tarte. Le premier cherchait à étendre son contrôle ; les autres, à le limiter. Mais le projet de réforme municipale, s'il arrangeait Hugh Graham, allié de la finance anglaise, arrangeait aussi les Tarte en leur fournissant un « scoop » de première grandeur sur le journal de Berthiaume.

Lomer Gouin, Montréalais dans l'âme, connaissait l'esprit indépendant et versatile de ses concitoyens. Echaudé à Saint-Jacques, il ne solliciterait plus, avant très longtemps, un mandat électif à Montréal. Il ne prétendit point imposer la « réforme ». On convint de soumettre le projet au referendum populaire. Mais le Comité des citoyens demandait encore une enquête générale sur l'administration municipale. Cette requête avait été rédigée à la *Patrie,* ce qui ne pouvait plaire à la *Presse.* Le gouvernement provincial crut enterrer l'affaire en consultant la Cour d'Appel :

Pouvons-nous ordonner une pareille enquête ? A l'unanimité, la Cour reconnut le pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Le procureur général ordonna l'enquête, ouverte le 19 avril par le juge Cannon. Le Comité des citoyens se fit représenter par trois forts avocats : N.-K. Laflamme, J.-L. Perron et Eugène Lafleur. Laflamme était l'avocat d'assises aux gestes pathétiques et aux sympathies nationalistes qui avait défendu Asselin poursuivi par Jean Prévost. Cependant il avait débuté au bureau de J.-N. Greenshields, où se traitaient tant de grosses affaires. Perron, avocat de la Compagnie des tramways, et formé à l'école de Préfontaine, suivait de près les questions municipales. Enfin Lafleur, maître incontesté, plaidait peu pour des clients directs, mais plutôt dans les causes difficiles apportées par ses confrères.

Pour faire coup double, une instance était introduite contre les sept échevins composant la Commission des finances de Montréal, accusés d'avoir illégalement payé les frais de voyage en Europe du maire Payette. Le rédacteur en chef de la *Presse,* Jules Helbronner, avait préparé la cause en secret. Cela se sut. La *Presse* n'admit pas que son rédacteur en chef fît le jeu de sa rivale, et, malgré ses états de services, Helbronner fut pratiquement congédié. Il entra tout de suite à la *Patrie.* Des échevins voulurent, à titre de représailles, casser aux gages Louvigny de Montigny, gendre d'Helbronner et rédacteur de la *Gazette municipale.* De Montigny résista, trouva des défenseurs. Sur ces entrefaites, la Cour de Revision (juges Martineau, Monet et Bruneau) décréta la déchéance et la déqualification des sept échevins poursuivis. Voilà Montréal sans commission des finances, ses comptes et toutes ses transactions arrêtées. Dans cet imbroglio, les citoyens eux-mêmes prièrent la Législature de tirer la Ville d'embarras

en réhabilitant les sept échevins. Bourassa opposa une raison de principe : le respect des décisions judiciaires. L'appel des échevins condamnés, en suspendant l'exécution du jugement, tira tout le monde d'affaire.

*

* *

On avait rudement discuté. Malgré la résistance de Thomas Chapais, le Conseil législatif transforma, mutila le bill de Lavergne sur l'emploi de la langue française, au point de le rendre inopérant. La Chambre dut renoncer à ratifier le bill dénaturé. Les compagnies de transport ferroviaire et maritime ne cachèrent pas leur satisfaction. Mais Lavergne se promit de revenir à la charge à la session suivante. Le 29 mai 1909 fut prorogée la session la plus longue depuis 1879. On avait rudement combattu. Bourassa, Lavergne et Prévost avaient asséné des crochets du droit, des directs du gauche. Mais Gouin avait bien encaissé, et même rendu coup pour coup. Sans égaler la puissance oratoire de Bourassa, il s'était montré digne de cet adversaire redoutable. Contraint à l'effort continuel, il avait gagné en tenue, en vigueur, en éloquence même. L'opposition de Bourassa révélait Gouin aux autres et à lui-même. A la dernière séance, le premier ministre eut l'habileté suprême d'adresser des compliments non seulement à Tellier, mais à Bourassa, sur leur talent, leur aptitude à conduire des débats. Il se donnait ainsi une élégance de vainqueur.

La *Patrie,* qui avait, quelques jours plus tôt, directement blâmé le geste d'Asselin, voulut prouver son indépendance en appréciant le travail de la session d'une manière impartiale :

« De l'aveu de tous, la session a été l'une des plus remarquables et des plus animées que nous ayons vues depuis longtemps. Jusqu'aux derniers jours, elle a captivé l'attention de toute la province, parfois par des moyens un peu bruyants peut-être, mais cette agitation a été, en somme, bienfaisante, et son moindre résultat n'aura pas été d'avoir enfin réveillé l'électorat à un plus grand souci de la chose publique. Les gens les plus apathiques et les plus indifférents ont maintenant appris à se passionner autour des actes de notre législature...

« M. Bourassa, qui était pour ainsi dire le point de mire de toute la Législature, a vu grandir sa réputation d'orateur. Personne n'a montré un souci plus consciencieux de l'intérêt public ou privé, et, au prix d'une somme de travail vraiment extraordinaire, il a suivi presque ligne par ligne toute la législation.

« M. Lavergne, dont le talent s'affirme tous les jours, a montré qu'il était aussi une acquisition précieuse pour notre Législature.

« Enfin, l'hon. M. Prévost, que les circonstances ont jeté dans l'opposition, a fourni lui aussi un travail de géant. Indépendamment des motifs qu'on lui prête en certains quartiers, et que nous ne croyons qu'honorables, quant à nous, sa critique de l'administration des terres a produit sur toute la population une impression profonde, parce qu'elle était appuyée sur des faits sérieux ; et il est impossible qu'elle ne produise pas des résultats.

« D'un autre côté, nous avons plaisir à reconnaître que le gouvernement s'est vaillamment défendu. La vigueur de l'attaque lui a fait trouver des forces nouvelles. Sir Lomer Gouin, en particulier, a prouvé mieux que jamais qu'il est un homme d'Etat habile à éluder les difficultés, fécond en ressources, capable même d'éloquence et prompt à la riposte... »

Il apparaissait bien à tous que Gouin, secondé par Taschereau, avait opposé à des assauts formidables une défensive victorieuse. Les libéraux enthousiastes lui offrirent un banquet mémorable au Club de Réforme, le 1er juin. Gouin y fit des déclarations très importantes et très indépendantes.

Il annonça d'abord une nouvelle politique forestière. L'industrie de la pulpe entraînait une exploitation forestière intensive. Les concessions de « limites » étaient de plus en plus recherchées et disputées. La forêt québécoise retentissait, tout l'hiver, de coups de hache et de blasphèmes. La profonde forêt frissonnante se transforme en papier-journal, véhicule de nouvelles, semoir de menues ou de grosses bourdes. La civilisation l'exige, paraît-il. Mais le plus souvent, le bois abattu était expédié tel quel aux Etats-Unis, où s'opérait la transformation en pâte et en papier. Le profit industriel de cette transformation échappait à la province. Plus encore : les usines canadiennes ne pouvaient concurrencer leurs rivales américaines, utilisant du bois canadien et protégées par un droit de douane. Elles préféraient lutter, à armes égales, contre de nouvelles concurrentes canadiennes. Le conseiller législatif Némèse Garneau, président de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, inspira la décision du premier ministre. Le gouvernement provincial interdirait désormais l'exportation du bois de pulpe, afin d'obliger les industries américaines à transformer ce bois sur place, à fonder des usines dans la province de Québec. Enfin, pour la surveillance des coupes, Gouin plaçait à la tête du service forestier un bon spécialiste, Gustave Piché, ancien employé de la Belgo Canadian Pulp et l'un des trois boursiers envoyés en Europe quatre ans plus tôt. Gustave Piché présiderait à la réorganisation du service et au perfectionnement du régime forestier. Il recommandait la création d'une école forestière.

L'opposition avait presque imposé ces réformes. Elle avait longtemps réclamé l'embargo sur le bois de pulpe, importante mesure déjà prise par le cabinet ontarien. Leblanc, surtout, y avait mis une véritable obstination. Gouin se garda bien de toute allusion à ces priorités. Mais la juridiction du gouvernement

provincial, en pareille matière, n'atteignait que les terres de la Couronne. Seul le fédéral pouvait promulguer une interdiction totale. Gouin avait décidé de forcer la main au fédéral. Et en même temps il insistait auprès du cabinet d'Ottawa pour faire augmenter le nombre des juges à Montréal. Il y mettait une vigueur et une indépendance peu goûtées par Laurier. Gouin voulait arracher au gouvernement fédéral la prérogative de nommer les juges, payés par la province. Il renouvela ce souhait, publiquement, au banquet du 1er juin.

Rodolphe Lemieux, ami de Lomer Gouin, et personnellement favorable à la nomination de nouveaux juges, représenta le gouvernement fédéral à ce banquet. La solidarité ministérielle obligeait Lemieux à opposer la doctrine fédérale à la doctrine provinciale. Il le fit avec diplomatie, en exprimant l'espoir qu'une rencontre des deux premiers ministres aboutirait à une solution équitable.

Gouin avait parlé de grandes questions administratives. Taschereau parla, au banquet Gouin, de la politique provinciale. Il dénonça l'alliance tacite — inquiétante pour les libéraux — entre le groupe nationaliste et *L'Action Sociale*. Il nous faut la paix religieuse, dit-il. « Plaise au Ciel que la funeste école de *L'Etendard* ne sorte pas de son tombeau. Mais si cette calamité doit fondre sur la province, le parti libéral est prêt pour l'attaque. »

Le danger n'était pas illusoire. Entre certains groupes libéraux et certains groupes cléricaux flottaient toujours des relents de poudre. Les Jésuites passaient, en bloc, pour nationalistes. Le public simplifie peut-être en attribuant à cette entité « les Jésuites » une parfaite unanimité d'opinion. Tous les Jésuites n'ont pas le même caractère, ni les mêmes préférences. Il existe bien, cependant, un esprit de

corps, une tendance dominante, à un moment donné, dans un ordre ou une congrégation, et la simplification du public n'est pas totalement injustifiée. Le Collège Sainte-Marie a préparé des cadres à tous les domaines de la vie publique et à tous les groupements politiques du Canada français, mais particulièrement au nationalisme. Le Cercle Loyola de l'A.C.J.C. à Québec obtint une conférence de Bourassa, au lendemain de la session. Les Jésuites prêtèrent volontiers leur salle, et applaudirent Bourassa, exhortant les jeunes gens à remplir leurs devoirs civiques et patriotiques. Les discours de Bourassa aux jeunes hommes abondaient en hautes leçons, éperonnaient les âmes. Mais la *Vigie* d'Ulric Barthe s'indigna : Des religieux offrent en modèle à leurs élèves le chef nationaliste, responsable de tant d'injures, de calomnies, de brutalités. Les Jésuites prennent-ils sous leur protection M. Bourassa, l'ennemi de sir Lomer Gouin ? Ont-ils oublié les bienfaits de Mercier ?... La *Vigie* était une petite feuille de francs-tireurs, mais la grande presse libérale reproduisit cet article. Mgr Paul-Eugène Roy fortifia son désir d'enlever la direction de l'A.C.J.C. québécoise aux Jésuites. Mais Mgr Bruchési jugeait aussi sévèrement *L'Action Sociale,* organe de l'archevêché de Québec, qui s'apitoyait, à l'égal du *Nationaliste* et de *L'Événement,* sur le sort d'Asselin prisonnier. A Rome, Mgr L.-A. Paquet exposait au Saint-Siège les travaux préliminaires du premier concile plénier canadien.

III

L'ALLIANCE BOURASSA-LAVERGNE-TELLIER-PRÉVOST

La question de la marine — Attitude de Laurier — Les nationalistes et L'Action Sociale *mènent de front la lutte contre le gouvernement Gouin et contre le projet fédéral de marine — La « réforme » municipale à Montréal — Echec indirect de Bourassa dans Saint-Jacques — Sir Louis-Amable Jetté, juge en chef.*

En Angleterre, lord Fisher, premier lord de l'Amirauté, avait lancé la politique des dreadnoughts : substitution des grosses unités de combat à la multitude des petits navires. Mais voilà que von Tirpitz, placé à la tête de la marine allemande, engage à son tour son pays dans la construction des grosses unités. Emoi de l'Amirauté : dans dix ans, dans cinq ans, dans deux ans, la flotte allemande sera égale, sinon supérieure à la flotte anglaise. Or le Conseil de l'Amirauté orientait la politique étrangère et la politique coloniale de l'Angleterre. Le 16 mars 1909, au cours du débat sur les crédits de la marine, lord Fisher donna l'impression que l'égalité redoutable était déjà réalisée. Des journaux inspirés dramatisèrent, parlèrent d'espions allemands à l'œuvre, de fusils Mauser cachés dans les caves de Londres. Une grande revue décrivit, par anticipation, l'invasion de l'Angleterre

par les troupes allemandes. C'était, bien entendu, de la propagande. L'Angleterre se savait encore la plus forte, et refusait obstinément d'étendre à la guerre maritime le principe du respect de la propriété privée, admis par toutes les nations civilisées pour la guerre terrestre. Elle ne renoncerait pas aux occasions que sa force lui donnait d'atteindre ainsi le commerce et le moral de l'ennemi. En même temps, elle recherchait une participation de ses colonies à sa défense navale. Elle invoquait la liberté des mers, ce qui voulait dire la domination des mers par la flotte britannique. Lord Grey, gouverneur général, cherchait à forcer la main au gouvernement Laurier. Les journaux ontariens volaient à la défense de l'Angleterre. Une nouvelle explosion d'impérialisme secouait l'Ontario. Au contraire, l'opinion canadienne-française craignait une réédition de l'affaire du Transvaal. Les tories voulaient offrir des dreadnoughts à la mère-patrie. Les nationalistes ne voulaient donner à l'Angleterre ni un bateau, ni un homme, ni un sou. Le *Nationaliste* menait de front les attaques contre le gouvernement de Québec et la campagne contre l'impérialisme.

Les libéraux mêmes de Québec ne voulaient pas de militarisme, pas de défense navale, pas de participation à la défense anglaise. Au pouvoir depuis treize ans, les chefs libéraux avaient évolué, mais le souvenir de Papineau vivait encore, dans la troupe. Le *Courrier de Montmagny,* organe du sénateur Choquette, cria gare à Laurier : « Arrière l'impérialisme et les impérialistes ! » Le *Soleil* du 26 mars 1909 se moqua du croquemitaine allemand, avec lequel les impérialistes de tout poil tentaient d'affoler l'opinion. Mais le *Soleil* reçut un avertissement d'Ottawa, et, le lendemain même, il rectifia le tir :

« *Si vraiment la position de la Grande-Bretagne est telle que, pour défendre sa suprématie maritime, qui*

est la garantie même de l'existence de l'Empire britannique, il lui faut de toute nécessité escompter l'aide et la coopération des colonies de l'Empire, nul au Canada ne songera à refuser cette aide et cette coopération...

« Nous sommes de ceux qui persistent à croire que le meilleur moyen de servir la cause de l'Empire britannique est, pour le Canada, de travailler à se développer et à se grandir, à devenir une nation riche et puissante ; mais d'autre part nous reconnaissons qu'il est dans la vie d'un peuple des circonstances indépendantes de sa volonté, auxquelles il se doit de faire face ; et si vraiment la situation de la Grande-Bretagne est aussi critique qu'on se plaît à nous le faire voir, nous ne voyons point comment nous soustraire à la fatalité...

« Il n'en reste pas moins vrai que l'heure est grave pour le Canada, et que nous allons être amenés à entrer, malgré nous, dans un tourbillon sur lequel nous ne pourrons jamais exercer qu'un contrôle bien illusoire. »

Laurier adopta naturellement un compromis. Il fit connaître sa politique à la séance du 29 mars, aux Communes. Et la politique de Laurier était celle-ci :

Remplir toutes les obligations, consentir tous les sacrifices nécessaires pour maintenir le rang du Canada dans l'Empire et celui de l'Empire dans le monde.

Mais concilier ces devoirs et ces intentions avec le développement de nos ressources et le souci de notre autonomie.

Défendons l'Empire sans abdiquer notre autonomie.

Nous créerons une marine canadienne, apte à défendre nos côtes — et qui, au besoin, renforcera la flotte anglaise dans les mers lointaines.

Laurier se mit d'accord avec Borden, et les Communes — où ne siégeaient plus de nationalistes —

votèrent à l'unanimité la création d'une marine canadienne « qui coopérerait avec la marine impériale, se tiendrait en relations intimes avec elle d'après les suggestions faites par l'Amirauté au cours de la dernière conférence impériale, et qui tiendrait compte que la suprématie navale de l'Angleterre est essentielle à la sécurité du commerce, à la sûreté de l'Empire et à la paix de l'univers... »

Le *Soleil*, en approuvant la décision de Laurier, selon son métier de journal officieux, ne put s'empêcher d'exprimer encore les appréhensions de la province :

« *De cette façon, nous restons maîtres de notre action, et affirmons une fois de plus nos droits de colonie autonome.*

« *Tout cela est sage, judicieux, logique, patriote.*

« *Il n'en reste pas moins vrai que nous voici amenés, par la force même des événements, à entrer dans la politique des armements.*

« *Assurément les débuts en seront fort modestes et limités aux besoins de la seule défense de nos côtes ; mais il n'en reste pas moins vrai que nous avons mis le doigt dans l'engrenage, et que nul ne peut prévoir jusqu'où nous pourrons être entraînés...* »

La *Presse* donna la même note, approuvant les décisions du cabinet Laurier et attaquant les impérialistes, les « jingoes » — qui étaient, d'après elle, les chefs conservateurs Dennison, Sam Hughes, Foster, etc. Mais *L'Action Sociale* redoutait davantage encore l'impérialisme secret du cabinet libéral. Et dans le *Nationaliste*, Jules Fournier ne voyait, parmi les gouvernants, que des « vendus à l'Angleterre ». Le *Nationaliste* poursuivait sa campagne contre l'immigration — essentiellement britannique. Il conseillait au peuple « d'accueillir les troupes d'immigrants déversés sur nos rives par des concerts significatifs, dont l'écho traversera nos frontières ». Tous

les adversaires de l'impérialisme se tournèrent vers Bourassa. Goldwin Smith renoua la correspondance commencée lors de la guerre du Transvaal et interrompue lors du bill d'Autonomie. Repartez en campagne, écrivait-il à Bourassa. Et certes Bourassa, au récit de la grande séance du 29 mars, éprouva quelques regrets ; mais il était en pleine lutte, à la Législative, contre Gouin, Taschereau, Langlois et la majorité libérale.

Un congrès des journalistes de l'Empire se réunit à Londres, au mois de juin. Godfroy Langlois, directeur du *Canada,* s'y fit applaudir en affirmant le loyalisme des Canadiens français. En toute occasion, dit Langlois, le Canada s'unira pour défendre la cause commune. Et cette intervention de Godfroy Langlois illustre bien l'évolution des partis, au Canada français. Autrefois, les conservateurs cléricaux, détenteurs du pouvoir, prêchaient le loyalisme, tandis que les rouges, les radicaux disciples de Papineau, souhaitaient la rupture du lien colonial. En 1909, après douze ans de régime libéral, un conservateur clérical tel que Philippe Landry côtoie le nationalisme, tandis que le radical Godfroy Langlois prêche l'ultraloyalisme. Mais il y avait plus zélé encore, au congrès, en la personne de Hugh Graham, propriétaire du *Star* et président de la section canadienne. Ou plutôt de sir Hugh Graham, créé chevalier par Edouard VII, en 1908, pour ses riches contributions aux œuvres philantropiques. Ce grand manitou conservateur n'eût pas été « siré » sans un avis favorable du gouvernement Laurier. Mais, ce stade franchi, Hugh Graham préparait l'avenir. Pour devenir lord, comme Donald Smith, il eût bien fourni à l'Angleterre dix bateaux et cent mille soldats. Il donna le ton en envoyant ou en inspirant à son journal un grand article publié le 19 juin, sur deux colonnes, et qui condamnait la politique — insuffisante — de

Laurier. Les navires que nous construirons, écrivait le *Star,* seront des jouets d'enfants. Le seul moyen d'aider l'Angleterre à conserver sa suprématie navale est de lui offrir, à l'exemple de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'argent nécessaire à la construction de puissants cuirassés.

Sir Hugh Graham avait transmis un mot d'ordre. Les Anglais conservaient, à l'égard des aptitudes militaires et à plus forte raison des aptitudes navales des « coloniaux » le dédain jadis exprimé par lord Dundonald. La future marine canadienne leur inspirait une confiance médiocre. Un croiseur canadien, monté par des coloniaux, ne vaut pas un rafiot britannique, manœuvré par nos mousses ! Que le Canada paie la construction de bons dreadnoughts, sortis des chantiers britanniques et commandés par des amiraux britanniques ! Les tories canadiens comprirent le mot d'ordre, l'adoptèrent docilement et redoublèrent d'ardeur. La province de Québec réagit. Au début de juillet 1909, Louis-Philippe Brodeur, ministre de la Marine, sir Frederick Borden, ministre de la Milice, et George-P. Graham, ministre des Chemins de fer, s'embarquèrent à leur tour pour Londres. Ils allaient participer à la « Conférence pour la défense de l'Empire britannique ». La presse torie de l'Ontario et le *Star* de Montréal les engagèrent à revenir sur la décision prise, à offrir des dreadnoughts à l'Angleterre. Le *Globe,* journal officieux de Toronto, la *Presse,* le *Canada* et le *Soleil,* journaux officieux de Montréal et de Québec, engagèrent les trois ministres à maintenir le point de vue canadien adopté par Laurier. Enfin *L'Evénement, L'Action Sociale* et les nationalistes les engagèrent à ne rien donner du tout. Comme en dix circonstances précédentes, Laurier espérait bien rallier la masse modérée — entre les extrémistes tories et les extrémistes nationalistes — à sa solution moyenne.

La conciliation : toute sa politique tournait autour de ce gond bien huilé. Mais la question impérialiste était posée de nouveau. Les nationalistes — et *L'Action Sociale* — partagèrent leur vigilance — et leur ardeur guerroyante — entre Ottawa et Québec.

*

* *

L'Action Sociale, s'inquiétait beaucoup d'Asselin prisonnier. Le *Soleil* répondit qu'Asselin, traité aux petits oignons, dodiché, bien nourri, se montrait même de bonne humeur, ce qui lui arrivait rarement dans sa vie. Asselin sortit de prison, et ses camarades montréalais le fêtèrent chez un ancien président de l'A.C.J.C., R.-A. Benoît — qui deviendra secrétaire de Taschereau et épousera une de ses nièces ! Mais Jules Fournier fut traduit en Cour Supérieure pour un article du *Nationaliste* intitulé « La prostitution de la magistrature ». Le 12 juin, sir François Langelier condamna Jules Fournier, défendu par N.-K. Laflamme et J.-A. Désy, à trois mois de prison pour outrages à la magistrature.

Les nationalistes, les conservateurs et *L'Action Sociale* protestèrent. Ils invoquèrent la solidarité professionnelle, et réussirent à entraîner des confrères. Les journalistes défendirent les privilèges de leur profession. Les plus modérés demandèrent le renvoi des délits de presse au jury ; les autres prétendaient tout écrire impunément. Le *Nationaliste* glorifia Jules Fournier, champion de la liberté de la presse, martyr de la pensée. Fournier resta quinze jours en prison, où le sénateur Landry vint le voir. Il sortit en triomphe, acclamé par les étudiants de Laval.

Les étudiants acclamaient à la fois l'adversaire du gouvernement provincial et l'adversaire du projet

fédéral de marine. Non seulement l'agitation nationaliste se prolongeait ainsi, mais les divers groupes de l'opposition maintenaient et fortifiaient l'alliance conclue pendant la session provinciale. Ils répliquèrent au banquet Gouin du 1er juin par un banquet Tellier, à Joliette, le 1er juillet.

Celui-là aussi fut un banquet mémorable. Beaucoup moins combatif que son prédécesseur Leblanc et que ses alliés Bourassa, Lavergne et Prévost, Mathias Tellier imposait le respect par sa compétence, sa tenue, son intégrité. On l'estimait à la ville, au barreau, à l'Assemblée. Le gouvernement libéral lui avait rendu hommage en le nommant au Conseil de l'Instruction publique. Les notables de Joliette, conservateurs et libéraux, le priaient d'accepter une élection à la mairie, malgré ses autres occupations, afin d'inspirer la confiance nécessaire au renouvellement d'un emprunt municipal. Les prêtres de la région, devant recourir à un avocat, n'auraient pas eu l'idée d'aller ailleurs que chez M. Tellier. Les habitants mêmes frappaient ce dicton : « Les avocats, c'est tous des menteurs, sauf M. Tellier. » Et le Séminaire s'empressa d'offrir son réfectoire, pour le banquet du 1er juillet.

Ainsi justifié par l'estime universelle, le banquet Tellier servit surtout un dessein politique. Il réunit les conservateurs, les nationalistes et Jean Prévost. La ville de Joliette s'emplit d'étrangers. Neuf cents convives se serrèrent dans la salle du collège, et l'on refusa du monde. Beaucoup de jeunes ; fouettée par les nationalistes, l'opposition avait repris confiance et retrouvé son élan. Il y avait là les vétérans conservateurs : Taillon, Louis Beaubien, Landry, Tom-Chase Casgrain, Louis-Philippe Pelletier, Monk, Chapais, Leblanc ; les moins anciens comme Tellier, Bruno Nantel ; les jeunes : Patenaude, Cousineau, Albert Sévigny, Aégidius Fauteux, fraternellement

mêlés aux nationalistes Lavergne, Asselin, Joseph Rainville, Ernest Guimont. Plusieurs grands chefs parlèrent ; mais surtout Bourassa et Prévost indiquèrent nettement la solidarité de l'opposition. Je perds d'anciens amis, dit Prévost (il perdait même le soutien de *L'Avenir du Nord*, rédigé par son cousin Jules-Edouard Prévost), mais la loyauté et la sincérité de mes nouveaux compagnons de lutte compensent largement cette perte. Et il conclut :

« *Je suis libéral et reste libéral, mais je déclare que ceux qui sont à la tête de la province foulent aux pieds les principes du parti, et que, pour y remédier, nous devons former une coalition du peuple.* »

Bourassa insista sur le désintéressement des coalisés, qui ne cherchent pas les jouissances du pouvoir, mais le triomphe d'un idéal : « Le jour où je verrai cet idéal triompher, quels que soient les hommes qui arriveront, ce jour-là, ma carrière sera terminée. » Olivar Asselin et Jean Prévost, mortels ennemis d'antan, se promenèrent ensemble sous la rangée de peupliers qui borde la rivière l'Assomption.

Le *Soleil* et le *Canada* refusèrent à Jean Prévost le droit de s'appeler encore libéral. Ils le refusèrent d'autant plus à Lavergne — assis, quinze jours plus tôt, dans un banquet Borden à Québec, entre Louis-Philippe Pelletier et Philippe Landry ! Le *Soleil* avertit les électeurs de Montmagny : Votre député, jadis élu comme libéral, a définitivement opté pour le parti bleu.

Lavergne et ses amis se sentaient assez de vent dans les voiles pour rire de ces menaces. Ils multipliaient les manifestations de sympathie à Fournier, promené dans la province comme un héros. La plus importante de ces manifestations fut l'assemblée de Coteau-Landing (comté de Soulanges), le 25 juillet.

Elle était expressément convoquée pour discuter le procès du directeur du *Nationaliste* — qui restait l'organe de Bourassa, car on peinait à réunir les fonds nécessaires au lancement d'un quotidien.

En vérité, Bourassa n'avait pas dépouillé les principes libéraux. A Coteau-Landing, il revendiqua la liberté de la presse et demanda le jugement des délits de presse par le jury. Il rappela qu'en 1884, lors d'une cause analogue au Nouveau-Brunswick, les libéraux avaient protesté contre la condamnation... alors infligée à l'un d'eux. A propos de Fournier, le petit-fils de Papineau évoqua la prison des patriotes de 37. Il accusa le juge François Langelier d'abus d'autorité, de recours à des procédures « dignes tout au plus des sauvages ». Et il se dressa, comme jadis Papineau, pour tonner avec la même grandiloquence :

« *Allons-nous revenir aux jours lointains de 1837, où les juges, nommés par un gouverneur qui les payait, n'étaient que des créatures serviles de l'Exécutif ?* »

La voix même de Papineau déchaîné contre le gouverneur, l'Exécutif, les juges...

Les organisateurs refusèrent la parole au député de Soulanges, J.-Octave Mousseau, qui voulait présenter la contradiction. Ce n'est pas une assemblée politique, dirent Bourassa et ses amis, c'est une manifestation de sympathie au directeur du *Nationaliste*. Mousseau comptait des partisans — des électeurs — dans la foule. Il s'installa sur la galerie d'une maison voisine pour les haranguer. Mousseau s'empêtrait parfois dans des phrases interminables, d'où son surnom de « superlificoquentieux », handicap assez gênant dans une joute avec les jeunes et irrespectueux nationalistes. Mais il se sentait chez lui, ce qui confère de l'assurance. Il railla les nationalistes « ballons gonflés de vent », qui s'étaient prudemment abstenus, après des discours si violents, de proposer des

résolutions de censure à l'adresse des juges. D'ailleurs, dit-il, les nationalistes sont un groupe hybride d'ambitieux, en marge des seuls partis concevables : « Ainsi, dans cette assemblée, je vois des conservateurs et des libéraux. Mais où sont les nationalistes ? Qu'ils lèvent la main ! » Quelques personnes ayant levé la main, un loustic dit : « Il y a trois hommes et deux créatures. » — « C'est bien ce que je pensais, reprit Mousseau ; il y a quatre nationalistes venus de Montréal. » A leur tour, les amis de Fournier voulurent troubler la contre-manifestation de Mousseau. Ils donnèrent la parole à leur camarade Albert Sévigny, jeune, beau et brillant avocat conservateur, très voisin du nationalisme. Mais dans un tapage infernal l'assemblée se dispersa.

La période des vacances elle-même fut agitée. Armand Lavergne imprimait toujours à ses campagnes un cachet cocardier. Pour bien montrer qu'il refusait le service militaire à la Grande-Bretagne, mais non pas au Canada, il s'engagea dans la milice. Laurier écrivit à Mme Armand Lavergne : « J'ai été très édifié d'apprendre qu'Armand est devenu l'un des défenseurs attitrés de la patrie. J'espère qu'il ne sera pas appelé à verser son sang pour elle, et je compte que sous l'uniforme il apprendra cette chose qui s'appelle la discipline [1]. »

L'ardeur nationaliste déteignait sur les jeunes gens de l'A.C.J.C. A Montréal, quelques-uns de ces jeunes gens rêvaient de partir en guerre contre la Loge L'Emancipation — secrète, il est vrai, mais déjà dénoncée, l'année précédente, par les *Cloches de Saint-Boniface,* organe de Mgr Langevin. Ils troublèrent quelques séances du Cercle Alpha-Oméga. Les filiales de L'Emancipation n'en restaient pas

1. *Archives privées de Mme Armand Lavergne.*

moins agressives. Le journaliste Gustave Comte entreprit la publication d'un hebdomadaire, la *Semaine*, essentiellement consacré à réclamer la réforme scolaire. Le premier numéro parut le 3 juillet. Il contenait un article intitulé « L'enseignement et les droits de l'Etat », par Philippe Leber. L'auteur préconisait la réforme intégrale, c'est-à-dire : l'école gratuite et obligatoire ; l'uniformité des manuels ; l'obligation du diplôme pour les religieux ; la création d'un ministère de l'Instruction publique. On imagine les réactions ! Philippe Leber maintint son point de vue, dans les numéros du 10, du 17 et du 24 juillet. Philippe Leber, fine plume, n'était autre que Germain Beaulieu, président de l'Ecole Littéraire de Montréal et secrétaire général de la Société des Artisans canadiens-français. Mgr Bruchési manda Gustave Comte à l'archevêché, puis interdit la *Semaine*, par circulaire lue dans les églises. La *Semaine* disparut et Beaulieu perdit son emploi.

Bataille sur tous les fronts ! *L'Action Sociale* avait fort malmené la *Semaine*. Le *Nationaliste* attaquait sans répit les ministres provinciaux. *L'Action Sociale* et le *Nationaliste* combattaient d'un même cœur l'impérialisme. A Londres, les trois ministres canadiens cherchaient toujours la difficile conciliation entre le dévouement absolu à l'Angleterre et les aspirations à l'indépendance. Toronto voulait surtout le dévouement, et Québec l'indépendance. La presse ontarienne attribuait la timidité de Laurier à la crainte de Bourassa. Elle redemandait : « Les Français de Québec vont-ils dominer le Canada ? » De l'autre côté, les nationalistes, et même la *Patrie* (24 juillet), voulaient débarrasser le pays des gouverneurs anglais, et souhaitaient que le successeur de lord Grey fût un canadien. Autour de la succession de Mgr Duhamel, mort en juin, se poursuivait, entre Irlandais et Canadiens français, une dispute à la fois

nationale et religieuse. Dans cette atmosphère de combat, les incidents se multiplièrent. Un correspondant du *Chronicle* de Québec (11 août 1909) s'indigna du drapeau tricolore arboré par des Canadiens français sur leur yacht :

« *Si le pavillon rouge est assez bon pour des millions de sujets britanniques sur toute la terre et sur toutes les mers, il devrait être assez bon pour les quelques milliers de Canadiens d'extraction française, éparpillés dans l'est du Canada.* »

Le *Soleil* releva immédiatement cet entrefilet :

« *Habitués depuis l'enfance à considérer les trois couleurs comme un héritage peut-être sentimental, mais religieusement conservé, de l'ancienne mère-patrie, nous ne renoncerons pas à ce privilège pour plaire à des fanatiques quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent.*

« *Le nombre des imbéciles en ce monde est légion ; ce spasme du* Chronicle *ne nous surprend pas ; nous en avons vu bien d'autres. Mais la patience a des bornes. Nous ne sommes pas « quelques milliers de Canadiens français », nous sommes des millions, maîtres de notre province de Québec, sujets loyaux de la Couronne, mais hostiles à toute ingérence de zélés fanatiques que leur ardeur entraîne à toucher à nos traditions, notre religion et nos droits.*

« *Que ceci, nous l'espérons, soit le dernier épisode d'une campagne qui a déjà trop duré.* »

*

* *

Plus encore que tous les organes d'opposition, le *Nationaliste* était toujours contre — contre quelque chose et surtout contre quelqu'un. Armand Lavergne y signait, du pseudonyme de Montjorge, des attaques contre Turgeon, contre Allard et contre Gouin. Le *Nationaliste* attaquait aussi Devlin, l'ancien ami de Bourassa. Il lui reprochait de priver de chemins

le nord du comté de Labelle, pour punir les habitants de leur vote aux dernières élections.

Gouin continuait de se défendre avec vigueur et habileté. Plusieurs chambres de commerce applaudirent à l'embargo sur l'exportation du bois de pulpe. Némèse Garneau, président de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, dit que le premier ministre gagnerait ainsi « son plus beau titre à la reconnaissance de ses concitoyens ». Mais les Etats-Unis menacèrent d'augmenter, en représailles, les droits d'importation sur la pulpe manufacturée au Canada. L'alerte fut vive. La nouvelle mesure, acceptée sinon proposée par l'industrie canadienne, aboutirait-elle à sa ruine ? La presse rassura les Canadiens avec cet argument : D'ici quinze ou vingt ans, les Américains auront épuisé leurs forêts d'épinettes. Il faudra bien qu'ils achètent notre pulpe, manufacturée ou non, avec ou sans taxe à l'importation. Gouin déclara qu'il poursuivrait sa politique forestière, sans souci des menaces de Washington. L'opinion et la presse, du *Star* à la *Patrie,* l'appuyèrent. L'opposition avait trop longtemps réclamé l'embargo pour ne pas soutenir cette mesure. Lomer Gouin gagnait des parties difficiles.

Et le jeu était serré, sur les deux terrains, provincial et fédéral, où les deux équipes restaient solidaires, les bleus des bleus et les rouges des rouges. On devait tenir, à peu d'intervalle, une élection fédérale dans le comté de Montcalm (pour remplacer F.-O. Dugas nommé juge) et trois élections provinciales, dans le comté de Chambly, dans la division Saint-Sauveur de Québec et dans la division Saint-Jacques de Montréal. L'élection de Saint-Jacques, tenue pour remplacer Bourassa, s'annonçait mouvementée. La bataille entre les ministériels et l'opposition se compliquerait de querelles municipales aiguës.

L'enquête du juge Cannon projetait des lueurs révélatrices sur le bourbier municipal. Et l'on préparait le referendum, fixé au 20 septembre. Le Comité des citoyens menait une propagande active pour la création du « bureau de contrôle », qui dépouillerait partiellement les échevins de leur autorité. La Banque de Montréal appuyait ce projet, dans l'espoir d'exercer une surveillance indirecte sur les finances de la ville, sa débitrice. Vincent Meredith, gérant général adjoint de la Banque, tint sa promesse en fournissant les premiers fonds. Le Comité des citoyens ouvrit un bureau rue Saint-François-Xavier et sollicita, par téléphone, la souscription des hommes d'affaires. Les financiers de la rue Saint-Jacques, leurs alliés les industriels et les associations d'hommes d'affaires participèrent à la campagne. George Washington Stephens, président de la Canadian Rubber Company, ouvrit les portes de l'usine aux propagandistes du Comité des citoyens. D'autres grands patrons l'imitèrent. Victor Morin, membre influent de l'Association Saint-Jean-Baptiste, entraînait la sympathie, presque le concours de cette société. Le 10 septembre, une assemblée du Comité des citoyens réunit sur la scène du Monument National : Hormisdas Laporte, Raoul Dandurand, Rodolphe Lemieux... et Henri Bourassa. Au sujet de la malpropreté des rues, Lemieux cita ce mot d'un globe-trotter : « Après Pékin, c'est Montréal qui tient la palme. »

La *Patrie* se trouvait naturellement du côté de la « réforme ». La *Presse* se jeta dans le même camp, avec assez de zèle pour éclipser sa rivale. Le succès était dès lors assuré. Le 20 septembre, sur 62,000 électeurs inscrits, 21,000 seulement se dérangèrent pour voter ; 18,500 se prononcèrent pour la création du « bureau de contrôle ».

Le rapprochement de Bourassa et des libéraux Lemieux et Dandurand ne s'étendit pas aux domaines provincial et fédéral. Dans le comté de Montcalm, deux libéraux s'affrontaient : un candidat officiel et un candidat indiscipliné. Celui-ci, le pittoresque D.-A. Lafortune, appuyé par les conservateurs et les nationalistes, l'emporta, le 26 septembre. Petit échec ; mais l'opposition coalisée, dans la province, se fortifiait visiblement.

La coalition se resserra dans une assemblée convoquée par Bourassa, le 20 octobre, à Saint-Hyacinthe. On vit Bourassa, Lavergne, Prévost et Tellier sur la même estrade. Faut-il décrire l'intérêt soulevé par cette assemblée, qui réunit cinq mille personnes sous la présidence de l'industriel J.-A. Casavant ? Les libéraux répandirent des circulaires reproduisant les paroles violentes jadis échangées entre Bourassa et Prévost. Ce dernier répliqua : « Je suis fier de servir dans l'armée qui comprend MM. Bourassa, Lavergne et Tellier. » Le chef officiel de l'opposition provinciale — Mathias Tellier — nia l'existence d'un pacte entre les nouveaux alliés, qui ne songeaient pas à se partager un butin, mais à sauver la province. Ce fut aussi le thème de Bourassa, qui commença son discours à la nuit tombante. Dans la pénombre, l'éloquence du petit-fils de Papineau roula en ondes passionnées sur la foule des têtes. Sans doute, dit Bourassa, l'histoire du pays relate des coalitions conclues dans un but d'intérêt personnel, pour prendre le pouvoir, mais celle-ci est bien différente :

« *Au-dessus de tout, il y a l'intérêt général de la province de Québec. Nous demandons, pour cette dernière, le droit de marcher du même front que les autres dans les rangs de la Confédération.* »

Les politiciens ordinaires prononçaient souvent des phrases de ce genre ; dites, clamées, criées par Bou-

rassa, elles prenaient un relief inouï, elles saisissaient, elles exaltaient. D'après le *Canada*, cependant, l'alliance Bourassa-Prévost jetait une lumière crue sur le tempérament politique du député de Saint-Hyacinthe : en s'alliant avec un homme qu'il vilipendait naguère, ce prétendu modèle du désintéressement et de la bonne foi se montre prêt à toutes les compromissions.

Les milieux politiques s'étaient demandé si Bourassa et Lavergne, à cette réunion de Saint-Hyacinthe, attaqueraient le projet de marine ; mais les orateurs laissèrent de côté les questions fédérales. C'est que trois élections locales se préparaient : dans la division Saint-Jacques de Montréal, dans le comté de Chambly et dans Saint-Sauveur de Québec.

Les libéraux étaient chez eux à Saint-Sauveur, quartier industriel de Québec, ancien fief de Parent, représenté au conseil municipal par Antonin Galipeault, le nouveau député provincial de Bellechasse. Mais une candidature ouvrière surgit, celle de Joseph-Alphonse Langlois, fondateur et membre actif de la Fraternité nationale des cordonniers-machinistes — l'une de ces trois « fraternités » québécoises qui possédaient un aumônier et côtoyaient le syndicalisme ouvertement confessionnel. Langlois était compétent, dévoué, populaire. Lavergne et le groupe nationaliste appuyèrent sa candidature, naturellement bien vue du clergé.

Chambly, privé de son député par la mort de Maurice Perrault, était aussi un comté libéral, mais « patriote ». Les nationalistes d'origine libérale et de tendances radicales (Asselin, Fournier) lancèrent la candidature de leur camarade Tancrède Marsil, fils d'un « lion du Nord », et lui-même un « patriote » doué d'une crinière léonine, d'une voix tonnante et d'une belle audace.

La grosse affaire était l'élection de Saint-Jacques, tenue pour remplacer Bourassa lui-même. Le Comité des citoyens, fort de son succès au referendum, intervint, et désigna un candidat : Clément Robillard, l'un des échevins qui n'étaient pas compromis. C'était un commerçant à l'aise, peu éloquent mais respecté, susceptible de mettre d'accord des candidats plus brillants qui se jalousaient entre eux. Et puis, la manœuvre était cette fois conduite hors de Bourassa, et dirigée contre son influence ; Dandurand, Gervais et Perron avaient patronné Robillard, esprit avancé, devant le Comité des citoyens. Mais les partisans de Bourassa leur rendirent la monnaie de cette pièce. L'adversaire de Robillard serait N.-K. Laflamme, le brillant avocat d'assises, défenseur d'Asselin et de Fournier, qui était aussi l'un des avocats du Comité des citoyens devant la Commission d'enquête. Laflamme se présenta comme « libéral indépendant » et fut, en réalité, un candidat nationaliste, patronné par Bourassa.

La triple campagne partit à fond de train. Saint-Sauveur était loin de Montréal, et le candidat « ouvrier » n'était pour les nationalistes qu'un allié d'occasion. Lavergne lui apporta l'appui du groupe, dont le gros effort s'accomplit dans les comtés de Saint-Jacques et de Chambly. On pouvait parler à Chambly le matin, à Montréal le soir, ou vice versa. Bourassa et son état-major : Joseph Rainville, Olivar Asselin, Jules Fournier, Napoléon Garceau, Emile Rioux, André Fauteux, Ernest Guimont ; Tellier et ses lieutenants : Philémon Cousineau, Esioff Patenaude, Arthur Sauvé ; enfin Jean Prévost, firent sans cesse la navette entre les deux comtés. Des étudiants acclamaient et accompagnaient Bourassa dans tous ses déplacements.

Les libéraux organisèrent vigoureusement la défensive. Trois ministres : Devlin, Décarie et Weir,

le sénateur Dandurand, le député Gervais — celui-ci très influent dans son propre comté de Saint-Jacques — se dépensèrent sans compter. L'avocat-poète Gonzalve Désaulniers, condisciple et ami de Gouin, accomplit un effort dont une place sur le Banc devait le récompenser à brève échéance (Laurier et Gouin convenaient d'augmenter le nombre des juges). Enfin trois jeunes avocats, Adrien Beaudry, Athanase David et Hector Laferté parurent à leurs côtés. Adrien Beaudry, appartenant lui-même à une bonne famille de Verchères, était le gendre d'un médecin connu et respecté, le Dr J.-M. Beausoleil, ancien professeur de l'Ecole Victoria. Athanase David, fils du sénateur L.-O. David, et Hector Laferté, fils du député de Drummond-Arthabaska, avaient grandi dans l'admiration de Laurier — comme Armand Lavergne — et lui restaient fidèles. Hetcor Laferté présidait l'Association de la Jeunesse libérale de Québec. Le concours de ces jeunes hommes, dont l'éloquence sentait encore la rhétorique, devait ravir un monopole, voire un argument aux nationalistes. Car Olivar Asselin traite les plus de quarante ans comme une bande de vieux crocodiles.

De Saint-Sauveur à Chambly, la province flamba. Bien organisés et bien informés, les libéraux sentirent le terrain plus mouvant qu'ils n'auraient cru, à Québec. Ils mirent en ligne les ministres Devlin, Taschereau, Rodolphe Roy, les députés Georges Parent, Cyrille Delage, J.-B. Carbonneau et Antonin Galipeault. Devlin, participant aussi à la campagne de Saint-Jacques, passait la moitié de ses journées dans le train. Lavergne en faisait autant de son côté ; il leur arrivait tantôt de se croiser, tantôt de voyager ensemble. Le *Soleil* fit comprendre aux citoyens de Saint-Sauveur que leur comté obtiendrait des faveurs ou non selon qu'il resterait ministériel ou non.

A Chambly, les deux adversaires — le Dr Merrill Désaulniers et Tancrède Marsil — étaient taillés pour s'affronter. Deux bons compagnons, sans grande envergure intellectuelle, mais fort à l'aise devant une bouteille de vin. Tancrède Marsil, le « lion » qui évoquait à tout bout de champ les patriotes de 37, avait une vague allure de candidat fantaisiste. Il avait hérité de son père, et conservait chez lui, l'urne cinéraire de Chénier. La campagne de Chambly fut à la fois acharnée et pittoresque. On y multiplia les assemblées contradictoires. Dans une de ces assemblées, opposant Charles Devlin, Jérémie Décarie et Victor Geoffrion à Mathias Tellier, Jean Prévost et Henri Bourassa, les étudiants munis de crécelles, de clochettes et de trompettes couvrirent la voix des ministres. Mais les libéraux crevèrent les pneus d'une automobile transportant les orateurs nationalistes.

A Saint-Jacques, on jouait encore plus serré, plus dur. Les libéraux tenaient à venger leur défaite de l'année précédente. Ils tenaient aussi à écarter Laflamme, homme de talent, qui eût renforcé Bourassa et Lavergne en Chambre. Les nationalistes dirent que Robillard, candidat officiel, ne serait, à la Législative, qu'une machine à voter. Décarie répliqua : « Les treize membres de l'opposition, à la dernière session, ont voté systématiquement contre toutes les mesures proposées par le gouvernement. Ont-ils été autre chose que des machines à voter ? » Laflamme, d'origine libérale, avait entretenu des relations amicales avec Lomer Gouin ; il prétendit encore distinguer entre le premier ministre — acceptable, et même sympathique — et son administration corrompue. Mais allez donc maintenir une telle distinction dans la violence de la bataille ! Laflamme et Gouin, Bourassa et Devlin, anciens amis, s'entre-déchiraient, tandis qu'on vit côte à côte Prévost et Asselin, qui s'étaient entre-déchirés. Et plus que

Laflamme, Bourassa était en cause. A chaque réunion libérale parut quelque ancien organisateur de l'élection de Bourassa dans Saint-Jacques, qui regrettait son erreur d'antan et se ralliait au gouvernement Gouin.

Bourassa formait cible sur tous les fronts de bataille. A Saint-Sauveur, le 8 novembre, son ancien ami Devlin s'écria :

« *Souvenez-vous, électeurs qui m'écoutez, que MM. Bourassa et Lavergne ont quitté Ottawa pour venir jouer ici un rôle ignoble.*

« *Impuissants à détruire le libéralisme à Ottawa, on leur a dit qu'ils devaient auparavant se lancer à l'assaut de la province, qui en est la forteresse.*

« *On les a vus alors venir de ce côté, et se ruer contre tout ce qui était libéral...* »

Il dit encore :

« *Lors de la dernière session, les nationalistes ont critiqué la colonisation jour et nuit. On a dépensé, de ce fait, plus d'argent qu'il n'aurait fallu pour ouvrir trois bons chemins de colonisation.* »

A Montréal, la violence montait de jour en jour — et de part et d'autre. Le sénateur Dandurand répéta aussi que Bourassa, député aux Communes, n'avait jamais fréquenté les comités, où s'accomplit le travail utile. Bourassa, Lavergne et les nationalistes furent cent fois appelés haineux, impuissants, destructeurs. Prévost en prit aussi pour son ancien grade. Mais le *Nationaliste* dépassa ses adversaires en violence. Ses articles et ses caricatures soulevèrent des protestations. Avec le concours des étudiants, le quartier Saint-Jacques revécut l'excitation du mois de juin 1908.

Le 9 novembre, trois jours avant le scrutin, Lomer Gouin tint lui-même une assemblée à la salle Mont-

calm, et Bourassa une assemblée au Champ de Mars. Les deux réunions furent nombreuses et enthousiastes. Avec le premier ministre, Honoré Gervais, Raoul Dandurand, Charles Devlin, Godfroy Langlois, Oscar Gladu, Athanase David et le « superlificoquentieux » J.-O. Mousseau prirent la parole. Gouin fut très ferme, à son habitude. Il brossa un vaste tableau de l'administration de la province : finances, instruction publique, voirie, industrie forestière, législation ouvrière, etc. — auquel il opposa la stérilité des grandes phrases de Bourassa. Gouin reçut une vigoureuse ovation.

Mais les nationalistes défilent, musique en tête, dans les rues du quartier Saint-Jacques, pour se rendre au Champ de Mars. Joseph Rainville, en prologue, rappelle le triomphe de Mercier, sur ce même Champ de Mars, lors de l'affaire Riel. Cette évocation donne le ton, crée l'ambiance. Rainville cède alors la parole. Droit comme un glaive, vif comme une flamme, Armand Lavergne est debout, tête nue sous la bise glacée ; il vient de Québec et prédit l'élection du candidat « ouvrier ». Jean Prévost somme le sénateur Dandurand d'expliquer comment, pauvre en 1896, il a thésaurisé un demi-million depuis cette époque. N.-K. Laflamme, pathétique ; Mathias Tellier, plausible ; Olivar Asselin, agressif, parlent tour à tour. Bourassa termine l'assemblée par un réquisitoire contre l'administration provinciale — dont Gouin, à la même heure et tout près de là, dresse le panégyrique.

Le lendemain, Gouin et Weir participent à une assemblée de Merrill Désaulniers à Saint-Lambert. L'équipe ministérielle jette à la porte Jean Prévost et Armand Lavergne, venus en espiègles pour porter la contradiction. Lomer Gouin part ensuite dare-dare pour Québec, afin de paraître à une dernière assemblée de son candidat, Jules Patry.

Des paris s'engageaient sur les trois élections simultanées. Le triple scrutin du 12 novembre donna les résultats suivants :

Dans Chambly, le Dr Merrill Désaulniers élu par 605 voix de majorité sur Tancrède Marsil. Dans Saint-Jacques, Clément Robillard élu par 286 voix (3,204 contre 2,918) sur N.-K. Laflamme. Mais à Saint-Sauveur, le candidat ouvrier J.-A. Langlois, appuyé par les nationalistes et par toute l'opposition, l'emportait par 600 voix environ sur Jules Patry.

Les libéraux exprimèrent l'espoir que le député ouvrier se rallierait au gouvernement Gouin, ami des ouvriers, pour l'aider loyalement dans sa tâche. Ils s'efforcèrent de montrer qu'au pis aller, Saint-Sauveur était pour eux un accident bénin, tandis que Saint-Jacques infligeait à Bourassa un échec décisif. Le plus gros résultat, au point de vue ministériel, le plus impressionnant au point de vue de l'opinion, était en effet la reconquête de Saint-Jacques. Le *Canada,* une fois de plus, annonça la déconfiture finale de Bourassa, la mort du nationalisme :

« L'élection de la division Saint-Jacques met fin à une légende et à une comédie.

« La légende est celle que l'on cherchait à tisser autour de M. Bourassa, le surhomme, le rédempteur à la parole ardente, à qui rien ne pouvait résister...

« M. Bourassa a fait de l'élection de M. Laflamme son affaire personnelle, et il n'a pu réunir, à un an de date, les votes qu'il avait obtenus par surprise le 8 juin 1908.

« La défaite de M. Laflamme dans Saint-Jacques est la défaite personnelle de M. Bourassa.

« La comédie est celle de l'alliance Bourassa-Prévost-Tellier, où il n'y avait en commun que des haines, et où les alliés gardaient encore la cicatrice des blessures qu'ils s'infligèrent les uns aux autres... Une alliance immorale, contre nature, de ce genre, ne peut durer

que si elle profite. Or, celle-ci n'a profité à personne, et n'a fait que déplorablement éclabousser la réputation de M. Tellier, qui doit avoir hâte de s'en laver.

« *Finie, la légende nationaliste-bourassiste ; finie la comédie !* »

Le lendemain de cette triple élection, sir Louis-Amable Jetté, promu juge en chef de la Cour d'Appel, succédait à sir Henri-Thomas Taschereau, mort en France au mois d'octobre. Le juge Joseph Lavergne, vieil ami de Laurier, avait convoité le poste. Or, la lignée des grands juges de la province de Québec, inaugurée par Antoine-Aimé Dorion, s'est continuée par Gustave Lamothe et Louis-Amable Jetté — en attendant Mathias Tellier, à sa sortie de la vie publique. Encore Dorion s'en est-il assez largement tenu à la tradition anglaise, fondée sur la jurisprudence et recherchant l'accumulation des précédents, tandis que Lamothe et surtout Jetté se rapprochent de la tradition française, fondée sur la loi et la logique, et plus favorable aux belles constructions intellectuelles. Même au point de vue politique et social, les titres du juge Lavergne, ancien maire d'Arthabaska, ancien député fédéral, ancien associé de Wilfrid Laurier, et père d'Armand Lavergne, ne valent pas ceux de sir Louis Jetté, mémorable vainqueur de Georges-Etienne Cartier, ancien professeur à l'Université Laval de Montréal, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges, ancien associé du sénateur F.-L. Béique, et beau-père de Rodolphe Lemieux. Mais l'amour filial, comme l'amour paternel, est aveugle. Armand Lavergne proteste très haut contre cette « sanction », suivant l'échec libéral de Saint-Sauveur, dont il s'arroge tout le mérite. Il n'y a aucune relation, affirme Laurier, entre la nomination du juge en chef et l'élection de Saint-Sauveur. « ... La relation entre la nomination Jetté

et l'élection de Saint-Sauveur est donc celle-ci », répond Lavergne, dans une lettre à Laurier, « que si je nuis à l'avancement de mon père par mon attitude politique, je puis au moins faire ratifier cette même attitude dans la division la plus libérale du Dominion [1]. »

Le lendemain aussi de la triple élection, le juge L.-J. Cannon remit son rapport sur l'administration de Montréal au premier ministre de la province. Le juge concluait que l'administration de la grande ville avait été, surtout depuis 1902, « saturée d'une corruption provoquée surtout par la plaie du patronage ». D'après lui, le quart du revenu annuel de cinq millions se dépensait en pots-de-vin et malversations de toute espèce ; et les trois autres quarts ne servaient pas tous à des travaux utiles. Le juge citait huit échevins (sur 42) comme sûrement coupables ; c'étaient huit Canadiens français, dont l'échevin-député Médéric Martin. Ces conclusions furent approuvées par la *Patrie* et blâmées par sa rivale la *Presse,* qui avait souvent « fait » les élections municipales. Le *Herald,* le *Witness,* le *Star,* visiblement heureux de prendre en faute des échevins canadiens-français, demandèrent au procureur général des poursuites immédiates ; le *Canada* trouva cet empressement excessif. Mais presque en même temps, la Cour Suprême confirma le jugement de la Cour Supérieure, qui avait déqualifié les sept échevins membres de la Commission des finances en 1908. Les échevins portèrent la cause devant le Conseil Privé. Il y avait incontestablement quelque chose de gâté dans l'administration de Montréal.

1. *Lettre du 30 novembre 1909, aux Archives publiques du Canada ; Laurier Papers, dossier 3040 A.*

IV

RAPPROCHEMENT MONK-BOURASSA

Discours de Monk à Lachine — Rapprochement Monk-Bourassa — Discours de Taschereau à Toronto — La question des « évêques nationaux » — Le premier Concile plénier à Québec — Trois nominations au Conseil de l'Instruction publique.

Cependant, une grande question fédérale, celle de la marine, prenait une importance croissante, au point de reléguer toutes les autres au second plan.

Dès le retour de Louis-Philippe Brodeur, en fin septembre, on s'était mis à critiquer, avant même de bien les connaître, les engagements qu'il avait pu souscrire ou préparer en Angleterre. Ces engagements comportaient, croyait-on, la création d'une marine contrôlée par le Canada en temps de paix, par l'Amirauté britannique en temps de guerre [1]. Les nationalistes et *L'Action Sociale* reprirent le principe posé par le député de Labelle lors de la guerre sud-africaine : pas de participation obligatoire aux guerres de l'Empire. Et pour cela, pas de marine, qui serait

---

1. *C'était en effet la décision prise dans une réunion spéciale des délégués canadiens et des représentants de l'Amirauté, le 19 août (Rapport officiel de la Conférence).*

entraînée dans ces guerres et nous y entraînerait forcément. *L'Action Sociale* avait remanié et complété son personnel. J.-L.-K. Laflamme, engagé, au moins dans une certaine mesure, pour faire la liaison avec la Nouvelle-Angleterre, jouait trop bien son rôle, en prenant parti pour les Franco-Américains aux prises avec leurs évêques irlandais. Cette attitude gênait l'organe officieux de l'Archevêché de Québec, et *L'Action Sociale* ne retint pas son rédacteur en chef, décidé à fonder une revue franco-américaine. La haute rédaction de *L'Action Sociale* s'était enrichie de l'abbé d'Amours, ancien supérieur du Séminaire de Rimouski. L'abbé d'Amours était très lié avec Louis-Philippe Pelletier, originaire, comme lui, des Trois-Pistoles, et subissait son influence. Il était *bleu,* et même étroitement *bleu.* Avec cela, un tempérament emporté. Georges Pelletier, caractère indépendant, évita des heurts avec l'abbé d'Amours en assumant la correspondance parlementaire du journal, à Ottawa, pendant les sessions fédérales. Jules Dorion, Omer Héroux, Georges Pelletier et Amédée Denault, rédacteurs à *L'Action Sociale,* admirateurs et disciples de Bourassa, combattirent la création d'une marine de guerre. Georges Pelletier opposa tout de suite au projet l'argument essentiel. Il écrivit :

« *Nous venons de mutiler cette autonomie acquise par nos pères après un siècle de luttes constantes.*

« *Notre autonomie était perpétuelle, elle devient intermittente.*

« *Vienne la guerre, la flotte et l'armée du Canada échappent à sa direction, se fondent dans le grand tout impérial ; les autorités anglaises les guideront contre l'ennemi, sans que notre pays ait rien à voir à leur conduite.* »

Le *Soleil* contesta l'existence d'un tel engagement :

« Nous sommes seuls juges de décider de notre coopération à telle ou telle campagne que pourrait entreprendre la Grande-Bretagne, et ce droit a été affirmé de nouveau, de la façon la plus péremptoire, il n'y a pas bien longtemps encore, par sir Wilfrid Laurier lui-même.

« C'est l'exercice le plus entier de notre droit d'autonomie. »

Cependant le *Soleil* reconnut qu'en temps de guerre il faudrait coordonner les efforts, en confiant à l'Amirauté le commandement unique de toute la marine.

L'Evénement adopta la même attitude que *L'Action Sociale,* deux fois avantageuse, puisque, accordée au sentiment canadien-français, elle contrariait encore le gouvernement libéral ! Les chefs conservateurs du district de Québec, Pelletier, Chapais, et surtout Landry, entretenaient des sentiments presque nationalistes. Le plus « loyaliste » de ce groupe, Thomas-Chase Casgrain, vint lui-même engager Bourassa, député provincial, à faire campagne contre la loi navale de Laurier [1]. Monk, chef des conservateurs fédéraux de la province, devait profiter d'un banquet à Lachine, le 8 novembre, pour indiquer sa position. Canadien français par sa mère — une Debartzch —, Monk descendait, par son père, de loyalistes bostonnais. Admirateur de Bourassa, mais ami de Borden, il n'était pas homme à briser les vitres. Il prépara un texte conforme au sentiment canadien-français, et vint le lire au bureau du *Canadien,* où se trouvaient Arthur Sauvé et plusieurs jeunes conservateurs. Monk guettait les réactions de ses audi-

1. *M. Bourassa nous a confirmé ce renseignement, d'ailleurs livré au public dans une assemblée de Paul-Emile Lamarche, à Nicolet, le 1er octobre 1916.*

teurs : « Je me demande si je dois prononcer ce discours... J'assume une grosse responsabilité... » Il semblait quêter une impulsion, dans un sens ou dans l'autre. Les jeunes la donnèrent dans le sens nationaliste. Le soir, à Lachine, Monk prononça son discours, condamnant la politique navale du gouvernement Laurier. La marine serait coûteuse et inutile. Nous sommes un petit peuple, et pauvres. Il est vrai que nos ressources naturelles sont immenses, mais il faudra un effort et des dépenses gigantesques pour les mettre en valeur. Le Transcontinental, qui devait coûter quinze ou seize millions, en coûtera cent cinquante ou deux cents. Avant d'accepter sur ses épaules l'écrasant fardeau du militarisme, le Canada doit exécuter ou achever ses grands travaux publics.

L'élocution lente du chef conservateur semblait trahir ses hésitations. Comme Bourassa, Monk protestait contre la prétention exorbitante qu'un citoyen britannique fût déloyal en combattant l'impérialisme. Lui aussi voulait s'en tenir au statu quo, à la situation acquise du Canada vis-à-vis de l'Angleterre. Le sénateur Landry et Bruno Nantel, député fédéral de Terrebonne, présents au banquet, approuvèrent leur chef de file.

« J'assume une grosse responsabilité... » avait dit Monk, un peu effrayé. Le bruit de la triple campagne de Saint-Sauveur, Chambly et Saint-Jacques amortit, sur le moment, le discours du chef conservateur ; mais les commentaires lui rendirent bientôt sa véritable importance. Le discours de Lachine mettait en relief les divergences au sein du parti conservateur fédéral : Roblin, premier ministre du Manitoba, voulait donner une contribution directe à l'Angleterre ; Borden acceptait le plan du cabinet Laurier ; Monk refusait contribution et marine. D'autre part, il rapprochait Monk de Bourassa, déjà étroitement allié

aux conservateurs provinciaux. Et Bourassa, tous obstacles franchis, tiendrait bientôt entre ses mains ce puissant levier : un journal quotidien.

La session fédérale commençait. Georges Pelletier, correspondant parlementaire de *L'Action Sociale,* prit place, à la galerie de la presse, à côté de Fernand Rinfret, correspondant parlementaire du *Canada.* La Chambre aborda la question de la marine le 15 novembre, dès la discussion de l'adresse. Laurier, à la veille de ses 68 ans, défendit sa politique par un grand et beau discours ; mais il manquait l'ancien député de Labelle, pour passionner le débat. Goldwin Smith écrivait à Bourassa, pour l'engager à reprendre sa campagne de 1899 : « Il est dommage que vous ne soyez plus à Ottawa ; votre voix sera tout de même entendue [1]. »

Goldwin Smith, Ontarien paradoxal ! La discussion des détails s'orienterait sur le rapport de Brodeur et de ses collègues, qui venaient de négocier avec les autorités impériales. On n'attendit pas longtemps. Le 17 novembre, le gouvernement déposa sur la table des Communes le livre bleu contenant les documents officiels relatifs à la conférence navale et militaire de 1909. Le programme naval du gouvernement canadien comportait la construction immédiate de trois croiseurs et de quatre torpilleurs.

C'était de quoi embraser non plus seulement la province de Québec, mais tout le pays. Le Manitoba, sous la conduite de Roblin, refusait et ridiculisait ces petits bateaux, jouets d'enfants qui ne tiendraient pas devant les cuirassés modernes, et qu'il faudrait encore répartir entre les deux océans. Roblin exigeait de l'argent ou des dreadnoughts. Les tories ontariens

---

1. *Publié par Henri Bourassa dans le « Devoir » du 11 juin 1910.*

le suivaient, et aussi le *Star* de Montréal. Borden, impressionné par ces clameurs, et, sans doute, déjà ébranlé à Londres, tendait à se ranger au même avis. Au contraire, sir Charles Tupper, octogénaire, approuva le projet de Laurier. Le *Star* soutenant que le Canada n'avait pas payé sa dette de reconnaissance envers la Grande-Bretagne, sir Charles, de sa retraite, écrivit au journal montréalais pour protester.

Laurier déclara que la flotte canadienne ne participerait aux guerres impériales que sur le consentement du peuple canadien. La *Presse* rassura son immense public : « Le Canada n'entrera jamais dans le tourbillon militaire ; c'est une arme de défense que nous organisons pour nous. » Et elle fournit cette explication ingénieuse qu'en temps de guerre, la flotte canadienne, relevant la marine anglaise de l'obligation de défendre nos côtes, la soulagerait ainsi, et lui rendrait un service suffisant.

Les nationalistes écartèrent la déclaration de Laurier et l'explication de la *Presse*. Si une guerre éclate, dirent-ils, notre prétendue marine canadienne y sera entraînée bien avant que sir Wilfrid ait pris le temps de réunir les députés, de leur exposer par le menu les causes de la guerre, et de solliciter leur avis. Georges Pelletier, esprit clair et décidé, exposa l'un des premiers cette objection, avec force.

La *Patrie* pesa toutes les opinions, et conclut (1er décembre 1909) :

« La grande majorité des citoyens a confiance que le gouvernement Laurier saura résoudre avantageusement pour toutes les parties intéressées le sérieux problème dont il est saisi. »

Style et opinion bien conformistes ! Mais la *Patrie* ménageait son créancier Graham, et s'écartait du groupe Bourassa, en train de fonder un journal

concurrent. Dans l'ensemble, l'opinion canadienne-française, travaillée par les nationalistes, était bien hostile à la création d'une marine. Elle se trouvait bien, une fois de plus, en antagonisme avec l'opinion canadienne-anglaise de l'Ontario et du Manitoba. Cela n'empêchait pas Lomer Gouin d'inaugurer des relations d'affaires — consultations mutuelles, coordination d'efforts — avec le gouvernement conservateur de l'Ontario (dans lequel figurait un Canadien français, le Dr Joseph-O. Rhéaume, ministre des Travaux publics). Gouin et Whitney s'étaient déjà bien entendus à la conférence interprovinciale de 1908. Sir Lomer Gouin et Taschereau rendirent visite à sir James Whitney, premier ministre de l'Ontario, qui leur offrit un banquet à Toronto, le 14 décembre. Les orateurs exaltèrent à l'envi l'exemple de l'Entente Cordiale entre la France et l'Angleterre. Gouin proposa au premier ministre ontarien une sorte d'alliance des deux grandes provinces, pour défendre leurs intérêts contre les exigences de l'Ouest et leur autonomie contre les empiétements du fédéral. Taschereau affirma le loyalisme de la province de Québec, garantit son acceptation de la marine de guerre et sa volonté de défendre l'Empire, le cas échéant. Il dit : « Ce que la province de Québec a fait dans le passé, elle le fera dans l'avenir. Quand l'appel sonnera, nous dirons, en vrais Canadiens : « Nous voici ! » [1] Ces paroles soulevèrent les protestations des nationalistes, à Montréal et à Québec. Arthur Sauvé, député conservateur des Deux-Montagnes à la Législative, appela le ministre des Travaux publics un traître à la province de Québec. Le discours de Monk à Lachine et le discours de Taschereau à Toronto renforcèrent la sympathie des nationalistes à l'égard de Monk et de

1. *D'après le* Globe, *du 16 décembre 1909.*

ses amis et leur animosité à l'égard de Taschereau et de ses amis. Dès ce moment est née la double prévention qui influencera l'histoire de la province de Québec : celle d'Alexandre Taschereau envers *L'Action Sociale* et celle des nationalistes envers Alexandre Taschereau.

*
* *

La question des « évêques nationaux » n'était pas de nature à dissiper les malentendus.

Les Irlandais du Canada, devenus en majorité loyalistes, tendaient à prendre parti contre les Canadiens français, dans les conflits de race. Il semblait qu'ayant perdu leur langue et la plupart de leurs traits particuliers, ils enrageaient secrètement de voir les Canadiens français garder les leurs. Cependant les deux peuples professaient un même attachement au catholicisme, un même zèle apostolique. Les Irlandais les plus rusés invoquaient l'intérêt religieux, supérieur à l'intérêt de race : « Vous autres Canadiens français, disaient-ils, vous êtes des convertisseurs. Mais un obstacle, la langue, vous empêche de convertir les Anglais. En adoptant leur langue, vous les gagneriez au catholicisme. » Cette argumentation cent fois repoussée, Irlandais catholiques et Canadiens français se disputaient la prépondérance dans l'archidiocèse d'Ottawa, à cheval sur l'Ontario et la province de Québec. Les Oblats canadiens-français, fondateurs de l'Université d'Ottawa, résistaient depuis longtemps aux tentatives irlandaises pour saisir le contrôle de cette institution. Mgr Duhamel avait combattu les prétentions irlandaises par un mémoire adressé au cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande. Le conflit changea de terrain lors de la création du vicariat apostolique du Témiscamingue,

à l'automne de 1908. Grâce à Mgr Duhamel — et à la force des statistiques — les Canadiens français l'emportèrent, et Mgr Duhamel put sacrer à Pembroke, le 30 décembre, Mgr Elie Latulipe, premier vicaire apostolique du Témiscamingue, avec résidence à Haileybury.

Le même problème recevait une solution différente en Nouvelle-Angleterre. Les Franco-Américains d'origine canadienne-française réclamaient toujours en vain des évêques de leur race et de leur langue dans les diocèses où ils constituaient la grosse majorité des catholiques. Rome leur imposait des évêques irlandais, et ces évêques « assimilateurs » profitaient de leur autorité pour réduire l'usage du français. Plus encore : plusieurs de ces évêques firent promulguer une loi leur conférant, avec le titre de corporation épiscopale — « Corporation Sole » — la propriété des édifices cultuels et des institutions religieuses. Ils transformèrent en institutions de langue anglaise des paroisses et des collèges édifiés avec l'argent des Franco-Américains. Ceux-ci résistèrent, étayés par l'opinion de la province de Québec. Le Franco-Américain J.-L.-K. Laflamme, rédacteur en chef de *L'Action Sociale,* était si monté que son journal le laissa partir ; cela ne signifie point que les rédacteurs et même les inspirateurs de *L'Action Sociale* blâmaient, au fond, Laflamme et les Franco-Américains. La nomination d'évêques franco-américains eût fourni une solution idéale. Honoré Mercier, premier ministre, en avait déjà parlé au Saint-Siège. Mgr L.-A. Paquet en parla aussi. Les congrégations lui répondirent que la langue française n'avait pas, aux Etats-Unis, les mêmes droits qu'au Canada.

Mgr Paquet soumettait à Rome les plans du concile national, ou concile plénier, préparé depuis

plusieurs années et fixé à l'automne de 1909. Les rôles étaient déjà répartis. Ainsi, Mgr Duhamel avait désigné son théologien, le Père Rouleau, Dominicain d'Ottawa, déjà membre de la première commission préparatoire réunie à Ottawa en 1904. Mgr Duhamel était attaché à l'Ordre des Frères prêcheurs, auquel il avait confié une paroisse de sa ville épiscopale. Mais l'archevêque mourut subitement, au cours d'une tournée pastorale, au début de juin. Le conflit qui s'était produit lors de la création du vicariat apostolique du Témiscamingue se renouvela, en plus violent. L'archevêché d'Ottawa constituait, à tous égards, un poste stratégique. Le clergé irlandais demanda la mitre pour l'un des siens. Des membres de ce clergé suggéraient même le nom du Père Michael Fallon, ancien professeur à l'Université, passé aux Etats-Unis après de vifs démêlés avec ses collègues de langue française. Les Canadiens français protestèrent d'autant plus qu'ils craignaient un nouvel assaut contre leur université. Des journaux firent écho à cette crainte et à cette protestation. Des démarches s'accomplirent auprès de Laurier. La question des évêques nationaux devenait trop aiguë en Nouvelle-Angleterre pour que Laurier n'essayât point de l'écarter à Ottawa. Secondé par Rodolphe Lemieux, qui fréquentait la délégation apostolique, Laurier suggéra le nom de Mgr Emard, évêque de Valleyfield, le seul évêque qui l'eût défendu au temps des foudres de Mgr Laflèche. Les archevêques de Québec et de Montréal — Mgr Bégin et Mgr Bruchési — recommandaient de leur côté le chanoine Georges Gauthier, curé de la cathédrale de Montréal. Le chanoine Georges Gauthier, de formation sulpicienne comme Mgr Bruchési, était à la fois un modèle de vie sacerdotale, un sociologue averti, et un bel orateur sacré — un bel orateur classique — dont les sermons attiraient et influençaient une élite intellectuelle. A ce moment, Mgr Pa-

quet, toujours à Rome, sollicitait encore une fois l'élévation de Mgr Bégin au cardinalat. Un prélat influent, le cardinal Vivès y Tuto, qui avait vécu en Amérique, appuyait cette requête. Mais Mgr Sbaretti signalait la double intervention des ministres canadiens : contre l'élévation de Mgr Bégin, pour le transfert de Mgr Emard. L'insistance de Laurier, sur ce dernier point, se faisait ouverte. Le *World* de Toronto et la *Gazette* de Montréal la signalèrent. Et pour une fois, Laurier manqua de diplomatie, car le Saint-Siège, qui consulte les gouvernements et tient compte de leurs désirs, n'agit pas sous leur dictée.

Il ne restait plus à Mgr Paquet, vicaire général de l'archidiocèse de Québec, qu'une grâce à demander : un bref en faveur de *L'Action Sociale*. Le théologien présenta au pape un projet, rédigé par le secrétaire des lettres latines. Le document était long. — « C'est une encyclique ! » dit Pie X, en riant. — « Saint Père, l'affaire m'a paru importante... » — « Accordé, accordé. »

L'état de sa santé ne permit pas à Mgr Paquet, d'ailleurs dépourvu d'ambition, de briller, ni même d'assister, au premier concile plénier canadien. Mais son volume de *Schemata,* ou projets de décrets, servit de base aux travaux, et des théologiens ontariens rendirent hommage à leur confrère, à leur maître canadien-français [1].

Sept conciles provinciaux s'étaient déjà tenus à Québec, depuis 1851 ; le concile plénier confirmait la capitale de la province dans le rôle de capitale religieuse — capitale catholique — du Canada. Il réunit un concours extraordinaire de religieux émi-

---

1. *En particulier dans le* Catholic Record, *du 23 octobre 1909.*

nents, sous la présidence du délégué apostolique, du 10 septembre au 1er novembre. Trente-huit pères du concile — le droit de vote décisif, normalement acquis aux archevêques, évêques, vicaires et préfets apostoliques, ayant été concédé aux évêques coadjuteurs et auxiliaires, aux procureurs des évêques absents, aux administrateurs des diocèses *sede vacante* et au T. R. P. Abbé de Notre-Dame-du-Lac (Oka). Les réunions générales se tinrent dans la salle des promotions de l'Université Laval, les réunions spéciales dans le salon de l'archevêché. Les familles Blanchet, Chapais, de La Bruère et Turcotte prêtèrent les fauteuils d'apparat traditionnellement conservés par les Orateurs des deux Chambres, après leur présidence. Les autorités civiles s'associèrent aux manifestations — réception à Spencer-Wood ; réception à l'Hôtel de Ville ; dîner offert par le premier ministre au Château Frontenac. D'admirables cérémonies déroulèrent, une fois de plus, les rites et les ornements dont tous les Canadiens français, élevés parmi les prêtres, déchiffrent aisément le symbolisme. On pouvait se fier à Mgr Marois pour régler la majestueuse ordonnance d'un cortège, l'impeccable gradation des préséances :

Le sacristain ;

Le thuriféraire ;

Le porte-croix, entre deux acolytes ;

Les séminaristes ;

Les religieux, clercs réguliers, membres des ordres mendiants et des ordres monastiques, suivant la date de fondation de leurs instituts ;

Les prêtres séculiers : vicaires, aumôniers, curés, chanoines ; le clergé de la Basilique ;

Les chantres du concile, avec le second maître de cérémonie ;

Les théologiens des Pères du concile, suivant l'ordre de préséance de leurs évêques respectifs ;

Les officiers du concile : portiers, curseurs, notaires, secrétaires et promoteurs ;

Les représentants des ordres religieux ;

Les Supérieurs des grands séminaires ;

Les recteurs d'université ;

Les prélats romains, deux à deux ;

Les vicaires généraux des évêques suffragants ;

Les vicaires généraux des évêques métropolitains ;

Les députés des chapitres cathédraux, suivant la date d'érection du chapitre, en habit de chœur ;

Les députés des chapitres métropolitains, portant la barrette et la chape sur le rochet ;

Les procureurs des évêques absents, en soutane et mantaletta violettes ;

L'abbé mitré d'Oka, en rochet, chape et mitre ;

Les administrateurs des diocèses vacants, portant la barrette, et la chape sur le surplis ;

Les préfets apostoliques ;

Les évêques auxiliaires, suivant la date de leur consécration ;

Les vicaires apostoliques ; les évêques, les archevêques, portant la mitre, et la chape par-dessus le rochet et l'amict ; le métropolitain de Québec portant la mitre précieuse.

Les soieries, les ors, les pierreries châtoyaient au soleil. Tout Québec s'agenouilla au passage du délégué apostolique, qui s'avançait, dernier anneau de la chaîne hiérarchique, au son des cloches et au chant des psaumes. Aucune ville d'Amérique n'avait encore vu défiler trente et un évêques. — Nous verrons mieux à Montréal, avant longtemps, se dit Mgr Bruchési.

Le concile plénier marquait une étape dans notre histoire religieuse. Depuis le 3 novembre 1908, le Canada n'était plus considéré comme un pays de mission ; il ne relevait plus de la Propagande, mais des diverses congrégations chargées d'administrer l'Eglise. Le Canada comptait huit provinces ecclésiastiques (Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Saint-Boniface et Vancouver), vingt-neuf diocèses, trois vicariats et deux préfectures apostoliques. Un nombre toujours croissant d'ordres, de congrégations, de communautés florissantes. Les quatre maisons canadiennes de l'Ordre des Frères Prêcheurs — Saint-Hyacinthe, Ottawa, Montréal et Québec — constituées en congrégation généralice depuis le 2 juillet 1908, aspiraient à former une province autonome de leur ordre. Cette floraison était née à Québec. Et tous les chefs du clergé canadien, irlandais compris, se réunirent à Québec, à l'automne de 1909, autour du représentant du Pape. Le clergé canadien-français ne brillait pas seulement par ses archevêques — NN. SS. Bégin, Bruchési et Langevin — et par ses évêques. Parmi les promoteurs, les secrétaires et les théologiens du concile figuraient, à défaut de Mgr Paquet : Mgr Marois et Mgr Gagnon, le Révérend Charles Lecoq, Supérieur de Saint-Sulpice, l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, l'abbé Camille Roy, le chanoine François-Xavier Piette, l'abbé Philippe Perrier, de Montréal, le chanoine François-Xavier Ross, de Rimouski, le Père Raymond-Marie Rouleau, d'Ottawa, le Père Guillaume Charlebois, de la congrégation des Oblats, tous destinés à des postes éminents.

Les pères du concile, presque au début de leurs travaux, adressèrent, par câble, l'expression de leur loyalisme au roi Edouard VII :

« Le délégué apostolique, les archevêques et évêques catholiques du Canada, réunis en concile plénier dans

la ville de Québec, désirent exprimer à Votre Majesté leur loyauté et celle de tous vos sujets catholiques du Dominion, ainsi que la reconnaissante appréciation de la liberté religieuse dont ils jouissent sous votre gouvernement bienfaisant. Tous nous prions pour que votre règne soit long et pacifique.

Mgr SBARETTI,
Délégué apostolique. »

Edouard VII qui avait, lors de son couronnement, prononcé sans plaisir la traditionnelle déclaration d'hostilité au catholicisme, répondit par câble :

« *Je remercie Votre Excellence, ainsi que les archevêques et évêques unis avec vous, du télégramme de loyauté conforme aux meilleures traditions de l'Eglise dont vous êtes les chefs et du Dominion où vous êtes assemblés. Mon constant désir est que mes sujets jouissent toujours de la liberté religieuse et civile dans toutes les parties de l'Empire.* »

Le souverain anglais est animé des sentiments les plus généreux, constata *L'Action Sociale*. Et d'ajouter, sous l'inspiration de Mgr Langevin : « L'expression du désir royal est aussi un encouragement précieux pour ceux que des circonstances malheureuses empêchent de jouir de toute leur liberté religieuse dans d'autres parties de l'Empire ; ils sont maintenant en bonne compagnie pour réclamer, et personne ne pourra leur reprocher de chercher à obtenir ce que le roi souhaite pour eux d'un si « constant désir ». Nous nous réjouissons de ce premier et important résultat du concile plénier. »

Le concile soumit au Saint-Siège une imposante liste de décrets, répartis sous seize titres, et portant sur des questions de doctrine, de régie intérieure, d'action sociale, de relations avec la société civile. Un véritable code, à promulguer après l'approbation du Souverain Pontife. Mgr Bégin avait institué,

dès 1904, une enquête canonique préliminaire à l'introduction de la cause de béatification des huit martyrs canadiens. Le concile plénier tenta une respectueuse démarche auprès de la Sacrée Congrégation des Rites, pour hâter la cause, et décida de recueillir des signatures de prélats et de personnages officiels. L'une des manifestations extérieures du concile fut organisée dans l'église Saint-Sauveur, à l'intention des ouvriers. Plusieurs unions pénétrèrent en corps à l'église : mécaniciens, tanneurs et corroyeurs, cordonniers et tailleurs de cuir, ferblantiers, maçons, boulangers, menuisiers, employés de brasseries, livreurs de charbon, cochers de place. Mgr Cloutier prononça le sermon, en disciple de Mgr Laflèche, sans tendresse pour le libéralisme économique. La question ne se pose plus, affirma l'évêque des Trois-Rivières, qu'entre le christianisme et le socialisme ; tous les moyens termes sont usés. Puis, après avoir rappelé l'arbitrage de Mgr Bégin : « Faisons des syndicats, mais faisons-les chrétiens... Le régime corporatif remédiera aux maux actuels... » Le Père Alexis de Barbezieux, aumônier des trois fraternités québécoises de la chaussure, figurait parmi les théologiens du concile. Et l'épiscopat de la province de Québec, unanime, souhaitait la formation d'un syndicalisme catholique. Sans doute le diocèse de Québec ouvrirait-il la marche, grâce aux excellentes dispositions des unions nationales et grâce au centre d'influence — et d'action — constitué à l'Action Sociale Catholique.

Les initiatives heureuses se multipliaient autour de Mgr Bégin. Nous verrons mieux à Montréal, se répétait Mgr Bruchési. Le 8 septembre — l'avant-veille du concile plénier — six religieuses de l'Immaculée Conception avaient quitté Montréal pour la Chine ; elles devaient ouvrir une crèche à Canton. Départ sans bruit, sans bannières, sans reporters ni photographes. Départ presque sans bagages. Dans ce

dépouillement, quel grand geste ! Les Sœurs de l'Immaculée Conception formaient la première communauté canadienne (d'hommes ou de femmes) exclusivement consacrée aux missions étrangères. Et l'on se rappelle que Mgr Bruchési avait protégé l'éclosion de cette œuvre, avec le haut encouragement de Pie X. Mais l'archevêque de Montréal avait toujours dans son diocèse, et surtout dans sa grande ville cosmopolite et frondeuse, quelque point névralgique à surveiller : la loge, la presse, le théâtre, l'école...

Tout en résistant aux projets de Godfroy Langlois et des « émancipateurs », Lomer Gouin fit entrer au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en l'espace d'un an — de novembre 1908 à novembre 1909 — trois esprits avancés : Paul-G. Martineau, Léonide Perron et Jules-Edouard Prévost. Le juge Martineau s'intéressait aux questions scolaires depuis longtemps. Gouin l'avait un peu boudé après le décompte de Saint-Hyacinthe où Martineau avait proclamé l'élection de Bourassa. Mais il n'entretint pas une longue rancune, et fit entrer son ancien associé au Conseil de l'Instruction publique dès novembre 1908. Puis il y nomma Léonide Perron, ancien associé de Préfontaine, avocat de grosses compagnies — avocat de la Compagnie des Tramways de Montréal — et fort suspect d'anticléricalisme. Enfin Jules-Edouard Prévost, en rupture complète avec son cousin Jean, rejoignit Martineau et Perron. Voilà qui éloignait Lomer Gouin des intentions exprimées ou impliquées par sa première nomination à ce même Conseil, celle de Mathias Tellier ! Jules-Edouard Prévost s'affirmait à la fois catholique et libéral. Il avait déjà préconisé l'uniformité des livres et le rétablissement du ministère de l'Instruction publique. Il rappelait volontiers « les droits et les devoirs de l'Etat dans le domaine de l'Instruction publique ». Il souhaitait atténuer la

prépondérance du clergé, en matière d'enseignement. *L'Action Sociale*, la *Vérité* et la *Croix* s'indignèrent de son entrée au Conseil de l'Instruction publique. L'abbé d'Amours, dans *L'Action Sociale*, n'y allait pas de main morte. Mais Jules-Edouard Prévost répondait, dans *L'Avenir du Nord*, aux « castors », aux « pharisiens », aux « chasseurs d'hérétiques » de la « bonne presse ». Il reprit, à leur adresse, le mot du Père Lemarchand: « Sectaires dans le bien. »

Là-dessus, un jeune médecin, le Dr Pierre-Salomon Côté, attaché depuis peu à la rédaction du *Canada*, mourut le 22 décembre 1909, en exigeant des obsèques civiles. Mgr Bruchési défendit aux journaux d'en parler. Les obsèques réunirent tous les esprits forts de Montréal : le sénateur David, les deux députés de Saint-Jacques : Honoré Gervais et Clément Robillard, plusieurs juges, plusieurs échevins, des médecins, le dentiste Gaston Maillet, l'avocat Gonzalve Désaulniers, les journalistes Godfroy Langlois, Jules Helbronner, Olivar Asselin, Louvigny de Montigny, les professeurs et les élèves du lycée de jeunes filles. Ces assistants bravaient l'archevêque. Les plus prudents restaient sur le trottoir, sans oser suivre carrément le corbillard. Honoré Gervais relevait le col de son pardessus, comme si cette précaution devait le rendre invisible ou méconnaissable. Le *Canada* du lendemain, transgressant la consigne archiépiscopale, rendit compte des funérailles de son collaborateur. Or, Mgr Bruchési considérait déjà comme un défi personnel la ténacité de Godfroy Langlois à réclamer l'élection des commissaires d'écoles par le peuple, à Montréal. Le compte rendu des obsèques civiles du Dr Côté fit déborder la coupe. L'archevêque manda Laurier, Gouin et le sénateur Béique, président de la Compagnie de publication du *Canada*.

V

ÉPURATION À MONTRÉAL

Fondation du « Devoir » — Fondation du « Pays » — L'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario — Réforme et campagne municipales de 1910 ; victoire du Comité des citoyens.

Sir Louis Jetté, nouveau juge en chef, ouvrit la Cour à Québec, le 1er décembre 1909, assisté des juges Lavergne, Cross, Archambault et Carroll.

D'autres changements s'opérèrent dans la magistrature, débouché traditionnel de la politique. Rodolphe Roy, secrétaire provincial, fut nommé juge à Rimouski ; Weir, trésorier provincial, fut nommé juge dans le district de Pontiac ; le Dr L.-J. Lemieux, député provincial de Gaspé, fut nommé shérif à Montréal. Toutes nominations négociées entre Laurier et Gouin. Jérémie Décarie passa de l'Agriculture au Secrétariat provincial. Joseph-Edouard Caron, député de l'Islet et ministre sans portefeuille, prit l'Agriculture. Caron continua d'exploiter sa ferme à Sainte-Louise, tout en comblant, par la lecture, les lacunes de son instruction. Le concours de ce ministre de l'Agriculture actif et compétent serait précieux à Lomer Gouin, plus tourné vers la finance et l'industrie, et critiqué de ce chef. P. S. G. Mackenzie, député de Richmond, devint trésorier provincial.

C'était le fils de Roderick Mackenzie, par conséquent le petit-cousin du découvreur du Pacifique ; à part cette parenté — et sa naissance à la baie d'Hudson — P. S. G. Mackenzie, Ecossais positif, bon avocat d'affaires, n'offrait aucun signalement particulier.

1910

Les changements survenus dans le journalisme, au début de 1910, furent sans doute aussi importants.

On se rappelle que Bourassa, poussé par des conservateurs à se présenter contre le premier ministre, aux élections provinciales de 1908, avait posé pour condition qu'on l'aiderait, ensuite, à fonder un journal quotidien. Les promesses abondèrent. Leur réalisation fut d'autant moins empressée que Bourassa, désireux d'élargir et d'approfondir son action, multiplia les précautions pour assurer l'indépendance du journal, pour le soustraire aux tentatives d'accaparement des deux partis, bref pour en garder lui-même le contrôle. Il fallut dix-huit mois d'efforts. Un avocat très sérieux, l'ancien bâtonnier Siméon Beaudin — candidat conservateur malheureux dans le comté de Laprairie-Napierville, aux élections de 1908 — rédigea les formules de souscription et les projets de contrats de manière à garantir à Bourassa ce contrôle absolu. Siméon Beaudin, honneur de sa profession, méprisait l'argent. C'est lui qui avait rédigé la charte de la Montreal Light, Heat and Power et présenté, au témoignage de la secrétaire des Forget, « une note d'honoraires qui fit sourire par sa modicité ». Encore fallait-il trouver, pour souscrire aux conditions imposées par Bourassa, des bailleurs de fonds aussi désintéressés que cet avocat. Il y eut un grand nombre de petits actionnaires — près de cinq cents — souscripteurs de cinq, dix, cinquante ou

cent dollars ; et un seul gros, G.-N. Ducharme, souscripteur de dix mille dollars, qu'il porta ensuite graduellement à quarante mille. Des conservateurs notoires, dont quelques-uns de langue anglaise, souscrivirent en prévoyant l'inévitable lutte du *Devoir* contre le gouvernement Laurier. On réunit ainsi cent mille dollars. Le conseil d'administration ne comprit aucun homme politique, mais sept hommes d'affaires : J.-A. Vaillancourt, négociant, administrateur de la Banque d'Hochelaga ; S.-D. Vallières, entrepreneur ; L.-A. Delorme, secrétaire-trésorier de la maison Laporte, Martin et Cie ; Joseph Lamoureux, ancien industriel ; Edouard Gohier, agent d'immeubles ; G.-N. Ducharme, président de la compagnie d'assurance « La Sauvegarde » ; et Joseph Girard, agent d'immeubles. Bourassa possédait la moitié plus une des actions, et ne pouvait en disposer sans le consentement du conseil. Cette combinaison assurait le contrôle absolu de Bourassa. Le principal commanditaire, G.-N. Ducharme, ancien souscripteur de la caisse « bleue », se montra toujours d'une extrême réserve quant à la direction politique. Les presses du nouveau journal s'installèrent, 71 *a* rue Saint-Jacques. Le *Nationaliste* serait une sorte d'édition hebdomadaire du *Devoir*.

Bourassa et Lavergne écriraient eux-mêmes dans le *Devoir*. Mais dans l'esprit de Bourassa, le *Devoir* devait étayer une œuvre, un centre d'action nationale, comme *L'Action Sociale* étayait, à Québec, un centre d'action catholique. Bourassa se réservait la direction de l'œuvre. Olivar Asselin se chargea de recruter d'autres rédacteurs : Omer Héroux et Georges Pelletier, quittant tous deux *L'Action Sociale*, pour la haute rédaction ; Montarville de La Bruère, chef des nouvelles ; Donat Fortin, courriériste parlementaire à Québec ; Jules Tremblay, rédacteur sportif ; et des collaborateurs habituels du *Nationaliste* : Jules Four-

nier, Tancrède Marsil, Léon Lorrain, Napoléon Lafortune, Paul-Marcel Bernard.

Les nationalistes de 1902 et des années suivantes, prenant le catholicisme des Canadiens français comme un fait acquis, se proposaient de batailler, non sur le terrain religieux, mais sur le terrain national. C'est ce qui permit à la Ligue Nationaliste, puis au mouvement bourassiste, de se recruter, au début, parmi deux milieux différents. Les deux éléments se trouvèrent représentés dans le groupe des premiers rédacteurs du *Devoir* : l'élément d'origine conservatrice et de tendance ultramontaine, avec Héroux et Pelletier ; l'élément d'origine libérale et de tendance irréligieuse, avec Asselin, Fournier et Marsil. Les collaborateurs du *Nationaliste,* et surtout Asselin et Fournier, poussaient l'horreur du poncif jusqu'à l'exagération contraire. Héroux, l'un des conférenciers habituels du Cercle Loyola de l'A.C.J.C., à Québec, n'oublierait jamais les leçons de Tardivel, qui avait fait du journalisme un véritable apostolat. Pelletier était un journaliste né, au caractère indépendant et abrupt, au jugement libre et dur. Un de ces incorruptibles qu'on n'essaie même pas de tenter. Il s'apprêtait à reprendre, après les vacances du Jour de l'An, son poste de correspondant parlementaire de *L'Action Sociale* à Ottawa ; il remplirait les mêmes fonctions, mais pour le *Devoir.*

Bourassa entendait fonder un journal catholique. Mgr Bruchési, tenu au courant, approuvait la fondation d'un journal catholique, mais entièrement dirigé par des laïcs. Mgr Bruchési, rarement d'accord avec Bourassa sur les questions politiques, entretenait avec lui de bonnes relations personnelles. Et il préférait la formule du *Devoir,* n'engageant en rien l'Archevêché, à celle de *L'Action Sociale.* Bourassa, qui n'ignorait pas les tendances d'Asselin,

Fournier et Marsil, voulait nommer Héroux rédacteur en chef. Mais l'ancien président de la Ligue Nationaliste — Olivar Asselin — refusa de servir sous les ordres de l'ancien secrétaire. Bourassa prit alors la direction générale, sans distinguer entre l'œuvre et le journal. Il se contenta de la certitude qu'Asselin, Fournier et Marsil seconderaient son action politique, la plus urgente. Et il rédigea cet article-programme, pour le premier numéro du *Devoir,* paru le 10 janvier 1910 :

Le Devoir *appuiera les honnêtes gens et dénoncera les coquins.*

Dans la politique provinciale, nous combattons le gouvernement actuel, parce que nous y trouvons toutes les tendances mauvaises que nous voulons faire disparaître de la vie publique : la vénalité, l'insouciance, la lâcheté, l'esprit de parti avilissant et étroit.

Nous appuyons l'opposition parce que nous y trouvons les tendances contraires : la probité, le courage, des principes fermes, une grande largeur de vues. Ces principes sont admirablement réunis dans la personnalité de son leader, M. Tellier.

Le jour où ce groupe ne suivrait plus les inspirations qui le guident aujourd'hui, il nous trouverait sur sa route pour le combattre, comme nous combattons les hommes au pouvoir.

A Ottawa, la situation est moins claire.

Les deux partis s'enlisent dans le marasme où gisait la politique provinciale il y a quelques années.

Le souci de la conquête ou de la conservation du pouvoir semble être leur seul mobile.

Depuis dix ans, des questions vitales se sont imposées à l'étude de nos parlementaires fédéraux : la guerre d'Afrique et l'impérialisme, la constitution de nouvelles provinces et le droit des minorités, la construction du Grand-Tronc-Pacifique et le régime des chemins de fer, l'immigration étrangère et le peuplement du territoire national.

Par une sorte de conspiration, les deux groupes parlementaires se sont entendus pour donner à chacun de ces problèmes une solution où le droit, la justice, l'intérêt national ont été sacrifiés à l'opportunisme, aux intrigues de partis, ou, pis encore, à la cupidité des intérêts individuels.

A l'heure même où nous entrons en scène, le parlement est saisi d'une question de la plus haute importance, qui n'est qu'un épisode nouveau du mouvement impérialiste : la construction d'une marine canadienne.

Assisterons-nous à une répétition de la comédie de 1899 ? Le peuple canadien sera-t-il la dupe des machinations et des misérables intrigues des partis ?

Le discours retentissant de M. Monk à Lachine nous donne l'espoir que la situation dangereuse et abrutissante où nous gisons ne durera pas.

Le député de Jacques-Cartier peut être assuré de notre appui, s'il maintient son attitude avec fermeté, logique et persévérance.

Pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen : réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes : devoir religieux, devoir national, devoir civique. De là le titre de ce journal, qui a étonné certaines personnes et fait sourire certains confrères.

Ainsi le programme du *Devoir* contenait des déclarations de principes d'un caractère permanent. Mais il accordait une large place aux préoccupations d'actualité. Bourassa et ses collaborateurs nageaient, à brassées vigoureuses, en plein courant politique. Le deuxième article de Bourassa — 11 janvier — parla des « nuages dorés » dont M. Laurier « voile les trahisons, les faiblesses et les dangers de sa politique ». Quiconque connaissait Bourassa et ses amis pouvait prévoir le jour où le *Devoir* traiterait le gouvernement Laurier comme le gouvernement Gouin.

Au point de vue de la formule journalistique, le *Devoir,* comme *L'Action Sociale,* s'écarterait du journalisme d'information, à l'américaine, pratiqué surtout par la *Presse,* par la *Patrie* et par le *Soleil.* Chaque numéro de la *Presse* est une liasse de papier bourrée de publicité, de faits divers du genre « chiens écrasés », de listes complètes des personnes ayant assisté aux funérailles de Tartempion, et de photographies, de photographies, de photographies : jeunes mariés, bébés joufflus, familles nombreuses, champions de crosse ou de quilles, ruraux de passage à Montréal. L'article commencé page 4 se continue page 12, puis page 35, et se termine page 7. Tous les lundis, la *Presse* consacre presque entièrement sa première page aux résultats des parties de crosse du samedi. Le *Devoir,* pauvre en publicité, chiche de photographies, réserverait sa première page aux articles de fond, aux discussions d'idées.

L'Evénement et *L'Action Sociale* firent une grosse réclame à leur nouveau confrère. *L'Action Sociale* perdait deux rédacteurs, au profit du *Devoir,* mais avec Jules Dorion, Amédée Denault et leurs camarades, le journal catholique de Québec resterait l'allié tacite du groupe nationaliste. L'abbé d'Amours souscrivit une action du journal bourassiste. *L'Action Sociale* et le *Devoir* recherchaient des clientèles similaires, mais l'une dans la région québécoise et l'autre dans la région montréalaise, ce qui évitait les frictions inséparables de la concurrence. *L'Action Sociale* se répandait rapidement dans la campagne québécoise, grâce à la propagande des curés, et grâce à d'anciens élèves de Mgr Paul-Eugène Roy qui exerçaient des professions libérales et occupaient des postes d'influence — tel le Dr Eugène Paquet, député fédéral de l'Islet. *L'Action Sociale* cita souvent et longuement le *Devoir.* Au contraire, la *Patrie* montréalaise

annonça très brièvement la naissance de ce confrère. Le *Soleil* apprécia ainsi le programme du *Devoir* :

« L'école du « Devoir » reste l'école du « Nationaliste », ayant pour unique ambition et pour programme de morigéner, vilipender, insulter et calomnier quiconque n'a pas reçu la grâce nationaliste, quiconque ne partage pas « nos » principes.

« Ils sont les seuls justes dans la Sodome canadienne. »

Et le *Canada* :

« Louis XIV disait « L'Etat, c'est moi ! » Et M. Bourassa paraphrase : « L'honnêteté, la justice, la vérité, c'est moi. »

« A Ottawa comme à Québec, tout est abrutissement, vénalité, danger grave, sauf « l'admirable » M. Tellier et le « retentissant » M. Monk, dont la meilleure qualité est encore de penser comme M. Bourassa.

« Le directeur du « Devoir » conclut qu'il compte sur l'encouragement des « gens d'esprit et de bien ». La recette est sûre. Tous ceux qui marcheront à sa suite seront aussi taxés d'un esprit magnifique et d'une tendance au bien invincible. »

La grande création de Bourassa soulevait la curiosité, l'intérêt, en bien des cas l'appréhension des milieux politiques. Quelle serait sa durée ? Les optimistes accordaient six mois de vie au quotidien nationaliste. Mais les organes libéraux consacrèrent une partie de leurs colonnes à réfuter les articles de Bourassa.

Les organes libéraux, c'étaient, essentiellement, le *Soleil* à Québec, le *Canada* à Montréal. Ulric Barthe aurait bien voulu, soit supplanter d'Hellencourt à la direction du *Soleil*, soit transformer sa *Vigie* en quotidien, avec l'aide du parti [1]. La *Vigie* eût été

---

1. Etabli par la correspondance de Laurier avec Barthe et quelques autres personnes. (Laurier Papers, aux Archives publiques du Canada.)

plus agressive que le *Soleil,* et aussi plus radicale. D'autre part, d'Hellencourt était l'homme de Gouin, et Barthe l'homme de Parent. L'ancien premier ministre, devenu président de la Commission du Transcontinental, possédait la majorité des actions du *Soleil.* Mais il renonçait à la direction politique de son journal, en vertu d'une sorte d'accord conclu sous la présidence de Laurier. Les rédacteurs s'inspiraient auprès de Gouin pour les questions provinciales, auprès de Laurier lui-même pour les questions fédérales. Et ni Gouin ni Laurier ne voulaient entamer une guerre religieuse. Ils voulaient la paix avec Mgr Bégin comme avec Mgr Bruchési. Non seulement Ulric Barthe ne dirigea point le *Soleil,* mais Godfroy Langlois cessa de diriger le *Canada.*

Godfroy Langlois, rédacteur en chef d'un organe de parti, témoignait d'une indépendance singulière. Il déclarait à tout venant : « Je veux être libéral avant d'être ministériel. » Et libéral, dans sa bouche, signifiait anticlérical, de la vieille école Doutre-Laflamme-Beaugrand. Sa ténacité à réclamer l'élection des commissaires d'écoles par le peuple, à Montréal, prenait une allure de défi à l'adresse de l'archevêque. Le compte rendu des obsèques civiles du Dr Côté avait fait déborder la coupe. Situation d'autant plus grave que les jeunes militants de l'A.C.J.C. partaient en guerre contre la loge L'Emancipation. Un éclat pouvait se produire d'un jour à l'autre. Mgr Bruchési avait fait disparaître la *Semaine,* en l'interdisant. Il était plus difficile d'interdire le *Canada,* journal quotidien, organe du parti libéral. Mgr Bruchési demanda un changement de rédacteur en chef. Laurier, Gouin et le sénateur Béique cédèrent à la pression de l'archevêque. Ils remplacèrent Godfroy Langlois par Fernand Rinfret, libéral très sûr, mais trop féru de lettres et de musique, trop dilettante pour être fanatique. Le *Canada* conserva sa tactique

d'attribuer une grande importance aux faits et gestes des rouges, à leurs assemblées par exemple, et d'ignorer les assemblées des bleus ou de leur attribuer un retentissement insignifiant. Mais Fernand Rinfret marquerait ses interventions personnelles d'un cachet de courtoisie.

Godfroy Langlois, député de Saint-Louis à la Législative — personnage plus important que Germain Beaulieu — reçut en compensation le secrétariat de la Commission des eaux limitrophes. Mais surtout il lança le *Pays* hebdomadaire, dont le nom, pour la « vieille école », évoquait un programme.

Godfroy Langlois, dans le *Pays*, reprenait l'attitude de Beaugrand dans la *Patrie*. Il se proposait de régénérer le libéralisme, affadi, édulcoré par les concessions et compromissions consenties pour garder le pouvoir. L'article-programme présenta le *Pays* comme l'organe des libéraux « dans le sens le plus exact de ce terme ». Il dit : « Le vieil évangile libéral suffit à notre conscience et à notre foi. » Et encore :

« *On dirait que la conception de l'idéal libéral s'est perdue, et que le libéralisme s'est transformé en un appétit vorace pour les fonctions du service civil et pour les honneurs, en une jouissance effrénée du pouvoir et des séductions qu'il offre aux âmes défaillantes, en un moyen de faire fortune et de battre monnaie.* »

Le *Pays* reprit aussi la campagne de la *Semaine* en faveur de la réforme scolaire. Le *Pays* et le *Devoir* s'opposèrent immédiatement. Bien des curés aidèrent les agents du *Devoir* sollicitant des abonnements et des annonces.

*

* *

Un autre événement simultané devait entraîner des répercussions dans la province de Québec : la

fondation de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

La succession de Mgr Duhamel restait ouverte. Elle ne pouvait échoir au Père Michael Fallon, candidat d'une fraction au moins du clergé irlandais, puisqu'il devint évêque de London (décembre 1909). On se rappelle peut-être le Père Michael Fallon, ancien professeur à l'Université d'Ottawa, curé de la paroisse Saint-Patrice de cette même ville, et déplacé en 1901, à la requête de Mgr Duhamel, pour ses manifestations francophobes. Envoyé aux Etats-Unis, le Père Fallon s'y distingue, devient provincial des Oblats dans les Etats-Unis du Nord, mais subit impatiemment son « exil ». Promu évêque de London, en décembre 1909, il rentre au Canada par la grande porte. Mgr Fallon ne manque, certes, ni de carrure, ni de culture. Par malheur, l'évêque de London vengera les injures du curé de Saint-Patrice.

Les Franco-Ontariens, prévoyant des luttes, voulurent s'organiser pour défendre leurs droits scolaires, clef de la survivance. Le juge Constantineau — l'un des Franco-Ontariens les plus en vue, par ses fonctions et par ses relations sociales — était lié d'amitié avec le sénateur Poirier, président de la société acadienne l'Assomption, qui lui suggéra la fondation d'une société analogue. Des prêtres tinrent des réunions préparatoires, au Collège de Rigaud, par précaution. En janvier 1910 s'organisa le congrès d'Ottawa, sous la présidence du juge Constantineau. Des souscriptions de curés franco-ontariens couvrirent, en partie, les frais du congrès ; et plus d'un curé accompagna les délégués de sa paroisse. Il s'agissait de défendre les droits scolaires. Il s'agissait bien aussi de faire une démonstration de nombre, d'union, de résolution, à l'heure où le clergé irlandais et le clergé canadien-français se contestaient

la succession de Mgr Duhamel. Mgr Routhier, administrateur du diocèse — et frère du juge Routhier — prit part à la séance d'ouverture, et bénit ses compatriotes. Les congressistes fondèrent une Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, présidée par le juge Constantineau. Mais Constantineau, nommé juge par le gouvernement Laurier, dépendait trop, dans ses fonctions, du gouvernement provincial ontarien avec lequel l'Association aurait à discuter. Puis, la nouvelle association représentait une force à endiguer. Les chefs politiques ne voyaient jamais d'un bon œil la fondation de grandes associations neutres — neutres en politique — suspectes, à priori, de nationalisme. Laurier, n'ayant pu empêcher la fondation de la nouvelle société, désira placer à sa tête un homme sûr : le sénateur Belcourt, ancien député d'Ottawa, organisateur du parti libéral dans les centres franco-ontariens. Avec Belcourt, l'Association défendrait vigoureusement les droits des Canadiens français, mais sans nuire au gouvernement Laurier. Sur une intervention discrète de Laurier, le juge Constantineau céda la présidence au sénateur Belcourt, en exposant lui-même aux curés méfiants l'utilité d'un homme représentatif et influent comme Belcourt. L'Association présenta au gouvernement ontarien un certain nombre de requêtes tendant à faciliter l'enseignement bilingue.

Les évêques irlandais de l'Ontario, renforcés par la personnalité de Mgr Fallon, estimèrent que la nouvelle association empiétait sur leur domaine [1].

---

1. *Cela ressort clairement de la lettre de Mgr McNeil, archevêque de Toronto, à la « Presse » de Montréal (19 avril 1918) : « Pendant soixante-dix ans, les évêques de l'Ontario avaient représenté les catholiques lorsqu'il s'était agi de s'adresser au gouvernement au sujet des écoles catholiques... »*

Vexés, ils firent une démarche en sens contraire. Mgr Fallon s'en charge. Il demande un rendez-vous au secrétaire provincial W.-J. Hanna, dénonce les visées dominatrices des Canadiens français et réclame la suppression de l'enseignement bilingue [1]. Cette initiative épiscopale enchante le ministre et ses collègues, assez naturellement hostiles à l'expansion canadienne-française.

*

* *

Le *Devoir* combattit le gouvernement de Québec. Lomer Gouin avait imposé la candidature de l'avocat montréalais J.-L. Perron au siège provincial de Gaspé, abandonné par L.-J. Lemieux. Par un curieux et fréquent synchronisme, le gouvernement libéral équilibre une concession au clergé par une concession aux radicaux. Sir Lomer Gouin sacrifiait Godfroy Langlois, mais imposait J.-L. Perron. Car Perron, ancien associé de Raymond Préfontaine, travailleur et viveur à la manière de Mercier, de Préfontaine et de tant d'autres, passait pour un « libéral éprouvé ». Il avait de la poigne et du cran. Au Parlement provincial, écrivit joyeusement le *Pays*, il sera capable de tenir en échec les castors, petits et grands. Lomer Gouin avait en effet besoin de cette sorte d'hommes pour tenir tête à Bourassa. Mais on imagine sans peine l'accueil réservé par le *Devoir* et par *L'Action Sociale* à ce candidat selon le cœur du *Pays* ! D'après *L'Action Sociale*, l'entrée du juge Martineau, de J.-L. Perron et de Jules-Edouard Prévost dans le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique constituait déjà une insulte aux catholiques

1. *Philippe Landry : Mémoire sur la question scolaire de l'Ontario ; appendice No 5.*

de la province de Québec. L'élection de Perron, imposée par le ministère, ferait déborder la coupe.

Armand Lavergne arriva dans le comté de Gaspé, pour soutenir l'adversaire de Perron. Les pêcheurs, plus encore que les cultivateurs, appartiennent à une catégorie de producteurs qui ne fixent pas leur prix de vente d'après leur prix de revient, mais subissent les conditions imposées par les acheteurs. De mémoire d'homme, les pêcheurs gaspésiens avaient toujours vécu sous le joug des compagnies commerçantes, acheteurs et fournisseurs uniques, qui achetaient bon marché et vendaient cher. Pourtant, ils avaient conçu, à l'été de 1909, le projet de briser leurs chaînes. Ils s'étaient abouchés avec un acheteur de Halifax, qui leur offrait un prix raisonnable. Une goélette vint chercher le poisson. Or, elle repartit presque aussitôt, à vide ; les compagnies avaient sans doute suborné son capitaine. Les pêcheurs de Rivière-au-Renard et des agglomérations voisines firent un mauvais parti aux agents des compagnies. Celles-ci mandèrent la troupe — une frégate pleine de soldats. Des pêcheurs s'enfuirent dans la forêt ; d'autres gagnèrent le large dans leur barque ; mais vingt-deux pêcheurs furent pris, et emprisonnés à Percé. Ce fut « la révolte de la Rivière-au-Renard ».

Les pêcheurs avaient entrevu leur libération ; l'échec les laissa désemparés, plus privés d'espoir et d'initiative que jamais. Le comté de Gaspé, grand solliciteur de subsides, ponts, chemins, quais et secours de toute sorte, n'attendit plus rien que du « patronage ». D'ailleurs, on lui promettait merveille, et même double merveille. Une compagnie formée en Angleterre devait prolonger le chemin de fer de la Baie des Chaleurs jusqu'à Gaspé, en suivant le littoral sud. Des citoyens de Matane, de Rimouski, de Rivière-du-Loup et de Québec, avaient formé, sous

la présidence du sénateur Choquette, une Compagnie du chemin de fer Matane-Gaspé, obtenu des subsides en argent et surtout en terres, adjugé un contrat à des entrepreneurs. Le rail serait d'abord posé sur un parcours de trente-six milles, de Sainte-Flavie à Matane, et prolongé plus tard jusqu'à Gaspé en suivant le littoral nord. En somme, on promettait un chemin de fer de ceinture à la Gaspésie, si anémiée par son isolement, si privée de voies de communication. Lavergne y perdit son éloquence ; Perron fut élu par une forte majorité.

*

* *

Le *Devoir* combattit aussi dans l'arène municipale.

L'entrepreneur Rodolphe Brunet importait de France un asphalte d'excellente qualité. De l'asphalte de roche, supérieur à l'asphalte de pétrole importé du Mexique. Le meilleur produit, sans conteste, pour garnir la chaussée des rues montréalaises. Encore fallait-il se ménager des influences pour vendre cet asphalte à la ville. Les entrepreneurs anglais enlèvent les gros contrats et commanditent l'élection des échevins qui les favorisent. Rodolphe Brunet emprunte leurs méthodes, les perfectionne, les systématise. Il tient table ouverte, et vit sur un pied de $40,000 par an. Il offre des boîtes de cigares aux reporters, après avoir glissé un billet de dix dollars sous le couvercle. Il ne refuse jamais un service à ceux qui l'ont aidé une seule fois. De la sorte, il tire les ficelles de la « gang des vingt-trois » constituée à l'Hôtel de Ville et qui comprend le député Médéric Martin, le futur député L.-A. Lapointe, et l'échevin de Saint-Jacques, Napoléon Giroux, qui a soutenu Bourassa dans la retentissante campagne de 1908. Rodolphe Brunet influence les nominations et les décisions du Conseil ;

il a fait porter Napoléon Giroux à la présidence du Comité des chemins. La « gang des vingt-trois » ne borne naturellement pas son activité à l'octroi des commandes d'asphalte. Sous d'autres formes, elle n'a pas l'excuse, en se servant, de servir aussi l'intérêt public.

Le Comité des citoyens, appuyé par la finance anglaise et par les grandes associations, réclamait un coup de balai énergique dans cette pétaudière, sévèrement condamnée par le rapport du juge Cannon. Et pour obtenir des résultats durables, le coup de balai se doublerait d'une réforme administrative. Les modifications apportées à la charte, depuis la refonte de 1874, avaient augmenté ou réduit les pouvoirs du maire, augmenté ou réduit le nombre des quartiers et celui des échevins, prolongé ou réduit la durée des mandats, et parfois augmenté le pouvoir d'emprunt de la ville. La préparation du budget municipal restait confiée au comité des finances formé au sein du conseil. Cette fois, le changement était plus radical. Le referendum du 20 septembre 1909 avait décidé la création d'un « Bureau de contrôle » de quatre commissaires élus par le peuple, et chargés de préparer le budget municipal, de le soumettre aux échevins — qui ne pourraient le modifier qu'à la majorité des deux tiers — et de le gérer après leur approbation. Ainsi Montréal serait dotée d'un vrai régime parlementaire, les échevins conservant le pouvoir législatif, mais le maire et les commissaires, sorte de cabinet municipal, détenant le pouvoir exécutif. Le Bureau de contrôle nomme et révoque les fonctionnaires, à l'exception du greffier, des avocats, du contrôleur et de l'auditeur, qui relèvent encore du conseil. Le pouvoir d'emprunt est maintenu au maximum (quinze pour cent de la valeur des propriétés imposables) prévu par la loi de 1889, confirmé par celle de 1899, mais déjà dépassé en fait.

Le Comité des citoyens mettait grand espoir dans cette réforme. Encore vaudrait-elle selon les hommes chargés de l'appliquer. Le Comité présenta ou apostilla des candidatures. Il voulut donner leur tour aux citoyens de langue anglaise, à la mairie. Mais son candidat, le Dr J. J. Guerin, ancien ministre des cabinets Marchand et Parent, était un Irlandais catholique, ami de Mgr Bruchési, et sachant le français. Médecin de l'Hôtel-Dieu, médecin des Petites Sœurs des Pauvres depuis leur établissement à Montréal, il avait fait partie du groupe de médecins montréalais qui avaient lutté jusqu'au bout pour l'Ecole Victoria contre l'Université Laval. C'était, comme jadis le Dr Hingston, une belle et même une grande figure de médecin.

Pour le Bureau de contrôle, le Comité des citoyens présentait le chef ouvrier Joseph Ainey, le commerçant Louis-Napoléon Dupuis, le Dr Emmanuel-Persilier Lachapelle et l'ingénieur Frederick Lamb Wanklyn. Ainey, syndicaliste convaincu et estimé, représentait la classe ouvrière. Dupuis représentait le commerce. Le Dr. Lachapelle, ancien président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, et l'un des fondateurs de l'Hôpital Notre-Dame, avait milité dans le camp opposé à celui du Dr Guerin, au temps de la querelle universitaire. Il convoitait un siège au Sénat, voire un titre honorifique du gouvernement anglais, comme en avait porté le Dr Hingston [1]. Enfin Wanklyn représentait l'élément anglais. Venu au Canada en qualité d'adjoint au surintendant du Grand-Tronc, puis successivement gérant des tramways de Toronto, gérant des tramways de Montréal, en dernier lieu vice-président de la Dominion Coal Company, Wanklyn

---

1. *Archives publiques du Canada. Laurier Papers ; dossier 2652.*

était en outre gendre de R. B. Angus, et parfois consulté par le Pacifique-Canadien — qui suggérait sa candidature. Ce serait le représentant idéal des puissances industrielles et financières.

Enfin le Comité opposait aux échevins sortants, aux « vingt-trois » plus ou moins convaincus de corruption, des candidats nouveaux, honnêtes, mais pour la plupart sans expérience municipale. Dans le quartier « Centre », où vivaient des hommes d'affaires, son candidat serait le notaire Victor Morin, professeur de droit administratif à l'Université, membre actif de l'Association Saint-Jean-Baptiste et de plusieurs sociétés mutuelles. Morin inscrivait dans son programme particulier la fondation d'une bibliothèque municipale. La liste du Comité des citoyens, appuyée par la *Patrie,* rencontra l'hostilité sournoise de la *Presse.* Elle trouva de forts appuis dans les quartiers anglais : presque tous les Anglo-Canadiens manifestaient une grande indignation contre la « gang des vingt-trois », contrôlée par un marchand d'asphalte (qui supplantait les entrepreneurs de langue anglaise).

Les cartes se trouvaient brouillées, bien que les conservateurs fussent à peu près hors de course — situation incroyable à Montréal, dix ou vingt ans plus tôt ! Dans le Comité des citoyens figuraient Hormisdas Laporte et aussi Charles Beaubien, fils de l'ancien ministre conservateur et lui-même organisateur du parti bleu. Mais le sénateur Dandurand, animateur du Comité, avait réussi à pousser une majorité de candidatures libérales. Le candidat à la mairie était un ancien ministre libéral. Le Dr E.-P. Lachapelle, ancien adversaire de Mgr Laflèche et des ultramontains, était un ami personnel et politique de Laurier.

Mais l'adversaire de Guerin fut un autre sénateur libéral, J.-P.-B. Casgrain, soutenu par Godfroy Langlois. Et dans le quartier Saint-Louis, dont il était député, Langlois lança son candidat à l'échevinage, le dentiste Gaston Maillet, que l'on tenait pour franc-maçon. Dès le début de la campagne municipale, le *Canada* se mit à lutter sourdement contre les candidats du Comité des citoyens. De sorte que Dandurand, Rodolphe Lemieux et L.-P. Brodeur — trois des libéraux les plus influents auprès de Laurier — comprirent et partagèrent l'aversion de Mgr Bruchési pour Godfroy Langlois. Et le *Devoir* se rangea, pour cette campagne d'épuration municipale, du côté de Dandurand et Lemieux, qu'il attaquait sur les questions fédérales. L'un des administrateurs du *Devoir*, S.-D. Vallières, siégeait au Comité des citoyens. Parmi les candidats au bureau de contrôle se trouvait Joseph Ainey, déjà soutenu par Bourassa en 1906, contre Médéric Martin, dans une élection fédérale partielle. Par contre, le Comité des citoyens opposait un commerçant d'une telle tenue morale, Alphonse Brodeur, à l'échevin sortant du quartier Saint-Jacques, Napoléon Giroux, l'un des artisans de la victoire de Bourassa en 1908. N'importe ! Bourassa prit part à une assemblée au Monument National, le 26 janvier, avec le Dr Guerin, le sénateur Dandurand et Charles Beaubien. À l'assemblée tenue en réplique participèrent J.-P.-B. Casgrain, Godfroy Langlois, Honoré Mercier, Gaston Maillet — tous de vrais « rouges » — mais aussi Louis Coderre, conservateur presque nationaliste, actionnaire du *Devoir*.

Grâce aux démarches de Mgr Bruchési, un grand congrès eucharistique international devait se tenir à Montréal, à l'été de 1910. Casgrain et ses amis en tirèrent argument : il convient que, pour la circonstance, le maire de la ville soit un Canadien français.

Ce raisonnement, assez piquant de la part d'un groupe où dominait l'agnosticisme, ne prit pas. Le sénateur canadien-français appartenait à une branche anglicisée de sa famille. Le candidat irlandais envoyait ses enfants dans les collèges canadiens-français. Et c'est justement en vue du congrès eucharistique que le Comité des citoyens avait choisi cet excellent catholique, ami personnel de l'archevêque, et très soutenu par les Chevaliers de Colomb. Casgrain, rendant visite à Mgr Bruchési, reçut peu d'encouragement. Le *Devoir*, qui combattait surtout la candidature de Gaston Maillet, réussit à se procurer les règlements de la loge L'Emancipation, et les publia le 21 janvier. L'article 1er définissait ainsi le but poursuivi par la loge : « L'affranchissement intellectuel du peuple canadien, encore courbé sous le despotisme clérical. » Le 23 janvier, Mgr Bruchési fit lire un avertissement dans les églises : les fidèles ne devaient pas voter pour des citoyens membres des loges maçonniques ou favorisant les adeptes des loges. Maillet fut écrasé sous ces coups. D'ailleurs, aux élections municipales du 1er février, le Comité des citoyens remporta une victoire complète. Son candidat à la mairie, ses candidats au bureau de contrôle et presque tous ses candidats à l'échevinage occupaient l'Hôtel de Ville. Gaston Maillet, Honoré Mercier, Médéric Martin, Louis Coderre, Napoléon Giroux, l'ancien maire Payette, mordaient la poussière. Wanklyn passa au *Devoir*, pour remercier Bourassa et ses collaborateurs. Le comité Dandurand-Laporte, la *Patrie* et le *Devoir* s'attribuèrent respectivement le mérite de cette « victoire des honnêtes gens ». C'était surtout une défaite pour la *Presse*. Le journal de Berthiaume et du boss Dansereau s'était privé de ses bons collaborateurs, pour adopter une rédaction neutre, incolore, ne blessant personne, à la portée des lecteurs de la classe la moins élevée. Nous avons décrit sa formule. La *Presse* patronnait le Club National, et l'exhortait

à reprendre en 1910 le championnat de crosse gagné en 1908, échappé en 1909. Mais la *Presse* perdait en influence ce qu'elle gagnait en tirage. La *Patrie* s'engageait sur le même chemin, à mesure que s'oubliaient les leçons de Tarte. Un journal comme le *Devoir,* en touchant moins de lecteurs, exerçait plus d'influence.

Des échevins intègres et pusillanimes remplacèrent les combinards. Ils s'enlisèrent. Les trafics d'antan reprirent peu à peu ; les administrateurs évincés restèrent dans la coulisse, à préparer leur revanche ; et le *Devoir* s'occupa d'autre chose. Bourassa ne pouvait s'intéresser longtemps aux mares stagnantes de la politique municipale. Son intelligence, ses voyages, ses lectures, son étude continuelle le portaient aux questions générales, aux problèmes essentiels. Une discussion sur les rapports du Canada, de la Grande-Bretagne et du reste de l'Empire britannique le tentait autrement qu'une élection municipale dans le quartier Saint-Jacques ou dans le quartier Saint-Louis. La grande affaire, pour le *Devoir* à ses débuts, fut évidemment celle de la marine.

VI

LA LOI DE LA MARINE

Laurier présente le bill — Campagne de Bourassa et du Devoir *contre le bill et contre Laurier — Alliance Monk-Bourassa.*

Le 12 janvier, en l'absence de Brodeur malade, Laurier présenta lui-même le bill créant une marine canadienne. On construirait onze navires, coûtant de onze à quinze millions ; et le budget annuel de la marine serait ensuite de trois millions. La flotte, placée sous le contrôle du gouvernement canadien, se tiendrait prête à secourir l'Angleterre en cas de danger. Ce secours serait-il automatique ? A la question de l'orangiste Sproule, Laurier répondit : « Lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est également. » Laurier posait un principe gros de conséquences. Borden, chef de l'opposition, avait d'abord accepté le projet. Mais depuis, il avait subi l'influence de Londres, de Hugh Graham, de Roblin et des tories. Ceux-ci multiplièrent les démarches et les campagnes de presse. Une conjuration faillit enlever à Borden son poste de chef [1]. Borden garda sa place, mais en repoussant le principe qu'il avait d'abord

1. *Borden en fournit les détails dans ses Mémoires, Vol. I, pp. 287-289.*

accepté. Il demanda des dreadnoughts ou de l'argent pour l'Angleterre. Le chef conservateur, écrivit le correspondant parlementaire du *Soleil*, éloigne la province de Québec de son parti pour dix ans. Monk rompit avec Borden, en soutenant les principes exposés dans son discours de Lachine. Le Canada, dit-il, n'a ni le besoin ni les moyens de se créer une marine ; d'ailleurs, une telle initiative ne doit pas se prendre sans connaître le sentiment populaire. Monk réclama un plébiscite.

Monk s'était assuré l'appui de Bourassa. Ou plutôt, il subissait l'influence de Bourassa. Le *Devoir* lança une campagne contre la marine, qui devint, par certains aspects, une campagne contre le gouvernement, contre Laurier lui-même. Bourassa dénonça (17 janvier) les « faiblesses » et les « trahisons » du premier ministre qui « forge nos fers » :

« *Qu'il prenne fantaisie à un Chamberlain, à un Rhodes, à un Beers, à des exploiteurs d'or ou à des marchands d'opium, de faire naître un conflit au Sud-Africain ou aux Indes, dans la Méditerranée ou sur le Golfe Persique, sur les bords de la Baltique ou sur les rives de la mer Noire, sur les côtes du Japon ou dans les mers de Chine — nous en sommes, toujours et quand même, et de notre or et de notre sang...*

« *C'est la reculade la plus complète que le Canada ait faite depuis un demi-siècle.*

« *C'est l'atteinte la plus profonde que notre autonomie ait subie depuis l'origine du gouvernement responsable...* »

Et Bourassa retraça « la route par laquelle M. Laurier nous a conduits à cette défaillance nationale », depuis la conférence de 1902, où il résistait à Chamberlain, en passant par la conférence de 1907, où il faiblit mais sauvegarda encore le principe de l'autonomie, jusqu'au « péril allemand » exploité par l'Angleterre.

Les correspondances parlementaires de Georges Pelletier doublant les articles de Bourassa, le *Devoir* se consacra essentiellement à la lutte contre le bill de la marine. *L'Action Sociale* protesta aussi contre la création d'une marine de guerre sans consultation préalable du corps électoral. Puis les autonomistes montréalais organisèrent, pour le 20 janvier, une conférence de Bourassa, au Monument National, sur l'impérialisme militaire et la loi navale.

La salle bondée, les organisateurs refusèrent du monde, comme à chaque conférence de Bourassa. Les personnes refusées piétinèrent longtemps, à six de front sur le grand escalier de marbre. Mais quinze cents auditeurs s'étaient assis dans la salle, deux à trois cents autres s'entassaient sur la scène, la plus spacieuse de Montréal, et les six loges débordaient. Autour du président de séance — Esioff Patenaude, le jeune député provincial de Laprairie — se pressaient, sur l'estrade : le sénateur Landry ; Napoléon Bourassa, père du tribun, doux artiste craignant toute violence ; G.-N. Ducharme, directeur de la compagnie d'assurance La Sauvegarde, et principal bailleur de fonds du *Devoir* ; J.-A. Vaillancourt, administrateur de la Banque d'Hochelaga ; Rodolphe Forget ; Hector Garneau, de la lignée des historiens, collaborateur occasionnel du *Devoir* ; le Dr Louis-Philippe Normand, maire des Trois-Rivières ; et plusieurs électeurs influents de Saint-Hyacinthe. Debout dans la salle en plan incliné, se tenaient des groupes d'étudiants, comparés par les orateurs au blé qui lève. Ils emplissaient les couloirs d'accès et de dégagement, obstruaient le portillon des escaliers de sauvetage.

Depuis dix ans — depuis la guerre du Transvaal — Bourassa était préparé à son sujet. Il le traita en maître, n'en négligeant aucun aspect, historique,

constitutionnel, économique ou sentimental. Il établit les points suivants :

a) La création, l'entretien, le renouvellement d'une marine de guerre coûteront infiniment plus cher que Laurier ne prétend — comme le Transcontinental, qui devait coûter quinze millions, et qui en coûtera plus de cent cinquante. Et nous n'avons pas les moyens de consentir cette dépense improductive.

b) Au point de vue constitutionnel, c'est l'assaut le plus grave subi par notre autonomie depuis l'origine de nos institutions parlementaires. Nous serons entraînés dans toutes les guerres provoquées par les Chamberlain et les Rhodes aux quatre coins du monde. Nous combattrons des pays que nul conflit ne nous oppose. Prétendrez-vous que le Parlement canadien sera consulté ? Son rôle sera simplement d'approuver. Avant même qu'il ait délibéré, notre flotte, incorporée à la flotte anglaise, sera victorieuse ou anéantie.

Enfin, si le péril allemand existe, l'Angleterre l'a créé par ses nombreuses bévues diplomatiques, en laissant écraser successivement l'Autriche, la France et la Russie. Quant à nous, l'Angleterre ne nous offre aucune protection réelle. Depuis cent cinquante ans, nous ne lui avons jamais attiré une guerre ; en revanche, elle nous en a suscité deux. Nous n'avons qu'un ennemi possible, les Etats-Unis, contre lequel l'Angleterre ne veut ni ne peut nous défendre. Contre le reste du monde, la doctrine de Monroe nous protège.

Analyse magistrale et, par plus d'un aspect, prophétique. Bourassa prévoyait l'impossibilité d'une participation « modérée » aux guerres de l'Angleterre. Si la métropole s'engage dans un grand conflit, elle tirera de nous, une fois le principe accepté, tout

ce qu'elle pourra d'argent et de chair. La confirmation par les événements manquait aux auditeurs de 1910. La puissance du raisonnement leur apparaissait tout de même ; et le sentiment, l'instinct, renforçaient cette impression. Les critiques de l'Angleterre étaient toujours, dans les discours de Bourassa, les passages les plus applaudis par les étudiants. On acclama aussi le nom de Monk « qui a promis de mener la bataille au Parlement et de ne pas reculer d'une ligne ». Enfin Bourassa lut une résolution demandant un plébiscite avant l'adoption du projet de loi sur la marine. À l'appel de Patenaude, la résolution fut adoptée dans un fol enthousiasme.

C'est Fernand Rinfret qui discuta le plus sérieusement l'argumentation de Bourassa. Bien des rouges n'avaient pas approuvé la nomination de Rinfret à la direction du *Canada*. Ils ne le trouvaient pas assez « engueuleur ». Mais ils comprirent bientôt l'avantage d'opposer à Bourassa autre chose que des « engueulades ». Rinfret soutint : 1° Que le coût de la marine ne dépasserait pas les onze millions prévus par Laurier ; 2° Que la consultation populaire lancerait l'une contre l'autre les deux provinces de Québec et d'Ontario, excitées par leurs fanatiques.

Cependant le discours de Bourassa fut édité en brochure et répandu dans la province. *Le Devoir* publia des formules de pétition en faveur du plébiscite. Des avocats, des médecins, des notaires, et en bien des endroits des curés, firent signer ces pétitions, envoyées à Monk.

Cette propagande engagea les députés conservateurs canadiens-français à rester solidaires de Monk jusque dans sa rupture avec Borden. Le sénateur Landry et *L'Evénement* les y engagèrent aussi. Deux ou trois de ces députés, tel Eugène Paquet, de l'Islet.

inclinaient déjà vers le nationalisme. Un organisateur « bleu » de Québec, D.-O. Lespérance, détonna en affirmant, dans un banquet offert à Borden : « Si jamais l'Angleterre a besoin de notre aide, il ne se lèvera pas dans Québec une seule main pour la refuser ».

Du côté ministériel aussi, plusieurs députés canadiens-français, ébranlés par les pétitions, firent mine de s'opposer au projet de loi. Mais Laurier flatta, gronda, séduisit. Il fit appel à la raison de l'un, à la loyauté de l'autre. Il s'asseyait sur un fauteuil libre à côté d'un obscur député rural, et donnait au brave homme l'impression de lui révéler, dans une confiance absolue et flatteuse, des motifs de la plus haute et de la plus secrète importance. Le député à qui le grand Laurier avait parlé d'une manière si simple, si confiante et si amicale, vouait à l'illustre chef une reconnaissance et une fidélité totales. De son côté, le gouverneur général, lord Grey, vit des évêques, reçut des députés à Rideau Hall, enjôla des personnages influents.

Laurier accomplissait le même travail parmi les ministériels de langue anglaise. Car la campagne nationaliste de Québec avait pour pendant une campagne impérialiste en Ontario. Dans la province de Québec, les plus ardents représentaient Laurier comme un traître au Canada, vendu à l'Angleterre. Parlant en faveur d'Albert Allard, candidat dans une élection partielle à Ottawa, le premier ministre put dire (24 janvier) :

« Dans la province de Québec, je suis attaqué par les conservateurs alliés aux nationalistes, qui prétendent que je m'engage trop avant dans la question de la marine. On me dénonce, dans ma propre province, comme un traître à ma race. Dans la province d'Ontario, je suis marqué au front du stigmate de renégat à la Couronne anglaise. Une accusation vaut l'autre. Si un chef poli-

tique veut conserver dans ce pays l'harmonie qui n'a cessé d'y régner, heureusement, ces treize dernières années, il lui faut absolument se maintenir dans une position qui puisse satisfaire les citoyens de toutes les races et de toutes les croyances, le Canada et en même temps la mère-patrie. Il doit constamment regarder à droite et à gauche. Il lui faut demander à tous de sacrifier quelques-unes de leurs idées personnelles. Je compte sur tous les hommes doués d'un esprit de justice, de modération et d'honnêteté, ici, au pays, et dans la mère-patrie. Nous avons pris une position raisonnable et modérée, qui doit satisfaire tout le monde. »

Chacun sur son terrain, Laurier et Gouin organisaient leur résistance aux assauts des nationalistes. Asselin et Fournier, toujours excessifs, valant au *Devoir* force procès, il était facile de représenter Bourassa et ses partisans comme un groupe d'extrémistes, dont la propagande isolerait Québec des autres provinces. Fernand Rinfret n'y manqua point. Le *Devoir* utilisa les rares opinions d'Anglo-Canadiens adversaires de la marine pour répondre à Rinfret. Mais on annonçait pour le 3 février le grand débat sur le projet de loi navale, aux Communes. Bourassa ne tenait plus en place. Il partit pour Ottawa, d'où il adresserait lui-même des correspondances parlementaires à son journal. Georges Pelletier les compléterait par des comptes rendus détaillés.

Brodeur, ministre de la Marine, était souffrant, hors d'état de défendre le bill. Laurier prit sa place. Souple, adroit, digne, pathétique quand il le fallait, le vieux chef se tailla un succès personnel. Il eut de beaux accents : « Je ne suis ni impérialiste, ni anti-impérialiste, mais simplement canadien. » Il fit, avec émotion, un appel spécial aux Canadiens français « qui doivent à la Grande-Bretagne le maintien de leurs droits, de leurs privilèges ». Toutes les parties du pays marchent de front, dit-il ; et la province de

Québec serait une des premières à souffrir si la métropole perdait la suprématie des mers.

Borden soutint la thèse impérialiste. Il reprocha au gouvernement de n'agir ni assez vite ni assez à fond pour l'Angleterre. Il demanda l'offre d'une somme d'argent à l'Angleterre, en attendant la construction de la flotte.

Borden n'atteignait pas la classe de Laurier ; puis, sa tâche était malaisée, de combattre un projet après l'avoir approuvé. L'adversaire à la taille du premier ministre — Bourassa — ne se tenait plus sur le parquet de la Chambre, mais dans la tribune des journalistes. Cependant Monk réaffirma, dans un très bon discours de deux heures, la doctrine exprimée dans son discours de Lachine : Vous n'avez pas le droit de voter cette loi sans consulter le peuple ; le Parlement n'a pas reçu le mandat de nous engager dans une politique aussi nouvelle, qui modifiera l'autonomie du Canada, ses relations internationales, la sécurité de son commerce et de ses industries, qui sacrifiera peut-être la vie de ses enfants. En Angleterre même, des juristes et des hommes politiques estimaient que le Parlement, exécuteur d'un mandat populaire, ne devait pas voter une mesure très nouvelle, ou très importante, qui n'aurait pas été discutée aux élections précédentes [1]. Monk adoptait donc une thèse très défendable, en droit constitutionnel. Il reprit aussi plusieurs arguments de Bourassa : l'Angleterre a signé un grand nombre de conventions ; elle garantit la neutralité de la Suisse, l'intégrité de la Belgique et du Luxembourg, celle de la Suède et de la Norvège, celle de l'Empire ottoman, celle de la Perse, celle du Portugal ; ces conventions,

---

1. *L'argument fut invoqué contre le bill du Home Rule, par exemple.*

qui ne nous intéressent en rien, nous entraîneront-elles à la guerre ? Et si la Grande-Bretagne livre une guerre injuste, devrons-nous la suivre ?

Monk proposa un sous-amendement, appuyé par Bruno Nantel. Il affirmait le loyalisme de la Chambre, mais subordonnait au plébiscite un changement aussi radical dans les relations du Canada et de l'Empire.

Monk incarnait la dignité au même degré que Laurier. Et Rodolphe Lemieux, qui lui répondit, manifestait toujours une sincère déférence à M. Monk, son ancien professeur de droit. Rodolphe Lemieux fit ressortir la position « juste milieu » de Laurier, entre les tories ontariens et les nationalistes québécois.

Rodolphe Lemieux dissertait. Les rédacteurs du *Devoir* et du *Nationaliste* raillèrent ses périodes élégantes et ses ronds de bras. Mais Bourassa lui-même envoyait des correspondances à son journal. Il soupçonnait une comédie parlementaire, une sorte de conspiration, au service de l'Empire, entre Borden et Laurier, « dilettante de la souplesse parlementaire ». Il rendait surtout hommage à Monk, qui, seul dégagé du joug des partis, seul libre d'exprimer toute sa pensée, a seul été capable de placer la question « sur un terrain large, élevé et nettement défini ». En somme, Monk avait dit, avec un peu moins d'éclat sans doute, ce que Bourassa lui-même aurait affirmé.

Quelles seraient les réactions de la presse ? Nous avons déjà observé, à plusieurs reprises, le soin apporté par Laurier à faire soutenir ses grandes mesures par une campagne de presse. Il lisait les principaux journaux, à commencer par le *Devoir,* et correspondait avec Fernand Rinfret et avec Henri

d'Hellencourt comme, naguère, avec Ernest Pacaud. En 1910, c'est le *Canada* qui donnait le point de vue le plus officieux, par la plume de Fernand Rinfret, et souvent avec la collaboration de Rodolphe Lemieux. Laurier écrivait à Rinfret :

« *Je suis très satisfait jusqu'à présent de la manière dont vous dirigez le journal... Je vous adresse sous ce pli l'* « *Orange Sentinel* » *du dix février, et j'attire votre attention sur un article intitulé* « *Mr. Borden's New Policy* »*. Le* « *Devoir* » *persiste à parler de la conspiration Laurier-Borden ; vous verrez la réponse dans cet article*[1]. »

Prudents, les deux journaux canadiens-français de fort tirage, la *Presse* et la *Patrie*, n'exprimèrent d'abord aucune opinion. Ce qui fit écrire à Omer Héroux : « Il est des heures — et nous sommes à l'une de celles-là — où le silence est une trahison. » Mais Laurier, tout en s'y prenant d'une autre manière qu'auprès du *Canada*, n'était pas sans moyens d'influence. Dans la seconde semaine du débat, les fils d'Israël Tarte — d'ailleurs agacés par le ton, les leçons et les railleries de l'équipe nationaliste — manœuvrèrent, et la *Patrie* approuva discrètement le bill. Elle adopta le point de vue du *Canada* sur le plébiscite, qui mettrait la province de Québec en minorité, ferait ressortir son désaccord avec les autres, aboutirait peut-être à la guerre civile — avec huit provinces coalisées contre Québec. Il faut nous soumettre à la majorité, il faut aussi nous rappeler que nous sommes, non pas une nation, mais une colonie. Le bill ne change rien à notre statut, c'est seulement une question de dépense ; et plaie d'argent n'est pas mortelle.

---

1. *Lettre du 24 février 1910. Archives privées de feu Fernand Rinfret.*

La *Presse* consulta ses lecteurs. Elle leur soumit le choix entre les trois propositions : Borden (contribution à la marine anglaise), Laurier (création d'une marine canadienne, devant participer aux guerres de l'Empire), et Monk (ni contribution, ni marine, maintien du statu quo). La *Presse* s'arrangeait pour provoquer une majorité de réponses favorables à Laurier ; d'ailleurs, elle faisait suivre son questionnaire d'un paragraphe tendancieux, demandant à ses lecteurs si la province de Québec devait s'isoler des autres, s'opposer aux autres. Elle conclut ainsi un article : « Le jour où la province de Québec se confinera dans un entêtement égoïste... notre pauvre province se sera constituée, d'elle-même, l'Irlande du Canada. »

La *Patrie* organisa une consultation semblable à celle de sa rivale, et tendant aux mêmes fins. Le *Devoir*, en riposte, intensifia la circulation des requêtes contre la marine. Des assemblées s'improvisèrent un peu partout — auxquelles répondirent, en Ontario, des assemblées de sens contraire, ouvertes et terminées par le God Save the King.

Dans ses articles, Bourassa insistait trop sur les textes, les principes de droit et les clauses de la constitution, pour produire un effet aussi direct que dans ses discours. Le magnétisme personnel n'agissait plus. Mais il trouvait encore des phrases brûlantes et de vives répliques. Et de plus en plus, il provoquait Laurier en combat singulier. Le premier ministre dit, aux Communes :

« *L'autre jour, en présentant cette mesure, j'ai déclaré que lorsque l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre. Ces paroles ont blessé l'âme et l'esprit d'un grand nombre de nos amis de Québec. Quelques-uns ont arraché leurs cheveux et déchiré leurs vêtements, comme si j'avais blasphémé.* »

Bourassa répondit :

« *Personne n'accusera jamais le premier ministre de s'arracher les cheveux et de déchirer ses vêtements. Au contraire, tout le monde commence à trouver qu'il a une collection extraordinairement variée de perruques, de costumes et de dominos, et que, loin de les déchirer, il les porte successivement avec une prestesse et une désinvolture que lui eût enviées Coquelin dans ses meilleurs jours.* »

Pour les idolâtres qui avaient donné comme prénom à leur fils, au baptême, le nom de Laurier, cette audace était sacrilège. Mais une génération grandissait pour qui l'idole ne s'appelait pas Laurier, mais Bourassa.

Les libéraux s'étonnèrent que le *Devoir* concentrât sa rage sur le premier ministre, plutôt que sur le chef de l'opposition, beaucoup plus impérialiste. Bourassa répondit en s'étonnant que, parmi les ministériels de la province de Québec, toute la lutte fût dirigée, non pas contre Borden et les jingoes, mais contre Monk et le *Devoir*.

A Montréal, le *Devoir* accusait Laurier de sacrifier le Canada, son pays, à l'Angleterre. A Toronto, le *Mail and Empire* accusait Laurier de vouloir séparer le Canada de l'Angleterre. Bourassa, dans son journal, reprochait à Laurier un dévouement excessif à l'Angleterre. Foster, aux Communes, reprochait à Laurier son indifférence à l'égard de la mère-patrie.

Plusieurs députés ministériels de la province prirent la parole, à Ottawa, pour appuyer leur chef. Ce furent, successivement, Aimé Beauparlant (Saint-Hyacinthe). L.-A. Rivet (Hochelaga), Henri Béland (Beauce), E.-B. Devlin (frère de Charles Devlin et député de Wright). Laurier eut aussi l'appui non seulement du *Soleil*, du *Herald* et du *Canada*, jour-

naux libéraux, mais de la *Presse* et de la *Patrie*. L'apparente sagesse d'une politique de « juste milieu » convient au conformisme habituel de la grande presse. Puis, les fils de Tarte consommaient leur rupture avec les nationalistes, auxquels ils reprochaient de se tailler une popularité personnelle au risque d'isoler dangereusement la province.

La *Patrie* dit encore (17 février) :

« *On veut que les Canadiens français se mettent obstinément en travers de la volonté de la majorité du peuple.*

« *Avant d'entrer dans un si redoutable conflit, nous demandons qu'on nous dise comment nous en sortirons.*

« *Nous protestons de toute notre loyauté à la couronne d'Angleterre. Nous nous félicitons des libertés qu'elle nous concède, du prestige qu'elle nous fait partager, de la sécurité que nous garantit sa puissance. Nous ne sommes pas moins empressés que nos compatriotes de langue anglaise à recueillir les bénéfices de notre situation ; mais, vienne le moment d'accomplir un léger sacrifice que réclame le salut de l'Empire, seuls, nous nous déroberions à ce devoir !*

« *Ah non ! Cela ressemblerait trop à une lâcheté !*

« *Nous réclamons dans ce pays des droits égaux à ceux des autres races.*

« *Allons-nous prétendre imposer notre opinion, si elle est contraire à celle de la majorité ?*

« *Et comment, par la suite, l'accord serait-il possible entre les différentes races qui habitent le Canada ?* »

La *Patrie* présentait avec adresse l'éternel raisonnement : la province de Québec doit éviter de s'isoler ; la minorité doit se soumettre. Or les nationalistes détestaient cette argumentation, propre à substituer l'esprit de soumission à la fierté nationale. Bourassa répondit (Le *Devoir,* 19 février) :

« *Il est méprisable et criminel d'avilir les Canadiens français en leur disant, sous prétexte de « modération », de « civilisation », qu'étant les plus faibles ils doivent non seulement céder toujours, mais ne pas même ex-*

primer leur opinion... Cette besogne tend à développer chez les Canadiens français une mentalité de domestiques repus. C'est à cette besogne que se sont attelés MM. Laurier, Brodeur, Lemieux, Dandurand, etc., etc., leurs organes attitrés, le « Canada » et le « Soleil », et leurs alliés « libres », la « Presse » et la « Patrie ».

Le *Devoir* imprimait toujours des formules de protestation, que ses amis faisaient signer dans tous les comtés, et que Monk déposait ensuite sur le bureau de la Chambre. Les étudiants de Laval de Québec et de Laval de Montréal signèrent avec empressement. *L'Eclaireur* de Beauceville, organe du député Béland, protesta contre les membres du clergé qui propageaient les pétitions du *Devoir*. Il se tenait aussi des assemblées, où Tancrède Marsil, Joseph Rainville et Jules Fournier faisaient censurer les députés ministériels.

Les nationalistes, encourageant Monk, recevaient à leur tour des encouragements. Ils saisirent une occasion d'essayer leurs forces.

*
* *

L'élection de J.-L. Laferté à la Législative avait été contestée. La plupart des contestations se réglaient à l'amiable, par des renonciations mutuelles, entre bleus et rouges. Mais Laferté n'avait pas seulement un adversaire nationaliste, Napoléon Garceau; un autre libéral, Ovide Brouillard, le serrait de près. Ce rival ne tenait guère à consolider Laferté sur le siège convoité pour lui-même. L'influent sénateur Mitchell n'y tenait pas davantage, car il songeait à l'avenir de son fils Walter. Ovide Brouillard céderait un jour son siège à Walter Mitchell ; tandis que J.-L. Laferté le céderait à son propre fils, Hector. Ainsi, malgré l'amitié de Laurier pour Laferté, tous

les rouges ne souhaitaient pas régler à l'amiable cette contestation, plaidée, de l'autre côté de la barre, par Napoléon Garceau. La Cour de Revision invalida l'élection, qu'il fallut refaire.

Laferté pensa le moment venu de céder la place à son fils, jeune homme d'une telle tenue, secrétaire du ministre des Terres, Jules Allard, et président de l'Association de la Jeunesse libérale de Québec. L'idée plut à Lomer Gouin. Avec un candidat de vingt-trois ans, on enlèverait aux nationalistes le monopole de la jeunesse. Hector Laferté, Lucien Cannon, Emmanuel D'Anjou, Charles Power, toute l'Association de la Jeunesse libérale, tous les jeunes libéraux qui s'affûtaient le bec dans les clubs à Québec et à Montréal, tiendraient tête à leurs camarades nationalistes. Mais Ovide Brouillard rentra en lice. Candidat à barbe blanche, et aussi bon libéral, il réclamait le pas sur ce jouvenceau. Pour les mettre d'accord, il fallut présenter un ministre. Jules Allard démissionna au Conseil législatif pour briguer le siège. Jules Allard, homme de bon sens, resté terrien dans l'âme, n'avait pas d'ennemis. C'est à lui que s'adressaient les solliciteurs effrayés par l'aspect rude de Lomer Gouin. Les autres prétendants s'effacèrent devant le ministre des Terres. Et Gouin pensa renforcer le groupe des hommes sûrs, des députés solides opposables à Bourassa, Lavergne et Prévost, à la prochaine session.

Les nationalistes présentèrent Napoléon Garceau, maire de Drummondville, battu par J.-L. Laferté en 1901 et en 1908. Des deux côtés, les « cabaleurs » envahirent le comté. Les ministres Taschereau et Caron, plusieurs députés et le jeune Laferté secondèrent le ministre des Terres et Forêts. Mais les nationalistes furent aussi prompts à se mettre en campagne. Armand Lavergne, Joseph Rainville, Ernest Guimont, Albert Sévigny, Bourassa lui-même,

prêtèrent main-forte à Garceau [1]. Bourassa et Lavergne rencontrèrent en assemblée contradictoire, à Drummondville même, Jules Allard, Antonin Galipeault, jeune député de Bellechasse, et Hector Laferté, qui eurent incontestablement le dessous. Dans cette campagne provinciale, on parla moins de colonisation que de marine. Mais les deux camps firent flèche de tout bois. Bourassa, qui avait cent fois demandé aux électeurs de choisir des députés pour leur valeur, non pour leur situation locale, reprocha au ministre des Terres d'habiter hors du comté. Garceau tenait Drummondville dans le creux de sa main, mais ses idées de réforme scolaire suscitaient la méfiance des curés de campagne. Des cabaleurs adversaires le dirent franc-maçon. Pour comble, c'est T.-D. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, qui propagea cette rumeur... Le 5 mars, Jules Allard fut élu député provincial de Drummond. Mais la majorité ministérielle, de 800 voix à l'avant-dernière élection, de 400 à la dernière, tombait à 280. Les nationalistes se targuèrent d'une « victoire morale », et utilisèrent ce résultat dans leur campagne contre la marine.

*

* *

Du comté de Rimouski au comté de Labelle, les pétitions circulaient. A Charlesbourg, les Frères des

1. *Armand Lavergne écrit («* Trente ans de vie nationale *») : « J'étais allé faire la campagne pour Garceau, campagne que nous avions menée à peu près seuls tous les deux, sans argent et sans grand appui. L'opposition provinciale se trouvait presque tout entière retenue à Québec par les travaux de la session. » Il n'y a malheureusement aucune exactitude historique dans les souvenirs d'Armand Lavergne. La campagne de Drummond n'eut pas lieu pendant la session provinciale, et les nationalistes accomplirent un gros effort.*

Ecoles Chrétiennes firent signer une de ces pétitions par leurs élèves — et le *Soleil* le leur reprocha. Des assemblées s'organisèrent jusque dans Saint-Lin, village natal de Laurier. Des officiels tentèrent, ça et là, une résistance. A Rigaud, le député Gustave Boyer affronta Philémon Cousineau et Joseph Rainville en assemblée contradictoire. Il observa : « Nous avons dépensé beaucoup plus d'argent pour le Transcontinental, et cependant personne n'a demandé l'appel au peuple. »

Une voix, dans la foule : — « Oui, mais c'était pas pour l'Angleterre. »

On sentait sourdre, en effet, chez les plus jeunes ou les plus avancés des partisans de Bourassa, un sentiment anglophobe. Pourquoi dépenser notre argent, et peut-être risquer notre vie, pour l'Angleterre, puissance étrangère, puissance lointaine qui ne fait rien pour nous ? Le *Nationaliste* écrivait carrément : « Si l'Angleterre nous trouve à charge, qu'elle nous lâche ! » En Ontario s'affirmait le sentiment contraire : un dévouement fanatisé à l'Angleterre, primant le dévouement au Canada. Aux saillies des nationalistes, les loyalistes indignés répliquaient par la devise : « Un roi, une flotte, un drapeau. » Le gouvernement n'ayant pas encore décidé quel drapeau la marine canadienne devrait arborer, le *Mail and Empire* adjura les Canadiens loyaux de défendre « le glorieux Union Jack » contre Laurier et contre la province rebelle de Québec.

La discussion s'achevait aux Communes. Foster honnit les Canadiens français. Les libéraux Gustave Boyer (Vaudreuil), Cyrias Roy (Montmagny), Gustave Turcotte (Nicolet), Joseph-Adélard Dubeau (Joliette), Ernest Roy (Dorchester), Arthur Lachance (Québec-Centre), Joseph-P. Turcotte (Québec-Comté), et Oscar Gladu (Yamaska), suivirent

leur grand chef malgré quelques hésitations ou répugnances. Plus d'un aurait parlé en sens contraire, avec plus de plaisir et de sincérité, si la consigne s'y était prêtée. Plus d'un vota contre ses convictions, par amitié pour Laurier, par discipline de parti, par besoin de « patronage », par convoitise d'un poste de juge ou de sénateur.

Honoré Gervais, député de Saint-Jacques — considéré comme ministrable — conclut en faveur du bill, après un curieux raisonnement. Nous ne sommes pas véritablement une nation, soutint ce professeur de droit, il nous manque toutes les attributions d'un Etat souverain, et particulièrement le droit de négocier nos traités de commerce et d'envoyer des agents diplomatiques à l'étranger. Ces jours derniers, à la demande du consul anglais, l'agent de notre pays à Anvers a fait disparaître l'enseigne « Agence du Canada », impliquant une indépendance que l'Angleterre ne reconnaît pas. Nous ne sommes — malheureusement — qu'une colonie, et quand l'Angleterre est en guerre avec l'une des quarante-huit puissances mondiales, nous sommes aussi en guerre, bon gré, mal gré. Il nous faut donc obtempérer aux désirs de l'Angleterre. D'ailleurs « bien que cette description de la personnalité du Canada ne soit pas très flatteuse, je suis persuadé que la création de cette marine aura l'effet d'augmenter prodigieusement l'importance de notre pays, et c'est ce qui m'engage à voter en faveur de ce projet de loi... [1] » Gervais souhaitait toujours la nomination d'agents consulaires et commerciaux — ce qui l'avait conduit à préconiser la fondation de l'Ecole des Hautes Etudes. Son raisonnement paraît boiteux : Si le Canada, simple

1. *Le discours d'Honoré Gervais, que nous résumons, figure au Hansard de 1909-1910, Vol. III, pp. 5.225 et suivantes de la version française.*

colonie, ne peut pas rejeter une requête de la Grande-Bretagne, comment l'obéissance à cette requête hausse-t-elle le Canada en prestige et presque en rang international ? Mais un autre aspect de ce discours, insistant sur l'état colonial du Canada, déplut vivement à Laurier, qui se faisait louanger, dans la province de Québec, pour avoir porté le Canada « du rang de colonie à celui de nation ». Les conservateurs Bruno Nantel (Terrebonne) et Eugène Paquet (L'Islet) appuyèrent Monk. Le conservateur George Perley, d'Argenteuil, riche et généreux marchand de bois, élu en partie par des Canadiens français, souhaita, non pas un plébiscite, mais une élection générale, tenue sur la question de la marine.

Le 8 mars, le sous-amendement de Monk en faveur du plébiscite fut rejeté par 175 voix contre 18. Les députés « loyaux » entonnèrent « Rule Britannia ». Les dix-huit étaient tous des conservateurs, sauf le député « ouvrier » Verville, de Maisonneuve. C'étaient les Canadiens français Pierre-Edouard Blondin (Champlain), Rodolphe Forget (Charlevoix), Joseph-Arthur Lortie (Soulanges), Bruno Nantel (Terrebonne), Eugène Paquet (L'Islet), deux députés de langue anglaise de la province de Québec, Charles-Joseph Doherty (Sainte-Anne de Montréal), Arthur N. Worthington (Sherbrooke), et neuf députés anglais d'autres provinces. Le *Devoir* insista sur ce point : Neuf députés anglais d'autres provinces — Nouvelle-Ecosse, Ontario, Manitoba — ont approuvé par leur vote la thèse de Monk et de Bourassa.

L'amendement Borden (deux dreadnoughts pour la marine anglaise) fut repoussé par 129 voix contre 74. Le 9 mars, le bill de la marine fut voté en deuxième lecture par 41 voix de majorité (119 contre 78).

Les nationalistes avaient vigoureusement conduit leur bataille. Trop vigoureusement, à certains points de vue. La causticité d'Asselin et de Jules Fournier, qui s'intitulaient eux-mêmes « des écrivains d'attaque », blessait des gens bien disposés ; leurs exagérations provoquèrent une cascade de procès. Le Dr J.-E. Lavoie, directeur de l'hôpital Saint-Luc, poursuivit le *Devoir,* pour cette insinuation que l'hôpital était dirigé par des francs-maçons. Asselin et Fournier, fiers d'avoir déjà couché en prison, n'avaient cure de ces procès. Fournier écrivit dans le *Devoir* (25 février) que les trois quarts au moins des députés canadiens-français aux Communes votaient des bills d'intérêt privé sans les lire, en échange d'un billet de faveur, d'une boîte de cigares ou d'un verre de champagne. C'est de la faute de Laurier, dit-il, qui veut, non des hommes d'intelligence et de caractère, mais des machines à voter. Ces excès de langage choquèrent. Les procès inquiétèrent les administrateurs du *Devoir,* gérants de la caisse. D'ailleurs, une sérieuse divergence de caractère, de procédés et même d'idées séparait l'équipe Asselin-Fournier et l'équipe Héroux-Pelletier. Fournier appelait le pieux Héroux, gendre de Tardivel, « le bedeau ». Bourassa pria Fournier et Asselin de mettre une sourdine. Fournier répondit qu'il ne ferait pas du *Devoir* une seconde *Action Sociale* ; Asselin et lui démissionnèrent, en claquant les portes. Fournier s'embarqua pour un long séjour en Europe. Quelques pessimistes prédirent la chute du *Devoir.* En fait, le résultat de cette crise intérieure serait de laisser, sous la haute direction de Bourassa, la voie libre à l'équipe Héroux-Pelletier.

*
* *

Un seul chef libéral avait esquissé une mutinerie : Philippe-Auguste Choquette. Le « bouillant séna-

teur » envoya au *Soleil* un article hostile à la loi Brodeur. Il ne s'attendait pas à le voir imprimer dans le journal du parti, mais il menaçait, à mots couverts, de se joindre à l'opposition, sur ce bill, au Sénat.

Choquette convoitait toujours la mairie de Québec. Georges Garneau, porté à ce poste pour représenter dignement la ville aux fêtes du troisième centenaire, considérait sa mission comme remplie, et retournait à ses affaires. Il s'était surtout attaché à l'embellissement du parc des Champs de bataille ; et les Québécois, tout en respectant sir Georges Garneau, regrettaient l'esprit d'entreprise du temps de Parent. En provoquant la substitution de l'élection par le peuple à l'élection par les échevins, Choquette avait bien cru se préparer un triomphe. Or un autre libéral bon teint caressait la même ambition : l'échevin Napoléon Drouin, non pas foudre d'éloquence, mais commerçant avisé, cofondateur et propriétaire de la Rock City Tobacco, et surtout ami et protégé de Parent. Bien qu'il eût renoncé à la mairie pour lui-même, le président de la Commission du Transcontinental ne pouvait se désintéresser de la campagne municipale, qui roulait sur une seule question : l'emplacement de la future gare. Parent avait décidé la désaffectation du marché Champlain. On sait qu'Armand Lavergne, et bien d'autres, dénonçaient dans ce choix une manœuvre de spéculateurs. Autant sinon plus que la question de la marine, cette affaire passionnait la ville. Choquette se lança dans une nouvelle campagne antiparentiste. Il reprocha aux amis de Parent d'acquérir les propriétés sujettes à expropriation. Il alla jusqu'à rendre l'ancien maire — et premier ministre — responsable de la catastrophe du pont de Québec.

Laurier favorisait presque ouvertement le candidat parentiste. En envoyant au *Soleil* un article hostile

à la loi Brodeur, le sénateur Choquette suspendait une menace, pour forcer la neutralité, voire l'appui de Laurier [1]. Il y perdit sa peine. D'après Choquette, et d'après Lavergne, tout Québec repoussait le projet d'ériger la « gare centrale » à l'emplacement du marché Champlain. Or le candidat parentiste, favorisé par Laurier, l'emporta par une forte majorité. Les élections municipales de Québec constituèrent une revanche pour Parent, sur toute la ligne. Héroux le regretta, dans le *Devoir*, mais en constatant que le candidat antiparentiste était « de taille à tuer n'importe quelle cause ».

---

1. *Entre autres documents, le « Soleil », 30 avril 1910.*

TABLE DES MATIERES
DU TOME XIV

CHAPITRE I

BOURASSA ET LAVERGNE A LA LEGISLATURE

CHAPITRE II

L'ADMINISTRATION DE MONTREAL

CHAPITRE III

L'ALLIANCE BOURASSA-LAVERGNE-TELLIER-PREVOST

CHAPITRE IV

RAPPROCHEMENT MONK-BOURASSA

CHAPITRE V

EPURATION A MONTREAL

CHAPITRE VI

LA LOI DE LA MARINE

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

W

3

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

DU MÊME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Laflèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec Paul Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tekakwitha, illustré par Paul Coze.

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

ROBERT RUMILLY

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

XV

MGR BRUCHÉSI

Éditions Bernard Valiquette
Montréal

I

L'EMBARGO SUR LE BOIS DE PULPE

Au Parlement provincial : Jean Prévost contre Alexandre Taschereau — Nouvelle politique forestière — Fondation de la Société Coopérative des Fromagers — Vote définitif de la loi de la marine — Frictions entre conservateurs de langue française et de langue anglaise.

1910

La session provinciale approchait. Jules Allard ne siégeant plus au Conseil législatif, Gouin fit entrer Narcisse Pérodeau dans le cabinet, comme ministre sans portefeuille et leader du gouvernement à la Chambre haute. Grand, toujours bien vêtu, la figure sérieuse et la démarche un peu solennelle, Narcisse Pérodeau, type du notaire de l'ancien régime, dirigeait une étude très fréquentée à Montréal. Il fournissait d'excellents conseils une clientèle de financiers. C'était le genre d'homme que Lomer Gouin aimait consulter — en prenant des détours, car l'orgueil interdisait au premier ministre de quêter ouvertement des conseils. Gouin prisait l'avis de Narcisse Pérodeau, dans les questions financières et souvent dans les questions politiques.

La session s'ouvrit le 15 mars. Non sans regret. Bourassa quitta la tribune des journalistes à Ottawa pour prendre son siège de député à Québec. Il se trouverait écartelé entre deux campagnes, l'une — contre le gouvernement Gouin — sur le terrain provincial, et l'autre — contre la marine — sur le terrain fédéral.

Le député « ouvrier » de Saint-Sauveur occupa un siège à la frontière des ministériels et de l'opposition. Il se dit attentif aux bons projets du gouvernement, tout en réservant sa liberté d'action — comme Alphonse Verville à Ottawa.

Le discours du Trône, assez sobre, annonça une réorganisation des tribunaux, la fondation d'un tribunal spécial pour les jeunes délinquants et la fondation d'une école forestière. L'idée d'une « Cour juvénile » revenait au sénateur Béique, l'infatigable travailleur qui menait de front la rédaction de lois importantes, la direction de son étude, l'administration de compagnies — il devint administrateur de la Banque d'Hochelaga en septembre 1910 — et le dévouement aux œuvres sociales. Béique avait vu fonctionner de pareils tribunaux aux Etats-Unis, en particulier à Chicago : le juge siège portes closes, sans costume, sans appareil intimidant, sans autres témoins que les intéressés et les auxiliaires de la justice ; bref, il agit moins en magistrat qu'en père de famille ; il s'inspire moins du droit que de la morale ; il cherche moins à punir qu'à aider. Nul casier judiciaire n'hypothèque l'avenir des jeunes délinquants. Les ministres se montrant sceptiques, Béique fonda la Children's Aid Society, enrôla des personnalités influentes dans sa petite campagne, et finit par persuader Lomer Gouin. Au prix d'une égale persévérance, Gustave Piché, chef du service

forestier, obtenait la fondation d'une école à Québec. Bourassa s'inquiéta du caractère religieux ou laïque de cette école. Il écrivit dans son journal :

« *M. Gouin se servira-t-il de ce projet pour poursuivre son œuvre sourde de désagrégation de notre régime d'enseignement supérieur ?*

« *Va-t-il constituer une nouvelle école en marge de l'Université Laval, sous le contrôle à peu près exclusif de l'Etat ?* »

Les accusations de Bourassa contre Turgeon et de Prévost contre Kelly avaient passionné la fin de la dernière session. La Chambre avait institué un comité d'enquête sur l'affaire Prévost-Kelly. Or, des documents accumulés par Jean Prévost disparurent de son bureau. Deux membres du comité d'enquête, Roy et Weir, étaient devenus juges. Le comité se trouva virtuellement dissous et l'enquête mourut d'inanition. Au Conseil législatif, Turgeon répondit à ses accusateurs. Il y mit de la chaleur et du talent. Armand Lavergne écrivit dans le *Devoir* du lendemain : « Il a été tour à tour emporté, pathétique, logicien, émouvant, rarement convaincant. »

A la Législative, Bourassa, Lavergne et Prévost reprirent leur attitude agressive. « Je ne suis pas un homme à deux faces », dit Gouin. — « Je le crois bien, répondit Lavergne, si vous aviez une autre face que celle-là, vous la montreriez. » La session s'annonçait donc aussi mouvementée que la précédente. « Ça commence raide à la Législature », écrivit Alonzo Cinq-Mars, correspondant de la *Patrie*.

Tellier, chef de l'opposition, critiqua le discours du Trône. Gouin lui répondit. Bourassa répondit à Gouin, en disséquant l'argumentation du premier ministre, qu'il ramenait à ces deux termes : a) Le

peuple approuve le gouvernement dans les élections partielles ; b) Les gouvernements antérieurs ont fait plus mal que celui-ci. Belle argumentation ! Depuis quand le succès est-il une justification ? Quand Laurier échouait dans ses campagnes, son programme était-il mauvais ? Bourassa, ce jour-là, s'en tint au mode ironique, sans grandes envolées. Le *Soleil* crut trop vite au déclin du chef nationaliste :

« *Finies, les envolées oratoires qui donnaient habilement l'illusion d'un patriotisme exalté ; il ne reste plus que les rancœurs d'un ambitieux déçu, aigri, s'efforçant d'égratigner par des sarcasmes péniblement élaborés ceux qu'il n'a pu entamer.*

« *C'était en vérité un spectacle pénible et attristant que celui de M. Bourassa s'ingéniant hier à distiller ses goutelettes de fiel en des plaisanteries à la Fournier, pauvres épigrammes de larbin ou de bohême...* »

Taschereau fit à Bourassa une réponse plus solide. Il s'efforça — selon sa conviction, d'ailleurs — d'établir la nécessité de deux partis bien définis. Le parti nationaliste, dit-il, se compose d'un empereur et d'un soldat. Bourassa l'interrompit en ricanant. Taschereau renvoya au député de Saint-Hyacinthe, « avec le mépris qu'elles méritent, les injures dont son journal est rempli ». Lavergne répondit à Taschereau. Puis, vint le tour de Godfroy Langlois. On attendait une révolte de l'ancien directeur du *Canada* contre le gouvernement Gouin. Mais Langlois mesura ses paroles. Il s'affirma seulement « fidèle à l'idéal de jadis », et plus libéral que ministériel, « libéral malgré le parti qui porte ce nom, et qui est bien libéral dans l'opposition, mais ne l'est plus au pouvoir ». Cependant, il continuerait de voter avec la majorité. Laver-

gne conclut que Godfroy Langlois n'était pas un révolutionnaire, mais simplement un arriviste. Bourassa écrivit :

« *Il y a refroidissement entre M. Gouin et M. Langlois, c'est certain ; mais il y a dans leur passé, et même dans leur présent, trop d'intérêts communs, d'intrigues et de sous-entendus, pour que la rupture soit éclatante et radicale.* »

Le 22 mars, Jean Prévost prononça un long réquisitoire, un peu théâtral, contre le gouvernement Gouin. Il insista sur la colonisation, bien entendu. La colonisation est morte, dit-il ; nos campagnes se dépeuplent, au profit de Montréal. Et il termina en reprochant à Taschereau son étalage de loyalisme au banquet de Toronto. Prévost avait réservé pour sa péroraison ce sujet d'un effet facile :

« *Le ministre des Travaux publics a pu donner la fausse impression que les Canadiens français meurent d'envie de quitter les bords du Saint-Laurent pour aller offrir leur poitrine aux ennemis de l'Angleterre, aux lances des Chinois ou aux sagaies des Hottentots.* »

Et, très indigné :

« *De quel droit, des ministres provinciaux ont-ils engagé d'avance la province de Québec et sa population dans une politique semblable ? Ils n'en avaient ni le mandat, ni la mission, ni l'autorité.*

« *Je le déclare ici, de mon siège, lorsque le ministre des Travaux publics, aux côtés de son collègue le premier ministre, s'écriait, entre la poire et le fromage, que la province de Québec est prête à se lancer dans les guerres de l'Empire, il déclarait une chose qu'il ne pouvait absolument pas contrôler. Et si, au lieu d'obéir à l'enthousiasme du moment, il avait laissé bouillonner quelque peu*

dans ses veines le sang de son aïeul, officier au 3e bataillon de la Nouvelle-Beauce à la bataille de Châteauguay, Jean-Thomas Taschereau lui aurait dit qu'aujourd'hui, comme en 1812, ses compatriotes sont loyaux sujets de Sa Majesté, et comme lui sont prêts à défendre le territoire du Canada, mais qu'à part cela, ils ont une autre mission plus sublime que d'aller combattre pour les Chamberlain ou les Cecil Rhodes ; c'est celle de continuer, sur ce sol d'Amérique, l'œuvre de Champlain, en colonisant les vallées de grands fleuves, en fondant des paroisses nouvelles, et en égrenant sur le bord de nos rivières ou sur le flanc de nos montagnes des villages et des villes, loyaux à l'Empire, mais jaloux de conserver leurs traditions et leur liberté...

« La mentalité du gouvernement qui dirige aujourd'hui les destinées de notre province consiste : 1° — à dépeupler, et à lancer nos compatriotes vers les Etats-Unis ou l'Ouest canadien ; 2° — à revêtir le reste de vareuses de marins pour en faire de la chair à canon... »

Le discours de Prévost, assez fort malgré son emphase, attaquait deux questions majeures, toujours les mêmes, la question proprement provinciale de la colonisation, et la question fédérale de la marine. Devlin répondit en stigmatisant encore une fois l'alliance de Prévost et de Bourassa, furieux antagonistes d'antan. Il dit à Prévost que si les lions du Nord, ses ancêtres, pouvaient sortir de leur tombeau, ils lui infligeraient une rude leçon. Quant à la colonisation, il affirma ses progrès sensibles, en particulier au Témiscamingue, dans la vallée de la Matapédia et sur les côtes de la Baie des Chaleurs. Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, avait envoyé deux Oblats, guidés par le Frère Moffet, inspecter la région de l'Abitibi. Le Dr Alfred Morisset.

député ministériel de Dorchester, témoigna des progrès réalisés dans son comté.

Le ministre y mettait bien de l'optimisme. Les deux Oblats envoyés en Abitibi par Mgr Latulipe ne présentaient pas un rapport enthousiaste. Ils constataient, certes, des analogies entre le Témiscamingue et l'Abitibi, pays de rivières profondes, au cours lent, et très ramifiées. Mais le Témiscamingue appartient au bassin de l'Outaouais, et l'Abitibi au bassin de la Baie d'Hudson : la Nottaway, l'Harricana et la rivière Abitibi se déversent dans la baie James. En partant du Témiscamingue, la « hauteur des terres » — la ligne de partage des eaux — et la zone minière interrompent la chaîne des terres cultivables. Les Oblats découvrirent d'assez bonnes terres, mais constatèrent la rigueur du climat, dans un pays plus septentrional que le Témiscamingue. L'influence réfrigérante de la Baie d'Hudson se fait sentir dans le nord du Témiscamingue, où l'on n'espère aucune chaleur avant le complet dégel de la Baie James. A plus forte raison, en Abitibi. En outre, le bois est moins gros en Abitibi qu'au Témiscamingue. L'épinette noire domine, avec du pin gris, des bouquets de sapin ou de bouleau, quelques peupliers, quelques trembles. Le Témiscamingue n'est pas une région forestière destinée à exporter du bois. A plus forte raison, l'Abitibi... Ailleurs, dans la vallée de la Matapédia, le colon Laforce, correspondant occasionnel des journaux d'opposition, prenait de l'ascendant sur ses voisins. Laforce s'aperçut qu'une compagnie forestière du Nouveau-Brunswick procédait à des coupes sans payer de droits — ou peut-être, soupçonna-t-il, en versant une somme minime à la caisse électorale. Laforce provoqua une interpellation d'Armand

Lavergne, sur la quantité de bois coupé au Ruisseau Creux, d'après les registres du ministère. — Il ne se fait pas d'opération forestière au Ruisseau Creux, répondit le ministre. Or, Laforce avait fait constater les opérations par des témoins. Lavergne triompha. Il démentit Devlin et Morisset dans un grand article du *Devoir* intitulé « L'agonie des colons ». Le *Soleil* qualifia cet article de roman-feuilleton ; mais Devlin, ministre de la Colonisation, perdait sa bonne humeur.

*
* *

La sortie de Jean Prévost contre l'excès loyaliste de Taschereau montre que l'affaire de la marine restait la plus grave. Aux yeux des nationalistes, le discours de Toronto classait définitivement Taschereau parmi les tories. Or, les assemblées de protestation se poursuivaient, avec Tancrède Marsil, bohême et fougueux tribun, comme orateur le plus fréquent. Ernest Lapointe, député fédéral de Kamouraska, répondit par une convocation de ses électeurs, auxquels il expliqua la nécessité de la marine. Ernest Lapointe n'avait pas la fougue de ses adversaires nationalistes, mais il respirait l'équilibre, la plausibilité. Dans la province voisine, les orangistes, faciles à lancer sur le sentier de la guerre, protestaient contre les résolutions votées au congrès franco-ontarien d'Ottawa. Au cri de « Une école, une langue, un drapeau », ils s'opposaient à tout enseignement français en Ontario.

Les orangistes contestaient aussi le loyalisme des Canadiens français. Les discours de Monk, de Bourassa et de Prévost, tronqués au besoin, ou traduits d'une manière tendancieuse, leur fournissaient des

preuves. Ces attaques contre les Canadiens français provenaient surtout des rangs conservateurs, et plusieurs chefs bleus de Québec, tel Philippe Landry, les subissaient avec impatience. On pouvait craindre des frictions sérieuses entre conservateurs de langue française et de langue anglaise. Dans un banquet à Halifax, Borden voulut freiner le zèle de ses partisans orangistes. Il défendit les Canadiens français, qui sont, dit-il, loyaux et courageux :

« *Il nous est impossible d'exiger de la population canadienne-française le même sentiment d'affection pour la Grande-Bretagne que celui qui nous anime nous-mêmes... Mais rappelons-nous que cette population est absolument loyale, et que, dans le passé, elle a prouvé qu'elle est aussi prête que la population anglaise à combattre vaillamment pour la défense du Canada... La principale sinon la seule différence entre mes collègues de la province de Québec et moi-même sur cette question est relative à la gravité des circonstances actuelles. Je crois qu'un concours de circonstances s'est produit qui impose au Canada le devoir d'apporter à la Grande-Bretagne une aide immédiate et effective. Les conservateurs de langue française de la province de Québec ne croient pas que ce concours de circonstances existe.* »

Cependant, les chefs conservateurs de Québec — le groupe de *L'Evénement* — souhaitaient enlever à Borden la direction suprême du parti, et des chefs conservateurs de Toronto — le groupe du *News* — souhaitaient débarrasser leur parti de Monk. La proximité du vote en troisième lecture excitait les esprits. Bourassa, écartelé entre Ottawa et Québec, apparaissait dans la capitale fédérale, voyait d'anciens collègues partageant, au fond, ses idées, mais disposés à suivre Laurier par discipline de parti, par amitié

pour le chef, par convoitise de quelque faveur ou par simple manque de courage. Rentré à Montréal, le directeur du *Devoir* protestait à l'avance, exaltait le rôle de Monk, vilipendait « la savante duplicité de M. Laurier », méprisait « le troupeau ministériel uni et compact sous le fouet du maître », et affirmait : « Les défenseurs de l'autonomie canadienne ne se laisseront pas décourager par l'inanité apparente de leurs efforts. »

L'Action Sociale adopta la même attitude que le *Devoir.*

Rodolphe Lemieux répondait, dans ses articles du *Canada* signés Saint-Denis. Rodolphe Lemieux aimait les honneurs, les charges, les présidences, les décorations. Mais il entretenait un culte pour Laurier, et cet homme distingué s'élevait à la véhémence pour défendre son chef. Il reprochait aux nationalistes de « semer dans le cœur du peuple la haine des institutions britanniques ». Héroux protesta : le ministre des Postes calomnie ses compatriotes et sert le jeu des ennemis de Québec ! Le *Devoir* réédita la lettre écrite par Rodolphe Lemieux à Bourassa, le 4 août 1903, au lendemain du congrès des chambres de commerce de l'Empire, et dans laquelle Lemieux affirmait « que l'obligation pour les colonies de participer à la défense de l'Empire est un principe absolument faux ». Lemieux continua de dénoncer, dans le *Canada,* l'agitation menée par les « castors » contre la suprématie de la Grande-Bretagne, dont le souverain protestant est si tolérant pour l'Eglise catholique au Canada. Tancrède Marsil répondit, toujours dans le *Devoir,* en traitant le ministre des Postes de laquais à l'âme timorée, « prêt à descendre n'importe où pour

ramasser les quelques bouts de ruban que l'Angleterre sème par-ci par-là dans ses colonies, pour payer le travail de ses valets ».

*

* *

Ainsi l'on se battait sur les deux fronts. A la Législature, Bourassa, Lavergne et Prévost harcelaient les ministres. Ceux-ci : Gouin, Taschereau, Allard, Caron, Devlin, leur disputaient le terrain avec autant d'énergie. Le *Soleil* appela le groupe Bourassa, Lavergne et Prévost « le veau à trois têtes ». Lavergne et ses amis, si mordants pour autrui, avaient, quant à eux, l'épiderme sensible. Lavergne fit en Chambre une furieuse sortie contre le rédacteur en chef du *Soleil,* d'Hellencourt, auquel il reprocha d'être français — l'origine française comportait un petit relent voltairien, suspect au public de *L'Action Sociale.*

Le trésorier provincial exposa son budget, en excédent de $640,000. Puis Lomer Gouin annonça officiellement la nouvelle politique forestière : interdiction d'exporter le bois de pulpe coupé sur les terres publiques ; augmentation des droits de coupe et de la rente foncière ; fondation d'une école forestière et développement des services, pour une meilleure exploitation des coupes.

La province d'Ontario avait déjà décrété l'embargo sur le bois de pulpe. Dans la province de Québec, cette importante mesure était décidée sous la pression d'une longue opposition, comme, trois ans plus tôt, la substitution des baux emphytéotiques à l'aliénation pure et simple des terres publiques et

des chutes d'eau. Leblanc et les conservateurs, Bourassa et les nationalistes, enfin Jean Prévost, l'avaient longtemps réclamée. L'embargo devait provoquer la fondation d'usines de pulpe dans la province. Les autres mesures étaient décidées sur l'insistance de Gustave Piché, nommé chef du service forestier l'année précédente. Piché avait tout de suite élaboré un programme en deux chapitres : organisation du service forestier pour la surveillance des coupes, éducation et propagande forestières. La surveillance des coupes comprendrait l'application des règlements, le contrôle du mesurage et la perception des sommes dues à la Couronne. Tous les politiciens ne tenaient pas à réformer le régime forestier, avec son « patronage », son laisser aller, pour ne pas dire son coulage. Mais il fallait désarmer l'opposition. Il fallait éviter le retour d'incidents semblables à celui du Ruisseau Creux. Au chapitre de l'éducation et de la propagande, Piché inscrivait la fondation d'une école forestière. Gouin l'avait promise, puis il hésitait. Mgr Laflamme, recteur de Laval, appuyait le chef du service forestier, car la nouvelle école serait incorporée à l'Université ; Bourassa, dans le *Devoir,* avait exprimé une crainte prématurée. Piché cumulerait la direction de la nouvelle école et celle du service forestier. Il conseillait aussi la colonisation de l'Abitibi à la faveur de la construction du Transcontinental.

Le gouvernement adoptait sur le tard des réformes longtemps refusées, ou même déclarées impossibles. Mais il les défendait alors avec énergie. Inversement, les chefs de l'opposition critiquèrent les mesures qu'ils avaient longtemps réclamées. Bourassa critiqua l'embargo, emprunt au programme nationaliste, accompli

trop tard et surtout très mal. Le premier ministre n'a-t-il pas annoncé la mesure plusieurs mois à l'avance, pour prévenir les spéculateurs et leur faciliter des opérations fructueuses ?... Bourassa discuta aussi le budget trop optimiste, et, d'après lui, trompeur. Le rendement administratif ne suivait pas, de loin, la progression fiscale. Enfin Bourassa reprit la question du *Journal d'Agriculture,* imprimé par le *Canada*. Largement payé de ses frais d'impression, le *Canada* recevait encore, en don gratuit, le bénéfice de toutes les annonces du *Journal d'Agriculture*. De même, l'atelier du *Soleil* avait imprimé les Statuts refondus. Moyen à peine détourné de subventionner, à même le Trésor provincial, les journaux « qui chantent les louanges du gouvernement » ! Gouin répondit :

« *Si jamais un parti a été servi bassement par la presse en notre province, c'est assurément le parti conservateur quand il était au pouvoir.* »

Jean Prévost renforça les protestations de Bourassa contre les subventions déguisées à la presse ministérielle. Il s'en prit aussi à Charles Lanctôt, ami et lieutenant, fort intelligent et un peu ténébreux de Lomer Gouin et d'Alexandre Taschereau. L'adjoint du procureur général, « exécuteur des hautes œuvres dans la province », n'avait-il pas touché $7,000 pour sa collaboration à la refonte des statuts ?

Gouin et ses collègues se défendaient toujours vigoureusement. Par bonheur pour eux, la grande question fédérale de la marine distrayait l'attention de Bourassa et de Lavergne. Car la Chambre des communes s'apprêtait à voter la loi Brodeur en troi-

sième lecture — c'est-à-dire, définitivement. Et malgré tout c'était, pour Bourassa, beaucoup plus important et beaucoup plus intéressant que l'impression du *Journal d'Agriculture* aux ateliers du *Canada*.

*
* *

La volte-face du chef de l'opposition fédérale avait conduit Bourassa à ne plus combattre seulement Laurier, mais aussi Borden. Le directeur du *Devoir* fit, en plusieurs articles, une critique serrée des actes de Borden comme chef du parti conservateur. Quelques tories, qui avaient souscrit à la fondation du *Devoir* dans l'espoir de dresser une machine de guerre contre le gouvernement Laurier, se scandalisèrent des coups portés à Borden. Ils se plaignirent à Ducharme, considéré comme un des leurs, et principal actionnaire du *Devoir*. Mais Ducharme, en aidant à la fondation du *Devoir*, avait garanti l'indépendance de la rédaction ; et il tint parole. D'ailleurs, Philippe Landry, Louis-Philippe Pelletier et d'autres conservateurs étaient aussi sévères que Bourassa pour Borden. La friction s'aggravait entre bleus de Québec et tories ontariens. Le *News* de Toronto, dirigé par Willison, critiquait Monk avec une âpreté croissante — jusqu'à demander son expulsion du parti. En manière de protestation, des chefs conservateurs de la province de Québec se réunirent au Club Lafontaine à Montréal, affirmèrent leur confiance et leur attachement à Monk, et décidèrent de lui préparer une démonstration de sympathie. On rappela qu'en 1854, les conservateurs du Bas-Canada, conduits par Georges-Etienne Cartier, et ceux du Haut-Canada, con-

duits par John-A. Macdonald, avaient conclu, non pas une fusion à proprement parler, mais une simple alliance, si étroite fût-elle. Les chefs conservateurs canadiens-français avertirent Borden qu'ils ne participeraient pas à la grande convention du parti, prévue pour le 15 juin ; et Borden décommanda la convention [1].

Tout cela n'empêche pas le vote de la loi Brodeur, en troisième lecture, par 111 voix contre 70, sans grand tapage (20 avril). « La Chambre a semé de la méchante graine », écrit Georges Pelletier, dans sa lettre au *Devoir*, « l'ivraie du militarisme aura tôt fait, désormais, d'envahir notre pays et de retarder, sinon d'étouffer les grands travaux publics nécessaires à notre développement national. »

Les nationalistes continuèrent l'agitation. Des conservateurs s'y mirent aussi. Le 24 avril, quatre députés conservateurs : J.-A. Lortie, Pierre-Edouard Blondin, Bruno Nantel et Eugène Paquet, tinrent une assemblée de protestation contre la loi Brodeur, à Coteau-Landing, dans le comté de Lortie. Nantel reprocha au gouvernement Laurier de refuser, pour la marine, la consultation populaire qu'il avait instituée pour une question beaucoup moins importante : la prohibition. Paquet rappela que les libéraux, prêts à dépenser cent millions pour la marine de guerre, avaient, en 1896, reproché au gouvernement conservateur un achat de fusils de quarante-deux millions. La flotte ne servira pas au Canada, qui n'en a pas besoin, dit encore Paquet. Elle ne servira qu'à l'Angleterre et à ses autres colonies. Et les cent millions

---

1. *Robert Laird Borden : His Memoirs, I, p. 263.*

jetés dans le gouffre du militarisme seront perdus pour l'agriculture, la colonisation, le commerce.

Les conservateurs canadiens-français qui parlaient ainsi s'opposaient à Borden et à la majorité des conservateurs de langue anglaise.

Ils n'assistaient plus aux caucus du parti. Les tories ontariens les sommèrent de rectifier leur attitude. Une rupture définitive parut possible, probable. Le groupe de *L'Evénement* envisageait sérieusement la formation d'un parti canadien-français, dirigé par Monk et distinct du parti tory. En dehors de la Chambre, des « bleus » de la province de Québec s'effrayèrent à cette perspective et voulurent éviter la rupture. Le groupe qui avait exercé une vaine pression sur Ducharme tenta, sous la conduite d'Alexandre Lacoste et d'Aldéric Ouimet, une démarche auprès de Monk à Ottawa. Monk manquait d'énergie pour faire face à ces remontrances. Il s'enferma chez lui, et la délégation ne put le voir. Les amis de Monk et de Landry répondirent aux sommations ontariennes par une sorte de manifeste, publié dans *l'Evénement*. On y lisait :

« L'attitude du « News », du « World » et de leurs tenants ne nous plaît pas, et il convient de le déclarer formellement.

« Le pacte de 1854 avec ceux qui ont été nos alliés politiques depuis plus de cinquante ans subit, grâce aux errements du « News », du « World », et de ceux qui pensent comme eux, un commencement d'épreuve qui nécessite une orientation prudente.

« Nous sommes loin de souhaiter la rupture de cette alliance ; mais si elle doit continuer, il nous paraît indispensable que ce soit dans des conditions qui nous permet-

tent de rester fidèles aux traditions de nos devanciers. Autrement, les partis politiques en ce pays devraient envisager une évolution qui n'est pas désirable, mais qui peut devenir nécessaire...

« *Quand viendra l'heure du combat, nous aurons nos candidats devant le peuple, soit avec les mêmes alliances, comme nous l'espérons, si elles peuvent se maintenir sans le sacrifice des principes qui nous sont chers, soit avec d'autres alliances si elles deviennent nécessaires.*

« *Les bonnes volontés sont nombreuses au Canada, et un programme qui comprendrait, entre autres choses, des suggestions du genre de celles qui suivent, devra mériter l'approbation d'une majorité du peuple canadien.* »

Les suggestions constituaient une sorte de programme, voisin du programme nationaliste : Sauvegarde des droits des minorités. Refus de toute participation aux guerres qui n'intéressent pas directement le Canada « excepté si la majorité du peuple du Canada, spécialement consulté par une question claire et nettement posée, consent à cette orientation nouvelle de notre politique ». Arrêt de l'immigration indésirable « afin que ce pays ne soit pas en partie peuplé par les parias du vieux monde ». Choix des juges et des hauts fonctionnaires en dehors du personnel politique. Respect de l'autonomie des provinces. Bref et enfin, « le Canada pour les Canadiens ».

Cependant la discussion se poursuivait au Sénat. Bourassa, laissant Gouin respirer, enjoignit aux sénateurs de rejeter le bill. Philippe Landry réclama le plébiscite. L.-O. David défendit au contraire la politique de Laurier, et particulièrement la loi Brodeur. L.-O. David décocha des traits aux nationalistes — il oubliait peut-être le « parti national » de

1872 et le « mouvement national » de 1886, au sein desquels il avait milité. Les libéraux détenaient la majorité au Sénat ; mais trois sénateurs nommés par Laurier critiquèrent le bill. C'étaient trois caractères indépendants : Cloran, Legris et surtout Choquette. Celui-ci rappela combien Laurier s'était rendu populaire en résistant aux projets impérialistes. Jadis, *L'Electeur* condamnait les mesures militaristes des cabinets conservateurs ; le cabinet libéral va-t-il les aggraver aujourd'hui ? Il aurait bien tort, car si le gouvernement avait présenté le projet Brodeur dans son programme, aux dernières élections, il n'aurait pas fait élire cinq de ses candidats dans le district de Québec. Choquette conclut au rejet du bill, même au risque d'entraîner la chute du cabinet. Mais Choquette, enfant terrible, pouvait agir par dépit, par représailles contre Laurier, qui avait favorisé son adversaire à la mairie de Québec. Le *Canada* et le *Soleil* le dirent en toutes lettres. L'intervention du « bouillant sénateur » perdait ainsi de sa force. Bourassa dédaigna le renfort de cet allié d'occasion. La dissidence de Choquette n'entraîna pas une crise dans le parti libéral. A Choquette impulsif, Dandurand répondit avec gravité. Mais la gravité fut plus sénatoriale encore quand le vétéran de Boucherville — quatre-vingt-sept ans — prit la parole contre la loi. Il avertit : la flotte ira dans les mers lointaines, combattre des pays avec lesquels nous n'avons nul conflit ; elle nous entraînera donc, malgré nous, dans des guerres. Et le vieux patricien de conclure qu'on ne pouvait assumer une telle responsabilité sans consulter le peuple. « Le sénateur de Boucherville a parlé comme un sage de l'antiquité », écrivit Georges Pelle-

tier ; « mais les conseils des sages n'ont pas toujours prévalu ».

Aux voix conservatrices s'ajoutèrent, au nom des principes libéraux, celles de Cloran, Legris et Choquette. Aux voix libérales s'ajouta celle d'un sénateur de la Colombie-Britannique, dont le fils venait d'être nommé commandant du « Niobé », croiseur anglais acheté par le Canada pour servir de bateau-école. Les ministériels l'emportèrent. La session fédérale prit fin quelques jours après. A ce moment mourut Edouard VII, remplacé par George V.

L'affaire de la marine avait trop monté les esprits pour se clore sur ce vote. Héroux termina un article par ces mots : « La bataille continue. » Du côté libéral, les députés Onésiphore Talbot (Bellechasse) et Cyrias Roy (Montmagny), reprenant le système des défis jadis cher à Choquette, offrirent au sénateur de démissionner s'il voulait accomplir le même geste et se présenter contre eux, dans leur comté. Choquette répondit qu'il n'avait pas l'habitude de se mesurer avec des enfants. Dandurand offrit à Choquette de démissionner s'il voulait en faire autant, et se présenter contre lui devant les électeurs d'Hochelaga. Choquette répondit que ce comté, gavé de faveurs et de travaux publics, était gagné d'avance au gouvernement ; de plus, en cas d'échec, Dandurand recevrait une riche compensation, en remplaçant M. Fabre à Paris. Le courtier D.-O. Lespérance, chef conservateur de Québec, défia Cyrias Roy, son adversaire heureux aux dernières élections dans Montmagny, de démissionner pour lutter de nouveau contre lui. Bref, les défis tombèrent en cascade.

Plus sérieuse, la manifestation de sympathie à

Monk, organisée par Paul-Emile Lamarche au Monument National, le 11 mai.

Le jeune avocat Paul-Emile Lamarche, esprit loyal et généreux, apparaissait comme un beau type de Canadien français. Ce nationaliste n'avait pas l'esprit de chapelle. Ancien élève du Collège Sainte-Marie, resté l'enfant gâté des Pères Jésuites, il restait aussi l'ami de ses anciens condisciples Athanase David et Fernand Rinfret. Et plus encore l'ami de M. Monk, son ancien professeur de droit. La manifestation organisée par Lamarche réunit deux mille personnes. André Fauteux prononça une allocution. J.-A. Nadeau lut une adresse, signée par lui-même, par Napoléon Garceau et par seize autres maires. Monk lui-même fit belle figure. Agé, malade, tranquille, il parla en homme d'expérience et de bonne volonté. Et c'est avec fierté qu'il déclara :

« *J'imagine qu'il reste encore dans ce pays quelques Anglo-Saxons, et qu'ils ne toléreront pas d'être indéfiniment taxés sans avoir leur mot à dire dans la préparation et la direction des guerres auxquelles sont affectés leurs impôts. Je n'ai pas cherché à isoler la province de Québec, à la dresser contre les autres provinces de la Confédération... mais je réclame pour tout groupe de citoyens britanniques, quelle que soit son origine et quelle que soit son importance, le droit de dire librement, sur une question comme celle-ci, ce qu'il croit juste et vrai.* »

Le sénateur Landry promet à Monk l'appui de tous les conservateurs du district de Québec. Mais Bourassa gâte un peu la sauce en insistant sur la nécessité d'oublier les démarcations de partis, et en chapitrant les conservateurs trop tournés vers le passé, trop imprégnés de routine et de parti pris.

Par la longueur de son discours — et par son talent — Bourassa se taille la part du lion ; et les étudiants l'acclament, comme d'habitude.

*

* *

Sans enrayer l'agitation contre la marine, le vote définitif de la loi relâcha un peu la tension. Bourassa, le *Devoir, L'Action Sociale* et tout le public se tournèrent derechef vers Québec, où la session se poursuivait. Prévost revint à ses « cas de colons », cita de pauvres gens obligés de vendre leur cheval pour vivre — par la faute d'un gouvernement barbare. L'agent de colonisation René Dupont venait de publier des statistiques, accusant encore dix mille départs de la province de Québec pour les Etats-Unis, en 1909. L'opposition utilisa ce texte d'un fonctionnaire, en fit grand état dans la presse et à la Chambre. Le rapport de René Dupont montrait l'émigration moins atténuée dans la réalité que dans les déclarations officielles. Les libéraux expliquèrent qu'il s'agissait d'un mouvement de va-et-vient, d'une « fluctuation » plutôt que d'une véritable émigration : des retours presque aussi nombreux compensent les départs.

Bourassa, Lavergne, Prévost, Tellier, refutèrent les porte-parole du gouvernement. Ils revinrent aussi à dix reprises sur l'impression « scandaleuse » du *Journal d'Agriculture* par le *Canada*. Ils soumirent chaque ligne de chaque article de chaque projet ministériel à une critique inexorable. Le ministre de l'Agriculture, Joseph-Edouard Caron, présenta un bill assurant le contrôle de l'industrie laitière par des inspecteurs du gouvernement provincial.

Caron, cultivateur lui-même, n'avait pas cessé d'exploiter sa ferme de Sainte-Louise, dans le comté de l'Islet. Dévoué, et plus compétent que ses prédécesseurs, il voulait rendre au ministère de l'Agriculture l'importance, l'élan, perdus depuis assez longtemps. A vrai dire, malgré les efforts de Taillon, de Louis Beaubien et de Gigault, et malgré les initiatives comme celle du Mérite agricole, prise sous Mercier, l'agriculture n'avait jamais été, dans la province, un « grand département ». Nous en avons déjà signalé quelques raisons : le recrutement des ministres parmi les citadins ; l'indifférence des trésoriers provinciaux, presque toujours de langue anglaise, qui comprennent mal l'importance de la vie rurale pour l'avenir du Canada français, s'y intéressent peu, et lésinent sur le budget. La colonisation souffre du même handicap, car dans une large mesure la colonisation est une question de chemins, et l'ouverture et l'entretien des chemins coûtent cher. Gêné par les mêmes entraves, Joseph-Edouard Caron n'en sera pas moins le premier ministre de l'Agriculture à tenter un grand et persévérant effort.

Faute de soutien gouvernemental et faute de compréhension paysanne, les initiatives du sous-ministre Gigault étaient un peu tombées. Or, Caron croyait à la coopération, et l'heure semblait favorable. Dans les provinces de l'Ouest se constituaient de grands syndicats agricoles, propriétaires d'élévateurs et précurseurs des « pools ». (Un jeune immigré britannique, Charles Dunning, créait l'un d'eux, en Saskatchewan.) Des initiatives à demi indépendantes, comme celle de la Société d'industrie laitière, ne suffisaient plus pour suivre les progrès accomplis en

d'autres pays, voire, au Canada même, en Ontario et dans l'Ouest. Caron le comprenait ; et Gigault reprit espoir. Or, l'autorité du gouvernement triompherait seule de la routine, de l'individualisme paysan. Au Danemark, modèle des pays agricoles, les cultivateurs ont pris l'initiative. Dans la province de Québec, c'est l'Etat qui susciterait la coopération, en faisant l'éducation des individus — en reprenant l'œuvre d'éducation courageusement commencée par Gigault. Malgré les efforts de la Société d'Industrie laitière, c'est encore la vente du fromage qui suscitait les plus nombreuses plaintes, en 1910. Le gros marché se tenait à Brockville, Ontario. A Montréal, le Board of Trade, association anglo-canadienne, centralisait le commerce d'exportation et fixait les prix. Car le fabricant, l'intermédiaire, le distributeur, fixent leur prix de vente d'après leur prix de revient, majoré d'un pourcentage ; le producteur primaire — cultivateur, éleveur ou pêcheur — subit des prix fixés et imposés par les acheteurs. Les producteurs de la province se trouvaient encore devant la situation dénoncée, des années plus tôt, par la Société d'Industrie Laitière : le fromage québécois systématiquement classé « second choix » — ou vendu en Angleterre comme premier choix, mais sous une étiquette ontarienne — tandis que le fromage ontarien de moins bonne qualité se vendait sous une étiquette québécoise. La règlementation du commerce — mise sur le marvhé ; vente — relevait du pouvoir fédéral. Mais Caron et Gigault provoquèrent, au moins, la fondation de la Société Coopérative des Fromagers de la Province de Québec, association importante, apte à défendre les intérêts de ses membres, et protégée par le ministre. La Société devait : « Obtenir un

prix proportionné à la valeur de l'article vendu, récompenser chaque fabricant selon son mérite, l'encourager à améliorer, et démontrer qu'il se fait dans la province de Québec du fromage au moins aussi bon qu'ailleurs [1]. » La Coopérative engagea un gérant habile, Auguste Trudel. Cette fondation marque le point de départ des grandes coopératives agricoles dans la province de Québec.

Tous les fabricants n'adhéraient pas à la Coopérative des Fromagers. Le ministère provincial de l'Agriculture voulut inspecter et réglementer les beurreries et fromageries, et charger un inspecteur général de la classification des fromages, afin d'assurer la qualité et l'uniformité des produits, indispensables devant la concurrence. Cette intrusion dans leurs affaires choqua des fermiers. La méfiance devant un pareil contrôle de l'Etat est un héritage français, renforcé à l'époque où une oligarchie étrangère tenait les rouages. Toute l'opposition, Bourassa en tête, critiqua l'inspection et la réglementation obligatoires, mesures appelées despotiques, antilibérales. Caron, le teint hâve, sans prestance et sans voix, mais nerveux, énergique et surtout tenace, s'opposa courageusement au torrent bourassiste. Le ministre fit voter son bill.

Cette bataille recommença sur le bill de Jules Allard, créant la Commission des eaux courantes.

---

1. *Des renseignements sur cette fondation se trouvent, sous la signature de G.-A. Gigault, dans le rapport du ministère de l'Agriculture pour 1910.*

II

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES

Concentration de l'industrie sous le contrôle des financiers — Fondations et mergers : la Quebec Railway, Light, Heat and Power ; la Canada Cement Company — Rapprochement de la Montreal Light, Heat et de la Shawinigan — La Commission des eaux courantes.

Au contraire de l'agriculture, l'industrie accélérait ses progrès, tout en passant sous le contrôle des financiers qui l'utilisaient, dans une large mesure, comme un instrument de spéculation. La concentration se généralisait, sous forme d'amalgame ou de simple coalition. Les fusions de compagnies, peu nombreuses jusqu'alors, sont fréquentes en 1909 et plus encore en 1910 [1]. Motivées par le désir de perfectionner les méthodes, d'atténuer la concurrence, de dominer le marché, elles s'accompagnent d'une surcapitalisation, avantageuse aux promoteurs mais dangereuse pour l'avenir de l'entreprise. En même

1. *Le Bureau fédéral de la statistique recense une ou deux « consolidations » par an en moyenne de 1900 à 1908, neuf en 1909, vingt-deux en 1910, quatorze en 1911, treize en 1912. Ces chiffres englobent tout le Canada.*

temps, les relations entre patrons et ouvriers deviennent de plus en plus impersonnelles. Le gouffre s'élargit entre ceux qui exercent l'autorité et ceux qui doivent s'y soumettre.

L'Imperial Tobacco Company of Canada, « incorporée » le 11 juin 1908, et filiale de la British American Tobacco, elle-même filiale de l'Imperial Tobacco of Great Britain and Ireland, commence l'absorption d'entreprises rivales. Un merger de brasseries, réalisé en avril 1909, fusionne les compagnies Dawes Limited, C. S. Reinhart and Son, Montreal Brewing, William Dow and Company Limited, Canadian Breweries Limited, Imperial Breweries Limited, Union Brewing, Boswell and Bros. Ltd., Douglas and Company Limited, pour former la National Breweries Limited (La Molson Brewery Limited restait seule en dehors du syndicat).

Georges-Elie Amyot, propriétaire de la Dominion Corset Company, de Québec, et très bon organisateur, développait son affaire et achetait des maisons concurrentes de Toronto. Les Forget, qui avaient pris part prépondérante à la formation de deux gros mergers, celui de la Montreal Light, Heat and Power en 1900 et celui de la Dominion Textile en 1905, ne se mêlèrent point du merger de brasseries. Le sénateur Forget vieillissait et s'affaiblissait. Son neveu Rodolphe, député de Charlevoix, transportait le gros de ses intérêts dans le district de Québec. En 1910, il réussit à fusionner la Quebec Railway, Light and Power Company, la Compagnie électrique Jacques Cartier et la Frontenac Gas Company, pour former la Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, sorte de holding compagnie — trust de valeurs

— qui contrôlerait à peu près tous les services publics de la ville : tramways, gaz, électricité. Les Québécois baptisèrent la holding compagnie d'un nom plus simple : le Merger. La Compagnie Jacques Cartier, formée en 1908, possédait une usine sur la rivière Jacques Cartier, près de Saint-Gabriel, et une usine auxiliaire à vapeur dans la ville de Québec. Elle s'était assuré les services de deux bons ingénieurs : James McCarthy, devenu président de la Compagnie, et Eugène Tanguay. Lors de l'amalgame, McCarthy entra dans la Compagnie Price, où il jouerait un rôle d'animateur ; Tanguay resta au service du Merger. Rodolphe Forget réalisait, en somme, à Québec, le monopole rêvé par son oncle à Montréal. En outre, la Quebec Railway, Light and Power possédait un chemin de fer d'intérêt local, de Québec à Saint-Joachim. Ce chemin de fer et le Québec et Saguenay — le fameux « chemin de fer à Forget », de Saint-Joachim à La Malbaie — ne formeraient donc qu'une seule ligne, de Québec aux principaux centres du comté de Charlevoix. Le fastueux député ne remplissait pas seulement ses promesses aux électeurs ; il les dépassait, en assurant un service ferroviaire continu jusqu'à la capitale provinciale. Rodolphe Forget multipliait les entreprises, et agissait vite. Il plaçait des titres sur le marché français. Louis de Gaspé Beaubien et Charles-Henri Branchaud l'imitèrent sur ce point : la maison L. de G. Beaubien et Cie ouvrit une succursale à Paris.

Certains mergers sont le fruit de longues manœuvres, poursuivies pendant plusieurs années. D'autres se réalisent sur un coup de chance d'audace, en un tournemain, à la manière d'un hold-up. Tout en

constituant le merger des services publics à Québec, Rodolphe Forget prêtait son concours à Max Aitken, de la Royal Securities Corporation, qui tentait et réussissait le même coup de filet sur les fabriques de ciment de tout le pays. Les auteurs de mergers procèdent par surcapitalisation. Un groupe achète des compagnies, puis les revend à une compagnie unique — le merger — formée exprès. Le groupe achète les compagnies, par exemple, un million, et les revend au merger — se les revend à soi-même — trois millions. Le groupe se payant les trois millions à lui-même, la seconde opération ne comporte aucune dépense. Mais elle permet de surcapitaliser l'entreprise. Le groupe garde deux millions d'actions, privilégiées et ordinaires, et émet pour un million d'actions ordinaires, vendues au public. L'affaire terminée, le groupe a récupéré son placement initial, et reste, avec ses deux millions d'actions, le maître des entreprises qui ne lui ont rien coûté. Reste à répartir les parts de fondateur, les actions privilégiées ou actions « de la catégorie B » — ce que les Américains appellent, en argot de finance, le partage du melon. Cette méthode enlève aux actionnaires ordinaires — les naïfs qui ont réellement déboursé de l'argent — le contrôle de l'entreprise dont ils sont théoriquement propriétaires. D'ailleurs, la multitude des petits actionnaires sera neuf fois sur dix dans l'impossibilité pratique d'assister aux assemblées. Tel sera le schéma désormais suivi par tous les as, les sorciers, les prestidigitateurs de la finance, futurs baronnets ou pairs d'Angleterre, que le chiffre de leurs opérations distingue absolument des vulgaires escrocs.

Max Aitken réunit, par cette méthode, la Vulcan Portland Cement Company, de Montréal, la Lehigh

Portland Cement Company, de Belleville (Ontario), la Canadian Portland Cement Company, de Marlbank et de Port-Colborne (Ontario), la Belleville Portland Cement Company, de Belleville (Ontario), l'International Portland Cement Company, de Hull, la Lakefield Portland Cement Company, de Lakefield (Ontario), la Owen Sound Portland Cement Company, de Shallow-Lake (Ontario), l'Alberta Portland Cement Company, de Calgary, et la Eastern Canada Portland Cement Company, de Québec. Le tout forma la Canada Cement Company. L'actif valait quinze millions, en chiffres ronds. La nouvelle compagnie émit pour $24,000,000 d'actions, ordinaires et privilégiées, et $5,000,000 d'obligations à 6%. Tandis que Rodolphe Forget cherchait des capitaux à Paris, Max Aitken plaça une partie de ses titres à Londres. Aitken réserva la présidence à sir Sandford Fleming, du Pacifique-Canadien, et un siège d'administrateur à Rodolphe Forget. La Canada Cement réorganisa les usines absorbées, et les administrateurs déployèrent la haute stratégie habituelle : fermer l'usine A, rouvrir l'usine B, déplacer l'usine C, limiter la production de l'usine D... L'usine de Québec, entre autres, ferma ses portes. Cependant sir Sandford Fleming protesta, au conseil d'administration, contre la surcapitalisation du merger. Cette indignation d'honnête homme et d'administrateur prudent répondait-elle à l'attitude de Max Aitken, refusant d'incorporer au merger une fabrique de ciment de l'Ouest, présidée par sir Sandford ? Le président et deux autres administrateurs de la Canada Cement démissionnèrent. Fleming, influent au Pacifique-Canadien et à la Banque de Montréal, pouvait inspirer des journaux. Une campagne de presse re-

procha au merger de hausser les prix. Max Aitken résista victorieusement. Mais ce petit homme remuant, qui préparait ses combinaisons avec minutie, n'était pas de ceux qui se repaissent longuement du spectacle de leur réussite. Il se désintéressait, le plus souvent, de l'affaire réalisée. Il confia la direction, et même le contrôle de la Canada Cement, à son ami Frank P. Jones, comme lui né en Ontario et venu à Montréal après un long détour par les provinces Maritimes. Aitken partit pour l'Angleterre, où il devait s'occuper d'une émission des Price. Son ami Frank Jones avait pelleté du charbon, vendu de l'assurance, dirigé une entreprise sidérurgique en Nouvelle-Ecosse. C'était un ambitieux du genre émotif — à l'opposé d'Herbert Holt, ambitieux taciturne. Nous le retrouverons. Nous retrouverons presque tous ces hommes, en posture d'alliés ou d'adversaires, dans de gigantesques batailles d'argent.

Le ciment, comme le textile, bénéficiait d'une sérieuse protection douanière. Les événements n'avaient pas justifié la légère inquiétude de l'industrie textile, manifestée dans un rapport de la Dominion Textile, avant les élections fédérales de 1908. Ce merger versait de gros dividendes, et Charles Gordon, son directeur devenu également son vice-président, entra au conseil d'administration de la Banque Molson. La Montreal Cotton, de Valleyfield, versait aussi de gros dividendes, et son capital atteignait trois millions. La Wabasso Cotton, des Trois-Rivières, avait, à l'expérience, modifié son programme et baissé la qualité de ses tissus ; la réussite combla les espérances, et l'usine s'agrandit, en 1910. L'activité de la Wabasso contribua au relèvement de la vie des

Trois-Rivières, après l'incendie de 1908. D'autres idées vinrent à C. R. Whitehead, fondateur de la Wabasso, curieux esprit qui savait insérer la part de l'intuition dans les calculs les plus pratiques. Il constatait la position avantageuse de l'industrie du papier dans la province de Québec, et dans la région trifluvienne en particulier. Mais il voulut fabriquer un article de grosse consommation, et cependant sans concurrence locale. Il acheta une île sur le Saint-Laurent, et fonda la Wayagamack pour la fabrication du papier kraft. Rodolphe Forget participa au financement ; et le sénateur Mackay, administrateur de la Wabasso, figura parmi les administrateurs de la Wayagamack. Les compagnies de pulpe et de papier prospéraient. Vincent Meredith, de la Banque de Montréal, avait conçu le projet d'électrifier la voie du C.P.R. entre Montréal et Québec. Dans ce but, il voulut acheter le « pouvoir d'eau » de la Laurentide Pulp Company, à Grand'Mère. Mais Cahoon incita sa compagnie à demander un million, et Meredith trouva ce prix trop élevé.

Ce dernier épisode nous rappelle l'importance de l'industrie hydroélectrique, qui prenait figure d'industrie-mère, en fournissant aux autres la force motrice. La proximité des sources d'énergie constituait, avec les facilités de transport, la protection douanière, l'abondance et le bon marché de la main-d'œuvre, un des principaux facteurs de localisation. Les rivières ne sont plus seulement la parure de notre province, mais sa grande réserve d'énergie. Ce sont les chutes du Saint-Maurice, disciplinées par la Shawinigan Water and Power Company, qui animent les métiers de la Wabasso, aux Trois-Rivières, les fours de

l'Aluminium Company et les machines de la Belgo Paper à Shawinigan, les machines de la Laurentide à Grand'Mère et celles de la Brown Corporation à La Tuque. L'industrie américaine, en progrès rapides, elle aussi, et craignant une pénurie de force motrice, jette les yeux sur les sources canadiennes d'énergie hydroélectrique. La technique de la transmission s'est perfectionnée. On commence à parler, aux Etats-Unis, d'un projet de canalisation du Saint-Laurent, exécuté conjointement avec le Canada, et qui offrirait le double avantage d'entretenir une voie navigable des Grands Lacs à la mer, et de permettre une production considérable d'énergie, sur le parcours, en utilisant la dénivellation et les chutes. Les Canadiens préféreraient le canal de la Baie Georgienne. Ce dernier projet, longtemps caressé par Israël Tarte, n'est d'ailleurs pas tout à fait abandonné : une compagnie privée formée en Angleterre fait renouveler périodiquement sa charte.

D'autres entreprises, à l'échelle provinciale, sortaient graduellement des limbes. Un groupe dont l'animateur était Louis Gosselin, et dans lequel figurait Henry Miles, gros marchand de produits pharmaceutiques et membre influent du Board of Trade de Montréal, sollicita une charte fédérale pour l'exploitation des chutes de Carillon. Les ressources naturelles appartiennent aux provinces, observa le gouvernement de Québec ; c'est à nous d'octroyer les chartes — et de toucher les redevances. Les rapides de Carillon sont mitoyens, répondit Gosselin ; c'est pourquoi nous nous adressons au gouvernement fédéral plutôt qu'aux deux gouvernements de Québec et de Toronto. En réalité, la Compagnie en formation, escomptant

le concours de financiers américains, voulait exporter de l'énergie aux Etats-Unis, et craignait, de la part des gouvernements provinciaux, un embargo semblable à celui qui frappait le bois de pulpe. Le fédéral accueillit la demande de charte. Le provincial protesta. La contestation resta pendante ; une conférence fédérale-provinciale l'examinerait.

D'autres compagnies s'en tinrent à la charte provinciale. Ainsi la Central Heat, Light and Power et la Soulanges Power Company, ayant toutes deux leur siège à Montréal. L'ingénieur électricien James Blain Woodyatt, fraîchement diplômé de l'Université McGill, rêva d'un merger qui réaliserait, dans les cantons de l'Est, un monopole analogue à celui que Rodolphe Forget venait de réaliser à Québec. Il persuada un financier montréalais, le colonel C. J. McCuaig, qui contrôlait les tramways de Sherbrooke. La Sherbrooke Street Railway Company obtint la concession d'une chute sur la rivière Magog et se transforma en Sherbrooke Railway and Power Company, base du merger éventuel. La ville de Sherbrooke, qui avait municipalisé l'électricité en 1908, après de longues luttes et avec succès, se prépara pour de nouvelles batailles. En même temps, la Beauharnois Light, Heat and Power fit élargir ses privilèges et porter son capital-actions à quatre millions de dollars. La Beauharnois était encore une affaire de famille, appartenant aux héritiers des meuniers Robert. Mais on retrouvait Edmund Arthur Robert, en compagnie de gros financiers, à la présidence d'une société-sœur, la Canadian Light and Power, formée à Valleyfield. La Beauharnois elle-même venait de régler à l'amiable sa longue contestation avec le gou-

vernement fédéral, dont les vannes modifiaient le débit du canal. Par contrat du 29 décembre 1909, le fédéral gardait ses droits de propriété, mais les louait aux Robert pour un dollar par an. Le 26 mars 1910, les Robert transmirent ce contrat à la Beauharnois Light, Heat and Power, c'est-à-dire à eux-mêmes. Puis ils obtinrent de la législature un élargissement de leur charte. La Beauharnois Light, Heat and Power pourrait désormais « fournir, vendre et distribuer de la lumière, de la chaleur et de la force motrice, partout dans un rayon de quarante milles de la ville de Beauharnois » [1]. A quarante milles de Beauharnois, l'on franchit la frontière américaine. Les Robert caressaient la même idée qu'Henry Miles et Louis Gosselin. Ou bien ils songeaient à fournir toute la région montréalaise.

Déjà, un curieux mouvement se discernait, à la Bourse de Montréal, sur les actions de la Montreal Street Railway — la Compagnie des tramways, contrôlée par le sénateur Forget. Un groupe mystérieux tentait d'accaparer « le Street » — les actions de la Compagnie. Le vieux Forget devina le rôle de son ancien associé James Ross, devenu son ennemi, et qui cherchait à l'évincer de la Compagnie des tramways après avoir, vainement, cherché à l'évincer de la Dominion Steel [2]. Mais un autre chef de la conjura-

1. *Documents sessionnels de la province de Québec, 1910.*

2. *Mme Francœur, ancienne secrétaire de L.-J. Forget, apporte quelques lumières sur ce point dans son petit livre : « Trente ans rue Saint-François-Xavier et ailleurs. »*

tion était Edmund-Arthur Robert. Il est vrai qu'E.-A. Robert avait cédé à sa mère, Sarah Robert, ses droits à la succession parternelle ; mais on ne pouvait le croire étranger à la Beauharnois, dans laquelle il rentrerait, de toute façon, comme héritier de sa mère.

Tout se passait comme si la Beauharnois Light, Heat and Power — poussée par qui ? — jetait les yeux sur Montréal et nourrissait d'ambitieux projets. La Montreal Light, Heat and Power vit son monopole menacé. Son chef, Herbert Holt, présidait la Banque Royale du Canada, qui tenait le second rang des banques canadiennes, après la Banque de Montréal, et semblait aspirer au premier. (Elle absorba, en 1910, l'Union Bank, de Halifax.) Herbert Holt fortifia l'alliance entre la Montreal Light, Heat et la Shawinigan, avec l'appui de la Banque Royale. La Montreal Light, Heat porte son contrat de 23,000 à 63,000 chevaux-vapeur. La Shawinigan construit une nouvelle usine, deux nouvelles lignes de transmission, et son conseil d'administration, passant de neuf à douze membres, comprend un plus grand nombre d'administrateurs de la Montreal Light, Heat, à commencer par Herbert Holt. Avec J.-E. Aldred, Herbert Holt et Julian Smith, le conseil d'administration de la Shawinigan est constitué pour longtemps, et prêt à de grandes entreprises. Il devancera la Beauharnois et ses autres rivaux éventuels. Il conçoit le projet d'un formidable barrage dans le haut du Saint-Maurice. Les administrateurs de la Shawinigan en parlent à Jules Allard, ministre des Terres. Ils lui exposent l'ampleur du projet, et la certitude des résultats.

Or, aux débuts, au temps de Parent, la province, trop heureuse de recevoir des capitaux et d'abriter des industries, leur livrait pour presque rien des ressources inutilisées. Le progrès économique s'accusant, la province impose des conditions plus rigoureuses. C'est encore trop peu aux yeux des critiques. L'apostrophe de Bourassa devant la Commission présidée par le sénateur Legris, à la fin du régime Parent, résonne encore aux oreilles ministérielles : « Nous livrons pour presque rien des sources d'énergie dont personne ne peut encore prévoir la valeur. C'est le comble de la démence administrative ! » La nationalisation réussit en Ontario. La Commission hydro-électrique de cette province construit des centrales et des lignes de transmission, négocie des contrats avec les compagnies d'électricité. Elle éclairera prochainement la ville de Berlin [1] avec de l'électricité produite aux chutes du Niagara. Et ces succès, exaltés en Ontario par les partisans d'Adam Beck, font réfléchir des Québécois. La municipalisation a d'ailleurs réussi à Sherbrooke. Damien Bouchard, ancien échevin de Saint-Hyacinthe devenu greffier de la ville, et resté ingénieur amateur, entretient toujours deux marottes : la taxation des propriétés religieuses et la municipalisation de l'électricité. Le maire Payan, président président de la compagnie locale d'électricité, mais fort honnête homme, se laisse convaincre, sur le second point. Saint-Hyacinthe décide la municipalisation — c'est-à-dire la production d'électricité, pour fins publiques, en concurrence avec la compagnie locale. L'idée

1. *Aujourd'hui Kitchener. Ce service fut inauguré le 11 octobre 1910.*

de nationalisation, sous diverses formes, commençait donc à se répandre. Gouin interrompt le compte rendu de son collègue Allard : « Pourquoi le gouvernement ne construirait-il pas lui-même ce barrage ; ce serait un moyen de nous rattraper, par rapport à cette Hydro-Electric offerte en modèle. »

Après réflexion, consultation, se précisa le projet d'une Commission des eaux courantes de la province de Québec. Cette fois encore, Gouin reprenait, dans une certaine mesure, une suggestion de Mathias Tellier. La Commission n'irait pas jusqu'à l'exploitation hydraulique — jusqu'à la concurrence redoutée par les entreprises privées. Mais il y avait à jouer un rôle auxiliaire : l'étude et la régularisation du débit des rivières, dans la province. La force hydraulique est fonction de deux facteurs : le débit du cours d'eau et la hauteur de chute. Or le débit varie selon les saisons et les précipitations de pluie. Il arrivait à des usines hydroélectriques de subir des variations énormes dans leur production, entre les périodes de hautes et de basses eaux. D'où, difficulté des prévisions, irrégularité dans le travail et dans les fournitures, chômage à certaines périodes. La régularisation du débit des cours d'eau constituerait une véritable assurance contre le chômage. Des compagnies comme la Shawinigan avaient déjà construit, çà et là, de petits barrages, dans un but de régularisation. La Commission des eaux courantes construirait les barrages nécessaires pour retenir l'eau dans les périodes de crue et la relâcher dans les périodes d'étiage. Loin de les concurrencer, elle rendrait service aux compagnies.

Le projet était neuf, hardi, d'une importance évidente. Il venait à point. Tellier pourrait d'autant moins le combattre qu'il en avait lui-même préconisé les grandes lignes, et que la ville de Joliette, propriétaire d'un aqueduc et d'une petite centrale électrique, en attendait des avantages. Il critiqua cependant la forme du bill. Et qui appliquerait cette loi utile ? Un avocat, un ingénieur civil et un ingénieur forestier devaient composer la Commission. Lavergne n'y vit qu'un débouché pour caser des amis du gouvernement. Le poste de l'avocat n'est-il pas destiné au député de Saint-Louis, Godfroy Langlois, personnage encombrant, ami compromettant, dont sir Lomer Gouin cherche à se débarrasser d'une manière élégante ? Composez la Commission de spécialistes, demanda Bourassa : « Modifiez le projet ; nommez trois ingénieurs en hydrographie, en exploitation forestière, et ce sera bien. » Gouin accepta quelques retouches, proposées par le député de Joliette. Allard finit par accepter la suggestion du député de Saint-Hyacinthe, Godfroy Langlois ne siégerait pas à la Commission des eaux courantes. La loi fut votée. La Commission des eaux courantes devait rendre de réels services.

III

LA LOI LAVERGNE

La Loi Lavergne — L'A.C.J.C. : le culte de Dollard ; guerre à la Loge L'Emancipation — Fin de la session provinciale.

D'autres mesures, proposées par le gouvernement ou par l'opposition, se discutèrent pied à pied parce qu'elles touchaient aux questions de doctrine. On pouvait craindre une recrudescence des disputes politico-religieuses. Le *Soleil* s'était plaint des curés ramassant des pétitions contre la marine. Le *Devoir* et *L'Action Sociale* dénonçaient la loge L'Emancipation. Le *Pays* répliquait vertement aux « dévôts qui écoulent leur jus de haine dans le pieux journal de Québec ». Le *Soleil* et *L'Action Sociale* polémiquaient presque sans relâche. Les libéraux tenaient Mgr Paul-Eugène Roy pour un adversaire politique, pour un « bleu », ce qui n'était sans doute pas tout à fait exact. La famille de Mgr Roy était libérale, et lui-même n'avait pas de parti. Mais il s'était heurté à des autorités libérales dès le temps où, curé de Jacques-Cartier, apôtre de la tempérance, il demandait vainement au maire et premier ministre Parent la limitation du commerce des boissons. Et l'auxiliaire de Mgr Bégin était prompt et énergique. Il travaillait

tous les jours à *L'Action Sociale,* dont les débuts n'allaient pas sans difficultés financières. « S'il le faut, disait-il, j'engagerai ma croix pectorale. » La poste égarant des numéros de *L'Action Sociale* et les banques hésitant à renouveler leurs avances, Mgr Roy et ses collaborateurs soupçonnèrent un sabotage d'inspiration politique.

Bourassa, dans le *Devoir,* s'était inquiété du caractère religieux ou laïque de l'école forestière. Armand Lavergne, à la Chambre, protesta contre la neutralité religieuse introduite à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui devait ouvrir ses portes à la prochaine rentrée scolaire. Le véritable promoteur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales était Honoré Gervais, le député de Saint-Jacques aux Communes. Honoré Gervais et Godfroy Langlois avaient appuyé Gouin dans sa révolte contre Parent, et le tenaient pour un libéral assez émancipé au point de vue religieux. Gervais recherchait le progrès de l'enseignement dans la province, avec assez de désintéressement pour négliger ses affaires personnelles. Mais il avait ses idées, ses convictions. Chevalier de la Légion d'honneur depuis peu, il admirait la France républicaine et l'enseignement laïque. Il souhaitait l'indépendance de l'Ecole, qui engagerait des professeurs européens — français et belges — au moins pour commencer. Les membres de la Ligue de l'Enseignement et les trois membres laïcs nouvellement nommés au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, Paul-G. Martineau, Léonide Perron et Jules-Edouard Prévost, voulaient arriver à une université d'Etat, indépendante du clergé. L'établissement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales serait le premier pas

dans cette voie. La neutralité religieuse d'une école commerciale s'admettrait plus facilement que la neutralité religieuse d'un collège, par exemple. L'Ecole recevrait indistinctement des élèves catholiques ou protestants, et ne serait pas affiliée à Laval. Jean Prévost, et Lomer Gouin lui-même, approuvaient ce projet. Après sa rupture avec son chef, Jean Prévost s'empressa de mettre Armand Lavergne au courant. Or Gouin, premier ministre, répudiait — sans violence — le radicalisme vers lequel il avait incliné. Tout en maintenant, en principe, la neutralité religieuse de l'Ecole, il donnait à Mgr Bruchési les apaisements voulus, sur le choix des professeurs en particulier ; il allait jusqu'à la promesse d'une affiliation à Laval, après quelques années d'exercice. Bref, Lomer Gouin émoussait les attaques d'Armand Lavergne.

Le député de Montmagny passait d'ailleurs à un autre sujet, qui lui tenait à cœur. Il reprit son bill pour l'emploi obligatoire du français dans les services d'utilité publique. L'A.C.J.C. menait campagne. Un échevin nationaliste de Montréal, Ernest Tétreau, après une rapide enquête dans les principaux services municipaux, présentait cette motion à l'Hôtel de Ville :

« *Que le Bureau des commissaires soit prié de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour assurer à la langue française tous ses droits dans l'administration des affaires civiques à l'hôtel de ville et dans la cité, et que tout y soit écrit et imprimé dans les deux langues.* »

Le Conseil municipal vota la motion Tétreau par 20 voix contre 2. La Chambre vota la loi Lavergne à l'unanimité. Les grandes compagnies tentèrent de l'arrêter au Conseil législatif, et la *Gazette,* organe des gros intérêts commerciaux, poussa les cinq conseillers anglais à la résistance. Mais Némèse Garneau et Adélard Turgeon se joignirent à Thomas Chapais, et surent étayer leurs sentiments d'excellentes raisons. Némèse Garneau présidait la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, dont l'animateur, Alfred Dubuc, grand et intelligent voyageur, croyait à l'utilité non seulement culturelle, mais commerciale, du français. La Commission de législation du Conseil approuva le bill par 13 voix contre 9. La Chambre haute adopta la loi Lavergne sans vote.

En 1906, quand la Lord's Day Alliance voulait imposer le repos dominical absolu, elle s'adressait au Parlement fédéral, en pensant qu'aucune législature provinciale n'oserait ou ne pourrait empêcher les grandes compagnies de faire travailler leurs ouvriers le dimanche. Et voici qu'en 1910, la législature de Québec prétend imposer l'emploi du français dans les services d'utilité publique ! Les grandes compagnies regardaient de haut le gouvernement provincial, et leurs conseils d'administration ne comprenaient pas, ou presque pas, de Canadiens français. La plupart ne partageaient point les bonnes dispositions régnant à la Shawinigan. Elles ne se croyaient pas au service du public, mais croyaient le public à leur service, et considéraient l'élément canadien-français comme un réservoir de main-d'œuvre. Elles jugèrent comme une brimade — comme une insolence ! — la loi votée sous l'inspiration du jeune Lavergne et de l'A.C.J.C. Les

administrateurs du Pacifique-Canadien, du Grand-Tronc, de la Montreal Light, Heat and Power, de la Bell Telephone et des autres compagnies intéressées, avisèrent. Les uns voulaient ignorer la loi, d'autres voulaient l'attaquer devant les tribunaux. En cas de contestations juidiciaires, les grandes compagnies coalisées, qui rémunèrent des avocats à l'année, disposeraient d'un fonds presque inépuisable ; et leurs adversaires reculeraient devant l'accumulation des dépenses... Mais Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, montra de la largeur d'esprit. Shaughnessy s'était bien entendu avec Tarte ; il s'entendait bien avec Gouin ; il vouait de l'amitié à Mgr Bruchési, et portait un intérêt sincère aux principales œuvres montréalaises, y compris l'Université Laval de Montréal. Il avait bien accueilli les démarches du sénateur Dandurand, insistant sur l'aspect pratique de l'emploi du français. J'obéirai à la loi, décida Shaughnessy, même si elle est inconstitutionnelle. Les administrateurs des compagnies tenant une conférence spéciale, Shaughnessy délégua l'un des fonctionnaires canadiens-français du réseau, E.-J. Hébert, petit homme nerveux et brillant, ancien secrétaire de Van Horne et resté l'homme de confiance de son successeur. Le prestige du Réseau aidant, Hébert gagna sa cause, en développant les arguments du sénateur Dandurand. Il démontra l'aspect pratique de la loi. Shaughnessy le félicita : « Well done, Hebert ! »

Victoire, victoire exaltante pour Lavergne, pour les nationalistes et pour l'A.C.J.C. La *Presse* eut beau insinuer que l'intervention amicale du sénateur Dandurand avait eu plus de portée, plus d'influence sur le résultat « que les trois ou quatre cent mille

noms de pétitionnaires demandant des mesures rigides et impérieuses », les membres de l'A.C.J.C. attribuèrent tout le mérite à Lavergne et à leur propre société. Ces jeunes gens, indissolublement catholiques et nationalistes, brûlaient de zèle, rêvaient d'apostolat, d'héroïsme. Armand Lavergne leur paraissait un saint Michel, le glaive au poing. Son succès fut le leur, et les encouragea. Et cette effervescence s'accrut à l'approche du grand congrès eucharistique — du grand congrès eucharistique universel — qui devait tenir ses assises à Montréal. A ce moment fut lancé le culte de Dollard.

*

* *

L'idée germa, presque simultanément, chez un groupe d'adultes et dans les cercles de l'A.C.J.C. [1] Parmi les adultes, c'est un Canadien de langue anglaise, John C. Walsh, rédacteur au *Herald*, et d'ailleurs très sympathique aux Canadiens français, qui attira le premier l'attention sur le 250e anniversaire du Long-Sault. L'artiste J.-B. Lagacé conçut l'idée d'une démonstration sur la place d'Armes. Il convoqua les représentants des sociétés nationales. Un comité se forma, sous la présidence de Lagacé, et comprenant le sculpteur Philippe Hébert et l'abbé Phi-

1. « *La priorité du geste a été discutée. Les arguments divers se trouvent dans les textes suivants : a) Albert Lévesque : Les Etapes d'une fête nationale (L'Action Française, avril 1927); b) Léon Demers : articles dans le « Semeur », numéros d'avril à septembre 1927; c) Procès-verbaux dressés par M. J.-B. Lagacé, et conservés à l'état de manuscrits dans ses archives personnelles.*

lippe Perrier, inspecteur général des écoles catholiques de Montréal, prêtre de valeur que les jeunes gens saluaient comme un de leurs guides. Le secrétaire le plus actif, la cheville ouvrière fut Emile Vaillancourt, fils de l'administrateur de la Banque d'Hochelaga. Le comité prépara, pour le 29 mai, une manifestation d'hommage à Dollard, sur la place d'Armes. Il s'assura le concours de Mgr Bruchési, représentant l'autorité religieuse, du secrétaire provincial Décarie, représentant l'autorité civile, et d'Henri Bourassa, chef nationaliste et orateur hors cadre.

L'A.C.J.C. avait pris les devants. Le 22 mai, une réunion générale de ses cercles, dans la salle du Gesù, commémora l'exploit de Dollard et de ses compagnons. Guy Vanier présidait ; le Dr Georges Baril prononça le panégyrique de Dollard; Emile Vaillancourt invita ses camarades à la manifestation de la place d'Armes.

Toutes les sociétés patriotiques et un demi-bataillon du 65e, sous les ordres du capitaine Hercule Barré, participèrent à la cérémonie du 29 mai. L'abbé Mélançon, poète sous le pseudonyme de Lucien Rainier, lut des vers en l'honneur des héros de 1660. Les milieux anglais avaient bien accueilli l'idée. Bourassa, passant vite sur le récit historique déjà brossé par les orateurs précédents, insista sur cette collaboration, sorte de bonne entente d'un ton supérieur. Dollard pouvait devenir le héros national, adopté et célébré par les Canadiens des deux races. Mgr Bruchési lança l'idée d'un monument aux héros du Long-Sault. L'A.C.J.C. adopta l'idée, déjà émise par quelques membres du comité d'organisation. Elle ouvrit séance tenante une souscription, à laquelle lord Grey, gouverneur général, envoya cent dollars.

C'est Bourassa qui avait le mieux dégagé la leçon de la journée. Sans doute le talent exceptionnel de Bourassa eût éclaté en toutes circonstances, mais un grand mouvement collectif, un grand mouvement de jeunesse le poussait, le portait. Son lieutenant Lavergne, orateur moins puissant, mais à la voix plus mœlleuse, et qui passait, mieux encore que Jean Prévost, du caustique au pathétique à quelques minutes d'intervalle, était, à ses côtés, comme le délégué permanent de cette jeunesse.

Les admirateurs de Bourassa et de Lavergne brûlaient de zèle. L'A.C.J.C. avait conduit la campagne en faveur de la loi Lavergne. L'A.C.J.C., le *Devoir* et le *Nationaliste* avaient, plus que les autres groupes ou les autres journaux, apporté leur concours enthousiaste à la manifestation de la place d'Armes. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. enviaient Dollard, courant à l'offensive contre les infidèles. Or il existait, en plein Montréal, de dangereux infidèles : les adhérents de la loge L'Emancipation, dénoncée par le *Devoir* et par *L'Action Sociale*. Laisserait-on ce voisinage souiller le Congrès eucharistique ? Des jeunes gens de l'A.C.J.C. louèrent une salle contiguë à celle de L'Emancipation, percèrent la cloison, et entendirent les délibérations de leurs ennemis. Un franc-maçon émettait un projet odieux : attirer des prêtres dans un mauvais lieu, pendant le Congrès eucharistique, pour les déconsidérer. L'assemblée, qui comprenait des hommes dignes, et même distingués — avocats, médecins, fonctionnaires — repoussa ce projet, à la presque unanimité. Mais l'affaire n'en resterait pas là. Un membre de l'A.C.J.C., Albert-J. Lemieux, prit une résolution hardie. Rien ne semblait

préparer Albert Lemieux à de grands exploits, mais il ne faut pas oublier l'ambiance — l'ambiance où les jeunes gens exaltaient Dollard, acclamaient Lavergne, récitaient par cœur les discours de Bourassa et venaient d'imposer l'usage du français aux grandes compagnies orgueilleuses. Combien de boutiquiers, de commis ou de fonctionnaires, n'auront jamais l'occasion de manifester le héros qui sommeille en eux. D'autres s'élèvent, un jour de grande décision, à une manière d'héroïsme, puis retournent auner du drap ou grossoyer des écritures, et retombent dans l'obscurité. Albert Lemieux serait de ce nombre. Aidé par quelques camarades, il arracha la serviette du secrétaire de L'Emancipation, à la sortie d'une tenue de la loge. Il porta les documents au Collège Sainte-Marie, où les Pères Jésuites les firent photographier. Puis il publia en brochure les comptes rendus de la loge et les noms des principaux francs-maçons montréalais[1] : Godfroy Langlois, député de Saint-Louis ; Gaston Maillet, dentiste ; Dr Louis Laberge, du Bureau d'hygiène ; Léger Mercier, imprimeur ; Dr Adelstan de Martigny ; Victor Gaudet, inspecteur des Postes ; Gonzalve Désaulniers, avocat ; Damien Bouchard, greffier de la ville de Saint-Hyacinthe ; F.-X. Dupuis, recorder à Montréal ; Omer Chaput, journaliste ; Gustave Francq, chef ouvrier ; Arsène Bessette, du *Canada français* (de Saint-Jean d'Iberville) ; etc.

On imagine le tapage provoqué par cette publication ! Lemieux se crut poursuivi, traqué, et se réfugia pendant quelques jours auprès de Paul Tardivel et

1. « *La loge L'Emancipation* » *par A.-J. Lemieux ; Imprimerie de la Croix, Montréal, 1910.*

d'Armand Lavergne, à Québec. Mais le désarroi régna surtout dans l'autre camp.

Mgr Bruchési porta les membres de L'Emancipation sur une liste noire. Gonzalve Désaulniers, ancien condisciple et ami personnel de Gouin, sur le point d'être nommé juge, ne fut pas compris dans la promotion suivante. Omer Chaput rédigeait la *Tribune,* quotidien de langue française nouvellement fondé à Sherbrooke. C'est Jacob Nicol qui avait fondé la *Tribune,* en constatant la prépondérance croissante de l'élément français dans les cantons de l'Est. Stagiaire au bureau de Taschereau, Fitzpatrick et Parent, puis secrétaire du trésorier Duffy, enfin avocat à Sherbrooke, Jacob Nicol s'imposait par la régularité de son travail et la sagesse de ses conseils. Les industriels de la région lui confiaient leurs causes, et lui-même révélait de grandes aptitudes aux affaires. Il fit de la politique libérale, en s'attachant à Sydney Fisher, lui-même très attaché à Laurier. Puis il fonda la *Tribune.* Un petit groupe d'hommes politiques, dont Sydney Fisher, député de Brome, et Edmund William Tobin, député de Richmond et Wolfe, fournirent des fonds, mais en remettant le contrôle à Nicol. Canadien français, mais protestant, ayant fait une partie de ses études à l'Université de Toronto, Nicol passait parfois pour un Anglo-Canadien, ce qui l'abritait, dans une certaine mesure, des foudres épiscopales. D'ailleurs il comptait, parmi les commanditaires de la *Tribune,* un prêtre de sympathies libérales, Mgr Edmond-Charles Tanguay, procureur du Séminaire de Sherbrooke. Mais la publication du nom d'Omer Chaput dans la liste d'Albert Lemieux ne passa pas inaperçue dans les cantons de l'Est. Des prêtres et même des laïcs sommèrent la *Tribune* de congédier

le traître, le serpent. Chaput remit lui-même sa démission à Jacob Nicol. Les libéraux avaient enlevé à temps la direction du *Canada* au député provcincial de Saint-Louis, premier nommé sur la liste d'A.-J. Lemieux. Cette publication apportait une sorte de revanche posthume à Tardivel. Elle ruina la loge plus sûrement que la supercherie de Diana Vaughan n'avait enrayé la campagne antimaçonnique de la *Vérité*. Débarrassé d'Asselin et de Fournier, le *Devoir* accentuait sa tendance ultramontaine. Le *Devoir* et *L'Action Sociale,* les nationalistes et l'A.C.J.C., tendaient à se rejoindre pour englober toute la jeunesse étudiante dans un vaste mouvement à la fois nationaliste et catholique.

*
* *

Il n'est pas surprenant que le dernier grand débat de la Législative, à cette session, ait roulé sur la question nationale de la marine. Prévost reprit sa critique des paroles prononcées par Taschereau à Toronto — et tacitement approuvées par Gouin. Il proposa une motion de censure qui se terminait ainsi, après les considérants :

« La Chambre regrette qu'un des ministres de la province ait, sans mandat, sur un sujet étranger à la juridiction du gouvernement dont il fait partie, et dans des circonstances qui donnaient une portée considérable à ses paroles, fait des déclarations indiscrètes et propres à jeter un jour faux sur l'opinion des électeurs de cette province.

« Et le cabinet étant responsable de l'attitude de chacun de ses membres, la Chambre considère que le gouvernement mérite la censure. »

Prévost appuya sa motion par un discours très violent — trop violent même, dès le début, pour sonner absolument juste. Il prit Taschereau directement à partie :

« Vous avez vendu votre province pour quelques applaudissements à Toronto. Vous avez eu des paroles malheureuses. Vous avez approuvé d'avance, en notre nom, sans mandat, la politique néfaste qui met à néant cent cinquante ans de nos luttes pour nos libertés politiques et la conquête de notre autonomie.

« Vous saviez que Québec ne veut pas de cet abandon, de cette trahison, et vous les avez consommés. Vous aviez violenté l'opinion populaire, méprisé les grands principes de notre histoire politique, faussé compagnie aux doctrines de Mercier et de ses prédécesseurs. Vous avez, comme Laurier, abandonné la fière attitude du gouvernement libéral d'avant 1908 sur cette question des relations impériales, et représenté faussement que c'était là le sentiment de Québec. Vous avez offert et livré sans notre assentiment notre chair et notre sang pour les guerres de la métropole. C'est un geste méprisable que vous avez fait. Vous avez dérogé aux traditions de vos ancêtres. Vous avez abandonné les principes des vieux libéraux, fidèles à l'autonomie canadienne. Et personne ne vous y avait autorisé ; vous n'aviez pas consulté le peuple de Québec. »

Taschereau interrompit par une allusion à des « accidents » arrivés à Prévost, avant ou malgré son serment de tempérance. Prévost répliqua : « J'ai pu subir des accidents. Jamais je n'ai vendu et livré mes compatriotes pieds et poings liés. » Taschereau se leva, tout agité, tout animé de cette colère des nerveux qui s'exprime par saccades : « Je méprise le fiel et le venin de M. Prévost. Il n'y a personne de

plus méprisable qu'un ingrat. Il se vend, il trahit ses amis, ceux qui l'ont aidé, l'ont sauvé. » Prévost se leva aussi, criant : « A l'ordre ! » Le cri fut repris sur les bancs de la gauche. Taschereau et Prévost échangèrent des insultes, perdues dans le brouhaha.

Le calme un peu rétabli, Taschereau, rappelé à la question par l'Orateur, répéta, pour le confirmer, son texte de Toronto :

« *Le Canada devient une grande nation ; nous sommes partie de l'Empire, nous devons porter une part de son fardeau. Ce que le gouvernement d'Ottawa décidera de faire pour secourir la métropole, Québec, je vous le dis, l'approuvera. Nos fils combattront dans la marine canadienne pour le drapeau anglais.*

« *Ce que j'ai dit alors, les événements en ont souligné la vérité. Un mois après mon discours, presque tous les députés de Québec votaient en faveur du projet de loi Laurier-Brodeur. Si j'avais été député à Ottawa, j'aurais voté pour cette mesure, et les neuf dixièmes des Canadiens français en eussent fait autant.* »

Ces paroles ne répondaient pas au sentiment canadien-français. Les députés de Québec avaient voté à contre-cœur, par résignation, par opportunisme ou par discipline de parti. Lavergne, en poursuivant le débat, put reprocher à Taschereau sa prétention de parler au nom de la province :

« *Vous prétendiez être mandataire du peuple de Québec, dans cette affaire de la marine ? C'est risible ! Le peuple, on l'a bâillonné, on lui a refusé voix au chapitre. On l'a lié sans lui laisser dire son opinion. Vous avez manqué de fierté et de courage, la province de Québec rougit de vous. Et vous n'êtes pas un vrai libéral, puisque vous mettez votre soif d'applaudissements au-dessus des inté-*

rêts du pays, tandis que Laurier, naguère — il a bien déchu depuis — disait : Le Canada d'abord, avant tout et par-dessus tout, et ses intérêts avant ceux de la métropole. »

Patenaude flétrit à son tour « la livraison de notre liberté et de notre autonomie ». La loi Laurier, dit-il, livre à la Grande-Bretagne la conscience de notre race, abandonne ce qui fait notre sauvegarde. Si, en 1867, on eût dit à la province de Québec dans quel piège les Laurier et les Taschereau la pousseraient en 1910, elle ne fût pas entrée dans la Confédération.

Plusieurs députés libéraux s'absentèrent pour ne pas voter. Ils ne voulaient ni blâmer les ministres, ni approuver la loi Brodeur, impopulaire dans leur comté. Quarante-quatre ministériels restèrent pour absoudre Taschereau et repousser la motion de censure — contre l'opposition tout entière et le député « ouvrier » de Saint-Sauveur.

La session fut prorogée le 4 juin. Les députés chantèrent « O Canada », puis « Jadis, la France sur nos bords ». Lavergne lança le mot de la fin : « En l'honneur de la politique navale, chantez donc Le petit navire ! »

L'opposition s'était montrée agressive, mais un peu moins qu'à la session précédente. Bourassa n'était pas membre des comités où se prépare la besogne ; à plusieurs reprises, des collègues moins éloquents, certes, mais plus au courant des bills, l'avaient réfuté. Lavergne, heureux comme un enfant de la loi qui portait son nom, se battait en mousquetaire. La cruauté de ses allusions à la laideur de Gouin n'était pas consciente. Quand on lui rapportait des potins

sur ses adversaires, Lavergne refusait de s'en servir, en disant : « La vie privée d'un homme n'intéresse pas le pays. » Prévost était peut-être plus redoutable parce qu'il ajoutait à sa verve, à son talent oratoire, une bonne connaissance de la procédure parlementaire. Il avait créé dans l'affaire Kelly, tacitement enterrée, un malaise au détriment de l'accusé. Gouin engagea un jour l'Orateur à bloquer les attaques de Prévost, en disant : « C'est le seul que je craigne. » Mais Gouin restait maître de l'Assemblée. Esprit juridique, il surveillait aussi la législation de très près, ce qui le rapprochait de Tellier et lui conférait un avantage sur Bourassa. Son lieutenant Taschereau, grand commis de l'Etat, premier fonctionnaire de son ministère, abattait une grosse besogne. Et peut-être le bagage intellectuel de Joseph-Edouard Caron, autodidacte, comportait-il des lacunes ; mais en matière d'assolement ou d'élevage, Joseph-Edouard Caron, cultivateur, rendait des points à Bourassa, Lavergne et Prévost réunis. D'ailleurs, Bourassa s'intéressait surtout à la politique fédérale de la marine, et le bruit courut qu'il saisirait la première occasion de retourner à Ottawa. *L'Evénement* confirma cette rumeur.

Quelques jours après la prorogation, Lomer Gouin présida la distribution des prix de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal. L'abbé Dubois, principal, lui décerna ce satisfecit :

> « *Sous votre gouvernement, Monsieur le premier ministre, l'œuvre des écoles normales s'est développée de façon merveilleuse... Personne n'osera reprocher au gouvernement ce qu'il a fait depuis quelques années et ce qu'il fait encore aujourd'hui pour le développement de l'instruction publique...* »

IV

LES RESOLUTIONS DE SAINT-EUSTACHE

Campagne contre la marine — Assemblée et résolutions de Saint-Eustache — Attaques de Bourassa contre Laurier — Jean Prévost sur le terrain fédéral.

L'abbé Dubois, satisfait du gouvernement provincial, n'entraînait pas tous ses confrères de l'enseignement. Loin de là. Dans beaucoup de collèges, les surveillants n'admettaient que deux journaux : le *Devoir* et *L'Action Sociale*. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. étaient presque tous nationalistes. Tandis que des officieux répétaient : « Nous sommes la minorité, il faut nous soumettre », Bourassa prêchait une doctrine revigorante : maintien du caractère ethnique et religieux des Canadiens français dans la grande patrie canadienne ; fierté sans arrogance ; pas de conciliation à tout prix avec les Anglo-Saxons, mais conciliation véritable « également éloignée de l'aplatissement et de la forfanterie ». Comme son grand-père Papineau, comme Honoré Mercier, Bourassa réveillait la fierté d'un peuple qui pouvait douter de soi. Et la jeunesse admire ceux qui secouent la lâcheté du monde.

Quand Papineau prenait à partie le gouverneur, en pleine Chambre, avec une hauteur de ton, une abondance, une fougue, une richesse d'images inouïes, le peuple dont il était le porte-parole effaçait dans son âme les traces de la défaite. Quand Honoré Mercier, bien planté sur ses jambes, s'écriait de sa voix aigrelette, à l'adresse des orangistes, equalrightistes et tutti quanti : « Cette province est catholique et française, et elle restera catholique et française... Nous nous moquons des menaces de nos ennemis », le peuple canadien-français, bûcherons, fermiers, étudiants, prêtres, bourgeois à favoris, le peuple canadien-français frémissait dans toute sa membrure. De même, quand Bourassa imposait aux Anglais — gouverneur, évêques ou ministres — le respect mutuel, sans concessions qui ne fussent parfaitement réciproques, les Canadiens français vouaient une obscure et immense gratitude à celui qui les plaçait sur pied d'égalité avec le peuple le plus fort.

Sans doute, les officiels, les corps constitués, la grande presse, étouffent habituellement ce genre de manifestations sous une épaisse couche de silence. Mais comment étouffer la voix de l'ancien député de Labelle, après les élections de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe ? Puis, la jeunesse organisée fournissait des propagandistes. C'est l'A.C.J.C. qui avait obtenu l'emploi obligatoire du français dans les services publics. L'A.C.J.C., en étroite liaison avec Armand Lavergne et le *Devoir.* Quand de grandes compagnies transgressèrent la loi Lavergne, l'échevin Tétreau intervint au conseil municipal, et Georges Pelletier, dans le *Devoir,* adressa cet avertissement aux compagnies (16 juin 1910) :

« La mesure est pleine. Pendant des années, certains Canadiens français ont demandé qu'on fît justice à leurs réclamations. Ils étaient le petit nombre. Leurs protestations persistantes ont enfin éveillé le reste de leurs compatriotes : l'idée de la justice a fait du chemin. Aujourd'hui, c'est une poussée formidable ; toute une population veut qu'on respecte sa langue, qu'il n'y ait point ici d'idiome supérieur, non plus que d'idiome inférieur. Il faut reconnaître aux deux des droits égaux.

« La loi Lavergne adoptée à la dernière session donne une forme concrète à ces revendications, et les satisfera, pourvu qu'on l'applique.

« Nous l'appliquerons.

« Si les grandes compagnies veulent y désobéir, nous les attendons. Elles comptent sur les tribunaux pour maintenir leurs prétentions ; nous les affronterons sur ce terrain. Elles veulent épuiser les juridictions ; elles tablent sur les appels et les frais judiciaires considérables pour décourager nos revendications ; mais cela ne nous effraie point.

« Nous trouverons des capitaux... Nous trouverons des avocats... Nous engagerons la bataille... les grandes compagnies peuvent nous en croire. La mêlée ardente, vigoureuse, où nous ne nous déroberons point, réveillera chez nous toutes les forces latentes de la fierté nationale ; et ce sera tant mieux ! »

Omer Héroux se tenait en rapport constant avec l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Tout en restant un conseiller dévoué, et utile, de l'Association, le juge Constantineau avait cédé la présidence au sénateur Belcourt. Les chefs de l'Association constituèrent un « Petit Comité » de cinq membres, qui seraient les véritables animateurs : le sénateur Belcourt, le journaliste libéral Emmanuel Tassé, le juge Constantineau, le R.P. Charles Charle-

bois et l'avocat J.-U. Vincent. Belcourt, organisateur libéral pour les comtés canadiens-français de l'Ontario, et Vincent, conservateur fieffé, se méfiaient un peu l'un de l'autre. Mais l'âme de l'Association fut le Père Charlebois ; c'est avec lui qu'Omer Héroux se tint en contact.

Les Franco-Ontariens possédaient des écoles bilingues, et sollicitaient à Toronto diverses facilités pour l'enseignement du français. Mgr Fallon, évêque de London, entreprit de contrecarrer leurs démarches, et critiqua publiquement les écoles bilingues, à la grande joie de la presse orangiste. Ses collègues ontariens d'origine irlandaise, à commencer par Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, de nom français mais de langue anglaise, l'approuvèrent et l'imitèrent. Ces initiatives correspondaient à celles des évêques irlandais de la Nouvelle-Angleterre — à l'heure où se déroulait une lutte sourde, mais vive, autour de la succession de Mgr Duhamel. A Rome, les Irlandais représentaient les Canadiens français comme désireux d'imposer leur langue à toute la population canadienne. Et plusieurs cardinaux romains ne tenaient pas spécialement à la cause de la langue franaçise au Canada. La nomination d'un archevêque de langue anglaise au siège d'Ottawa, si les Irlando-Canadiens finissaient par l'obtenir, froisserait le sentiment canadien-français.

Or le sentiment canadien-français se réveillait, sous l'ardente et âpre parole de Bourassa. Le tribun y mettait trop de sarcasme. Quelle manière méprisante et blessante d'appeler les journalistes libéraux « les domestiques de M. Laurier » ! Et cependant — c'était

le paradoxe de cet homme hors du commun — il était capable d'un grand respect pour la conscience et l'opinion d'un adversaire de valeur. Il démentait « la légende du fanatisme ou de l'obstination du bloc anglo-protestant ». Plusieurs de ses disciples, n'ayant pas sa hauteur et son ampleur de vues, retenaient surtout l'aspect critique de ses leçons. Ainsi, le groupe du *Nationaliste,* à l'esprit de francs-tireurs. Si Asselin et Fournier s'en prenaient quelque jour à Mgr Fallon, ils ne ménageraient pas leurs mots. A propos d'élections municipales dans des quartiers annexés à Montréal, Bourassa dut publier cette note (8 juillet 1910) :

« *Je tiens à noter que j'exerce une action beaucoup moins immédiate sur le* « *Nationaliste* » *que sur le* « *Devoir* ». *Il s'est glissé dans notre journal du dimanche quelques caricatures et des bouts d'articles en contravention avec l'ordre que j'avais donné...* »

*

* *

Pour tous les nationalistes, chefs et troupes, l'objectif immédiat était la lutte contre l'impérialisme, et, plus précisément, la campagne contre la marine. Ils poussaient Monk. La loi est votée ? Nous demandons le rappel de la loi.

Les chefs libéraux prirent la menace au sérieux. Ils réunirent en brochure, sous le titre : « Le bill de la marine, 1910 », les articles publiés par Rodolphe Lemieux dans le *Canada* pour défendre la loi Laurier-Brodeur. De son côté, le gouvernement anglais pro-

longea d'un an le mandat de lord Grey. Cette prolongation permettrait au gouverneur général de défendre la loi de la marine, en collaboration avec des milieux qu'ils connaissait bien. Lord Grey avait visité, invité, flatté des évêques, des banquiers, des professeurs, des journalistes, des députés et des sénateurs. Bourassa protesta contre cette ingérence du gouverneur « qui a pris la direction effective du mouvement impérialiste au Canada ». Et Bourassa et Monk — Bourassa entraînant Monk — décidèrent, au grand plaisir des jeunes nationalistes, d'entamer à travers la province une campagne d'assemblées, pour réclamer le rappel de la loi.

Monk, Armand Lavergne et Pierre-Edouard Blondin, député conservateur de Champlain, tinrent la première de ces assemblées à Beauport, le 10 juillet, sous une chaleur torride. Monk avait souffert de sa rupture avec Borden et avec les conservateurs ontariens, et des attaques lancées contre lui dans son propre parti, au point d'en tomber malade. Il força la consigne du médecin pour venir à Beauport. Et il exposa sa thèse : La création de la marine, constituant une orientation nouvelle de la politique canadienne, ne pouvait se décider sans consultation du peuple. Les libéraux, en particulier Rodolphe Lemieux et Fernand Rinfret, répliquaient : La création de la marine canadienne, si elle constitue un fait nouveau, n'en applique pas moins un principe ancien et toujours admis, à savoir que le Canada doit assumer, le plus largement possible, la responsabilité de sa défense. Mais Monk de reprendre : C'est un sophisme ; la marine ne servira nullement à la défense nationale, mais à la défense impériale.

Avec Monk, la discussion gardait un caractère académique — un peu ennuyeux. Blondin changea le ton, en décrivant les députés ministériels, ses collègues, comme opposés, au fond du cœur, à la loi de la marine, mais « muselés par des promesses de positions et de fromages ». Et ce fut pis avec Armand Lavergne, qui s'en prit à Laurier. Or, le député du comté de Québec, Joseph-Pierre Turcotte, était venu contredire. Il reprocha au jeune député nationaliste d'attaquer Laurier, qui l'avait comblé de faveurs. Lavergne répondit avec vivacité. Les deux adversaires parlèrent ensemble, puis s'avancèrent l'un vers l'autre, les poings fermés. Le convalescent Monk en avait le cœur serré. Au moment de se battre, Lavergne et Turcotte reprirent leur sang-froid ; au lieu de coups, ils échangèrent une poignée de mains, aux applaudissements de l'auditoire.

M. Monk, les conservateurs et les nationalistes s'agitent en vain, observa le *Soleil* après l'assemblée de Beauport, puisque la question de la marine est jugée. « Autant vaudrait pour eux réveiller la question des écoles... » Mais l'opposition demandait justement — avec ou sans espoir d'aboutir — le rappel de la chose jugée, de la loi votée.

Bourassa n'avait pu venir à Beauport. Les « autonomistes » préparèrent une grande assemblée avec son concours, à Saint-Eustache. Une assemblée très importante, sur une place historique choisie à dessein. Les orateurs y traiteraient exclusivement de la marine de guerre, de la participation du Canada aux guerres de l'Empire, et, d'une manière générale, de l'impérialisme. Monk et deux autres députés conservateurs,

Bruno Nantel et Pierre-Edouard Blondin, participeraient à l'assemblée, qui prendrait une allure de congrès. Bourassa rédigea lui-même les résolutions, condamnant la politique navale de M. Laurier et l'attitude « non moins néfaste » de M. Borden. Les « vieux conservateurs » — Hormisdas Laporte, Aldéric Ouimet, Horace Bergeron et Louis-Théophile Maréchal, entre autres — qui avaient déjà tenté une démarche auprès de Ducharme, principal actionnaire du *Devoir*, puis une démarche auprès de Monk, pour éviter la rupture avec Borden, risquèrent une observation : « Pourquoi condamner aussi Borden ? Il n'est pas au pouvoir. » Mais Bourassa voulait enlever à la manifestation tout caractère de manœuvre au profit du parti bleu. Monk approuva l'intention et le texte de Bourassa. Il dit aux conservateurs mécontents : « Messieurs, si nous voulons mériter la confiance publique, il faut être d'une parfaite franchise [1]. » Afin d'éviter toute surprise, le *Devoir* et le *Nationaliste* du 16 juillet, veille de l'assemblée, publièrent le texte des résolutions :

« Nous, citoyens du Canada, fidèles sujets de Sa Majesté le Roi George V, nous déclarons prêts à défendre, au prix de notre sang, le sol de la patrie et les droits de la Couronne britannique au Canada, comme nos pères l'ont fait.

« Mais, confiants dans la grandeur et l'efficacité des principes de décentralisation et d'autonomie, solennellement proclamés et reconnus depuis plus d'un demi-siècle par les autorités de la Grande-Bretagne et celles du Canada, nous sommes opposés à toute politique nouvelle

1. *Le « Devoir », 26 mai 1913. M. Bourassa nous a complété quelques détails, verbalement.*

qui nous entraînerait dans des guerres lointaines, étrangères au Canada, aussi longtemps surtout que les colonies autonomes de l'Empire ne partageront pas avec la mère-patrie, et sur un pied d'égalité, l'autorité souveraine dont relèvent l'armée et la flotte impériales, les traités de paix et d'alliance, les relations étrangères, le gouvernement des Indes et des possessions de la Couronne...

« *Citoyens libres d'un pays démocratique, nous réclamons le droit d'exprimer hautement notre opinion sur cette question comme sur toute autre qui affecte le sort et les intérêts du Canada. Nous reconnaissons à la majorité du peuple canadien le droit de déterminer une orientation nouvelle dans nos relations avec les autres parties de l'Empire, pourvu qu'elle le fasse en toute connaissance de cause.*

« *Mais nous protestons contre toute tentative de soustraire ce grave problème aux délibérations du peuple canadien tout entier, et de chacun des groupes qui le composent.*

« *Nous désavouons les déclarations faites à Toronto, en décembre dernier, par M. Alexandre Taschereau, ministre provincial des Travaux publics...*

« *Nous blâmons le ministère fédéral et la majorité parlementaire...*

« *Nous censurons également l'attitude de M. Borden et des députés de l'opposition qui, à sa suite, ont réclamé l'adoption d'une politique non moins néfaste...*

« *Nous approuvons sans réserve l'attitude loyale et courageuse de M. Monk...* »

Exactement comme eût fait Papineau, Bourassa avait introduit dans ce texte, avec des affirmations de principes démocratiques, des affirmations de principes constitutionnels inaccessibles aux maraîchers de Saint-Eustache. Mais, comme au temps de Papineau, le peuple retiendrait, avec l'éloquence du tribun, le refus

d'aider l'Angleterre et les attaques contre les puissants du jour.

17 juillet 1910. Devant l'église meurtrie par les traces des boulets anglais, la place historique de Saint-Eustache, noire de monde. Beaucoup de Montréalais, venus par convoi spécial du Pacifique-Canadien.

André Fauteux, avocat à Montréal, mais enfant de Saint-Eustache, ouvre l'assemblée ; son talent aristocratique convient aux présentations, aux préludes. Puis Monk, d'une voix forte et grave, déroule le récit des menées impérialistes, depuis les conférences de 1902 et de 1907 — où nos ministres ont résisté — jusqu'à celle de 1909 — où ils ont cédé. Ils se sont engagés à lancer le Canada dans toutes les guerres de l'Empire, à mettre notre marine aux ordres de l'Amirauté, pour servir dans toutes les mers contre tous les ennemis de l'Angleterre. Et ils n'ont même pas, en échange, demandé une voix dans les conseils où l'Angleterre décidera ces guerres ! Le ministère anglais décide ce qu'il veut, et nous sommes obligés de suivre ! C'est une renonciation au principe de la responsabilité ministérielle, une abdication, un forfait constitutionnel... On dit la loi votée ? Dans un pays libre, quel que soit l'état d'une question, le peuple a toujours le dernier mot. Manifestez ! Faites entendre votre volonté !...

Moins aride que dans ses articles, Monk prononce un discours sincère et solide. Une longue ovation le salue — adressée à ses idées, à son discours, mais aussi au gentilhomme dont on connaît les scrupules et la dignité.

Bruno Nantel, député fédéral de Terrebonne, prononce une allocution dans le même sens. Puis, Bourassa, qui, pour une fois, ne parle pas le dernier.

Lui aussi répète qu'en régime constitutionnel anglais rien n'est définitif contre la volonté du peuple. Et il retrace l'histoire politique vécue depuis 1896, depuis l'époque où il avait foi en Laurier, parce qu'il voyait en lui « le champion de la tradition autonomiste, le continuateur de Lafontaine et de Cartier » :

« Le 3 octobre 1899, sir Wilfrid Laurier déclarait encore à un rédacteur du « Globe » qu'il ne consentirait jamais à ce que les Canadiens aillent se battre en Afrique pour le drapeau anglais. Dix jours après, il présentait en Chambre un projet pourvoyant à l'envoi de mille hommes en Afrique... »

Le reste du discours est une furieuse attaque contre Laurier :

« Sir Wilfrid Laurier se promène actuellement dans la province du Manitoba, dans des chars luxueux, et s'adresse aux Doukhobors, aux Galiciens, aux Russes, aux Allemands, aux Polonais, aux Juifs, enfin à tous ceux pour lesquels il a ouvert toutes grandes les portes du Canada, en dépensant cinq dollars par tête pour les faire venir ; ces cinq dollars, c'est vous qui les avez déboursés, ils ont été pris à même votre argent.

« Tandis que Laurier se fait acclamer par des gens qui n'ont rien dépensé pour faire notre pays ce qu'il est, n'avons-nous pas, nous les descendants de ceux qui ont fait reculer la forêt, chassé la bête fauve, loyalement défendu la Nouvelle-France, puis combattu pour le drapeau anglais contre les colonies américaines en révolte,

n'avons-nous pas le droit de dire à Laurier et à Borden, qui rayent d'un trait de plume toutes nos libertés si chèrement acquises : Vous n'êtes que des lâches et des traîtres, et vous avez démérité de la patrie. »

Les patriotes de Saint-Eustache applaudissent. Bourassa s'éponge le front. Les applaudissements éteints, il garde le silence quelques secondes encore ; puis d'une voix plus sourde, et poignante de sincérité, en regardant la foule dans les yeux :

« *Et pourtant je l'ai aimé, Laurier... Je lui ai donné tout mon être, tout ce que j'avais de forces...*

« *J'ai cru dans les professions de foi qu'il nous a faites dans l'opposition...* »

Et l'orage éclate de nouveau :

« *Aujourd'hui, Laurier se promène dans son char officiel, comme les Césars d'autrefois parcouraient les provinces... Laurier a conclu un arrangement avec lord Grey... Laurier use de l'autorité de sa parole, de son éloquence mielleuse pour griser et tromper les hommes qui croient en lui... Il pousse les Canadiens français vers l'impérialisme, dans l'espoir qu'ils ne s'en apercevront même pas... Il a, d'un trait de plume, décrété que, dans la moitié de ce pays, les catholiques n'auront pas le droit de faire instruire leurs enfants dans la foi et dans la langue de leurs pères.*

« *Je dis que quand un homme, quelles que soient ses qualités personnelles, quand un homme méprise à ce point la confiance et l'amour qu'un peuple a mises en lui, pour trahir d'un coup tous les siens, je dis qu'un homme comme celui-là est plus dangereux pour sa foi, pour son pays, et même pour la Couronne britannique, que le pire des orangistes.* » (Cris : C'est vrai ! C'est vrai !)

Bourassa lit alors les résolutions, pour les mettre aux voix. Et certes, un alinéa au moins doit « passer par-dessus la tête » des assistants ; celui qui réclame, en échange d'une participation éventuelle aux guerres de l'Empire, une part au gouvernement des Indes ! Mais le besoin de comprendre, dans la mesure où il existe chez une foule, est comblé par le pouvoir de conviction de Bourassa. Chapeaux levés, cannes brandies, mouchoirs agités ; il n'y a sur sept mille, peut-être huit mille, peut-être dix mille personnes, que trois protestataires. Sur l'estrade, le député Bruno Nantel, homme d'un tempérament calme, se tient debout, les bras levés d'enthousiasme.

Bourassa reprend :

« *Je n'ajouterai qu'un mot : Merci. Non pas pour nous, non pas pour M. Monk, non pas pour votre humble serviteur. Je vous dis merci pour votre peuple, pour votre pays, pour vos pères, et surtout merci pour vos fils !* »

L'ovation dure plusieurs minutes, en ouragan. Le lieu rehausse l'impression de vivre un événement historique. Jean Prévost s'excuse de prendre la parole après le petit-fils et successeur de Papineau. Lui aussi, Jean Prévost, libéral, fils et petit-fils de libéraux, admirait Laurier — quand il était vraiment libéral. Mais aujourd'hui, comment reconnaître un libéral en ce premier ministre impérialiste et militariste ? Comment ne pas saluer comme chef, dans l'arène fédérale, non plus sir Wilfrid Laurier, mais M. Monk, homme ferme, logique, probe, qui fait passer ses convictions avant ses ambitions ?

Pierre-Edouard Blondin, député fédéral de Champlain, Philémon Cousineau, député provincial de Jacques-Cartier, et Arthur Sauvé, député provincial des Deux-Montagnes, apportèrent à Monk et à Bourassa témoignages d'admiration et promesses de concours. C'étaient trois conservateurs. On fit clore l'assemblée par un nationaliste d'origine libérale, et nettement marqué par cette origine, Tancrède Marsil. C'était un fils de Saint-Eustache, un descendant des « lions du Nord », un admirateur idolâtre de Chénier. Il ne prononçait jamais de discours sans exalter les héros de 37 ; à Saint-Esutache, le descendant des lions du Nord, large de coffre, fort en voix, et vraiment léonin de crinière, parut, dans le soir tombant, clamer un suprême appel à la résistance.

Omer Héroux écrivit, dans le *Devoir,* que l'assemblée de Saint-Eustache inaugurait une ère nouvelle. Un phénomène se produisait en effet dans la province : on pouvait attaquer Laurier en public sans soulever l'indignation — sans soulever de protestations.

Laurier accomplissait un grand voyage dans l'Ouest, où il prêchait la conciliation aux nouveaux Canadiens de dix origines différentes. « En arrivant à la porte du paradis, écrivit Bourassa, la première démarche de M. Laurier sera de proposer un *compromis honorable* entre Dieu et Satan ! » Laurier recevait, de ces populations composites, l'accueil enthousiaste, parfois frénétique, que sa province lui réservait naguère. Il examinait aussi sur place des difficultés locales, bénignes ou sérieuses. Il est vrai que la propagande nationaliste n'éveillait presque pas d'écho

en dehors de la province de Québec. Aux yeux des loyalistes, elle rapprochait Laurier de Borden, pour compromettre Monk avec Bourassa. Le *Journal* d'Ottawa, dans un article inspiré par des chefs conservateurs ontariens, se réjouit que Monk, par son alliance ouverte avec Bourassa, eût définitivement quitté le parti. Mais Laurier, si sensible en même temps que si habile, devinait très bien l'emprise du mouvement nationaliste dans la province de Québec. Il pesait, entre autres, ce symptôme : l'entrée en lice de Jean Prévost, qui avait jusqu'alors borné ses attaques au gouvernement provincial. Des correspondants sûrs décrivaient à Laurier les assemblées de Bourassa — et les applaudissements des foules. Des libéraux s'indignaient que Bourassa, de temps à autre, osât protester d'un reste d'attachement pour Laurier. Ils traitaient le chef nationaliste d'hypocrite. Laurier les reprenait, croyait à la sincérité de Bourassa, et ajoutait : « Il ne sait pas tout le mal qu'il me fait ».

Jules-Edouard Prévost protesta, dans *L'Avenir du Nord,* « avec tristesse, mais avec sincérité et énergie », contre la conduite de son cousin. Et des chefs libéraux du comté de Terrebonne signèrent une adresse « réaffirmant leur entière confiance dans le parti libéral dont sir Wilfrid Laurier est le chef illustre et respecté. » Cependant, Laurier absent, Rodolphe Lemieux partant en mission à l'étranger, Louis-Philippe Brodeur en mauvaise santé, Godfroy Langlois jouant les indépendants, Gouin et Taschereau (les autres ministres de Québec ne comptaient guère) s'en tenant aux affaires provinciales, les libéraux n'avaient pas grand monde à opposer à Monk, Bourassa, Lavergne, Jean Prévost et leurs amis. L'honnête moyenne des

députés, qui assurait des partisans dociles en Chambre, constituait un handicap dans les bagarres publiques avec les nationalistes. Les meilleurs défenseurs de Laurier furent les rédacteurs en chef des journaux du parti : Fernand Rinfret au *Canada* et d'Hellencourt au *Soleil*. Mais les « domestiques de M. Laurier » — disait Bourassa, et répétait Georges Pelletier — se trouvaient aux prises, à Montréal avec le *Devoir*, le *Nationaliste* et, certains jours, avec le *Pays*, à Québec avec *L'Action Sociale*, *L'Evénement* et le *Chronicle*.

Le plus grave, aux yeux de Laurier, était la popularité de Bourassa parmi le clergé, à la veille d'un congrès eucharistique, qui rassemblerait les évêques autour d'un légat du pape. De toute évidence, l'intrépide Mgr Langevin poserait de nouveau la question des écoles du Manitoba devant l'envoyé extraordinaire de Pie X. On parlerait aussi de l'archevêché d'Ottawa, toujours vacant. Et Bourassa, chef catholique autant que chef nationaliste, intervenait déjà. On attribuait aux Irlandais ce projet artificieux : faire nommer Mgr Charles Gauthier, archevêque de Kingston, de nom français — ce qui endormirait les mécontents — mais de langue anglaise. Mgr Gauthier, suivant l'exemple de Mgr Fallon, combattait auprès du gouvernement ontarien les démarches de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario [1]. Bourassa protesta très fermement, dans le *Devoir* du 19 juillet :

1. *Lettre pastorale de Mgr Gauthier, lue à la Basilique d'Ottawa le 3 juin 1917.*

« Non seulement cette nomination irriterait ou tout au moins chagrinerait le clergé et la population canadienne-française, c'est-à-dire l'immense majorité du diocèse, mais elle aurait une répercussion profonde dans tout le Canada catholique, et même dans plusieurs Etats de la république américaine, où règne un malaise identique mais plus aigu.

« ... A tort ou à raison, on verrait dans ce choix un procédé détourné pour arriver au but ultime par un chemin tortueux.

« On croirait qu'on n'a choisi Mgr Gauthier, français de nom, anglais de langue et d'éducation, et d'un âge assez avancé, que pour rendre plus facile, dans un avenir prochain, la nomination définitive d'un évêque anglophone... »

Bourassa pouvait parler ainsi parce qu'il était un chef catholique — pleinement catholique, interdisant à ses disciples d'être « plus français que catholiques ». Il s'expliqua le lendemain :

« Lier la cause de l'Eglise à celle de la race et de la langue française au Canada serait une erreur.

« Faire de l'Eglise un instrument d'assimilation anglo-saxon serait également absurde et odieux.

« Par quel étrange phénomène se trouve-t-il tant d'Irlandais, évêques, prêtres ou laïques, qui travaillent à cette œuvre d'assimilation au profit d'une race dont ils ont plus à se plaindre que nous, d'une langue dont l'usage leur a été imposé au mépris de toutes sortes de lois divines et humaines ? »

L'influence de Bourassa dans les milieux religieux put se mesurer par la portée de ces articles. Bourassa ne traversait pas une ville sans être reçu à l'évêché avec de grandes marques d'estime, au collège avec de grandes marques d'adhésion. Le *Soleil*, le *Canada*

et les libéraux en général s'en scandalisaient. Mais il faut se rappeler que Laurier s'était aliéné la grande majorité du clergé canadien-français depuis l'affaire des écoles manitobaines. Puis l'abbé Emile Chartier, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, apportait à ses confrères une justification professorale. L'abbé Chartier, licencié en Sorbonne, n'était pas le premier venu. Mgr Bruchési et le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, avaient remarqué ses articles du *Semeur* et de la *Vérité* sur la formation pédagogique des professeurs, et cherchaient à l'attirer dans leur diocèse, pour l'attacher à l'Université. Ils songeaient à lui confier une chaire de pédagogie comparée. Or l'abbé Chartier expliqua dans le *Devoir* (22 juillet 1910) qu'il fallait exposer aux élèves les principes de la politique supérieure et idéale, et que, sans identifier le nationalisme avec cette théorie absolue, on devait reconnaître « que l'ensemble de ses principes, aux yeux de la jeunesse, s'en rapproche plus que toute autre doctrine politique ».

Laurier estimait ce symptôme aussi grave que la campagne d'assemblées contre la marine, poursuivie à travers la province de Québec. Il établissait d'ailleurs une liaison entre ces épisodes, et disait : « Grattez un nationaliste et vous trouverez un castor ; grattez un castor et vous trouverez un tory. »

Une autre assemblée très nombreuse se tint à Saint-Henri, le 28 juillet, dans la cour du collège. On y entendit Taillon, vétéran conservateur ; Bourassa, salué par la jeunesse au chant d'O Canada ; Armand Lavergne ; J.-A. Descarries, ancien député et ex-maire de Lachine ; l'avocat J.-B. Archambault ; et l'avo-

cat Louis Coderre, plus raisonnable que brillant, candidat deux fois malheureux dans le comté d'Hochelaga — et candidat combattu par le Comité des citoyens, aux élections municipales montréalaises. A la porte du collège, les étudiants distribuèrent des prospectus recommandant la lecture du *Devoir* et du *Nationaliste*. Plus que jamais, en cet été de 1910, la campagne nationaliste donnait l'impression de mobiliser toute la jeunesse. Bourassa renouvela ses attaques contre Laurier, sans soulever, dans ce faubourg de Montréal, plus de protestations qu'à Saint-Eustache. Les autres orateurs adoptèrent le même ton, enchérirent même. J.-A. Descarries s'écria :

« *J'accuse sir Wilfrid Laurier d'avoir trompé ses compatriotes de la province de Québec, particulièrement en trois circonstances solennelles de leur vie nationale :*

« 1° — *Sur la question des écoles du Manitoba.*

« 2° — *Sur la constitution des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.*

« 3° — *Sur la loi concernant le service de la marine.*

« *J'accuse sir Wilfrid Laurier de couvrir du manteau de son honnêteté personnelle un état de corruption et de dégradation politiques qui jamais, sous aucun régime avant lui, n'a été surpassé.*

« *J'accuse sir Wilfrid Laurier d'être, dans les mains de lord Grey et des partisans de feu Cecil Rhodes, l'instrument dont ces impérialistes se servent pour tuer l'autonomie de notre cher Canada, et le noyer dans le grand tout de l'Empire britannique...* »

Le 6 août, nouvelle assemblée considérable à Saint-Hyacinthe. Quatre orateurs : Tancrède Marsil, J.-B. Archambault, Jean Prévost et Bourassa, en l'absence de Monk, retenu par un deuil. Bourassa se trouvait

parmi ses électeurs. Il reconnut des vétérans libéraux, en groupe, et les interpela directement : « Vous êtes de vieux rouges ; vous avez suivi les luttes de votre parti depuis cinquante ans. Vous a-t-on jamais parlé d'une politique pareille ? Vous a-t-on jamais dit qu'il faudrait participer aux guerres que l'Angleterre voudrait soutenir en Asie ou en Afrique ? »

Et, se tournant vers un autre groupe :

« *Et vous, les libéraux de Rouville, est-ce que M. Brodeur vous a jamais prévenus qu'il appuierait une politique de ce genre ? Ne vous souvenez-vous pas de ses discours contre l'achat des fusils ? Croyez-vous que ce qui était mauvais sous le régime des bleus soit pain bénit sous le régime des rouges ?* »

Bourassa ne dédaignait pas les procédés emphatiques. Il évoqua « les têtes brunes et blondes de vos chérubins qui seront jetées dans les mêlées sanglantes, sous des cieux étrangers ». Puis il lut les résolutions de Saint-Eustache, d'une voix claironnante. La lecture acclamée, contre-épreuve : que les adversaires des résolutions manifestent leur sentiment sans crainte ! Personne ne bouge. Bourassa d'insister : « Que tous ceux qui sont favorables à la politique de M. Laurier ou à celle de M. Borden lèvent la main ! » Cinq mains se levèrent.

Après l'assemblée, réception de Bourassa au collège. Les professeurs, libres de leur temps pendant cette période de vacances, s'empressèrent autour du chef nationaliste. L'un de ces professeurs était l'abbé Chartier, d'après qui l'ensemble des principes nationalistes se rapprochait, plus que toute autre doctrine, de la politique supérieure et idéale qu'il convenait de recommander aux élèves. On parlait encore beaucoup

de L'Emancipation. Deux fonctionnaires maskoutains figurant sur la liste de Lemieux — ayant trempé, disait-on, dans le complot ourdi contre des prêtres — le conseil municipal avait ouvert une enquête. L'affaire battait son plein. Elle emplit les conversations, au Collège de Saint-Hyacinthe. Un prêtre observa la prédominance libérale parmi les francs-maçons et leurs défenseurs. On admira le zèle des jeunes gens de l'A.C.J.C. ; on se promit de lire et de propager le *Devoir*.

Les libéraux le surent. Le *Soleil* avertit les pères de famille que les enfants envoyés au collège de Saint-Hyacinthe, à la rentrée prochaine, y seraient « dûment catéchisés dans la doctrine nationaliste ». Certes, le *Soleil* affirmait un autre jour le caractère éphémère du mouvement nationaliste : « Dans vingt ans, qui donc songera à s'occuper des légendes nationalistes ? » Mais Laurier s'inquiétait sérieusement des faits et gestes de M. Bourassa — car, après avoir cessé de dire « Mon cher Henri », puis « Mon cher Bourassa », il disait tout court « Monsieur Bourassa ». Gouin ne s'en inquiétait pas moins. Les deux premiers ministres constataient : « La jeunesse nous lâche ! »

Laurier continuait sa tournée dans l'Ouest, de ville en ville, toujours acclamé. Il faisait très grande figure. Il nuançait ses paroles, son ton, ses gestes, selon qu'il parlait à des Canadiens d'origine française, anglaise, américaine, à des immigrants de l'Europe centrale, à des prêtres catholiques, à des pasteurs méthodistes. Il promettait aux fermiers des élévateurs, aux villes des embranchements de chemins de fer, aux associations des subsides. Sous la parole du vieux magicien, naissait une radieuse image de paix et de prospérité.

Mais Laurier reçut un numéro du *Devoir* où Bourassa faisait prévoir l'intervention des nationalistes en faveur de Monk, aux prochaines élections fédérales. La politique de Laurier ne vaut pas plus cher que celle de Borden, disait Bourassa ; ce sont deux formes de la même pensée, qui n'est ni de M. Laurier ni de M. Borden, mais de lord Grey. Et :

« *Le moyen de la combattre, ce n'est pas de voter à l'aveugle pour les esclaves blancs de l'un ou l'autre chef, mais de n'appuyer que des candidats dignes de confiance, qui iront à Ottawa suivre la ligne de conduite que M. Monk et ses collègues ont tracée.* »

Pour intensifier leur campagne d'une manière impressionnante, les nationalistes tinrent, le dimanche 21 août, huit assemblées simultanées dans huit comtés différents :

A la Longue-Pointe. Orateurs : Armand Lavergne, Louis Coderre et Paul-Emile Lamarche ;

A Vaudreuil. Orateurs : Jean Prévost, André Fauteux et Albert Sévigny ;

A Acton Vale. Orateurs : L.-P. Bernard, député provincial de Shefford, et les avocats Rodolphe Monty,Ernest Guimont et Arthur Brossard ;

A Sainte-Martine. Orateurs : le maire H. Desjardins, Tancrède Marsil et les députés provinciaux Arthur Plante et Esioff Patenaude ;

A Verchères. Orateurs : G.-N. Ducharme, principal actionnaire et directeur de la compagnie d'assurance « La Sauvegarde » et commanditaire du *Devoir*, et les avocats Arthur Laramée, J.-A. Laramée, J.-A. Lamarre et Joseph Rainville ;

A Pont-Château. Orateurs : le Dr Lortie, J.-N. Cabana (de Saint-Hyacinthe), le Dr Elzéar Deguire et J.-A. Descarries, ancien député de Jacques-Cartier ;

A Sainte-Geneviève. Orateurs : l'avocat J.-A. Beaulieu, les députés provinciaux Philémon Cousineau et Arthur Sauvé.

A Saint-François-du-Lac, où parlèrent Napoléon Garceau et trois députés fédéraux : Eugène Paquet (L'Islet), Pierre-Edouard Blondin (Champlain) et Bruno Nantel (Terrebonne).

Cette mobilisation simultanée en huit comtés différents produisit un très gros effet. Malgré l'abstention du groupe d'Alexandre Lacoste, d'Horace Bergeron et de Louis-Théophile Maréchal, les députés, anciens députés ou futurs députés conservateurs tenaient une grande place dans ces équipes. Mais quelques nationalistes d'origine libérale les renforçaient. Jean Prévost parcourut son comté de Terrebonne, se défendant contre les excommunications prononcées par son cousin Jules-Edouard Prévost dans *L'Avenir du Nord*, et attaquant, au nom des principes libéraux, la politique de sir Lomer Gouin et la politique de sir Wilfrid Laurier. Relégué au second plan, le gouvernement provincial prenait tout de même son paquet, de temps à autre. Ernest Laforce critiquait toujours l'administration des terres, dans le *Nationaliste*, et réclamait une enquête.

Quant à Bourassa, s'il n'avait paru dans aucune des assemblées du 21 août, c'est qu'il avait encore mieux à faire. Monk et lui voulaient éviter d'imprimer à leur mouvement un caractère étroitement québécois. Ils souhaitaient l'élargir, l'étendre aux autres pro-

vinces ; et les plus accessibles étaient sans doute les provinces Maritimes, beaucoup plus proches du Canada français que les provinces de l'Ouest, par la géographie, par les intérêts, par les sentiments mêmes. Bourassa enseignait une doctrine non pas spécialement canadienne-française, mais canadienne, une doctrine qu'il voulait nationale. Invité par le Canadian Club de Halifax, il en profita pour faire un voyage de deux semaines à travers les provinces Maritimes. Il s'arrêta dans les collèges et dans les communautés. Il vit des Acadiens, des Irlandais, des Ecossais ; il multiplia les contacts. A Halifax, il traita la question de l'impérialisme en véritable homme d'Etat, d'un point de vue très élevé, dans un anglais à la fois énergique et nuancé, avec des arguments tirés du droit constitutionnel britannique. Cherchant toujours l'intérêt général du Canada, il représenta la conservation d'un groupe de langue française comme une digue contre l'envahissement de l'esprit américain. Ces connaissances, ce talent, cette franchise, soulevèrent l'admiration des Anglais. Les juges, les armateurs, les échevins, les pasteurs mêmes, firent à ce conférencier de grande classe un accueil non pas seulement courtois, mais flatteur. Ils ne lui ménagèrent pas des applaudissements que Bourassa prit un peu vite pour des signes d'adhésion. Il écrivit au retour : « Je crois avoir réussi à faire envisager sous son vrai jour la campagne nationaliste que nous poursuivons. »

La campagne se poursuivait en effet. Le 28 août fut renouvelée l'explosion du dimanche précédent. Huit assemblées dans huit comtés différents :

A Saint-Jean, avec le député fédéral Blondin, le député provincial Cousineau, un notaire et un avocat de l'endroit ;

A Chambly, avec G.-N. Ducharme et Joseph Rainville ;

A Henriville (comté d'Iberville), avec Louis Coderre et J.-A. Descarries ;

A Saint-Philippe de Laprairie, avec Armand Lavergne et Esioff Patenaude ;

A Rougemont, avec Napoléon Garceau et Georges Arès (le candidat désigné par Bourassa, pour l'élection provinciale tenue dans le comté de Rougemont en même temps que les élections fédérales du 26 octobre 1908) ;

A Chertsey, comté de Montcalm, avec le député provincial Joseph Sylvestre, les avocats E. Gour et J.-A. Beaulieu ;

A Saint-Lin, avec les avocats Joseph Archambault et Arthur Brossard ;

A Saint-Barthélemy, comté de Berthier, avec Tancrède Marsil, l'avocat Alban Germain, l'avocat J.-E. Ladouceur, associé du chef de l'opposition provinciale, et un vieux patriote du comté.

Dans toutes ces assemblées, les orateurs demandèrent le rappel de la loi navale. Un seul contradicteur intervint, pour atténuer l'effet de cette mobilisation nationaliste : le pittoresque D.-A. Lafortune, député fédéral, dans son comté de Montcalm. Il écorchait la grammaire, multipliait les liaisons vicieuses, mais

plaçait ses boutades et amusait les électeurs. L'année précédente, l'outsider Lafortune, libéral dissident, avait triomphé du candidat officiel, avec l'appui des conservateurs et des nationalistes. Mais le parti libéral, stylé par Laurier, avait l'art de résorber ces indisciplinés. On leur pardonnait, on tuait le veau gras en leur honneur, et ils témoignaient dès lors d'un zèle exemplaire. D.-A. Lafortune avait ainsi trouvé son chemin de Damas. Souriant, remplissant sa vaste redingote, le bonhomme était un faux naïf. Il prédit que les nationalistes, suivant le traître Bourassa dans sa révolte contre Laurier, finiraient par voter pour Borden. Ernest Guimont lui donna la réplique.

Le 4 septembre, quatre à cinq mille personnes acclamèrent Bourassa, Patenaude et l'avocat conservateur Arthur Brossard, dans une grande assemblée régionale à Saint-Rémi de Napierville.

Bourassa était venu à Saint-Rémi dix ans plus tôt, avec Dominique Monet, pour protester contre l'envoi des contingents en Afrique. Il le rappela :

« *Il y a dix ans, je vous avais prévenus que si vous laissiez passer cette première mesure militariste, il en viendrait d'autres, il faudrait consentir des sacrifices plus considérables.* »

Quand, à la fin de son discours, il demanda : « Que tous ceux qui sont en faveur de la marine de guerre lèvent la main comme des hommes », personne ne bougea. Bourassa reprit : « Nous respectons l'opinion d'autrui, et je ne veux pas d'un verdict arraché à l'aveuglette ou sous le coup d'un enthousiasme momentané. S'il y a ici des hommes qui croient bonne la politique de M. Laurier ou celle de M. Borden, qu'ils lèvent la main. » Personne ne bougea davan-

tage. La foule éclata en applaudissements. Bourassa la calme du geste — d'un geste coupant — pour ajouter :

« *Messieurs, je vous demande de conserver le souvenir de cette journée lorsque le jour viendra où, devant l'urne électorale, vous aurez le droit de faire valoir votre volonté, le devoir de châtier ceux qui ont trahi vos intérêts et de récompenser ceux qui les ont défendus. Je vous demande de vous en souvenir pour envoyer en Chambre des hommes dignes et capables de vous défendre envers et contre tous.* »

Laurier rentrait de l'Ouest, un peu las — il allait sur ses soixante-dix ans. Il rentrait de l'Ouest, où la population l'avait acclamé, vers sa province où Bourassa le faisait conspuer. Il voulait paraître au moins à une séance du Congrès eucharistique tout prochain.

V

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

La grève du Grand-Tronc — Intervention de Mackenzie King — Le Congrès eucharistique à Montréal — Réussite éclatante de Mgr Bruchési — Bourassa et Mgr Bourne.

L'attitude d'Alphonse Verville, député ouvrier de Maisonneuve, votant contre le bill de la marine après avoir esquissé un rapprochement avec Laurier, prêtait à plusieurs interprétations. En contribuant au règlement de la grève des cheminots, avant les élections de 1908, Verville croyait s'arroger des titres au ministère du Travail. Mais Laurier réservait ce portefeuille à Mackenzie King, sous-ministre et créateur du département, principal auteur de la Loi Lemieux, spécialiste des relations industrielles et médiateur heureux dans plusieurs conflits du travail. Mackenzie King — petit-fils de William Lyon Mackenzie, ce qui ne gâtait rien — emporta un comté ontarien, pour son chef et pour son parti, et reçut le portefeuille du Travail. Or, devenu ministre, il eut à régler une nouvelle grève des cheminots, plus grave encore que celle de 1908. Cette fois, le réseau troublé n'était plus le Pacifique-Canadien, mais le Grand-Tronc.

C'était l'aboutissement d'un vaste mouvement des cheminots américains qui avaient obtenu, après des mois et même des années de lutte, des échelles de salaires et des conditions de travail uniformes sur tous les réseaux des Etats-Unis. Ils avaient aussi gagné leur cause sur les petits réseaux canadiens. Restaient les deux seigneurs de la vie ferroviaire, le Pacifique-Canadien et le Grand-Tronc, orgueilleux de leur richesse et de leur puissance. L'Association des cheminots, affiliée à la grande fraternité américaine siégeant à Cleveland (Ohio), obtint gain de cause, non sans démarches, auprès du Pacifique-Canadien.

L'accord était plus difficile avec le Grand-Tronc qui payait ses employés, non pas au mille comme le Pacifique et les autres réseaux, mais à la journée. A mesure que le terrassement s'améliorait, que les locomotives se modernisaient et que la vitesse des trains s'accélérait, les cheminots du C.P.R. payés au mille, gagnaient davantage, tandis que ceux du Grand-Tronc, payés à la journée, restaient au même salaire.

Les cheminots soumirent leurs premières exigences en janvier 1910. Des négociations traînèrent jusqu'au 17 mars. Une tentative de conciliation s'effectua, en vertu de la Loi Lemieux. Le bureau de conciliation se réunit le 25 mai, trois semaines après la fin de la session fédérale, et les conciliateurs adressèrent leur rapport au ministre du Travail le 22 juin.

Les deux parties repoussèrent les conclusions du rapport. Les négociations languirent. Les principaux actionnaires et administrateurs du Grand-Tronc vivaient en Angleterre. Charles Hays, gérant général,

était compétent et borné. « Une tête de fer », disaient les employés. Au début de sa carrière, il avait contribué à briser une grève en conduisant lui-même des locomotives. Quant aux cheminots, ils suivaient les ordres envoyés de Cleveland par l'Américain W. G. Lee, président de leur fraternité, et transmis par James Murdock, vice-président. Ces conditions ne facilitaient pas l'entente.

La Loi Lemieux imposait l'enquête, mais non pas l'arbitrage. Les patrons et les syndicats pressentis avaient toujours repoussé le principe de l'arbitrage obligatoire. Les ouvriers se méfiaient de l'arbitrage, qui revêtait à leurs yeux un aspect de procédé judiciaire et ne tenait pas assez compte des valeurs humaines. Mackenzie King lui-même croyait aux vertus de la collaboration, non au pouvoir de la coercition, dans les rapports entre le capital et le travail. Il bannissait volontiers l'adjectif « obligatoire » du vocabulaire des relations industrielles. Donc, il ne voulait ni ne pouvait imposer l'arbitrage, mais il essaya de le suggérer. Il offrit ses bons offices, avec la prudence voulue pour ne rien envenimer.

La Compagnie accepta en principe, mais les cheminots soulevèrent des difficultés ; ils proposèrent comme arbitres deux Américains qui avaient déjà favorisé les syndicats dans les conflits analogues aux Etats-Unis. La Compagnie récusa un pareil tribunal, et se prépara pour la lutte. La Fédération américaine s'y préparait aussi, d'un cœur léger. Elle lança l'ordre de grève, le 18 juillet. Le soir même, 3,450 cheminots — conducteurs, serre-freins, etc. — abandonnaient l'ouvrage. Le trafic était paralysé sur les 4,000 milles du réseau, de Portland à Chicago. Le lendemain, les

ouvriers des ateliers du Grand-Tronc déposaient leurs outils, à Montréal, Toronto, London, Stratford, Port-Huron, Battle-Creek, Portland et Chicago. Le nombre des grévistes atteignait 8,500.

Entre deux grandes puissances modernes, le réseau et les syndicats, commençait une épreuve de force. A Montréal, Hays voulait infliger une leçon aux ouvriers, à n'importe quel prix. Il répondit à la grève par le lock-out. A Cleveland, Lee déclarait : « Il n'y aura pas de quartier. » Le Grand-Tronc était riche. Mais la Fédération possédait un million dans sa caisse, alimentée en partie par les cotisations des cheminots canadiens. En vertu de ses règlements, elle verserait une indemnité à ses adhérents en grève, à partir du quinzième jour. Il n'y avait plus seulement en jeu des intérêts, mais des amours-propres. Les deux camps juraient de tenir jusqu'au bout — jusqu'à la capitulation sans condition de l'adversaire.

La grève privait de leur train quotidien les Montréalais qui villégiaturaient à Vaudreuil. Elle compromettait les déplacements du Club National, en voie de reconquérir le championnat de la N.L.U. A ce titre, elle alarmait la *Presse*. Elle compromettrait, en se prolongeant, le Congrès eucharistique. A ce titre, elle inquiétait Mgr Bruchési. Le Grand-Tronc embaucha des briseurs de grève, et put faire circuler quelques trains de voyageurs. Mais les trains de marchandises restaient immobilisés. Les grandes villes en souffrirent. Montréal, poursuivant ses progrès, venait d'annexer plusieurs municipalités de banlieue. Or l'agglomération montréalaise recevait de l'extérieur toutes ses denrées de première nécessité. Une ville de ces dimensions, privée de communications ferroviaires

— avant le développement des transports routiers — est une ville en état de siège. On craignit une disette de farine, de viande et de lait, et l'interruption du service postal. L'opinion s'émut.

Les ouvriers canadiens réfléchirent. Leurs chefs, James Murdock et S. N. Barry, télégraphièrent au ministre qu'ils envisageaient l'arbitrage « en considération de leur obligation spéciale envers le public ». L'arbitrage sollicité par les deux parties, qui s'engageraient d'avance à s'y conformer : c'était la solution de Mackenzie King. Le ministre, tout heureux, fait connaître au Grand-Tronc les bonnes dispositions du personnel. — « Trop tard, répond Hays, le moment est passé. » Sûr de soi, le gérant du réseau ajoute : « Il suffit que nous ayons la protection à laquelle nous avons droit pour que nous puissions reprendre l'entière exploitation du réseau [1]. »

Mackenzie King provoque une réunion spéciale du cabinet, présidée par sir Richard Cartwright, en l'absence de Laurier qui poursuit sa tournée dans l'Ouest. Le Grand-Tronc est un allié traditionnel du parti libéral, et les gouvernements de partis sont mal à l'aise pour morigéner les grands souscripteurs de leur caisse électorale. Cartwright n'en écrit pas moins au Grand-Tronc, pour insister. Sir Frederick Borden,

1. *La documentation essentielle relative à la grève du Grand-Tronc figure aux archives du ministère du Travail à Ottawa. Des renseignements ont été fournis par Mackenzie King à la Chambre des communes à diverses reprises, en particulier lors d'une interpellation Northrup, en mars 1911.*

ministre de la Milice et ami personnel de Hays, portera la lettre. De leur côté, W. G. Lee et un autre chef ouvrier américain, A. B. Garretson, de l'Etat d'Iowa, viennent à Montréal pour conférer avec Hays. En Angleterre, W. A. Smithers, président du conseil d'administration du Grand-Tronc, s'embarque sur le *Mauretania*. Les maires de plusieurs villes canadiennes, des présidents de chambres de commerce, écrivent ou télégraphient à Hays. Car les affaires — et la population — souffrent dans tout le pays. Des usines ferment, faute de recevoir leur matière première ou d'expédier leurs marchandises. Des entrepreneurs, qui attendaient des wagons de briques, ferment aussi leurs chantiers. Mgr Bruchési, le maire Guerin, toute la ville de Montréal et même la province de Québec craignent que le Congrès eucharistique ne pâtisse de la grève. Tout va mal : le Club National vient d'essuyer une défaite. C'était à Toronto, il est vrai, contre le Club Tecumseh, et les gars de Newsy Lalonde avaient contre eux l'ambiance, chauffée par les accords du Rule Britannia. La *Presse* est presque en deuil.

Des sociologues regrettent que la loi Lemieux n'impose pas l'arbitrage obligatoire. En attendant, comment fléchir un entêté comme Hays ? Et comment influencer les Américains Lee et Garretson, qui dirigent à leur guise cette grève canadienne ? Des tentatives de sabotage se sont produites. La Compagnie fait assermenter à la hâte deux cents « constables spéciaux » dont plusieurs, il faut l'avouer, ne paient pas de mine. Des affiches bilingues interdisent aux curieux l'accès de la gare Bonaventure. Les deux camps se rejettent la responsabilité. La conférence entre Hays et les chefs ouvriers américains n'aboutit

pas. Le 27 juillet, une heure avant l'arrivée de sir Frederick Borden, James Murdock télégraphie à King : « MM. Garretson et Lee ont eu une conférence aujourd'hui avec M. Hays, sans résultat. Me sera-t-il permis, au nom des employés en grève, de demander qu'en votre qualité de ministre de la Couronne et de représentant du peuple vous veniez à Montréal, et par un nouvel effort vous essayiez d'arranger un règlement honorable, soit par arbitrage, soit au moyen de négociations ?»

King à son tour part pour Montréal, retrouve sir Frederick Borden et tente une nouvelle pression sur le Grand-Tronc. Le réseau ne regarde pas à la perte — qui avoisine $100,000 par jour. De leur côté, les grévistes voient avec plaisir approcher le quinzième jour, à partir duquel la fédération américaine les indemnisera. Cependant le réseau cède à la prière du ministre du Travail. Mackenzie King et Frederick Borden réussissent à provoquer une réunion, au bureau du Grand-Tronc. La Compagnie est représentée par Hays, Wainwright et un avocat. Les ouvriers sont représentés par les Américains Lee et Garretson. C'est un samedi, quatorzième jour de la grève. La conférence, commencée à trois heures de l'après-midi, suspendue à sept heures et reprise à neuf heures, se termine à onze heures, sur un accord. La Compagnie concède, à compter du 1er janvier 1912, l'échelle de salaires en vigueur sur le réseau du C.P.R. Elle réintégrera le plus tôt possible les grévistes qui n'ont pas commis d'actes de violence ou de désordre. Lee et Garretson ordonnent la reprise du travail.

Grand soulagement dans l'ensemble du pays. Mais un malaise parcourut les fraternités de cheminots. Leurs chefs américains, après les avoir bien poussés, après avoir multiplié les proclamations belliqueuses, signaient la paix une heure avant le quinzième jour, à partir duquel la caisse de leur fédération aurait indemnisé les grévistes canadiens. Des ouvriers pensèrent : « Ils nous ont livrés à Hays. » Une clause de l'entente inquiétait particulièrement James Murdock et S. N. Barry, chefs canadiens de la grève. Le réseau s'engageait à réintégrer ses employés « le plus tôt possible ». Et les cheminots ne se fiaient pas à la largeur d'esprit de Charles Hays pour l'interprétation de ces termes. Ils recoururent encore au ministre du Travail. Mackenzie King vit Hays et Wainwright, d'abord évasifs. King insista, en menaçant d'attribuer au Grand-Tronc, devant le pays, la responsabilité d'une prolongation de la grève. Hays et Wainwright laissèrent entendre : d'ici trois mois. Le ministre télégraphia aux chefs Murdock et Barry, en les invitant à terminer la grève. Les cheminots retournèrent à l'ouvrage.

Les nationalistes préparaient leur huit assemblées simultanées. Le Club National, réhabilité par une victoire sur « l'orgueilleux Montréal », se retrouvait en posture de décrocher le championnat. « Il nous faut le championnat », affirmait la *Presse ;* « Les Canadiens ont les yeux sur vous, joueurs du National ». Mgr Bruchési hâtait les préparatifs du Congrès eucharistique.

La grève du Grand-Tronc avait été dure et retentissante. Elle pouvait comporter des leçons. L'accord conclu par les chefs américains apparut criblé de

lacunes. Il n'obligeait pas le réseau à rendre aux réintégrés leurs droits à la pension. Mackenzie King, disciple de Laurier, tira parti de la détente. Mais parmi les hommes chargés de responsabilités, les uns préconisèrent l'arbitrage obligatoire comme le complément logique de l'enquête obligatoire. D'autres récusèrent désormais le syndicalisme international. Ce fut en particulier la conclusion de Bourassa, qui refusait, quelques années plus tôt, d'interdire l'alliance des ouvriers canadiens avec les ouvriers américains sans interdire l'affiliation des compagnies canadiennes aux compagnies américaines.

*

*   *

Le vingtième congrès eucharistique s'était tenu à Londres, en 1909. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, y avait prononcé, à l'Albert Hall, un discours très remarqué. Ce succès lui donnant de la force, Mgr Bruchési avait demandé au comité central, siégeant à Namur, la permission d'organiser le 21e congrès à Montréal. Il ne s'était pas encore tenu de congrès eucharistique international en Amérique. Des hésitants observèrent encore que Montréal n'était pas la plus grande ville d'Amérique. — « C'en est la plus grande ville catholique », répondit Mgr Bruchési, qui gagna sa cause.

Le Congrès eucharistique atteindrait des proportions énormes, dépassant de beaucoup celles du Concile plénier de Québec. Mgr Bruchési chargea son procureur de recueillir cent mille dollars. « Ce n'est pas difficile, dit l'archevêque, peu habitué aux questions d'argent, vous n'avez qu'à relever le nom de cent personnes riches dans l'annuaire du téléphone, et leur

demander à chacune mille piastres ». Tout le temps de la collecte, quand le procureur se démenait pour rassembler les souscriptions, les prêtres de l'archevêché le taquinèrent : « Ce n'est pourtant pas difficile ; vous relevez le nom de cent personnes riches dans l'annuaire du téléphone... » De fait, des protestants même apportèrent leur souscription à l'archevêque, et les cent mille piastres furent recueillies. Le chanoine Emile Roy, chancelier de l'archevêché, entama une formidable correspondance d'invitations, de renseignements, de mises au point, avec tous les évêques du monde, en français, en anglais, en espagnol, en italien et en latin [1]. Il étudia le cérémonial, le costume, les préséances. Il prépara la réception et le logement des évêques, de leurs chanceliers et secrétaires. Le maire Guerin logerait l'archevêque de Boston ; plusieurs protestants riches qui avaient donné leur souscription assurèrent encore le logement de prélats étrangers. L'archevêché envoyait en même temps à tous les curés des questionnaires « sur la piété et le culte eucharistique » dans leur paroisse, pour servir de base aux statistiques et aux travaux du Congrès.

Le Congrès eucharistique imposerait une trêve aux batailles politiques. Il attirerait à Montréal, autour d'un cardinal légat, des personnalités ecclésiastiques de tout premier plan — de Mgr John Ireland, archevêque de Saint-Paul, à Mgr Francis Bourne, archevêque de Westminster, l'un très américain, l'autre très anglais, tous deux entreprenants, modernes, éner-

---

1. *Aux Archives de l'Archevêché de Montréal. Ce dossier renferme ainsi une collection considérable de lettres d'évêques de tous les coins du monde.*

giques, presque audacieux. Mgr Ireland accepta tout de suite. Il l'écrivit à Mgr Bruchési — en français — dès le 6 mars 1910 :

« *Je vous félicite de votre esprit américain aussi bien que catholique, qui vous a conduit à l'idée de donner sur notre continent occidental le spectacle d'une réunion internationale des dévoués serviteurs du Dieu eucharistique, et par la grandeur et la beauté de ce spectacle amener nos peuples à le mieux connaître, à le mieux servir. Certes, l'endroit ne pouvait être plus digne du congrès que la ville renommée de Montréal, la belle ville du Canada, le pays du catholicisme américain, d'où se sont écoulés tant de bienfaits religieux sur toute l'Amérique du Nord. Je ne le doute nullement : la hiérarchie des Etats-Unis seront heureux et fiers de s'unir avec vous pour rendre le prochain congrès, non seulement digne des congrès précédents, mais même plus brillant, soit de splendeur matérielle soit de piété intensive qu'aucun autre — démontrant ainsi que le nouveau monde ne cède en rien à l'ancien dans sa foi surnaturelle et son dévouement à l'Eglise de tous les siècles et de toutes les nations.* »

L'archevêque de Saint-Paul imprimerait volontiers un cachet *américain* à la grande manifestation catholique de Montréal. L'archevêque de Westminster n'était pas sûr de venir. Mgr Bruchési insista [1]. Mgr Bourne se décida, en juillet, Il prendrait l'« Empress » en compagnie d'un prélat domestique et d'un secrétaire. Au congrès eucharistique de Londres, l'archevêque de Westminster avait été très ferme à l'égard du gouvernement anglais, dont les ordres avaient réduit l'importance de la procession. Omer Héroux, assistant à ce congrès, en avait rapporté une haute opinion de

1. *Toute cette correspondance, aux archives de l'Archevêché de Montréal.*

Mgr Bourne. Le 13 août, il salua d'avance la venue de l'éminent prélat :

« *L'Archevêque de Westminster ne cherche pas les manifestations tapageuses, mais il ne redoute aucun conflit.*

« *Anglais jusqu'à la mœlle des os, il n'hésite pas à faire appel à l'opinion publique et au corps électoral...*

« *Il n'est pas de ceux qui estiment que les minorités doivent indéfiniment se taire, de crainte de heurter ceux qui ne pensent pas comme elles.*

« *Sa fierté de chrétien et de sujet britannique répugne à de pareilles compromissions. Il va droit son chemin, sachant qu'à l'ombre du drapeau anglais tout citoyen a le droit de dire très haut sa pensée.*

« *Du point de vue même des Anglo-protestants, Francis Bourne est, à l'heure actuelle, l'un des plus grands hommes de son pays.* »

Peut-être Bourassa n'eût-il pas contresigné l'article de son collaborateur. Mieux informé des choses d'Angleterre, il connaissait l'existence d'un groupe ultraloyaliste parmi les catholiques de ce pays. Laurier et Fitzpatrick avaient mis ces influences dans leur jeu, au temps de la querelle sur les écoles manitobaines. Les Vaughan, les Norfolk et les Russell faisaient déjà du zèle loyaliste, et contrecarraient sans déplaisir l'expansion de l'enseignement français dans l'Ouest canadien. Depuis, une grande ambition avait encore stimulé le loyalisme de ces catholiques anglais. Un prélat comme Mgr Bourne, « anglais jusqu'à la mœlle des os », entrevoyait la reconquête de l'Angleterre par le catholicisme, puis la conquête des colonies au catholicisme par la diffusion de la langue anglaise et l'expansion de l'impérialisme.

Un autre archevêque, lutteur par tempérament et par position, venait d'une direction opposée : Mgr

Langevin. Non seulement l'archevêque de Saint-Boniface ne considérait pas comme réglée la question des écoles françaises au Manitoba, mais il rêvait encore d'ouvrir des écoles séparées pour les Polonais, les Hongrois, les Allemands et les Ruthènes catholiques. Et il comptait trouver des concours, moraux et financiers, dans la province de Québec. Le *Soleil* avertit qu'il serait maladroit de créer, en présence du légat, « un renouveau d'actualité autour de la question des écoles du Manitoba » et de tenter « de galvaniser l'opinion publique à ce sujet ».

Mgr Fallon, évêque de London, et ses collègues irlando-canadiens, viendraient aussi au Congrès. Le 15 août, plusieurs évêques de langue anglaise, réunis à Kingston à l'occasion d'une fête, approuvèrent les démarches entreprises par Mgr Fallon, auprès du gouvernement ontarien, contre les écoles bilingues et les requêtes des Franco-Ontariens. Ils allèrent plus loin, et l'autorisèrent à parler en leur nom. Ces mêmes évêques comptaient obtenir pour l'un d'eux — Mgr Gauthier — le siège archiépiscopal d'Ottawa. Entre Mgr Langevin et Mgr Fallon, le légat de Pie X se trouverait évidemment, comme les délégués des papes précédents, obligé d'entendre deux thèses et pris entre deux feux.

L'*Empress of Ireland* transporta au Canada le cardinal légat Vincenze Vanutelli, accompagné de toute une cour ecclésiastique : prélats d'Allemagne, de Bohême, de Belgique, de Hollande, de France, d'Irlande, d'Espagne. Les journaux annoncèrent un échange de câbles entre le légat du pape et le roi d'Angleterre. Le câble royal aurait été particulièrement aimable. C'était une fausse nouvelle, lancée par

quelque journaliste. Mais elle attribuait au légat une réussite, propre à rehausser son prestige, jusqu'au Vatican. « Cé n'est pas vrai, dit-il, avec l'accent italien, maïs né lé démentez pas. »

Montréal faisait toilette et se remplissait d'étrangers. Toute la population catholique met la main aux préparatifs. Les dames de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste organisent des séances de couture, pour confectionner le linge d'autel nécessaire à des offices en surnombre. Les communautés religieuses s'emploient à décorer la ville ; il n'y a que les Sœurs pour apporter des soins aussi touchants à leurs travaux de décoration. Montréal ne cesse de grandir, de s'étendre, surtout vers le nord. Mgr Bruchési procède à l'érection canonique de la paroisse Saint-Stanislas-de-Kotska, limitée par la rue du Mont-Royal au sud, la rue Christophe-Colomb à l'ouest, la rue Papineau à l'est et la voie du Pacifique-Canadien au nord. Il lui donne un prêtre d'avenir, l'abbé A.-V.-J. Piette, pour premier curé. Montréal est une grande ville moderne, digne de fixer l'attention du monde. Dans ses rues, où les automobiles de maîtres sont déjà nombreuses, des taxi-autos circulent depuis près d'un an. Un avion français piloté par Jacques de Lesseps — fils du grand de Lesseps, qui a compté le curé Labelle parmi les spectateurs de sa réception académique — a survolé la ville le 2 juillet. Montréal est pauvre en bibliothèques et en musées, il est vrai. Mais nous reconquérons le championnat de crosse! La *Presse* l'annonce sur toute sa première page, le 29 août. et hisse un drapeau à son mât. Des milliers de personnes, avec fanfares et drapeaux, attendent à la gare le National, qui rentre de Cornwall où il a remporté, contre le club le plus réputé, la victoire qui lui

assure le championnat. Le maire Guerin harangue les vainqueurs, qui peuvent prendre pour eux les décorations de la ville. Le maire fait dignement les honneurs de Montréal, dont l'approche du congrès a doublé la population.

L'*Empress of Ireland,* pavoisée aux couleurs pontificales, arriva le 1[er] septembre à Québec. Le légat et les évêques européens, acclamés par le peuple et salués par les autorités, se rencontrèrent avec des prélats américains, mexicains, sud-africains. Ils remontèrent le fleuve en bateau, entre deux chapelets de paysans agenouillés sur la berge. Aux Trois-Rivières, à Sorel, à Montréal, ils furent encore acclamés par la multitude et salués par les notables. Le 6 septembre, dans la ville en fête, bondée de touristes et de pèlerins, des manifestations grandioses marquèrent l'ouverture du Congrès. Plusieurs milliers de fidèles se serraient dans la cathédrale, pleine de l'autel aux bénitiers. Les abords fourmillaient d'une foule bigarrée. Et d'autres milliers de personnes, y compris des centaines de prêtres, ne purent approcher de la cathédrale, ni même de ses abords. Le cardinal légat lut la bénédiction pontificale, transmise par les soins du cardinal Merry del Val, et Mgr Bruchési prononça un beau sermon. Mgr Vanutelli, très grand prince de l'Eglise, occupait le quatrième rang dans le Sacré Collège. C'était un géant, taillé à coups de serpe, au visage plus qu'impassible : indéchiffrable. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, ce personnage impressionnant donna audience aux journalistes. Un reporter américain voulut montrer sa cordialité ; il secoua vigoureusement la main du légat, en demandant : « How do you do, Cardinal ; how is the Pope ? »

Le 7, à l'hôtel Windsor, le gouvernement provincial offrit un banquet au légat. Sir Lomer Gouin, sir Louis Jetté, Louis-Philippe Brodeur et trois ministres provinciaux : les honorables Alexandre Taschereau, Jérémie Décarie et Charles Devlin, s'entourèrent de convives vêtus de rouge, de violet, de noir ou de blanc. Lomer Gouin dut prononcer un discours. A cette époque, le premier ministre de la province de Québec avait entièrement perdu la foi. Il ferma les yeux un moment. Il évoqua, de toute la force de son imagination, l'église de campagne, aux Grondines, où il s'asseyait sur l'agenouilloir, la tête appuyée à la jupe de sa mère, pendant l'oraison trop longue pour sa patience d'enfant. Puis ses deux frères prêtres, Arthur et Charles Gouin, l'un curé et l'autre assistant dans la même paroisse de la Beauce. Il évoqua la foi qu'il avait eue, que presque tous les Canadiens français partageaient, et que lui-même retrouverait peut-être. Et il commença son discours, Il pria l'impassible cardinal légat de bien dire au Saint Père l'attachement profond, l'attachement indéracinable des Canadiens de la province de Québec au Trône de Saint-Pierre. Le premier ministre n'avait cure de ce qu'en penserait son ami Godfroy Langlois. Il fut si éloquent, si émouvant, si entraînant, que Mgr Bruchési, d'enthousiasme, se leva, agitant sa serviette pour donner le signal des vivats. L'archevêque de Montréal dit ensuite : « Jamais sir Lomer Gouin n'a été aussi éloquent dans tout le cours de sa vie publique. » L'accord de l'Eglise et de l'Etat, dans la province de Québec, parut scellé d'une manière plus officielle et plus éclatante que jamais — sous un gouvernement libéral.

Mgr Bruchési ne vivait pas seulement de grandes heures ; il assumait une tâche gigantesque, et par certains aspects délicate. Toute l'organisation dut comprendre deux sections, française et anglaise. La section française se réunissait à Notre-Dame, et la section anglaise à Saint-Patrice, dont le curé McShane ne passait pas pour francophile. Sur l'ordre du maire Guerin, le drapeau vert d'Irlande, surmontant la tour principale de l'Hôtel de Ville, occupait la place d'honneur parmi les emblèmes nationaux. Des frictions s'évitèrent de justesse. Le curé McShane voulait organiser un banquet spécial pour les évêques de langue anglaise. Mgr Bruchési l'en empêcha : « Nous organiserons un banquet pour tous les évêques, et je présiderai avec le délégué apostolique. » Mgr Fallon entretint longuement Mgr Bourne.

Le Congrès tint des séances à l'Université. Des Montréalais en profitèrent pour rappeler leur vieille et légitime ambition : l'autonomie de l'institution montréalaise. Mgr Bruchési et le chanoine Dauth eussent volontiers attaché leur nom à cette réussite ; mais les temps n'étaient pas encore mûrs. L'archevêque de Montréal resta de bout en bout l'animateur et la figure centrale du Congrès. Mgr Bruchési ne soutenait pas de thèses ; il brillait dans la narration, la présentation d'orateurs, le compliment de circonstance. Personne n'eût mieux que lui fait les honneurs de Montréal. Il trouva, souvent en improvisant, une présentation différente et opportune pour chaque orateur, et sut relier tous les discours par un fil d'or. L'un des prélats les plus recherchés, les plus fêtés, fut Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Partout on le fit parler de Jeanne d'Arc et de la France. Il demanda aux Canadiens émus : « Messieurs, mes frères cana-

diens, je vous en supplie, priez pour votre mère, priez pour la France, passagèrement aveugle. » Il prêchait des convertis ; si Godfroy Langlois, Gonzalve Désaulniers et leurs amis chérissaient une France libérale aux idées avancées, les catholiques auxquels l'anticléricalisme de la République arrachait des mots amers n'en chérissaient pas moins une France ancienne, une France idéale ou momentanément cachée. Omer Héroux, décalque d'Henri Bourassa, l'avait écrit dans le *Devoir*, le 14 juillet, sous le gros titre : « Vive la France ! »

Laurier rentrait de son long voyage. Mgr Mathieu l'avait persuadé de participer à quelque séance du Congrès eucharistique [1]. Rien ne serait dit ou fait pour conférer à ce geste un caractère officiel, de sorte que Laurier pourrait en tirer bénéfice auprès du clergé canadien-français — si dangereusement attiré par le nationalisme — sans compromettre son gouvernement auprès des Anglo-protestants. La promesse obtenue, Mgr Mathieu demande davantage : une allocution du premier ministre. Laurier n'y tient pas. Mgr Mathieu insiste, amicalement, et gagne encore sa cause. Quelle joie pour Mgr Bruchési ! Laurier parlerait vers la fin du Congrès, le 9 septembre.

Ce jour-là, tout Montréal suivit la grand'messe célébrée en plein air, le matin, au parc Jeanne Mance.

---

1. *Le cardinal Rouleau a fait allusion à cette intervention en prononçant l'oraison funèbre de Mgr Mathieu : « Saura-t-on jamais... quels hommages furent assurés au Christ de nos tabernacles, dans l'apothéose du Congrès eucharistique de Montréal, par l'un de nos meilleurs hommes d'Etat, grâce à la douce lumière de ses conseils. »*

Et le soir, le Congrès tint une séance publique à Notre-Dame. Le Saint-Sacrement enlevé et les portes du tabernacle voilées, les assistants pouvaient parler, rire, appplaudir comme au spectacle. Mais l'atmosphère d'émotion s'accusait, avec les dernières journées. Mgr Bruchési présenta sir Wilfrid Laurier, en soulignant discrètement la signification de cette présence :

« Je suis heureux que, pour la première fois dans l'histoire des congrès eucharistiques, un archevêque ait l'occasion de présenter à la foule, dans une grande cérémonie publique, le premier ministre de son pays. »

Laurier prononça un discours bref, vague et adroit — tolérance religieuse, liberté des cultes, protection des lois — propre à satisfaire les catholiques sans inquiéter les protestants [1]. Mgr Ireland parla ensuite ; lui aussi était un prélat moderne (peut-être un peu trop, ce qui lui fit manquer la pourpre). Puis Lomer Gouin, sortant du cadre des adresses de bienvenue où les deux orateurs précédents s'étaient cantonnés, renouvela son succès de l'avant-veille. Laurier avait prononcé un discours déiste. Gouin, qui s'était préparé en compagnie d'un de ses anciens condisciples, le curé Cardin, d'Acton Vale, prononça un discours de théologien. Son adversaire politique, Mathias Tellier, fut le premier à l'applaudir. Enfin Mgr Touchet terminait la journée. Gouin avait achevé son discours par ces mots : « La France a passé ici. » Mgr Bruchési, pour présenter l'orateur suivant, enchaîna : « Oui, la France a passé ici, et elle nous est revenue... »

---

1. *Un collaborateur du « Witness » écrivit : « Dans le discours de sir Wilfrid Laurier, il n'y a rien que je ne suis prêt, comme méthodiste, à accepter. »*

L'évêque d'Orléans, dans une belle pièce d'éloquence classique, demanda encore aux Canadiens de prier pour la France, de ne jamais désespérer d'elle. Quand, la séance terminée, sir Wilfrid Laurier, sir Louis Jetté et sir Lomer Gouin se dirigèrent vers la sortie, les quinze mille assistants, debout dans l'église, entonnèrent l'hymne « O Canada ».

Foule immense à la messe en plein air ; profusion des draperies, des oriflammes, des décorations de toute sorte ; présence et discours des premiers ministres du pays et de la province : Montréal était sans doute, en 1910, la seule grande ville du monde pouvant offrir de pareilles manifestations sans une note discordante. Elle le savait, et en était fière. Des prélats français dirent : « Le Canada est bien heureux d'avoir à sa tête des hommes comme sir Wilfrid Laurier et sir Lomer Gouin. »

Le samedi, veille de la clôture, il y eut encore deux manifestations étonnantes, l'une à l'Arena l'après-midi, l'autre à Notre-Dame le soir, A l'Arena, l'A.C.J.C. avait rassemblé vingt-cinq mille jeunes gens. Mgr Bruchési les présenta au cardinal légat : « Eminence, la jeunesse de mon pays. » Le légat leur adressa une courte allocution ; puis Mgr Langevin, salué par une ovation frénétique, communiqua sans peine sa flamme généreuse à un auditoire si bien préparé. « On me salue comme on acclame un blessé, dit-il. Oui. Je suis un blessé, mais non pas un vaincu. » L'évêque patriote parla des luttes qu'il avait soutenues, et qu'il entendait poursuivre, pour l'enseignement catholique et français dans l'Ouest. « Catholique et français », les jeunes Canadiens de l'A.C.J.C. pouvaient adopter cette devise. Ils firent

au « grand blessé de l'Ouest » un véritable triomphe. Bourassa, prenant ensuite la parole, les félicita d'unir aussi étroitement leur patriotisme et leur foi. Puis on entendit trois délégués français : Mgr Touchet, l'abbé Thellier de Poncheville, et Pierre Gerlier, envoyé de la Jeunesse Catholique de France. C'étaient trois grands orateurs. Pierre Gerlier incarnait cette incomparable élite française — élite par l'esprit et par le cœur — qui a résisté aux régimes les plus déprimants. C'était un brillant avocat, bien découplé, cultivé, courtois, profondément religieux, possédant de belles traditions de famille. Les membres de l'A.C.J.C. virent et aimèrent, en ce délégué de la Jeunesse catholique de France, le type idéal du jeune Français catholique. Mais Pierre Gerlier, l'abbé Thellier de Poncheville, Mgr Touchet, et Bourassa lui-même, cédèrent le pas à Mgr Langevin. L'archevêque de Saint-Boniface demanda et obtint le bénédiction du cardinal légat pour le drapeau Carillon-Sacré-Cœur. Surprise désagréable pour Mgr Bruchési, qui, d'accord avec Laurier, tâchait d'écarter cet emblème « séparatiste ». Mais les jeunes gens acclamèrent Mgr Langevin encore plus follement, et se répétèrent le mot de Mgr Laflèche : « C'est un lion ! »

Cette séance « catholique et française » du 10 septembre à l'Arena eût suffi à rendre la journée inoubliable. Elle fut doublée d'une séance à Notre-Dame, le soir.

Cette fois encore, une foule immense ne put pénétrer dans l'église bondée. On stationna sur la place d'Armes, on se promena dans la ville illuminée, en attendant de revenir acclamer les orateurs, à leur sortie. Ces orateurs, groupés dans le chœur, monte-

raient à l'ambon dans l'ordre suivant : Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; le député fédéral Charles-Joseph Doherty, que Borden et ses amis voulaient substituer à Monk comme chef du parti conservateur dans la province de Québec ; Mathias Tellier, chef de l'opposition à la législature ; l'illustre Mgr Bourne, archevêque de Westminster, dont le *Devoir* avait publié un si grand éloge ; Thomas Chapais ; le juge O'Sullivan, de la Cour criminelle de New-York ; Henri Bourassa ; et Pierre Gerlier.

Mgr Bruchési présenta les orateurs. Suivant l'exemple du *Devoir*, l'archevêque de Montréal salua Mgr Bourne avec des éloges très particuliers. On s'attendit à un discours sortant de l'ordinaire. Or Mgr Bourne commença la lecture de son texte sans élever la voix, comme s'il s'acquittait d'une besogne. — Est-ce là, se demandait Bourassa, le foudre de guerre annoncé par Héroux ? Mais à défaut de la stature ou de la voix, les idées soutenues sortirent en effet de l'ordinaire.

L'archevêque de Westminster développa ce thème : Le Canada est appelé à grandir, à se peupler — à se peupler de colons d'origines diverses, mais qui parleront tous l'anglais. Pour que l'Eglise catholique conquière et garde ces nouveaux Canadiens, il ne faut pas leur donner l'impression qu'elle est liée à la langue française. Il faut au contraire que l'Eglise catholique utilise l'influence grandissante de la langue anglaise au Canada...

Bourassa traduisait les principaux passages pour Gerlier, son voisin. Il s'arrêta, en s'excusant, pour mieux écouter. L'archevêque de Westminster conti-

nuait : La langue anglaise doit être le véhicule de la foi... Il faut allier, à l'avenir, la religion catholique et la langue anglaise...

Tout le monde comprit que l'éminent prélat conseillait l'abandon des luttes en faveur de la langue française, au moins en dehors de la province de Québec. « Quel manque de tact ! » dit Mgr Latulipe, en se penchant vers Mgr Larocque. Le discours de Mgr Bourne terminé, les auditeurs, canadiens-français dans la proportion de neuf sur dix, se sentaient consternés. Les jeunes gens de l'A.C.J.C., qui venaient d'acclamer Mgr Langevin à l'Arena, serrèrent les poings de rage, en entendant cette réplique à l'archevêque de Saint-Boniface. Plusieurs sortirent, les larmes aux yeux. Mgr Langevin lui-même, dérangeant Mgr Larocque et Mgr Latulipe, s'approcha de Bourassa : « Nous ne pouvons pas laisser passer cela ; il faut que vous répondiez ».

Thomas Chapais prononça ensuite le discours qu'il avait préparé, sur l'universalité du christianisme et la renaissance catholique. Discours élevé, un peu abstrait, qu'on écouta mal. Le juge américain O'Sullivan prononça le discours qu'il avait préparé, avec des amabilités à l'adresse du Canada français. Bourassa réfléchissait à la requête de Mgr Langevin. Des amis, des patriotes avaient pressé Bourassa d'aborder la question de langue dans son discours. Le directeur du *Devoir*, hésitant à prendre l'offensive dans une circonstance aussi solennelle, avait construit un schéma effleurant seulement ce sujet. Mais le discours de Mgr Bourne, comme un faisceau de lumière, éclaira sa voie. Bourassa hésitait à prendre l'offensive; il n'hésiterait pas à conduire la défensive. Il rebâtit, en

esprit, son schéma. Son tour venu, il aborde l'ambon, sort le texte qu'il avait préparé, lui jette un coup d'œil, le remet ostensiblement dans sa poche, se tourne vers l'archevêque de Westminster, et lui répond :

« *Sa Grandeur a parlé de la question de langue. Elle nous a peint l'Amérique tout entière comme vouée dans l'avenir à l'usage de la langue anglaise; et au nom des intérêts catholiques, Elle nous a demandé de faire de cette langue l'idiome habituel dans lequel l'Evangile serait annoncé et prêché au peuple.*

« *... Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster ; sur cette terre canadienne, particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie, comme à ceux de l'héroïque Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain.*

« *Mais en même temps, permettez-moi de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où des groupes français vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Eglise catholique — de l'Eglise du Christ, qui est mort pour tous les hommes, et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour Lui rester fidèle.*

« *Je ne veux pas, par un nationalisme étroit, dire — ce qui serait le contraire de ma pensée — et ne dites pas, mes compatriotes, que l'Eglise catholique doit être française au Canada. Non ; mais dites avec moi que, chez trois millions de catholiques, descendants des premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, la meilleure sauvegarde de la foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ.*

« *Oui, quand le Christ était attaqué par les Iroquois.*

quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde, nous l'avons confessé, et nous l'avons confessé dans notre langue.

« Le sort de trois millions de catholiques, j'en suis certain, ne peut être indifférent au cœur de Pie X, pas plus qu'à celui de l'éminent cardinal qui le représente ici.

« Mais il y a plus encore : la Providence a voulu que le groupe principal de cette colonisation française et catholique constituât en Amérique un coin de terre à part, où l'état social, religieux et politique se rapproche le plus de ce que l'Eglise nous apprend être l'état le plus désirable des sociétés. Nous n'avons pas au Canada l'union de l'Eglise et de l'Etat ; ne nous payons pas de mots. Mais nous avons dans la province de Québec — je pourrais dire presque exclusivement dans la province de Québec — la concorde. la bonne entente entre les autorités civiles et religieuses. Il est résulté de cette concorde des lois qui nous permettent de donner à l'Eglise catholique un organisme social et civil qu'elle ne trouve dans aucune autre province du Canada, ni dans aucune autre partie de l'Empire britannique.

« Grâce à ces lois, nos diocèses s'organisent, nos paroisses se fondent... Et l'Eglise de Québec, en repos du côté légal et matériel, a pu donner la plénitude de son effort d'apostolat ; et cet effort a dépassé bien loin le diocèse de l'archevêque de Saint-Paul[1].

« De cette province de Québec, de cette minuscule colonie française, dont la langue, dit-on, est appelée à disparaître, sont sortis les trois quarts du clergé de l'Amérique du Nord...

« Eminence, vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi et des œuvres du peuple canadien-français. Il

1. *Mgr Ireland, lui-même grand « assimilateur ».*

vous faudrait rester deux ans en Amérique, franchir cinq mille kilomètres de pays, depuis le Cap Breton jusqu'à la Colombie Anglaise, et visiter la moitié de la glorieuse république américaine, pour retracer les fondations de toutes sortes — collèges, couvents, hôpitaux, asiles — filles de ces institutions-mères que vous avez visitées ici...

« *Que l'on se garde, oui, que l'on se garde avec soin d'éteindre ce foyer intense de lumière, qui éclaire tout un continent depuis trois siècles...*

« *Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée, vous êtes fatalement destinés à disparaître ; pourquoi vous obstiner dans la lutte ? Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai ; mais à l'école du Christ, je n'ai pas appris à compter le droit et les forces morales d'après le nombre et les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée ; mais nous comptons pour ce que nous sommes, et nous avons le droit de vivre...*

« *Depuis dix-neuf cents ans, il n'y a pas eu de pape hébreu, de pape romain, de pape italien, de pape français, mais le Pape, père de toute la grande famille catholique.*

« *Montons plus haut, montons jusqu'au Calvaire, et là, sur cette petite montagne de Judée, qui n'était pas bien haute dans le monde, apprenons la leçon de la tolérance et de la vraie charité chrétienne.* »

Dans cette église, construite pour que la parole y tombe d'une chaire, Bourassa croyait parler du fond d'un puits. Aucun discours ne lui avait coûté un tel effort physique. Mais il se sentait l'instrument d'une force supérieure. Et l'auditoire, tout l'auditoire, partageait bien cette impression. Comme aux mémorables séances du soir à la Législative, Bourassa paraissait transfiguré à ses auditeurs. On oubliait sa taille médiocre, sa jaquette étriquée. Dans la pénombre du grand vaisseau, où vacillait la

lueur de mille cierges, on voyait Bourassa immense, fulgurant, et à ses pieds une foule noire avec une bordure violette, soudée en un bloc. L'étonnante improvisation terminée, il s'écoula encore quelques secondes où chacun retint son souffle, car les cœurs noués ne pouvaient se libérer tout de suite. Mgr Bruchési tremblait pour la réussite de son congrès. Mais le cardinal Vanutelli vint serrer la main de Bourassa, ce qu'il n'avait pas fait pour les autres orateurs. Alors une immense clameur s'éleva. De jeunes prêtres trépignèrent, d'autres montèrent sur leur prie-Dieu, agitant des mouchoirs, des chapeaux. Des évêques — dont l'habitude est d'applaudir à petits battements de main discrets — des évêques frappaient du pied. Un gros curé ne se retint pas de crier, à l'adresse de Mgr Bourne : « Attrape mon maudit ! » On s'embrassa dans l'église. On s'embrassa sur le parvis, en sortant, on rit, on pleura, on chanta. Ceux qui n'avaient pu entrer dans l'église furent mis au courant par les autres, en phrases haletantes. Inutile d'aller se coucher ce soir : on était trop énervé pour dormir. Sur la place d'Armes illuminée pour le Congrès, un bal s'improvisa.

Comme son grand-père à certaine heure de l'histoire, Henri Bourassa, le 10 septembre 1910, incarna l'âme de son peuple.

Le lendemain, clôture du Congrès.

Le long des principales rues de Montréal va défiler une procession de plus de cent prélats, dix mille prêtres et religieux, et cinquante mille hommes. Des draperies aux couleurs pontificales gainent le fût des arbres, dont la nudité puissante rendait un si bel hommage à la gloire du Créateur. Des gradins,

des estrades sont dressés partout, devant les maisons, entre les maisons, jusque sur le toit des maisons. La foule innombrable qui garnit ces estrades ou piétine sur six ou huit rangs, depuis plusieurs heures, prend patience en chantant des cantiques. Des groupes entonnent le Magnificat. Soudain, le fracas des cloches domine et éteint les chants. Le cortège s'avance, d'une marche régulière. Les enfants de Marie de Notre-Dame portent une gracieuse madone d'argent. Des pages vêtus de soie bleue jonchent la chaussée de fleurs. Voici le dais. Les vétérans des zouaves pontificaux ont fourni le piquet d'escorte. Le cardinal légat, géant raboteux en chape d'or, tient haut le Saint-Sacrement. A son passage s'agenouillent plusieurs centaines de milliers de personnes, peut-être un million. Seuls restent au garde à vous les agents du service d'ordre, casqués et gantés de blanc. Les cardinaux Logue et Gibbons suivent immédiatement le dais, leur longue traîne soutenue par des pages. Dans la procession figurent l'honorable juge Girouard, administrateur du Canada en l'absence de gouverneur général ; l'honorable Aram Pothier, gouverneur du Rhode-Island, accompagné d'un état-major chamarré d'aiguillettes ; sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada ; l'honorable Louis-Philippe Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries ; un fort groupe de sénateurs ; l'honorable Charles Marcil, Orateur de la Chambre des communes, et un fort groupe de députés fédéraux ; sir Louis Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec ; sir Lomer Gouin et ses ministres : Alexandre Taschereau, Jules Allard, Jérémie Décarie, Joseph-Edouard Caron, John C. Kaine ; puis les chefs de l'opposition : Thomas Chapais, Henri Bourassa, Armand Lavergne, Esioff

Patenaude ; les magistrats en toge, le maire, les échevins coiffés du tricorne, les professeurs de Laval, l'hermine sur l'épaule. Et des délégations, et des délégations, et des délégations, dont la plus pittoresque est celle des Indiens de Caughnawaga, tout empanachés. Beaucoup, parmi ces personnages, jouent leur rôle, se donnent en représentation et songent, visiblement, à l'effet produit. D'autres vivent des heures de foi exaltantes. Un capucin extatique scande, à chaque pas de ses sandales, l'invocation : « O cœur de Jésus... O cœur de Jésus... » Au carrefour de la rue Saint-Laurent, le défilé passe sous un arc de triomphe confectionné avec des gerbes de blé envoyées du Manitoba. La vive lumière d'une journée belle et chaude à souhait — l'une des dernières de l'été — baigne le cortège et fait chatoyer la soie des costumes, les inscriptions des bannières, les ornements du dais, les rayons d'or de l'ostensoir. Les évêques transpirent sous leur chape, les prêtres sous leur surplis, les Franciscains du tiers-ordre sous leur froc, les magistrats, les professeurs et les avocats sous leur toge. On acclame Laurier ; mais au passage de Bourassa se propage, de rue en rue, de foule en foule, une tempête de joie. Indifférent même à ce bruit, le capucin martèle toujours : « O cœur de Jésus... O cœur de Jésus... » Cette prodigieuse manifestation va-t-elle démentir ceux qui attribuent aux Canadiens français une foi plus vive qu'éclairée, une foi de tradition plutôt que de conviction ? La procession s'est ébranlée à midi. La queue du cortège n'arrive que le soir au parc Jeanne Mance, où le légat du Pape célèbre le Salut du Saint-Sacrement, au pied de la montagne historique et dans la splendeur du soleil couchant, en présence d'une foule saturée, brisée d'émotion.

Le défilé terminé, c'est encore au chant des cantiques que la foule se disperse. Un évêque étranger ne se retient pas de crier : « Vive le Canada ! »

L'atmosphère de recueillement, de foi ou d'exaltation, avait prévalu d'un bout à l'autre. Qu'est devenue, pendant ce temps, la moisissure de la grande ville ? Où s'est cachée la pègre flétrie par le juge Cannon ? La police n'avait pas enregistré un vol, une bagarre ou un cas d'ivresse, n'avait pas opéré une arrestation de la semaine. « Il me semble avoir fait un rêve », dit le cardinal Vanutelli. Le maire Guerin devint commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire. Ernest Ouimet, le fondateur du Ouimétoscope, avait filmé les principales scènes du Congrès eucharistique. Il offrit à Mgr Bruchési de projeter son film, à l'archevêché. Monseigneur accepta, sans se convertir, pour autant, au cinéma, et surtout au cinéma dominical. En dehors des manifestations publiques, les délégués étrangers, et particulièrement les délégués français, nouèrent des relations canadiennes. Le conseil municipal de Montréal reçut M. Henri-Pierre Garriguet, Supérieur général de Saint-Sulpice, et fit frapper une médaille en son honneur. M. Garriguet visita les maisons de ses Messieurs, leurs paroisses, les communautés qu'ils desservent et dont les noms sont liés, presque à l'égal du nom sulpicien, à l'histoire de Montréal : Congrégation de Notre-Dame, Sœurs de l'Hôtel-Dieu, Sœurs Grises... Le Supérieur général de Saint-Sulpice était lourd, au physique, lent d'élocution, et délié d'esprit. C'était un positif, ennemi des complications, théologiques ou autres. A ceux qui admiraient son sens pratique, il répondit : « Simplificateur. Je suis un simplificateur. » Il emporta de Montréal un souvenir profond. D'autres Français,

Mgr Touchet, l'abbé Thellier de Poncheville et Pierre Gerlier, produisirent et emportèrent une impression durable. Les amis de l'A.C.J.C., en voyage d'Europe, ne manqueront pas d'aller voir Pierre Gerlier. Le légat aussi approfondit ses contacts. Il entendit Mgr Fallon, l'assimilateur, Mgr Langevin, le patriote, Mgr Bruchési, le conciliateur. Puis il partit pour Ottawa, dont l'archevêque n'était toujours pas nommé, et dîna chez Laurier, qui lui affirma réglée la question des écoles manitobaines. Puis il partit pour Winnipeg, dans un wagon spécial mis à sa disposition par Thomas Shaughnessy à la prière de Mgr Bruchési. A Saint-Boniface, Mgr Langevin, qui avait précédé le légat, lui affirma la question scolaire encore ouverte, et même aiguë. Les évêques, les chefs laïcs de l'opinion, le public et la presse discutèrent les questions nationales et religieuses, liées une fois de plus. Les journaux libéraux tentèrent une défense de Mgr Bourne : on a mal interprété ses paroles ; le malaise a été confirmé, amplifié par l'intervention de M. Bourassa « toujours si avide de saisir des occasions, de claironner quelque éloquente fanfare en l'honneur des droits de notre langue ».

Les journaux libéraux dénigraient le grand geste d'un adversaire politique. Mgr Bourne avait reçu, incontestablement, une tape. Et plus encore. Il avoua: « On m'avait dit que mon discours provoquerait des réactions, mais j'ai pensé que les suites à longue échéance seraient assez bonnes pour courir ce risque. » Le discours de l'archevêque de Westminster avait été communiqué à l'avance, à part et in extenso, à la presse de langue anglaise, qui le reproduisit en bonne place. Le geste, prémédité, entrait dans un plan. Sans la foudroyante, sans l'irrésistible intervention de Bou-

rassa, les agences eussent télégraphié dans tout le pays, et en Angleterre même, que la thèse assimilatrice avait été soutenue, et bien accueillie, en plein congrès eucharistique de Montréal.

Mgr Bourne exprima le désir de rencontrer Bourassa. Je serai accompagné de mon secrétaire, dit-il. Bourassa se fit accompagner par Omer Héroux, et se rendit à l'Archevêché. L'entrevue fut très courtoise. Mgr Bourne offrit de rédiger ensemble un texte ramenant l'affaire à un malentendu. Bourassa et son lieutenant firent comprendre qu'il appartenait au seul archevêque de corriger ou d'expliquer son attitude. Le secrétaire de Mgr Bourne rédigea une sorte de procès-verbal. L'archevêque de Westminster attribuait le malentendu à « la forme condensée » dans laquelle il avait traité son sujet. Il avait voulu recommander « un projet d'union de prières, auquel prendrait part tout le monde catholique, pour la rentrée de tous les peuples de langue anglaise dans le sein de l'Eglise ». Et il avait choisi Montréal, pour lancer ce projet, « d'abord parce que le Canada français, en raison de sa foi magnifique et de la situation que la religion y occupe, est plus à même que tout autre pays de promouvoir les intérêts de l'Eglise à cet égard ; et ensuite parce que je savais que le zèle apostolique légué aux Canadiens français par leurs ancêtres est encore vivace dans leur âme ».

L'archevêque de Westminster admire la langue française : « Je crois que ce serait une calamité si elle devait perdre la moindre parcelle du terrain qu'elle occupe. Mais peut-être serait-ce encore plus grand malheur qu'il se développât dans le Dominion un peuple immense de langue anglaise, si ce peuple devait être entièrement non-catholique. Un tel peuple

se développe à l'heure qu'il est ; et d'une manière ou d'une autre, il faut que la foi lui soit prêchée et qu'elle soit maintenue chez lui dans sa propre langue, comme elle est prêchée et devra continuer de l'être chez vous dans votre propre langue. Les moyens d'arriver à ce but ne me regardent pas, mais sont du ressort de vos autorités ecclésiastiques. Toutefois, à cause de la position que j'occupe, j'ai cru que nul mieux que moi ne pouvait suggérer cette union de prières, étant convaincu d'ailleurs que je ne pouvais mieux m'adresser qu'aux Canadiens français pour être d'avance assuré du succès... »

Mgr Bourne communiqua aux journaux des mises au point aussi embarrassées, atténuant ses paroles de Notre-Dame. Vous voyez bien, dirent les libéraux :

« *Ce n'est point avec des algarades intempestives que nous assurerons les droits de la langue française, ni que nous nous concilierons l'estime et la sympathie des gens sérieux et de bonne volonté.* »

Mais Bourassa, dans son discours à Notre-Dame, sténographié par les soins du *Devoir*, avait bien exprimé le sentiment canadien-français. Il avait pu l'exprimer, à cette heure et dans ce lieu qui prêtaient à son intervention tant de relief, parce qu'on le savait catholique exemplaire. Il avait accompli un de ces gestes spontanés, imprévus, qui bousculent le protocole mais emballent le peuple et s'inscrivent dans l'histoire. Il avait franchi d'un bond les étapes qui le séparaient encore de la gloire. On prêtait à Mgr Touchet ce mot : « Le Canada possède le plus grand orateur du monde entier. » Adélard Turgeon, qui avait souffert des attaques de Bourassa, dit en

lisant le discours de Notre-Dame : « Je lui pardonne tout. » On imagine l'exaltation des jeunes disciples de Bourassa. Dans les collèges où s'organisaient des « parlements modèles », le plus grand compliment à faire au vainqueur d'une joute oratoire était de l'appeler « un futur Bourassa » — comme, trois quarts de siècle plus tôt, on l'eût appelé « un futur Papineau ». La contre-attaque du *Canada* et du *Soleil* resta faible auprès de l'offensive nationaliste. Armand Lavergne utilisa les paroles de Mgr Langevin pour lancer de nouveaux défis à Laurier. Il écrivit dans le *Devoir* :

« *Sir Wilfrid arrive de l'Ouest ; n'a-t-il pas, dans son voyage, constaté la plaie toujours ouverte, n'a-t-il pas, à Saint-Boniface, entendu la plainte des autres blessés innombrables, ses frères ?*

« *Mais comment, après tout cela, peut-il venir affirmer tranquillement, calmement, devant le légat pontifical, qu'au Canada règne la plus absolue des libertés religieuses, alors que le Saint-Père lui-même, dans son encyclique « Affari vos » déclarait comme pape le règlement de la question des écoles « insuffisant et incomplet ». Alors, où existe-t-elle, cette liberté dont parle le premier ministre ? Sûrement pas au Manitoba ?*

« *Est-ce dans l'Alberta ou dans la Saskatchewan ?*

« *Est-ce là où les écoles catholiques sont abolies, la prière défendue aux enfants, le crucifix prohibé ? Pays de toutes les libertés, quand son propre gouvernement a aboli la langue française dans deux provinces, et refusé de la rétablir au Manitoba...*

« *Pays de toutes les libertés, quand les nôtres sont persécutés dans l'Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse !...* »

Avant de repartir, Mgr Langevin quêta pour ses écoles. Des notables se réunirent à Montréal, pour aviser aux moyens de l'aider. L'archevêque de Saint-Boniface voulait fonder des écoles séparées pour les Ruthènes. Quelqu'un demanda : « Enseignera-t-on le français, Monseigneur, dans ces écoles ? » — « Non, répondit l'archevêque, on y enseignera le ruthène et l'anglais. »

— « Si on n'y enseigne pas le français, dit l'interrupteur, nous ne donnerons pas d'argent pour ces écoles. » Les autres l'approuvèrent. Bourassa était là. Il fit la leçon aux hommes d'œuvre à l'esprit étroit, leur reprochant d'être plus français que catholiques. Les bonnes gens, déroutés, contemplèrent ce curieux homme, qui défendait la langue française contre un archevêque à Notre-Dame, et reprochait ensuite aux Canadiens d'être trop entichés de la langue française !

Cependant des dizaines de lettres quotidiennes tenaient Bourassa au courant des attaques lancées contre la langue française en Ontario. Mgr Fallon, évêque de London, menait la croisade. Les Franco-Ontariens arc-boutaient leur résistance sur l'Association d'Education. Le sénateur Belcourt, président de l'Association, un peu politicien au début, se laissait emporter par le courant. Sous l'influence de Mgr Fallon, le gouvernement ontarien parla d'ouvrir une enquête sur le fonctionnement des écoles bilingues. L'enquête sera la bienvenue, répondit l'Association d'Education. Mais entre les évêques ontariens et leurs diocésains canadiens-français, la situation devint critique. Les Franco-Ontariens se tournèrent vers le chef national et catholique qui avait remis l'archevêque de West-

minster à sa place. Bourassa, très « romain », recommanda de porter les plaintes à Rome et d'agir avec un grand respect, en évitant tout aspect de révolte. Il donna ce double mot d'ordre : prudence et persévérance.

L'intervention de Bourassa déplut fort à Mgr Fallon. Déjà, les évêques irlandais, dans leurs rapports au Saint-Siège, représentaient les nationalistes canadiens-français comme des fanatiques, des agitateurs dangereux, qui voulaient propager leur langue dans tout le Canada, imposer leur lange à toute la population du Canada. Mgr Fallon appelait le *Devoir*, le *Nationaliste*, *L'Action Sociale* et la *Vérité* « les mauvais journaux de la province de Québec ». Mais les lieutenants de Bourassa prenaient moins de précautions que leur chef pour recommander l'intransigeance et la lutte. Ils attribuaient l'audace des adversaires à la servilité témoignée par les chefs politiques du Canada français. Il faudra d'abord, écrivit Georges Pelletier, que nos politiciens abandonnent la triste mode des « compromis honorables » où ils se sont confinés depuis quelques années, et revendiquent la pleine mesure de nos droits indiscutables. Bourassa envoya Georges Pelletier enquêter sur la situation scolaire dans le comté d'Essex.

Le légat de Pie X se trouvait devant un faisceau de questions religieuses, posées à l'intérieur ou à l'extérieur de la province de Québec, mais intéressant des Canadiens français et passionnément suivies par l'opinion de la vieille province. La question du siège cardinalice, celle de l'archevêché d'Ottawa, celle de l'enseignement bilingue en Ontario, et la question scolaire de l'Ouest.

Malgré la fatigue des préparatifs et malgré la chaleur accablante, Mgr Bruchési était resté, de bout en bout, la figure centrale du Congrès eucharistique. Et ce Congrès éclatant s'inscrivait dans l'histoire de la province, dans l'histoire du Canada, dans l'histoire même de l'Eglise. Pendant longtemps, les personnalités romaines recevant des Canadiens évoqueront le Congrès de Montréal comme un de leurs plus grands souvenirs, et comme l'un des plus grands congrès eucharistiques de l'histoire. M. Garriguet, Supérieur général de Saint-Sulpice — le sage qui s'affirmait obstinément « simplificateur » — traduisait l'opinion générale en répétant, à son retour d'Europe : « Nous avons vu un grand congrès, témoignage de la foi d'un grand peuple, animé par un grand archevêque. » Mgr Bruchési souhaitait le chapeau, mais avec quelque hésitation, car il était trop délicat pour supplanter Mgr Bégin, son aîné, son ami — et l'un des artisans de son élévation à l'épiscopat. A Rome, le cardinal Merry del Val ne pardonnait toujours pas à Mgr Bruchési d'être devenu archevêque de Montréal alors que lui-même recommandait Mgr Emard. Enfin Mgr Bégin abondait en mérites et en œuvres, telles que la fondation de l'Action Sociale. Les deux premiers ministres, Laurier et Gouin, préféraient Mgr Bruchési à Mgr Bégin, et ne considéraient pas la fondation de l'*Action Sociale* comme une œuvre pie. Mais le clergé québécois amait son évêque et plaidait sa cause ; et la ville de Québec se considérait des droits. Si l'on enlève le chapeau à Québec, les Irlandais chercheront à l'avoir pour Ottawa ou pour Toronto.

Car les évêques irlandais conduisaient une véritable offensive autour du siège outaouais. Leur candidat était notoirement Mgr Charles-Hughes Gauthier, ar-

chevêque de Kingston. Mgr Bruchési et Mgr Bégin recommandaient le chanoine Georges Gauthier, docteur en droit canon, curé de la cathédrale de Montréal. Successivement professeur au Grand Séminaire, aumônier du Mont-Sainte-Marie (le couvent le plus réputé de la Congrégation de Notre-Dame) et curé de la cathédrale, le chanoine Gauthier avait réussi dans les trois milieux, et marqué de son influence une élite de séminaristes, une élite de religieuses, enfin une élite laïque. Il possédait la piété, la science, la sagesse, l'éloquence et même la stature, bref tous les avantages désirables. Cependant Laurier souhaitait ostensiblement la promotion de Mgr Emard, et la visite du légat à Valleyfield fut interprétée comme un signe — rassurant pour les Canadiens français. Dans l'Ouest, les symptômes semblaient aussi bons pour Laurier, moins bons pour Mgr Langevin. Le légat, en arrivant à Winnipeg et à Saint-Boniface, souligna, dans ses allocutions, l'heureux accord régnant au Canada entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. Résultat — laissait-il entendre — à ne pas compromettre. L'Ouest se peuplait d'immigrants venus d'Europe, des Etats-Unis, de Québec et de l'Ontario. Population cosmopolite ; le légat visita la « Maison de la bonne presse », où Mgr Langevin faisait éditer des journaux en plusieurs langues. Les catholiques des deux nouvelles provinces : Saskatchewan et Alberta, demandaient des diocèses, voire des provinces ecclésiastiques autonomes. Regina, Edmonton, Calgary, feraient bien des sièges épiscopaux. Les évêques irlandais réclamaient ces sièges, à l'avance ; mais les Canadiens français, minorité dans l'ensemble de la population des nouvelles provinces, restaient la majorité des catholiques. Le légat de

Pie X, comme les délégués ses prédécesseurs, constata la complexité des questions religieuses, aussi bien que politiques, au Canada. Il constata, et goûta, la courtoisie marquée du gouvernement manitobain : à son départ de Winnipeg, le lieutenant-gouverneur et le premier ministre le saluèrent, sur le quai de la gare.

Et l'on apprit enfin la nomination de l'archevêque d'Ottawa. Cette nomination remontait, à vrai dire, au 6 septembre, jour de l'ouverture du Congrès eucharistique. Que serait-il arrivé si elle avait été annoncée dès ce moment ? Le Saint-Siège choisissait Mgr Charles-Hugues Gauthier, archevêque de Kingston, prélat de nom français mais de langue et d'éducation anglaises. Habileté cousue de fil blanc. Mgr Gauthier passait pour approuver, pour encourager Mgr Fallon. Et de toute évidence, le cardinal légat, qui croyait rêver devant les manifestations de foi dont une grande ville canadienne-française peut seule donner l'exemple, adoptait les points de vue de Mgr Bourne et de Mgr Fallon. Les uns furent consternés, les autres révoltés. Mgr Bruchési fit demander à Rome, par câble, s'il n'y avait pas erreur sur le prénom. Le nouvel archevêque d'Ottawa craignit un accueil glacial — peut-être hostile — de la part des Canadiens français d'Ottawa et de Hull. Bourassa, dans un article du 19 juillet, avait protesté d'avance contre la nomination de Mgr Gauthier. L'archevêque nommé, il recommanda le plus grand respect. Mais il ajouta (24 septembre) :

« *Mais il est indubitable que beaucoup de catholiques verront dans sa nomination une nouvelle preuve du travail que poursuivent avec persévérance ceux qui croient, de*

bonne foi, je veux l'espérer, accroître l'influence du catholicisme en écartant de plus en plus le clergé canadien-français du gouvernement de l'Eglise canadienne. »

Et il recommanda d'éclairer Rome sur la situation réelle « par des représentations motivées, basées sur le droit, la justice, la raison, et par une action digne et constante ».

En même temps, Georges Pelletier envoyait au *Devoir* ses articles, où il mettait carrément en cause Mgr Fallon. L'évêque assimilateur remplaçait, dans les écoles séparées, les religieuses canadiennes-françaises par des religieuses irlandaises, en leur « conseillant » de ne pas enseigner le français [1]. Le patriotisme de tous les Canadiens français se révolta. Le *Soleil,* qui s'était d'abord réjoui des coups de crosse assénés par Mgr Fallon aux « mauvais journaux » — le *Devoir* et *L'Action Sociale* — en vint presque à la même attitude que ses confrères nationalistes, sur cette question. Les Ontariens protestants et francophobes représentèrent la province de Québec comme à la veille d'une nouvelle révolte. Orangistes et Irlandais catholiques se liguaient contre la volonté de vivre des Canadiens français.

---

1. *Dossiers de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, à Ottawa.*

VI

DRUMMOND-ARTHABASKA

Rôle grandissant de Bourassa — Victoire nationaliste dans Drummond-Arthabaska — Revanche libérale dans Saint-Jean.

Un aspect majeur de ces événements est le rôle grandissant de Bourassa. Les Franco-Ontariens adressaient leurs plaintes beaucoup moins à Laurier qu'au directeur du *Devoir.* Et cela dans un moment où — la trêve du Congrès eucharistique terminée — Bourassa et Monk reprenaient l'agitation contre la marine.

Bourassa et Monk cousinaient, par alliance : Mme Monk était petite-fille de Côme Séraphin Cherrier, cousin germain et grand ami de Papineau — et chez qui Napoléon Bourassa menait son fils Henri, quand celui-ci était enfant. Monk, professeur de droit constitutionnel égaré dans la politique, incarnait la dignité solennelle. Il n'aimait ni les gestes emphatiques ni la familiarité naturelle ou factice des politiciens de comté. Il souffrait des ruptures ; il redoutait les querelles bruyantes. Mais il partageait les idées de Bourassa et subissait son ascendant. Et voilà Monk définitivement entraîné dans le tourbillon nationaliste,

au milieu d'une jeunesse bouillonnante, prodigue d'acclamations et d'invectives.

La campagne recommença le 17 septembre, à Farnham, où Bourassa, Monk, Joseph Rainville et L.-P. Bernard, député provincial de Shefford, parlèrent devant trois mille électeurs du comté de Missisquoi.

Ses amis lui ayant signalé la présence de nombreux « rouges », Bourassa commença en disant : « Tant mieux, car j'en suis un, moi aussi [1] :

« *Depuis 1896, j'ai suivi M. Laurier tant qu'il fut fidèle à ses principes et aux doctrines qu'il avait prêchées dans l'opposition ; mais c'est parce que je suis un libéral que je m'élève aujourd'hui contre lui, parce qu'il n'est plus libéral, plus canadien, et pas même, je le dis sans crainte, pas même britannique.*

« *En 1896, le gouvernement conservateur avait acheté des fusils pour un million de piastres. M. Brodeur, alors député de Rouville et aujourd'hui ministre de la Marine, dénonça violemment cet achat sur le parquet de la Chambre. M. Laurier, de son côté, disait : « Ce serait un crime que de détourner une partie de l'argent nécessaire à l'accomplissement des travaux urgents pour le développement du pays, pour acheter des canons, des fusils et des munitions de guerre.* »

Et Bourassa d'expliquer, didactique :

« *Vos députés, pour lesquels vous avez alors voté, vous tous, les rouges de ce comté, nous ont répété la même chose, et c'est pourquoi, vous comme moi, nous les avons approuvés. Ce que M. Laurier dénonçait dans le temps, comme un crime chez ses adversaires, ce n'est pas*

1. *Compte rendu du* Devoir, *19 septembre 1910.*

aujourd'hui une action bénie, et il n'a pas le droit de dire à sa province : Vous allez approuver maintenant ce que je condamnais moi-même autrefois. C'est pourquoi je combats sa politique, et c'est pourquoi aussi vous devez la condamner, si vous voulez rester fidèles au vieux parti libéral... »

C'était clair. Bourassa ne se grandissait pas en prophète, comme à Notre-Dame ; mais familier, le pied posé sur un barreau de sa chaise, il expliquait à ses amis les rouges du comté de Missisquoi qu'ils paieraient un jour le coût de la marine par leurs impôts, et qu'ensuite, pour manœuvrer les bateaux et servir les canons, on viendrait prendre leurs enfants :

« *Laurier, lui, ça lui est égal, il n'a pas d'enfant. Dans dix ans, peut-être plus tôt, peut-être plus tard, il aura disparu de la scène politique. Après avoir flatté tous les instincts du peuple pour lui soutirer des votes, il se sera servi du cœur de ses compatriotes, de leur langue, de leur foi, de leurs traditions, de leur liberté, de tout ce qu'ils avaient de plus sacré et de plus cher, il se sera servi de tout cela pour se faire le piédestal des Anglais qui distribuent les titres, les médailles, les décorations...*

« *Dans quinze ans, vos femmes verront venir l'agent du gouvernement, ayant à la main cette loi maudite et leur disant à chacune :* « *Bonne mère, il faut que tu donnes tes fils, non pas pour défendre le pays natal, mais pour se battre sur toutes les terres et toutes les mers du monde en faveur du drapeau anglais.* » *Et quand vos femmes apprendront, quelques mois après, qu'un obus autrichien, un boulet japonais ou une balle allemande aura éventré leur enfant, qu'il est tombé au fond d'un abîme ou sur le pont d'un navire, pensez-vous qu'elles diront alors :* « *C'est bien, mon mari était rouge, et c'est M. Lau-*

rier qui a fait passer cette loi, il a bien fait.» Non, elles vous maudiront, et ce sera à bon droit !»

La foule ressentit un vrai frisson collectif. Les plus rouges des rouges ne pouvaient défendre une loi aussi grosse de danger. Bourassa lut les résolutions de Saint-Eustache, et les fit adopter à main levée. À la contre-épreuve, une seule main se leva.

Le même jour, Armand Lavergne, le Dr Paquet et D.-O. Lespérance firent adopter les mêmes résolutions par une assemblée très nombreuse à Montmagny. Le courtier Lespérance, organisateur « bleu » dans le district de Québec, associé à Rodolphe Forget dans plusieurs de ses entreprises, était d'ores et déjà présenté comme le candidat de l'opposition aux prochaines élections fédérales. Cependant, ce candidat de Monk et de Bourassa n'avait nullement rompu avec Borden. Nationalistes et conservateurs cherchaient-ils moins le triomphe d'un principe que la chute de Laurier ? Ou simplement composaient-ils avec les nécessités pratiques plus qu'ils ne voulaient bien le dire ? Des conservateurs, restés partisans, constataient le merveilleux rendement de la propagande nationaliste : ça prend comme le diable !

La campagne était de nouveau lancée. La semaine suivante, grande assemblée à Grand'Mère, dans le comté de Blondin.

Elle réunit huit mille personnes, venues de Nicolet, des Trois-Rivières, de Shawinigan, et même, par trains d'excursion, de tous les coins de la province. La vallée du Saint-Maurice bougeait, grouillante de voitures et bruyante de fanfares. Des hérauts, montés sur des chevaux enrubannés, allèrent au-devant de

Bourassa. Qui reconnaîtrait, en ces fiers cavaliers, de modestes employés de la Laurentide ? Les Révérends Frères ont prêté leur terrain, avec empressement. La foule entend le député Blondin ; son collègue le Dr Paquet ; le brillant avocat J.-A. Désy, des Trois-Rivières ; deux orateurs de Shawinigan : le Dr Dufresne et J.-A. Frigon ; et surtout Bourassa. Là aussi, le tribun évoque les enfants qui seront arrachés à leur mère et immolés, au service de l'Angleterre, sur les bateaux de M. Laurier. Bourassa se souvient d'avoir partagé la tente des bûcherons, à la Petite-Nation. Il lui arrive d'employer, dans les assemblées populaires, des expressions crues. Il recommande aux électeurs d'appliquer aux gouvernants, à la première occasion, « un coup de pied au bon endroit ».

Les jeunes gens de la région — beaucoup de jeunes Trifluviens — présentèrent une adresse à Bourassa, leur chef et leur maître totalement admiré. Ces jeunes gens se firent ensuite propagandistes du *Devoir* — les étudiants, avec l'approbation tacite de leurs professeurs. Le dimanche, à la sortie de la messe, des orateurs en herbe reprirent les prédictions de Bourassa, annoncèrent la conscription, suite inévitable de la loi de la marine, décrivirent l'atroce destin des petits Canadiens éventrés « par un obus autrichien, un boulet japonais ou une balle allemande, au fond d'un abîme ou sur le pont d'un navire ». Les mères se signaient. Les hommes commençaient, en secret, à maudire Laurier de les avoir trompés à ce point.

Bourassa surveillait en même temps les incidents du comté d'Essex. Approuvé par le clergé « patriote », il donnait des directives aux Franco-Onta-

riens. L'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario allait réunir ses membres à Ottawa. Bourassa parla franchement, dans le *Devoir,* de la double attaque des orangistes et de « quelques prélats catholiques de langue anglaise ». Celle-ci est infiniment plus sérieuse que celle-là, dit-il, « parce qu'elle vient de sources respectables, et parce qu'elle s'appuie apparemment sur des motifs d'un ordre moral plus élevé ». Il faudra poursuivre avec respect, calme et fermeté, « la défense légitime de droits indiscutables ».

Le lendemain, 4 octobre, l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario examina les démentis de Mgr Fallon, qui affirmait la douceur de ses intentions. S'appuyant sur un certain nombre de documents et de témoignages, l'Association regretta, dans son procès-verbal signé du secrétaire C.-A. Séguin, « de ne pouvoir ajouter foi à la dénégation publique de Sa Grandeur Mgr Fallon ». Mgr Gauthier retardait la prise de possession de son nouveau siège.

Ces incidents apportaient de l'eau vive au moulin nationaliste. De tous côtés, on s'adressait à Bourassa. Le discours de Notre-Dame, imprimé en brochure par les soins du *Devoir,* appris par cœur et récité par les étudiants, paraissait un épisode d'épopée. Le *New York Herald* envoya un rédacteur interviouver Bourassa.

Au journaliste new-yorkais, Bourassa définit le nationalisme canadien, « expression d'une doctrine et non parti politique » [1]. La doctrine est conforme

---

1. *New York Herald, 9 octobre 1910.*

à la tradition constitutionnelle britannique : « No taxation without representation. » Cette sentence se traduit pour nous, en 1910 : Pas de participation aux guerres de l'Empire, en dehors du Canada, sans participation au gouvernement de l'Empire. Est-ce antibritannique ? Nullement ; le meilleur service que le Canada peut rendre à l'Empire, c'est de poursuivre son propre développement, moral et matériel. Et cette thèse n'est pas réservée aux Canadiens français. Elle tend à créer un véritable esprit national, tout en conservant au groupe canadien-français son caractère propre, sa vitalité, susceptibles d'exercer une influence très heureuse dans la vie sociale et politique du pays.

Les Anglo-Canadiens ne croyaient pas, ou ne voulaient pas croire les assurances loyalistes de Bourassa. Il est vrai que certains disciples du chef nationaliste paraissaient leur donner raison. On avait entendu parler, en dehors de la province de Québec, du drapeau « Carillon Sacré-Cœur ». La *Free Press* d'Ottawa demanda quel emblème M. Bourassa voulait substituer au drapeau anglais. Bourassa répondit dans le *Devoir* (6 octobre) :

« *Les questions de drapeau ne me passionnent pas outre mesure. Aux problèmes, je préfère les réalités.*

« *Comme Canadien et comme sujet britannique, je ne reconnais qu'un drapeau, sur lequel l'usage et le sentiment de notre bonne époque — celle qui a suivi 1867 — avaient apposé le blason de la Confédération canadienne.*

« *Ce drapeau est à la fois l'emblème de notre allégeance britannique et la marque de notre autonomie relative.*

« *J'ai toujours accepté, et j'accepte encore, par la raison et par la volonté, cette double situation, et le drapeau qui*

la représente. Je n'en désire point d'autres. Je les défends et je continuerai de les défendre contre tous leurs ennemis : impérialistes, séparatistes où annexionnistes à faux masques.

« *Un grand nombre, pour ne pas dire la plupart de mes compatriotes, croient qu'outre le drapeau anglais, il est nécessaire que les Canadiens français aient un drapeau à eux, un signe de ralliement national.*

« *C'est un sentiment que je respecte, sans le partager.* »

« Curieux homme, décidément ! » pensèrent les esprits simplistes. « Il vibre et communique aux foules son patriotisme, puis il déclare froidement : les questions de drapeau ne me passionnent pas outre mesure ! »

Contre la propagande de ce curieux homme, de cet homme-force, les ministériels tentaient vainement d'élever un barrage. Leurs journaux officiels et les grands journaux d'apparence impartiale tâchaient de gagner les industriels et les ouvriers en annonçant la fondation d'usines et de chantiers maritimes, pour construire la marine de guerre. « On emploiera ainsi, dit le *Canada,* des ouvriers dont les salaires annuels représenteront probablement huit millions de dollars, qui seront dépensés au pays, et iront aux producteurs de denrées alimentaires, aux cordonniers, aux chapeliers... » Le chantier de Sorel, un peu déclinant, recouvra l'espoir. Le député ouvrier Verville se rallia. Les ministériels organisèrent aussi des assemblées, pour défendre la loi de la marine. Mais à Berthier, le 2 octobre, Armand Lavergne contredit et déconfit Cyrias Roy, député fédéral de Montmagny. Une vingtaine d'années plus tôt, les jeunes libéraux, enthousiastes et irrespectueux, venaient sur les estrades,

avec un bel aplomb, contredire les ministres conservateurs ; pour un peu, ils eussent tiré la barbe de l'honorable M. Taillon. Et maintenant les mêmes libéraux, hommes mûrs et nantis, étaient bousculés avec le même aplomb et le même irrespect par les jeunes nationalistes. Les ministériels perdaient pied ; ils lancèrent à Laurier un appel de détresse. Seule, une apparition du grand chef, entourée de tout l'éclat possible, rétablirait la situation. Honoré Gervais, le député de Saint-Jacques qui aspirait à un portefeuille, organisa une démonstration monstre en l'honneur de Laurier, le 10 octobre, à Montréal.

Omer Héroux écrivit qu'on faisait venir Laurier à Montréal pour étouffer la voix du patriotisme indigné :

« *Ce qu'on lui demande de consacrer publiquement, c'est sa propre déchéance — et le spectacle est profondément triste, triste à émouvoir les pires adversaires du premier ministre.* »

Et Monk — également dans le *Devoir* — somma Laurier de fournir des explications sur la marine de guerre, sur son refus du plébiscite, sur sa volte-face entre les conférences impériales de 1907 et de 1909.

Les organisateurs firent bien les choses : excursions à très bon marché de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières, de Québec même ; distribution de torches, banderoles et panneaux ; location de voitures. Le Monument National se remplit de bonne heure ; Jacques Bureau et plusieurs députés improvisèrent des assemblées en plein air pour les derniers arrivés.

Honoré Gervais avait prié Lomer Gouin de présider

la séance. Le premier ministre de la province accepta volontiers, car il s'inquiétait autant que Laurier devant le mouvement nationaliste, et surtout devant son emprise sur les étudiants. Dans la salle, Gouin reçut Laurier qu'accompagnaient trois ministres fédéraux, Brodeur, Fisher et Graham. Le premier ministre de Québec — le gendre de Mercier — salua le vivant que l'Histoire placerait « au rang des plus grands Canadiens ». Puis il donna la parole au jeune Athanase David, fils du sénateur David.

Il s'agissait d'arracher les jeunes au nationalisme. Athanase David était, comme Armand Lavergne, Joseph-Edouard Perrault, Hector Laferté, fils d'un grand ami de Laurier ; et comme eux très bien doué et mû par un patriotisme sincère. Les nationalistes eussent volontiers admis dans leurs rangs ces futurs chefs. De son côté, Athanase David ne refusait pas son admiration à Bourassa ; mais il restait fidèle à Laurier. Il le dit au Monument National, dans un discours martial, qui sentait encore le collégien. Il s'indigna de la part de lâcheté qui pouvait contribuer au refus de la marine de guerre. Sommes-nous dégénérés, demanda-t-il ; ne sommes-nous plus des Français, des descendants de ces Gaulois qui ne reculaient devant aucun danger ? N'est-ce pas insulter les Canadiens français que de leur supposer des instincts de couards ? « La jeunesse de notre province a pu se laisser prendre tout d'abord aux apparences trompeuses de cette campagne ; elle a l'âme trop bien placée pour ne pas se ressaisir, quand elle s'apercevra qu'on a exploité la générosité de ses sentiments. Quand le moment du devoir se présentera, vous pouvez être certain, sir Wilfrid, que la jeunesse n'attendra que

le mot d'ordre pour marcher sous votre bannière, et que jamais elle ne faillira à l'honneur ! »

Laurier consacra tout son discours à se défendre contre la campagne des nationalistes — qu'il appela des rageurs et des castors, dans une apostrophe rappelant celle de Chapleau à la fameuse assemblée de Saint-Laurent, en septembre 1883 :

« *Ces rageurs, vous les connaissez. Ce sont les pharisiens du catholicisme canadien, ceux qui se sont constitués, avec ostentation, les défenseurs de la religion que personne n'attaque ; ceux qui manient le goupillon comme une massue ; ceux qui se sont arrogé le monopole de l'orthodoxie ; ceux qui excommunient de droite et de gauche tous ceux dont la tête dépasse leur chétive stature ; ceux qui semblent n'avoir pour mobile et pour instinct que la haine et l'envie, la basse envie ; ceux qui insultaient le cardinal Taschereau vivant et qui, mort, attaquent sa mémoire ; ceux qui firent la vie amère à Chapleau, la plus brillante illustration qu'a produit le parti conservateur ; ceux enfin que le peuple, dans son langage pittoresque, a désignés et affublés du nom de castors.* »

Mais Laurier ne voulait parler que le langage de la raison... Pendant deux heures, il ne s'occupa que de réfuter Bourassa. D'abord, on prétend que le Laurier de 1910 n'est plus celui de 1902 ; c'est un mensonge :

« *Je suis toujours le même. En 1910 comme en 1902, je suis résolu à organiser la défense du territoire, en maintenant le principe de notre autonomie locale. La loi de la marine ne contient pas un seul mot donnant à la Grande-Bretagne ce que nous lui refusions en 1902. Elle ne contient pas un seul mot qui enlève le contrôle de la*

marine au gouvernement, au Parlement et au peuple du Canada. En 1902, je recevais les félicitations de M. Bourassa ; en 1910, je reçois ses injures ; qui a changé ?... »

C'est la même chose parmi les fanatiques de l'Ontario :

« *Je suis accusé de trahison dans cette province comme étant coupable envers notre pays, et je suis accusé de trahison dans la province d'Ontario comme étant coupable envers l'Empire britannique.*

« *On m'accuse de trahison, mais j'y suis bien accoutumé. Dès 1896, j'étais accusé de trahison envers ma race, envers ma religion, parce que le gouvernement fédéral ne pouvait imposer à une province-sœur un système d'écoles dont elle ne voulait pas.*

« *Messieurs, voilà ce que font les exagérés, à quelque race qu'ils appartiennent...* »

Pour nous, qui sommes des modérés, voyons de sang-froid les raisons qui ont motivé la loi de la marine. Eh bien, ce sont les progrès mêmes, les progrès du géant du Canada. Depuis 1890, notre population a augmenté de plus de trente pour cent, notre revenu a doublé. Nous sommes devenus une nation. Telle est la raison essentielle qui nous conduit à créer notre milice navale, comme toutes les nations de notre importance. Laurier prenait l'exact contre-pied d'une thèse soutenue par Honoré Gervais à la Chambre des communes, pendant la discussion du bill. Il insista :

« *C'est une raison de haute conception. Je suis bien sûr que mes compatriotes sont d'avis que nous sommes une nation, et ne voudraient pas se laisser ravaler au rang des « Crown Colonies ». Je n'ai pas de doute que*

j'ai bien interprété le sentiment de mes compatriotes. Je n'ai pas de doute que l'action que j'ai prise sera acceptée par tous mes compatriotes. »

Enfin il faut réfuter le mensonge de M. Bourassa, qui prétend que le service naval sera obligatoire pour nos jeunes gens :

« *Je suis informé qu'il y a bien des pleurs de versés, de ce temps-ci, aux portes des églises, sur le sort de nos pauvres jeunes gens, qui vont devenir de la chair à canon. Les nationalistes affirment que tous les jeunes gens vont être engagés sur les navires, et forcés de prendre part à toutes les guerres de la Grande-Bretagne. Et pour ajouter à l'horreur de cette perspective, on a fait des calculs par lesquels on affirme que la Grande-Bretagne est en guerre tous les quatre ans.*

« ... *Nous n'y prendrons part que si nous le jugeons à propos... Quand la loi a été discutée, j'ai déclaré que c'était une erreur de supposer que nous serons obligés de prendre part à toutes les guerres de l'Empire... Notre marine est entièrement sous notre contrôle... Ne monteront sur ces navires que ceux qui voudront y monter. Les jeunes gens prenant du service sauront qu'ils ne sont pas obligés de prendre part à toutes les guerres de l'Angleterre, mais qu'ils peuvent être appelés par le peuple du Canada, par le Parlement du Canada, quand il le jugera à propos, à prendre part aux guerres de l'Angleterre...* »

Laurier termina par le rappel des principes de progrès, de liberté, de tolérance et de justice, grâce auxquels son gouvernement avait pu assurer au pays « une mesure sans précédent d'unité, d'harmonie, de bien-être et de prospérité ». Il remporta un gros succès — moins éclatant que les triomphes d'autrefois.

Le public, filtré par un système de cartes, se trouvait solidement encadré. Des cris de « Vive Bourassa ! » troublèrent quelques-unes des assemblées en plein air tenues pour les derniers arrivés.

La presse libérale commenta la journée dans ce sens : les nationalistes, tribuns de carrefour, font appel aux préjugés, aux partis pris, à la passion. Sir Wilfrid Laurier, homme d'Etat, a fait appel à la raison, au jugement de ses compatriotes. Fernand Rinfret et d'Hellencourt exposèrent cette thèse :

Les nationalistes soutiennent qu'étant canadiens nous ne devons songer qu'aux intérêts canadiens.

Les impérialistes soutiennent qu'étant sujets britanniques, nous ne devons songer qu'aux intérêts de l'Empire.

Nous soutenons, nous, qu'étant à la fois canadiens et sujets britanniques, nous devons tenir compte des deux données, concilier les deux intérêts, ce qui est réalisé par sir Wilfrid Laurier.

Les libéraux de Québec et les tories de Toronto tombaient d'accord pour représenter Bourassa comme un ennemi de l'Angleterre. Le *World* de Toronto écrivit :

« M. Bourassa estime que sa mission consiste à bouter les Anglais hors de Québec et à reconquérir l'Ontario. »

L'Action Sociale exprimait en même temps la crainte contraire. Rapprochant plusieurs faits majeurs : la guerre à l'enseignement du français en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta,

et le peuplement de l'Ouest par des immigrants destinés à s'angliciser, elle conclut — sous le titre *Alerte !* — à l'existence d'un vaste complot pour contenir l'élément canadien-français dans la province de Québec, en attendant, peut-être, d'entreprendre l'assaut de cette province.

La résistance à Mgr Fallon s'affirmait en Ontario, soutenue par toute l'opinion canadienne-française. Dans une circulaire à son clergé, Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, recommanda l'enseignement du français « de la langue dans laquelle les enfants ont appris à prier, car, l'expérience l'a démontré partout, la langue est une des plus fidèles gardiennes de la foi ». Le 12 octobre, les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières adoptèrent un vœu, proposé par le maire Louis-Philippe Normand, et qui constituait un blâme respectueux et ferme à l'adresse de Mgr Fallon et de ses imitateurs. L'évêque de London fit publier une lettre dans laquelle il ne se bornait pas à se justifier, mais attaquait la presse nationaliste de la province de Québec. C'est l'ultramontain Omer Héroux qui lui répliqua — et vigoureusement.

De son côté, Bourassa saisit une occasion de réfuter indirectement les accusations de « déloyauté » portées contre lui. Un comité s'était formé à Montréal pour ériger une statue à Edouard VII. Le directeur du *Devoir* approuva ce projet, fit l'éloge du feu Roi, excellent souverain constitutionnel, « serviteur vigilant et dévoué de ses peuples » ; et il engagea les Canadiens français « à se jeter avec ardeur dans le mouvement ».

Toutes ces ardeurs se concentrèrent et culminèrent dans le comté de Drummond-Arthabaska, par suite d'un événement mineur : l'élévation au Sénat du député Louis Lavergne, whip du parti libéral. Louis Lavergne était un de ces partisans obtus qui discutent les sermons de leur curé, mais suivent aveuglément toutes les consignes du « Chef ». Au cours d'une discussion amicale, il définit lui-même sa position : « J'approuve tout ce que Laurier a fait, fait et fera. » Son propre neveu, Armand Lavergne, appelait ce genre de députés des moutons. Cette promotion « ouvrait » l'ancien comté de Laurier, où le premier ministre était toujours électeur.

Quoi qu'en dise l'exigeant Armand, Laurier gâtait ses amis Lavergne, promus, l'un à la Cour d'appel, l'autre au Sénat. Armand lui-même sollicitait une grâce pour son beau-père. Laurier intervint, obtint la grâce. Lavergne l'en remercia, assurant Laurier de sa fidèle affection, qu'il était torturé de ne pouvoir témoigner plus hautement « à cause des circonstances ». Il ajouta :

« *On me demande de me présenter dans Drummond et Arthabaska. Si j'étais garçon et seul au monde, j'irais sans hésiter ; mais je ne sais si je puis imposer à ma pauvre femme, déjà si éprouvée, ce nouveau sacrifice et la perspective d'une défaite certaine. Je prie Dieu de m'inspirer quel est mon devoir dans cette circonstance. Dans tous les cas, si je fais la lutte, vous savez qu'elle sera loyale, et que, vainqueur ou vaincu (surtout vaincu), je ne vous en aimerai pas moins.* »[1]

---

1. *Echange de correspondance entre Armand Lavergne et Laurier, en octobre 1910. Archives publiques du Canada ; Laurier Papers, dossier 3040*A.

Armand Lavergne préparait-il sa candidature au siège de son oncle ? L'idée en était venue à plusieurs nationalistes, pour qui la question de la marine, évoquant tout le problème de l'impérialisme, et mettant en jeu l'avenir du pays, primait toutes les autres. Si Lavergne décidait un retour à la scène fédérale, l'heure et le lieu — le comté d'Arthabaska, qui l'avait vu grandir — paraissaient également propices. Lavergne réserva sa décision. Dans l'intervalle, il tint une nouvelle assemblée contre la marine à Saint-Anselme, dans le comté de Dorchester. Trois jeunes orateurs l'accompagnaient : Albert Sévigny ; Emile Gelley, avocat de Lévis ; et un étudiant en droit de Laval, Onésime Gagnon, auquel ses camarades, venus nombreux, firent une ovation. On chanta :

« *Pas d'Soleil ! Pas d'Soleil !*
« *C'est le Devoir qu'il nous faut !* »

Ces jeunes orateurs s'entraînaient, s'excitaient, se dépassaient les uns les autres. Lavergne, traité de castor, traita ses adversaires de bêtes puantes. « Le jeune castor, écrivit le *Soleil,* exhala son dépit en s'écriant que s'il était un castor, Laurier était une bête puante. » Après les protestations affectueuses — et reconnaissantes — de Lavergne, qu'en penserait Laurier ? Lavergne écrivit à d'Hellencourt — un de ses ennemis personnels — pour exiger une rectification dans le *Soleil,* et à Laurier pour démentir les paroles qu'on lui prêtait. Ce n'est pas Laurier, c'est Rodolphe Lemieux, qu'il avait qualifié de bête puante.

Armand Lavergne et ses amis communiqueraient-ils leur fièvre au comté de Drummond-Arthabaska ? Laurier vint lui-même à Drummondville, présider

au choix d'un candidat. Il était chez lui, non loin de sa maison d'Arthabaska, si accueillante, où il invitait parfois un député malcommode pour le gronder, l'amadouer, le charmer, et ne le laisser partir que repentant et plus dévoué que jamais. De Drummondville à Arthabaska, Laurier rencontre partout les fils de ses vieux amis. Il les choie, en s'excusant, auprès de son secrétaire, de quelque prodigalité : « La Providence ne m'a pas donné d'enfant ; il faut bien que je gâte ceux des autres. » Mais plusieurs de ces jeunes hommes qu'il a conseillés, aidés — les Lavergne, les Laferté, les Perrault — atteignent maintenant la force de l'âge, et volent de leurs propres ailes. L'un des plus doués, après Armand Lavergne, est Joseph-Edouard Perrault. Son père a été le condisciple de Laurier au Collège de l'Assomption, puis son collègue à la Chambre des communes. C'est sur les conseils de Laurier que Joseph-Edouard Perrault, son diplôme d'avocat en poche, s'est établi à Arthabaska, où la chance lui sourit. J.-E. Perrault est aussi neveu d'Israël Tarte, et ancien stagiaire à l'étude de Fitzpatrick et de Taschereau ; c'est dire que la politique le guettait. Son frère est l'un des animateurs de l'A.C.J.C., et lui-même n'est pas sans contact avec le nationalisme : il a figuré parmi les orateurs à l'assemblée organisée par Napoléon Garceau à Drummondville, le 19 juin 1902. Il s'agissait alors, il est vrai, d'encourager Laurier plutôt que de le censurer, et Perrault a insisté dans ce sens. En 1902, Joseph-Edouard Perrault était très jeune, et débutait. En 1910, le voici bâtonnier du barreau d'Arthabaska. Ses titres le désignent pour prendre — assez facilement sans doute — le siège laissé vacant par Louis Lavergne. On sait de reste comment Laurier

ouvre ses bras aux jeunes hommes bien doués : il fait désigner Joseph-Edouard Perrault, et l'appuie dans une allocution habile et charmante, commencée par une évocation du vieux temps pour aboutir aux nécessités de la politique moderne :

« *Il y a quarante ans, lorsque j'arrivai à Arthabaska, qu'était Victoriaville ? Un petit village de 60 à 75 personnes. Aujourd'hui c'est une ville florissante, où il est de toute nécessité d'avoir une police bien organisée. C'est la même chose pour le pays.*

« *Nous avons grandi ; et de même que Victoriaville sent le besoin d'avoir des hommes de police, de même nous avons cru le pays assez avancé pour avoir sa marine nationale. Nous avons des côtes immenses à protéger, nous avons des pêcheries d'une richesse extraordinaire...*

« *L'entrée dans la marine sera libre, absolument libre.*

« *Tant que je serai premier ministre, tout sera facultatif. Un conservateur, à la dernière session, avait proposé que le service dans la marine fût obligatoire. Nous avons refusé, comme nous refuserons toujours.*

« *Je veux rassurer les femmes. Qu'elles continuent à bien remplir leur devoir, car jamais leurs enfants ne seront appelés à servir malgré eux.*

« *Mais d'autre part, si un Canadien veut s'enrôler, qui peut le lui reprocher ? Qui peut s'objecter à ce qu'un compatriote aille servir son Roi et son pays ?*

« *Que les nationalistes et les conservateurs restent à la maison, avec les femmes et les enfants, s'ils ont peur. Nous ne comptons pas sur eux...* »

Laurier produisit une excellente impression. D'autre part, il n'avait pas ouvert un comté qu'il connaissait bien sans opérer des sondages, multiplier les précautions et s'assurer de gros atouts. Il en avait

longuement parlé avec l'abbé Louis-Alfred Côté, curé d'Arthabaska, son ami personnel et politique.

Mais Napoléon Garceau, maire combattif de Drummondville, ne l'entendait pas ainsi. Trois défaites ne l'avaient pas assagi ; l'année précédente, dans sa campagne contre Jules Allard, il avait réduit la majorité ministérielle — dans une élection provinciale, il est vrai. Garceau tenait à se battre, et il persuada Monk et Bourassa. L'opposition se réunit à son tour, à Drummondville, sous la présidence de Garceau — le 18 octobre, le jour où Lavergne écrivait à Laurier pour rectifier l'interprétation de ses paroles.

Le choix d'un candidat ne fut pas facile. Monk, Sévigny, Lespérance, admirent qu'un conservateur n'avait pas de chance dans le comté ; il y fallait un nationaliste d'origine libérale, et qui pourrait reprocher à Perrault son abandon des principes proclamés en 1902. Les nationalistes de Drummondville favorisaient Garceau ; ceux d'Arthabaska favorisaient Armand Lavergne. Mais Garceau, indépendant, batailleur et pas très clérical, avait eu, comme commissaire d'école, maille à partir avec son curé et même avec son évêque ; Armand Lavergne, sans fortune, ne voulait point hasarder l'indemnité parlementaire, son unique ressource ; et surtout, il ne fallait pas risquer une scission entre les partisans de ces deux rivaux. Les nationalistes pensèrent à un autre enfant du comté, Hector Laferté, qui était, comme Lavergne et Perrault, fils d'un député libéral, ami de Laurier. Laferté avait dû retirer sa candidature, à l'élection provinciale, devant celle de Jules Allard ; mais ce grand garçon loyal, sans rancune, restait

fidèle à la tradition libérale et à l'admiration pour Laurier qui avaient bercé son enfance. En fin de compte, les nationalistes, après avoir tant réclamé des députés d'un meilleur niveau intellectuel, se rabattirent sur un agronome de Stanfold, Arthur Gilbert. Un gaillard de 31 ans, cinq pieds dix pouces, beau type de cultivateur, botté, placide et costaud. Il possédait du bien au soleil et disposait de quelques billets de mille. Il avait milité comme libéral, dans sa paroisse et aux alentours, mais en produisant ses effets par sa carrure plutôt que par son éloquence. Il exigea la présence de bons orateurs, pour le défendre, dans les assemblées. Rassuré sur ce point, il se décida : « Je vaux cinq mille piastres ; je les mets dans la bataille ! » Les jeunes nationalistes accueillirent cette déclaration par un cri d'enthousiasme : « On a de l'argent ! »

L'organisation libérale était toute prête. L'opposition eut aussi deux bons organisateurs : Esioff Patenaude sur place, et Charles Beaubien à Montréal. Deux conservateurs, jeunes, distingués et distants. Esioff Patenaude était le député de Laprairie à la Législature. Il avait les manières suaves et discrètes des anciens élèves des Sulpiciens. Charles Beaubien, l'un des quatre fils de l'ancien ministre des cabinets de Boucherville, Taillon et Flynn, s'occupait d'organisation conservatrice depuis plusieurs années. Sa situation de famille lui ouvrait des portes. Actif, ordonné, il était bon organisateur, malgré son air de vous regarder du haut de la fortune paternelle, en retroussant ses moustaches. Tandis que Patenaude et Beaubien tiraient leurs plans, Garceau, les cheveux au vent, tenant haut les rênes dans ses mains gantées, lança ton tilbury au galop sur les routes du comté.

Bourassa tiendrait une assemblée à Montréal le 20 octobre, pour répondre à celle de Laurier, et les défenseurs de l'autonomie canadienne partiraient dès le lendemain pour Drummond-Arthabaska, « où ils feront échec à toutes les influences et à tous les intérêts coalisés contre la paix et la liberté du Canada ».

L'assemblée du 20 aurait lieu à la patinoire Ontario. Ni torches, ni tambours, annonça le *Devoir* : « Ce que veulent les adversaires de la marine de guerre, c'est rencontrer le peuple, qui paiera tôt ou tard l'impôt du sang, pour lui exposer la question sous son vrai jour. » Mais les nationalistes, aidés par les étudiants, ne négligèrent rien pour assurer l'éclat de la manifestation. L'annonce d'une réplique de Bourassa et de Monk à Laurier suscita la plus intense curiosité.

La patinoire Ontario occupait l'angle des rues Ontario et Delorimier. Elle abritait les parties de hockey du club Canadien en hiver, des ralliements politiques au printemps et à l'automne. Les étudiants, précédés d'une fanfare, apportèrent un grand portrait de Bourassa encadré de cette devise : « Le pays avant le parti. » Pour comprendre la portée de cette devise, il faut remonter, en esprit, à l'époque de la religion des partis. Nombre de jeunes gens, fils de *bleus* renforcés ou de *rouges* écarlates, durent à Bourassa et au nationalisme cette étonnante découverte : les partis ne sont peut-être pas aussi sacrés que nos pères l'ont cru. Les étudiants chantèrent pour faire patienter la foule — la foule immense qui allait rester debout pendant quatre heures — en attendant l'ouverture de la séance. Des cris de joie saluaient les chefs —

Tellier, Monk, Lavergne, Sévigny — à leur apparition sur les planches. On appelait Bourassa sur l'air des lampions. Ces assemblées nationalistes de Montréal ressemblaient aux assemblées où l'Action Française, à la même heure, mobilisait les étudiants parisiens ; et ce rapprochement enchantait Héroux.

Monk, disséquant le discours de Laurier, donna au passage un avertissement énergique — et très acclamé — à lord Grey. En Angleterre, dit-il, dans les discussions politiques, un seul homme reste muet : le Roi. La constitution lui ordonne de s'abstenir. Que notre gouverneur général, représentant le Roi, suive cet exemple, observe une règle fondamentale de notre constitution.

Bourassa se mit à réfuter Laurier, comme Laurier l'avait réfuté. Lui aussi pouvait s'adresser « à la froide raison » — et victorieusement. S'appuyant sur des souvenirs personnels et des documents officiels, citant les textes et les serrant de près, il s'efforça de démontrer qu'il y avait bien eu volte-face de Laurier, entre les conférences de 1907 et de 1909.

Armand Lavergne s'en prit beaucoup à Rodolphe Lemieux et au journal *Le Canada,* « valetaille » de M. Laurier. Le dernier discours fut prononcé par Albert Sévigny, qui avait l'âge d'Armand Lavergne et plaisait aux jeunes par sa voix agréable, sa sveltesse, sa fierté d'allure. Après quatre heures de séance, les étudiants entraînent la foule, en un immense et bruyant cortège, jusqu'au Théâtre National, où Lavergne improvise un nouveau discours. Il est minuit. Lavergne, toujours nu-tête, la main sur la poitrine, dramatise un peu : « Pour moi, qui ai renoncé aux titres et aux décorations... » Une voix

crie dans la foule : « Vous êtes le défenseur de la langue française ! » Une ovation délirante s'élève. Un étudiant crie encore : « A l'Université ! » On part pour l'Université Laval, où Lavergne, Sévigny et quelques jeunes haranguent une dernière fois la foule, à une heure du matin. La manifestation nationaliste avait attiré autant de monde et révélé plus de spontanéité, de dynamisme, que la manifestation Laurier.

Monk, Lavergne, Blondin, Tancrède Marsil, Philémon Cousineau, L.-P. Bernard, Arthur Sauvé, Ernest Guimont, André Fauteux, partirent aussitôt pour le comté de Drummond-Arthabaska. Octobre est le mois idéal pour parcourir un comté de notre province. Les forêts font un grand ruissellement d'or végétal. Dans la paix des champs s'élève la voix d'un laboureur qui gourmande son attelage. Mais le laboureur arrête sa charrue et soulève son chapeau, pour saluer les messieurs de la ville qui viennent quêter son vote. L'habitant ne tient pas du tout à voir embarquer ses fils sur un navire de guerre. Les nationalistes utilisèrent un mot de Fielding : « La marine sera canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre », et répétèrent que la marine conduirait à la conscription.

Jacques Bureau, organisateur libéral, devait répondre par un effort équivalent, voire supérieur. Il fit venir les députés Aimé Beauparlant (Saint-Hyacinthe), Henri Béland (Beauce), Louis-Philippe Demers (Saint-Jean et Iberville), Arthur Ecrement (Berthier), Charles-Arthur Gauvreau (Témiscouata). Oscar Gladu (Yamaska), David-Arthur Lafortune (Montcalm), Adélard Lanctôt (Richelieu), Ernest

Lapointe (Kamouraska), Joseph-Edmond Marcile (Bagot), Médéric Martin (Sainte-Marie de Montréal), Hormisdas Mayrand (Maskinongé), Georges Parent (Montmorency), Louis-Adhémar Rivet (Hochelaga), Ernest Roy (Dorchester), Edmund William Tobin (Wolfe), Joseph-P. Turcotte (Québec), et racla les clubs de jeunes libéraux. Plusieurs avaient du talent. Béland avait du charme ; Lapointe, de la carrure et une autorité précoce ; Gladu, de la fougue ; Martin, de la gueule ; le plus intrépide fut sans doute D.-A. Lafortune, l'autodidacte pansu, tonitruant et pittoresque, qui s'était formé une manière de talent oratoire — en marge de la syntaxe — en pérorant dans les comices agricoles. « D.-A. » — on avait fait de ses initiales un prénom — ne craignait personne. Mais de son côté, Charles Beaubien envoyait à Patenaude des orateurs imberbes, qui ne doutaient de rien. Partout, entre Drummondville et Victoriaville, se tinrent des assemblées contradictoires. Le sénateur Louis Lavergne et son neveu Armand parurent sur la même estrade, en adversaires ; Armand opposa son indépendance et son désintéressement au servage de son oncle qui avait « courbé le dos sous le fouet ministériel » assez longtemps pour gagner un fauteuil au Sénat.

Puis on fit venir l'artillerie lourde. D'un côté, Monk et Bourassa ; de l'autre côté, Louis-Philippe Brodeur, ministre de la Marine. La présentation des candidats fournit l'occasion d'une grande assemblée contradictoire à Drummondville, le 27 octobre. Le candidat Gilbert fut appuyé par Monk, Bourassa et Lavergne. Le candidat Perrault fut appuyé par Brodeur, Beauparlant, L.-J. Gauthier et Béland. Des cris de « Vive Laurier ! » interrompirent les nationa-

listes ; des cris de « Vive Bourassa ! » interrompirent les libéraux. Lavergne posa cette question à Brodeur : « Monsieur le Ministre, n'est-il pas vrai qu'en 1896, vous dénonciez, avec toute l'énergie que vous pouviez y mettre, l'achat de fusils fait par le gouvernement d'alors ? » Brodeur cligna des yeux derrière son binocle, et répondit, à demi embarrassé, à demi narquois : « C'est parce que les fusils n'étaient pas bons. » C'est Béland qui résista le mieux à la fougue de Bourassa et de Lavergne, et c'est lui, désormais, qui seconda Brodeur dans les rencontres avec les grands ténors nationalistes. Le député de la Beauce, éloquent sans viser au grandiose, ne bravait pas une foule hostile ; il l'amadouait par des histoires cocasses, et n'abordait ses arguments qu'une fois la foule détendue. A plus d'une reprise, Brodeur et Béland parurent à la hauteur de Bourassa et Lavergne. Un autre député libéral, Ernest Lapointe, de Kamouraska, très lié avec Jacques Bureau, s'opposait aussi, avec robustesse et succès, au brio des Lavergne, des Fauteux, des Sévigny. D'autres fois, on se jouait des tours. A Victoriaville, les libéraux firent circuler et siffler une locomotive pendant que Bourassa et Lavergne parlaient, près de la gare. L'athlétique Gilbert redoutait la science ou l'ironie des jeunes avocats — qu'il aurait pu porter à bout de bras — et n'affrontait pas la contradiction sans être accompagné d'un as de la parole, le plus souvent Armand Lavergne.

Les assemblées contradictoires donnaient le ton. La discussion régnait d'un bout à l'autre du double comté, dans les salles d'hôtel aux murs criblés de chiures de mouches comme sur le parvis des églises. Tancrède Marsil évoquait pour la centième fois la

bataille de Saint-Eustache « où les Anglais sont entrés dans l'église à cheval et ont fait manger des hosties par leurs chevaux ». Pierre-Edouard Blondin disait du drapeau anglais : « Nos pères ont dû le trouer de balles pour respirer l'air de la liberté. » La discussion sur la marine tournait à la discussion sur la guerre. Placer une marine à la disposition de l'Amirauté, c'est mettre le doigt dans l'engrenage des guerres britanniques. Les jeunes champions du nationalisme en venaient à cette formule : « Voter pour Perrault, c'est voter pour la guerre ; voter pour Gilbert, c'est voter pour la paix. » *L'Echo des Bois francs,* hebdomadaire conservateur de Victoriaville, écrivit (29 octobre 1910) : « Si Messieurs les Anglais n'aiment pas aller à une guerre, quelqu'un de ces jours, ils feront venir les Canadiens, et allez vous battre pour nous, bon amis. » D'aucuns disaient encore, plus simplement : « On veut envoyer les Canadiens français se faire casser la g... pour les Anglais. »

L'argument portait, avec une force terrible. Les ministériels répliquaient par le raisonnement de Laurier : Nous créons une marine pour protéger le Canada, élevé au rang de nation. Laurier défendait cette thèse dans l'intimité comme en public, ce qui avait décidé Antonio Perrault, l'ancien président de l'A.C.J.C., de tendances nationalistes, à soutenir son frère. Mais bien des habitants restaient sceptiques ; et le clergé appuyait Gilbert jusque dans les assemblées. Joseph-Edouard Perrault, plus apte que son adversaire à la vie politique, s'inquiétait de quelques lacunes dans l'organisation libérale. Il regrettait l'absence du curé Côté, parti pour Rome avec une lettre d'introduction de Laurier auprès de Mgr

Merry del Val. Il s'impatientait surtout de la carence de Jacques Bureau, qui semblait distiller son effort. C'était un député populaire que Jacques Bureau, solliciteur général, autrement familier qu'Esioff Patenaude ou Charles Beaubien. « Il jase avec l'un, avec l'autre », disaient ses électeurs trifluviens, « c'est un gars qu'est bien à la mode ». Mais dans cette campagne d'Arthabaska, il témoignait d'une confiance excessive, et même d'une certaine négligence. Béland, Lapointe et Lafortune se battaient comme des lions, mais Bureau et plusieurs députés fédéraux faisaient trop bonne chère à l'hôtel Bernier, à Victoriaville. Bureau était bien agréable, en pareille circonstance, car il ne laissait personne d'autre régler la note. Vous aviez beau insister, c'était toujours lui qui payait. On pense si les amateurs en profitaient ! Mais de cette manière, l'équipe mobilisée était plus complète sur le papier que sur le terrain. L'hôtelier, pour comble, raffina sur l'art culinaire, mit les petits plats dans les grands, et rivalisa de largesse avec son généreux client. Une tournée pour tout le monde ! Et une autre tournée pour tout le monde ! On sait vivre, messieurs, à Victoriaville ! Des amis de Perrault pensèrent qu'Eddie Lepage avait discrètement engagé l'hôtelier à bien traiter les chefs libéraux, pour les retenir loin du champ de bataille.

On prévoyait tout de même la victoire de Perrault. Ce n'était pas seulement le pronostic du *Canada*, optimiste par tactique, de la *Presse* et de la *Patrie*, mais celui des journaux conservateurs anglais, le *Star* et la *Gazette*. Borden souhaitait un échec ministériel, mais il ne pouvait ni ne voulait favoriser un candidat anti-impérialiste. Interviouvé, il répondit

que chaque électeur devait voter selon sa conscience [1]. Bourassa lui-même prévoyait l'élection de Perrault. Il écrivit le 3 novembre, le jour même du scrutin, un article expliquant à l'avance que la victoire ministérielle ne signifierait rien, puisqu'elle était achetée par « l'ivrognerie, la débauche, le tumulte... l'appel aux passions les plus ignobles... les passions les plus répugnantes ». Et Bourassa faisait payer d'avance sa déception, non pas à Perrault, à Béland ni à Brodeur, mais à l'adversaire contre lequel il avait l'impression de se battre en duel :

« *Cette sale besogne s'est accomplie sous l'œil serein, avec la connivence tacite et complaisante du Très honorable sir Wilfrid Laurier, P.C., G.C.M.G., K.C., D.C.L., L.L.D., etc., etc.* »

Il conclut son article :

« *Quel que soit le résultat de ce soir — que le candidat ministériel soit défait ou qu'il l'emporte par mille voix — la gloire du Grand Homme est en train de sombrer, et c'est dans la crotte qu'elle s'enfonce.* »

Dans le *Nationaliste,* sous la plume d'Asselin, de Fournier ou de Marsil, le mot n'eût pas surpris. Mais le *Devoir,* depuis le départ d'Asselin et de Fournier, et le *Canada,* sous la direction de Rinfret, semblaient élever le niveau de la polémique. De la part de Bourassa, le mot choqua même des adversaires de la marine qui restaient des admirateurs de Laurier. Les libéraux dirent : « Bourassa sait son candidat battu, et il rage. »

1. *Robert Laird Borden : His Memoirs, Vol. I, p. 291.*

Le soir, le résultat est annoncé sur le panneau de la *Patrie* : l'élection d'Arthur Gilbert, par deux cents voix de majorité. Succès inespéré pour les nationalistes, qui manifestent aussitôt, descendent en trombe aux bureaux du *Devoir*. Monk et Bourassa, réclamés, acclamés, paraissent aux fenêtres. Ils disent : « C'est le signe précurseur de ce qui se passera dans toute la province de Québec. Ce n'est que le commencement. Attendez et vous verrez ! » Puis la foule se porte vers la gare Bonaventure, au-devant des nationalistes rentrant de Drummondville. On crie : « A bas la marine ! Vive Bourassa ! » et aussi « A bas Laurier ! » A Québec, des manifestations semblables saluent l'arrivée de Lavergne, Sévigny et Lespérance.

Le résultat de Drummond-Arthabaska prit le caractère d'une révélation : Laurier n'est pas invincible dans la province de Québec ! L'impression fut énorme dans tout le Canada. Bourassa reçut plus de télégrammes de félicitations que Gilbert. Chez Albert Dumas, le photographe de la rue Sainte-Catherine, les portraits de Bourassa se vendirent comme des petits pains... comme, naguère, les portraits de Laurier. Les vieux conservateurs du groupe Lacoste, qui avaient boudé Bourassa et même Monk, se rapprochèrent d'eux. Ils les abordaient chapeau bas. «Ils sont d'une politesse indécente », dit Monk. En Ontario, on prévoyait la révolte imminente des Canadiens français contre l'Angleterre. A Ottawa, Perrault se plaignit à Laurier de la négligence du solliciteur général Bureau, dont un effort aurait peut-être déterminé le déplacement de cent voix nécessaire et suffisant. Mais des ministériels affolés conseillèrent à leur chef de modifier sa politique navale. Laurier soupesait la deuxième défection, à trente-

quatre ans de distance, de son comté d'Arthabaska. Il se rappelait aussi les espoirs qu'il avait placés sur le talent du jeune Bourassa, les premières étapes de la carrière où il l'avait couvé, choyé, lancé : la mission dans l'Ouest avec Tarte, le secrétariat de la conférence internationale, à Québec et à Washington... A qui lui demanda son sentiment, Laurier répondit par le mot de Lincoln, au lendemain d'une défaite : « J'ai trop de mal pour rire et je suis trop grand pour pleurer. » Mais il réserva frais accueil au solliciteur général.

Antonio Perrault, fort de son titre de premier président de l'A.C.J.C., déplora, dans une lettre ouverte publiée par le *Canada,* la participation de plusieurs prêtres à la campagne de Gilbert. Mais ni cette protestation ni la carence imputée aux organisateurs *rouges* n'amortit le retentissement. L'opposition fêta son grand succès par une nouvelle assemblée à la patinoire Ontario, le 9 novembre, sous la présidence de Patenaude, organisateur de la victoire. La foule vint si nombreuse que les nationalistes purent soutenir : « Le peuple de Montréal est avec nous ! » Le nouveau député dit quelques mots. Blondin, Patenaude, Rodolphe Monty, Paul-Emile Lamarche, Anthime Fortin, Napoléon Garceau, prononcèrent de brèves allocutions. Monk, Bourassa et Lavergne prononcèrent des discours. Bourassa, au courant de ce qui se disait et s'imprimait en Ontario, réaffirma qu'il ne conduisait pas une guerre de races, qu'il n'était pas antibritannique. Seulement : « Il n'y a plus de race conquérante ni de race conquise ; il n'y a plus ici de droit du plus fort et de droit du plus faible ; il y a les droits égaux de deux grandes races. »

Bourassa fut acclamé follement, comme jadis Laurier. Comment ne pas penser à Laurier ; comment ne pas s'opposer à Laurier ? En le recevant avec des fanfares, en dételant sa voiture, en répandant son portrait, le peuple rendait à Bourassa les honneurs naguère rendus à Laurier. Bourassa défia le premier ministre d'ouvrir une division populeuse : Sainte-Marie, Saint-Jacques, Hochelaga, Maisonneuve, ou même Québec-Est, et de s'y présenter contre lui « pour voir si le peuple canadien est l'esclave d'un homme ou si le peuple canadien est au service d'un principe ».

Selon la tradition qui commençait à s'établir, après les grandes assemblées nationalistes, un cortège se forma, la séance terminée, clairons et tambours en tête, pour se rendre au marché Saint-Jacques. Tant pis pour les dormeurs logés sur le parcours ! Au marché Saint-Jacques, on fit parler Jean Prévost, Arthur Plante, Tancrède Marsil, l'avocat trifluvien J.-A. Désy, et encore Bourassa. Après l'exemple donné par Bourassa, il n'y avait plus guère de retenue dans les attaques contre Laurier. L'âge, les hautes fonctions, la gloire, n'arrêtaient pas une jeunesse vibrante, fanatisée, cruelle. Certains aspects du mouvement nationaliste traduisaient l'impatience d'une génération montante, la certitude courante, à vingt ans, de faire mieux que ses prédécesseurs, le ressentiment à l'égard des « vieilles barbes » trop lentes à céder la place. Sans rétrécir la grande part de patriotisme, au sens le plus exact, c'est-à-dire d'amour de la patrie. C'était le temps où, à Paris, le camelot du Roi Lucien Lacour giflait Briand, dans une cérémonie officielle. En somme, Asselin l'avait devancé en giflant Taschereau, et l'on pouvait se demander si,

l'occasion s'y prêtant, quelque jeune nationaliste ne giflerait pas Laurier lui-même. Le *Soleil* rapprocha les deux écoles, la française et la canadienne, et conclut :

« Quand, plus tard, en feuilletant les vieux journaux, quelqu'un tombera sur la file du « Devoir » et du « Nationaliste », celui-là se demandera comment put être permise la publication de pareilles saletés. »

Autour de Laurier lui-même, les libéraux tenaient conseil. Il fallait, ou bien rappeler la loi de la marine — et l'opinion anglaise l'interdisait — ou bien l'expliquer à satiété, jusqu'à la faire admettre comme inoffensive par l'opinion française. Il fallait surtout démontrer qu'elle n'aboutirait pas à la conscription, à l'hétacombe des jeunes gens d'Arthabaska ou de Montmagny, occis « par un obus autrichien, un boulet japonais ou une balle allemande ». Berthiaume et Dansereau imposèrent cette tâche à la *Presse*. Laurier remercia par une lettre — un véritable article — expliquant la nécessité de protéger le Canada et de le mettre au rang des nations. Notre autonomie est préservée, dit-il, par la clause réservant au Parlement le contrôle absolu de la marine. Quant à la conscription, elle est inconnue en Angleterre même. La lettre-article de Laurier, datée du 16 novembre, fut publiée par la *Presse* du 17 et critiquée par le *Devoir* du 18. Pour que Laurier, à soixante-dix ans, reprît la plume du journaliste, il fallait un sérieux péril.

De leur côté, Bourassa et ses partisans les plus éclairés voulaient rompre la barrière qui confinait leur action à la province de Québec. Un grand avocat d'Ottawa, John S. Ewart — l'avocat de la minorité

catholique dans l'affaire des écoles manitobaines — s'était constitué le champion de l'anti-impérialisme dans les milieux de langue anglaise. Spécialiste du droit constitutionnel, John S. Ewart publiait des études juridiques et plaidait devant la Cour Suprême et devant le Conseil Privé. Il mettait sa fortune à profit pour se ménager des loisirs, compléter son information générale et propager ses idées. Il envoyait ses *Kingdom Papers* contre une somme modique, ne dépassant guère les frais de port. Respecté, mais peu suivi, il agissait d'ailleurs sans liaison avec Bourassa. Celui-ci était allé récemment à Halifax ; Lavergne accepta volontiers de parler devant la Société littéraire de l'Université de Toronto, le 18 novembre.

Les organisateurs le priaient d'exposer le nationalisme. Ce sujet n'embarrassait pas Armand Lavergne. Il parut devant les Ontariens, frisé, souriant, pimpant, avec tout son aplomb de jeune premier. A vrai dire, dans sa conférence, il mit beaucoup d'eau dans son vin. Il expliqua que les nationalistes ne sont nullement les ennemis de l'Empire britannique. Ils ne sont même pas anti-impérialistes à proprement parler. Ils croient que la meilleur façon de servir l'Empire, c'est de travailler d'abord au développement du Canada. Le nationalisme, sous cet angle, c'est de l'impérialisme bien compris ! Quant à la marine, les nationalistes ne lui sont pas hostiles en principe ; ils lui seraient plutôt favorables ; mais ils veulent que le Canada en garde le contrôle ; et ils auraient souhaité, par scrupule constitutionnel, que le gouvernement consultât le peuple avant de changer la nature de nos relations avec la Grande-Bretagne [1].

---

1. *D'après les comptes rendus des journaux ontariens, et du* Devoir *lui-même.*

Lavergne termina par un appel à la concorde : « Je désire retourner à Québec avec un message de paix entre les deux provinces. Je vois dans l'avenir les deux grandes races travailler de concert pour le bien du pays. » Il remporta un joli succès, et fut l'hôte d'honneur d'un cercle d'étudiants. Le lendemain, au Military Institute, il se présenta comme le capitaine Lavergne du régiment de Montmagny, et se campa le poing sur la hanche pour dire : « Si le Canada était attaqué, les Canadiens français seraient les premiers à courir sus à l'ennemi, même si l'ennemi arborait le drapeau tricolore. »

*
*   *

Lord Grey ouvrit la session fédérale le 16 novembre. Le discours du Trône contint ce passage intéressant la province de Québec :

« *La construction du chemin de fer national transcontinental se poursuit avec des progrès sensibles...*

« *Mon gouvernement s'est occupé avec le plus grand soin de la construction du pont de Québec, la plus vaste entreprise de ce genre que le monde ait connue, et l'on prend toutes les précautions possibles pour assurer le succès. Des soumissions pour la construction de la superstructure ont été reçues de quatre compagnies sérieuses, et cette affaire est maintenant à l'étude.*

« *On espère que le contrat sera signé prochainement, et les travaux seront poussés avec vigueur jusqu'à leur achèvement.* »

Mais l'élection de Drummond-Arthabaska éclipsait tout autre sujet, à l'ouverture de cette session fédérale.

Borden ne voulait pas donner en Ontario l'impression d'une alliance avec les nationalistes. Il réprimanda le whip George Taylor, qui avait félicité Arthur Gilbert [1]. Mais il ne voulait pas se priver d'embarrasser le gouvernement ; il fit la première allusion à l'échec ministériel. Laurier répondit, piqué au vif : « Il y a des défaites plus honorables qu'une victoire. Cette victoire, ce n'est pas l'opposition loyale, c'est l'opposition déloyale de Sa Majesté qui l'a remportée. » Les nationalistes, dit Laurier, alliés aux conservateurs, ont fait croire au peuple que le gouvernement allait imposer la conscription. Dans ces conditions, ce n'est pas notre politique qui a été battue.

Des rires ironiques, à gauche, accueillirent cette déclaration. De toute la vigueur compatible avec sa solennité, Monk défia :

— « Ouvrez une division de Montréal ; et nous irons recommencer la bataille ! »

Monk revint là-dessus dans son premier discours, presque entièrement consacré à la fameuse élection. Il échangea des propos vifs — M. Monk échangeant des propos vifs ! — avec Gauvreau, le député de Témiscouta. Brodeur et Béland, du côté ministériel, Nantel, Blondin, Paquet, du côté de l'opposition, poursuivirent le débat. « On dirait, écrivit Georges Pelletier, que la session n'a été convoquée que pour parler de l'élection de Drummond-Arthabaska. » Béland, décidément très en forme et très remarqué, tint ce raisonnement : « Le groupe autonomiste veut une marine, mais qui reste ici tout le temps et

1. *Robert Laird Borden : His Memoirs, Vol. I, p. 291.*

n'aille jamais se battre pour l'Empire. Nous voulons, nous, prêter la marine à la Grande-Bretagne quand la suprématie britannique sera menacée. C'est tout ce que nous avons dit aux électeurs. Si la lutte eût duré dix jours de plus, nous étions victorieux. Mais nous avons été vaincus par la cabale des nationalistes, qui disaient : Voter pour Perrault, c'est voter pour la guerre, voter pour Gilbert, c'est voter pour la paix. »

Monk avait déposé cet amendement :

« *Cette Chambre regrette que le discours du Trône n'indique en aucune manière que le gouvernement ait l'intention de consulter le peuple au sujet de sa politique navale et de la question générale de la contribution du Canada aux armements de l'Empire.* »

L'amendement fut rejeté par 120 voix contre 67. Ce vote, prédit Héroux dans le *Devoir,* scelle le sort de la plupart des députés ministériels de la province : « Ils avaient déjà la tête dans le nœud coulant ; ils viennent de serrer un peu plus la corde qui les étranglera. »

Pour parer à la menace, les ministériels organisèrent une campagne d'explications, dans la province de Québec. Leurs meilleurs orateurs démontrèrent que la loi de la marine n'entraînerait pas la conscription. La plus importante de ces assemblées eut lieu à Saint-Jean, le 26 novembre. Bordeur, Béland, Dandurand, Demers, député du comté, et Ernest Lapointe prirent la parole. La cote du solliciteur général Bureau avait baissé après l'échec de Drummond-Arthabaska ; tandis que Béland et Ernest Lapointe — celui-ci encore jeune, mais ponctuel, bien renseigné, utile à ses

chefs — prenaient figure de futurs ministres. D'ailleurs, Jacques Bureau conseillait Ernest Lapointe, son cadet, auquel il trouvait du fond.

Conservateurs et nationalistes répliquèrent par une assemblée au même endroit, le samedi suivant (3 décembre). Neuf orateurs : Bruno Nantel, Pierre-Edouard Blondin, Eugène Paquet, Jean Prévost, Esioff Patenaude, Paul-Emile Lamarche, Joseph Rainville, Tancrède Marsil et Joseph Archambault, démontrèrent que si la loi de la marine ne prévoyait pas en toutes lettres la conscription, elle la préparait, la contenait en germe. Dans ce comté très libéral, Jean Prévost produisit un gros effet en invoquant les traditions des vieux rouges et des patriotes de jadis — les Mercier et les Marchand — qui n'eussent jamais admis le militarisme.

Le choix de Saint-Jean, pour ces deux assemblées importantes, s'expliquait par la proximité d'une élection locale. Gabriel Marchand, fils de Félix-Gabriel Marchand et son successeur à la Législative, venait de mourir. L'élection de son remplaçant devait finir l'année 1910. Inéluctablement, dans cette élection provinciale, la question de la marine prendrait une importance prépondérante.

*
* *

La question de la marine, occupant à ce point ses adversaires, avait soulagé le gouvernement de Québec. Mais Gouin se sentait solidaire de Laurier, et s'effrayait autant que lui des « ravages » du nationalisme parmi la jeunesse. Les clubs libéraux firent

du recrutement. La Jeunesse libérale de Québec, présidée cette année par Lucien Cannon, reçut des adhésions comme celle d'Oscar Drouin, à peine sorti du collège de Lévis où il avait résisté à l'entraînement nationaliste.

Lomer Gouin accordait cependant la primauté à l'autonomie provinciale sur la solidarité libérale. Il croyait à la nécessité de provinces fortes. Il comparait la Confédération à une chaîne qui ne peut être plus résistante que le plus faible de ses anneaux. Comme son beau-père Mercier, il comprenait que l'autonomie provinciale est la clef de la survivance canadienne-française. Alexandre Taschereau, son premier lieutenant, et Charles Lanctôt, son adjoint et précieux collaborateur — secrétaire de la conférence interprovinciale de 1906 — partageaient cette conviction. Tous trois avaient fréquenté l'école des « vieux libéraux», disciples des frères Dorion, qui inscrivaient l'autonomie des provinces en bonne place dans leur doctrine. La tendance libérale, en train de s'altérer, en 1910, par l'exercice du pouvoir, était, à l'origine, de sauvegarder la plus grande autonomie possible aux trois degrés, municipal, provincial et national. Gouin, Taschereau et Lanctôt guettaient les empiétements fédéraux et se défendaient en juristes. Gouin voulait arracher au fédéral la prérogative de nommer les juges. Il allait jusqu'à offrir au premier ministre conservateur Whitney, de l'Ontario, une sorte d'alliance contre l'envahissement fédéral. Laurier était lui-même trop imprégné de la tradition libérale pour combattre formellement le principe de l'autonomie provinciale. Mais l'octroi des chartes aux compagnies industrielles avait suscité un conflit. Le gouvernement fédéral avait, malgré l'opposition des provinces, ac-

cordé une charte à la compagnie formée par Henry Miles et Louis Gosselin pour l'exploitation des chutes de Carillon. Gouin et son trésorier protestèrent d'autant plus que les « incorporations » des compagnies commerciales et industrielles avaient rapporté $19,000 au Trésor québécois en 1909 et promettaient de rapporter davantage à l'avenir. Là-dessus, les trois provinces Maritimes saisirent le pays d'une revendication importante : elles voulaient maintenir leur représentation numérique à la Chambre des communes, malgré la baisse de leur proportion démographique. Le Manitoba proposa une conférence interprovinciale. Whitney et Gouin se chargèrent de la convoquer. Ce serait la quatrième. (Mercier a convoqué la première à Québec en 1887 ; Parent a convoqué la deuxième à Québec en 1902 ; Laurier a réuni la troisième à Ottawa en 1906.)

La conférence se réunit à Ottawa le 9 décembre. Lomer Gouin, premier ministre, Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics, et P. S. G. Mackenzie, trésorier provincial, représentaient la province de Québec. Charles Lanctôt les accompagnait. Sur la proposition de Gouin, Whitney présida la réunion. Les délégués discutèrent les deux questions à l'ordre du jour : représentation des provinces Maritimes et chartes des compagnies. Gouin et Taschereau, toujours secondés par Lanctôt, défendirent l'autonomie provinciale. Mackenzie, ministre assez terne, défendit son Trésor. Mais la conférence fut brève et sans conclusion. Le gouvernement fédéral proposait de soumetttre à la Cour Suprême la question des chartes d'incorporation.

Gouin et ses ministres, travailleurs consciencieux, ne négligeaient pas non plus leurs départements. Joseph-Edouard Caron soutenait la Coopérative des Fromagers, en lutte sourde contre le groupe du Board of Trade, qui voulait garder le contrôle du marché montréalais. Le gouvernement provincial augmenta la somme consacrée à l'amélioration des chemins ruraux. Jules Allard, habile à persuader les habitants, plaida la cause de la voirie rurale auprès des municipalités routinières. Il leur offrit des subsides ; il flatta les curés en sollicitant leur concours. Mais le plus gros effort ministériel porta sur l'instruction publique.

Sous l'influence des mouvements réformateurs, et grâce à la multiplication des écoles normales, des progrès se réalisaient dans la pédagogie, comme dans l'entretien et même dans l'ameublement des écoles. Il restait beaucoup à faire. Jules-Edouard Prévost, nouveau membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, souhaitait la disparition du Bureau central des Examinateurs catholiques. En 1898, la création de ce Bureau représentait un progrès, en assurant plus d'uniformité dans les examens. Elle assurait aussi le recrutement des institutrices, à l'époque où nous manquions d'écoles normales. Mais aujourd'hui, nos écoles normales, plus nombreuses, pourraient suffire à la tâche. Elles prennent des pensionnaires, qui bénéficient d'une règle, d'une discipline, et d'une formation plus complète. Elles constituent des écoles d'application, fournissant à leurs élèves des exercices pratiques qui manquent aux diplômées du Bureau central. Mais elles souffrent de la concurrence de ce Bureau, car les jeunes filles se contentent du brevet, plus facile à obtenir que le diplôme des

écoles normales et conférant les mêmes droits. En supprimant le Bureau central, nous obligerions les futures institutrices à passer par les écoles normales, ce qui éléverait leur niveau intellectuel et surtout pédagogique.

Les écoles normales endossèrent sans peine ce raisonnement. Mais, au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, la proposition présentée par un « rouge », présumé radical, souleva l'opposition de Mgr Brunault, de Nicolet, suivi par tout l'épiscopat.

Le gouvernement — les deux gouvernements, car le fédéral s'y mettait aussi — s'intéressaient surtout à l'enseignement technique, en retard dans tout le pays. Sur l'initiative de Mackenzie King, ministre du Travail, le gouvernement fédéral préparait une enquête sur l'enseignement technique. Il demanda l'avis et le concours des gouvernements provinciaux. Roblin, premier ministre du Manitoba, répondit assez sèchement que l'enseignement est matière provinciale. Roblin, premier ministre conservateur, répondait ainsi au gouvernement Laurier. Gouin y mit plus de formes :

« Nous sommes d'opinion, mes collègues et moi, que tout ce qui touche à l'instruction publique, qu'il s'agisse d'enseignement spécial ou d'enseignement général, est du ressort exclusif des provinces, et je tiens à vous l'écrire afin qu'il n'y ait pas de malentendu à ce sujet. D'autre part, comme vous me donnez l'assurance que les autorités fédérales, en instituant une commission d'enquête, n'auraient tout simplement en vue que de prêter leur concours aux gouvernements provinciaux en faisant recueillir des

renseignements qu'elles mettraient ensuite à la disposition de ces derniers, nous ne voyons pas d'objection à la nomination d'une telle commission. »[1]

Les autres provinces acceptant, un décret fédéral du 1er juin 1910 institua la commission d'enquête. L'Ecole Polytechnique continuait à former de bons ingénieurs, sous la direction d'un professeur belge, Alfred Fyen, ancien officier d'artillerie. Sur l'initiative des industriels Aldred et Biermans, un Institut technique s'ouvrait à Shawinigan, avec huit instructeurs et soixante élèves. Les écoles techniques de Montréal et de Québec n'ouvriraient qu'à l'automne de 1911. Mais l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales s'ouvrit officiellement le 14 octobre 1910 — elle aussi sous la direction d'une professeur belge, A.-J. de Bray. Ce serait une école véritablement supérieure, où la culture générale se doublerait de bonnes connaissances économiques et commerciales. Une pépinière de futurs chefs d'entreprise. Ses fondateurs prévoyaient l'enseignement des sciences sociales. Armand Lavergne continua son opposition de parti pris à la nouvelle institution :

Le véritable promoteur de l'Ecole est le député fédéral de Saint-Jacques, Honoré Gervais, *officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.* Il reste d'ailleurs membre du conseil de direction de l'Ecole. Un homme de valeur, certes, bon juriste, et naguère bâtonnier de la province. Mais un partisan de l'enseignement « gratuit et obligatoire », c'est-à-dire laïque. Gervais et ses amis, encouragés par sir

---

1. *Lettre du 30 décembre 1909. Commission royale sur l'enseignement technique et industriel. Rapport des commissaires (4e vol. Ottawa, 1913).*

Lomer Gouin, jettent sournoisement les bases d'une université d'Etat. C'est pourquoi la nouvelle instituion : *a*) ne comporte pas l'enseignement religieux dans son programme : *b*) est dirigée par un Belge, qu'on ne voit pas régulièrement à la messe ; *c*) n'est pas affiliée à Laval ; *d*) attire au gouvernement les félicitations de Godfroy Langlois. Mais c'est aussi pourquoi la nouvelle institution n'est pas seulement inutile, mais dangereuse pour notre avenir national et religieux. « Les francs-maçons se glissent partout... »

L'exagération était évidente. La publication d'Albert Lemieux avait disloqué L'Emancipation. Une nouvelle loge « Force et Courage », réunissant les plus entêtés, ne fonctionnait qu'au ralenti. Le lycée de jeunes filles n'avait duré qu'une saison. Honoré Gervais, peut-être pour ne pas nuire aux institutions qu'il protégeait, ne participait point aux campagnes de Godfroy Langlois en faveur de l'instruction obligatoire. L'Ecole des Hautes Etudes comptait deux prêtres parmi son personnel enseignant, riche en excellents catholiques. Le directeur A.-J. de Bray était belge, mais Lomer Gouin, sur la recommandation d'Honoré Gervais, envoyait en Europe un jeune homme doué, Edouard Montpetit (fils d'André-Napoléon Montpetit), qui deviendrait à son tour professeur, voire directeur de la nouvelle Ecole. Mgr Bruchési avait reçu les apaisements souhaitables. Et l'archevêque se refusait à croire que sir Lomer Gouin — si digne d'éloges, si parfait au Congrès eucharistique — eût, en fondant l'Ecole des Hautes Etudes, jeté les bases d'une université d'Etat.

D'autre part, Gouin, Taschereau et leurs collègues, faisant construire des ponts et des chemins, ne les

inauguraient jamais sans le concours du clergé. Presque tous les dimanches, à la belle saison, des ministres libéraux, recueillis et même édifiants, assistaient aux noces d'or d'une communauté religieuse, à la bénédiction d'un pont ou d'un tronçon de route. A la bénédiction du collège de Saint-Jean-Deschaillons, le 20 octobre, sir Lomer Gouin baisa l'anneau de Mgr Bégin. Aux fêtes du collège du Mont-Saint-Bernard, Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, fit l'éloge de sir Lomer Gouin, son ancien élève. L'inauguration du tronçon de chemin de fer de Sainte-Flavie à Matane donna lieu à une scène rappelant un peu la poignée de main historique de Mgr Bruchési et de Jean Prévost, à Saint-Jérôme. Le groupe de citoyens qui avaient formé une Compagnie de chemin de fer de Matane-Gaspé, sous la présidence du sénateur Choquette, n'avait pas d'argent en caisse quand le rail se trouva posé sur les trente-six milles de Sainte-Flavie à Matane. Il céda ses droits aux entrepreneurs, qui formèrent la Canada & Gulf Terminal, substituée à la compagnie précédente. A l'inauguration, l'apparition de Mgr de Rimouski — Mgr Blais, si grand seigneur dans ces occasions — entre Gouin et Taschereau ne parut pas seulement un symbole de l'absolution accordée par l'évêque au premier ministre qui avait favorisé la taxation de ses communautés religieuses, mais un nouveau symbole de l'alliance entre l'Eglise et l'Etat, si fortement manifestée au Congrès eucharistique.

Les évêques de la province, en majorité, trouvaient sage la politique des deux gouvernements, Laurier et Gouin. Ils n'approuvaient pas les méthodes de revendication véhémente de Mgr Langevin, et n'avaient goûté qu'à demi les leçons assénées par le

député de Saint-Hyacinthe — un laïc — à l'archevêque de Westminster ou à l'évêque de London — leurs collègues ! Mgr Bruchési n'aimait pas le ton du *Nationaliste,* qui était assez souvent celui du *Devoir,* en particulier sous la plume de Tancrède Marsil. Mais à l'encontre de ces hauts et prudents dignitaires, le simple clergé : professeurs de collèges, curés et vicaires, admirait Bourassa sans réserve, et donnait à pleines voiles dans le nationalisme. Les exceptions — Mgr Marquis, du diocèse de Nicolet, Mgr Tanguay, de Sherbrooke, le curé Côté, d'Arthabaska, comme autrefois l'abbé Proulx, confirmaient la règle. Antonio Perrault, jeune catholique militant, et lui-même admirateur de Bourassa, s'était plaint de l'intervention du clergé contre son frère, pendant la campagne de Drummond-Arthabaska. En décembre 1910, le *Canada* se plaignit très vivement de Mgr Langevin, qui recommandait à son clergé la lecture de *L'Action Sociale* et du *Devoir.* En même temps, le *Soleil* se plaignait du clergé « bien mal inspiré » qui facilitait « l'empoisonnement de notre jeunesse scolaire » par la lecture du *Devoir.*

Ainsi étaient distribuées les cartes à la fin de 1910. On s'occupait alors de l'élection de Saint-Jean.

Les ministériels choisirent comme candidat un cultivateur à l'aise, Marcelin Robert. L'opposition choisit aussi un cultivateur instruit, Henri Hébert. Et malgré les consignes données par les ministres provinciaux, il fallut bien parler de la marine. L'opposition invoquait de bons prétextes : la présidence de Gouin à la dernière assemblée Laurier à Montréal, le discours de Taschereau à Toronto. De son côté, le *Canada français,* feuille ministérielle de Saint-

Jean, qui avait été l'organe de Félix-Gabriel Marchand, puis de son fils, écrivit : « Il faut que Saint-Jean soit la revanche de Drummond-Arthabaska. »

Cependant la campagne de Saint-Jean différa de celle de Drummond-Arthabaska par l'absence de Bourassa. Les nationalistes, encouragés par le succès du 3 novembre, auraient voulu, sans désarmer, sans débotter, courir vers d'autres combats et d'autres victoires. Ils appelaient leur chef. De tous côtés, dans les collèges, dans les cercles littéraires, comme dans les associations paroissiales, on demandait Bourassa. Dans la même situation, Mercier eût peut-être, tambour battant, enlevé la province. Mais Bourassa était parti pour l'Europe, où il pourrait se renseigner sur des questions de haute politique internationale, fort intéressantes pour un intellectuel de race. Il rencontrerait des hommes d'Etat britanniques, des chefs du mouvement irlandais ; il verrait Joseph Denais, correspondant du *Devoir* à Paris, conseiller municipal et directeur de la *Libre Parole ;* il serait reçu par Pierre Gerlier, si bien accueilli lui-même au Congrès eucharistique de Montréal ; il séjournerait à Rome, où les plus délicates antennes diplomatiques enregistrent les vibrations du monde.

L'inspecteur général Merchant commençait l'enquête sur les écoles bilingues ordonnées par le gouvernement ontarien. Les Franco-Ontariens, qui avaient fondé leur Association pour améliorer la situation scolaire, se trouvaient réduits à la défensive. Et cela, par la faute de Mgr Fallon et de ses collègues irlandais. Les chefs de la survivance enrageaient. Devant un pareil état d'esprit, Mgr Bruchési esquivait la charge du sermon de circonstance à l'intronisation —

toujours retardée — de Mgr Gauthier. Un Oblat, le Père Charles Charlebois, âme de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, priait Bourassa de porter plainte, auprès du Saint-Siège, contre les évêques irlandais — ainsi qu'il avait lui-même recommandé de le faire. Mgr Langevin appuyait cette requête. Mais Bourassa, qui jugeait Mgr Langevin impulsif, ne voulut pas se présenter à Rome, en plaignant, sans un dossier des plus solides et des plus complets — difficile à réunir en un temps limité. Il craignait surtout le désaveu d'un ou de plusieurs évêques de sa propre province, et limita son voyage à son enrichissement intellectuel [1].

Les nationalistes se trouvent sans chef. L'organisation mise sur pied dans Drummond — comté de Napoléon Garceau — et dans Arthabaska — ancien comté d'Armand Lavergne — leur manque totalement dans Saint-Jean. A la convention réunie pour le choix d'un candidat, Garceau est à peu près le seul nationaliste, avec l'indépendant Jean Prévost et les conservateurs Tellier, Patenaude et Cousineau.

Certes, les nationalistes sont trop batailleurs pour s'en tenir là. Tancrède Marsil, « le lion des campagnes », et plusieurs de ses camarades viennent prêter main-forte à Tellier. Mais la situation de Drummond-Arthabaska est renversée, au point de vue de l'organisation. Si la négligence de Jacques Bureau a pu coûter cher, elle sert au moins de leçon. Les libéraux accomplissent un effort supérieur, et cette fois sans lacune. Leurs clubs de jeunes gens, reconstitués, fournissent les orateurs. Gouin lui-même et ses

---

1. *Renseignements fournis directement par M. Bourassa.*

ministres : Devlin, Décarie, Caron, Taschereau, Allard, Mackenzie, arrivent dans le comté. Les nationalistes demandent : « Qui reste à Québec pour conduire les affaires ? » Le plus fort adversaire des ministres, dans cette campagne, est leur ancien collègue Jean Prévost, à la fois par son intelligence, sa vivacité d'esprit, ses péroraisons éloquentes, et parce qu'il parle, dans ce comté libéral, en libéral de vieille souche et de pure orthodoxie. Mais les ministres passent souvent à l'offensive, dirigée contre Bourassa. Ils représentent le chef nationaliste comme un agitateur dangereux, perdu d'orgueil, incapable de rien construire, et visant à détacher la province de l'Angleterre. Une petite feuille anglaise publiée à Saint-Jean adopte cette thèse, et le vote anglais, habituellement favorable aux conservateurs, passe du côté ministériel. Le 29 décembre, le candidat du gouvernement l'emporte par une majorité de 600 voix, sensiblement plus forte que celle de Gabriel Marchand en 1908.

C'était à n'y rien comprendre. Les libéraux exultèrent : « Saint-Jean rachète Drummond - Arthabaska ! » La *Patrie*, où l'on avait pris Bourassa en grippe, fit ce commentaire :

« *Que faut-il en conclure, sinon que l'échec du 3 novembre a secoué le parti libéral de sa léthargie... Les amis de sir Lomer Gouin se sont jetés dans la lutte avec la volonté de vaincre. Et ils ont vaincu !*

« *Une autre leçon se dégage de l'élection de Saint-Jean, et celle-là s'adresse aux fauteurs de discorde, aux pêcheurs en eau trouble qui font le tour de la province de Québec en jetant l'injure à la face de leurs adversaires, en faisant appel aux passions religieuses et aux préjugés*

de race, en rapetissant les caractères et en ternissant les réputations.

« Les citoyens de Saint-Jean, sans distinction de race et de religion, ont jugé l'heure venue de mettre un terme à la campagne néfaste qui se poursuit, et de rappeler les hommes publics au sentiment des convenances. »

*
* *

A Paris, le groupe des étudiants canadiens — nationalistes dans la proportion des quatre cinquièmes — et surtout la *Libre Parole* du conseiller municipal Joseph Denais, entretinrent une certaine curiosité autour du passage de Bourassa. La *Libre Parole* interviouva le député de Saint-Hyacinthe :

— Le Parti nationaliste, dont vous êtes le chef, ne tend-il pas à la séparation de l'Angleterre ?

— Non. D'abord il n'y a pas de parti nationaliste. Il y a une doctrine nationaliste... Cette doctrine découle naturellement du régime colonial que l'Angleterre, éclairée par la révolte de ses colonies américaines, a adopté vers 1850. Elle se résume en ceci que l'unité de l'Empire anglais repose sur l'autonomie intérieure et la libre coopération des grandes colonies. La nouvelle école impérialiste, dont M. Chamberlain fut le protagoniste et dont notre gouverneur, lord Grey, disciple et héritier de Cecil Rhodes, est un apôtre ardent, veut changer cette situation... Elle veut resserrer les liens qui unissent l'Angleterre et ses colonies, et faire de l'Empire un tout compact, uni pour la guerre et pour la paix : armée et flotte impériales, union commerciale, etc. Nous, nationalistes,

répliquons que la composition ethnique et la situation géographique de l'Empire s'y opposent... Nous demandons aux Canadiens de toutes races et de toutes croyances de s'unir pour développer les énergies nationales... A ceux qui disent que notre mouvement entraînera la rupture du lien britannique, nous répondons que telle n'en sera la conséquence que si l'Angleterre veut nous imposer des entraves. A tout événement, la rupture sera moins hâtive et moins violente que par le régime impérialiste dont l'application produira, chez les Anglo-Canadiens plus tôt et plus violemment que chez les Canadiens français, une réaction antibritannique...

« Si la séparation intégrale se produit, un jour ou l'autre, elle sera l'œuvre des impérialistes, plus que celle des nationalistes [1]. »

Bourassa fréquenta chez Gerlier, puis accepta l'invitation des étudiants canadiens, chez un de leurs camarades. En entrant, Bourassa vit son portrait : « Retournez-moi cela, dit-il, je suis à Paris pour me reposer. » Les étudiants rapprochaient assez naturellement les idées bourassistes des idées maurrassiennes, la Ligue Nationaliste de la Ligue d'Action Française. Or il est vrai que Bourassa se montrait plus détendu à Paris qu'à Montréal. Au bureau du *Devoir,* il voyait à peine ses reporters et ne supportait pas la contradiction. Au bureau de la *Libre Parole,* ou dans le salon de Gerlier, Bourassa paraissait avide, non plus d'enseigner, mais de s'instruire. Cependant il ne

---

1. *La « Libre Parole » (Paris) du 19 décembre 1910. Pour le reste, nous utilisons en partie des renseignements fournis directement par M. Henri Bourassa.*

se reconnaissait pas de maîtres, et récusait l'assimilation à L'Action Française. Il avait admiré le comte de Chambord, pour sa haute conscience, pour son refus de tout titre, de tout avantage à solder par une concession de principes. Mais il trouvait les royalistes d'Action Française « étroits et sectaires ».

Bourassa se rendit à Rome. Le directeur du *Devoir* s'était muni, au départ, d'une lettre de présentation très détaillée, et très élogieuse, de Mgr Bruchési. Au Collège Canadien, cependant, les prêtres l'avertirent : Mgr Bourne n'a pas tracé, des incidents du Congrès eucharistique, un rapport très élogieux pour vous. Or Mgr Bourne et tout le haut clergé irlandais entretiennent d'excellentes relations avec Mgr Merry del Val, anglais par sa mère et par sa première éducation — et devenu secrétaire d'Etat et conseiller très influent de Pie X. Votre plainte est devancée...

— Quelle plainte ?

— La plainte que vous apportez, de la part de Mgr Langevin et de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, contre les évêques irlandais du Canada.

Bourassa se trouvait ainsi précédé, à Rome, de rumeurs tendancieuses, et même d'un véritable procès de sa personne et de ses idées. Il enrôle — disaient les prélats irlandais — il enrôle le clergé canadien-français dans un mouvement séparatiste. Bourassa démentit, et se présenta comme un simple catholique en pèlerinage. Tout de même, l'ancien député de Labelle ne pouvait omettre de saluer Mgr Merry del Val. Il s'attendait, là au moins, à un bel accueil, en souvenir des services rendus pendant et après la

mission canadienne qui avait contribué à l'ascension du prélat.

Mgr Merry del Val n'avait pas reçu seulement la visite des prélats irlandais, mais celle du curé Côté, d'Arthabaska, muni d'une lettre d'introduction de Laurier. Et le curé *rouge*, furieux de l'élection Gilbert, n'avait pas ménagé non plus « l'agitateur » nationaliste. Il l'écrivit d'ailleurs à Laurier :

« ... *Son Eminence Mgr Merry del Val a daigné me recevoir avec affabilité et m'entretenir assez longuement des choses du Canada. Parlant du congrès eucharistique, il me disait : « J'exprime une opinion personnelle, mais il me semble que la présence du Premier Ministre sir Wilfrid Laurier au Congrès eût dû suffire, sans lui demander de faire un discours dans l'église, à lui Premier Ministre du Canada.* » *J'ai répondu : « Eminence, si Sir Wilfrid Laurier n'eût pas accepté, on l'aurait traité d'anticatholique, car vous savez que ses adversaires aiment à le traiter de traître à sa race et à sa religion. Aujourd'hui, M. Bourassa s'efforce de soulever la province de Québec à propos des questions de la marine et de la langue française ; il soulève la jeunesse, le clergé, surtout le jeune clergé, et il est à craindre que les prêtres ne gardent pas, sur cette question de la marine, la modération qu'il leur avait été recommandé de garder sur les questions purement politiques.* »

« *Son Eminence me dit : « Il est certain que le Canada a des devoirs envers l'Angleterre. Pour ce qui est du français, je ne vois pas en quoi il serait menacé dans Québec, mais il ne faudrait pas vouloir l'imposer aux Anglais dans l'Ouest. Mgr Bourne et Mgr Fallon ont manqué de jugement et de tact, mais M. Bourassa est un fougueux. Sir Wilfrid Laurier sait prévoir de loin les conséquences des choses, c'est un homme d'Etat. Il est re-*

grettable qu'au Canada, où tout est si beau et si bien, où l'Eglise est si forte et si bien organisée, les Canadiens se disputent, souvent avec passion et avec excès. On se plaint de ne pas avoir un archevêque de langue française à Ottawa ; mais c'est la faute des Canadiens français. On a écrit contre deux autres candidats canadiens-français, on n'en voulait pas, on prétendait avoir des griefs contre eux. Et quand le Saint-Siège voit qu'on ne veut pas des premiers candidats, il nomme les derniers. Et puis il ne faut pas sur une question de langue empêcher le bien de se faire... »[1]

Là-dessus, Bourassa se fit annoncer à Mgr Merry del Val. Toujours aristocrate, le secrétaire d'Etat de Pie X reçut son visiteur avec une politesse un peu froide.

— Je ne suis délégué de personne, dit Bourassa ; je viens vous voir à titre tout à fait privé.

Mgr Merry del Val se détendit.

Cependant Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, se trouvait alors au Collège Canadien. C'était le type de l'évêque patriote — et de sympathies nationalistes. Il insista pour que Bourassa vît le Saint Père, ce que la présentation de Mgr Bruchési facilita. Mgr Latulipe de recommander, avant l'audience : « Ne manquez pas de décrire la situation au Pape... »

---

1. *Lettre du 15 novembre 1910. Dans les « Laurier Papers » aux Archives publiques du Canada.*

Pie X reçut le directeur du *Devoir* en audience particulière. Pie X, si visiblement bon, et simple, et saint. Enhardi, Bourassa voulut aborder la question de langue. Le Pape se rembrunit (le jeu de physionomie inverse de celui de Mgr Merry del Val) :

« Bien, bien, justice sera faite. »

L'audience était terminée.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XV

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

3

HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

DU MÊME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Laflèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec Paul Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tekakwitha, illustré par Paul Coze.

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

ROBERT RUMILLY

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

XVI

DÉFAITE DE LAURIER

Éditions Bernard Valiquette
Montréal

I

LA RÉCIPROCITÉ

Mgr Paul-Eugène Roy et les œuvres de l'Action Sociale Catholique — La Réciprocité — Les tramways de Montréal — Nationalistes et conservateurs se tâtent, se rapprochent et finalement s'allient — Rodolphe Lemieux organise la résistance au nationalisme.

1911

La troisième session de la douzième législature s'ouvrit à Québec le 10 janvier 1911. Le *Devoir* avait pris comme correspondant parlementaire un rédacteur de *L'Evénement*, Jean Dumont, ami de Chapais et de Landry, bleu d'entre les bleus. C'est dire que les nationalistes, après avoir rompu tous les ponts entre eux et le parti libéral, s'engageaient de plus en plus dans l'alliance conservatrice.

Dès le début, des accrochages opposèrent Gouin et Lavergne. Le premier ministre appela les nationalistes des « assassins de réputation ». Cependant Bourassa n'était pas encore rentré d'Europe. Taschereau feignit de le regretter :

« Un autre regret que nous éprouvons tous, de ce côté de la Chambre, mais qui, je l'espère, s'évanouira bientôt, c'est de ne pas voir à son siège le plus grand d'entre nous, le meilleur de la Chambre, du Canada même, celui dont la place est parmi les comètes, les arcs-en-ciel. Si le député de Saint-Hyacinthe était à son siège, il se reconnaîtrait facilement à ce portrait; c'est lui que je veux désigner par ces quelques traits trop modestes.

« On dit que notre collègue est allé en pèlerinage au tombeau de Cambronne pour refaire son répertoire d'expressions choisies que le pieux « Devoir » apprendra ensuite aux enfants de certains collèges.

« Puisse le pèlerinage prendre fin bientôt, et le pèlerin nous revenir, plein de vigueur et de santé, pour donner à notre législature sa véritable splendeur, à nos débats leur véritable cachet, à notre province son véritable sauveur, à l'opposition son véritable chef. »

Bourassa, rentrant par Naples et New-York, arriva le vendredi 13 janvier à Montréal, après une absence de près de deux mois. Sa femme était allée au-devant de lui à New-York. A plusieurs reprises, le *Devoir* avait annoncé l'heure de son arrivée, dans l'espoir de provoquer une manifestation spontanée. Et en effet, une foule, évaluée à deux mille personnes par la *Gazette*, vint saluer le chef nationaliste à la gare. Bourassa, debout dans la voiture qu'on ne laissait pas démarrer, dut haranguer cette foule. Il se dit prêt à reprendre la lutte.

L'accueil fut aussi chaud à Québec. Dans la salle d'attente de la gare, l'étudiant Maurice Dupré — l'un des animateurs de l'A.C.J.C. québécoise — souhaita la bienvenue, au nom de ses camarades, à celui qu'ils considéraient comme un professeur d'indépendance, de patriotisme et d'énergie, un maître de pensée et un modèle d'action. Bourassa monta sur un banc pour répondre.

Le *Devoir* célébrait son premier anniversaire. Le quotidien nationaliste ne roulait pas sur l'or, mais il vivait. On gelait dans la salle de rédaction, aux vitres bouchées avec des paquets d'*Echo de Paris*, mais les rédacteurs participaient à une rénovation de presse en même temps qu'à une rédemption nationale. Léon Lorrain, billetiste aimable, avait toujours en poche les Fables de Franc-Nohain, et les récitait à ses camarades, au bar du Transportation Building, à l'heure du petit déjeuner. Jules Tremblay, puis Montarville de La Bruère, optant pour une carrière de fonctionnaires, Léon Trépanier quitta la *Presse* pour passer au *Devoir*, en engageant son camarade Louis Dupire à le suivre. Le seul transfert de la *Presse* au *Devoir*, au même salaire, apparaissait comme une promotion. Les rédacteurs du *Devoir* n'avaient pas entièrement dépouillé l'esprit d'Olivar Asselin et de Jules Fournier, qui ridiculisaient la *Presse*, ses nouvelles mal traduites de l'anglais, ses faits divers rédigés en petit nègre. Les reporters mêmes, sans contact avec Bourassa, respiraient dans son ambiance. Le banquet du premier anniversaire, organisé au Windsor, y réunit cinq cents convives. Monk, Tellier, Jean Prévost, Bourassa, Lavergne, Héroux, quelques collaborateurs du journal et quelques confrères portèrent des toasts ou prononcèrent des discours.

Cependant Bourassa fut peu assidu aux séances parlementaires, en ce début de session. Il tournait son esprit vers Ottawa, où Laurier et Fielding allaient présenter une mesure très importante : la Réciprocité. Il y fit même plusieurs voyages, pour conférer avec Monk, indécis sur l'attitude à prendre.

En dépit du chagrin ironique exprimé par Taschereau, les ministres se réjouirent de cette demi-

abstention. Non certes, ils ne regrettaient pas Bourassa, ses sarcasmes, ses éclats de rire incoercibles, ses réquisitoires fulgurants. Ils firent passer sans peine diverses mesures d'intérêt restreint, présentèrent un budget en excédent de près d'un million, supportèrent les taquineries de Lavergne et de Jean Prévost, et refusèrent une fois de plus de suivre Godfroy Langlois réclamant l'uniformité des livres scolaires dans toute la province.

Gouin, comme Laurier, tenait à rester en bons termes avec l'Eglise. L'équilibre entre les radicaux et le clergé constituaient toujours le rudiment de la politique libérale. Les chefs d'origine un peu radicale — c'était le cas de Gouin — sacrifiaient au besoin, quelles que fussent leurs préférences secrètes, les moins nombreux et les moins influents, c'est-à-dire les radicaux. Mgr Bruchési et Lomer Gouin offraient le spectacle d'une véritable alliance, renforcée pendant les inoubliables journées du Congrès eucharistique. L'accord était moins lisse à Québec, où Mgr Paul-Eugène Roy, entreprenant, autoritaire, et d'ailleurs encouragé par Mgr Bégin son archevêque, établissait une vaste organisation. L'Action Sociale Catholique se mit à publier un bulletin mensuel, le *Croisé*, qui s'assignait ce programme : « Inventorier, petit à petit, tout le vaste champ d'action qui s'offre au lecteur des journaux catholiques... Organisation sociale en vue de l'Action catholique : comités paroissiaux de l'A.C.J.C., ligues du Sacré-Cœur, cercles d'étude et groupes de l'A.C.J.C., mutualité catholique, associations patriotiques, congrégations pieuses, Tiers-Ordre, etc. — Action économique et morale : lutte anti-alcoolique, coopératives de crédit

populaire, de production, de consommation, de colonisation, syndicats professionnels catholiques, œuvres agricoles, écoles ménagères, etc. Œuvres de bienfaisance : sociétés Saint-Vincent-de-Paul, hospitalisation, refuges, asiles, etc. — Œuvres d'enseignement : défense indéfectible de notre système d'éducation, lutte hardie, incessante, contre toute tentative de « neutralisation », organisation de l'enseignement complémentaire et spécial selon nos traditions catholiques, etc. — Propagande de la saine influence française et catholique par la diffusion de la presse fidèle à la bonne tradition, par la revendication des droits de la langue maternelle, par la création de l'élite sociale au moyen de retraites fermées, etc. etc... » [1]

Mgr Roy voulait créer, dans le diocèse de Québec, un réseau d'œuvres visant toutes à fortifier le contact entre le peuple et le clergé, resté très étroit dans les campagnes, mais un peu détendu dans les villes. L'adolescent, l'étudiant, l'ouvrier, le père de famille, doivent, comme par le passé, consulter le prêtre dans les circonstances importantes de leur vie. Et puisque le siècle est aux associations, le clergé doit encadrer, contrôler, fédérer les associations canadiennes-françaises. De jeunes prêtres du diocèse, tel l'abbé Edouard Lavergne, cousin d'Armand Lavergne et vicaire à Saint-Roch, admiraient Mgr Roy et ne demandaient qu'à servir ce programme. Pour l'exécution, l'Action Sociale Catholique organisa des comités paroissiaux. Ceux-ci rempliraient des *bulletins d'observation*, renseignant le Secrétariat général des œuvres de l'Action Sociale Catholique sur la situation paroissiale : œuvres religieuses, œuvres de jeunesse, œuvres d'ensei-

1. *« Le Croisé », Vol. I, 1910, p. 3.*

gnement, œuvres économiques. Après quelques résistances, l'Union régionale québécoise de l'A.C.J.C. passera sous l'autorité de Mgr Roy. La *Semaine religieuse* de Québec rejoindra, un peu plus tard, *L'Action Sociale* et le *Croisé* sous l'autorité de Mgr Roy. Une Ligue de la Presse catholique de langue française du Canada et des Etats-Unis fut instituée, pour fédérer des hebdomadaires régionaux — sous la prépondérance de *L'Action Sociale* et sous l'autorité de Mgr Roy.

Laurier, Gouin et la plupart des chefs libéraux s'étaient méfiés de *L'Action Sociale* avant sa fondation même. Taschereau s'en méfiait davantage encore depuis l'approbation du geste d'Asselin par Héroux, en 1909. Les appréhensions politiques renforçant la rivalité commerciale, la presse libérale et la presse « religieuse » se trouvèrent aux prises. Mgr Paul-Eugène Roy attribuait à des interventions politiques certains retards dans la livraison postale de *L'Action Sociale*, certaine répugnance des banques à consentir ou renouveler des crédits. Le *Soleil* et la *Vigie* critiquaient le « denier de la presse ». Mgr Bégin, protecteur de *L'Action Sociale*, fit lire dans les églises du diocèse, le 19 février 1911, un avertissement formel au *Soleil* et à la *Vigie* pour « leurs excès de langage et leurs écarts de conduite . »

Le cabinet Gouin redoutait d'un côté le *Pays* de Godfroy Langlois, et de l'autre côté *L'Action Sociale* et aussi les professeurs de collège, propagandistes du *Devoir*. Dans la distribution des nouvelles aux journalistes, Gouin se montrait parcimonieux à l'égard de *L'Action Sociale*. Son sourire aux reporters se changeait en grimace pour le représentant du journal

religieux — et dans ces moments-là le premier ministre n'était pas beau. Cependant Gouin et ses collègues refusaient à Godfroy Langlois l'uniformité des livres scolaires. Ils nommèrent un inspecteur général des écoles catholiques et un inspecteur général des écoles protestantes. Pour les écoles catholiques, Gouin désigna C.-J. Magnan. Professeur de carrière, gendre de Tardivel, catholique tout ce qu'il y avait de plus romain, Magnan était à la fois compétent et dévoué. Deux ans plus tôt, à l'occasion d'un voyage, le surintendant de l'Instruction publique l'avait chargé de visiter les écoles primaires et les écoles normales, en France et en Belgique ; et Magnan fournit un rapport dont plusieurs suggestions furent appliquées. Mais on sait de reste que Magnan réfutait les adversaires orangistes et radicaux de l'ensei-gntment donné dans la province de Québec. Godfroy Langlois, le surnommait « le grand pontife de l'ignorance ». La nomination de l'inspecteur général infligeait à Langlois une sorte de démenti officiel. Et Gouin, Taschereau, Devlin, Allard et leurs collègues n'inauguraient toujours pas un pont ou un chemin, ne visitaient pas un centre de colonisation sans associer le clergé à leur initiative et lui rendre les premiers honneurs.

Mgr Paul-Eugène Roy restait sceptique. À ses yeux, Gouin et ses collègues, multipliant les salamalecs au clergé, n'en étaient pas moins dépourvus du sens social catholique. Henri Bourassa — sans liaison, d'ailleurs, avec l'animateur de *L'Action Sociale* — partageait cette opinion. Bourassa restait sceptique et sarcastique. Mais à ce moment, Bourassa faisait la navette entre Québec et Ottawa. Fielding,

ministre des Finances, présentait aux Communes un projet de réciprocité limitée avec les Etats-Unis.

* * *

Nous avons déjà relaté la genèse de ce projet et son adoption par le parti libéral [1]. Des théoriciens tels qu'Erastus Wiman et Goldwin Smith l'avaient caressé comme le prélude de l'annexion aux Etats-Unis. Des chefs politiques tels que Richard Cartwright et Wilfrid Laurier l'avaient inscrit à leur programme, pour rapprocher leur parti du libéralisme économique anglais et l'éloigner du libéralisme religieux français. La Réciprocité avait servi de « plate-forme » au parti libéral, surtout en 1891. Une fois au pouvoir, les libéraux avaient un peu tardé à l'appliquer — tout au moins à l'offrir aux Etats-Unis, puisque la réciprocité comme le mariage exige deux conjoints. Ils reprirent le projet sous l'influence de l'Ouest, dont la représentation parlementaire s'accroissait après chaque recensement. Les grands fermiers et marchands de grain des provinces des Prairies souhaitaient cette mesure, propre à faciliter leurs ventes aux Etats-Unis. Les « Pools », organisés depuis peu, mais actifs, entreprenants, exerçaient déjà une influence électorale. A la mi-décembre 1910, neuf cents agriculteurs de l'Ouest, enrégimentés dans les rangs des Grain Growers, envahirent le Parlement fédéral et demandèrent au gouvernement Laurier, entre autres grandes mesures, la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis.

---

1. *En particulier dans le Vol. VI de l'Histoire de la Province de Québec.*

Ce projet plaisait à Fielding, ministre des Finances et l'une des plus grandes vedettes politiques du pays. Chez Fielding, comme chez la plupart des Néo-Ecossais, l'idée remontait à l'époque où leur province, répugnant à la Confédération, eût préféré des arrangements économiques avec les Etats-Unis. On se rappelle qu'à la première conférence interprovinciale — celle de 1887, convoquée à Québec par Mercier — Fielding n'avait pas caché la persistance de ce sentiment, après vingt ans de confédération [1]. L'idéal néo-écossais eût été de rester une colonie de la Couronne, mais à demi indépendante, et libre de conclure des accords commerciaux avec les Etats-Unis. En superposant la Réciprocité au tarif de préférence britannique, qu'il avait déjà proposé et fait adopter, Fielding pensait concilier les relations américaines avec le loyalisme britannique, et, de cette manière, réaliser un vieil idéal néo-écossais. Pour Laurier, la Réciprocité, fort bien accordée à sa foi libre-échangiste, offrait une diversion opportune. La question navale devenait trop importante et périlleuse, ainsi que le prouvait l'avertissement de Drummond-Arthabaska. Ne serait-il pas habile de détourner l'attention, en poussant au premier plan un autre projet d'envergure ? Une vingtaine d'années plus tôt, la Réciprocité avait servi à distraire les Canadiens français des questions politico-religieuses. En 1911, elle servirait à les distraire de la question navale. Justement, les syndicats agricoles de l'Ouest demandaient plus de liberté dans les échanges commerciaux avec les Etats-Unis. Fielding se rendit à Washington, pour négocier une entente avec le gouvernement Taft. Non

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. V.*

point encore un traité, mais un projet à soumettre aux parlements des deux pays. Laurier comptait beaucoup sur cette mesure, qu'il croyait à la fois utile au pays et de bon rendement électoral. Fielding était un petit homme replet, mais alerte, à l'éloquence limpide et vigoureuse — moins abstraite, cependant, que celle de Cartwright. Il jouissait d'un grand prestige, non seulement dans sa province, mais dans tout le pays. Il savait présenter le budget d'une manière presque attrayante. Il présenterait la Réciprocité à merveille.

L'Ouest était gagné d'avance à cette cause. Pour le reste du pays, le projet parut, dans l'ensemble, favorable à l'agriculture et défavorable à l'industrie (peu en mesure d'affronter la concurrence américaine). Un membre ontarien du cabinet fédéral, William Paterson, avait mis la main au projet et plaidait en sa faveur. Dans la province de Québec, plusieurs industries, telles que le textile, enfant gâté du Tarif, la chaussure et le nouveau trust du ciment, s'affirmaient irrévocablement protectionnistes. Mais l'industrie principale était celle de la pâte à papier. L'embargo sur le bois de pulpe obligeait la Saint Maurice Lumber, filiale de l'américaine International Paper, à fabriquer de la pulpe sur place, au lieu de se borner à débiter du bois. La Laurentide sollicitait son « incorporation » à Ottawa — ces lettres patentes fédérales dont l'octroi contournait la caisse et choquait les légistes du gouvernement provincial — et portait son capital autorisé à $10,000,000. Sur les trente-cinq manufactures de papier du Canada, la province de Québec en possédait vingt, employant 4,500 personnes et produisant pour dix millions de dollars par an. Quelles seraient les conséquences de

la Réciprocité sur l'industrie de la pulpe et du papier? Spontanément, les libéraux déclarèrent excellente la mesure présentée par le cabinet Laurier ; et les conservateurs l'affirmèrent exécrable. Bourassa voulut raisonner son opinion. Il consulta des spécialistes : statisticiens, ingénieurs, industriels. Les uns lui répondirent que le nouveau tarif aiderait l'industrie canadienne ; d'autres, qu'il la ruinerait. Bourassa pesa le pour et le contre, dans son esprit et dans ses articles. Finalement, il décida qu'un traité avec les Etats-Unis, pour se consentir des avantages mutuels, dégageait le Canada de la tutelle impériale, et portait heureusement atteinte à l'impérialisme anglais, sous son aspect économique. Borden et ses amis firent la même découverte ; pour les tories, ce fut une raison de combattre la Réciprocité ; pour Bourassa, ce fut une raison de l'accepter. Deux grandes forces extérieures entravaient l'épanouissement d'un Canada indépendant : l'impérialisme anglais (surtout politique) et l'impérialisme américain (surtout économique). Bourassa eut cette intuition d'homme d'Etat qu'on pouvait équilibrer l'un par l'autre. La convention Taft-Fielding, dit-il en conclusion d'un article, « est l'obstacle le plus formidable à l'union commerciale, et, partant, à la fédération militaire et politique de l'Empire ».

Monk n'augurait pas mieux les bienfaits ou les méfaits de la Réciprocité. Il reprocha surtout au gouvernement d'imprimer une nouvelle orientation à la politique nationale, sans étude et sans préparation suffisantes, sans consultation populaire. Laurier se dit sûr de soi. Il trouva cette formule : « Pour le Canada, Réciprocité veut dire Prospérité ». L.-P. Brodeur, Henri Béland, Ernest Lapointe et les autres députés

libéraux, en campagne pour expliquer la loi de la marine, expliquèrent du même coup la Réciprocité à leurs auditeurs. Les grands industriels s'insurgeant contre le bill, Béland déclara : « La lutte engagée pour et contre la Réciprocité est la lutte du peuple contre le capital organisé ».

Bourassa étudiait toujours les conséquences possibles de la nouvelle politique douanière sur la principale industrie de la province, celle du papier. Il tenait à montrer aux Anglais que le nationalisme ne comporte pas seulement des revendications d'ordre national et religieux, mais aussi un programme économique. Le 9 mars, à la Législative, il prononça un discours bourré de chiffres et de citations, une véritable étude sur la fabrication du papier, l'exportation de la pulpe et l'administration générale des richesses hydrauliques et forestières. Le gouvernement fédéral ne prévoit pas les répercussions de sa nouvelle politique sur les industries forestière et papetière... Le gouvernement provincial devra suivre ces répercussions de très près, pour défendre les intérêts de la province... De toute façon, Bourassa estimait plus nécessaires que jamais les grandes mesures déjà réclamées par lui : séparation réelle du domaine forestier et des régions colonisables ; restrictions et surveillance sur les concessions de forces hydrauliques. Il déposa une motion, d'ailleurs conçue en termes généraux.

Bourassa, dans ce discours, s'était montré conciliant à l'égard du gouvernement provincial, approuvant même certaines de ses mesures. En somme, il avait interpelé à Québec le gouvernement fédéral. On pensait bien qu'à la première occasion, il lâcherait Québec pour Ottawa. « Le député de Saint-Hyacin-

the, dit Gouin, vient de nous faire son discours d'adieu, de nous laisser son testament ». Gouin dit encore que le gouvernement provincial maintiendrait le droit imposé, à l'exportation, sur le bois de pulpe coupé sur les terres de la Couronne. Il repoussa l'amendement de Bourassa, moins pour son esprit que pour sa rédaction.

Bourassa repartit pour Ottawa, revit Monk et ses quelques partisans. Mais à la surprise générale, le chef nationaliste revint dare-dare, et se montra beaucoup plus assidu pendant la fin de la session. Et c'est une question très locale qui provoquait son intérêt si subit et si intense, la question des tramways de Montréal.

* * *

La Compagnie des tramways de Montréal n'avait pas fini de faire parler d'elle. Nous avons relaté les manœuvres ourdies à la Bourse et parmi les actionnaires, dès le printemps de 1910. Un groupe conduit en apparence par Edmund Arthur Robert, en réalité par James Ross, tentait d'arracher au sénateur Forget la présidence — et le contrôle — de sa compagnie. James Ross, président de plusieurs compagnies, gouverneur de l'Université McGill et de l'hôpital Royal Victoria, membre de tous les grands cercles du pays, siégeait au conseil d'administration de la Banque de Montréal. Edmund Arthur Robert était le membre le plus en vue de la famille à laquelle appartenait la Beauharnois, Light, Heat and Power. L.-J. Forget se défendit habilement, tant qu'il en eut la force. Son neveu Rodolphe, d'ailleurs séparé de lui, centralisait ses intérêts dans le district de Québec, et défendait son « merger » contre des groupes adver-

saires, influents au conseil municipal. L.-J. Forget dut se débattre seul. Or, il s'affaiblissait au point d'entrevoir la mort, et au delà, sans doute, un monde où l'échelle des valeurs est sans rapport avec celle de la Bourse. A l'automne de 1910, il abandonna la lutte et partit pour l'Europe, en quête d'un improbable rétablissement. Les conjurés avaient le champ libre. Le 1er novembre, l'assemblée des actionnaires substitua Edmund Arthur Robert au sénateur Forget, à la présidence.

Le nouveau conseil d'administration comprenait, avec E.-A. Robert, des personnages qu'il faut énumérer :

Frank Howard Wilson, industriel ;
Joseph-Marcellin Wilson, commerçant ;
William Copeland Finley, commerçant ;
George Green Foster, avocat ;
John Wilson McConnell, courtier ;
Douglas Lorne McGibbon, industriel ;
Nathaniel Curry, industriel.

Joseph-Marcellin Wilson, importateur et épicier en gros, président de la distillerie Melcher's, de Berthierville, administrateur de la Banque d'Hochelaga et administrateur de la compagnie de publication du *Canada*, convoitait un siège au Sénat. Douglas Lorne McGibbon, ancien gérant de la Laurentide, présidait la Canadian Consolidated Rubber, véritable merger du caoutchouc. John Wilson McConnell, Ontarien venu à Montréal en 1906, entretenait déjà de gros intérêts, dans des entreprises variées, et des ambitions plus grosses encore. La nouvelle direction retint, ou plutôt conserva les services de l'avocat montréalais Perron, député de Gaspé à la Législative. Sur le con-

seil de Perron, elle s'assura sans peine le concours d'un autre député, Godfroy Langlois. C'est Langlois, appuyé par Perron, qui présenta le bill ratifiant la transformation de la compagnie, lui permettant d'absorber des lignes de tramways de banlieue, et lui conférant même un monopole dans l'île de Montréal. La compagnie pourrait construire des canaux, des écluses, des ponts, des traverses, éventrer les rues, poser des rails, enterrer des tuyaux, planter des poteaux.

On connaît les liens de la Compagnie des tramways avec la Montreal Light, Heat and Power, elle-même reliée à la Shawinigan. Le coup porté au sénateur Forget atteignait, ou tout au moins menaçait la compagnie de Holt. Il est vrai que Robert a cédé ses actions de la Beauharnois à sa mère, et que la Beauharnois elle-même n'a pas encore tiré parti de sa charte. Mais les actions de la Beauharnois restent entre les mains de la mère, des frères et des sœurs de Robert, et lui-même restera dans l'affaire comme héritier de sa mère. D'autre part, la Beauharnois tient sa charte, ses titres et ses contrats soigneusement à jour. Elle est maintenant autorisée à distribuer de l'électricité dans un rayon étendu, atteignant Montréal. Ces pouvoirs sont encore plus nets pour la Canadian Light and Power, compagnie-sœur de la Beauharnois, présidée par Robert, et qui compte, dans son conseil d'administration, Nathaniel Curry, président de la Canada Car and Foundry, administrateur de la Canada Cement, administrateur de la Compagnie des tramways. Enfin la Compagnie des tramways elle-même sollicite des pouvoirs un peu extraordinaires pour une entreprise de cette catégorie : construire des canaux, des écluses, des ponts, des traverses,

enterrer des tuyaux... Le nom de Godfroy Langlois, vieil adversaire de la Montreal Light, Heat and Power, suscite la méfiance. La compagnie de Holt tient à son monopole et surveillera l'affaire.

Ces craintes et ambitions secrètes ne regardaient naturellement pas les contribuables. Mais le projet de la Compagnie des tramways rencontra de fortes oppositions publiques : celle des adversaires des monopoles et celle du conseil municipal, jaloux de l'autonomie montréalaise et d'ailleurs élu, en 1910, sur un programme « d'épuration ». Le conseil municipal contestait à la législature le droit d'accorder ou de refuser de pareils privilèges. Ce ne sont pas les députés de Matane, de Champlain ou de Hull qui régleront les affaires de Montréal ! Nous irons, dit le maire Guerin, jusqu'à former une province de Montréal indépendante, s'il le faut pour échapper au joug de Québec et des grandes compagnies. Le Comité des citoyens, avec le conservateur Hormisdas Laporte pour président et le libéral Raoul Dandurand pour vice-président, appuya cette résistance. Le *Star* de Hugh Graham favorisait discrètement la nouvelle compagnie des tramways. La *Presse*, jadis si prompte à combattre le « Trust », louvoya. Au contraire, le *Devoir* et le *Herald* entrèrent sans hésitation dans le mouvement protestataire. Bourassa, chez qui nous avons déjà discerné du « réformiste chrétien », voulait combattre les abus du capitalisme, la dictature économique. D'autre part, les noms de Godfroy Langlois et de Léonide Perron ne disaient rien qui vaille au *Devoir*. Ces deux députés, les plus radicaux de la Législative, semblaient étrangement d'accord avec Gouin dans cette affaire. Enfin, pour le *Devoir*, lu par les prêtres, les professeurs, les étudiants, la

campagne contre le monopole des tramways, abandonnée par la *Presse*, offrait une occasion de toucher la classe populaire, les ouvriers de Montréal peu accessibles aux dissertations sur la Réciprocité et sur les relations impériales.

Le *Devoir* convoqua une première assemblée de protestation au Monument National, le 25 février. Le *Herald* lui fit écho. Le rédacteur en chef du *Herald* était J. C. Walsh, initiateur de l'hommage à Dollard. Les Montréalais animés d'un esprit civique entendirent deux orateurs de langue anglaise, l'avocat Andrew Ross McMaster et le journaliste J. C. Walsh, et deux orateurs de langue française, Olivar Asselin, éloigné de la politique depuis quelque temps[1], et Bourassa. Tour à tour, J. C. Walsh, directeur d'un journal libéral, Andrew Ross McMaster, presbytérien scrupuleux et libéral de doctrine, et Henri Bourassa, invoquèrent les traditions libérales, qui ne permettent pas d'aliéner les droits du peuple sans le consulter.

Cependant Marcellin Wilson, administrateur du *Canada* et bailleur de fonds de la caisse libérale, jouissait d'une certaine influence. Godfroy Langlois et surtout Léonide Perron, appuyés par Gouin, représentaient une force à la Législature. La Compagnie retint encore les services d'un avocat de langue anglaise, C. H. Cahan, intelligent, cultivé, et plaidant à fond ses dossiers. Le bill, plus ou moins amendé en comité, suivit son chemin. Mais le maire Guerin et le *Devoir* crièrent plus fort. Le Comité des ci-

1. Il était secrétaire de la Compagnie de pavages Hassam.

toyens se trouvait à combattre Perron, l'un de ses représentants devant la Commission d'enquête sur l'administration de Montréal. Il y mit d'autant plus d'ardeur que Dandurand et Godfroy Langlois se battaient froid. L'attitude de Godfroy Langlois, qui mettait ostensiblement son influence parlementaire au service d'une grande compagnie — après avoir tant combattu les « trusts » — choquait l'intégrité des Bourassa, des Laporte et des Dandurand. Car si ces excellents citoyens faisaient tant soit peu le jeu d'un autre trust — celui de la Montreal Light, Heat and Power — c'était absolument à leur insu. Et ce ne serait ni la première ni la dernière fois qu'une campagne d'honnêtes gens aurait servi sans le vouloir et même sans s'en douter les secrets desseins d'une puissance occulte. Donc, le maire, les conseillers municipaux, le Comité des citoyens et les nationalistes intensifièrent leur campagne. La plupart des syndicats suivirent. Le maire convoqua une nouvelle assemblée pour le 11 mars. Le *Devoir* lança cet appel : « Debout, citoyens ! » Et l'assemblée réunit la foule des grands jours. Orateurs : le maire J.-J.-E. Guerin, des commissaires et présidents de syndicats, le sénateur Dandurand, le rédacteur en chef du *Herald* (J. C. Walsh), le président du Comité des citoyens (Hormidas Laporte), et surtout Bourassa, qui se souvenait d'avoir été député de Saint-Jacques. Dandurand s'en tint à la question de principes. Mais Bourassa, plus prolixe, plus véhément — et plus acclamé — que les autres, menaça de soulever le peuple. Il lut et fit adopter des résolutions préparées par Hormisdas Laporte, contre toute usurpation des droits et privilèges de la ville de Montréal. Les organisateurs avaient invité Godfroy Langlois à s'expliquer devant l'assemblée. Mais le député de Saint-

Louis avait répondu au maire : « Je ne crois pas à la sincérité de votre indignation. Vous faites trop de bruit à Montréal et pas assez à Québec. »

On fit du bruit à Québec. Des délégués de Montréal apportèrent les résolutions au premier ministre. L'entrevue fut un peu orageuse, mais Gouin n'en supputait pas moins le retentissement de l'assemblée. Il le dit à Perron, Langlois et Robert, venus à leur tour. — Mais, dirent ceux-ci, c'était une assemblée de bleus et de nationalistes. — Pardon ; Guerin, Béique, Boyer, Dandurand et le Dr Lachapelle ne sont pas des bleus ; ce sont des libéraux, et des citoyens qui comptent.

A la Législative, Bourassa, Lavergne et Patenaude déposèrent des amendements tendant au même but : laisser la ville de Montréal rédiger ses contrats — sujets à la révision populaire, au moyen d'un referendum. Bourassa et ses amis croyaient assainir l'administration de Montréal en la soustrayant au contrôle de la législature — contrôle incompétent, et qui fournissait l'occasion d'intrigues, de marchandages, peut-être de concussions. Bourassa, dont l'assiduité contrastait avec sa négligence des mois précédents, batailla éperdument contre Gouin, Langlois et Perron. Il surprit et intéressa C. H. Cahan — l'avocat de langue anglaise dont la Compagnie des tramways avait retenu les services. Conservateur de tendance impérialiste, Cahan, comme beaucoup d'Anglo-Saxons, tenait Bourassa pour un rhéteur et un agitateur. Il ne fut pas long à reconnaître la pleine valeur de cet adversaire ; entre deux tournois, il prit contact avec lui, et modifia son opinion sur l'homme et sa doctrine. Cette rencontre devait avoir des suites ;

pour l'instant, les avocats de la Compagnie des tramways consentirent des modifications, limitèrent la durée de la « franchise ». La majorité vota le bill, malgré les dernières résistances de Bourassa en Chambre et de Chapais au Conseil législatif. Le maire, les conseillers municipaux et le Comité des citoyens de Montréal se résignèrent avec une surprenante facilité. Bourassa, qui avait contribué à la « Réforme » — à l'épuration municipale — de 1910, constata une première fois qu'il ne suffit pas d'introduire quelques braves gens dans une assemblée délibérante pour changer grand chose.

Cette extraordinaire bataille marqua la fin de la session provinciale. Avant de proroger, Gouin et ses ministres tentèrent une démarche hardie pour neutraliser *L'Action Sociale*. Ils rédigèrent cette requête au Souverain Pontife [1] :

Sa Sainteté Pie X
Souverain Pontife,
Très Saint Père,

Avant que se proroge le Parlement de Québec, dont nous faisons partie à titre de ministres, de conseillers ou de députés, nous croyons qu'il est de notre devoir de signaler bien respectueusement à l'attention de Votre Sainteté certains événements qui menacent de créer des divisions parmi les catholiques de notre province.

Et tout d'abord, nous tenons à souscrire sans restriction aux sentiments et aux vœux que le chef de notre Gouvernement exprimait publiquement pendant le congrès eucharistique de Montréal, en septembre dernier, et nous prions en conséquence Votre Sainteté de daigner

---

1. La requête, les dossiers et la « note explicative » ont été remis par Gouin au délégué apostolique. La copie en a été conservée dans les archives privées d'un ministre du cabinet Gouin. Ce texte est naturellement inédit.

agréer l'assurance que nous Lui donnons de notre filial dévouement à Son auguste personne, de notre attachement inaltérable au Saint Siège et de notre entière soumission aux enseignements de l'Eglise.

Il y a un peu plus de trois ans, Monseigneur l'Archevêque de Québec fondait en cette ville un journal quotidien appelé « L'Action Sociale ». Suivant le programme que lui traçait Sa Grandeur, ce journal devait être « hautement et exclusivement catholique »; il devait « se placer au-dessus des partis qui divisent » et « se préoccuper avant tout du triomphe de l'idée religieuse et de la justice sociale ».

Il nous fait peine de le constater, le journal « L'Action Sociale » a non seulement failli à la tâche qui lui a été assignée, il a même manqué aux devoirs que le cinquième concile de Québec traçait à la presse catholique en 1873. Il a injustement combattu notre parti et les hommes qui le dirigent; il s'est plu à reproduire les accusations de nos adversaires, tout en s'abstenant de donner une égale publicité aux réponses qui y étaient faites; il a imputé à nos chefs des intentions et des motifs détestables, injurieux même à leur réputation; il a dénoncé la répression de certains délits et attaqué sans raison l'autorité civile constituée; bref, il a fait une opposition systématique aux ministres qui gouvernent cette province et à ceux qui appuient leur politique.

Cette attitude de « L'Action Sociale » n'a pas manqué d'attirer des représailles, et les journaux ministériels ont riposté avec vigueur.

Le 19 février dernier, dans une lettre pastorale où Elle dénonçait deux de ces journaux ministériels, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec donnait un témoignage de sa satisfaction aux rédacteurs de « L'Action Sociale », et, de plus, avertissait les fidèles que c'est à Elle « qu'il convient de s'adresser pour faire, quand il y a lieu, de justes représentations » au sujet des écrits publiés dans « L'Action Sociale ».

Malgré la grande déférence que nous avons pour l'autorité diocésaine, nous ne pouvons accepter que Sa Grandeur approuve ainsi du haut de la chaire toutes les attaques et les critiques que « L'Action Sociale » a dirigées contre notre parti et nos chefs, ni qu'Elle entoure ce

journal d'une sorte d'immunité qui en fasse, dans nos mêlées politiques, une gazette privilégiée et intangible. Nous réclamons bien respectueusement mais énergiquement, tant pour nous-mêmes que pour les publicistes, le droit de répondre aux rédacteurs de « L'Action Sociale » lorsqu'ils nous attaquent ou nous accusent injustement, lorsqu'ils critiquent nos opinions ou nos actes politiques. Si ce droit devait nous être dénié, nous nous trouverions, vis-à-vis de nos concitoyens de croyance différente, dans une situation inférieure et très désavantageuse; le bon fonctionnement du système constitutionnel qui nous régit serait gravement compromis; et le clergé verrait disparaître inévitablement l'influence bienfaisante qu'il exerce sur la population catholique de notre province.

Que Votre Sainteté nous permette de le Lui répéter, nous voulons l'accord le plus harmonieux entre l'Eglise et l'Etat, nous désirons la paix religieuse, sans laquelle notre foi et nos institutions ne peuvent que péricliter; mais c'est notre ferme conviction que cette paix ne pourrait durer longtemps chez nous si les catholiques devaient abdiquer le droit sacré qu'ils ont toujours eu, dans les matières purement politiques, de défendre leurs actes et leurs opinions, de répondre à leurs accusateurs et à leurs contradicteurs.

Tels sont, Très Saint Père, les griefs que nous tenions à déposer, avec nos plus respectueux hommages, aux pieds de Votre Sainteté. Nous les formulons en toute confiance, persuadés que Votre Sainteté nous rendra justice et saura mettre fin au malaise vraiment alarmant que nous lui signalons.

Tous les ministres, et tous les députés libéraux sauf deux, signèrent cette requête, et Lomer Gouin la remit à Mgr Stagni, délégué apostolique. Six « dossiers » accompagnaient la requête, avec ces « notes explicatives » :

Notes explicatives des dossiers soumis à Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique

---

Considérations générales

« L'Action Sociale » a commencé sa publication le 21 décembre 1907.

Dans son premier numéro (Dossier No 6 — page 1), elle énonce son programme qui lui a été tracé par le Souverain Pontife et par Mgr l'Archevêque de Québec.

Sa Sainteté Pie X, dans le Bref relatif à « L'Action Sociale », disait qu'un journal catholique faillirait à sa tâche « s'il avait pour but de favoriser un parti politique plutôt qu'un autre » et qu'il félicitait l'Archevêque de Québec « d'avoir voulu un journal séparé de toutes manières des intérêts politiques ». « Ce journal, ajoutait-il, aura donc ce caractère particulier de n'être attaché à aucun parti et d'être par conséquent le journal de tous. »

« L'Action Sociale » déclara vouloir suivre cette direction.

Malheureusement pour la paix religieuse de notre pays, elle oublia bientôt le sage programme que l'autorité religieuse lui avait tracé.

Peu de temps après sa fondation, elle devint ouvertement un journal d'opposition et s'attaqua au Gouvernement Laurier, à Ottawa, et au Gouvernement Gouin, à Québec.

Elle alla puiser ses premiers rédacteurs parmi les adversaires du parti libéral, et des journalistes comme M. Dorion, auparavant de la « Libre Parole », et M. Héroux, du « Nationaliste », ne pouvaient abdiquer les idées qu'ils avaient défendues dans ces journaux pendant plusieurs années avant d'être attachés à « L'Action Sociale ».

Le conflit était inévitable et il ne tarda pas. Les journaux ministériels virent avec méfiance des adversaires irréductibles comme MM. Dorion et Héroux devenir les directeurs de l'organe de l'Archevêché de Québec. Le résultat fut que bientôt le grand journal catholique de Québec fut en guerre ouverte avec toute la presse ministérielle — catholique — de la province.

« Cette action si générale et si bienfaisante de la presse catholique, disait « L'Action Sociale » dans son

article-programme, nous voulons qu'elle soit vraiment fondée sur la charité et qu'elle puisse éclairer les hommes, sans les irriter ou les blesser. Propageons et enseignons intégralement la vérité catholique, mais soyons toujours respectueux des personnes que nous voulons plutôt unir que diviser. »

Mais « L'Action Sociale », au lieu de s'en tenir à son programme, s'est lancée dans la fournaise politique, discutant les questions les plus brûlantes, blâmant le Gouvernement, louant ses adversaires, s'engageant dans les polémiques les plus acerbes et les plus acrimonieuses, jetant à ses adversaires les injures les plus grossières et les plus violentes.

Pendant plus de deux ans, « L'Action Sociale » fut aux prises avec la presse ministérielle, lorsque le 19 février dernier, Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Québec, dénonça, par une lettre pastorale lue dans toutes les églises du diocèse, les deux journaux le « Soleil » et la « Vigie », qui avaient été en lutte avec « L'Action Sociale ». (Voir dossier No 6 — page 2.)

Sa Grandeur (p. 4) déclare que c'est Elle qui a déterminé le programme de « L'Action Sociale » et ajoute :

« C'est à nous qu'il appartient de juger si ce programme est suivi ou non; c'est donc à nous aussi qu'il convient de s'adresser pour faire, quand il y a lieu, de justes représentations. Et d'ailleurs, si nous tenons à user en cette matière de toute notre autorité, nous avons aussi à cœur d'exercer toute notre vigilance. Et quand d'autres journaux laissent entendre, en des articles suffisamment clairs, que nous ne remplissons pas notre devoir, ou même qu'ils en appellent contre nous au tribunal incompétent de l'opinion publique, ils commettent au moins une impertinence indigne d'un journal catholique... Nous avertissons aujourd'hui ces journaux et ceux qui les dirigent que nous entendons à l'avenir défendre notre œuvre et notre autorité... Il nous plaît de donner ici un témoignage de notre satisfaction aux rédacteurs de « L'Action Sociale »... Nous ne pouvons que louer la bonne volonté et l'esprit vraiment catholique qu'ils apportent dans l'accomplissement d'une tâche aussi laborieuse que nécessaire. »

« L'Action Sociale » est un journal politique, les dos-

siers qui accompagnent ce mémoire le font voir bien clairement; il ressort cependant de ces quelques extraits de la lettre pastorale de Mgr Bégin :

1° — Que c'est lui qui a déterminé le programme de ce journal;

2° — Que si « L'Action Sociale » se trompe dans son appréciation des hommes et des choses, ou si elle attaque les journaux qui ne partagent pas ses vues, c'est à Sa Grandeur qu'il faut se plaindre;

3° — Que l'opinion publique est un tribunal incompétent pour juger les matières auxquelles réfèrent les dossiers qui accompagnent ce mémoire, matières qui pourtant sont du domaine politique et civil;

4° — Que Sa Grandeur est satisfaite de ce qui a, jusqu'à ce jour, été publié dans « L'Action Sociale ».

La députation ministérielle de la Législature de Québec ne croit pas que cette doctrine soit celle que Rome nous enseigne et elle a cru devoir protester, bien respectueusement, mais avec toute la fermeté et la conviction qu'elle a pu y mettre.

Six dossiers accompagnent ce mémoire. Un court résumé en fera mieux saisir le sens et la portée.

Dossier no 1.

En 1910, le Gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a cru devoir organiser une marine de guerre canadienne.

Le Parlement a voté cette mesure à une grande majorité, après de longs et vifs débats.

Elle ne touche en aucune matière à la religion, mais est une simple question politique qui a cependant soulevé considérablement l'opinion publique.

« L'Action Sociale » s'est faite l'adversaire du projet ministériel, et, ce dossier qui ne contient qu'une faible partie des articles qu'elle a publiés à ce sujet fait voir quelle part ardente « L'Action Sociale » a prise dans la lutte qui s'est faite.

p. 2 — Elle qualifie de risible l'argument en faveur d'une flotte de guerre.

p. 3 — Elle déclare qu'elle dénoncera toujours l'impérialisme et qu'elle est opposée à une marine de guerre.

p. 5 — Elle craint que l'Angleterre ne tire de ses colonies des hommes et des ressources.

p. 6 — Elle regrette de voir le Canada prendre part à la défense de l'Empire.

p. 7 — Elle fait la leçon à Lord Grey, Gouverneur général du Canada.

p. 8 — Elle reproche aux journaux ministériels d'avoir préparé l'opinion publique à cet effet.

p. 10 — Elle parle de la rupture du bien colonial.

p. 11 — Nouvelle attaque contre Lord Grey.

p. 12 — Eloge de M. Monk, qui est opposé à la marine.

p. 13 — Demande un plébiscite sur cette question.

pp. 14 et 15 — Violents articles contre la marine.

p. 16 — Reproche au Gouvernement d'être conduit par un pouvoir occulte.

p. 18 — Traite de charlatans ceux qui favorisent la marine.

p. 19 — Violente attaque contre Sir Wilfrid Laurier.

p. 21. — La marine est créée dans le but de faire l'affaire de quelques grands constructeurs de navires. Les articles suivants sont dans le même sens.

p. 33 — Allusion blessante au discours de Mgr Bourne au Congrès eucharistique.

Dossier No 2.

Ce dossier renferme quelques articles critiquant la politique générale du Gouvernement de la Province de Québec et spécialement sa politique de colonisation et l'affermage des pouvoirs hydrauliques.

Ce sont les idées de M. Bourassa et de son groupe, fortement hostiles au Gouvernement, que défend « L'Action Sociale ».

p. 5 — La politique de la colonisation du Gouvernement est fortement critiquée.

p. 9 — Attaque contre le Gouvernement relativement aux Ecoles des Hautes Etudes de Montréal.

p. 10 — Attaque contre M. Taschereau, l'un des membres du Gouvernement.

Dossier No 3.

L'un des plus violents adversaires du Gouvernement

de Québec et de celui d'Ottawa est M. Henri Bourassa. « L'Action Sociale » ne cesse de le louanger.

Les quelques extraits que contient ce dossier font voir la différence d'appréciation entre la personne et les actes de M. Bourassa et ceux de ses adversaires.

Toutes les fois que M. Bourassa parle, ce sont des triomphes, des ovations populaires, des acclamations qu'ignorent ses adversaires.

Ce dossier se termine (p. 6) par une attaque injustifiable contre M. Mousseau, un des députés les plus respectés de la Chambre, avocat distingué et qui venait d'être créé Conseil du Roi.

Dossier No 4.

Au cours de la session de 1909, M. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail, a été assailli et frappé par un nommé Asselin, du groupe Bourassa, au sortir d'une séance de la Chambre. Ce dossier fera voir comment « L'Action Sociale » excuse Asselin et s'en prend aux ministres qui ont protesté contre ses articles.

Sa version des faits est des plus fausses.

A la page 6, elle défend un nommé Fournier, aussi du groupe Bourassa, condamné à six mois de prison pour avoir insulté Sir François Langelier, juge en chef suppléant de la Cour Supérieure de la Province de Québec.

Dossier No 5.

Contient quelques-uns des articles extrêmement injurieux et provocateurs que « L'Action Sociale » a adressés aux journaux ministériels, et qui font voir que, contrairement au programme, la charité chrétienne n'a pas toujours présidé à la rédaction de ce journal.

Ces articles, excessivement blessants, ont naturellement provoqué des réponses, et c'est ce qui a probablement amené le conflit avec l'autorité religieuse qui, cependant, paraît approuver tout ce qu'a dit « L'Action Sociale ».

Voici une courte analyse de ce dossier :

p. 1 — La « Vigie » est appelée « péronnelle ».

Elle (la « Vigie ») fait des insinuations venimeuses et perfides.

Elle (la « Vigie ») ne recule devant aucune bassesse ni devant aucune vilenie.

Elle est une feuille d'occasion et de perdition.
Elle est un égout.
p. 2 — Sinistre Gazette! procédés honteux! polémique avilissante.
La « Vigie » est l'amie des hôteliers et des Juifs!
Elle est l'organe des pseudo-catholiques; ses rédacteurs sont des compatriotes dégénérés et des catholiques bâtards.
p. 4 — Fanfaron, conscience de caoutchouc, minus habens, carotte gouvernementale.
p. 6 — La « Vigie » numérote ses mensonges et ses absurdités; elle est habituée à falsifier.
p. 7 — Les amis de la « Vigie » sont les buvetiers et les maisons interlopes.
p. 9 — Gazette abjecte; bande de sectaires rouges.
p. 11 — Demande au « Soleil » si les francs-maçons de l'Emancipation (loge de Montréal) sont ses frères.
p. 13 — Le « Soleil » est au nombre de ceux qui ont toujours menti.
p. 14 — Article d'injures contre « L'Avenir du Nord », autre journal ministériel.
p. 17 — Le directeur du « Soleil » et un valet de comédie.
Tous ces articles, adressés au « Soleil », à la « Vigie », au « Canada » et à « L'Avenir du Nord » ne sont que quelques-uns puisés au hasard.
Il a été impossible, malgré les recherches, de trouver un seul article injurieux à l'adresse d'un journal conservateur ou oppositionniste.

Dossier No 6.
Ce dossier contient :
1° — L'article-programme de « L'Action Sociale ».
2° — La Lettre Pastorale de Mgr Bégin censurant le « Soleil » et la « Vigie ».
3° — La Lettre Pastorale publiée à l'occasion de la fondation de « L'Action Sociale ».

Ce geste accompli en grand secret, la session provinciale fut prorogée, le 24 mars. Le sénateur Forget mourait à ce moment à Nice. Il avait autorisé Tho-

mas W. McNulty, l'un de ses vieux employés devenu son associé, à maintenir la célèbre maison de courtage sous la raison sociale L.-J. Forget et Cie.

* * *

L'homme le plus susceptible d'influencer l'opinion de la province, Bourassa, s'était-il donné tout ce mal pour mieux négliger, pendant quelque temps, la grande question de la Réciprocité, et ne pas accuser une divergence avec ses alliés conservateurs ?

Car la Réciprocité suscitait la double opposition prévue, de la part des industriels et de la part des impérialistes. Bourassa n'était pas seul à discerner, dans la Réciprocité, « l'obstacle le plus formidable à l'union commerciale, et, partant, à la fédération militaire et politique de l'Empire ». Les impérialistes, de Londres ou de Toronto, souhaitaient l'établissement d'une haute barrière entre le Canada et les Etats-Unis, pour lancer le Canada dans un grand mouvement de commerce impérial. Des émissaires britanniques travaillaient dans ce sens. On connaît la technique des manifestations « spontanées » de l'opinion publique. Un organisme central, le plus souvent occulte, prépare des ordres du jour, des motions toutes faites que ses agents, répandus dans tout le pays, feront voter, à main levée, par des gens qui n'en comprendront pas la portée. Les agents transmettront ces ordres du jour, en grossissant l'effectif des votants, au pouvoir qu'il s'agit d'encourager ou d'intimider. L'Angleterre, qui excelle à travailler l'opinion des pays étrangers, et qui ne regarde pas à la dépense, a perfectionné cette vieille technique. George Eulas Foster, dès longtemps en correspondance avec Chamberlain, fut l'un

des metteurs en scène. Mais des libéraux de langue anglaise l'approuvaient. Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, félicita Foster, par lettre confidentielle, pour sa campagne antiréciprocitaire [1]. L'intérêt renforçant le sentiment, la campagne se développa très vite dans les milieux industriels et financiers de Toronto. Dix-huit libéraux en vue de cette ville, dont le financier Thomas White, signèrent un manifeste antiréciprocitaire, le 20 février. Le 28, Clifford Sifton intervenait à la Chambre des communes, en coup de théâtre.

Les relations de Laurier avec Tarte et ses relations avec Sifton fournissent un rapprochement saisissant, obligatoire. On se rappelle une réflexion plusieurs fois émise par Laurier entre 1896 et 1902 : « Tant que j'aurai Tarte et Sifton avec moi, je serai le maître du Canada ». Tarte parti, Laurier avait gardé avec lui un contact discret, mais quasi permanent. Et de même avec Sifton. Laurier, qui appréciait la force et l'habileté de Sifton, l'avait invité, à plusieurs reprises, à rentrer dans le cabinet. Il l'avait consulté, avant et après les élections de 1908, où Sifton avait appuyé les candidats ministériels. Or, aussi brusquement qu'il avait démissionné en 1905, au lendemain d'une entrevue amicale avec son chef, Sifton entama une campagne antiministérielle en 1911. Et, comme Tarte, il adoptait la « plate-forme » protectionniste. Il blâmait la politique douanière, répudiait le libre-échange prêché par lui au début de sa carrière, et rompait officiellement avec le parti libéral.

---

1. Stewart Wallace : The Memoirs of the Right Hon. George Foster, p. 150.

Le geste pouvait surprendre, de la part d'un « Westerner » qui puisait sa force essentielle dans les provinces libre-échangistes. Mais, déjà, Sifton avait beaucoup travaillé l'Ontario pendant la campagne de 1908. Il s'était intéressé à de grands projets industriels. Riche, énergique et retors, fort de sa valeur personnelle, il comptait encore sur l'appui, moral et financier, des grands industriels ontariens, hostiles à la Réciprocité. C'est lui qui avait inspiré le manifeste des dix-huit. En même temps, il laissait John W. Dafoe, rédacteur en chef de la *Manitoba Free Press*, soutenir la Réciprocité chère aux fermiers de l'Ouest. Largeur d'esprit ou machiavélisme ? La *Free Press* eût perdu de ses lecteurs et de son crédit en combattant la Réciprocité. Aux Communes, Clifford Sifton et Sydney Fisher échangèrent, avec une force égale, des arguments solides.

Sifton reproduisait la fameuse campagne protectionniste d'Israël Tarte, mais en s'appuyant davantage sur Toronto, alors que Tarte s'appuyait davantage sur Montréal. L'industrie n'avait pas tellement à se plaindre du gouvernement Laurier, qui stimulait l'immigration pour peupler l'Ouest (raison officielle et d'ailleurs véridique) mais aussi pour noyer l'élément canadien-français et pour assurer l'abondance et le bon marché de la main-d'œuvre (raisons secrètes et non moins véridiques). Mais cette immigration massive était en bonne partie l'œuvre de Sifton, et lui-même, ou tout ministre conservateur, n'y changerait rien. Sifton eut bientôt, comme il l'espérait, la finance et l'industrie de Toronto derrière lui. Il tenta la conquête de Montréal. Sifton subissait un sérieux handicap : sa surdité. Dans tous ses déplacements, dans toutes ses sorties, il emportait un long tube

acoustique sous son bras. N'importe ! Il tint une assemblée contre la Réciprocité, le 20 mars, à la salle Windsor. Avec l'archilibéral Cifford Sifton, l'archiconservateur Thomas-Chase Casgrain prit la parole. Sur l'estrade figuraient, en approbateurs tacites, des personnages comme sir Alexandre Lacoste et Hormidas Laporte. Les orateurs — Sifton et Casgrain — firent voter un ordre du jour hostile à la Réciprocité. A la sortie, des étudiants de McGill acclamèrent Sifton, mais des contre-manifestants s'emparèrent de sa voiture, l'arrosèrent d'essence et la brûlèrent.

Neuf ans plus tôt, le geste de Tarte avait revêtu un caractère de défi à l'adresse des grands chefs libéraux anglais : Cartwright, Fisher et Sifton. En 1911, le geste de Sifton revêtait le même caractère à l'adresse de Fielding et de Fisher. Ces deux ministres ripostèrent par une assemblée au même endroit, le 25 mars. Il se produisit encore des manifestations variées, des échanges de taloches dans la foule.

Montréal suivrait-elle le mouvement inauguré à Toronto ? La finance, l'industrie, le gros commerce, s'en mirent sans hésitation, par tradition protectionniste et par sentiment impérialiste. Le papier, le textile, et l'industrie en général, prospéraient. L'une après l'autre, les grandes compagnies augmentaient leur capital, perfectionnaient leur outillage, et profitaient de leur réorganisation pour faire modifier leur charte et accroître leurs privilèges. La Shawinigan Water and Power l'avait fait en 1910 ; la Montreal Tramways au début de 1911. Puis ce fut le tour de la Laurentide Pulp Company, transformée en Laurentide Company, Limited, et de la Montreal Cotton, de Valleyfield, transformée en Montreal Cottons Company. Les actionnaires de la Montreal

Cotton reçurent, pour chaque action ancienne, deux actions nouvelles, l'une ordinaire et l'autre privilégiée. Ce « mouillage », suivant l'exemple déjà donné par la Dominion Textile et par la Canada Cement, entre autres, tendait à masquer la crue des bénéfices. C'est dire que la préférence britannique gênait peu cette industrie. Mais la réciprocité américaine parut beaucoup plus dangereuse. Les industriels craignaient surtout de perdre le marché de l'Ouest, où les cotonnades américaines, les chaussures américaines, supplanteraient les cotonnades de la Dominion Textile, les chaussures des usines montréalaises et québécoises. L'industrie de la chaussure — en partie canadienne-française — s'était localisée à Montréal et à Québec en raison du bon marché de la main-d'œuvre. Georges Poliquin et Jules Gagnon, propriétaires de la petite fabrique de chaussures fondée en 1869 par Georges Renaud (oncle de Poliquin) avaient obtenu de la Banque d'Hochelaga, en 1909, l'avance nécessaire à la construction d'une véritable usine. Les fabricants de chaussures formeraient, en se coalisant, une petite puissance capable d'étayer les grands trusts. La réaction qui s'était déjà produite devant les projets de pénétration des chemins de fer américains, par exemple devant les projets du groupe Hill en 1906, se reproduisit, en plus grand, devant le projet de réciprocité. Sir William Van Horne, l'ancien président du Pacifique-Canadien, resté l'un des porte-parole du Réseau, et d'ailleurs président, vice-président ou administrateur d'une douzaine d'autres compagnies — à commencer par la Laurentide — appuya ouvertement Sifton. Les chefs anglais ou écossais de l'industrie montréalaise voyaient encore dans la Réciprocité le prélude de l'annexion, la perte du Canada pour l'Angleterre. C'est pourquoi le *Star*, de sir Hugh Graham

qui rêvait d'un titre de lord — appuya si vigoureusement la campagne de Sifton. La *Patrie* la vit d'un bon œil, par fidélité aux idées de Tarte et par docilité forcée à l'égard de Hugh Graham — et malgré son antipathie pour Sifton. Enfin, trois députés conservateurs de la province, H.-B. Ames, C.-J. Doherty et Bruno Nantel, suivirent l'exemple de Sifton et tinrent une assemblée contre la Réciprocité à Sherbrooke — centre industriel — le 31 mars. Ils étaient sur le point d'accepter Sifton comme l'un des grands chefs — peut-être le grand chef — de l'opposition. Car Sifton n'apporterait pas son renfort considérable sans exiger un poste de tout premier plan.

Les fermiers, les cultivateurs de la province, favorables à la Réciprocité comme leurs confrères de l'Ouest, ne disposaient pas d'une organisation comparable à celle que les conseils d'administration, les chambres de commerce, les Boards of Trade, l'Association des Manufacturiers Canadiens, constituaient pour les industriels. Des résistances se manifestèrent toutefois. Et d'abord celle de Bourassa, qui influençait Monk. Bourassa n'inclinait pas vers la Réciprocité par pur opportunisme. N'avait-il pas combattu, en 1903, la campagne de Tarte en faveur d'une préférence mutuelle avec la Grande-Bretagne et d'une protection douanière contre les Etats-Unis ? A la retentissante assemblée de Laprairie, le 19 septembre 1903, Bourassa disait déjà :

« *Je ne demande pas mieux que de faire un arrangement satisfaisant avec l'Angleterre; mais, comme M. Monet, je persiste à dire qu'un traité avec les Etats-Unis, conclu dans un bon esprit, doit toujours rester le but ultime de notre politique commerciale étrangère.* »

En 1911, le chef nationaliste ajoutait à cette tendance une intense aversion contre Sifton, « le petit Napoléon de l'Ouest », dont les Canadiens français se méfiaient à juste titre. Sifton n'a-t-il pas peuplé l'Ouest de cosmopolites au patriotisme fragile, qu'il faut préserver de l'attraction américaine ? Et Sifton n'a-t-il pas ainsi peuplé l'Ouest pour y noyer l'influence canadienne-française ? Bourassa refuse de s'allier à Sifton.

Conduite incompréhensible aux yeux de la *Patrie* ! L'opposition pouvait gagner, par l'intermédiaire de Sifton, l'appui de groupes industriels et financiers très puissants. Une alliance des nationalistes, des conservateurs et du groupe Sifton pouvait renverser le cabinet Laurier aux élections générales, maintenant prochaines. Et par intransigeance et par idéalisme, M. Bourassa refuse ces appuis ! Il préfère « enfiler de longues phrases et soumettre à l'électorat des formules creuses » [1]. De son côté, le *Journal* d'Ottawa, organe d'un fort groupe tory, rejetait de l'opposition les nationalistes et même les conservateurs canadiens-français.

Bourassa méprisa « l'insolente sommation » du *Journal*. Le 10 avril, devant l'auditoire d'élite — anglo-protestant — du Canadian Club de Montréal, il exposa le programme nationaliste, en insistant sur ses aspects économiques. Il s'efforça d'être calme, objectif, « matter of fact ». Il demanda la tolérance mutuelle. Il se plaignit des entraves mises à l'enseignement du français, dans les autres provinces. Un auditeur fit cette remarque : « C'est par raison d'éco-

1. La Patrie, *8 avril 1911.*

nomie ». Le conférencier fixa l'imprudent, et, à brûle-pourpoint :

« Que penseriez-vous si, sous prétexte d'économie, nous supprimions l'enseignement anglo-protestant dans la province de Québec ?

« Faites des économies à l'Hôtel de Ville, à Québec et à Ottawa ; mais n'en faites pas aux dépens des fiertés nationales, des croyances, de la liberté et de la justice ! »

Cette réplique souleva des applaudissements. Mais la *Patrie* ne la classerait-elle pas au nombre des « longues phrases » et des « formules creuses » ? Sur la grande question du jour, la Réciprocité, Bourassa se déclarait encore incapable d'être résolument pour ou contre (*Le Devoir*, 18 avril). Il refusait même d'y voir une question d'importance majeure, mettant en jeu « les principes fondamentaux de la vie nationale ». Et surtout, il refusait de s'allier sur ce terrain avec Clifford Sifton :

« *Sous couleur de lutte contre la Réciprocité, on ne me fera pas accepter des alliances et des compromis avec des gens dont j'ai, toute ma vie, combattu les idées, les sentiments, les instincts, et méprisé les méthodes.* »

Les conservateurs du *Star* décidèrent d'écarter Bourassa plutôt que de manquer l'alliance avec Sifton. La *Patrie* étudia, dans une série d'articles, « la crise du parti conservateur », en attribuant la responsabilité à Bourassa. Un jour, elle lui reprocha d'avoir accaparé toute la place à Québec, et relégué dans l'ombre le chef et le programme du parti conservateur :

« Il a pris tellement de place, avec M. Lavergne et M. Prévost, qu'on dirait le parti conservateur entièrement supprimé de l'arène provinciale. C'est uniquement pour le triomphe du programme nationaliste que l'on y fait la lutte. Les vieux conservateurs reprochent à M. Tellier de s'être effacé devant le député de Saint-Hyacinthe; il aurait dû, disent-ils, se servir de M. Bourassa au lieu de permettre à M. Bourassa de se servir de lui... »

Un autre jour, elle lui reprocha d'avoir coupé Monk et les conservateurs canadiens-français de leurs amis politiques des autres provinces. La conclusion s'imposait : l'opposition ne pourra profiter des circonstances et renverser Laurier qu'après s'être débarrassée de Bourassa, et solidement unie.

Bourassa n'était pas seul responsable de la crise conservatrice. Peut-être même, en combattant Sifton, aidait-il à la résoudre. Borden, personnalité moyenne, n'avait pas compensé par des gains en Ontario et dans l'Ouest la demi-dissidence de Monk et des conservateurs canadiens-français. L'Ouest croissait en importance électorale. Les deux partis promettaient la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, susceptible de fournir à l'Ouest un port d'été, pour ses exportations vers l'Europe. Les conservateurs adoptèrent l'idée, les premiers ; mais le gouvernement Laurier en ravit le mérite, en accordant un contrat pour la construction du premier tronçon. Et le projet de Réciprocité achevait de séduire les trois provinces des Prairies. Des conservateurs anglais de Montréal et de Toronto reprirent la cabale de l'année précédente contre Borden. Les uns voulaient lui substituer Clifford Sifton, d'autres, Richard McBride, premier ministre de la Colombie-Britannique. Borden, découragé, voulut au moins passer le com-

mandement à un conservateur authentique : il offrit sa démission à McBride [1]. Un round-robin se signait, d'ailleurs, pour forcer la démission du chef. Une délégation vint préparer Borden au sacrifice. Mme Borden, avertie, intervint, et, posant la main sur le bras de son mari : « Robert, vous ne démissionnerez pas. » Puis elle adressa aux délégués — déconfits — quelques cinglantes observations sur la loyauté. George Perley prit l'initiative d'un round-robin de sens contraire — favorable à Borden — qui recueillit un plus grand nombre de signatures. Le parti accomplit un effort vers l'unité, sous la direction de Borden. Le Grand-Tronc favorisait le parti libéral, par tradition, par reconnaissance, et par opposition automatique au Pacifique-Canadien. Au cours d'un dîner à demi officiel, Borden menaça le Grand-Tronc de représailles. Wainwright vint trouver Borden, en affirmant la neutralité de son réseau. « Il tira de notre entrevue peu de réconfort », écrit Borden.

Les libéraux éprouvaient aussi des difficultés. Les menus ou gros scandales à la charge de tel député, de tel ministre, de telle administration. L'un des plus pittoresques fut relevé par Blondin contre Adélard Lanctôt, député de Richelieu, qui avait fait repeindre sa maison, aux frais de l'Etat, par les ouvriers du chantier naval de Sorel. C'était un genre d'abus courant, véritablement entré dans les mœurs, presque légitimé par l'usage. Et cependant l'affaire prit des proportions. Il fallut nommer un comité d'enquête ; la majorité blanchit Lanctôt, mais la minorité rédigea un rapport séparé. Le député de Richelieu reçut et garda le surnom de « Lanctôt la peinture ». Il y

1. *Robert Laird Borden : His Memoirs, Vol. I, pp. 308 et suiv.*

avait encore, pour nous en tenir à la province de Québec, la dissidence du *Pays*, où Godfroy Langlois ne cessait de dénoncer la corruption et de prédire la ruine du parti libéral. Mais surtout, deux grandes catégories de mécontents se dressaient contre le gouvernement Laurier : en Ontario, les impérialistes, adversaires de la Réciprocité ; dans Québec, les nationalistes, adversaires de la marine. Le *Mail and Empire*, de Toronto, écrivit en toutes lettres, en gros caractères : « Laurier répudie l'Angleterre pour venir en aide aux Etats-Unis. »

Comme ils avaient organisé des assemblées pour « expliquer » la loi de la marine, les libéraux organisèrent des assemblées pour « expliquer » la Réciprocité. Dans la province de Québec, Fisher et plusieurs députés ministériels entreprirent des tournées de conférences. Pendant ce temps, les divers groupes de l'opposition, dans la province, tenaient des conciliabules. Il s'agissait de savoir si Monk et ses amis : Pierre-Edouard Blondin, Bruno Nantel, Eugène Paquet, et les autres, resteraient alliés de Bourassa, ou le lâcheraient pour rejoindre Borden et Sifton.

On arrivait au printemps. Les membres du gouvernement canadien furent invités aux fêtes du couronnement de George V, et à la conférence impériale dont elles fourniraient l'occasion. Mais il était dangereux pour Laurier de laisser derrière soi un Parlement si agité. Ministériels et opposants parvinrent à conclure une trêve : les Communes s'ajournèrent à la mi-juillet, et Laurier, inquiet néanmoins, partit avec deux de ses ministres, Frederick Borden (Milice) et Louis-Philippe Brodeur (Marine). Auparavant, le ministre des Chemins de fer, George Graham, avait

annoncé aux Communes la signature du contrat pour la construction et la pose de la superstructure du pont de Québec. Le gouvernement avait accepté la soumission d'une compagnie canadienne, la Saint-Lawrence Bridge Company, formée par la Dominion Bridge Company de Montréal et la Canadian Bridge Company de Walkerville, Ontario. La presse ministérielle affirma que toutes les précautions imaginables garantissaient, cette fois, le succès.

* * *

Laurier s'embarqua. Au retour, il lui faudrait en finir avec le bill de Réciprocité, puis préparer les élections générales. Mais les conciliabules entre les groupes de l'opposition, dans la province de Québec, avaient abouti. Ils avaient abouti à cimenter l'alliance entre Monk et Bourassa. Le *Devoir* annonça, au lendemain du départ de Laurier :

« *Les divers groupes de l'opposition indépendante ont décidé de profiter des vacances parlementaires pour entamer une nouvelle campagne de propagande comme celle qui a précédé l'élection de Drummond-Arthabaska. Cette campagne débutera par une immense assemblée populaire à Montréal. M. Monk et ses amis y exposeront le programme du groupe conservateur indépendant. M. Bourassa définira son attitude à l'endroit des partis.* »

L'assemblée fut fixée au 31 mai, à la patinoire Ontario. Pour mieux la préparer, on fit signer partout des adresses à Monk. Elles étaient ainsi rédigées :

« *Nous, électeurs du comté de... transmettons à M. Monk, député de Jacques-Cartier, le témoignage de notre estime et de notre admiration, et l'assurance de notre adhésion à l'attitude sage, clairvoyante et patriotique qu'il a prise à la Chambre des communes sur toutes les grandes questions publiques.*

« Nous approuvons la politique large et progressive qu'il offre à notre pays et à notre province, et qui permet à tous les hommes de bonne volonté de se rencontrer sur un terrain commun sans renier les meilleures traditions de leurs partis respectifs.

« Fidèles sujets britanniques, mais Canadiens avant tout, nous approuvons sans réserve la lutte qu'il poursuit, avec MM. Bourassa et Lavergne, contre la marine de guerre du gouvernement Laurier et contre les entreprises impérialistes d'où qu'elles viennent.

« Qu'il mette toujours le salut du pays au-dessus des intérêts du parti, et qu'il compte sur le dévouement et le concours actif de tous les vrais patriotes. »

Les organisateurs obtinrent des réductions sur les chemins de fer. Ainsi préparée, la manifestation du 31 mai réussit à merveille. L'élément nationaliste imprima une fois de plus à la foule son caractère de jeunesse, de vie, d'enthousiasme — et d'irrespect pour les adversaires, fussent-ils entourés, comme Laurier, d'un halo de gloire.

Le vieux Taillon ouvrit la séance. A vrai dire, Taillon avait l'âge de Laurier, soixante-dix ans, ni plus ni moins. Mais il avait été premier ministre de la province un quart de siècle plus tôt, et faisait figure de patriarche. De sa voix restée puissante, Taillon lut l'adresse présentée à Monk et lui donna le témoignage public de son estime et de son adhésion.

Monk examina la situation politique. Il condamna l'impérialisme. Sans se prononcer sur les mérites de la Réciprocité, il reprocha au gouvernement d'inaugurer une politique nouvelle — Réciprocité ; Marine — trop vite, sans étude suffisante et sans consultation populaire.

Armand Lavergne fit vibrer la corde patriotique. Il critiqua la politique d'immigration. Il se fit — avec esprit, avec souplesse, avec feu — l'interprète de sa génération. Il livra aux risées le nom de Rodolphe Lemieux, en qui les jeunes frondeurs prétendaient incarner l'éloquence ronflante et creuse, la médiocrité distinguée, la politique des « compromis honorables » et du « juste milieu » qu'on abhorre à leur âge.

L'orateur suivant fut Paul-Emile Lamarche. Ce jeune ami de Monk, studieux, intelligent, ferme sur les principes sans se draper dans sa dignité — mieux équilibré dans ses dons qu'Armand Lavergne — inspirait confiance à Bourassa. En fait, c'était l'un de ses rares partisans avec qui le chef nationaliste ne prenait pas un air un peu distant et dogmatique. Lamarche avait un débit calme, une expression claire et sûre, coupé d'emballements subits ou d'éclats fulgurants, qui produisaient d'autant plus d'effet. Puis, Bourassa lui-même électrisa l'auditoire. Dans ses meilleurs jours, comme celui-là, il parlait sans technique proprement dite, selon son inspiration, son élan, son génie. Puis il sent un moment où l'attention de la foule se cristallise en un bloc, bientôt soudé à sa propre pensée. Il peut alors conduire ses auditeurs où il veut. Il adopte la position de Monk sur la Réciprocité :

« *On n'a pas le droit d'engager les deniers, d'engager l'avenir national du Canada sans que le peuple canadien, de toutes races, de toutes origines et de toutes provinces soit consulté, et consulté franchement.* »

Il prédit le triomphe du nationalisme, et reproche à Laurier son absence de principes, son opportunisme, ses tromperies, ses trahisons. Ces attaques soulèvent

un enthousiasme frénétique. Quand Louis Coderre, après une courte allocution, lève l'assemblée, tous emportent l'impression que la campagne électorale est commencée — et mal commencée pour Laurier.

Cependant les Anglais de la province — sauf quelques exceptions très rares — refusent toute sympathie à cette alliance Monk-Bourassa, dominée par le chef nationaliste et par conséquent, à leurs yeux, antibritannique. (Et malgré John-S. Ewart, la plupart des Anglo-Canadiens continuent de se sentir plus britanniques que canadiens.) Le *Chronicle* de Québec adopte la même attitude que le *Journal* d'Ottawa, et dit pourquoi :

« ... *La triple alliance Monk-Bourassa-Lavergne mènera sans détour une campagne antinavale. En d'autres termes, elle sera antibritannique. La marine est le point capital. On discutera peut-être l'absolutisme, la corruption, le favoritisme, le mépris de l'opinion et du bien public avec lequel le gouvernement a négocié le traité de réciprocité, mais tous ces sujets seront relégués dans l'ombre par les appels aux préjugés contre l'Angleterre...* »

Aucun conservateur anglais, conclut le *Chronicle,* ne peut accepter l'alliance avec M. Bourassa, au talent négatif, au génie destructeur, et dont la propagande est antibritannique.

Plus imprévu : au sein même du nationalisme, Bourassa éprouvait la résistance d'un petit groupe de « purs », celui d'Olivar Asselin et de Jules Fournier. L'action politique tentait de nouveau Asselin. Une action politique qui le dressait à la fois contre les tories impérialistes, les libéraux équivoques et les évêques assimilateurs.

En Ontario, le Dr Merchant poursuivait l'enquête sur les écoles bilingues, ordonnée par le gouvernement de Toronto, mais inspirée par l'évêque de London. Mgr Gauthier avait longtemps reculé la prise de possession de son nouveau siège archiépiscopal. Il craignait une vive réception de ses diocésains canadiens-français. Ceux-ci refusaient de présenter une adresse si Mgr Fallon venait à la cérémonie. — « Mais, dit Mgr Gauthier, je ne puis m'abstenir d'inviter Mgr Fallon ; d'ailleurs, c'est déjà fait. » Averti, Mgr Fallon répondit simplement : « J'irai quand même. » Devant l'état des esprits, Mgr Bruchési déclina l'invitation de prononcer le discours de circonstance, en français. Mgr Gauthier n'avait ni le brio ni la haine de Mgr Fallon. Il espérait se concilier tout le clergé, et même tous les fidèles de son nouveau diocèse. Il se désola des premières difficultés, cependant faciles à prévoir. Il s'adressa carrément à Mgr Emard — qui s'était cru, un moment, désigné pour le siège. Mgr Emard accepta. Le secrétaire d'Etat Charles Murphy présenta l'unique adresse — celle des Irlandais. Mgr Emard prononça un sermon de doctrine, si adroit et si fort que Mgr Fallon vint à lui, la cérémonie terminée : « Monseigneur, vous avez parlé comme un Père de l'Eglise. » Cette courtoisie des évêques entre eux ne changeait pas la situation de fond. Le conflit s'aggravait entre les Franco-Américains du Maine et leur évêque, Mgr Walsh. Olivar Asselin, vice-président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, introduisait dans cette société patriotique, mais pacifique, un ferment d'agitation. Il intervint, au nom de la Société. Les « Francos » tinrent une assemblée de protestation à Biddeford, le 7 juin. Asselin y prit la parole, et traça le devoir de l'épiscopat canadien, qui était d'intervenir à Rome. La grande

presse n'osait parler, mais la *Libre Parole* — l'hebdomadaire québécois qui avait un peu servi de modèle à *L'Action Sociale* — reproduisit un article du *Messager* de Lewiston, hostile à Mgr Walsh [1]. De son côté, Jules Fournier lançait à Montréal, avec la collaboration de son ami Asselin, un petit hebdomadaire au nom bref et significatif : *L'Action*. Les deux polémistes accusèrent les évêques assimilateurs, les prélats de la Cour romaine, et en particulier Mgr Merry del Val, de « vendre toute une race à l'Angleterre ». *L'Action* traita le cardinal Merry del Val, le haut conseiller de Pie X, comme un vulgaire adversaire politique.

A quelle fièvre les esprits seraient-ils montés si Rome avait promu un Irlando-Canadien au nouveau siège épiscopal de Regina ? Les évêques irlandais avaient présenté leurs arguments au cardinal Vanutelli, lors du Congrès eucharistique. Mais les Canadiens français, minorité dans l'ensemble de la population des provinces de l'Ouest, forment encore la majorité des catholiques. Ceux de la Saskatchewan ont tenu leur premier congrès à Vonda, en 1910, et fondé un journal, le *Patriote de l'Ouest*. Un Irlandais irrécusable, sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, administrateur du Canada pendant les absences du gouverneur général, et qui ne cesse pas d'exercer une influence considérable dans les questions politiques et religieuses, a suggéré le nom de son ami Mgr Mathieu, dont la diplomatie rallierait sûrement les Irlandais. L'ex-recteur de l'Université Laval jouit d'amitiés politiques, à commencer par celles de Fitzpatrick, de Laurier et de Gouin, et

1. *Numéro du 17 juin 1911. Collection de la* Libre Parole *à la bibliothèque de l'Université Laval, à Québec.*

ses préférences ne nuiront pas en Saskatchewan, province aussi libérale que Québec. Certes, ce n'est pas sir Charles Fitzpatrick qui soumet au Saint-Siège les noms des candidats à la mitre ; et l'insistance de Laurier a peut-être coûté à Mgr Emard l'archevêché d'Ottawa. Mais les milieux ecclésiastiques considèrent Mgr Mathieu comme épiscopable, depuis longtemps, puisque en 1892 l'abbé Proulx le mentionnait parmi les successeurs possibles de Mgr Bégin, à Chicoutimi [1]. Et l'Université Laval reste un grand nom, une grande influence, au Canada catholique.

Mgr Mathieu fut préconisé le 21 juillet. Regina, sa ville épiscopale, ne comptait qu'une petite église catholique — une chapelle allemande, qui servira de cathédrale jusqu'en 1914.

La nomination d'un évêque canadien-français, mais de l'école « conciliatrice », n'arrêterait pas Olivar Asselin et Jules Fournier. Pour ces nerveux, Bourassa, trop calme, ne s'agitait pas assez, n'agissait pas assez. Bourassa, qui pouvait soulever l'opinion, avait conseillé aux Franco-Ontariens d'accueillir Mgr Gauthier avec respect. Le groupe Asselin-Fournier, à la pointe du nationalisme, reprochait à Bourassa les voyages d'étude en Europe, entrepris après des succès qu'il aurait fallu exploiter. Asselin prit le prétexte d'une mesure quelconque d'utilité publique pour écrire dans *L'Action* :

« Il nous souvient d'un ou deux discours où M. Bourassa en réclamait l'adoption, mais sur ce point comme sur beaucoup d'autres, M. Bourassa s'est imaginé que toute la tactique parlementaire et tout l'art de la politique se résument aux discours. »

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. VI, 2e édit. et suiv.*

Anathèmes des tories — ceux du *Star*, du *Journal* et du *Chronicle* — véhéments reproches de la *Patrie*, ripostes des libéraux, abandons ou trahisons de ses disciples, tout cela ne faisait que souligner l'indépendance de Bourassa, rehausser, à ses propres yeux, sa position, fouetter son orgueil. Il répondit du même coup aux uns et aux autres, en se glorifiant de ces attaques :

« *Quel groupe, quel parti, ont attiré sur eux, depuis la Confédération, plus d'attaques, plus de haine, plus de perfidie, de la part de tout ce qui est mauvais, corrompu, égoïste et arriéré dans la vie publique canadienne?*

« *C'est un signe réconfortant. Que les bons se réjouissent, que les méchants hurlent de dépit, et surtout, que l'immense troupe des hésitants et des peureux se rassure ou se résigne : l'idée nationaliste vivra et triomphera en dépit de tous les obstacles : conspiration du silence ou du mensonge, injures et fureurs de ses adversaires, erreurs de tactique ou excès de langage de ses adhérents, abandon ou trahison de ses disciples...*

« *Les luttes de demain se feront, par tout le Canada, entre l'Impérialisme et le Nationalisme. Et le Nationalisme triomphera...* »

Les progrès du nationalisme paraissaient en effet assez rapides, parmi les Canadiens français, pour justifier l'assurance de Bourassa. La session fédérale interrompue, les ministériels organisèrent une campagne d'assemblées, dans la province de Québec, pour défendre leur chef en son absence. Rodolphe Lemieux dirigea cette campagne. Le ministre des Postes était un homme instruit et courtois, à l'éloquence académique. Ses lectures, ses voyages, ses contacts, le tenaient au courant des grandes affaires du monde, et Bourassa, député de Labelle, avait recherché la conversation de ce collègue. Rodolphe Lemieux buvait

les louanges et recherchait les décorations ; mais il était dévoué à Laurier comme il avait été dévoué à Mercier — dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Tous comptes tirés, le ministre des Postes valait mieux que la réputation de médiocrité distinguée qu'Armand Lavergne, Tancrède Marsil et leurs amis tentaient de lui faire. On le vit à Montréal, dans les cantons de l'Est, dans la Beauce, à l'Assomption, à Joliette, accompagné par Béland et d'autres députés libéraux. Lemieux résuma ainsi les principes que Laurier soutiendrait et ferait triompher à Londres : L'unité de l'Empire, basée sur l'autonomie locale.

Les nationalistes ne furent pas longs à déclencher une contre-offensive. Pour les jeunes gens qui les accompagnaient partout, une campagne d'assemblées était, à la belle saison, une longue partie de plaisir.

Le 11 juin, Bourassa, Blondin, Jean Prévost et Patenaude tinrent une assemblée à Joliette. Mathias Tellier les accompagnait, leur faisant les honneurs de la ville où lui-même jouissait d'un amical et unanime respect. La pluie qui lacérait les érables n'empêcha point la foule d'accourir, et de manifester son enthousiasme. Pendant le discours de Bourassa, des auditeurs, stoïques sous les rafales, obligèrent leurs voisins à fermer les parapluies qui leur cachaient l'orateur.

Le 15 juin, Monk et Lavergne tinrent une assemblée à Nicolet. Ils étaient accompagnés par : George Ball, ancien maire et ancien député de Nicolet ; Albert Sévigny, ancien candidat dans le comté ; le Dr Eugène Paquet, député de l'Islet ; Bruno Nantel, député de Terrebonne ; Arthur Gilbert, député de Drummond-Arthabaska, et Napoléon Garceau, maire

de Drummondville. Lavergne, secouant ses mèches rebelles, fut très véhément, très dynamique.

Le 17 juin, assemblée Bourassa et Blondin à Sorel. L'atmosphère est bourgeoise à Joliette, religieuse à Nicolet, où l'évêché, le Séminaire et les communautés forment un bon tiers de la population. Elle est ouvrière, commerçante et maritime à Sorel, qui vante son chantier naval, même dans les périodes d'inactivité. La gestion du patronage, plus que l'affaire de la peinture, suscitait un mécontentement local contre le député Lanctôt. L'industriel Hyacinthe Beauchemin, chef de la révolte — et l'une des grosses influences de Sorel — alla jusqu'à favoriser, organiser et présider l'assemblée nationaliste. Blondin, au physique avantageux, à la voix puissante, fit l'éloge de Bourassa, « un de ces hommes qui ne s'achètent pas, et savent se tenir debout devant les potentats et se séparer d'eux quand ils ne font pas leur devoir ». Bourassa renouvela son appel aux mères, dont les fils seraient sacrifiés « dans des guerres lointaines et injustes ».

Rodolphe Lemieux tint une assemblée le même jour à Joliette, avec les députés Dubeau et Gladu. Il en tint une autre le lendemain à Saint-Constant, avec les députés Demers, Ecrement, Lafortune et Roch Lanctôt.

Le 24 juin, les « autonomistes » Armand Lavergne, Bruno Nantel, Jean Prévost, Arthur Sauvé et André Fauteux tinrent une assemblée à Sainte-Scholastique. Le même jour, Rodolphe Lemieux et les députés Ecrement, Gladu, Lafortune, Mayrand et C.-A. Wilson tinrent une assemblée à Louiseville.

D'une assemblée à l'autre, on se défie, on se réplique, on s'insulte. Rodolphe Lemieux aimait s'entendre appeler « Monsieur le Ministre », et recevoir les honneurs dus à son rang ; mais Armand Lavergne traitait les honorables ministres avec une insolence de jeune conquérant. Bafoué par les nationalistes, le lieutenant de Laurier sortit de sa courtoisie habituelle. Il rappela d'anciennes démarches accomplies auprès de lui par Bourassa, pour obtenir des faveurs de Laurier. On ne pouvait blesser Bourassa plus sûrement qu'en le présentant en posture de quémandeur. Le chef nationaliste mit dans ses répliques une violence terrible. Il exposa dans le *Devoir* « les dessous d'une âme vile » — et l'âme vile était celle de son ancien ami Rodolphe Lemieux. Le *Canada* et le *Soleil* appelèrent Bourassa ambitieux, déçu, raté, convulsionnaire. Le *Devoir* maltraitait depuis longtemps ses confrères du *Canada* et du *Soleil*. Il appelait le *Canada*, tantôt « la feuille soumise » et tantôt « le dépotoir d'à-côté ». Il reprochait au *Soleil* d'être dirigé par un « expatrié, journaliste d'occasion, Canadien de fraîche date » — Henri d'Hellencourt, ancien officier français, journaliste canadien depuis vingt ans. Il ridiculisait aussi le « jaunisme » de la *Presse*, son « exploitation des plus basses curiosités », et l'opportunisme de la *Patrie*. La *Presse* attribua aux nationalistes « le besoin maladif de mordre et de blesser ». On se demande comment, dans cette mêlée générale, les combattants eurent le sang-froid de conclure une trêve pour la Saint-Jean-Baptiste.

* * *

On tomba d'accord pour faire de cette fête — le surlendemain du couronnement de George V — une

manifestation de sympathie aux Canadiens français persécutés en dehors de la province de Québec (et persécutés, à ce moment, non par des orangistes, mais par des évêques irlandais). L'idée plaisait à Olivar Asselin, vice-président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et aussi à Omer Héroux qui utilisait le *Devoir* comme un agent de liaison — de premier ordre — entre tous les groupes d'origine française, des provinces Maritimes à la lointaine Alberta.

Pour le banquet du 24 juin, à Montréal, l'Association invita des orateurs de tous les partis, d'accord pour conseiller la résistance à Mgr Fallon et à Mgr Walsh. Ces orateurs furent, dans l'ordre de leurs discours : le sénateur Dandurand ; le secrétaire provincial Décarie ; Armand Lavergne ; Olivar Asselin ; le juge Constantineau, représentant les Canadiens français d'Ontario ; Henri Bourassa ; J.-S. Dupré, avocat de Biddeford, Maine, qui fit le récit des difficultés avec Mgr Walsh ; et le notaire Victor Morin, échevin de Montréal. On fit aussi prononcer quelques mots par J.-C. Walsh, rédacteur en chef du *Herald*, représentant l'Association Saint-Patrice, et par les représentants de la Société Saint-André (Ecossais), de la Société Saint-George (Anglais) et de la Société Saint-David (Gallois).

Deux discours produisirent plus d'effet que les autres : celui de Bourassa, par sa vigueur, et celui d'Asselin, par sa violence. Asselin prévint qu'il allait scandaliser, car, dit-il, « j'ai le scandale dans les moelles ». Il s'éleva contre Mgr Walsh, sans ménagement, et, pour la seconde fois, somma l'épiscopat canadien-français de défendre les persécutés. Ce sujet traité, Asselin engagea les Canadiens français à sou-

tenir les institutions canadiennes-françaises, c'est-à-dire à placer leur argent dans les banques canadiennes-françaises, à souscrire leurs polices auprès des compagnies d'assurance canadiennes-françaises, à faire leurs achats dans des magasins canadiens-français, afin de relever leur puissance économique.

On se demanda comment Bourassa, qui avait rembarré l'archevêque de Westminster, allait traiter les évêques de London et de Portland. Mais Bourassa, parlant après Asselin, comprit qu'il fallait freiner. Certes, il félicita la Société Saint-Jean-Baptiste de se montrer plus combattive que par le passé. Il promit un vigoureux concours à ses compatriotes de l'Ontario et du Maine. Mais dans le Maine, l'évêque venait de prononcer des excommunications, un refus de sépulture religieuse, et les esprits étaient échauffés au point qu'un mot d'ordre, lancé par un chef prestigieux, provoquerait de l'irréparable. Bourassa donna ces conseils, en insistant avec une gravité émouvante :

« *Avant tout et malgré tout, restez inébranlablement attachés à l'Eglise catholique. Les autorités constituées dans l'Eglise peuvent se tromper. Le Pape lui-même peut se tromper. Quoi qu'il arrive, ne doutez jamais de Rome. A Rome, vous finirez par trouver justice. Vous y trouverez même l'indulgence pour les excès de parole et les erreurs de tactique qui auraient pu vous échapper au cours de la lutte.* »

Et encore :

« *De grâce, ne rendez pas non plus la race irlandaise tout entière responsable des iniquités commises par quelques-uns de ses membres.* »

Bourassa prit encore, ce jour-là, contenance de chef national. L'abbé Perrier résuma les discours et conclut qu'il ne suffisait pas d'avoir bien parlé, mais qu'il fallait agir.

La *Gazette* du lendemain protesta contre le conseil d'Asselin, relatif au boycottage des magasins anglais. Il est vrai que Bourassa désavouait ce conseil, déjà émis par Tancrède Marsil dans un article du *Devoir,* et que la Société Saint-Jean-Baptiste « expliqua » le discours d'Asselin, de manière à l'arranger un peu. La réaction n'en fut pas moins vive. Les conseils d'Asselin frappaient aux deux points sensibles : l'orgueil britannique et l'intérêt mercantile. Ils suscitèrent une indignation mêlée d'inquiétude. Comment les Anglo-Canadiens eussent-ils nourri beaucoup de tendresse pour Asselin, Marsil, et les nationalistes en général ? Et pour leur grand chef et inspirateur responsable : Henri Bourassa ?

* * *

Parmi la magnificence des fêtes du couronnement, sir Wilfrid Laurier faisait très grande figure. La « saison » de Londres battait son plein. Les théâtres avaient engagé les plus grands acteurs et les plus célèbres actrices, non seulement d'Angleterre, mais d'Europe. Des altesses emplissaient les loges ; des ministres, des dames de haut parage couvertes de joyaux garnissaient le parterre. L'almanach de Gotha évoluait à Londres. Les cercles impérialistes avaient mis sur pied une organisation très complète, qui se chargeait de faire inviter chaque soir, et séparément, les ministres et les délégués coloniaux, leurs secrétaires et

les adjoints des secrétaires. Réceptions dans les salons et dans les cercles, soirées de gala, fins de semaine dans les châteaux. Luxe inouï des mets, des fleurs, des bijoux, des toilettes, des équipages. Une Napier du dernier modèle venait prendre l'invité, pour le conduire chaque soir dans un nouveau milieu, où il serait entouré, flatté — où l'on s'efforcerait de le faire parler et de l'influencer. Lord Strathcona, notre ancien Donald Smith, qui vivait parmi les aristocrates anglais et comme eux, avec résidence luxueuse à la ville et propriété de campagne pour les fins de semaine, secondait les impérialistes. Comment l'enfant de Saint-Lin, de Belœil ou de Cornwallis (Nouvelle-Ecosse), transporté dans cette féerie, n'aurait-il pas la tête tournée ? Cependant Laurier n'était pas dupe, et il mit en garde son neveu Robert, jeune homme de dix-neuf ans, qu'il avait emmené.

Car il y avait aussi la conférence impériale. L'Angleterre, offrant à l'Allemagne une trêve des armements (les deux pays réduiraient leurs constructions navales dans la même proportion), se rattrapait de ses sacrifices éventuels en engageant le Canada et l'Australie à construire des navires — ajoutables à la flotte britannique en cas de guerre. La résistance ou les abandons de Laurier formaient l'objet de mille conjectures, au Canada. Des renseignements imprécis parvenaient sur les délibérations secrètes, et sur les décisions prises. Vers la mi-juin, le bruit courut que Laurier avait fait reconnaître l'autonomie navale des colonies, et refusé l'engagement de participer à toutes les guerres de l'Empire. Les tories, furieux, s'écrièrent que Laurier cédait à la pression de Bourassa, cherchait à enlever aux nationalistes leur argument principal. Le *Chronicle* écrivit : « C'est la voix de Laurier, mais c'est la main de Bourassa. »

Au contraire, Bourassa refuse d'admettre que rien de bon ait pu sortir d'une conférence impériale, véritable conseil d'Empire, tendant forcément à centraliser le gouvernement des possessions britanniques, à renforcer la suprématie de Londres.

De quoi alimenter les discussions publiques ! Les deux équipes, celle de Lemieux et celle de Bourassa, continuaient de se répondre d'une assemblée à l'autre. Le 1er juillet, Lemieux tint un grand ralliement libéral à Plessisville, tandis que Bourassa s'adressait, à Papineauville, à ses anciens électeurs du comté de Labelle. Avec Lemieux : le sénateur Lavergne, les députés F.-T. Savoie (Mégantic), Joseph-P. Turcotte (comté de Québec), et J.-N. Francœur (député provincial de Lotbinière). Pour la troisième fois de suite, Jacques Bureau, annoncé par les organisateurs, ne vint pas. Vexé du mécontentement manifesté contre lui, dans les rangs libéraux, après la défaite de Drummond-Arthabaska, il boudait. Lemieux dénonça la besogne du chef nationaliste, « rhéteur acharné à vilipender tout ce que notre race compte d'hommes éminents, et dont la rage impuissante s'attaque à toutes les réputations. » A la même heure, à Papineauville, Bourassa qualifiait sans indulgence la « trahison » de Rodolphe Lemieux. La gloire de Bourassa, qu'accompagnaient ce jour-là trois députés : Jean Prévost, Blondin et Cousineau, rejaillissait sur son ancien comté. Papineauville et Montebello, surtout, en prenaient leur part. Le maire de Papineauville remit à Bourassa une adresse, signée par des libéraux et des conservateurs, et le priant de poser de nouveau sa candidature dans le comté. L'abbé Chamberland, curé de Montebello, voterait encore

pour lui, malgré quelques divergences d'idées et quelques heurts de caractère.

L'attitude de Laurier à la conférence impériale fournissait un thème majeur aux orateurs, libéraux ou nationalistes. Tous ne tablaient, cependant, que sur des hypothèses, des indiscrétions, des rumeurs confuses. Le certain était la grande allure de Laurier parmi la magnificence des fêtes. Tout le long de la procession royale à travers Londres, sir Wilfrid Laurier avait été le personnage le plus applaudi, après les souverains eux-mêmes. Placé en face du kaiser Guillaume II, dans un grand dîner, ou délibérant avec les hommes d'Etat, les Asquith et les Lloyd George, il avait paru plein d'expérience et de tact. L'honneur ne rejaillissait-il pas sur la race, sur la province, sur les citoyens de Québec-Est ? On prépara au premier ministre des réceptions dignes de son destin. L'importance de ces préparatifs souleva une protestation de Monk. C'est une réclame ridicule, écrivit-il dans le *Devoir ;* le premier ministre n'a rien fait, pendant son voyage, pour justifier pareille extravagance.

Laurier fut à Québec le 10 juillet. Sur la terrasse inondée de monde, dans la ville tout illuminée et décorée, il n'eût pas été prudent, ce jour-là, de risquer un « Vive Bourassa ! » Laurier, qui redoutait habituellement les traversées, n'avait pas souffert, cette fois. Très en forme, il prononça un discours justifiant l'attitude patriotique et modérée, à égale distance des exagérations impérialistes et nationalistes, qu'il avait prise à Londres :

« *J'ai pris en 1911 la même attitude qu'aux conférences précédentes, c'est-à-dire la revendication de nos*

droits et de notre politique. Cette politique a triomphé, et nous avons réussi à établir une base solide sur laquelle grandiront l'Empire britannique et toutes les jeunes nations qui en font partie : c'est que chaque communauté, chaque société, chaque nation doit se gouverner, en tenant compte de son opinion publique...

« Nous sommes de loyaux sujets de la Couronne britannique, mais nous ne consentirons jamais à être gouvernés de Londres, par Downing Street... »

Sir Lomer Gouin et quatre ministres fédéraux : Sydney Fisher, L.-P. Brodeur, Mackenzie King et Rodolphe Lemieux, prononcèrent des discours. Lemieux dit leur fait aux « ratés du nationalisme ».

Le lendemain, à Montréal, nouvelle réception organisée de main de maître, à la manière américaine, avec un luxe inouï d'oriflammes, de lumières et de feux d'artifice. Les grands fournisseurs de l'Etat — les entrepreneurs surtout — n'avaient pas lésiné. La soirée du 11 juillet fut douce et belle. Le Champ de Mars, illuminé comme il ne l'avait jamais été, éblouissait. L'apparition de Laurier, simple, grand, mince, tête nue sous la clarté des lampes électriques, détaché de quelques pas en avant du groupe des ministres, eut un cachet de grandeur et souleva une clameur immense. Après Laurier, L.-P. Brodeur et Mackenzie King prirent la parole. C'étaient deux bons ministres, sans relief véritable, ce qui fit ressortir la personnalité du chef. Une autre assemblée s'improvisa au Viger, où George Graham, ministre des Chemins de fer, proclama Laurier aussi cher au peuple d'Ontario qu'à celui de Québec « parce qu'il représente, dans le vrai sens du mot, le plus pur nationalisme ».

Le succès de cette double réception n'abolissait pas la menace nationaliste. Laurier s'était arrêté à la

Presse, pour achever de se concilier Berthiaume et son journal. Le *Devoir* représenta cette démarche comme un symbole de déchéance. Et Bourassa discuta, décortiqua, dépiauta, dépeça tous les arguments, toutes les paroles de Laurier. Le premier ministre prétend avoir fait du Canada une nation ? Ce n'est pas vrai. Un exemple, entre vingt : les décisions de nos tribunaux ne sont-elles pas susceptibles d'appel au Conseil Privé ? D'autre part, le premier ministre aime à souligner que sa conduite à Londres est attaquée par les extrémistes des deux camps ; ce n'est pas parce qu'elle est trop impérialiste pour les uns et trop nationaliste pour les autres ; c'est parce qu'elle n'est ni l'une ni l'autre :

« *Impérialistes et nationalistes sincères sentent en effet que le moment est venu où ces questions vitales doivent se poser nettement au Canada comme dans tout le reste de l'Empire. Est-il étonnant que l'homme du « juste milieu », des « compromis honorables », des fausses solutions, et pour tout résumer d'un mot le pontife de l'opportunisme intégral — la seule doctrine à laquelle il ait jamais cru — voit venir la fin de son règne?* »

II

DÉFAITE DE LAURIER

L'assemblée de Saint-Hyacinthe — Elections fédérales du 21 septembre 1911 — Conservateurs et nationalistes emportent 27 sièges dans la province de Québec.

Il y eut une courte reprise de la session fédérale. Monk réclama la publication du compte rendu de la conférence de Londres. Laurier déposa la partie de ce compte rendu définissant la situation de la marine. Cette définition justifia Pelletier de reprendre, inlassablement, dans le *Devoir*, la formule employée par Fielding, en avril 1910 : « Notre marine sera canadienne en temps de paix et impériale en temps de guerre. » Aux Communes, on ne discute pas la marine, mais la Réciprocité. Les conservateurs recourent à l'obstruction. Laurier n'insiste pas pour faire voter le bill. Il fait dissoudre le Parlement le 29 juillet, et fixer les élections au 21 septembre.

Les chefs des deux grands partis fédéraux adressèrent chacun un manifeste au peuple du Canada. Le manifeste de Laurier, muet sur la question navale, insiste sur l'obstruction faite par les conservateurs au bill de Réciprocité, et qui décide le gouvernement à consulter le peuple. Le manifeste de Borden, encore

plus fade, reproche surtout au gouvernement « sa précipitation à dissoudre les Chambres sans demander les subsides nécessaires à l'exploitation des services publics », geste blâmé « par les autorités constitutionnelles ».

En réalité, Laurier avait compris la nécessité d'agir: le temps travaillait contre lui. Bourassa et le mouvement nationaliste, gagnant tous les Canadiens français, finiraient par lui aliéner la province de Québec. Or les tacticiens politiques n'avaient pas bouleversé leurs méthodes, devant la croissance de l'Ouest. Ils se transmettaient cet axiome, depuis la Confédération, que le « solide Québec », en se portant en bloc d'un côté ou de l'autre, donnait ou retirait le pouvoir. John-A. Macdonald a régné tant que la province de Québec a voté bleu. Laurier a pris le pouvoir le jour où la province de Québec s'est mise à voter rouge... Les augures disaient : « S'aliéner Québec, c'est perdre le pouvoir. »

Les assemblées « autonomistes » et leurs répliques libérales ne cessaient pas, sur tout le territoire. Bourassa parut lui-même à Fraserville le 20 juillet, à Saint-Hyacinthe le 30, à Saint-Denis-sur-Richelieu le 31. Dans certaines de ces assemblées, on commençait d'annoncer des candidatures, entre autres celle d'Ernest Guimont, candidat nationaliste à Saint-Hyacinthe. Les esprits s'enfiévraient, et les grands chefs eux-mêmes subissaient des interruptions. On accueillit Bourassa au cri de « Hourrah pour Laurier ! » et Rodolphe Lemieux au cri de « Vive Bourassa ! » A Montmagny même, les six frères Gaudrault — six géants — prétendirent empêcher Lavergne de parler. Ils se plantèrent devant l'estrade,

et Nazaire Gaudrault, l'aîné et le chef de file — six pieds trois pouces de taille, trois cents livres de poids — lança l'ultimatum : « Armand Lavergne, tu vas fermer ta gueule ! » Carré d'épaules et bien pris de tournure, Lavergne n'était tout de même pas de force à se colleter avec les Gaudrault. Sans hésitation, il saute de l'estrade et empoigne le grand Nazaire : « C'est toi qui vas fermer ta gueule. Vas-tu la fermer ? » — « Oui, je vas la fermer », dit le gaillard, penaud. Une ovation unanime, formidable, salue le cran d'Armand Lavergne.

Mais la campagne électorale proprement dite posait des problèmes d'organisation et d'alliances. Du côté ministériel, le distillateur Marcellin Wilson, administrateur du *Canada,* reçut le siège sénatorial de feu L.-J. Forget. Marcellin Wilson était aussi administrateur de la nouvelle compagnie des Tramways de Montréal, par conséquent membre du groupe Robert, qui gagnait ainsi un nouveau point d'appui. Louis-Philippe Brodeur, qui n'avait pas recouvré sa santé, devint juge à la Cour Supérieure. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques, s'estimait ministrable. Ce député instruit, mû par l'esprit civique plus que par l'intérêt personnel, eût avantageusement représenté la grande ville dans le cabinet fédéral. Mais la presse avait reproduit, et le *Devoir* avait commenté, son discours du 8 mars 1910, aux Communes, soutenant une thèse — le Canada n'est pas une nation — propre à démolir une argumentation favorite de Laurier. Les portes du cabinet, un moment entr'ouvertes, se refermèrent devant Gervais, qui sortit de la politique pour monter sur le Banc. Rodolphe Lemieux prit le portefeuille de la Marine, et Béland celui des Postes. Béland, très fort dans son propre

comté de Beauce, surveillerait tout le district de Québec. Il avait quarante ans ; c'était un optimiste, affable, et bon orateur. Il passait non seulement par-dessus le député Gervais, mais par-dessus le solliciteur général Bureau.

C'est dans la campagne de Drummond-Arthabaska que Béland s'était distingué tandis que Bureau témoignait d'une négligence funeste. Les députés libéraux voulurent enlever l'organisation proprement dite à Jacques Bureau et à son lieutenant Arthur Ecrement. Ils se réunirent, pour en discuter. Rivet suggéra le nom de Sévérin Létourneau, qui avait organisé son élection dans Hochelaga. Sévérin Létourneau était, comme Béland, très affable. Nommé organisateur pour le district de Montréal, il agit avec méthode. Le quartier général du parti se procura des renseignements détaillés sur l'état d'esprit de chaque paroisse, sur les influences à ménager, sur l'opinion des notables, des hôteliers, des « charretiers » même.

L'organisation serait plus difficile dans l'autre camp, puisque Borden et ses amis, d'une part, Monk et Bourassa, de l'autre, n'avaient pas le même programme, et différaient même sur des questions essentielles. Borden vint à Montréal et tint un conciliabule à l'hôtel Windsor, le 1er août. Le *Chronicle* de Québec et le *Journal* d'Ottawa avaient un peu vite ostracisé « l'antibritannique » Bourassa. L'urgent, aux yeux de l'opposition, était de battre Laurier. La finance et l'industrie lourde, protectionnistes et impérialistes, utiliseraient n'importe qui et n'importe quoi — Bourassa s'il le fallait — contre la Réciprocité, prélude du déficit et de l'annexion. Charles Beaubien, l'organisateur conservateur qui

avait agencé l'élection nationaliste d'Arthur Gilbert, convoqua chez lui quatre chefs : Herbert B. Ames, très impérialiste ; C.-J. Doherty, moins impérialiste ; F.-D. Monk, un peu nationaliste ; et Bourassa, nationaliste intégral. Il leur proposa cet objectif commun : renverser Laurier. Ainsi se conclut une entente tacite, en vertu de laquelle Borden laisserait virtuellement la province de Québec entre les mains de Monk ; et Monk lui-même subissait l'influence de Bourassa.

L'un des conservateurs les plus voyants était Rodolphe Forget, vilipendé par Asselin quelques années plus tôt. Forget, qui avait laissé le groupe Robert évincer son oncle de la Montreal Tramways, renonçait, en partie, à ses intérêts considérables dans plusieurs entreprises d'utilité publique à Montréal, pour jeter son dévolu sur la ville et la région de Québec. Il présidait la Richelieu and Ontario Navigation Company, communément appelée la Compagnie du Richelieu, ce qui impliquait des intérêts, et des points d'appui, de Sorel à La Malbaie. Il contrôlait la Quebec Railway, Light, Heat and Power, communément appelée le Merger — l'amalgame de compagnies formé en 1910 et qui exploitait les tramways, le gaz et l'électricité (éclairage et force motrice) à Québec. Le Merger de Rodolphe Forget tendait à réaliser à Québec un trust plus complet que le monopole — si ardemment combattu par Bourassa — de la Compagnie des Tramways à Montréal. Dans son comté de Charlevoix, Forget avait construit le Québec et Saguenay, chemin de fer de 56 milles, de la Malbaie à Saint-Joachim — le fameux chemin de fer promis à ses électeurs et déclaré irréalisable par les libéraux et les nationalistes. A Saint-Joachim, ce chemin de fer se soudait à celui du Quebec Railway, contrôlé

par le Merger et qui descendait à Québec. Forget n'étant pas persona grata auprès du gouvernement Laurier, c'est le sénateur Choquette qui avait obtenu un léger subside fédéral. Le Québec et Saguenay dessert une population pauvre, clairsemée, habituée à voyager par eau plutôt que par terre ? Eh bien ! Forget fonde des compagnies de pulpe pour alimenter son chemin de fer. Pour financer ces entreprises, il lui faut des capitaux, voire une banque. Forget place sur le marché français, à grand renfort de prospectus alléchants, des actions ressemblant à des billets de loterie. Puis il fonde une banque, qu'il veut appeler la Banque du Canada. À Québec, une véritable clientèle entoure ce capitaine de finances. Rodolphe Forget n'est pas seulement entreprenant, mais sympathique et même séduisant. Le nez busqué, le teint basané, il a dans toute sa personne quelque chose de hardi, mais aussi de généreux. C'est un des rares millionnaires restés bien canadiens-français et qui ne conduiront pas leurs enfants à l'anglicisation. Prodigue, il ne prend pas d'hypothèque morale sur ses obligés, en dehors des largesses électorales. Il est parrain d'un grand nombre d'enfants, de cloches, d'hôpitaux, et souvent sans calcul. Il est sincèrement attaché à sa famille, ce qui est naturel, mais aussi au comté de Charlevoix. Il exigera dans son testament que tous ses enfants passent au moins une partie de leurs vacances ensemble, dans sa maison de Saint-Irénée. Nous comprenons que les bleus et les rouges de Charlevoix votent, indistinctement, pour le bienfaiteur du comté.

Le groupe Forget, où figure le courtier D.-O. Lespérance, organisateur « bleu », représente une influence de poids, qui finit par alarmer non seulement des intérêts rivaux, mais aussi le parti libéral. Les

rouges regrettent le subside accordé sur l'intervention de Choquette. Le gouvernement Laurier refuse la licence nécessaire à la Banque du Canada, dont le nom possède un cachet officiel, susceptible d'induire en erreur. Forget se rabat sur le nom de Banque Internationale du Canada. Fielding refuse encore la licence. A l'Hôtel de Ville de Québec, le maire Drouin et l'échevin Cannon combattent les prétentions et les demandes de privilèges du Merger. Napoléon Drouin et Arthur Cannon font tous deux partie de ce qu'on appelle encore le groupe Parent — ou « la clique Parent », selon les opinions. Arthur Cannon, fils du juge qui a rédigé un rapport si sévère pour l'administration montréalaise, appartient à une grande famille libérale, amie de Laurier. Il est gendre de Charles Fitzpatrick et associé d'Alexandre Taschereau. L'étude de la rue Saint-Pierre compte toujours un de ses membres au conseil municipal de Québec ; tour à tour Parent, puis Taschereau, puis Cannon. Et l'échevin Cannon, associé d'un membre du cabinet provincial, combat les requêtes du Merger, défendues par l'échevin conservateur Lockwell. Entre Rodolphe Forget et le parti libéral, la guerre prend un caractère inexpiable. Rodolphe Forget, secondé par Lespérance, est généreux pour son parti en période électorale. Les nationalistes, composant avec les nécessités pratiques, acceptent l'alliance de Forget et de Lespérance.

Conservateurs et nationalistes, fusionnés sous le nom d'autonomistes, annoncèrent une grande assemblée aux Trois-Rivières pour le dimanche 6 août. Ils prétendaient reprendre à Jacques Bureau l'ancienne citadelle de Mgr Laflèche. L'incendie de 1908 avait marqué une date dans l'existence de la cité

trifluvienne, en voie de développement industriel et de croissance démographique. La ville avait reconstruit son quartier central en substituant de larges avenues, un peu américaines, aux petites rues tortueuses, anciennes et non sans cachet. Cette transformation du visage urbain correspondait au changement graduel de la population, où les contremaîtres et les ouvriers, attirés de partout par la Wabasso, par la Wayagamack, par la Shawinigan et par la Saint-Maurice Valley Railway, noyaient peu à peu le bloc des vieilles familles. Celles-ci tentaient des réactions, et c'est ainsi qu'après le départ de Tourigny, nommé juge grâce à l'influence de son ancien associé Bureau, l'élément traditionaliste avait repris la mairie. Le Dr Louis-Philippe Normand, nouveau maire, fils d'un vieux notaire qui avait représenté la ville à la législature, et lui-même très sérieux et très aimé, incarnait l'esprit des vieilles familles. Une « lutte » entre Normand, toujours calme et commandant le respect, et Bureau, actif et mettant tout le monde à l'aise, serait symbolique — et vivante, car si Normand manquait un peu de dynamisme, les nationalistes y suppléeraient. L'assemblée du 6 août réussit à souhait. Trois sénateurs : Landry, Legris et Montplaisir, renforcèrent Monk, Bourassa, Lavergne et Sévigny. Et Normand, en acceptant la candidature, déclencha un vif enthousiasme. Au lendemain de cette assemblée, Lavergne partit pour le district de Québec, où il allait s'opposer, comme organisateur, au nouveau ministre des Postes.

Les ministériels reçurent cette consigne : faire oublier la marine par la Réciprocité, surtout auprès des cultivateurs, que cette mesure doit avantager. Bourassa donna, dans le *Devoir*, le mot d'ordre con-

traire : parler moins de la Réciprocité que de l'impérialisme, de la participation du Canada aux armements et aux guerres de l'Empire. C'est là-dessus qu'il faut ramener l'attention, dit-il. Mais il ne pouvait éviter l'autre question majeure. Après avoir impartialement pesé le pour et le contre, il fut entraîné par ses alliances, par sa position d'opposant, par son tempérament aussi, à critiquer la Réciprocité. Cette attitude valut au *Devoir* l'encouragement des financiers et des industriels. Certes, la rue Saint-Jacques abhorrait le nationalisme ; mais son objectif primordial était la défaite de Laurier. Une fois Laurier renversé avec l'aide des nationalistes, un gouvernement conservateur prendrait le pouvoir, et l'on rognerait les ailes d'Armand Lavergne et de ses semblables. Sir Hugh Graham et ses amis, disposant d'un trésor presque inépuisable et d'une organisation sérieuse, fournirent des subsides à tous les adversaires du gouvernement Laurier, sans exception. Armand Lavergne écrit dans ses souvenirs : « Les fonds, jusque-là excessivement rares dans le trésor nationaliste, se mirent à affluer quand les tories des autres provinces et les hauts financiers de la rue Saint-Jacques se furent aperçus que Laurier perdait son emprise sur Québec ». Le *Devoir* put procéder à une augmentation de capital. Ernest Lapointe dit, dans une assemblée : « Si j'avais le fiel des nationalistes, je dirais que M. Bourassa est opposé à la Réciprocité depuis que le capital de son journal a été augmenté de $200,000 ; je dirais que M. Bourassa s'est vendu ».

La *Patrie* hésita, puis opta en faveur de l'opposition, malgré ses répugnances pour l'école nationaliste. La *Patrie* combattait surtout la Réciprocité, à la fois

par fidélité au protectionnisme d'Israël Tarte et par docilité aux gros intérêts financiers ; elle suivait alors le sillage du *Star*. D'ailleurs Rodolphe Forget avait, à son tour, aidé la *Patrie* lors de difficultés financières, et pris un pied dans la maison. Par contre, la *Presse* resta fidèle à l'amitié de Laurier. On eut donc dans un camp le *Devoir*, la *Patrie*, le *Star*, la *Gazette*, *L'Evénement* et le *Chronicle*, dans l'autre camp le *Canada*, la *Presse*, le *Herald*, le *Witness* et le *Soleil*. Malgré son bariolage, l'opposition resta unie pendant la campagne. Les nationalistes tinrent le haut du pavé. Leurs jeunes orateurs, attaquant la loi de la marine, décrétèrent Laurier de trahison : « Laurier nous livre à l'Angleterre ! » En Ontario, une campagne aussi vigoureuse attaquait le bill de Réciprocité. Les économistes représentaient que le commerce canadien doit s'orienter suivant un axe est-ouest, non pas suivant un axe nord-sud. La Réciprocité ferait du Canada une rallonge des Etats-Unis ! Les journalistes et les orateurs politiques usaient de formules plus brutales. Le *Mail and Empire* avait écrit : « Laurier répudie l'Angleterre pour venir en aide aux Etats-Unis ». Les jeunes orateurs ontariens représentèrent la Réciprocité comme une mesure préparatoire à l'annexion : « Laurier nous livre aux Etats-Unis ! »

La campagne eut aussi, dans la province de Québec, l'aspect d'un duel Laurier-Bourassa, et, dans le district de Montréal, l'aspect d'un duel Bourassa-Rodolphe Lemieux. Bien que le directeur du *Devoir* déclinât pour lui-même toute candidature, le *Canada* et le *Soleil* cherchaient à le frapper presque exclusivement. Le *Soleil* du 5 août intitula trois éditoriaux : « M. Bourassa peut-il être sincère ? » ; « Le moulin

à vent de Bourassa » ; et « Bourassa est un farceur ». De leur côté, le *Devoir* et le *Nationaliste* représentaient Rodolphe Lemieux, non plus seulement comme un pontife ridicule, mais comme un lâche, craignant d'affronter Bourassa. Le ministre finit par accepter une assemblée contradictoire, fixée au dimanche 13 août, à Saint-Hyacinthe.

Ce fut l'assemblée la plus mémorable de cette campagne acharnée, l'une des plus mémorables de toute l'histoire de la province. La fièvre s'était emparée de Saint-Hyacinthe ; elle gagna la région ; elle gagna Montréal, d'où vinrent des trains spéciaux, avec des voyageurs sur les toits et jusque sur les marchepieds. Les orateurs devaient être : d'un côté, Rodolphe Lemieux et Henri Béland ; de l'autre côté, Bourassa et Lavergne. Enfin Oscar Gladu, député libéral d'Yamaska, aurait un quart d'heure de réplique ; il tenait de son père, Victor Gladu, regretté parmi les rouges de la province, des qualités de tribun populaire. Aimé Beauparlant, le député de Saint-Hyacinthe qui soulevait une sacoche de documents comme des haltères, monta l'assemblée pour le compte du parti libéral, mais tomba malade à la veille du grand jour.

Trente mille personnes se rassemblent — dans une coquette petite ville de neuf mille âmes — sous une chaleur de canicule. Les élégantes maskoutaines portent de grands chapeaux, des corsages à manches bouffantes, des gants qui leur montent jusqu'au coude et des robes qui balaient le sol. Elles se protègent le teint sous des ombrelles aux tons clairs. Les deux équipes d'orateurs, comme deux équipes sportives, sont entourées, acclamées, encouragées par leurs parti-

sans. Il se forme ainsi des rassemblements dans le rassemblement, des nœuds dans la foule. Lavergne, tête nue, rayonne ; un bracelet-montre, parure alors toute nouvelle, scintille à son poignet. Béland, affable, distribue des poignées de main. Lemieux, important, dilaté, a mis des gants jaunes ; ils provoquent des quolibets, et le ministre s'en offusque. Le rire de crécelle de Bourassa perce la rumeur confuse.

L'assemblée commence. Rodolphe Lemieux attaque. L'ex-ministre des Postes, devenu ministre de la Marine, est d'habitude si courtois qu'il paraît tout désigné pour les missions diplomatiques, pour la représentation du pays à l'étranger ; dans les grandes réunions publiques, il prononce d'harmonieux discours, que les auditeurs applaudissent aux points d'orgue. Mais les coups d'épingle du *Devoir* et du *Nationaliste* l'ont fait sortir de ses gonds. Il attaque Bourassa dans une offensive sans ménagements. Vous nous traitez de jouisseurs, de vendus, de repus, dit-il à Bourassa, et vous jouez à l'homme indépendant et fier. Or :

« Vous avez mendié et quémandé la place de maître des postes à Montréal. Vous avez mendié et quémandé la place de commissaire du Canada à Paris. Vous avez mendié et quémandé la place de vice-président de la Chambre. On vous l'a refusée, parce qu'il y faut du jugement, dont vous êtes dépourvu. Vous m'avez répondu alors : « Lemieux, je suis plus dangereux de mon siège de député que du fauteuil d'Orateur ». De là date votre haine profonde contre Laurier, contre Brodeur, contre Lemieux et contre tous les députés français d'Ottawa. De là date, Messieurs, la haine profonde qui le consume lentement, et qui l'a conduit à faire alliance avec des castors comme M. Héroux, des jingoes comme M. Chamberlain, des tories comme M. Borden... »

Dans la foule, trop nombreuse et trop agitée, tout le monde ne peut entendre. Mais pour ceux qui se tiennent assez près de l'estrade, le réquisitoire paraît fort et dur. La « claque » des rouges de Saint-Hyacinthe, dirigée par T.-D. Bouchard, le souligne vigoureusement. Des nationalistes protestent. Sur la périphérie de l'immense foule, s'élèvent des altercations entre gens qui n'ont rien entendu. Lemieux, forçant sa voix, en vient aux programmes politiques, par cette transition :

« *Messieurs, entre l'œuvre de prospérité, l'œuvre de paix, l'œuvre de concorde de Laurier, et l'œuvre de haine et d'envie de Bourassa, le peuple n'hésitera pas...* »

Il expose les grandes lignes de la politique ministérielle. La Réciprocité. La marine « qui sera une marine canadienne, créée par le Parlement canadien pour la défense du littoral canadien, battant pavillon canadien, commandée par des Canadiens, et dans laquelle le service sera volontaire, non pas obligatoire. Je le répète une fois, deux fois, trois fois, pour que cela entre bien dans la cervelle de M. Bourassa... »

Lemieux termine par l'éloge de Laurier, du grand Laurier, traîné dans la boue par les nationalistes. Lemieux est sincère, car il porte à son chef un dévouement de chien fidèle ; mais, en outre, une telle péroraison suffisait naguère à déchaîner l'enthousiasme. Or, Lemieux comprend que ce ressort est brisé ; les hourrahs ne se déclenchent plus, immédiats et unanimes. Lemieux, inquiet, tout en sueur, s'énerve. Près de lui, sur l'estrade, Armand Lavergne s'agite, pouffe de rire, fait miroiter son bracelet-montre. Le ministre croit à une provocation, et bouscule Laver-

gne. Des cris, des protestations fusent ; dans la foule se dessinent des remous, une poussée vers l'estrade, abordée d'assaut, et même un commencement de panique.

Bourassa se lève. On l'applaudit ; on le hue. La voix claironnante parvient à dominer le tumulte. Bourassa nie qu'il ait jamais demandé la place de commissaire à Paris et celle de maître de postes à Montréal. Sur l'estrade même, un électeur excité se lève, un rouleau de piastres à la main ; il offre de parier que Bourassa a bien sollicité ces places. Tout le monde est debout sur l'estrade, tout le monde crie dans la foule. Bourassa reste très maître de soi. L'effervescence calmée, il annonce :

« *Maintenant, Messieurs, nous allons parler politique...* »

La politique, c'est d'abord la Réciprocité. Le gouvernement n'aurait pas dû négocier un accord de cette importance sans préparation suffisante et sans consultation populaire. Et le traité comporte de graves lacunes.

Mais surtout, M. Laurier, M. Lemieux et leurs collègues ont jeté de l'avant la question de la Réciprocité pour nous faire oublier la question de la marine.

Or, la question de la marine, et la question impérialiste tout entière, sont beaucoup plus importantes que la Réciprocité, pour la raison suivante. La Réciprocité sera adoptée ou rejetée une fois pour toutes à la prochaine session, tandis que la question impérialiste renaîtra sans cesse, sous diverses formes.

La marine servira surtout aux guerres de l'Empire. J'en donne pour preuve cette citation textuelle des paroles de M. Fielding, prononcées le 10 avril 1910, et que l'on trouve à la page 7862 des débats de la Chambre des communes :

« *Chaque fois que la nation anglaise sera en guerre avec une grande puissance, peu importe que cette guerre soit juste ou injuste; tant que nous ferons partie de l'Empire britannique, quel que soit le gouvernement au pouvoir au Canada, notre devoir sera de prêter main-forte à la mère-patrie.* »

Bourassa adopte son ton de logicien, péremptoire, irréfutable, son ton d'homme qui a raison, et qui le sait, et qui le prouve. Il démonte, à la portée de tous les auditeurs, les ressorts de la haute politique. Il étudie l'origine de la loi de la marine, l'origine du mouvement impérialiste. Il déchaîne de nouvelles interruptions en lisant la lettre de Rodolphe Lemieux qui, en 1905, déclarait « absolument faux » le principe de la participation obligatoire aux guerres de l'Empire.

Il arrive au point crucial. La loi de la marine a été votée à la demande du gouvernement de Londres. Cette loi ne prévoit pas la conscription d'une manière explicite. Mais quand nous aurons construit ou acheté des navires de guerre, il faudra bien mettre des hommes dessus ; et s'il ne s'en trouve pas assez par l'enrôlement volontaire, il faudra bien, finalement, recourir à la conscription.

En conclusion, gravez-vous bien ceci dans la tête :

« *Le vote que vous donnerez le 21 septembre sera un vote pour la marine si vous votez en faveur des candidats de Laurier. Ce sera un vote contre la marine si vous votez*

en faveur de condidats indépendants — qu'ils s'appellent libéraux, conservateurs ou nationalistes, pourvu qu'ils n'aient pas les pieds et les mains liés, et qu'ils aillent en Chambre soutenir M. Monk; M. Monk qui a combattu et qui combattra tout gouvernement, libéral ou conservateur, refusant de soumettre ces questions au libre jugement du peuple.

« *Lorsque le peuple se sera prononcé, très bien; mais je dis que d'ici là, ni Laurier, ni Brodeur, ni Lemieux, ni personne, libéral ou conservateur, n'a le droit de nous imposer une loi néfaste comme celle-là. Il n'en a pas le droit tant que nous n'aurons pas exprimé librement notre volonté.*

« ... *Messieurs, j'admire M. Laurier comme homme privé; mais les hommes privés les plus charmants, les hommes publics les plus éloquents ne méritent pas qu'on leur sacrifie les droits et la liberté de tout un peuple. Et c'est le temps pour le peuple de la province de Québec de prouver à M. Laurier que, s'il l'a admiré quand il servait bien les intérêts du pays, aujourd'hui qu'il a prévariqué, aujourd'hui qu'il nous a trompés...* »

Après le pilonnage rigoureux de la logique, Bourassa sonne la charge. Mais la claque de T.-D. Bouchard a pour consigne de couvrir toute attaque un peu vive contre Laurier. Elle se déclenche, elle aussi. Bourassa continue, gesticulant, face aux hurleurs. Sa péroraison se perd dans le bruit, mais son attitude, son entêtement, ses gestes, ont quelque chose de plus fort que les cris, et de vengeur. Ses partisans, à leur tour, hurlent leurs encouragements. Trente mille personnes, à peu près également divisées entre les deux camps, chauffées à blanc par la passion politique, altérées par la poussière d'août, font un tumulte magnifique.

C'est Béland, le nouveau et sympathique ministre des Postes, qui répond à Bourassa. Il lui reproche d'avoir tronqué la citation de Fielding. En allant plus

loin, on verrait que le peuple canadien, par l'organe de son parlement, déterminera de quelle manière et dans quelle mesure la marine canadienne prendra part aux guerres de l'Angleterre. M. Bourassa est aussi malhonnête en faisant croire que l'on imposera un jour la conscription...

Si les uns ne permettent pas de toucher à Laurier, les autres ne permettent pas de toucher à Bourassa. Le discours de Béland, haché d'interruptions, s'entend à peine.

On refait un peu de silence pour écouter Armand Lavergne, ce porte-parole des jeunes, qui soulève de la curiosité. Des étudiants applaudissent longuement. Lavergne consulte son bracelet-montre d'un geste rapide, élégant, peut-être étudié, et commence par une attaque contre Béland, comme Rodolphe Lemieux a commencé par une attaque contre Bourassa. Lavergne a des allures de jeune chevalier, d'archange à l'épée flamboyante, qui se bat sans autre profit que l'honneur. Mais il fait sonner ce désintéressement :

« *Je ne suis pas descendu dans l'égout où se ramassent des portefeuilles de ministre. Je ne suis pas nourri à la crèche. Si j'avais voulu me vendre, si j'avais voulu trahir, si j'avais consenti à livrer ma conscience aux ministres prévaricateurs, mon père serait aujourd'hui juge en chef de la Cour d'Appel...* »

Puis il s'en prend à Rodolphe Lemieux, sur le même ton. Lemieux ne retient pas un nouveau geste nerveux. Il se précipite vers l'orateur, lui saisissant le bras : « Lavergne, vous êtes un bandit ou un fou ! » Le ministre a manqué de maîtrise de soi, et dérogé à l'étiquette des assemblées contradictoires. Le prési-

dent de séance intervient pour le calmer, tandis que les nationalistes crient : « Chou ! Chou ! Assis-toi ! » Derechef, tout le monde est debout sur l'estrade, s'agitant, se défiant. Lavergne tente un effort désespéré pour dominer la situation, s'arrachant les poumons en pure perte. Gladu renonce à ses quinze minutes de réplique. L'assemblée est levée ; et chacun court vers une buvette, étancher sa soif. Des combattants couverts de poussière — à la lettre — se battent encore pour trouver une place dans les trains de retour ; les deux mille voitures qui ont amené les curieux des environs s'en vont à la queue leu leu sur les routes ; les ombrelles aux tons clairs se referment, une à une ; au bord de la rivière Yamaska, les résidences pimpantes de Saint-Hyacinthe, bordées de pelouses avec des buissons d'hortensias, retrouvent peu à peu leur calme de bonne compagnie.

Quels étaient les vainqueurs de cette mémorable rencontre ? Toute la province, tout le pays en discutèrent. Bourassa était le lion du jour, et les récits déformés, amplifiés, de l'acharnement de la rencontre, le grandirent encore. D'après les nationalistes, il n'avait fait qu'une bouchée du ministre de la Marine. C'était exagéré. Rodolphe Lemieux avait montré de la vigueur, et même, pour un prétendu pontife, du mordant. Mais ses amis le félicitaient surtout d'avoir tenu tête à son prestigieux adversaire. Des journaux ontariens, donnant des comptes rendus fantaisistes, parlèrent d'une émeute nationaliste à Saint-Hyacinthe. Mais un Anglo-Canadien de marque, C. H. Cahan, conservateur de tendances impérialistes, écrivit à la *Gazette* pour reprocher à ses amis de langue anglaise leur injustice à l'égard de M. Bourassa et du mouvement nationaliste. Je confesse, dit-il, que j'ai

longtemps partagé ces préjugés et pris M. Bourassa pour un ennemi de l'Angleterre. Mieux renseigné, je constate qu'il juge la politique canadienne au point de vue canadien, ce qui est juste et sage.

Cahan, gros avocat d'affaires, qui passait pour l'un des maîtres du barreau montréalais, avait été, avec J.-L. Perron, l'avocat de la Compagnie des Tramways devant les comités parlementaires de Québec. Il s'était heurté à Bourassa. Surpris de trouver en ce Canadien français de réputation turbulente, non pas un vulgaire rhéteur, mais un homme de grande information et d'incontestable valeur, Cahan était passé des préjugés à la compréhension, à la sympathie, à l'admiration. Il apportait à Bourassa une adhésion typiquement anglaise : lente, mais réfléchie et définitive. Au cours de leurs conversations, Bourassa avait attiré son attention sur ce point : les Canadiens français sont plus dégagés de l'influence française que les Canadiens anglais de l'influence anglaise ; nous pensons plus que vous en Canadiens. Cahan trouva l'idée juste. Il la reprit à son compte dans sa lettre à la *Gazette*. Nous, Canadiens anglais, dit-il, lisons les journaux et les revues d'Angleterre, qui nous influencent forcément. Nous restons ainsi dans la position subalterne de coloniaux, et cela n'échappe pas aux observateurs canadiens-français, plus indépendants. M. Bourassa ne va pas à l'autre extrême, comme on le prétend. Il insiste seulement pour que le Canada obtienne et conserve une assez large autonomie, dans le cadre impérial. Sur bien des points, M. Bourassa est peut-être en avance sur l'opinion publique. De toute façon :

« M. Bourassa est le critique le plus efficace et l'adversaire le plus véhément du lauriérisme que la province de

Québec ait produit ces dernières années. L'idéal de M. Bourassa ne diffère pas radicalement du nôtre. Il croit en un tarif protecteur modéré, comme nous. Il insiste pour que les électeurs soient consultés sur les questions vitales de la politique, et nous aussi. Il est prêt à accepter la décision de la majorité, et nous aussi... »

En conclusion, C. H. Cahan ne voyait pas pourquoi les conservateurs de langue anglaise refuseraient l'alliance de Bourassa. Un autre Anglo-Canadien connu, le journaliste John Boyd, suivit l'exemple de Cahan, exprima la même opinion. John Boyd, interviouvé par un journal tory de Toronto, le *World*, traça un portrait favorable de Bourassa, « le vrai Bourassa, éloquent en anglais comme en français, d'une réputation sans tache, d'une grande énergie morale, sincère admirateur des institutions anglaises, qu'il veut conserver tout en sauvegardant l'autonomie canadienne » — le vrai Bourassa bien différent du démagogue et du fanatique représenté par ses adversaires [1]. Les conservateurs de la nuance Borden tendaient la branche d'olivier aux nationalistes de Québec, qui les aideraient à renverser Laurier. Les milieux financiers accentuèrent leur bienveillance toute fraîche pour Bourassa, son groupe et surtout son journal. Quelques Anglais riches souscrivirent des abonnements de propagande, par paquets. Un an et demi après sa fondation, le *Devoir*, lu par presque toute l'élite canadienne-française, brandi par les étudiants comme un drapeau, servant d'agent de liaison entre les groupes canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre à l'Alberta, épaulé à Québec par *L'Action Sociale*, aidé à Montréal par les financiers de la rue Saint-Jacques, le *Devoir*, loin derrière la *Presse* ou

---

1. Toronto World, *26 août 1911.*

la *Patrie* comme tirage, dépassait ces deux journaux réunis comme influence. L'adversaire le plus redouté de Laurier n'était ni Sifton, ni Borden, ni Monk, mais Bourassa.

Et le clergé s'en mêlait ! Au Collège Sainte-Marie comme au Séminaire de Saint-Hyacinthe, des professeurs commentaient le programme nationaliste « qui se rapproche le plus de la politique idéale ». Des portraits de Bourassa ornaient les salons des presbytères, où l'on sabordait, en paroles, la marine de Laurier. Influence indue ! L.-O. David, si aimé qu'on avait oublié sa mise à l'index — du moins, la mise à l'index d'une de ses brochures — se plaignit, par lettre, à Mgr Bruchési :

« *On dit que le clergé est derrière Bourassa dans la lutte qu'il a entreprise contre la marine... Ce qui se fait dans les collèges, les séminaires, les écoles, les presbytères, les évêchés, est connu et crée beaucoup de mécontentement. On sait aussi que les chefs libéraux se sont fait un mal considérable parmi certaines gens en enlevant la direction du* Canada *à Godfroy Langlois, et cependant le* Canada *est répudié en certains endroits comme auparavant, et on ne tient pas compte à Laurier de ce qu'il a fait...*

« *Le clergé commettrait une erreur fatale en contribuant à faire partir Laurier...* »[1]

L'influence indue, obsession des politiques libéraux...

Laurier ouvrit sa campagne aux Trois-Rivières, le 17 août, pour détruire l'effet produit par l'assemblée « autonomiste » où l'on avait acclamé la candi-

---

1. *Archives de l'Archevêché de Montréal.*

dature de Normand. Avec lui parlèrent, ce jour-là, Jacques Bureau, Henri Béland, Rodolphe Lemieux, et les députés E.-B. Devlin, Gladu, Lafortune et Rivet.

Aux Trois-Rivières, Laurier défendit la marine avec des arguments déjà utilisés en plusieurs endroits. Il y a quarante-quatre ans, dit-il, quand je suis venu ici, Trois-Rivières, petite ville, n'avait pas de police. Elle a grandi, et il lui a fallu organiser la défense de ses citoyens. Il en est de même pour le Canada. Nous sommes devenus une nation ; il faut pourvoir à notre défense. Quand on vous dit que cela conduit à la conscription, quand les nationalistes prétendent que la marine vous arrachera vos enfants, ce sont des mensonges éhontés. Mais les nationalistes et les tories recourent à n'importe quel moyen pour me renverser... Et Laurier fit appel aux souvenirs et aux sentiments, à l'affection qu'il avait inspirée, à la fidélité de ses vieux partisans, qui ne le lâcheront pas maintenant que ses cheveux ont blanchi : « J'aurai soixante-dix ans dans quelques semaines, et depuis vingt ans je n'ai guère su ce que c'est que le repos. »

Cet appel émut les auditeurs. Le *Canada* écrivit : « Laurier est venu, il a parlé, et il a reconquis cette province de Québec qu'il a prise en 1896 ». Le mot « reconquis » semblait un aveu. Le *Devoir* s'en empara. Laurier a reconquis la province de Québec ? Il l'avait donc perdue ?

Laurier et Lemieux poursuivirent leur campagne : le 18 août à Québec, le 21 à Sainte-Julienne, le 22 à Saint-Eustache, le 23 à Sorel, le 24 à Saint-Jérôme, le 25 à Sherbrooke, le 27 à Valleyfield.

Sorel était, à cause du chantier maritime, un des rares endroits de la province où le projet de marine fût bien accueilli. Mais les Sorelois reprochaient à Lanctôt, moins l'affaire de la peinture, grossie par les adversaires, que sa gestion générale du « patronage ». L'industriel Hyacinthe Beauchemin avait conduit une sédition, au point d'organiser et de présider une assemblée nationaliste. Des Sorelois suggérèrent la candidature du jeune avocat P.-J.-A. Cardin, fils d'un petit entrepreneur local. Arthur Cardin avait comblé son défaut d'instruction initiale à force de lectures, de cours du soir, de leçons particulières. Reçu avocat en 1908, installé dans sa ville natale, il avait débuté par une victoire judiciaire sur Jean-Baptiste Brousseau, l'avocat le plus réputé — et le plus redouté — de la région. Avocat, journaliste, et à l'occasion homme politique, Jean-Baptiste Brousseau était un des représentants de la génération soreloise qui avait compté les Barthe et les Mathieu. Rompu aux exercices de la chicane, il utilisait le moindre incident de procédure, s'acharnait sans quartier contre son adversaire, bref ne négligeait rien pour gagner. Il se conduisait au tribunal comme en assemblée publique, pour la grande joie des Sorelois, à une époque où les habitants des petites villes allaient au prétoire comme au théâtre. L'avocat débutant qui affrontait Brousseau pouvait s'attendre à une déconfiture mémorable. Mais Cardin aimait la profession à laquelle il s'était hissé à la force du poignet. Doué d'une voix forte et d'une énergie farouche, il se battit si bien qu'il gagna sa cause. — « Bateau », se dirent les habitants, « il va bien le jeune Cardin ».

Le jeune Cardin continua. Il inspirait confiance aux commerçants sorelois, hommes d'ordre et de

parole, travailleurs assidus auxquels il ressemblait comme un frère. Hyacinthe Beauchemin se rallie à sa candidature. Une convention préfère Cardin à Lanctôt, de justesse il est vrai ; et Laurier, enchanté, ratifie ce choix. A travers Cardin ou Lemieux, ou tout autre candidat, Laurier lui-même était en cause. « Si je suis défait, disait-il, je me retirerai de la politique. » L'idée d'une telle humiliation serrait le cœur des vieux partisans, faisait passer un frisson d'angoisse sur les foules libérales.

Les opposants n'étaient pas en reste d'éloquence. Bourassa lui-même parla le 21 août à Lachine, en faveur de Monk, le 26 août à Joliette, avec Jean Prévost, le 29 à Bécancour, le 30 à Sainte-Scholastique, le 31 à Saint-Jérôme. Les assemblées de Bourassa soulevaient quelques protestations, mais beaucoup plus d'enthousiasme. Borden, tout en laissant la province de Québec à Monk, vint à Montréal le 29 août. Il parla au théâtre His Majesty's, en compagnie de candidats conservateurs de langue anglaise, G. F. Johnston, C. J. Doherty, H. B. Ames ; de Bergeron, une fois de plus candidat dans Beauharnois ; et de C. H. Cahan, qui venait d'intervenir d'une manière éclatante en faveur de Bourassa. Dans la grande ville industrielle, Borden critiqua surtout la Réciprocité.

Le choix des candidats fournit un autre aspect de l'activité fébrile, dans les deux camps.

Bourassa lui-même ne fut pas candidat. Il pensait exercer, par la parole et par le journal, une influence extérieure et en quelque sorte supérieure aux Parlements. Monk n'était-il pas déjà, dans une large mesure, à ses ordres ? Lavergne non plus ne fut pas

candidat, mais il dirigea, sans titre, toutes les forces de l'opposition dans le district de Québec. En vertu de l'entente tacite, les conservateurs fidèles à Borden présentèrent des candidats dans les comtés de langue anglaise où ils avaient le plus de chances ; ce furent d'ailleurs, en majorité, des députés sortants comme Ames et Doherty. Ailleurs, ils laissèrent le champ libre aux nationalistes et aux partisans de Monk.

A part ces députés de langue anglaise, les candidats de l'opposition furent d'abord les députés sortants : Monk lui-même dans Jacques-Cartier, Pierre-Edouard Blondin dans Champlain, Bruno Nantel dans Terrebonne, Eugène Paquet dans l'Islet, Rodolphe Forget dans Charlevoix, Arthur Gilbert dans Drummond-Arthabaska. Puis, deux anciens députés battus de peu aux dernières élections : Emile Léonard dans Laval, Guillaume-Horace Bergeron dans Beauharnois. Bergeron avait tenu son comté en mains au point d'être surnommé le « Beauharnois Boy » ; orateur pittoresque et efficace, en anglais comme en français, il avait attiré l'attention de John A. Macdonald, puis celle de Borden. Il méritait sans doute mieux que son sort, et s'acharna contre la guigne. Aux Trois-Rivières, la candidature de Louis-Philippe Normand rallierait un bloc solide. Dans le district de Québec, Armand Lavergne jouait avec plaisir son rôle de suzerain, accordant ou refusant son investiture. Il n'avait rien à dire dans Québec-Ouest, où se représentait William Price, riche député sortant. Mais il repoussa Thomas-Chase Casgrain, le « bourreau de Riel », le plus impérialiste des Canadiens français, et qui était d'ailleurs, dans son étude, l'associé de trois avocats de langue anglaise. Casgrain convoitait Montmorency, où il pouvait tenter sa re-

vanche, et Nicolet. Or Forget, assez sûr de son comté, aurait tout de même un fort adversaire, Lucien Cannon, jeune homme brillant et acharné — et frère d'Arthur Cannon qui combattait les intérêts Forget à l'Hôtel de Ville de Québec. Par précaution, le riche et généreux Forget serait encore le candidat officiel de l'oppostion dans Montmorency contre Georges Parent. (Pour Forget, au moins, le « parentisme » n'était pas mort !) En cas de double victoire, Forget se constituerait en fief, politique et économique, toute la région desservie par son chemin de fer, et même toute la côte nord, des chutes de Montmorency au Labrador. Parmi ses vassaux figureraient D.-O. Lespérance — membre de tous les conseils d'administration présidés par Forget — candidat dans Montmorency contre Béland, et Louis-Philippe Pelletier, candidat dans le comté de Québec, dont Forget commanditait l'élection. Lavergne accorda son investiture à Lespérance et à Pelletier, qui le reconnurent pour chef. Mais pas de grâce à Tom-Chase Casgrain ! Le candidat de l'opposition dans Nicolet serait un pur nationaliste, Paul-Emile Lamarche, le jeune ami de Monk devenu l'ami de Bourassa et de Lavergne. Parmi les autres candidats nationalistes, citons André Fauteux (Deux - Montagnes), Joseph Rainville (Chambly-Verchères), Albert Sévigny (Dorchester), Ernest Guimont (Saint-Hyacinthe), Louis Coderre (Hochelaga), Honoré Achim (Labelle), Tancrède Marsil (Bagot). Presque tous étaient d'origine conservatrice, et plusieurs n'avaient pas rompu toutes leurs attaches avec le vieux parti bleu. Plusieurs aussi, comme Achim et Lamarche, étaient d'anciens élèves de Monk, et gardaient pour cette noble figure une quasi-vénération.

L'une des circonscriptions les plus tumultueuses était, traditionnellement, Saint-Jacques de Montréal. Olivar Asselin y posa sa candidature. Il le fit de son chef, après un simulacre de convention bâclé par Jules Fournier. Depuis quelque temps, Asselin et Fournier se tenaient en marge du *Devoir*. Leur petite feuille de combat, *L'Action*, risquait des insinuations aigres-douces à l'égard de Bourassa. *L'Action* manquait aussi de respect aux plus hauts dignitaires ecclésiastiques ; elle s'attirait les réprimandes de Mgr Bruchési, et même une mise en garde de l'*Osservatore Romano*, journal officieux du Vatican, reproduite par *L'Univers* de Paris [1]. Cependant l'accord tacite étendu à Borden pouvait bien s'étendre au fondateur de la Ligue Nationaliste. Aucun ami de Bourassa n'assistait à la convention qui choisit Asselin. Quelqu'un évoqua la brouille entre le futur candidat et le directeur du *Devoir*. Asselin répondit :

« *Je vivrais dix ans sur un îlot, isolé au milieu de la mer, ne lisant les journaux que pour me tenir au courant de la situation canadienne, et n'entendant jamais parler de M. Bourassa, que, revenant dans mon pays, au bout de ces dix ans, et me lançant dans la vie publique, je serais sûr de me retrouver aux côtés de Bourassa.* »

Le *Devoir*, sans effusion démesurée, souhaita le succès de son ancien collaborateur :

« *Nous souhaitons cordialement à M. Asselin d'aller au Parlement renforcer le groupe des députés libres qui fera, avec M. Monk, les bonnes batailles pour le respect de l'autonomie canadienne.* »

Dans le camp libéral subsistait la dissidence agaçante de Godfroy Langlois, qui prédisait la défaite

1. L'Univers *du 11 septembre 1911.*

et la débandade du parti. Cette dissidence reproduisait, presque exactement, celle d'Honoré Beaugrand au temps de Mercier. Comme jadis Beaugrand, Langlois reprochait à son parti à la fois l'abandon des principes libéraux (c'est-à-dire radicaux) et le manque général de désintéressement. Il reprochait à ses amis politiques de consacrer tout leur temps à dénigrer Bourassa, au lieu de réformer le parti malade :

« *Quand je les vois occuper les instants précieux à épouiller la chemise de Bourassa, cette mimique de guenon est indignante. Ils ont beau feindre de faire claquer quelque chose sous leur ongle, tous savent que le chef nationaliste est inattaquable dans sa vie privée et publique.*

« *Et tant mieux pour le nom canadien que nous ayons des honnêtes gens, qui aiment le pays avec désintéressement. Soyons fiers de compter parmi nos hommes d'Etat un orateur brillant, à l'esprit vraiment français, au langage châtié, à la logique serrée, qui projette jusque dans le ciel les fusées de son imagination ardente...* »[1]

Bourassa ne saisit certes pas la perche tendue par l'homme de l'Emancipation, mais il laissa Tancrède Marsil — beaucoup plus près de Godfroy Langlois, sur le terrain des idées — lire cet article dans plusieurs assemblées.

Pourtant, les libéraux accomplirent le même effort que leurs adversaires pour présenter un front uni ; et Godfroy Langlois finit par mettre une sourdine à sa mauvaise humeur. Dans Drummond-Arthabaska, les libéraux, assagis par la leçon du 3 novembre 1910, se disciplinèrent aussi pour reprendre le siège d'Arthur Gilbert. Laurier avait méticuleusement scruté la si-

1. *Le* Pays, *30 juillet 1911.*

tuation, et conclu en faveur d'Hector Laferté. « Vous reprendrez tout le terrain perdu dans Drummond même, lui écrivait-il, et non pas totalement, mais en très grande partie, ce qui a été perdu dans Arthabaska. »[1] Mais Hector Laferté s'effaça devant Ovide Brouillard, son aîné. Dans Saint-Jacques, la division montréalaise frémissante et fantasque dont Lomer Gouin gardait un cuisant souvenir, les ministériels songèrent à l'échevin Alphonse Brodeur, commerçant intègre et bon libéral, adversaire de la « gang des vingt-trois » aux élections municipales de 1910 ; sur son refus, on parla d'Athanase David, puis le choix se fixa sur l'un des échevins les plus en vue : L.-A. Lapointe, membre réélu de la « gang des vingt-trois ». A Saint-Hyacinthe, on opposa L.-J. Gauthier, ancien député de l'Assomption, au nationaliste Ernest Guimont. Le président de la Jeunesse libérale de Québec, Lucien Cannon, disputerait à Rodolphe Forget le comté de Charlevoix, et William Power tenterait de reprendre Québec-Ouest à William Price. La rivalité de ces deux gros marchands de bois est déjà traditionnelle dans Québec-Ouest. L'Anglais Price est le grand chef conservateur du district ; l'Irlandais Power est le lieutenant de Laurier dans les milieux de langue anglaise à Québec. Le comté de Québec-Ouest est en grande majorité canadien-français, mais les chefs exigent une preuve de large tolérance, et les électeurs la concèdent d'autant plus volontiers que chaque lutte électorale entre les deux richards est un pactole pour le comté. William Power a conquis en 1902 et conservé en 1904 l'ancien comté de McGreevy et de Dobell. William Price l'a

1. Lettre du 12 août 1911. Archives privées de l'hon. Hector Laferté.

repris en 1908, par dix voix de majorité. La lutte s'annonce aussi serrée, cette fois-ci. La plupart des autres candidats ministériels seront les députés sortants. Trois ministres se présentent dans deux comtés à la fois. Ce sont Laurier (Québec-Est et Soulanges), Lemieux (Rouville et Gaspé), et Béland (Beauce et Montmagny).

Presque partout, ces ministériels se tinrent sur la défensive. Les grandes assemblées nationalistes attiraient des foules énormes. Bourassa parla le 3 septembre à Saint-André-Avellin et le 4 à Buckingham, dans son ancien comté de Labelle, en faveur du jeune Achim. Il parla le 5 à Hull, où l'opposition présentait Louis Cousineau contre E.-B. Devlin. Ce jour-là, Cahan accompagnait Bourassa, et l'assemblée fut encore retentissante. Bourassa était enroué et visiblement fatigué. Il fit effort, retrouva sa clarté d'argumentation, son timbre de voix, imposa silence aux tapageurs, et, à fond de train, lança une superbe péroraison, soutenue pendant dix minutes, au bout desquelles la foule, conquise, éclata en applaudissements interminables. Cahan, géant à la mise soignée, sans ostentation, pouvait parler après Bourassa sans paraître écrasé par la comparaison. Il avait étudié l'histoire et fouillé la jurisprudence. Il commençait ses discours ou ses plaidoiries d'un ton simple, sur le mode de la causerie, pour s'élever, le moment venu, à l'éloquence chaude et au besoin torrentielle. Il déclara que, fier de son origine britannique, et presbytérien convaincu, il ne voyait rien de choquant pour lui dans les paroles qui venaient d'être prononcées ; il ne voyait rien, dans le programme de M. Bourassa, qu'il ne puisse approuver.

Le lendemain, 6 septembre, Bourassa prit la parole à Sainte-Rose, en faveur d'Emile Léonard. Le 8, il prit part, avec Cahan et Jean Prévost, à une mémorable assemblée tenue au Monument National, pour soutenir Olivar Asselin, candidat dans Saint-Jacques, et J.-A. Massé, candidat « ouvrier » contre Médéric Martin dans Sainte-Marie. Les orateurs furent : Cahan, qui donna ces mots d'ordre, souvent repris par la suite : « Pas de marine faite à Londres ; pas de Réciprocité faite à Washington » ; Bourassa, qui déchaîna des tonnerres d'applaudissements ; John Boyd, qui déclara, en anglais : « Je suis nationaliste » — et l'assistance trépigna ; Olivar Asselin, qui fit appel à la jeunesse ; et Jean Prévost, très vibrant. La jeunesse avait, à l'avance, répondu à l'appel ; et le *Devoir* définit cette soirée : « Une page d'histoire dans le livre d'or du nationalisme. »

Rodolphe Lemieux, très actif aussi, prit part à des assemblées de Médéric Martin et de L.-A. Rivet à Montréal. Mais il était sur la défensive. Presque partout, les vieux députés libéraux, notables de comté, peu éloquents, élus jusqu'alors grâce à l'organisation libérale et au prestige de Laurier, se trouvaient débordés, bousculés, par les jeunes, ardents et brillants orateurs nationalistes. Laurier et ses organisateurs ne croyaient pas à la défaite. Ils prévoyaient une majorité réduite, mais ils comptaient sur l'attrait de la Réciprocité auprès des cultivateurs. Laurier disait à ses intimes : « Je perdrai des comtés urbains, mais je regagnerai des comtés ruraux. » Cependant le succès des assemblées nationalistes donnait à réfléchir. L'élan nationaliste aboutirait-il à la défaite de Laurier ? Fernand Rinfret écrivit :

« *Ce serait une honte pour ses compatriotes de la province de Québec, pour ceux que son génie, ses succès, sa réputation mondiale, couvrent d'une gloire éclatante.* »

La *Presse* renforça les ministériels, et prédit la suite fatale d'une défaite de Laurier : l'avènement de Borden. Si M. Laurier est battu, qui prendra le pouvoir ? Non pas M. Bourassa, qui n'est même pas candidat. Non pas M. Monk, qui n'a pas de partisans hors de la province de Québec. Ce sera M. Borden : « Ainsi, la politique nationaliste sur la marine conduira aux dreadnoughts. »

Omer Héroux appela la *Presse* « l'abjecte servante de tous ceux qui possèdent l'or ou le pouvoir ». Mais le journal de Berthiaume ne recula point. Au contraire, il publia un grand « Appel aux Canadiens français ». La *Presse* insistait sur son argument : en reniant Laurier, la province de Québec ne commettrait pas seulement un acte d'ingratitude, mais une faute, une sottise :

« *Qui mettra-t-elle à sa place, en effet?*

« *Ce ne sera pas M. Monk, ce ne sera pas M. Bourassa.*

« *Le nouveau premier ministre du Dominion sera inévitablement M. Borden. Et alors?*

« *Alors, au lieu d'une marine essentiellement canadienne, et sur laquelle l'Angleterre n'a aucun droit, nous verrons le triomphe de l'impérialisme jingo, avec la participation aux guerres de l'Empire et sa kyrielle de dreadnoughts.*

« *Alors, au lieu de la Réciprocité que le cultivateur et l'ouvrier canadien attendent depuis si longtemps, nous resterons dans le statu quo, si âprement défendu par les trusts.*

« *Alors, au lieu d'un premier ministre canadien-français, nous aurons un premier ministre qui ne comprendra rien à nos aspirations, et qui a déjà promis à la voix*

de Toronto, c'est-à-dire à la voix du fanatisme, la prépondérance dans les conseils de la nation...

« *Tout vote donné contre Laurier est un voté donné pour Borden.*

« *Un vote contre l'autonomie canadienne;*

« *Un vote contre la Réciprocité;*

« *Un vote contre le prestige canadien-français.* »

Berthiaume tenait ses engagements.

Les libéraux insistèrent sur la Réciprocité. Le *Canada* publia une liste des produits importés des Etats-Unis, et sur lesquels les consommateurs bénéficieraient d'une réduction de prix. Bourassa mit en doute tous les avantages de la Réciprocité. Il dit aux cultivateurs de Saint-André-Avellin, le 3 septembre : « Vous êtes plus nombreux que toutes les autres classes ; quel avantage peut-il y avoir pour vous à sacrifier votre marché aux Américains ? » Et l'industrie faisait bloc contre la Réciprocité. Hugh Graham, H. B. Ames et C. J. Doherty recueillirent et dépensèrent la forte somme. Hugh Graham organisa un bureau où des journalistes, royalement payés, rédigeaient articles, annonces, tracts et brochures. Arthur Beauchesne rédigeait, à vingt dollars l'article, des éditoriaux insérés dans la *Patrie* et dans les hebdomadaires conservateurs. — « Hugh Graham dépense de l'argent », observa-t-il. — « Oui », répondit un organisateur, « il a déjà dépensé deux cent cinquante mille dollars ; et il continue ! » Certains industriels ne se limitèrent pas à ces contributions. Huntley Drummond, notable capitaliste de Montréal, président de la Canadian Sugar Refinery, fit campagne, au Board of Trade et jusque dans les assemblées publiques, contre la Réciprocité — menace au quasi-monopole de la vente du sucre, détenu par sa com-

pagnie. Des industriels montréalais — la plupart, de langue anglaise — avertirent leurs ouvriers que la Réciprocité amènerait la ruine, la fermeture des usines. Des fabricants de chaussures de Québec — la plupart, de langue française — signèrent un avertissement antiréciprocitaire. L.-A. Rivet, député sortant d'Hochelaga, protesta contre cette « intimidation ». Les candidatures de William Price et de Rodolphe Forget concrétisaient aux yeux du public l'appui donné au parti conservateur par les gros intérêts financiers et industriels. Fernand Rinfret représenta la lutte comme engagée entre le parti des trustards (le parti bleu) et le parti du peuple (le parti rouge).

Dans l'autre camp, *L'Evénement*, sous l'influence du sénateur Landry, remit la question scolaire sur le tapis. Il soutint que les députés libéraux, en votant la constitution des nouvelles provinces, avaient trahi leur pays, leur langue et leur foi. Mais les discussions les plus fréquentes et les plus ardentes tournaient toujours autour de la marine. Chaque parti se fit un jeu d'opposer les chefs adversaires à eux-mêmes, en remontant dans leur passé politique. Fernand Rinfret, signant Graindorge dans le *Canada*, menait une lutte très vigoureuse contre Bourassa, qu'il appelait par ironie « le Maître ». Il rappela le plaidoyer en faveur de la Réciprocité prononcé par Bourassa, lors de sa joute contre Israël Tarte, à Laprairie, en 1903. Il rappela maintes déclarations du « Maître » hostiles aux conservateurs, aux tories. Il rappela les déclarations d'Armand Lavergne, d'après qui un Canadien français « ne pourra jamais se traîner dans les rangs du parti conservateur, tant que ce parti sera dominé par le groupe orangiste ». Rin-

fret montra cette vigueur sans dépasser les bornes, et Laurier l'en félicita [1]. Mais les nationalistes rappelèrent le temps où la *Presse* et les libéraux multipliaient les déclarations autonomistes ; et par exemple les paroles de Laurier, à la clôture du congrès des chambres de commerce, le 20 août 1903 : « Les destinées de l'Empire seraient en danger que je ne céderais pas un pouce de notre indépendance. » De part et d'autre, on fit flèche de tout bois. William Hearst, magnat de la presse américaine, répandit au Canada des articles conseillant aux Canadiens de garder le gouvernement Laurier. Des journalistes de l'opposition s'indignèrent de cette ingérence étrangère dans la campagne électorale. Ils tinrent une assemblée de protestation au Champ de Mars, le 9 septembre. Olivar Asselin, Rufus Pope, l'avocat Papineau-Mathieu et le gérant du *Devoir*, L.-P. Deslongchamps, exprimèrent leur courroux patriotique.

Béland et Lemieux sur les hustings, Rinfret et d'Hellencourt dans la presse, rendirent coup pour coup. Ils furent secondés par les députés libéraux, vétérans de mainte campagne, et par de jeunes présidents ou secrétaires de clubs, dont la plupart avaient grandi — tels Lucien Cannon, Hector Laferté, Athanase David — dans les milieux politiques. Ils furent encore secondés par quelques vedettes de la politique provinciale. Lomer Gouin intervint en faveur du candidat libéral, dans son comté de Portneuf ; Alexandre Taschereau fit aux côtés de Georges Parent toute la lutte contre Rodolphe Forget ; Cyrille Delage soutint l'adversaire de Louis-Philippe Pelletier dans le comté de Québec. Les libéraux, qui tenaient

1. *Archives privées de Fernand Rinfret.*

encore le gouvernement, avaient aussi la manière de s'en servir. Rodolphe Lemieux fit terminer en hâte et inaugurer en grande pompe le chemin de fer reliant Gaspé-Bassin à New-Carlisle. Georges Parent fit subventionner un service régulier de bateaux entre Québec et l'île d'Orléans...

Mais les nationalistes ne manquaient plus d'expérience. Ils ne manquaient plus d'argent. Le parti conservateur n'hésita point à transvaser une partie de ses fonds dans la caisse du parti autonomiste, et, à la fin de la campagne, l'impérialiste sir Hugh Graham, considérant la défaite de Laurier comme essentielle, fournit les derniers vivres aux candidats « autonomistes » à court d'argent [1]. Les nationalistes avaient aussi un véritable réservoir de jeunes orateurs — à l'A.C.J.C. Ils avaient l'appui tacite, et parfois ouvert, de neuf curés sur dix. Ils avaient surtout une excellente « plate-forme ». Eugène Villeneuve, candidat contre Alphonse Verville dans Maisonneuve, soulevait des tonnerres d'applaudissements par cette simple déclaration : « Si je suis élu, je demanderai le rappel de la loi de la marine. » Ils avaient des alliés de langue anglaise ; Cahan prit la parole dans des assemblées de Louis Coderre et d'Olivar Asselin. Ils avaient Armand Lavergne. Ils avaient enfin Bourassa.

Le 9 septembre, Bourassa et Patenaude tinrent une assemblée à Laprairie. Le cultivateur Roch Lanctôt, député sortant de Laprairie, avait succédé à Dominique Monet lors de son départ de la scène

---

1. *Reconnu par Henri Bourassa, Le* Devoir, *2 juin 1913.*

fédérale en 1904. C'était, comme son prédécesseur, un caractère indépendant, assez près des nationalistes à bien des égards. Un « habitant » instruit, râblé, portant un éternel feutre noir, cabossé, difforme, rabattu sur les yeux. Il vendait encore lui-même ses légumes sur le marché de la place Jacques-Cartier à Montréal. Comme autrefois Bourassa, il refusait l'aide financière du parti, et gardait son franc-parler vis-à-vis de tout le monde, ses chefs compris. Il s'affirmait autonomiste, et cependant il ne condamnait point la loi de la marine. Les nationalistes lui opposèrent un jeune homme de vingt-quatre ans, Gustave Monette, secrétaire du comité central de l'A.C.J.C. Gustave Monette, cousin de Dominique Monet, appartenait à une famille libérale. Mais l'abbé Corbeil — devenu, depuis, curé de La Tuque — l'avait influencé, au Séminaire de Sainte-Thérèse, en critiquant le rôle de Laurier dans l'affaire des écoles manitobaines. Ainsi « reviré », le jeune Monette avait adhéré au nationalisme, comme presque tous ses camarades, pendant ses années d'université. Il venait de remporter un succès oratoire dans une fête en l'honneur de Mgr Langevin, gloire de la région. Un train spécial du Grand-Tronc conduisit les amateurs d'éloquence à l'assemblée de Laprairie. Tout le long du trajet, les « Vive Bourassa ! » se répondirent, d'un wagon à l'autre. L'assemblée elle-même fut vivante. « Je tiens à devenir député, dit Monette, pour demander le rappel de la misérable loi de la marine. » Quelques « Hourrah pour Laurier ! » le décontenancèrent. Mais Bourassa se dressait : « Moi aussi j'ai crié hourrah pour Laurier, autrefois. Mais Laurier a sacrifié les siens dans l'Ouest, Laurier protège des voleurs et des concussionnaires, Laurier impose une marine coûteuse, qui ne servira qu'à faire

tuer nos enfants dans les guerres de l'Angleterre. Laurier m'oblige aujourd'hui à choisir entre lui et le pays. Je choisis le pays ! » Les interrupteurs ravalèrent leurs cris.

La *Presse* défendit le « grand Canadien », adjura de nouveau les Canadiens français d'éviter la « honte nationale » que serait une défaite de Laurier. Sur la loi de la marine :

« *Au lieu de lui en faire un crime, ses ennemis acharnés devraient le remercier à genoux d'avoir été capable de faire repousser tous les projets des impérialistes du Canada et de l'Angleterre, et de faire accepter comme contribution du Canada à la défense de l'Empire une marine canadienne soumise à l'autorité du gouvernement et du Parlement de notre pays.*

« *Est-il possible de faire consacrer plus efficacement le principe de l'autonomie du Canada?* »

La *Presse* s'attira les foudres du *Devoir*, qui rappela la vente du grand journal à Mackenzie et Mann, en 1904. Dans les assemblées d'Asselin, on appelait la *Presse* « pourrie, prostituée, vieille garce » ; dans le *Devoir* même, Tancrède Marsil parlait des arrestations de « Presses » opérées par la police dans les lieux mal famés — « Presses » désignant les prostituées. Les assemblées d'Asselin furent les plus violentes de cette violente campagne. L'ancien député de Saint-Hyacinthe, Aimé Beauparlant, mourut à ce moment : Asselin accusa Rodolphe Lemieux d'avoir causé sa mort en faisant une scène à cet homme malade et très impressionnable [1].

Laurier recevait ces nouvelles de mauvais augure

---

1. *Le* Devoir, *13 septembre 1911.*

pendant sa campagne ontarienne. Dans cette grande province aussi, le premier ministre se sentait menacé. Les industriels combattaient la Réciprocité ; les impérialistes critiquaient la loi de la marine ; tous répudiaient le chef catholique et canadien-français. En certains comtés ontariens, les tories utilisaient un incident récent : l'annulation, par les tribunaux de la province de Québec, d'un mariage entre catholiques célébré devant un pasteur protestant. En vertu d'une décision du Concile de Trente, l'Eglise considère un tel mariage comme clandestin et nul. Or, la loi civile de la province de Québec reconnaît les empêchements au mariage promulgués par les autorités religieuses — catholiques pour les catholiques, protestantes pour les protestants. Ce principe s'est invoqué en 1901, dans l'affaire Delpit-Côté [1]. Le Saint-Siège l'a précisé et renforcé en 1907, par le décret *Ne temere*. En 1911, le juge Laurendeau annule le mariage Hébert-Clouâtre, clandestin au sens du décret *Ne temere*. Des tories protestent contre cette application d'une loi de l'Eglise romaine sur le territoire canadien. Ils en tirent argument contre Laurier — qui n'en peut mais, la législation du mariage appartenant au ressort provincial. Les loges orangistes mènent un tapage infernal : le Canada est gouverné par le Pape, par le truchement de Laurier et de la province de Québec. L'incident est parfois déformé, grossi, interprété de travers. Un député libéral de la Nouvelle-Ecosse, E. M. Macdonald, apprenant qu'un de ses fidèles électeurs s'apprête à voter contre lui à cause du décret *Ne temere*, va trouver le mécontent. Celui-ci avait compris qu'en vertu d'une loi promulguée par Laurier, seuls les mariages célé-

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. X.*

brés par les prêtres catholiques seraient désormais valables, dans tout le pays [1]. John-S. Ewart, le grand juriste protestant qui avait défendu les catholiques manitobains devant le Conseil Privé, consacra l'un de ses *Kingdom Papers* à redresser ces préjugés, à expliquer que le décret *Ne temere* ne concernait en rien les protestants. Mais l'étude de John-S. Ewart ne toucherait qu'un public restreint, et paraîtrait d'ailleurs après les élections [2].

Tenu au courant heure par heure, Laurier évalue les deux dangers, l'orangiste et le nationaliste, l'ontarien et le québécois. Il écourte sa tournée ontarienne, pour passer les dix derniers jours de la campagne dans la province de Québec. Pendant ces dix jours, les assemblées de Laurier et celles de Bourassa alternent et se répondent du tac au tac. Le 11 septembre, à Victoriaville, Laurier adresse un appel chaleureux au comté de Drummond-Arthabaska, pour qu'il revienne au vieux drapeau libéral. Le 12, Bourassa parle en faveur de Joseph Rainville, à Verchères. Le même jour, Laurier soutient Béland à Beauce-Jonction. Le premier ministre paraît très vigoureux pour ses soixante-dix ans. Il ôte son chapeau d'un geste énergique, en disant :

« Je n'avais jamais fait une lutte dans laquelle l'opposition se soit servie de tactiques aussi insidieuses et malhonnêtes; mais, Dieu merci, j'ai encore assez de vigueur, au seuil de ma soixante-dixième année, pour lui faire face et pour la combattre jusqu'au bout. Jamais les impérialistes de Toronto et les nationalistes de Québec ne parviendront à battre Laurier. »

---

1. *E. M. Macdonald :* Recollections, political and personal *(The Ryerson Press, Toronto), p. 198.*

2. *John-S. Ewart :* The Kingdom Papers No 5, *novembre 1911.*

Le 13, Laurier et Béland, accompagnés par les ministres provinciaux Devlin et Caron, tiennent une belle assemblée à Montmagny. Mais Bourassa porte l'offensive dans le comté de Soulanges, où Laurier est candidat ; il y parle le 14, soulevant des interruptions, des commentaires passionnés qui finissent en tumulte. Ce jour-là, les libéraux convoquent un grand ralliement à Québec, au manège de la Grande Allée. Québec est l'Arche Sainte, où Laurier garde les tables de la Loi. Laurier se présente à Québec-Est pour la neuvième fois. Il prie en même temps les électeurs canadiens-français de Québec-Ouest de démontrer une fois de plus leur largeur d'esprit, en élisant son ami William Power. Car ce n'est presque jamais à la majorité de langue anglaise, mais bien à la minorité canadienne-française que l'on demande de montrer sa largeur d'esprit. Au manège de la Grande Allée, Lomer Gouin figure sur l'estrade. William Power défend la Réciprocité. Laurier promet au port de Québec une cale-sèche demandée depuis longtemps. Sur les questions nationales, il déclare : « Je ne suis ni impérialiste, ni anti-impérialiste, je suis simplement canadien. » Une immense ovation salue ces paroles. Laurier ajoute :

« *L'alliance Borden-Bourassa conduira aux guerres de races, aux divisions intestines. Tandis que sous le drapeau libéral, qui abrite toutes les races, il y a place pour que tous vivent en harmonie, en paix, et jouissent du bonheur. Nous avons la majorité dans toutes les provinces, qui ont plus que jamais confiance dans l'administration de la chose publique par ceux qui font le progrès et la prospérité de notre pays depuis quinze ans.* »

Le lendemain, 15 septembre, Bourassa porte la guerre à Marieville, dans le comté de Rouville, où

le candidat libéral est Rodolphe Lemieux. Le même jour, Armand Lavergne et Laurier tiennent chacun une assemblée à Montmagny, à petite distance l'un de l'autre. Lavergne compare Laurier à un vieux coq commandant un régiment de poules mouillées. Des libéraux recourent à un truc classique, pour couvrir sa voix : les locomotives de l'Intercolonial qui ont amené les convois d'excursion se mettent à siffler désespérément, en lançant des jets bouillonnants de fumée grise. Lavergne, tendant l'index, ordonne à ses partisans : « Prenez les numéros des locomotives et les noms des mécaniciens. La semaine prochaine, nous serons au pouvoir, et nous mettrons ces hommes dehors. Le chemin de fer nous appartiendra. » Après la double assemblée, des horions s'échangent dans les rues de Montmagny.

Le 16, Bourassa soutient, à Acton Vale, Tancrède Marsil, qui se bat comme un mousquetaire. Laurier, Jacques Bureau et Charles Devlin parlent à la même heure à Grand'Mère. Le 17, une bataille en règle met aux prises les partisans de Bureau et ceux de Normand, aux Trois-Rivières, sur la place du Marché. La police locale, prise entre les combattants, est rossée de part et d'autre.

Bourassa, lui, parle à Victoriaville, pour répondre à l'assemblée tenue par Laurier la semaine précédente. La publicité de l'assemblée nationaliste se trouve toute faite : les chefs conservateurs des cantons de l'Est ont abonné au *Devoir,* pour la durée de la campagne, tous les électeurs de langue française de la région [1]. Bourassa demande aux citoyens de

1. *Article d'Henri Bourassa, dans le* Devoir *du 3 juin 1913.*

Drummond-Arthabaska de réélire Arthur Gilbert, « le brave garçon qui, appuyé sur votre courage et votre indépendance, fera triompher les droits du peuple ». Il soulève l'enthousiasme. On chante des couplets composés par un étudiant sur l'air d'*O Canada* :

O Bourassa! Noble et vaillant soldat,
Toi dont le nom nous excite au combat;
Tu ressuscites de nos pères
Les glorieux exploits;
Tu retrempes les caractères
Aux accents de ta voix;
Tu nous unis comme des frères
Pour affirmer notre langue et nos droits (bis).

Et ce n'est point par jeu que les étudiants substituent cet « O Bourassa » à un hymne presque national. Le petit-fils de Papineau incarne par ses idées, par son talent, par sa fierté, toute leur ferveur patriotique. Ils lui doivent à la fois des satisfactions intellectuelles et une exaltation de valeurs morales, c'est-à-dire, à leurs yeux, un idéal complet. Et leurs professeurs ne découragent pas cet emballement ! Suivi et combattu avec la même passion, Bourassa est la personnalité la plus discutée du pays. Le *World* continue de le réhabiliter aux yeux des tories. Dix, vingt villes ontariennes demandent au chef nationaliste un exposé de sa doctrine. Deux conservateurs ontariens, George Gordon, député sortant de Nipissing, et W. R. Smyth, député sortant d'Algoma, qui comptent des Canadiens français parmi leurs électeurs, sollicitent sa présence à Sudbury. Bourassa prend vingt-quatre heures pour aller à Sudbury, le 18 septembre. Son compagnon de voyage est Georges Pelletier, lieutenant très sûr, écrivain vigoureux, mais qui ne se croit pas

orateur et n'essaie même pas de parler. Bourassa prononce deux discours, l'un en français, l'autre en anglais, et ses auditeurs de conclure : « He is not such a bad man ! »

A la même heure, Asselin tenait, dans le quartier Saint-Jacques de Montréal, une de ses assemblées où il ne ménageait rien ni personne. D'après la manière dont Asselin et Fournier parlaient, dans *L'Action,* du cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Pie X, on imagine ce qu'ils pouvaient dire, en assemblée électorale, de Rodolphe Lemieux ou de Trefflé Berthiaume. Asselin ridiculisait la *Presse* :

> « *Je me rappelle un homme qui acheta deux numéros de* La Presse. *Sa femme lui demanda ce qu'il voulait en faire. Il répondit : « Celui-là, nous le lirons ». Maintenant l'on n'achète plus que l'autre numéro. Et pour faire l'autre chose.* »

Quant à Laurier, Bourassa s'est montré trop indulgent en prédisant qu'il finirait dans la crotte. C'est pis que cela, dit Asselin : « Le vieux coq est en train de tomber dans la fiente du poulailler. » [1] Et la jeunesse cruelle d'applaudir, d'applaudir...

Bourassa revint en hâte de Sudbury, pour le « ralliement autonomiste » du 19 septembre, à la patinoire Ontario, qui devait être la principale assemblée des groupes de l'opposition. A beaucoup d'égards, ce ralliement rappela l'assemblée tenue par Laurier quinze ans plus tôt, au parc Sohmer, à la veille des élections qui allaient le porter au pouvoir. La plus vaste salle de Montréal ne put contenir toute la foule.

---

1. *Le* Devoir, *19 septembre 1911.*

Des calicots tendus entre les piliers proclamaient : « Pas de marine ! » Les principaux orateurs furent John Boyd, Olivar Asselin, C.-H. Cahan et Bourassa. Le chef nationaliste lançait ses attaques comme des jets de lave. La foule, transportée, lui fit une ovation plus délirante que celles jadis reçues par Laurier. Et l'ovation reprenant sans cesse devint continue, au point de l'empêcher de parler. Alors, tous en cortège, derrière des fanfares ! Avec de jeunes nationalistes en serre-file, les hommes défilèrent en rangs, au pas cadencé (comme les ligueurs d'Action Française à Paris), par les rues Ontario, Maisonneuve, Sainte-Catherine et Saint-Denis, jusqu'à l'hôtel Viger, siège d'un comité nationaliste. Un groupe des plus exaltés brandissait des balais, symbole du prochain « coup de balai ». Cette colonne, conduite par Asselin, rencontra Laurier qui descendait d'auto : le premier ministre allait à la gare Viger prendre le train de Québec. Les nationalistes, balais au poing, poursuivirent et conspuèrent Laurier, qui se réfugia précipitamment dans la gare, protégé par une poignée d'amis. Une fois installé dans son wagon, Laurier laissa entrevoir son désarroi. Il confia tristement à ses amis : « Nous sommes battus. Je le pressens depuis deux jours. J'ai de mauvaises nouvelles des autres provinces. » Pendant ce temps, le gros des manifestants, harangué par Bourassa d'un balcon de l'hôtel, saluait son idole au chant de « O Bourassa ! » Les chants, les défilés, les promenades de balais symboliques se prolongèrent jusqu'aux petites heures ; dans les rues voisines, éclataient des pétards.

La conduite de Grenoble faite à Laurier à la gare Viger porta l'indignation de ses partisans au paroxysme. Le lendemain 20 septembre, veille du vote, Bourassa devait revenir à Saint-Hyacinthe. Le candidat nationaliste, Ernest Guimont, esprit d'élite,

était soutenu par des camarades comme Maxime Raymond, membre d'une famille libérale, mais devenu nationaliste à l'Université, en 1905, lors de l'affaire des écoles du Nord-Ouest. Mais la troupe de T.-D. Bouchard veillait. Entouré par une foule menaçante, et bousculé, Bourassa tint son assemblée tant bien que mal, dans une salle fermée dont les fenêtres volèrent en éclats sous les pierres. Des enragés attendaient le retour du chef nationaliste à la gare, pour lui faire un mauvais parti. Bourassa, prévenu, monta dans le train à la station de Sainte-Madeleine. Les recrues de T.-D. Bouchard pourchassèrent les nationalistes dans les rues de Saint-Hyacinthe, dans les jardins, jusque sur les plates-bandes de phlox et sur le seuil des maisons. Aux quatre coins de la gentille petite ville, des coups de gourdin s'échangèrent, et des blessés, la tête en compote ou le bras en écharpe, prirent le chemin des pharmacies.

Il aurait fallu remonter loin pour trouver le souvenir d'une campagne électorale aussi acharnée. Remonter peut-être à la lutte du « parti national » de 1872 contre Georges-Etienne Cartier, culminant à la « bataille de la place Saint-Jacques » à coups de manches de pioche. Comme jadis le « Père de la Confédération », Laurier, en 1911, était défié jusque dans son district, jusque dans son comté, jusqu'à Saint-Roch. Armand Lavergne et l'ancien échevin Alphonse Huard attaquaient sans relâche Laurier, sa Réciprocité, sa marine. « Nous ne voulons pas d'une politique de guerre faite à Londres et d'une politique tarifaire faite à Washington ! » Un candidat se présentait contre le premier ministre : le jeune René Leduc, à qui Alphonse Huard avait cédé la *Libre Parole,* une fois la lutte contre Parent terminée.

La *Libre Parole* circulait presque exclusivement dans Saint-Roch, et gardait l'appui du groupe de ses fondateurs, parmi lesquels figuraient le Dr Jobin et le Dr Dorion. Elle adoptait un ton nationaliste et prédisait la chute prochaine du gouvernement « trompeur et corrompu ». Henri Béland et Louis Létourneau organisaient vigoureusement la défensive — la riposte. Louis Létourneau, le fabricant de confitures sans autre bagage que l'instruction reçue à la petite école de Sainte-Famille dans l'île d'Orléans, ne pouvait affronter Lavergne en tournoi oratoire, mais il se rattrapait en matière d'organisation. Ancien échevin, comme Alphonse Huard, et député provincial, il connaissait le fort et le faible de chaque électeur — et de chaque candidat. René Leduc se désista, quelques jours avant le scrutin. Puis, il accusa Louis Létourneau de l'avoir enivré, pour lui extorquer son désistement. Scandale. Le *Devoir* écrivit que le déshonneur souillait les cheveux blancs de Laurier. Mais Laurier et Létourneau lui-même protestèrent. L'histoire de René Leduc parut suspecte. Fatigué d'une lutte sûrement vaine, Leduc aurait offert son désistement aux rouges, contre compensation. Econduit, il se serait vengé à sa manière. Le juge François Langelier ouvrit une enquête, en vertu de la Loi des élections fédérales, et flétrit Leduc ; mais le *Devoir* se montra sceptique, et les adversaires de Laurier entretinrent jusqu'au dernier jour le relent de ce scandale.

A ces offensives sans répit, les libéraux résistèrent pied à pied, jusqu'au dernier jour aussi, utilisant leur vieille organisation, leur habileté manœuvrière. Au manifeste des fabricants de chaussures québécois, ils opposèrent l'autorité du grand industriel Georges-

Elie Amyot — l'ancien adversaire de Lorenzo Robitaille — favorable à la Réciprocité. A Montréal, ils annoncèrent, à grand bruit, le ralliement du fameux criminaliste N.-K. Laflamme, ancien avocat d'Olivar Asselin, ancien candidat nationaliste dans la division Saint-Jacques. Dans les campagnes, ils distribuèrent ce prospectus :

« *Cultivateurs, votre chance est arrivée.*
« *La Réciprocité réclamée depuis quarante ans par tous les Canadiens vous est offerte.*
« *Laurier veut vous donner une chance de vendre vos produits plus facilement et à meilleur profit.*
« *Cultivateurs de Québec, suivez l'exemple des cultivateurs de l'Ouest, de l'Ontario, des provinces Maritimes.*
« *C'est votre jour qui est arrivé.*
« *Pour l'avenir de vos familles, pour la grandeur du Canada,*
« *Allez tous demain voter comme un seul homme*
POUR LAURIER ET LA RECIPROCITE. »

Pour les électeurs de langue anglaise, le *Herald* discutait les arguments de C. H. Cahan et de H. B. Ames, redoutables adversaires. La *Presse* soutenait cette thèse : Un vote pour Bourassa est un vote pour Borden, et un vote pour Borden c'est un vote pour l'impérialisme outrancier. A Toronto, le *Globe* écrivait : « Un vote pour Borden, c'est un vote pour Bourassa, et un vote pour Bourassa c'est un vote pour la rupture de ce pays. »

Laurier termina sa campagne à Québec. Il se savait menacé dans les deux plus grandes provinces. En Ontario, le principal adversaire restait anonyme : c'étaient la finance et l'industrie liguées contre la Réciprocité. Dans la province de Québec, la menace s'incarnait en un homme ; l'adversaire, impitoyable,

mais combattant à découvert, portait un nom : Bourassa. Or Laurier avait déjà conduit la guerre contre des hommes au tempérament de feu, des inflexibles de la taille de Mgr Laflèche — et remporté la victoire.

Dans le parlement précédent, les adversaires de Laurier élus par la province de Québec occupaient onze sièges : le 21 septembre, ils passèrent à vingt-sept. L'opposition gagnait Bellechasse, Berthier, Brome, Compton, Dorchester, Hochelaga, Joliette, Labelle, Lotbinière, Maskinongé, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Pontiac, Québec-Comté, Shefford et Yamaska. Elle ne perdait que Drummond-Arthabaska, Québec-Ouest (arraché à William Price par William Power), Shefford et Soulanges. L'opposition était aussi très renforcée en valeur. Elle comptait Monk, Louis-Philippe Pelletier, Rodolphe Forget, Pierre-Edouard Blondin, D.-O. Lespérance, Emile Léonard, Eugène Paquet ; parmi les Anglais, H. B. Ames, C. J. Doherty, George Perley ; et parmi les nouveaux venus nationalistes : Honoré Achim, Louis Coderre, Paul-Emile Lamarche, Joseph Rainville, Albert Sévigny (tous d'origine conservatrice). Olivar Asselin échouait dans Saint-Jacques. Gustave Monette n'avait pu réduire la popularité de Roch Lanctôt dans Napierville. Ernest Guimont succombait à Saint-Hyacinthe devant l'ancien député de l'Assomption, L.-J. Gauthier, ennemi juré des nationalistes, soutenu par le rude Bouchard. Un autre candidat nationaliste, André Fauteux, n'avait pu courir jusqu'au bout sa chance, qui s'annonçait belle. Fauteux, garçon assez brillant, mais indolent, n'avait pas surveillé la rédaction de son bulletin de présentation, que l'officier rapporteur rejeta. Après l'élection, Fauteux

entama un long procès, et fut débouté. Drummond-Arthabaska et Saint-Hyacinthe infligeaient à Bourassa ses seules déceptions réelles, en marquant un recul, dans Drummond-Arthabaska par rapport à l'élection d'Arthur Gilbert et dans Saint-Hyacinthe par rapport à sa propre élection provinciale. Mais le gain de Paul-Emile Lamarche, entre autres, compensait largement la perte d'Arthur Gilbert, grand gaillard mal préparé à la vie publique.

Rodolphe Forget, élu dans Charlevoix et dans Montmorency, triomphait de deux fils de famille — jeunes hommes de valeur, et que l'avenir dédommagerait — tandis que Rodolphe Lemieux, candidat dans Rouville et dans Gaspé, perdait ce lointain comté où Lavergne et le colon Laforce avaient fait campagne pour son adversaire nationaliste. Un ministre, Sydney Fisher, perdait son mandat. Le solliciteur général Bureau craignit le même sort aux Trois-Rivières ; l'élection de Normand fut d'abord annoncée ; mais l'officier rapporteur, constatant une irrégularité d'écriture, annula les bulletins d'un quartier favorable à Normand, et proclama Jacques Bureau réélu par neuf voix de majorité. Oubliant peut-être que la même procédure avait institué Bourassa député provincial de Saint-Hyacinthe, le *Devoir* écrivit : « Le mandat des Trois-Rivières n'appartient pas à M. Bureau ; osera-t-il le garder ? »

Quelques bons lutteurs du parti libéral mordaient la poussière, entre autres Victor Geoffrion, Oscar Gladu, Georges Parent. Laurier les regretterait. Il regretterait plus encore Sydney Fisher. Mais il gardait autour de lui Rodolphe Lemieux, Henri Béland, Ernest Lapointe, Joseph Demers, William Power, le

trivial mais vigoureux Médéric Martin, le député « ouvrier » Alphonse Verville, et un nouveau de bonne valeur, P.-J.-A. Cardin, substitué à Lanctôt-la-peinture dans le comté de Richelieu. Après tout, Laurier gardait la majorité dans la province de Québec.

Mais en Ontario, c'était la débâcle : 72 sièges à Borden et 13 seulement à Laurier. Dans cette province, un seul des ministres surnageait : le secrétaire d'Etat Charles Murphy. Encore avait-il bien de la chance ! L'avocat Charles Murphy avait milité dans la petite guerre livrée aux Canadiens français autour de l'Université d'Ottawa. Dès 1901, il livrait bataille, aux côtés de son ami le Père Michael Fallon, curé de Saint-Patrice. Au départ du Père Fallon, c'est Charles Murphy qui rédigea le mémoire présenté au délégué apostolique et réfuté par Mgr Duhamel. Devenu secrétaire d'Etat, à la retraite de R. W. Scott, en 1908, Murphy n'en fut pas moins candidat, et élu, dans le comté de Russell, de prépondérance canadienne-française. Mais depuis 1908, les interventions de Mgr Fallon et la nomination de Mgr Gauthier ont irrité le malaise, et, surtout, les Franco-Ontariens se sont organisés. Un membre du « Petit Comité » de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, l'avocat J.-U. Vincent, se porte candidat conservateur contre l'ami de Mgr Fallon. Mais un autre membre du « Petit Comité », le sénateur Belcourt, est organisateur libéral pour les districts français de l'Ontario. Il vole à la défense du secrétaire d'Etat, obtient de lui des déclarations rassurantes, et se lance en campagne contre le conservateur. Belcourt dénie à Vincent le titre de candidat de l'Association, de candidat des Canadiens

français. Belcourt et Vincent sont tous deux partisans. Le président de l'Association fondée pour la défense franco-ontarienne — le président qui luttera, le jour venu, si vaillamment — soutient l'Irlandais, ami de Mgr Fallon, ennemi patent des Canadiens français, mais libéral, contre un Franco-Ontarien, son collègue au « Petit Comité », mais conservateur. Vincent échoue, et quitte le « Petit Comité » en vouant à Belcourt et à l'Association une rancune qui trouvera un jour un exutoire.

Moins heureux que Murphy, les ministres George Graham et Mackenzie King étaient battus en Ontario. Médéric Martin, député de Sainte-Marie, qui s'était lié avec Mackenzie King, son voisin de pupitre aux Communes, offrit à Laurier de se désister pour faire élire l'ex-ministre à Montréal [1]. Fielding, le parrain de la Réciprocité, était battu en Nouvelle-Ecosse. Les six députés de la Colombie-Britannique étaient six conservateurs. Bref, l'ancien Parlement fédéral comptait 132 libéraux et 89 conservateurs ; le nouveau compterait 135 conservateurs et 86 libéraux. Des courtisans s'écartèrent de Laurier qui put, à soixante-dix ans, compléter la somme d'une expérience humaine.

Le résultat, salué dans Québec comme un succès nationaliste, fut salué en Ontario comme un succès impérialiste. Dans la procession escortant Borden à Ottawa, au lendemain du triomphe, figurèrent maintes pancartes : « One fleet, one flag, one Throne. » Dans plus d'un comté aussi, l'agitation contre le

---

1. Révélé par Rodolphe Lemieux, dans un grand banquet à Montréal, le 21 septembre 1921.

décret *Ne temere* renforçait la majorité conservatrice. Pour les orangistes, le scrutin du 21 septembre écartait la menace française et papiste. Dans une certaine mesure, l'Ontario avait rejeté, avec Laurier, la « French domination ». Et le *Citizen* d'Ottawa se réjouit de voir déplacer « le centre de gravité politique du Canada ».

Naguère, en effet, dans la représentation fédérale, Québec était presque unanime, et l'Ontario divisé. En 1911, Québec était divisé et l'Ontario presque unanime. L'ancien gouvernement avait reçu l'appui d'un « solide Québec » ; le nouveau gouvernement recevrait l'appui d'un « solide Ontario ». Fernand Rinfret, rédacteur en chef du *Canada*, prédit, le premier, une perte d'influence pour Québec, dans les affaires fédérales. La *Presse* développa cette thèse :

« *Avec sa majorité actuelle, M. Borden peut se moquer de nous quand il lui plaira. Le scrutin d'hier est un soufflet non pas à sir Wilfrid Laurier lui-même, mais à toute la race canadienne-française; la voix de la province de Québec vient d'être étouffée, et c'est la voix de Toronto qui va maintenant dominer dans les conseils de la nation.* »

A son tour, le *Soleil* conclut :

« *Ah! ils nous ont mis dans de jolies draps, les prétendus patriotes de la secte nationaliste, les Bourassa, les Lavergne, et tous ceux qui, plus ou moins ouvertement préoccupés de leur œuvre de haine, ont sacrifié à leur vengeance l'avenir même de la province de Québec.* »

III

FORMATION DU CABINET BORDEN

Monk, chef de file des ministres canadiens-français — Attitude de Bourassa et de Lavergne — La curée des vainqueurs.

La défaite apprise, Laurier réserva sa première visite à Mgr Mathieu, qui attendait son sacre prochain, au Séminaire de Québec. Puis il se rendit à Ottawa, et, respectueux des règles parlementaires, il présenta sa démission au gouverneur général. Lord Grey, dont le mandat s'achevait, chargea Robert Borden, chef du parti conservateur, de former le nouveau cabinet. Pour la troisième fois — après Charles Tupper et John Thompson — les provinces Maritimes fournissaient un premier ministre à cette Confédération qu'elles avaient tant redoutée. Borden, élevé dans le culte de l'Angleterre, était doué d'une intelligence ordinaire et devait sa situation à son travail : un bœuf de labour. Six mois plus tôt, des tories voulaient lui substituer un chef plus brillant : Richard McBride ou Clifford Sifton. On ne voyait guère alors, auprès de Borden, que la barbiche et les yeux malins de George Perley. Le 22 septembre, les conjurés se rapprochèrent de Borden, dispensa-

teur de portefeuilles et de sinécures, le proclamèrent « le plus grand homme paru au Canada depuis sir John Macdonald ».

George Foster, premier lieutenant de Borden, s'attendait à recevoir le portefeuille des Finances. Mais les « intérêts », c'est-à-dire les financiers et les industriels, rançonnés par les organisateurs d'élections, ne donnent rien pour rien : ils surveillent toute nomination de ministre des Finances ou de trésorier provincial. A Toronto subsiste d'ailleurs la mentalité des vieux tories, du temps du Pacte de Famille. Un groupe de familles riches, réfractaires aux idées nouvelles, considère le public comme une plèbe — une « mob » — et trouve naturel de garder le pouvoir entre ses mains. Les « intérêts » imposèrent Thomas White, vice-président du Royal Trust, l'un des dix-huit libéraux de Toronto qui avaient signé le manifeste antiréciprocitaire. Thomas White, adversaire résolu de toute étatisation, avait combattu l'entrée de la Commission hydroélectrique à Toronto. D'autre part, on prévoyait une revision de la loi des banques, ce qui fortifiait le désir des banques d'avoir un ministre des Finances à leur dévotion. Enfin, en nommant Thomas White, le ministère conservateur pouvait se concilier le *Globe*. Borden passa outre aux adjurations de vieux partisans, pour qui Foster ne le cédait en mérites qu'à Borden lui-même — et encore ! Un député ontarien, George Taylor, whip du parti conservateur, démissionna — en échange d'un siège au Sénat — pour procurer un comté au nouveau ministre des Finances.

Borden fit appeler Monk, qui choisirait les ministres représentant la province de Québec. Avant

de répondre à cet appel, Monk, répétant le geste de Tellier après les élections provinciales de 1908, consulta Bourassa, sans lequel il ne voulait pas entrer dans le ministère. — « Il ne saurait en être question », répondit Bourassa. Le chef nationaliste tenait à prouver son désintéressement personnel, et craignait l'influence des tories sur le gouvernement Borden. — « Dois-je également refuser d'entrer dans le cabinet ? » demanda Monk. — « Je ne puis prendre la responsabilité de vous dire : 'Acceptez' ou 'Refusez'. Mais par votre attitude sur le bill de la marine, vous avez assumé un mandat moral, que vous ne pouvez écarter. Si M. Borden vous appelle, vous jugerez de quelle manière vous pouvez exécuter votre mandat le plus fidèlement, en acceptant ou en refusant. Posez vos conditions. Si elles sont acceptées, entrez. Et si plus tard on cherche à les éluder, sortez. Quant à moi, je ne demande rien, je ne désire rien. »

Suivant ce conseil, Monk demanda si la question de la marine serait soumise à un plébiscite. Borden ne dit pas non ; Monk comprit qu'il disait oui. Monk reçut Shaugnessy, président du Pacifique-Canadien, qui lui conseilla d'offrir un portefeuille à Rodolphe Forget.

Un nationaliste possédant la bosse politique, Napoléon Garceau, comprit la faute commise par son chef et en prédit les conséquences. Il écrivit à Monk, à Charles Beaubien, à Bourassa lui-même. Il dit à Monk et à Beaubien : « Les Canadiens français veulent incarner leurs principes dans un homme ; ou plutôt ils font abstraction des principes pour se donner tout entiers à un homme. Il faut dans le

nouveau ministère un homme qui puisse être l'idole de la province, comme Chapleau l'a été, comme Mercier l'a été. Or, à l'heure actuelle, Bourassa peut seul remplir ce rôle. Il faut que vous insistiez auprès de lui ; c'est l'existence du mouvement national qui est en jeu. Bourassa dans le ministère est un drapeau, une puissance. Bourassa hors du ministère, vu l'état d'âme de notre population, ne pourrait empêcher la réaction en faveur de Laurier. Quand même les principes de Bourassa seraient mis en pratique aux Communes, sans lui, cela n'empêchera pas les Canadiens français de retourner à leurs anciennes amours. Si vous ne faites pas entrer Bourassa dans le ministère, vous préparez la restauration de Laurier dans la province comme les Bourbons ont préparé le retour de l'île d'Elbe. »

Monk voulut revoir Bourassa, mais Bourassa fut introuvable. Le chef nationaliste, qui pouvait dicter ses volontés, désigner les ministres, imposer un programme, le chef nationaliste était parti faire retraite dans la solitude des Laurentides — ou, selon son propre mot, « se désinfecter de la politique ». Geste inouï, déconcertant de maladresse, magnifique de désintéressement, et dont le secret était peut-être tissé de mysticisme et d'orgueil. Pendant que les hommes se battaient autour des portefeuilles, le surhomme rendait compte de sa conduite à Dieu seul, qui l'approuvait.

Bourassa ne quitta sa retraite qu'à l'occasion d'une conférence faite au Monument National, le 27 septembre, par un professeur de l'Institut Catholique de Paris, Gustave Gautherot. Il passa au *Devoir*, prit son courrier, et répondit brièvement à Garceau :

« Quant à mon entrée dans le ministère, il n'en saurait être question. Je ne me sentirais nullement chez moi dans un ministère conservateur. Du reste, la raison d'être de mon rôle politique, c'est de rester indépendant du pouvoir. » [1] Puis il présenta le conférencier, ne dit mot de politique, et disparut derechef.

A défaut de Bourassa, Lavergne devenait grande vedette — et présidait à la distribution des portefeuilles, au moins pour le district de Québec. Des hommes plus âgés que lui recherchèrent sa condescendance. De vieux députés, d'anciens ministres, le traitèrent en chef. Il est flatteur, à trente ans, de faire et défaire des ministres, non pas du cabinet provincial, mais du Dominion. Il est agréable de se sentir entouré, courtisé, sollicité, redouté, de savoir qu'une ville, une province, un pays tout entier attendent vos décisions. Conscient et ravi de son importance, Lavergne s'agita. Il voyagea de Québec à Montréal, puis de Montréal à Ottawa, dans un train spécial, dont C. H. Cahan payait les frais [2]. Un train spécial pour transporter Armand Lavergne ? Pour lui tout seul ? On en parlera longtemps à Montmagny, et même à Québec, et même à Montréal, et même à Ottawa !

Lavergne élimina Rodolphe Forget, représentant trop voyant des intérêts financiers et ancien adversaire mal réconcilié avec les nationalistes. Il décida :

1. *Archives privées de M. Napoléon Garceau.*
2. *Déclarations d'Armand Lavergne à la Jeune-Lorette, le 1er novembre 1912; compte rendu dans le* Devoir *du lendemain.*

« Dans un pays civilisé, on ne fait pas entrer dans le gouvernement un courtier qui pourrait profiter, par exemple, des projets ministériels concernant les changements de tarif. » Mais Forget, élu dans deux comtés, tient une promesse de Borden transmise par Shaughnessy ! On ne manque pas impunément de parole à de tels seigneurs ! On ne brave pas les puissances qui font substituer Thomas White à George Foster. Averti, Rodolphe Forget haussa les épaules : « Armand Lavergne est un enfant. » Mais Lavergne resta formel. Asselin était fort capable de repartir en guerre contre le « trustard » Forget. Entre Forget et Lavergne, Monk, très ennuyé, inclinait du côté de Lavergne. Or, on attribuait au « roi de la Bourse » une autre ambition, celle d'un titre de « sir ». — « Sirez-le si vous voulez, dit Lavergne ; en Angleterre, tous les gros marchands de savon sont sirés. » Monk se rendit au bureau de Forget, rue Saint-François-Xavier. Le courtier lui fit répéter la promesse en présence de deux témoins, et accepta. Monk commençait son calvaire ministériel. Lavergne fit substituer son « protégé » Louis-Philippe Pelletier à Rodolphe Forget, et quand il rencontra le courtier, il lui dit, moqueur : « L'enfant n'a pas voulu ! »

Ce furent à peu près toutes les satisfactions accordées aux nationalistes. Les cinq représentants de la province de Québec dans le cabinet furent : F.-D. Monk, aux Travaux publics ; Louis-Philippe Pelletier, aux Postes ; Bruno Nantel, au Revenu de l'Intérieur ; C. J. Doherty, à la Justice ; et George Perley, ministre sans portefeuille. Ces cinq ministres étaient des hommes de 55 à 56 ans, n'ayant pas deux ans de différence d'âge entre eux, et des conservateurs. Point de représentant du mouvement ni

de la génération nationalistes. Albert Sévigny, qui s'était confondu avec les bourassistes, sans faire profession formelle de nationalisme, caressait déjà des ambitions, mais il dut s'effacer devant Pelletier, son aîné, possédant des titres très supérieurs. L'attribution du portefeuille des Travaux publics à Monk parut quasi fantaisiste. Monk, professeur de droit constitutionnel, avait formé une génération de juristes. Il comptait parmi ses anciens élèves, respectueux et reconnaissants, Rodolphe Lemieux, Paul-Emile Lamarche, Honoré Achim, Philémon Cousineau. Il eût fait belle figure au ministère de la Justice. Au ministère des Travaux publics, il sera vite débordé, enlisé — ce qui entraînera des conséquences. Louis-Philippe Pelletier disposerait aussi, aux Postes, d'un gros « patronage ». Plus nerveux, et déjà chargé d'expérience politique, il possédait la plus forte personnalité du groupe. Bruno Nantel, pondéré comme Monk lui-même, était ce qu'on appellerait aujourd'hui un député moyen. Sa réputation d'administrateur prudent lui valait d'être élu maire de Saint-Jérôme dans les périodes mêmes où cette ville élisait des députés libéraux. C. J. Doherty, avocat estimé, président de plusieurs œuvres religieuses et charitables, administrateur de la Banque Provinciale depuis 1907, de la Banque d'Epargne depuis 1908, député de Sainte-Anne depuis la même année, était très répandu dans les milieux irlandais. Mais cet ancien élève du Collège de Montréal, parlant couramment le français, était entré, par son mariage avec une Barnard, dans une excellente famille canadienne-française. Il était beau-frère de Jules Tessier et de Fabre-Surveyer. C'est dire qu'il jouissait de relations étendues. Avec cela, une réputation de finesse et d'esprit. George Perley, marchand de bois millionnaire

et ancien whip conservateur, s'assurait des votes canadiens-français, dans le comté d'Argenteuil, par ses générosités, électorales ou désintéressées. Il intervenait peu à la Chambre, mais conduisait d'influents travaux de coulisse. En mars précédent, lors de la cabale montée à l'intérieur du parti, c'est Perley qui avait rétabli la situation en faisant signer par la majorité des députés une promesse de fidélité à Borden [1].

Deux de ses premiers collègues désignés par Borden avaient été Robert Rogers, digne successeur de Sifton dans le cœur des cow-boys manitobains, qui prenait l'Intérieur en attendant mieux, et le fameux colonel Sam Hughes, agité perpétuel et bruyant champion de l'impérialisme, promu ministre de la Milice. Enfin l'orangiste Sproule présiderait la Chambre des communes, à la rentrée. Sam Hughes et le Dr Sproule avaient jusqu'alors symbolisé le fanatisme francophobe et anticatholique. On se rappelle qu'en 1905, Laurier voulant accorder des écoles séparées aux minorités catholiques et françaises des nouvelles provinces de l'Ouest, Sam Hughes, le Dr Sproule — et le libéral Sifton — avaient lancé le mouvement de protestation, propagé par les loges comme un incendie, qui avait intimidé Laurier et fait abandonner cette mesure de justice. A la Chambre des communes, de violentes altercations avaient dressé les deux tories contre Armand Lavergne. Par mesure de compensation, et même par esprit de réparation, Borden, originaire des provinces Maritimes, voulut offrir la présidence du Sénat, pour la première fois, à un Acadien. Il songeait au sénateur Pascal Poirier, du Nouveau-Brunswick. Mais Poirier n'avait pas fourni

1. *Robert Laird Borden : His Memoirs, Vol. I, p. 309.*

une carrière transcendante, et les sénateurs de la province de Québec ne renonçaient pas de bon gré à leur privilège. Borden transigea en nommant Philippe Landry, Acadien de la province de Québec, catholique chevronné — vétéran des luttes ultramontaines — et nanti d'un assez riche passé politique. Landry était actif et estimé. Admirateur de Bourassa et ami d'Armand Lavergne, il comptait parmi ses intimes une majorité de « castors », comme Isidore Belleau, et quelques bleus purs, rapprochés des tories. C'est un de ceux-ci, le sénateur Bolduc, qui lui envoya les premières félicitations : « Laisse-moi te serrer la main à te broyer les os. » [1]

Le *Devoir* se déclara satisfait. Québec applaudit chaudement Borden, Sam Hughes, Louis-Philippe Pelletier et plusieurs de leurs collègues, venus, le 12 octobre, au-devant du duc de Connaught, oncle du roi George V et nouveau gouverneur du Canada. Lorsque la « faction Parent », restée puissante à Québec, fit mine d'empêcher la réélection de Louis-Philippe Pelletier, les nouveaux ministériels conseillèrent aux libéraux de rester tranquilles, s'ils voulaient repêcher plus tard Fielding, Graham, Mackenzie King et autres chefs défaits.

Les vainqueurs de Laurier constituaient pourtant deux groupes, dont l'accord simplement tacite cachait mal une divergence, une opposition même, sur la question majeure. Pendant la campagne électorale, le *Star* de Montréal avait publié, comme le *World* de Toronto, des allusions sympathiques au talent,

---

1. Lettre du 22 octobre 1911. Archives privées de la famille Landry.

voire aux idées et à la personne de Bourassa. Les élections faites, Hugh Graham donna l'ordre à ses rédacteurs de ne plus jamais parler de ce « maudit Bourassa » [1]. Le *Star* entama aussitôt une nouvelle campagne pour la participation canadienne à la défense de l'Empire. L'organe de Hugh Graham proposait bien de rappeler la loi Laurier-Brodeur, mais pour lui substituer un projet impérialiste : don de dreadnoughts à l'Angleterre. Georges Pelletier protesta dans le *Devoir* :

« Ce que nous voulons, c'est le verdict du pays. Et quand le contribuable canadien, consulté, aura exprimé son opinion, nous verrons alors s'il y a lieu de contribuer à la défense générale de l'Empire, et de quelle manière. Avant cela, les gouvernants ne peuvent honnêtement rien entreprendre à ce sujet. »

Combien de temps se maintiendrait l'équivoque, à demi dénoncée de part et d'autre ?

Bourassa sortit de sa retraite pour prendre part à l'assemblée du 22 octobre, à Chambly, où l'on fêtait le succès de Joseph Rainville. Assemblée nationaliste, où les discours prononcés par Rainville, G.-N. Ducharme, Paul-Emile Lamarche, Joseph Archambault, Joseph de Boucherville et Tancrède Marsil furent essentiellement des panégyriques de Bourassa — du Maître, comme disait ironiquement le *Canada*. Bourassa lui-même proclama son indépendance. Je ne suis pas inféodé à Borden, dit-il. Je jugerai le gouvernement d'après ses actes. Sur la

1. *Rapporté par un rédacteur du* Star *devenu rédacteur en chef du* Herald, *lors d'une polémique entre ces deux journaux, en octobre 1913.*

question capitale, la question de la marine, qui est, au fond, la question impérialiste, il faut un plébiscite. Il faut une discussion franche. Demandez au peuple ce qu'il préfère : organiser sa propre défense ; payer un tribut à l'Angleterre comme des villes anciennes en payaient à Rome ; ou consacrer toutes ses ressources à son propre développement. Et le peuple décidera. Et la minorité, de quelque côté qu'elle soit, s'inclinera, sans que les relations entre les deux races soient celles d'un maître à un domestique.

Le 23 octobre, c'est Louis Coderre, vainqueur de L.-A. Rivet, que ses électeurs fêtèrent à Montréal, dans un banquet. Très amène et très bon — il aurait donné sa chemise — Coderre comptait beaucoup d'amis personnels, dans tous les partis. Cette fois, nationalistes et conservateurs se trouvèrent mêlés, ceux-ci plus nombreux que ceux-là. Coderre reconnut l'emprise longtemps détenue par Laurier sur l'esprit et le cœur de ses compatriotes. Pour rompre le charme, il a fallu l'abominable loi de la marine. Mais il a fallu autre chose encore :

« *Pour faire accepter à nos compatriotes l'idée que sir Wilfrid Laurier, si grand soit-il, n'est pas toute la race, qu'au-dessus de lui il y a cette race, il y a la patrie, il fallait des hommes assez courageux pour briser franchement avec les liens de parti, des hommes au grand talent oratoire, au patriotisme ardent, au désintéressement éprouvé.*

« *Nous avons eu la bonne fortune d'avoir de ces hommes, Mesdames et Messieurs, j'ai nommé Henri Bourassa, Armand Lavergne et leurs amis nationalistes...* »

Mais, cet hommage rendu :

« *J'appuierai en toute liberté l'honorable M. Borden, à la suite de l'honorable M. Monk, que je considère comme notre chef autorisé dans cette province.* »

Le 27, la réélection de Louis-Philippe Pelletier donna lieu à une importante assemblée à la Jeune-Lorette. Albert Sévigny prononça un éloge enthousiaste d'Henri Bourassa, ce grand homme. Pelletier, ministre des Postes, se dit toujours partisan du plébiscite sur la question de la marine. Armand Lavergne commença son discours au moment où tombait le premier duvet de neige de l'année. Il s'écria : « Que la neige tombe, et recouvre les iniquités du parti libéral ! » Sur la question de la marine, Lavergne, à qui Pelletier devait son portefeuille, fut tout à fait affirmatif :

> *« Je vais vous déclarer ce que M. Pelletier ne pouvait pas vous dire, car je ne suis pas lié par le secret professionnel. Nous aurons le plébiscite sur la loi navale, et dans un avenir prochain. »*

Depuis le 21 septembre, Bourassa recevait, par douzaines, des lettres des provinces anglaises, l'invitant à exposer la doctrine nationaliste. Il parla le 1er novembre devant un public anglais de Montréal, celui du Nomads' Club. Il insista sur son programme de réformes économiques et administratives. Quant à la question proprement politique des relations avec l'Empire, Bourassa déclara péremptoirement ne s'être jamais placé sur le terrain des races ou des religions. « Si quelques jeunes hommes, dans des moments de surexcitation, ont dit des choses qu'ils n'auraient pas dû dire, il n'est pas juste de juger d'après cela tout le mouvement nationaliste. Il faut le juger d'après les opinions bien assises de ceux qui le dirigent. » C'était vrai, mais, sauf exceptions rares et le plus souvent éphémères, Bourassa continuera d'être acclamé par les uns et vilipendé par les autres pour des

idées qu'il n'a jamais émises. Il ne sera ni le premier ni le dernier des grands hommes dont la gloire est fondée sur un immense malentendu. Devant le Nomads' Club, Bourassa se dit prêt à consentir des sacrifices pour le maintien du lien impérial, pourvu que ces sacrifices n'aillent pas jusqu'au suicide national. Le public du Club, d'abord très froid, fut peu à peu conquis, par l'homme sinon par les idées. La conférence terminée, Bourassa écouta quelques objections, tout en pressant le tabac de sa pipe à petits coups de pouce, puis les réfuta.

Les organisateurs de conférences recherchaient un autre personnage, qui intriguait aussi l'opinion anglaise : C. H. Cahan. Ce nouvel ami de Bourassa exposa ses idées au Club de l'Université McGill le 6 novembre, puis au Canadian Club de Montréal le 27. Il développa en jurisconsulte sa thèse favorite : la participation du Canada aux charges financières ou militaires de l'Empire doit entraîner une participation proportionnelle au gouvernement de l'Empire. Le partage des charges comporte le partage de l'autorité. Si vous voulez notre argent, nos hommes, nos bateaux, donnez-nous une représentation dans le Parlement qui décidera de l'usage de cet argent, de ces hommes, de ces bateaux. Si l'on me dit que cette représentation sera faible, je répondrai que ma province natale, la Nouvelle-Ecosse, avec le dixième seulement de la population du Canada, exerce sur le gouvernement du pays une influence très sensible. D'ailleurs, nous garderons ici la direction de nos affaires exclusivement canadiennes.

Rien ne procurait un plus profond plaisir à Bourassa que les marques d'attention venant d'Anglais

cultivés. Il noua bientôt avec Cahan une amitié semblable à celle qui l'avait uni à Goldwin Smith, mort l'année précédente : une amitié basée sur l'estime, et que n'entament pas les divergences d'idées, franchement reconnues. Il était d'ailleurs utile — indispensable — de rappeler que le nationalisme ne s'adresse pas aux seuls Canadiens français. Bourassa consacra plusieurs articles aux discours de Cahan, qu'il approuvait, dans les grandes lignes. Il rappela que les résolutions de Saint-Eustache posaient le même principe, et conclut ainsi l'un de ces articles :

« *Donc, tant que les autorités impériales ne nous appellent pas au partage du gouvernement de l'Empire — et c'est à elles à formuler leurs demandes et leurs offres — aucune contribution directe ou indirecte, permanente ou accidentelle :*

« *Telle est la conclusion de fond, la résultante logique et irréfutable de ce remarquable plaidoyer.*

« *Avons-nous jamais affirmé ou réclamé davantage, et dans des termes plus explicites?* »

Bourassa souhaitait l'équilibre des droits et des devoirs nationaux et impériaux. C'était une idée d'homme instruit, de juriste, ou d'homme d'Etat. A cet égard, Bourassa se trouvait plus près de Cahan que de ses propres disciples, fort indifférents à la représentation éventuelle à Westminster. Cahan souhaitait une participation aux charges, mais aussi à l'autorité de l'Empire. Bourassa estimait qu'une participation aux charges, peu désirable, pouvait, à la lumière du droit constitutionnel, des principes démocratiques et des traditions britanniques, s'accepter moyennant une participation à l'autorité. Les nationalistes partisans de Bourassa refusaient purement et simplement toute participation aux charges comme à l'autorité de

l'Empire. Et les tories, leurs alliés, voulaient participer aux charges sans rien demander en échange. Il fut tout de suite évident que, sur la question de la marine, Borden, Monk et Bourassa, le *Devoir*, le *Star*, *L'Evénement* et le *Chronicle* ne voulaient pas du tout la même chose. Les libéraux clairvoyants se réconfortèrent par cette prévision : l'alliance des nationalistes candiens-français avec les impérialistes ontariens ne peut durer ; elle finira par la rupture — ou par la reddition de l'un des groupes.

Si Bourassa s'était fait élire, et qu'il eût gardé les députés nationalistes sous sa coupe, c'eût été probablement la rupture. Mais Bourassa ne siégeait pas aux Communes ; il n'entretint pas le contact avec les élus du 21 septembre. D'ailleurs ce tribun, ce maître, ce rédempteur, comptait des milliers de disciples, mais pas un véritable intime. Malgré les invitations, il n'assistait jamais aux petits dîners périodiques organisés par les rédacteurs de son journal. Cette solitude était sa force et sa faiblesse. Les nouveaux députés canadiens-français, jeunes, inexpérimentés, pratiquement sans chef, s'agglomérèrent tout de suite à la majorité conservatrice. En fournissant leurs notes biographiques pour l'annuaire parlementaire, ni Achim, ni Coderre, ni Lamarche, ni Rainville, ni Sévigny, n'eurent l'idée d'afficher l'étiquette nationaliste ; ils s'inscrivirent tous comme conservateur [1]. Le discours du Trône ne toucha mot de la marine. Le Dr Sproule élu président des Communes, Blondin fut élu vice-président. Albéric-Archie Mondou, député d'Yamaska, tint à se déclarer conservateur, sans compromission nationaliste. On se rappelle peut-être les luttes

1. *Canadian Parliamentary Guide, 1912.*

épiques du jeune Mondou contre le tribun libéral Victor Gladu, aux élections provinciales de 1897. Les luttes au pluriel, puisque Mondou, élu et invalidé, en sortit tantôt vainqueur et tantôt vaincu. Il avait fallu Jules Allard, après la mort de Gladu, pour triompher de Mondou et garder Yamaska au parti libéral. Par la suite, Oscar Gladu, fils de l'ancien député, avait pris le siège fédéral. Mondou, devenu gérant de la Banque Provinciale à Pierreville, restait mordu par la politique. Il avait vaincu le père en 1897 ; la vague de 1911 lui permit de vaincre le fils. Mais Mondou n'avait pas reçu l'aide d'Henri Bourassa, et le spécifia : il admirait le chef nationaliste, mais ne lui devait rien. Au premier vote de la session, tout les nationalistes figurèrent parmi les 44 voix de majorité de Borden [1].

Il y eut autre chose : les destitutions et la ruée des chercheurs de places, cortège traditionnel de tout nouveau gouvernement. La mort d'Hector Fabre, survenue à la fin de 1910, avait laissé vacant un poste très convoité : le haut commissariat du Canada en France. Ce n'était encore qu'un poste semi-diplomatique ; le haut commissariat réglait des problèmes commerciaux et présidait à des échanges intellectuels. On avait parlé de Turgeon, qui eût fait belle figure ; mais le sénateur albertain Philippe Roy, neveu par alliance de lord Strathcona, et qui comptait des relations en France, avait obtenu la préférence. (Laurier rendait disponible un siège sénatorial destiné à l'ancien lieutenant-gouverneur Forget, de la Saskatche-

1. *Vote du 29 novembre 1911. (Débats de la Chambre des communes, 1911-1912, pp. 524-526 de la version française.)*

wan.) Philippe Roy, nommé au printemps par le gouvernement Laurier, fut destitué à l'automne par le gouvernement Borden. Mais ce fils de la province de Québec, après s'être adapté au climat anglo-américain de l'Ouest, s'était vite imprégné de parisianisme. Grâce à l'importante maison Revillon, à laquelle il avait rendu des services dans l'Ouest canadien, le nouveau haut commissaire avait rapidement multiplié ses points d'appui, surtout dans les milieux radicaux, maîtres du gouvernement français. Au premier voyage de Louis-Philippe Pelletier en France, Philippe Roy obtiendra un rappel de cette décision.

Tous n'eurent pas la même chance. Les membres de la Commission du port de Montréal nommés en 1907 cédèrent la place. George Washington Stephens et Charles Colquhoun Ballantyne, en particulier, n'étaient pas des mazettes. Stephens, président et administrateur de companies, riche et considéré, appartenait à une véritable dynastie de grands hommes d'affaires montréalais. Son grand-père avait été l'associé de John Young, et sa propre présidence, à la Commission du port, n'était pas indigne de ce grand souvenir. Ballantyne, directeur de la Sherwin Williams Company, administrateur de la Canada Consolidated Rubber, avait été le vice-président, et restait l'un des membres les plus influents, de l'Association des Manufacturiers canadiens. En réorganisant la Commission du port de Montréal, en 1907, le gouvernement Laurier avait promis de négliger toutes considérations politiques dans le choix des commissaires, puis il avait nommé des hommes compétents, mais aussi partisans. Le gouvernement Borden leur substitua d'autres hommes compétents, et partisans. Le marchand de fourrures J.-B. Laliberté, lauriériste

dévoué, céda la présidence de la Commission du port de Québec à Victor Chateauvert, homme d'affaires influent et souscripteur de la caisse conservatrice. Simon-Napoléon Parent, président de la Commission du Transcontinental, n'attendit même pas l'arrivée de son ennemi Louis-Philippe Pelletier ; il prévint son geste, en démissionnant. Auguste-Réal Angers et Louis-Olivier Taillon — deux belles figures du parti conservateur — devinrent respectivement avocat de la Commission du port et directeur de la poste à Montréal. Et le mouvement s'ébranla, du haut au bas de l'échelle. Le gouvernement institua une commission, où siégerait G.-N. Ducharme, l'un des bailleurs de fonds du *Devoir*, pour enquêter sur la conduite politique des fonctionnaires. Et chaque ministre nomma encore des commissaires-enquêteurs, pour rechercher les fonctionnaires coupables de zèle libéral. Ces commissaires, à quinze dollars par jour plus les frais de déplacement, furent choisis parmi les candidats conservateurs ou nationalistes défaits, ou parmi les militants conservateurs ou nationalistes, tel Napoléon Garceau, dans le comté de Drummond-Arthabaska [1]. La justice fut expéditive. Louis-Philippe Pelletier révoqua des centaines de maîtres de poste. Cinq médecins conservateurs remplacèrent les cinq médecins libéraux chargés du service de l'Immigration

---

1. On offrit des fonctions analogues au candidat défait, Arthur Gilbert, mais pour une partie seulement du comté. Gilbert refusa, voulant tout ou rien; le robuste agronome était désenchanté par son court passage dans la politique. Il se plaignait qu'on lui eût fait payer, dans ses deux campagnes, pour un bon millier de comptes « plus ou moins bâtards » et qu'on lui eût joué « des tours de traîtres », sans quoi il eût été réélu. (Lettre du 24 février 1912; archives privées de M. Napoléon Garceau.)

à Québec. Strictes représailles, en plusieurs cas, des révocations de 1896. Ainsi le maître de poste d'Amqui, en 1896, était un bleu nommé Boulay ; le gouvernement Laurier le remplaça par un rouge ; mais le destitué de 1896 devient député de Rimouski en 1911 ; le maître de poste doit plier bagage, et céder sa place à la propre fille de Boulay.

Pour chaque place rendue disponible, vingt candidats se présentèrent. Le *Soleil* ridiculisa les quémandeurs :

« *Des avocats sans cause veulent être nommés juges à la Cour Supérieure. Des médecins de quatre sous réclament des missions en Europe, dans l'intérêt de la science et de l'humanité. Des agents de tickets demandent la succession de M. Parent au Transcontinental, au nom de la race, s'il vous plaît. Une délégation de Québec est arrivée hier à Ottawa pour dicter certaine nomination à M. Pelletier...* » *(Il s'agissait du Dr Michel Fiset, qui voulait devenir secrétaire de la Commission du Transcontinental; il fut nommé au printemps.)*

Le *Devoir* reconnut et déplora ce spectacle, par la plume austère d'Omer Héroux :

« *D'un bout à l'autre du pays, les soldats du parti et les habiles qui savent toujours se rallier au drapeau victorieux exigent leur part de dépouilles. Les uns commandent hardiment qu'on leur apporte sur un plateau d'argent la tête de tel ou tel fonctionnaire, les autres se contentent de crier : Comment, sous un gouvernement bleu, peut-on laisser telle ou telle cause à des avocats rouges?* » *Tous pratiquent, à qui mieux mieux, l'ôte-toi-de là, que je m'y mette.*

« *Le spectacle est déplorable, au point de vue politique...* »

Thomas-Chase Casgrain, dont Armand Lavergne avait bloqué la candidature, prit siège à la Commis-

sion des eaux limitrophes. Rodolphe Forget, qu'Armand Lavergne avait privé de portefeuille, fut recommandé au Roi pour un titre de chevalier à la prochaine promotion (un don de $100,000 à l'hôpital Notre-Dame fournissait un prétexte suffisant). Les intérêts de groupes reçurent considération comme les intérêts individuels. L'emplacement de la future gare du Transcontinental, à Québec, fut remis en cause. On se rappelle que Parent, président de la Commission, avait choisi l'emplacement du marché Champlain, et fait ratifier ce choix par Laurier, malgré la vigoureuse opposition conduite par Lavergne. Le site, voisin du port, était commode pour la navigation, mais non pour le public. Lavergne et ses amis reprochaient à Parent et à ses amis, acquéreurs de terrains à cet endroit, d'escompter des expropriations avantageuses, et une plus-value pour les terrains non expropriés. La « faction Parent » renvoyait les mêmes accusations à ses adversaires, qui proposaient un terrain appartenant au Pacifique-Canadien. La dispute avait pris une importance considérable. Lavergne avait interpelé aux Communes. Des élections municipales, tenues essentiellement sur cette question, avaient avantagé les parentistes. Ceux-ci, victorieux, crurent la cause gagnée et combattirent surtout, au conseil municipal, Rodolphe Forget et son « Merger ». Mais les élections fédérales, où Lavergne et Pelletier jouaient les premiers rôles dans le district de Québec, rouvrirent toute l'affaire. Le Pacifique-Canadien favorisait notoirement les conservateurs. En intervenant sans discrétion dans la campagne fédérale, Parent, haut fonctionnaire, ne cherchait pas seulement à se venger de Louis-Philippe Pelletier, son ancien et cruel adversaire, mais aussi à protéger des intérêts substantiels. Lavergne et Pelletier victorieux,

le sort de ces intérêts n'étaient pas douteux. Et en effet, au banquet qui lui fut offert le 9 décembre, au Château Frontenac, le ministre des Postes annonça que la gare s'éléverait, non au marché Champlain, mais sur le terrain du Pacifique. Un tunnel percerait le roc « pour atteindre le cœur de Québec » — expression que les adversaires tournèrent copieusement en ridicule.

Au plus fort la poche ! La curée des vainqueurs ne prenait pas au dépourvu Louis-Philippe Pelletier, vétéran de la politique. Mais elle effara Frederick-Debartzch Monk, professeur de droit improvisé ministre des Travaux publics, perdu dans cette foire d'empoigne. Et surtout, Henri Bourassa, l'intègre, le vétilleux Bourassa, fronça ses noirs sourcils : il ne s'était pas battu pour cela. Il essaya de maintenir un mouvement nationaliste, désintéressé, indépendant du parti bleu comme du parti rouge. Ses disciples maskoutains, qui comptaient des hommes de valeur comme Ernest Guimont, fondèrent un club nationaliste. Ils donneraient à l'inauguration publique un caractère expiatoire, en souvenir du mauvais accueil réservé à Bourassa, la veille des élections.

Le 1er décembre, Saint-Hyacinthe fit en effet à Bourassa — son député à la Législative — une réception triomphale. La salle retenue se trouva trop petite, et la foule se transporta au Manège militaire. Le Dr G.-A. Lapierre, président du nouveau club, J.-N. Cabana et Ernest Guimont présentèrent l'hommage de la ville au vainqueur moral du 21 septembre, trop grand pour être ministre. Bourassa lui-même fournit au jeune club un « résumé du programme nationaliste » qui peut à son tour se résumer ainsi :

Article premier : s'affranchir de l'esprit de parti. Nous ne sommes inféodés ni aux bleus ni aux rouges, pas plus à Borden qu'à Laurier. Au sujet essentiel des relations impériales, Bourassa cita longuement C. H. Cahan. Puis il donna sa propre doctrine, la doctrine nationaliste : pas de participation aux guerres lointaines de l'Angleterre ; consacrons toutes nos forces au développement de notre pays, à la protection de nos frontières ; c'est un moyen d'aider l'Angleterre, en la dispensant de pourvoir à notre défense ; toute exception à ces règles, tout changement dans nos relations avec l'Angleterre, doivent être approuvés par la majorité du peuple canadien.

Bourassa, parmi ses partisans canadiens-français, écartait de nouveau la théorie d'une participation au gouvernement impérial en échange d'une participation aux charges, théorie caressée à différentes reprises de ses études et de sa carrière, réveillée par les conférences de Cahan, mais dont presque personne ne voulait au Canada ni en Angleterre.

La doctrine que je vous présente n'est pas antibritannique, affirma Bourassa. En Angleterre même, beaucoup de gens l'acceptent. L'ambition de ma vie a été de développer chez les Canadiens français le véritable orgueil britannique. Je veux réveiller chez notre jeunesse la fierté, disparue par la faute des partis, et principalement de Laurier. Les Anglais respectent la force morale, comme la force physique et la force financière. Faisons-nous respecter par eux, mais à notre tour ne refusons à personne la tolérance et la justice que nous réclamons pour nous-mêmes. Intéressons-nous au sort des minorités catholiques, non pas en vue d'une agitation malsaine, mais en vue

du triomphe de la justice égale pour tous. « L'ambition de ma vie, qui m'a soutenu et animé dans mes luttes, quand l'isolement se faisait, quand les rouges ne m'aimaient pas et que les bleus se défiaient de moi, c'est de faire comprendre à mes compatriotes d'abord, qu'ils doivent pratiquer chez eux, à l'égard des minorités, la grande leçon de justice, de tolérance et de charité. »

Grande leçon en effet qu'un tel discours de Bourassa — et qui purifiait l'atmosphère un peu viciée par la ruée vers les places et les discussions sur un emplacement de gare. Grande leçon qui enflammait quelques jeunes hommes, mais ne supprimait ni les combinaisons financières, ni les finasseries parlementaires, ni le « patronage ». Au Parlement fédéral, le premier ministre Borden, pressé d'exposer son programme sur la marine, répondit en normand, selon la méthode apprise de Laurier, qui la tenait de John Macdonald. Un collègue de Borden méprisait cette méthode : c'était le bouillant colonel Sam Hughes. Le nouveau ministre de la Milice avait fait la guerre du Transvaal. Il rêvait de se couvrir de gloire à la tête d'un corps expéditionnaire canadien, au service de l'Angleterre. Son premier soin fut d'élaborer le plan de mobilisation de ce corps éventuel, composé de volontaires fournis par les provinces, au prorata de leur population [1]. Ce plan dut rester confidentiel, mais le ministre proclama cette autre ambition : former au Canada un peuple de tireurs émérites. Sam Hughes reprenait, sur ce point, un projet du général Dundonald. Il voulait un million de citoyens capables de faire mouche à cent mètres, à tout coup. Le

---

1. *Official History of the Canadian Forces in the Great War; Vol. I, ch. I.*

20 décembre, dans un banquet offert par les officiers de la garnison de Montréal, Sam Hughes lança, en présence de Monk, des déclarations militaristes et impérialistes à tous crins. En même temps, il remplaçait, au ministère de la Milice, des fonctionnaires canadiens-français à la retraite par des Canadiens anglais. Mais il respectait le sous-ministre Eugène Fiset, vétéran de la guerre du Transvaal et par conséquent tabou.

Bourassa releva sans tarder, dans le *Devoir*, les déclarations publiques du ministre. Sous le titre « Sam Hughes s'en va-t-en guerre », il ridiculisa « l'irrépressible colonel », et lui conseilla de « modérer quelque peu ses transports ». Peu après, Jean Dumont protesta, également dans le *Devoir*, contre le remplacement des Canadiens français par des fonctionnaires de langue anglaise. Le 30 décembre, Omer Héroux, porte-parole de Bourassa, termina l'année 1911 par cette déclaration : « Nous sommes, nous resterons demain ce que nous étions hier : aussi indépendants des maîtres d'aujourd'hui que de ceux que la colère du peuple a broyés, au soir du 21 septembre. »

C'était fort possible pour le *Devoir*, mais beaucoup moins sûr pour les députés nationalistes, sans chef véritable parmi eux, sans guide dans les arcanes parlementaires — sans autre guide que le whip conservateur.

Le premier mouvement nationaliste, en 1872, avait abouti à porter le parti libéral au pouvoir à Ottawa. Le deuxième, né de l'affaire Riel, en 1886, avait abouti à porter le parti libéral au pouvoir à Québec. Le troisième, en 1911, aboutissait à porter le parti conservateur au pouvoir à Ottawa.

IV

LA PROVINCE DE QUÉBEC EN PROGRÈS

Politique provinciale : Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur — Lomer Gouin recherche la collaboration du clergé — Recensement de 1911 : la province de Québec de plus en plus urbaine et industrielle — Projets de colonisation de l'Abitibi — La vie intellectuelle : enseignement ; littérature ; beaux-arts.

Pendant les grandes batailles fédérales, des changements s'étaient produits dans le haut personnel de l'administration et de la magistrature québécoises.

Sir Alphonse-Pantaléon Pelletier, lieutenant-gouverneur, depuis longtemps malade et à l'écart des affaires, mourut le 29 avril 1911. Il fut enterré à la Rivière-Ouelle, où reposaient ses ancêtres depuis deux cents ans — où reposaient depuis trente ans son prédécesseur Letellier de Saint-Just. Six mois plus tard, un grand chef conservateur eût occupé le poste. A la fin d'avril, il ne pouvait être question que d'un grand chef libéral. Il se trouvait même tout désigné : sir François Langelier, virtuellement candidat depuis quinze ans. Les libéraux vénéraient sir François Lanlier, juge en chef suppléant de la Cour Supérieure, ancien professeur à l'Université Laval, ancien maire

de Québec, ancien ministre, chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges. Et les conservateurs le respectaient — depuis l'apaisement des querelles politico-religieuses et la fin des batailles sur l'influence indue.

Un autre libéral convoitait le poste : Adélard Turgeon, président du Conseil législatif. Ce grand seigneur un peu nonchalant, qui recherchait les objets d'art et comptait des amis dans tous les milieux, eût bien figuré à Spencer-Wood. Mais les blessures infligées à sa réputation par la campagne nationaliste n'étaient pas complètement cicatrisées ; et Simon-Napoléon Parent, influent auprès de Laurier, ne pardonnait pas à Turgeon la part prise au « complot » de 1905.

La retraite de Jetté, juge en chef de la Cour du Banc du Roi, et la nomination de Langelier, juge en chef suppléant de la Cour Supérieure, créaient deux vacances dans la haute magistrature. Le 8 mai, François-Xavier Lemieux, l'ancien défenseur de Riel et de Mercier, devint juge en chef suppléant, et Charles-Edouard Dorion devint juge à la Cour Supérieure. Neveu de sir Antoine-Aimé Dorion, libéral comme son oncle et comme toute sa famille, collaborateur, dans sa jeunesse, de *L'Union libérale* (avec Alexandre Taschereau, Adélard Turgeon et d'autres rouges ardents), Charles-Edouard Dorion s'était ensuite écarté de la politique pour se créer une solide clientèle et une grande réputation au barreau. Professeur à l'Université Laval, ancien bâtonnier de la province, il s'occupait d'œuvres sociales.

Le 11 août, Horace Archambault devint juge en chef, et son ancien associé Honoré Gervais devint juge, à la Cour du Banc du Roi.

Ce fut la dernière série de nominations importantes du gouvernement Laurier. Au mois d'octobre, au dîner donné à Spencer-Wood en l'honneur du duc de Connaught, sir François Langelier dut inviter, avec les ministres libéraux de Québec, les ministres conservateurs d'Ottawa. Il invita son vieil adversaire Philippe Landry, devenu président du Sénat.

La grande bataille fédérale valut naturellement une trêve au gouvernement provincial... jusqu'au 21 septembre, où cette trêve fit place à une sérieuse inquiétude. Les électeurs sont moutonniers ; les élections provinciales pourraient bien suivre les élections fédérales et leur ressembler. La plainte envoyée à Rome par la députation libérale visait à neutraliser *L'Action Sociale* dans la campagne fédérale comme dans la campagne provinciale. Restée confidentielle, elle avait sans doute valu, à défaut d'un blâme que Gouin et ses amis n'espéraient guère, une discrète consigne de modération à l'organe officieux de l'archevêché. La campagne fédérale avait tout de même donné lieu à des escarmouches entre certains candidats libéraux et leurs curés, propagandistes du *Devoir* ou de *L'Action Sociale*. Des disputes avaient mis aux prises Lucien Cannon, président de l'Association de la Jeunesse libérale de Québec, avec le curé Larouche, de Saint-Fidèle, dans le comté de Charlevoix. Elles se prolongèrent devant Mgr de Chicoutimi. Lucien Cannon, sec et parfois blessant pour ses adversaires, était aussi acharné. Mais le gouvernement Gouin fit son possible pour tempérer cette ardeur. Le premier ministre voulait corroborer par ses actes les passages affirmant son désir de paix et de collaboration, dans la plainte remise au délégué apostolique. Il poursuivait donc, malgré l'ironie feutrée du *Pays*, sa politi-

que de rapprochement avec le clergé. Il en multiplia les témoignages publics. C'étaient tantôt des bénédictions de ponts : le 18 juin, à Lotbinière, bénédiction d'un nouveau pont en fer, en présence du ministre Charles Devlin et des députés J.-N. Francœur et Cléophas Blouin ; le 16 juillet, à Sainte-Christine, comté de Portneuf, bénédiction de deux ponts en fer, en présence de sir Lomer Gouin lui-même ; le 22 octobre, bénédiction d'un pont en fer à Saint-Charles-de-Caplan, comté de Bonaventure, en présence des ministres Devlin et Mackenzie et du député John Hall Kelly ; tantôt des bénédictions d'écoles ou d' « académies ». D'année en année augmentait le nombre des évêchés, des collèges, académies, écoles normales, séminaires et monastères qui sont la véritable armature de la province de Québec. Bâtiments sans style, souvent tout en fenêtres ; mais les préaux sombres, les pierres moussues, les cloîtres ajourés ne sont pas indispensables pour conserver une tradition, quand cette tradition doit être vivante et s'adapter au milieu américain.

* * *

L'instruction accomplissait des progrès, non pas rapides, mais réguliers. En 1911, la province comptait 6.934 écoles (y compris les collèges et écoles spéciales), et un personnel enseignant de 14.597 maîtres ou maîtresses (8.532 laïques et 6.065 religieux) [1]. Mais dans les campagnes, en hiver, l'état des chemins restreignait parfois la fréquentation scolaire. D'après Godfroy Langlois, cent cinquante mille enfants d'âge scolaire — sur 450,000 — n'avaient

1. *Rapport du surintendant de l'Instruction publique pour 1911.*

jamais franchi le seuil d'une école. Langlois, champion de l'instruction publique, décriait en partisan un enseignement trop religieux à son gré ; les rapports du surintendant accusent un chiffre d'abstentions moins élevé. Napoléon Garceau, maire et président de la Commission scolaire de Drummondville, se plaignait aussi d'une assiduité insuffisante [1]. Dans notre district, disait-il, malgré les efforts des commissaires, 25 p.100 des enfants ne fréquentent pas l'école et près de 40 p.100 vont en classe très irrégulièrement. Garceau était un nationaliste militant, mais peu orthodoxe, qui faisait descendre le drapeau de Carillon du mât de l'école pour le remplacer par l'Union Jack, et donnait congé le 1er juillet, fête de la Confédération, plutôt que le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste. Langlois et Garceau proposaient l'instruction obligatoire. En décembre 1911, le congrès des inspecteurs d'écoles proposa un autre remède, au moins partiel : l'établissement d'un certificat d'études, pour provoquer l'émulation parmi les parents et les élèves, éviter l'abandon prématuré des études.

Les réformateurs ne dénonçaient pas seulement l'insuffisance de la fréquentation scolaire, mais l'insuffisance du bagage des maîtres et surtout des maîtresses. Les municipalités scolaires fixaient et payaient les traitements des maîtres et maîtresses. Depuis 1905, le gouvernement provincial versait une prime aux municipalités payant leurs institutrices au moins $100 par an ; à partir de 1911, il augmenta la prime pour celles qui payaient leurs institutrices au moins $125. Maigre pitance, pour engager des jeunes filles à se spécialiser ! Nous avons vu le gouvernement

---

1. *Lettre de Napoléon Garceau à Omer Héroux; le* Devoir, *5 juin 1912.*

Gouin fonder de nouvelles écoles normales d'institutrices. En rendant compte de son mandat, pour les élections de 1912, le premier ministre pourra dire : « En 1895, la province possédait trois écoles normales, avec 350 élèves, recevant $45,000 du gouvernement ; en 1911, elle possédait dix écoles normales, avec 669 élèves, recevant $95,000. » Mais les diplômées des écoles normales subissent la concurrence des diplômées du Bureau Central des Examinateurs catholiques, qui n'ont pas la même formation pédagogique. Dès son entrée au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, Jules-Edouard Prévost a demandé la suppression du Bureau Central des Examinateurs, qui n'a plus sa raison d'être, affirme-t-il, maintenant que nos écoles normales sont plus nombreuses. Arrêté par Mgr Brunault, le rédacteur de *L'Avenir du Nord* n'en a pas moins soulevé un fameux lièvre. Les écoles normales chasseraient volontiers les « institutrices de contrebande » qui concurrencent leurs diplômées en acceptant des salaires inférieurs. L'abbé Nazaire Dubois, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, encourage Prévost. Mais l'abbé Thomas-Grégoire Rouleau, principal de l'Ecole Normale de Québec, fait partie du Bureau Central. Ce Bureau compte encore parmi ses membres J.-N. Miller, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, et C.-J. Magnan, inspecteur des écoles normales. Enfin il verse des honoraires à des professeurs pour corriger les examens pendant les vacances, et se constitue ainsi des alliés, dans le monde enseignant. Prévost revient à la charge, à la session du printemps de 1911, en proposant un moyen terme : Etablissons une distinction entre le diplôme des normaliennes, au caractère définitif, et le simple brevet du Bureau Central, à trois degrés (pour école élémentaire, pour

école modèle et pour école académique) et ne permettant d'enseigner que pendant deux ans [1]. C'est un avis de motion. À la session d'automne, Prévost est absent et le Comité catholique ignore sa motion. Mais le cousin de Jean Prévost reviendra sur son projet — pendant un quart de siècle.

L'enseignement secondaire, quasi-monopole des collèges classiques, restait à base d'humanités, tandis que l'enseignement anglo-canadien, influencé par les modes de la vie américaine, accentuait son caractère utilitaire, son orientation vers la conquête rapide de l'argent. Nos collèges formaient d'abord des chrétiens, ensuite des latinistes et des orateurs. Depuis quelques années, sous l'influence du mouvement nationaliste, ils s'occupaient aussi de former des patriotes. Les professeurs donnaient des sujets canadiens comme thèmes de composition française ; ils insistaient sur l'enseignement de l'histoire du Canada. Aux exploits d'Alexandre et de César, ils ajoutaient ceux de Dollard et de Salaberry, de Bédard, de Lafontaine et de Cartier (l'irréligieux Papineau était un peu escamoté) [2]. Pendant longtemps, la plupart des collèges avaient basé leur enseignement de l'histoire sur cette observation : Ce fut un bonheur pour le

---

1. *Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique; Procès-verbal de la session du printemps 1911 (séance du 10 mai).*

2. *Lettre de l'abbé Lionel Groulx, du Séminaire de Valleyfield, le* Devoir, *27 octobre 1913;*

Lettre de l'abbé Joseph Gélinas, du Séminaire des Trois-Rivières, le Devoir, *31 octobre 1913;*

Lettre de l'abbé Emile Chartier, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le Devoir, *8 novembre 1913;*

Lettre de l'abbé Emile Dubois, du Séminaire de Sainte-Thérèse, le Devoir, *5 décembre 1913.*

Canada que d'être séparé de la France à la veille de la Révolution et des grands courants anticléricaux, pour passer sous l'égide de l'Angleterre qui a fini par nous accorder notre pleine liberté religieuse. A partir du nationalisme, cette note anglophile s'atténue et souvent disparaît, sans dissiper la méfiance à l'égard de la France laïque et républicaine. Les élèves organisent des débats et des « parlements modèles », lisent le *Devoir* et les discours de Bourassa, rêvent de triomphes oratoires et d'action patriotique. Sortis du collège, ils forment les cadres de l'A.C.J.C., et vite en campagne pour l'observation de la loi Lavergne ! Ils demandent en français leurs billets aux guichets des gares ; après des mois d'insistance, ils obtiennent un service en français au buffet des Trois-Rivières.

L'enseignement féminin ne laissait pas à désirer. La Congrégation de Notre-Dame possédait à Montréal deux maisons très réputées : Villa-Maria, couvent chic, et le Mont-Sainte-Marie, maison des fortes études. L'abbé Georges Gauthier, aumônier du Mont-Sainte-Marie pendant deux ans, avait entraîné une élite de religieuses à perfectionner encore leur instruction supérieure. L'une de ces religieuses, Mère Sainte-Anne-Marie (née Aveline Bengle), conçut à son tour le projet d'une Ecole Supérieure d'enseignement féminin, préparant au baccalauréat. En somme, un collège classique pour jeunes filles. L'idée parut audacieuse. Vous formerez des bas-bleus, dit-on, des pédantes, inaptes à fonder un foyer, et qui ne trouveront même pas de mari. Puis, les collèges classiques ne tenaient pas à cette concurrence féminine. Mais Mère Sainte-Anne-Marie était une personne virile, solidement bâtie — elle tenait de son père, d'origine allemande — et qui imposait sa conviction, sa volonté, sans avoir

besoin d'élever la voix ; les élèves les plus turbulentes se tenaient merveilleusement dociles devant elle. Puis l'abbé Georges Gauthier, devenu curé de la cathédrale, et chanoine, continuait de s'intéresser aux études et aux projets de la Congrégation de Notre-Dame, et de Mère Sainte-Anne-Marie en particulier. Le chanoine Gauthier exerçait quelque influence sur Mgr Bruchési, qui le recommandait pour l'épiscopat. Il persuada l'archevêque sans trop de peine. L'initiative de la Congrégation étoufferait celle des laïcs — du groupe de l'Emancipation ! — fondateurs d'un lycée de jeunes filles. Protégée par Mgr Bruchési, Mère Sainte-Anne-Marie fonda son école (1908), affiliée à l'Université Laval de Montréal, et forma une bachelière, deux bachelières, dix bachelières, qui trouvèrent des maris et s'occupèrent de leur foyer. Sur la recommandation de Mgr Bruchési, l'abbé Chartier vint de Saint-Hyacinthe deux fois par semaine, commenter les auteurs français à l'Ecole supérieure d'enseignement féminin. Autour de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, s'élevait un centre de vie studieuse, bien propre à fournir des cadres à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

L'enseignement technique commençait à se développer. Seule, depuis trente-cinq ans, l'Ecole Polytechnique de Montréal formait chaque année quelques ingénieurs — et plusieurs d'entre eux, à l'exemple de Beaudry Leman, ajoutaient de belles aptitudes générales à leur réelle valeur technique. Mais cela ne suffisait plus à l'époque où se multipliaient, autour de Montréal, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Chicoutimi même, les ateliers de construction mécanique, les usines de ciment, les filatures, les centrales électriques et les fabriques de papier. Une poignée de convaincus, avec Honoré Gervais pour chef de

file, demandèrent et obtinrent le développement de l'enseignement commercial supérieur. Grâce à leurs efforts, l'Ecole Polytechnique inaugura en 1907 des cours d'architecture, et en 1910 un « département des Arts décoratifs », embryon d'une école des Beaux-Arts, avec de bons professeurs français. A cette vieille et d'ailleurs bonne Ecole Polytechnique, le gouvernement Gouin venait d'ajouter l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et les écoles techniques de Montréal et de Québec. Le gouvernement fédéral, à la suite de l'enquête ordonnée en 1909 et conduite en 1910, sur l'initiative de Mackenzie King, mettait un subside annuel à la disposition des provinces, pour l'enseignement technique. L'Ecole technique de Montréal ouvrit ses cours en septembre 1911, avec une belle installation, un excellent outillage. L'Ecole Polytechnique et certaines firmes industrielles fournirent un noyau d'instructeurs. Aldred et Biermans avaient fondé un Institut technique à Shawinigan. Le Collège de Sherbrooke ouvrit un cours industriel de deux années, préparatoire aux études techniques. Le gouvernement de Québec décernait aussi quelques bourses à des jeunes gens doués, pour compléter leurs études en France. Gouin avait désigné, entre autres, Edouard Montpetit, ancien stagiaire à son bureau, très recommandé par Honoré Gervais, et d'ailleurs scintillant de facilité, de brio. Edouard Montpetit devint professeur, puis sous-directeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Gouin et Gervais préparaient, en sa personne, un successeur canadien au Belge A.-J. de Bray, directeur de l'Ecole. Et certes, ces nouvelles écoles furent utiles. Armand Lavergne et ses amis les décrièrent systématiquement, à tort. Mais elles ne reçurent, au début, qu'un petit nombre d'élèves. Des « académies » refusèrent les bourses offertes

par des firmes industrielles, pour ne pas diriger leurs élèves sur ces écoles neutres. Puis, si l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales fut véritablement une école supérieure, les écoles techniques reçurent, au sortir de l'enseignement primaire, des adolescents aptes à devenir des artisans habiles, des contremaîtres, mais non pas des chefs. Il manquait, entre l'école primaire et l'école technique, un chaînon intermédiaire — école de métiers ou école professionnelle. Des enfants quittèrent l'école primaire trop tôt — après la 5e ou la 6e année — parce qu'ils manquaient de goût pour l'étude, et entrèrent mal préparés à l'Ecole technique.

Les nouvelles écoles ne suffiraient pas à modifier la tendance générale de l'enseignement. On continuerait de former beaucoup de séminaristes, trop d'avocats, de journalistes et d'aspirants-députés, pas assez d'ingénieurs, pas assez de spécialistes pour les besoins d'une province où — ce constat vaut une répétition ! — l'énergie hydraulique, les filatures, les fonderies, les chemins de fer et l'exploitation du grand port de Montréal prenaient une importance considérable. La formule subsiste, invariable : direction anglaise ou américaine, et main-d'œuvre canadienne-française.

* * *

La situation générale de la province était bonne. La taxe sur les corporations commerciales rapporta $712,000 au Trésor provincial en 1911, contre $565,000 en 1908. Les chiffres du recensement de 1911 traduisent le progrès général, et surtout l'expansion industrielle.

Le recensement de 1911 réservait une déception

aux autorités fédérales : l'accroissement démographique ne répond pas à l'effort accompli par Sifton, puis par Oliver, en faveur de l'immigration. C'est que des Canadiens, et aussi nombre d'immigrés, sont passés aux Etats-Unis. Bien des immigrés ne sont venus au Canada que pour franchir plus facilement la frontière américaine, à la première occasion. Le recensement de 1911 établit cependant la population du pays à 7,205,000 âmes, en augmentation de 34.13 p. 100 par rapport à 1901 ; la population de Québec à 2,002,712, en augmentation de 21.46 p. 100. Les provinces Maritimes restent stationnaires ; les Acadiens contribuent presque seuls à l'augmentation de 20,000 âmes au Nouveau-Brunswick. L'Ontario augmente dans une proportion un peu plus faible que la province de Québec. La Colombie-Britannique a doublé sa population ; les provinces des Prairies, presque quintuplé la leur. L'Ouest croît en importance, dans l'ensemble du pays. A cet égard aussi, le centre de gravité se déplace.

Sur les 350,000 habitants, en chiffres ronds, dont la province s'est enrichie, près de 300,000 ont grossi la population des villes. Montréal absorbe encore une forte part de l'augmentation totale. Elle atteint 470,000 âmes, sans compter les banlieues. En somme, Montréal en 1911 dépasse le demi-million d'âmes. Elle reste le cœur financier du pays, malgré la rivalité de Toronto. C'est à Montréal que se forment la plupart des mergers d'envergure nationale, comme celui du textile et celui du ciment. Huit banques, possédant les deux tiers du capital de toutes les banques canadiennes, et deux des plus grands réseaux ferroviaires du monde, le Pacifique-Canadien et le Grand-Tronc, y maintiennent leur siège social. La

Banque de Montréal reste la plus puissante du pays. La Banque Royale du Canada, sous la présidence d'Herbert Holt, la suit d'assez près ; elle absorbe la Colonial Bank en 1911. Le troisième rang revient à la Banque Canadienne de Commerce (Canadian Bank of Commerce) de Toronto, qui multiplie ses succursales non seulement en Ontario, mais dans les provinces Maritimes et surtout dans l'Ouest. Sans rivaliser avec la Banque de Montréal ou la Banque Royale du Canada, la Banque d'Hochelaga, en progrès réguliers, fait bonne figure. Son actif, ses dépôts, ont doublé depuis le transfert du siège social de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques, en 1900. Le sénateur F.-L. Béique, conseiller de la Banque depuis sa fondation, est entré au conseil d'administration en septembre 1910. Là comme au Sénat, comme à son étude d'avocat, comme au siège de l'Association Saint-Jean-Baptiste, Béique témoigne d'une extraordinaire aptitude à sérier les questions les plus différentes, à les traiter l'une après l'autre, à fond, en oubliant chaque fois la question précédente, comme s'il ouvrait et fermait des casiers. A son tour, il fait entrer son gendre, l'ingénieur Beaudry Leman — l'un des pionniers de l'industrie hydroélectrique dans la province — au service de la Banque d'Hochelaga. Deux industries attirées par l'abondance et le bon marché de la main-d'œuvre, la chaussure et la confection, se développent rapidement à Montréal. L'industrie de la chaussure est, en bonne partie, entre des mains canadiennes-françaises. Dans la confection, qui fournit les deux tiers de la production canadienne, les Juifs visent à l'accaparement. Les grandes brasseries, appartenant à des Anglo-Canadiens, tendent au merger. Mais Joseph Beaubien, maire d'Outremont, fonde la brasserie Frontenac (Frontenac

Breweries, Limited), au capital d'un million de dollars. Encore une entreprise destinée à réussir, à s'agrandir, à procéder à des augmentations de capital, mais en restant, pour l'essentiel, une maison canadienne-française, entre les mains de la famille Beaubien et de quelques amis. Un autre Canadien français, Donat Raymond, est devenu, au prix de beaucoup d'audace et d'énergie, seul propriétaire de l'hôtel Queen's.

La Montreal Light, Heat and Power comptait 5,600 abonnés en 1902 ; elle en compte 30,000 en 1911. L'expansion des tramways avait reculé les limites de la ville ; l'avènement de l'automobile les recule encore. La banlieue se peuple de jour en jour. Maisonneuve dénombre 18,000 habitants, contre 4,000 dix ans plus tôt. Verdun en recense 11,000, contre 2,000 dix ans plus tôt ; Mgr Bruchési songe à diviser la paroisse, érigée sous le vocable de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Lachine abrite 10,000 personnes ; Westmount, 13,000 ; Outremont, 5,000. Le 13 septembre 1911, Mgr Emard bénit la pierre angulaire de l'église, plus vaste et plus belle, qui remplacera la chapelle Sainte-Madeleine. Des maisons de rapport s'élèvent à Outremont, où quelques noms viatoriens de rues ou d'avenues — Saint-Viateur, Querbes, Champagne, De l'Epée — perpétuent le souvenir des années — récentes — où la municipalité tout entière appartenait à l'institution des sourds-muets. La Compagnie du chemin de fer du Nord-Canadien (la Canadian Northern de Mackenzie et Mann) vient de fonder la ville modèle de Mont-Royal. Un jeune financier canadien-français, Joseph Versailles, premier président de l'A.C.J.C. — l'un des rares financiers que la conquête de l'argent n'asservira point — vient de fonder Montréal-Est. Geste à la fois audacieux et pratique : Joseph Versailles

achète 1,400 acres de terrain — des champs de foin, quelques masures — et décide de créer un centre industriel. La ville est fondée, incorporée (le 4 juin 1910). Joseph Versailles, élu maire (il le restera jusqu'à sa mort), offre des avantages aux industriels. La proximité du fleuve favorise les industries lourdes, qui importent des matières premières pondéreuses par voie d'eau, et qui pourront posséder leurs propres quais. D'année en année, les champs de foin céderont la place aux aciéries, aux fabriques de ciment, aux raffineries de pétrole.

Montréal est une ville moderne et cosmopolite. Un badigeonnage anglo-américain, sans cachet propre, oblitère tous les traits français dans les quartiers commerçants. Le beau métier de carrossier va disparaître. C'est pitié de voir remiser, un à un, les attelages de chevaux fringants. Ils avaient si belle allure lorsqu'ils glissaient sur leurs patins, rue Sherbrooke, sous de légers tourbillons de neige, avec de grandes robes de fourrure noire ou fauve flottant au vent. Une époque, avec eux, s'en va. Un temps dont la saveur ne se retrouvera plus.

Tout de même, on peut encore entendre, rue Sainte-Catherine, un orgue de barbarie moudre ses ritournelles. Le nombre des enfants juifs fréquentant les écoles protestantes, à Montréal, est monté, par paliers réguliers, de 1,500 en 1901 à 5,900 en 1911. Le député fédéral de la division Saint-Laurent, Robert Bickerdike, Ecossais pur sang, aime à s'appeler « le député juif » pour flatter ses électeurs ; et c'est aussi l'apport des Juifs qui assure à Godfroy Langlois le siège de la division Saint-Louis à la Législative. Le quartier Saint-Louis subit un envahisse-

ment graduel ; il élira pour la première fois un échevin israélite, Abraham Blumenthal, aux élections municipales de 1912.

Ville moderne et cosmopolite, Montréal reste une ville sale. Au cours d'une discussion à la Législative, le 15 février 1912, tous les députés, de Godfroy Langlois à Henri Bourassa, déploreront la proportion anormale de logements insalubres. Le Dr Séverin Lachapelle poursuit sa campagne de propagande, son œuvre d'éducation pour réduire le taux de la mortalité infantile. Plusieurs curés, à l'exemple du chanoine Lepailleur, provoquent ou favorisent l'ouverture d'une « Goutte de Lait » dans leur paroisse. L'hôpital Sainte-Justine hospitalise plus de quatre cents enfants en 1911. En avril de cette même année, un vieux richard, nommé Gustave Meurling, décède dans le midi de la France, en léguant sa fortune à la ville de Montréal, pourvu qu'elle soit employée à des fins de charité. Ni le maire Guerin ni aucun des échevins ne connaissent Meurling et ne devinent ses raisons. En réalité, Meurling, de naissance belge et de nationalité française, avait séjourné à Montréal, s'était lié avec L.-J. Forget, s'était enrichi dans des spéculations, et se rappelait la grande ville canadienne dans son testament. A la suggestion d'Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, la somme reçue — $72,000, après défalcation des impôts et des frais — sera consacrée à la construction d'un refuge de nuit, portant le nom du philantrope. Pour utiliser les derniers perfectionnements, Albert Chevalier accomplit un voyage aux Etats-Unis. Il visita les refuges, et poussa la conscience professionnelle jusqu'à se mêler aux sans-abri, pour connaître leurs besoins, leurs doléances. Il faudrait aussi multiplier

les terrains de jeu, comme ce parc Lafontaine où garçons et filles glissent en traîneau, l'hiver, en criant de plaisir quand ils ont la chance de verser, de rouler pêle-mêle dans la neige.

Peut-être les laideurs, les chancres, les archaïsmes subsistant à côté des aspects modernes, sont-ils la rançon d'une croissance trop rapide. Car cette croissance constitue le fait majeur. Dans une certaine mesure, le cosmopolitisme et l'américanisme touchent les Canadiens français de Montréal. On ne trouve guère à Outremont cet esprit particulariste qui fait de la Grande Allée à Québec, de la Côte de Sable à Ottawa, de petites provinces bourgeoises dans une grande province. Tous tirent fierté des progrès de la ville ; tous participent à un orgueil collectif ; tous seraient mortifiés de voir Toronto rattraper Montréal. Mais il n'y a pas de danger ! Entraîné par l'échevin Lavallée, apôtre du « Greater Montreal », le conseil municipal multiplie les annexions. Les Montréalais croient ainsi lancer leur ville sur les traces de New-York. Les commissaires de Montréal l'avouent presque, dans leur rapport officiel au conseil municipal, en 1911 : « Si la marche en avant continue dans les mêmes proportions, tout fait prévoir que, d'ici peu d'années, la ville de Montréal couvrira toute l'île et deviendra peut-être la ville la plus importante de l'Amérique du Nord. » L'évaluation foncière dépasse le demi-milliard. La valeur de la propriété, et aussi le prix des loyers, suivent une ascension rapide. Si les Clercs de Saint-Viateur avaient pu attendre, garder leurs propriétés d'Outremont quelques années de plus, ils seraient aujourd'hui multimillionnaires. Mgr Bruchési en fait l'observation, dans un cercle où se trouve Bourassa. Celui-ci ajoute,

sarcastique : « Et le Frère Charest serait cardinal, sans doute. »

Malgré les efforts du Comité des citoyens, l'administration municipale laisse à désirer. Le Dr E.-P. Lachapelle, président du Bureau de contrôle, et son collègue F. W. Wanklyn, large de vues et pratique en affaires, font de leur mieux, certes. Mais l'autorité municipale ne porte pas remède à l'insalubrité des vieux quartiers. A parler net, un monde interlope fréquente encore l'Hôtel de Ville, après la tentative d'épuration à laquelle le *Devoir* a participé aux élections municipales de 1910. Des entrepreneurs, et surtout des intermédiaires, entourent les échevins, offrent des dîners, vendent de l'asphalte, négocient des nominations. La hausse immobilière favorise les spéculations. Doit-on percer ou élargir une rue ? Des amis des échevins, ou des amis de leurs amis, prévenus à temps, prennent une option sur les terrains à exproprier. Ils réalisent un bénéfice rondelet, sans bourse délier, ou presque, et fêtent la réussite au Club Occidental, rendez-vous des « schemers ». Paradoxe : un de ces intermédiaires, sans instruction ni tenue, Edmond Lepage, que tout le monde appelle « Eddie », et qui se vante d'avoir fait « la plus belle faillite de Montréal », est chaud partisan de l'intellectuel et austère Bourassa. Les spéculations dont la seule idée, attribuée aux Clercs de Saint-Viateur, suscitent les sarcasmes du maître, alimentent les généreuses souscriptions du disciple. Puis, l'octroi des chartes aux grandes compagnies assurant des services d'utilité publique à Montréal donne lieu à trop d'intrigues, à la Législature de Québec. Autrefois, l'échevin-député Rainville, président de la Législative, était l'homme lige de la Montreal Light, Heat and Power. Aujour-

d'hui le député Perron, gros avocat d'affaires, compte la Compagnie des Tramways de Montréal dans sa clientèle. Et Thibaudeau Rinfret, ex-associé de Jean Prévost, devenu l'associé de Perron, apporte au bureau commun la clientèle du Canadian Northern. Thibaudeau Rinfret est un honnête homme, comme son frère Fernand, directeur du *Canada*. Mais Bourassa n'aime pas qu'un homme politique soit en même temps administrateur ou avocat de compagnies. Bourassa, qui a mené une lutte ardente et vaine contre le bill de la Compagnie des Tramways, préconise maintenant ce remède : l'autonomie municipale de la grande ville. Il pense qu'en soustrayant l'administration montréalaise à l'ingérence de la législature, on diminuerait les risques d'intrigue et de vénalité.

Québec tombe sur la liste des villes canadiennes, du troisième rang au septième. Elle a porté sa population de 68,000 à 78,000 âmes, maigre augmentation auprès de celles de Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Ottawa et Hamilton. Le *Soleil* du 10 mai 1911 dresse ce constat :

« *On ne construit plus de navires à Québec. Cette industrie, autrefois si prospère chez nous, a gagné d'autres rives. La construction des navires, qui donnait de l'emploi à cinq mille ouvriers il y a quarante ans, n'occupe plus un seul homme. Nous avons aussi à déplorer la disparition de quelques manufactures de chaussures; et rien ne nous assure que les choses vont en rester là. Les manufactures de lingerie ont quitté Lévis pour gagner Trois-Rivières. Saint-Romuald souffre beaucoup actuellement de la fermeture — temporaire, nous l'espérons — de sa grande fabrique d'allumettes, qui employait plus de deux cents ouvriers.*

« ... *Montréal nous supplante sur la majeure partie de notre région tributaire; notre commerce maritime n'existe*

plus; et au lieu de gagner du terrain, nous en perdons malheureusement chaque jour dans le domaine de nos industries manufacturières. Il y a beaucoup de capitaux dans notre ville de Québec; mais ils sont déposés dans les banques, à trois pour cent. Nos gens d'affaires n'ont pas le courage ni l'initiative nécessaires pour créer des industries nouvelles et procurer de l'emploi à notre population ouvrière, comme la chose se fait à Montréal, à Toronto et partout ailleurs. La petite ville de Trois-Rivières elle-même nous fait fort bien la leçon sous ce rapport... »

Les rédacteurs du *Soleil,* animés d'un véritable esprit civique, attribuaient aux Québécois eux-mêmes la responsabilité de ce marasme. Ils écrivirent encore (23 octobre 1911) :

« *La faute en est à ses citoyens, à leur manque d'énergie et d'initiative; il ne faut pas chercher ailleurs les causes de cette léthargie.* »

Le gouvernement fédéral vient d'adjuger un contrat, pour la construction du pont, à une association de compagnies canadiennes, où domine la Dominion Bridge, de Montréal. G. H. Duggan, ingénieur et futur président de la Dominion Bridge, préside aux travaux. Mais cela ne suffira point. James Guthrie Scott le répète : Québec sera sauvée si elle devient la tête de ligne, le débouché du Transcontinental, qui, seul, apportera le fret nécessaire et suffisant pour alimenter le port. Mais les autorités — celles du gouvernement fédéral et celles du Grand-Tronc — ont-elles vraiment l'intention d'assurer cette fortune à Québec ? Il faudrait hâter la construction du Transcontinental, de Cochrane à Québec, construire dans le port une cale-sèche, de nouveaux quais en eau profonde, des élévateurs à grain, bref outiller un grand port, comme font les Montréalais, et ne pas

se contenter de draguer le fleuve. Il faudrait aussi plus d'entente et de désintéressement, au conseil municipal et ailleurs. Le Dr Arthur Rousseau, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, poursuivant à Québec une campagne analogue à celle que le Dr Séverin Lachapelle poursuit à Montréal, remue ciel et terre pour obtenir la fondation d'un hôpital moderne, consacré aux tuberculeux. Mais les édiles ont autre chose en tête. Le maire Drouin et l'échevin Cannon cherchent à provoquer la fondation d'une nouvelle compagnie d'électricité, moins pour faire baisser les taux que pour nuire au merger Forget. La faction Parent et le groupe Pelletier-Lavergne poursuivent des batailles acharnées autour d'un emplacement de gare. Avant les élections de 1911, Laurier promet la cale-sèche réclamée par le maire Drouin, et ratifie l'emplacement du marché Champlain, choisi par Parent. Mais Laurier perd le pouvoir ; le maire doit recommencer ses démarches, et la gare déménage (par anticipation).

Pour comble de malheur, en mai 1911, un incendie détruit les ateliers de la Dominion Corset — l'entreprise développée par Georges-Elie Amyot. Québec perdra-t-elle encore cette industrie ? Non, grâce à l'énergie d'Amyot. L'industriel qui achète des maisons concurrentes à Toronto n'est pas homme à se lamenter sur les ruines de sa maison québécoise. Il rebâtit une usine plus vaste et plus moderne. L'inauguration coïncide, le 18 décembre, avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation. Georges-Elie Amyot, ancien candidat libéral, intervenu en faveur des candidats libéraux dans la campagne de septembre, est fort ami de Lomer Gouin. Ils jouent ensemble aux cartes et au golf, et passent ensemble leurs vacan-

ces à La Malbaie. Le premier ministre ouvre le Conseil législatif au grand industriel, son ami.

Trois autres villes, en progression régulière, se tiennent d'assez près. Ce sont Hull (de 14,000 âmes en 1901 à 18,200 en 1911), Sherbrooke (de 11,700 à 16,400), et Trois-Rivières (de 10,000 à 13,700). Ensuite viennent : Saint-Hyacinthe (de 9,210 à 9,800), Valleyfield (en réduction de 11,000 à 9,500), Sorel (de 7,000 à 8,400) et Grand'Mère (de 2,500 à 4,800). Hull, tête de ligne de la vallée de la Gatineau, est un centre de l'industrie du bois et aussi, dans une petite mesure, un faubourg d'Ottawa. Sherbrooke, chef-lieu des cantons de l'Est, possède sur Valleyfield l'avantage d'industries plus diversifiées. Puis, l'industrie textile, fusionnée et centralisée, regroupe ses principaux centres manufacturiers. La Dominion Textile favorise ainsi la croissance de Sherbrooke. La Montreal Cottons, industrie essentielle de Valleyfield, reste en dehors du merger. C'est Sherbrooke et non Valleyfield qui devient la principale ville industrielle au sud du fleuve. Le Collège de Sherbrooke ouvre un cours industriel, préparatoire aux écoles techniques. L'énergie dont elle dispose ne suffisant plus pour l'éclairage et la force motrice, la ville achète et aménage la chute de Rock Forest, sur la rivière Magog ; elle augmente ainsi sa production de 2,950 c.v. Mais la Sherbrooke Railway and Power Company acquiert l'Eastern Townships Electric Company, la Stanstead Electric Light Company, la Burroughs Falls Power Company, prépare d'autres absorptions et tend au merger régional de l'électricité. N'entrera-t-elle pas en conflit avec la ville, qui tient à la municipalisation, réalisée en 1908 après de longues luttes ?

Plus heureuse que Valleyfield, Trois-Rivières échappe au déclin menaçant, grâce au Saint-Maurice, à l'énergie hydraulique, à l'industrie de la pulpe et à la Wabasso Cotton. L'interdiction d'exporter le bois coupé sur les terres de la Couronne donne à l'industrie de la pulpe l'impulsion prévue. La production atteint 312,000 tonnes (140,000 en Ontario), et de nouvelles compagnies sollicitent leur « incorporation ». Après l'incendie de 1908, le centre des Trois-Rivières s'est reconstruit, plus moderne, et malheureusement pas plus beau. La Wayagamak a édifié son usine en 1910. Et Trois-Rivières est tête de ligne de la vallée du Saint-Maurice, de plus en plus active. En 1911, la Shawinigan Water and Power Company acquiert l'usine de produits chimiques fondée par Thomas Wilson en 1904, pose deux nouvelles lignes de transmission sur pylônes d'acier jusqu'à Montréal, installe de nouvelles turbines dans ses usines. La Laurentide, de Grand'Mère, a porté son capital à dix millions, et d'autres usines — fonderie, chemiseries, manufactures de portes et châssis — s'ajoutent aux usines de pulpe. Grand'Mère, dix ans après sa fondation, possède deux églises catholiques, un temple protestant, un couvent, une académie de garçons, plusieurs écoles, deux succursales de banques, de bons magasins. De Trois-Rivières à Grand'Mère, le feu des usines et la lumière des globes électriques tendent à former une ligne ininterrompue. Une rivière lumineuse, gracieuse escorte au Fleuve de bronze. La petite ville de La Tuque surgit encore plus loin, en pleine forêt. Mgr Laflèche ne reconnaîtrait pas son ancien diocèse !

L'industrie de la pulpe assure aussi la prospérité de Chicoutimi, au bord du Saguenay, où l'on pro-

duit 500 tonnes par jour en période active. Il est vrai que Chicoutimi doit beaucoup à l'esprit d'initiative de J.-E.-A. Dubuc, fondateur et gérant de la Compagnie de pulpe, animateur de premier ordre, qui a fondé des usines, une compagnie d'éclairage et une compagnie de téléphone, construit un aqueduc et des voies ferrées. Dubuc et son *Progrès du Saguenay* appuient les entreprises sociales de l'abbé Lapointe. En face se dresse le groupe des Price, auquel appartiennent de fortes personnalités comme celle de l'avocat Louis de Gonzague Belley, ancien député conservateur, échevin de Chicoutimi de 1900 à 1909 et maire de 1909 à 1911, et celle de l'ingénieur James McCarthy, qui a quitté la présidence de la Compagnie électrique Jacques Cartier, de Québec, lors de la formation du merger de Rodolphe Forget. La Banque de Montréal soutient les Price, qui contrecarrent l'expansion des entreprises rivales. Dubuc n'obtient pas sans peine, à Ottawa et à Québec, les concessions, les crédits ou les travaux publics sollicités. Intelligent, ouvert, énergique, il triomphe de ces obstacles. Dubuc a prévu le développement des forces hydrauliques du Saguenay. Il est vrai que les concessionnaires, en 1911, n'ont pas encore accompli grand chose. Mais l'un d'eux, B.-A. Scott — candidat libéral malheureux, aux élections fédérales de 1911 — a réorganisé son « Oyamel Company » et veut acheter l'île Maligne [1]. Le gouvernement provincial lui cède cette île de 233 acres, inculte et inoccupée, à raison de cinq dollars l'acre. Nous reparlerons du mouvement ouvrier au Saguenay. Les insti-

1. *Lettre de B.-A. Scott, du 6 octobre 1911, au ministère des Terres et Forêts. L'affaire aura des suites importantes.*

tutions religieuses (évêché, cathédrale, séminaire, couvent, hôpital) et les initiatives d'Alfred Dubuc font de Chicoutimi la petite capitale de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

Plus du quart de la population de toute la province habite l'île de Montréal. Et les autres régions en croissance — Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières — sont les centres industriels. Reprenons le tableau des proportions, à chaque recensement depuis 1871 :

	Population urbaine	Population rurale
1871	19.5	80.5
1881	22.8	77.2
1891	33.5	66.5
1901	39.7	60.3
1911	48.2	51.8

La même tendance se manifeste, ainsi que Gouin et ses ministres le répondent à leurs adversaires, dans tout le Canada et dans le monde entier. L'émigration vers les Etats-Unis est très ralentie. Quelques Canadiens français, à l'appel de Mgr Langevin, vont s'établir dans les provinces de l'Ouest. Un plus grand nombre se dirigent vers les centres miniers du nord ontarien. Mais le déplacement s'opère surtout en faveur des villes. On quitte la charrue pour devenir mécanicien, électricien, employé de chemin de fer ou de tramway, facteur, ou préposé d'ascenseur. Beaucoup, cependant, sont encore tout près de la glèbe natale ; ils en portent les traces à leur semelle, dans leur langage, dans leurs goûts, dans leur cœur.

Le piétinement des campagnes est dû à ce mirage citadin, mais aussi à l'attrait du « bois » et aux mé-

thodes routinières de l'agriculture et de l'élevage. Les Canadiens français, nés bûcherons, préfèrent la vie des « chantiers » au travail de la terre. La forêt reculant, ils vont la chercher plus loin, et l'aventure annuelle en est embellie. Les cultivateurs de la province, presque toujours propriétaires de leur terre, se contentent d'un rendement médiocre. La qualité, la présentation, laissent aussi à désirer, ce qui facilite la tâche des Ontariens, appliqués à ternir le renom des produits québécois sur les marchés extérieurs. Des mesures de redressement se prennent, cependant. L'entrée d'un fermier authentique dans le cabinet provincial assure les prévenances ministérielles à l'agriculture, non plus dans les seules périodes électorales, mais toute l'année. Joseph-Edouard Caron poursuit, avec plus d'ardeur et surtout plus de compétence, l'œuvre de ses prédécesseurs. Le sous-ministre Gigault, sur la brèche depuis si longtemps, sert avec plaisir un chef aussi actif, aussi dévoué. De fait, Caron permet à Gigault de reprendre et de développer son œuvre. Le ministère impose l'inspection des beurreries et des fromageries, fait donner aux producteurs de fruits, dans des « vergers de démonstration », des leçons de taille et de greffage des arbres, de choix et d'empaquetage des fruits. Gigault consacre ses fins de semaine à endoctriner les cultivateurs. Et surtout, Caron et Gigault provoquent la fondation de cercles agricoles, celle de la Coopérative des Fromagers en 1910, celle de la Coopérative des planteurs de tabac de la vallée d'Yamaska en 1911. Gouin et son collègue en tirent, à l'occasion, un parti politique. Ces initiatives n'en sont pas moins bonnes. Elles profitent des progrès de l'esprit coopératif. En 1911, après neuf années d'exercice, la Société des Artisans canadiens-français compte, en chiffres ronds, 450

succursales et 40,000 sociétaires. Mais surtout, les caisses populaires prennent leur essor.

La caisse populaire de Lévis, la première fondée, réussit à merveille. Elle possède un actif de $40,000. Mais quelle responsabilité pour un fonctionnaire, aux appointements modestes ! Alphonse Desjardins, sténographe à la Chambre des communes, passe toujours le temps des sessions à Ottawa. Des amis effraient sa femme, qui gère la caisse en son absence : « Savez-vous que si les choses tournent mal, vous êtes, votre mari et vous, personnellement responsables de cette forte somme ? » Madame Desjardins se voit déjà dans la rue, avec ses enfants réduits à la mendicité. Elle part précipitamment pour Ottawa et communique ses craintes à son mari. Celui-ci propose de consulter Mgr Bégin, enfant de Lévis, et qui l'a toujours encouragé. Desjardins et sa femme viennent exposer leur souci à l'archevêque de Québec. Mgr Bégin leur commande de se mettre à genoux. Puis : « Alphonse, tu te relèveras quand tu m'auras promis de continuer ton œuvre. »

Desjardins continue, secondé mieux que jamais par sa femme. Et la réussite se confirme. En dix ans, la caisse populaire de Lévis effectue 3,800 prêts sans enregistrer une seule perte. Dix, vingt, trente paroisses de la province prient Alphonse Desjardins de les doter d'une caisse populaire. Le fondateur résiste plusieurs années durant, car il veut mettre son système au point. Il forme des élèves, tels l'abbé Philibert Grondin, l'abbé Joseph Hallé, professeur de philosophie au Collège de Lévis, et le jeune Cyrille Vaillancourt. Il précise pour eux ses idées, son programme. En ouvrant des succursales à la campagne,

les banques drainent l'épargne rurale vers les villes. Les économies des « habitants » servent ainsi, non pas à développer des exploitations agricoles, mais à fonder des industries, à construire des immeubles de rapport à Montréal. En même temps, le commerçant juif, l'usurier juif apparaissent dans les campagnes. Alphonse Desjardins ébauche un programme complet de régime coopératif : caisses populaires ; caisses scolaires ; magasins coopératifs ; coopératives de production ; coopératives de consommation ; boulangeries et épiceries ; mutuelles-incendie et vie. Il en attend des résultats comme celui-ci : « Nous libérer des Juifs et des usuriers. » [1] Le système n'est-il pas au point ? Les sollicitations se multiplient, se font plus pressantes ; des curés, des évêques, et Mgr Bégin lui-même, s'y mettent. Alphonse Desjardins se décide. Il parcourt la province — comme Gigault — prêchant l'épargne, recommandant la coopération, établissant des caisses populaires. Il accorde la préférence aux paroisses pauvres, urbaines ou rurales, où il tient ce langage : « Vous n'avez que des sous ? Je suis tenté de dire : tant mieux, car c'est avec les sous que l'on fait des prodiges. En quatre ans, les enfants des écoles de Lévis ont accumulé $6,228... Ce que les enfants ont fait, vous pouvez le faire à votre tour. » [2] Desjardins fonde des caisses populaires, sur le modèle de celle de Lévis, à Saint-Charles

---

1. Ce programme d'Alphonse Desjardins a été conservé par l'abbé Philibert Grondin. Les publications auxquelles l'abbé Grondin l'a communiqué, sous le pseudonyme de Paul Bréval, ont pudiquement remplacé le mot « Juifs » par « étrangers ». Ce genre d'altération est indispensable à l'uniformisation des manuels d'histoire.

2. Alphonse Desjardins : « Les caisses populaires » (La Compagnie d'Imprimerie d'Ottawa, 1912).

de Bellechasse, à Saint-Narcisse de Champlain, à Saint-Prosper de Dorchester, à Saint-Martin de Beauce, à Saint-Damase de Matane, à Saint-Joseph du Témiscamingue. Il expose ses idées aux mineurs d'amiante de Thetford, qui fondent, séance tenante, une caisse groupant 211 sociétaires... On compte cinquante caisses populaires en 1911 ; on en comptera soixante-quinze en 1912, toutes bien gérées, prospères, répandant l'habitude de l'épargne et l'idée coopérative. Grâce à ces caisses, des gagne-petit pourront solder leurs dettes, acheter leur maison. Monk, Rodolphe Lemieux, Bourassa, et surtout, peut-être, lord Grey, aussi fervent mutualiste que zélé impérialiste, s'intéressent au mouvement. Le gouverneur général reçoit le sténographe à Rideau Hall. Les autorités de l'Etat du Maine font venir Alphonse Desjardins, pour propager ses idées et fonder des caisses populaires en Nouvelle-Angleterre. Le vicaire général Eugène Lapointe, encouragé par son évêque et par Alfred Dubuc, fonde des mutuelles à Chicoutimi. Gigault rêve d'étendre, d'adapter à l'agriculture, le mouvement mutualiste inauguré par Alphonse Desjardins. L'agent de colonisation René Dupont préconise la création de petits centres industriels locaux, pour la fabrication des conserves, par exemple, qui fourniraient des débouchés à l'agriculture et retiendraient les jeunes hommes tentés d'émigrer.

Le point faible restait la colonisation. L'Etat fédéral n'a jamais dépensé pour la colonisation — pour l'établissement de Canadiens sur des terres, dans leur pays — les sommes prodiguées pour l'immigration — pour attirer des étrangers dont la plupart considéraient le Canada comme l'antichambre des Etats-Unis. La colonisation reste donc, non par règle cons-

titutionnelle, mais par habitude, charge et responsabilité de la province. En mars 1911, aux Communes, Joseph Girard, député de Chicoutimi-Saguenay, se plaignait de l'arrêt de la colonisation dans la province de Québec. Joseph Girard se faisait élire comme indépendant, depuis une vingtaine d'années — d'abord à la Législative, puis aux Communes — avec des professions de foi plus conservatrices ou plus libérales, selon les régions de son immense comté. Le jeu était assez facile, avant l'avènement de la radio, dans des paroisses aussi éloignées, où se recevaient peu de journaux. A la Chambre, il votait d'habitude avec les ministériels, mais en 1911 il se rapprochait des conservateurs. Il attribua l'arrêt de la colonisation aux règlements compliqués, aux lois provinciales défectueuses, paralysant l'initiative des colons. Si de pareils règlements avaient existé au temps de Champlain, dit-il, je me demande combien il y aurait aujourd'hui de Canadiens dans notre pays !

Cette intervention d'un député fédéral fit du bruit, et les adversaires de l'administration Gouin ne la laissèrent pas perdre. Cependant Devlin, Allard, Gouin lui-même, n'étaient pas inactifs. Ils écoutaient les conseils de Gustave Piché, chef du service forestier, et projetaient d'ouvrir une région nouvelle, celle de l'Abitibi que le Transcontinental devait traverser. Ce projet s'accordait aux idées de Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue. C'est le Frère Moffet, l'humble et magnifique pionnier du Témiscamingue, qui avait attiré l'attention de Mgr Latulipe, dès sa nomination, sur les possibilités de l'Abitibi. Le Frère Moffet tenait ce sol argileux pour le prolongement de la « Clay Belt » des provinces des Prairies. Mgr Latulipe, évêque patriote, voyait

dans la colonisation un moyen d'expansion pour la race canadienne-française. Il envoya d'abord deux Oblats explorer la région, sous la conduite du Frère Moffet. Or, l'Abitibi est plus septentrional et plus froid que le Témiscamingue ; il appartient au bassin de la Baie d'Hudson, d'une influence réfrigérante ; enfin l'on y trouve d'assez bonnes terres arables, mais non pas les belles essences, le gros bois assez abondant au Témiscamingue. Le rapport ne fut qu'à demi optimiste. Mais voici du nouveau. Des sauvages, descendant à Maniwaki, montrent au Père Guinard — le missionnaire oblat, auteur d'un catéchisme en langue crise, qui connaît la région comme sa poche — de curieuses pierres, contenues dans de petits sacs : des pépites. Le Père Guinard fait venir un agent des terres, et tous deux interrogent les Indiens : « Où les avez-vous trouvées ? » Les sauvages indiquent la direction par le cours des rivières, et la distance par le nombre de journées de marche, ou de canot. Ces renseignements désignent l'Abitibi, mais restent vagues. Priés de préciser sur la carte, les sauvages se dérobent : ils craignent l'envahissement de leur territoire de chasse par les Blancs. L'existence de gisements minéraux en Abitibi semble cependant se confirmer. Et la construction du Transcontinental modifie encore la situation. Certains milieux ecclésiastiques reprochent aux Oblats une tendance à l'accaparement, dans les territoires de mission. Mgr Latulipe charge un prêtre séculier, l'abbé Ivanhoe Caron, de reprendre les explorations. Et l'abbé Caron croit fort possible, et désirable, de fonder des paroisses de colonisation le long de la voie du Transcontinental. Des ouvriers, occupés à la construction du chemin de fer, s'offrent à prendre des lots. Les Oblats eussent préféré le développement du Témiscamingue, où ils

poursuivent l'œuvre du Père Paradis et du Frère Moffet. Mais le Transcontinental traversera l'Abitibi, et aussi le Témiscamingue ontarien, non pas le Témiscamingue québécois. Et Mgr Latulipe rêve de développer les deux territoires et de les relier ensuite, de les souder en une vaste région de colonisation. Il s'entend avec Gouin et avec Devlin. La province s'est d'abord peuplée en bordure du Saint-Laurent. Puis la colonisation a remonté, lentement, le cours des rivières. Elle suit maintenant les voies ferrées. Mais la concession de vastes « limites » aux compagnies forestières arrête cette expansion. Le problème des « lots » est devenu très irritant. L'Abitibi, traversé désormais par un chemin de fer, est la seule région où l'on n'ait point concédé d'immenses coupes de bois, susceptibles d'entraver la colonisation. Le gouvernement fédéral, de son côté, approuve une entreprise qui démontrera l'utilité du Transcontinental et qui lui fournira du fret. Une fois de plus, l'Eglise et l'Etat collaboreront, au service de la colonisation.

L'abbé Caron prépara le recrutement des colons, tandis que des arpenteurs, envoyés par le gouvernement de Québec, divisaient l'Abitibi en lots de colonisation. Gouin voulut se rendre compte par lui-même. Il visiterait l'Abitibi, en compagnie d'Allard, comme il avait visité le Témiscamingue (en 1902) en compagnie de Tarte. Les ministres arrivèrent le 3 juin dans la région neuve. Un plumetis de givre couvrait le sol, les arbres, les buissons. Le soir, une violente tempête de neige surprit les voyageurs. Gouin revint désenchanté, et même dégoûté, désespérant d'un pays pareil. D'après les arpenteurs et les terrassiers du Transcontinental, des gelées se

produisent en Abitibi même en juillet, même au cœur de l'été. De toute façon, les gelées tardives du printemps et les gelées précoces d'automne sont une menace terrible pour l'agriculture. Mais Devlin et surtout Allard insistèrent. En octobre, le ministère des Terres et Forêts organisa un voyage en Abitibi : Mgr Latulipe, l'abbé Ivanhoe Caron, Jules Allard, ministre des Terres, Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, et Gustave Piché, chef du service forestier. Ils trouvèrent un sol arable, couvert d'épinettes, de sapins et de bouleaux. Le long des travaux en cours pour le Transcontinental, ils choisirent des sites de villages, marquèrent des emplacements d'église. A la suggestion de Piché, l'un des futurs centres de colonisation s'appellerait Amos, en l'honneur d'Alice Amos, seconde femme de sir Lomer Gouin (veuf d'Elisa Mercier en 1904, et remarié depuis peu).

Les flatteurs mettaient une femme dans leur jeu. Ils dissipèrent la mauvaise impression du premier ministre. La saison n'est pas tellement plus courte que dans le nord du Témiscamingue... La minceur des arbres, faiblement enracinés, favorisera le défrichement... Il faudra, sans doute, des travaux de drainage, mais une fois défrichées, réchauffées par le soleil, et égouttées, les terres seront fertiles... Gouin était concentré, et d'aspect dur ; mais les cœurs repliés ne sont pas les moins sensibles ; il se laissait assez facilement convaincre par des hommes de confiance, et compétents, tels que Jules Allard, Joseph-Edouard Caron et Gustave Piché. La colonisation de l'Abitibi fut décidée. L'abbé Caron publia des notes optimistes :

« *Mgr Latulipe apprécie grandement la belle initiative de notre gouvernement, qui veut bien agir de concert*

avec lui, et lui donner tout son appui, pour ouvrir à la colonisation ce beau pays de l'Abitibi. »

L'Action Sociale elle-même souligna l'importance de cet événement. L'abbé Caron, dans ses récits aux « habitants » et dans ses communiqués aux journaux, enjolivait le tableau, laissait espérer aux futurs colons une existence facile, sous la sollicitude du gouvernement, dans un pays de cocagne. Mais le *Nationaliste* attaquait toujours l'administration Gouin. Le colon Laforce y rabattait l'optimisme de l'abbé Caron. Laforce accumulait des « cas de colons » rappelant ceux de Jean Prévost. Le recensement de 1911 fournit un argument nouveau à Laforce et à ses amis. La bataille fédérale terminée, Jean Dumont, dans le *Devoir*, et Laforce dans le *Nationaliste* s'attachèrent à montrer que la loi des terres et la politique du gouvernement Gouin aboutissaient au dépeuplement des campagnes. Si l'on doit ouvrir l'Abitibi, demandait Laforce, que l'on en profite, au moins, pour établir un plan et perfectionner la législation, afin de donner aux colons, dès le début, les meilleures chances. Les libéraux répondirent que l'exode vers les villes, la désertion des campagnes, étaient, en cette ère de l'industrie, des phénomènes universels. Au Canada comme ailleurs, aucune loi, aucun programme politique, ne pourraient en avoir raison.

Les pêcheurs étaient plus mal outillés que les cultivateurs. Ils connaissaient peu et pratiquaient mal l'art d'apprêter leur poisson pour les marchés d'exportation. Le territoire de pêche de la Gaspésie et de la Côte nord était plus étendu qu'aujourd'hui. La pêche était active à Cap-Chat, et même plus à l'ouest, jusqu'à Matane. Cependant, pour les autorités fédérales, la Gaspésie paraissait lointaine. Le *Devoir* pu-

blia deux articles, sans écho (17 avril et 15 mai 1911), pour souhaiter l'outillage et la transformation de Gaspé en port national. On peut dire qu'il n'y avait aucune organisation des pêcheries dans la province. Les contestations entre le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial se poursuivaient, interminables. En 1898, le Comité judiciaire du Conseil Privé attribue la réglementation des pêcheries au pouvoir fédéral, tout en laissant aux provinces leurs droits de propriété antérieurs à la Confédération. Loin d'arrêter les contestations, cette cote mal taillée les stimule. En attendant un accord ou une nouvelle décision, la province et le gouvernement fédéral ont convenu de laisser Ottawa administrer les pêcheries à l'est de la Pointe-des-Monts sur la côte nord et de Cap-Chat sur la côte sud, et celles des Iles de la Madeleine, et Québec administrer les pêcheries à l'ouest de la Pointe-des-Monts et de Cap-Chat. C'est une entente provisoire. Les négociations se poursuivent toujours, sans résultat ; et les pêcheries souffrent de ce conflit de juridiction. C'est là surtout que des coopératives seraient précieuses. Dans les premières années du vingtième siècle, elles n'existent pas encore en Gaspésie. Les mêmes compagnies — patrons anglais, contremaîtres jersiais — achètent bon marché la morue et vendent cher les suroîts, les chaluts et les échampeaux. Elles imposent leurs conditions, non seulement de prix, mais de triage et de pesée. Il est rare qu'elles ne gagnent pas quelques livres à chaque tour de bascule. Seule, l'action de la concurrence détend, peu à peu, la rigueur du monopole. On ne mange de viande, dans les foyers gaspésiens, qu'à la condition d'aller « chercher un bœuf », c'est-à-dire tuer un orignal. L'hiver venu, adieu lignes, filets, nasses,

casiers à homards ! Les pêcheurs s'engagent comme bûcherons, comme « hommes de chantiers ».

Au contraire, les progrès des industries minières étaient assez nets, sans atteindre le rythme ontarien. La production des mines et des carrières montait régulièrement : trois millions et demi de dollars en 1905 ; cinq millions et demi en 1909 ; sept millions en 1910 ; huit millions et demi en 1911, en chiffres ronds [1]. L'amiante de la région de Thetford-les-Mines tenait toujours la première place (80,000 tonnes expédiées en 1910 contre 64,000 en 1909) ; mais on découvrait des filons de quartz aurifère dans le nord du comté de Pontiac.

Ces notes, complétant celles que nous avons glanées en route, illustrent la transformation de la province de Québec, où les villes, le commerce, l'industrie et la banque prospèrent et grandissent beaucoup plus vite que les campagnes et l'agriculture. Le chiffre d'affaires de la compagnie d'assurances « Sun Life », de Montréal, bondit. Parti de $48,000 en 1872, année de la fondation, il touche $7,000,000 en 1908, et ces progrès s'accélèrent par la suite. Les capitaux anglais ou américains contrôlent ces très grandes entreprises, comme ils contrôlent l'industrie. Les Canadiens français ne comptent guère qu'une compagnie d'assurances sur la vie, La Sauvegarde, d'importance moyenne. Mais ils comptent plusieurs mutuelles, en particulier l'Union Saint-Joseph du Canada (assurance-vie), fondée à Ottawa mais qui rayonne sur la province de Québec ; la Société des Artisans canadiens-français (assurance-vie) ; la Caisse Nationale

---

1. *Rapport du surintendant des Mines.*

d'Economie (rentes viagères), filiale de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; et l'Alliance Nationale, également à Montréal. En 1909, les Québécois Antoni Lesage et L.-Alexandre Lemoine offrent à Némèse Garneau la présidence des Prévoyants du Canada, qu'ils fondent sur le modèle des Prévoyants de l'Avenir, de Paris. Georges-Elie Amyot concentre ses efforts sur une entreprise unique. Mais J.-E.-A. Dubuc, au Lac-Saint-Jean, et surtout Rodolphe Forget, dans le district de Québec, multiplient et enchaînent leurs initiatives. Non sans témérité : toutes les entreprises Forget s'épaulent, à la manière de châteaux de cartes.

L'idée d'association se fortifiait aussi dans les milieux commerçants. L'association des Marchands détaillants du Canada, fondée en 1910, réunit des commerçants des principales villes du pays. L'association, titulaire de chartes provinciales, établit des bureaux provinciaux jouissant d'une autonomie presque complète. Le bureau de la province de Québec s'organisa bientôt, avec des sections (par villes ou régions) et des sous-sections (par commerce). Elle envisagea des campagnes de publicité collective. Les chambres de commerce (canadiennes-françaises) de la province s'étaient fédérées dès 1910, sur l'initiative d'Isaïe Préfontaine. La Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec tint sa première convention annuelle à Montréal en 1910, la deuxième à Québec en 1911. Elle tiendrait la troisième aux Trois-Rivières en 1912, et la quatrième à Chicoutimi, en hommage à J.-E.-A. Dubuc, président de la Fédération. Mais, faute peut-être d'un élément jeune, son activité se bornait à ces congrès, à peu de chose près.

L'Est du Canada, sur une carte à grande échelle, semble une tête de dragon ouvrant la gueule pour happer Terre-Neuve. La péninsule gaspésienne et les provinces Maritimes forment la mâchoire inférieure ; et le dragon tire la langue qui est la pointe d'Anticosti. Si l'on voulait à tout prix schématiser, on résumerait par le tableau suivant l'aspect de la province de Québec après le recensement de 1911, à la veille de la guerre mondiale.

Le Golfe, béant entre les deux côtes rocheuses. La côte nord est presque inhabitée (à part l'enclave industrielle de Clarke City) ; à l'embouchure des rivières on tend des rets, des « tentures » à saumon ; la côte sud — la rive gaspésienne — est pointillée par les claies où sèche la morue ; pauvres, sans organisation, les pêcheurs attendent avec impatience l'hiver, où ils se transformeront en bûcherons à salaire fixe. Le ruban graduellement resserré du Fleuve, que commence à longer, au sud, un chapelet de fermes blanches et d'églises au clocher de zinc. Sur une courbe du fleuve, le premier chef-lieu : Rimouski en arc de cercle, avec un évêché, un collège, trois communautés religieuses, un hôpital, une prison — et même un journal, le *Progrès du Golfe*. A main droite, la rude amorce du Saguenay, vers Chicoutimi et le Lac-Saint-Jean. La côte nord à son tour s'humanise, et c'est un double chapelet de fermes blanches et d'églises qui nous accompagne au cœur du pays. A l'entrée, la ville-clef, la ville historique, la « vieille capitale », Québec piétine et s'aigrit. Cependant les fermes sont moins espacées, les églises aussi, le terrain est cher et la propriété morcelée. Des haies en bois de cèdre, perpendiculaires au cours du fleuve, délimitent des champs étroits, où paissent des vaches

holstein, blanches et noires, et des moutons, le tribart au cou. Trois-Rivières secoue sa léthargie et devient la tête de ligne de la vallée du Saint-Maurice (Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque ; énergie hydraulique, industrie de la pulpe). A Sorel, les membres du Club Nautique — notaires, commerçants, fonctionnaires de l'Etat fédéral — coiffent une casquette de marine, avec une ancre brodée, pour aller faire leur partie de cartes, en souvenir du temps où leurs grands-pères disputaient des régates sur le fleuve. Plus haut encore, la grande ville industrielle et commerçante de Montréal, bruissante de mille activités, avec son port, ses banques, avec les usines Angus, avec les bureaux du Grand-Tronc, avec le siège de la Sun Life. Là vit, travaille et s'agite le quart de la population de la province. Au sud du Saint-Laurent, entre Montréal et les Etats-Unis, une région riche, celle des cantons de l'Est, avec le centre industriel de Sherbrooke. Çà et là, de petites villes intellectuelles (Joliette, sur la rive nord ; Nicolet, Saint-Hyacinthe, sur la rive sud), pleines de couvents, de séminaires et de collèges, citadelles de l'esprit québécois, où les jeunes gens doués préparent leur carrière temporelle et leur salut spirituel. Dans les vastes intervalles entre ces points de la carte, des campagnes un peu routinières, où la population se groupe en paroisses autour des curés, et dont les fils de familles nombreuses émigrent vers Montréal ou vers les villes américaines. L'unique rue des villages est bordée de maisons de bois. Les toits de bardeaux s'infléchissent sous le poids de la neige supportée chaque hiver. Les maisons se tassent sur elles-mêmes ; mais elles s'enflent, sur le devant, d'une galerie où l'on se berce, les soirs d'été, sur des chaises à bascule, en fumant de gros tabac canadien. Tout au bout, à l'ouest, les billots charriés

par la Gatineau — tantôt dégagés à la gaffe par les draveurs, tantôt rassemblés en trains de bois et tirés par de petits remorqueurs — aboutissent à Hull, et s'y transforment en papier ou en allumettes. Dans l'immense étendue au nord du Fleuve, du Saguenay au Témiscamingue, la forêt trouée de lacs — de chaînes de lacs, où se mirent des épinettes hautes et maigres — avec des zones de colonisation très espacées. Au Lac-Saint-Jean, les colons se tirent d'affaire ; dans l'ancien royaume du curé Labelle, ils ont de la peine, par endroits ; dans l'ancien royaume du Père Paradis, ils mènent une existence frugale ; en Abitibi, les pionniers en sont encore à l'essouchement. Un bon nombre savent lire et écrire ; tous ont en main une sorte de baguette magique dont ils s'étonnent que la prospérité ne jaillisse pas plus vite : le bulletin de vote.

* * *

Les Anglo-Canadiens, jugeant à leur aune, selon leur conception de l'intelligence et des valeurs, méprisaient un peu vite ces Canadiens français, absents des grands conseils d'administration. Leur situation de minorité, obligeant les Canadiens français à consommer beaucoup d'énergie en revendications politiques, pouvait retarder leurs progrès sur d'autres terrains. On sait qu'ils faisaient bonne figure dans le domaine politique. Beaucoup d'entre eux manient bien les deux langues, et ni les provinces Maritimes, ni l'Ontario, ni l'Ouest, ne s'enorgueillissent d'orateurs comparables à Laurier, Bourassa, Lavergne, Rodolphe Lemieux. Un autre splendide orateur, fils de la province de Québec, ancien élève du Collège de Montréal, occupe le siège archiépiscopal de Saint-Boniface. Un ancien recteur de l'Université Laval —

Mgr Mathieu, aux méthodes presque opposées à celles de Mgr Langevin — devient évêque de Regina.

La politique et les ordres conféraient le prestige maximum, et attiraient l'élite canadienne-française. Une mère anglo-canadienne est comblée le jour où son fils devient président de banque ; une mère canadienne-française défaille de bonheur le jour où son fils est sacré évêque. Le barreau était aussi bien servi. Les Etats-Unis et le Mexique, se disputant une lisière de terrain, recoururent à l'arbitrage, en 1910. Ils désignèrent trois arbitres, un Américain, un Mexicain, et un juriste canadien comme président. Ce président fut Eugène Lafleur, qui siégea et décida en 1911. L'hommage allait à la fois à sa science juridique et à sa haute conscience professionnelle.

Nous avons peu de littérateurs purs ; de quoi vivraient-ils ? Nous n'avons plus l'équivalent de Fréchette, porte-voix de sa génération. A l'Ecole Littéraire de Montréal, en proie aux chicanes, présidents et secrétaires se succèdent sur un rythme ultra-rapide. Germain Beaulieu n'y tient plus bureau d'esprit ; Louvigny de Montigny, nommé traducteur au Sénat, transfert ses pénates à Ottawa ; des séances sont ajournées, faute de quorum. La dernière année active est 1910, sous la présidence de Gonzalve Désaulniers. L'Ecole Littéraire de Montréal appuie la campagne de l'échevin Victor Morin, pour la création d'une bibliothèque municipale. Il existe bien une bibliothèque scientifique et industrielle, confiée par la Ville à la Société Saint-Jean-Baptiste et logée dans une salle du Monument National. Ce n'est qu'un embryon. L'ancienne administration municipale, dans ses derniers jours, acquit la collection de livres, de ma-

nuscrits, d'autographes et d'ex-libris amassée pièce à pièce, pendant des années, par le Québécois Philéas Gagnon, prince des bibliophiles canadiens. Faute de place dans la salle du Monument National la collection Gagnon est enfermée dans des caisses, aux soins du Royal Trust. La Ville décide enfin le transfert de sa bibliothèque, à l'Ecole technique. Cela ne suffit ni à Victor Morin, ni à l'Ecole Littéraire de Montréal. Mais le clergé redoute un peu cette expérience d'une bibliothèque où les lectures ne seraient pas surveillées. Et l'appui de l'Ecole Littéraire, où Gonzalve Désaulniers succède à Germain Beaulieu, n'apaise pas cette méfiance. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. se représentent Désaulniers, avocat des libres penseurs et des Français — ces compatriotes de Voltaire ! — comme un sectaire farouche. C'est au contraire un gentil causeur, lamartinien avant d'être franc-maçon, et qui passerait ses soirées à lire ou écouter des vers. Il insuffle un dernier sursaut de vie à l'Ecole, qui reçoit Damase Potvin, rédacteur à la *Presse*, descriptif au style rugeux, mais riche, et Léon Lorrain, rédacteur au *Devoir*, philisophe souriant, à la plume légère. Désaulniers ne peut guère retarder le déclin, et la production littéraire de cette époque n'est pas due aux membres de l'Ecole littéraire de Montréal. Elle ne traduit aucun mouvement d'ensemble.

L'abbé Camille Roy, pionnier de la critique, publie « Nos origines littéraires » en 1909. La bienveillance de sa critique, conforme à son tempérament, est aussi raisonnée. Elle l'oppose aux éreinteurs de l'école Asselin-Fournier. L'abbé Camille Roy juge nécessaire d'encourager une production clairsemée, comportant des déchets, mais sur laquelle pourra germer et croître une littérature originale. Un autre prêtre, l'ab-

bé Henri Beaudé, d'un tempérament tout différent, publie en 1910, sous le pseudonyme Henri d'Arles et sous le titre « Essais et critiques », une vingtaine d'études littéraires. Henri d'Arles écrit, après s'être méticuleusement lavé les mains, avec une plume d'or sur du papier vélin. Il exprime des pensées fines dans une forme recherchée, et fait richement relier ses manuscrits. A Saint-Hyacinthe, ses sermons, événements non pas seulement religieux mais littéraires, attirent au pied de la chaire sacrée de belles pénitentes trop parfumées. Au sortir de ces succès de prédication, le Frère Prêcheur est affecté à de rudes besognes manuelles. Ceux qui prévoient une révolte en seront pour leurs prédictions, mais Henri d'Arles passera, en 1912, au clergé séculier du diocèse de Manchester.

Les poètes canadiens-français subissent l'influence du symbolisme, littérature de cénacle, accessible à des initiés. Un courant de littérature désintéressée, raffinée, précieuse, se dessine en marge du courant principal de littérature combattive d'une race qui a dû lutter pour survivre, et qui a surtout compté des historiens, des polémistes, des poètes lyriques. Nous avons eu des professeurs, des prêtres, des journalistes et des hommes politiques qui écrivaient. Voici des hommes de lettres,

Emile Nelligan a donné l'élan, ouvert la voie, grâce à ses dons et grâce à son destin romantique. Albert Lozeau, les jambes paralysées, porte aussi l'auréole de la souffrance. Dans sa chambre se tient une petite cour d'amis, d'admirateurs et d'admiratrices. Le *Devoir* l'édite et le louange. Mais cette auréole et ces amitiés exagèrent le talent du poète inti-

miste qui, sans grande originalité, berce sa douleur.

Albert Lozeau fait la transition. Paul Morin, René Chopin, Guy Delahaie et Marcel Dugas s'affichent en « modernes », affectent un dédain d'avant-garde pour la littérature régionaliste. Paul Morin — ancien élève des Jésuites, fils de famille un peu précieux, à la toilette impeccable — fait éditer chez Lemerre, à Paris, un recueil de poèmes « Le Paon d'émail ». Plus encore qu'Henri d'Arles, Paul Morin entretient le souci de la forme ; souci excessif, trahi par la recherche du mot rare. Paul Morin choisit, en dilettante, des sujets exotiques, un peu païens, un peu sensuels, et s'attire, avec les éloges de Jules Fournier, un succès de quasi-scandale. René Chopin s'essaie aux vers libres et aux images inattendues. Guy Delahaie — le jeune docteur Guillaume Lahaise — qui publie « Les Phases » et prépare « Mignonne, allons voir si la Rose », va plus loin encore et déploie un symbolisme obscur — impénétrable aux profanes ! Son style, ses rythmes, rendent un son nouveau ; il sera l'un de nos premiers écrivains osés, ultra-modernes. Le jeune Marcel Dugas, poète en prose, au tempérament d'artiste authentique, part pour Paris.

Le roman n'a pas survécu aux essais de Laure Conan. Nos jeunes poètes prétendent dégager l'art de la religion et du patriotisme, choisir des thèmes universels. Ils répudient le régionalisme — pour lui substituer, souvent, l'exotisme. Et pourtant, l'œuvre canadienne n'est pas encore parue. Sans doute, des versificateurs ont chanté le Saint-Laurent « au majestueux cours ». Mais c'était de la déclamation, non de la poésie véritable. Le Canada offre toujours en vain la variété de ses paysages, des ses traits de mœurs,

de ses problèmes humains ; l'œuvre spécifiquement canadienne reste à naître.

La bienveillance de l'abbé Roy et les éclats des jeunes poètes attirent tout de même l'attention sur le livre canadien. Un libraire montréalais, Georges Ducharme, émule de Philéas Gagnon, se spécialise en *Canadiana*, dont il fournit les collectionneurs et les bibliothèques des deux mondes. La librairie Beauchemin réédite des œuvres d'anciens auteurs canadiens — entre autres, Philippe Aubert de Gaspé — que Lomer Gouin, très intime avec Emilien Daoust, président de cette maison, fait acheter par le secrétaire provincial, pour distribution en livres de récompense. La librairie Beauchemin publie de temps à autre un livre, le plus souvent à compte d'auteur. J.-P. Garneau, le libraire de la rue Buade à Québec, publie en 1911, au lendemain des élections fédérales, une biographie de Montcalm par Thomas Chapais. L'historien combat la légende d'après laquelle la France, en 1759, aurait délibérément abandonné le Canada, refusé les sacrifices nécessaires. Le *Soleil* rend hommage à l'œuvre de son adversaire politique : « Il faut lire ces pages et les relire ». Pierre-Georges Roy, frère cadet de Joseph-Edmond Roy et fondateur-directeur du *Bulletin des Recherches historiques*, accumule les articles, les inventaires d'archives, les monographies de familles, dont l'ensemble formera bientôt une bibliothèque. A la prière du shérif L.-J. Lemieux, Lomer Gouin crée le service des archives judiciaires du district de Montréal, confié à E.-Z. Massicotte, qui connaît Montréal comme un écureuil sa futaie. L'industriel Georges-Elie Amyot offre la somme nécessaire à l'érection d'un monument à l'historien Garneau, à Québec. Amyot n'a sans doute jamais ouvert les

livres de Garneau ; mais bien des capitaines d'industrie, parvenus sans instruction, respectent la réussite littéraire, égale à la leur sur un autre plan, et en admirent le désintéressement. La littérature « paie » en gloire. Malgré les initiatives méritoires de Beauchemin, de Garneau et de quelques autres, l'édition n'est pas encore un métier au Canada français.

Krieghoff et Julien étaient des illustrateurs, qui survivent à titre de témoins de leur temps. Voici de véritables artistes. Maurice Cullen, né à Terre-Neuve mais élevé à Montréal, s'est cru, dans sa jeunesse, une vocation de sculpteur. Il étudie avec Philippe Hébert, séjourne à Paris sur le conseil de son professeur, et revient non pas sculpteur, mais peintre, véritablement peintre. Cullen, l'un des premiers, découvre la valeur picturale de la neige, exprime les caractères de l'hiver canadien dans une riche matière artistique. L'Académie Royale du Canada l'accueille en 1907. La Galerie Nationale achète une de ses toiles pour son exposition permanente — ce qui est une forme de consécration — en 1910. Suzor Côté, plus versatile, est aussi paysagiste, mais il est doué pour le dessin, pour le fusain, pour le portrait, pour le tableau d'histoire. Sensible, impressionnable même, il suit l'évolution des écoles françaises de son époque. Des portraits, des marines, des paysages d'hiver et d'été, exposés à la galerie Scott à Montréal, démontrent la souplesse et la diversité de son talent. Marchant sur les traces de Philippe Hébert, qu'il ne rattrapera point, cependant, le sculpteur Alfred Laliberté étudie en Europe, expose au Salon de Paris.

Albani a soixante ans ; mais une autre cantatrice canadienne, Béatrice Lapalme, est devenue prima

donna au Covent Garden de Londres et à l'Opéra Comique de Paris. Béatrice Lapalme donne des concerts à Montréal, à Québec et à Sherbrooke, à l'automne de 1911. Elle joue avec sa voix, réussissant d'extraordinaires vocalises, aux notes très pures. Sans égaler l'art d'Albani, elle n'est pas indigne de cette glorieuse succession.

Un autre Canadien français se distingue, vers la même époque, dans un domaine qui n'est pas celui de la religion, de la politique ou de l'art, mais celui de l'énergie — physique et morale — presque pure. C'est le capitaine Joseph Bernier, originaire de l'Islet. Ce loup de mer a déjà pris part à des expéditions dans les mers du nord. Il a conduit, sur son trois-mâts *L'Arctic*, des agents de la police montée chargés de mission parmi les Esquimaux. Mais il veut davantage. il rêve d'approcher du pôle, peut-être de l'atteindre, et de découvrir, au nom du Canada, des terres et des mers nouvelles. Vous imaginez la stupeur des bureaux et l'embêtement des ministres auxquels on demande leur concours pour découvrir le pôle nord. Des fonctionnaires à manches de lustrine classent les lettres du capitaine Bernier dans des cartons verts. Louis-Philippe Brodeur, ministre de la Marine, assure longuement son binocle sur l'arête de son nez, pour se donner une contenance. Mais Bernier est actif, robuste, opiniâtre. Six mois, un an, deux ans, il s'obstine. Son pas décidé résonne dans les couloirs du Parlement, dans les couloirs du « bloc de l'Est », dans les couloirs du « bloc Langevin ». Bernier multiplie les démarches, force l'inertie des bureaux, les intentions dilatoires des ministres. Il se fait commissionner par le gouvernement fédéral pour « patrouiller dans le détroit de Davis, la baie de Baffin, le détroit de Lan-

caster, le détroit de Barrow, le détroit de Melville, le détroit de McClure, la mer de Beaufort, jusqu'à l'île Hershel, et de là par le détroit de Behring jusqu'à Vancouver et Victoria si vous trouvez le passage par le nord-ouest praticable ». Bernier fait renflouer la coque de son *Arctic* aux chantiers de Sorel, sous l'énergique surveillance de Georges Desbarats. Et le 7 juillet 1910, il appareille de Québec, en chef d'expédition, avec un historiographe, Fabien Vanasse, et un équipage en majorité canadien-français. Bernier a de la poigne et du cœur. Il porte une tête vigoureuse sur un cou très court. Botté, coiffé de loutre, tenant sa longue-vue d'une main ferme, il inspire le respect. Il n'hésiterait pas à s'avancer seul en face d'un ours blanc de huit cents livres. Aimé de ses hommes, il réprimerait sans faiblesse une mutinerie. En d'autres temps, ce Canadien eût fait un magnifique corsaire. Bernier ne trouvera pas le passage du Nord-Ouest praticable, à ce voyage, mais il rapportera une bonne moisson d'observations scientifiques — et un peu plus de gloire pour son pays, pour sa province [1].

Dans cette nouvelle revue, à vol d'oiseau, des initiatives canadiennes-françaises, les femmes occupent encore peu de place. Non pas qu'elles n'aient joué aucun rôle ; il n'est pas de société où les femmes n'aient exercé leur influence ; mais elles l'ont fait sans bruit. A la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, des femmes du monde organisent les associations professionnelles des employées de bureau et employées de manufacture. Ces femmes d'œuvre, anciennes élèves des Ursulines ou de la Congrégation, des Sœurs de

1. Les rapports du capitaine Bernier figurent aux archives du ministère de la Marine, à Ottawa.

Sainte-Anne ou des Sœurs de Sainte-Croix, accordent leur intelligence et leur cœur ; après la visite aux petits malades de l'hôpital Sainte-Justine, elles assistent au cours de littérature de René du Roure, le professeur français de l'Université Laval. Quand René Bazin vient au Canada, au printemps de 1912, Omer Héroux écrit sans flatterie : « Il a pu deviner, à l'accueil que lui ont réservé ses auditoires de Québec et de Montréal, que ses livres sont dans toutes les mains. » Il est vrai que, pour les jeunes poètes, René Bazin est le type de l'écrivain bien pensant et pompier. Mais on lit aussi Bourget, Barrès, France, et Loti. On s'abonne aux *Annales*. Beaucoup de jeunes filles sont nationalistes, admiratrices de Bourassa et plus encore d'Armand Lavergne.

Quels que fussent ses retards et ses hésitations, ses insuffisances, le peuple qui produisait Mgr Paquet, Mgr Langevin, Laurier, Bourassa, Alphonse Desjardins et le capitaine Bernier, le peuple qui avait donné le spectacle du Congrès eucharistique, pouvait non seulement assurer son existence nationale, mais exercer un rayonnement hors de ses frontières. Nous avons vu les Canadiens français de l'Ontario tenir un congrès et fonder une « Association d'Education » pour la défense de leurs écoles, les Canadiens français de la Saskatchewan tenir un congrès et fonder un journal. Comme ceux de la Nouvelle-Angleterre, les groupes canadiens-français de l'Ontario et de l'Ouest trouvèrent encouragement et appui dans la province-mère. Le *Devoir*, lu par les chefs de file, et surtout par les prêtres, de l'Acadie à l'Alberta, joua le rôle d'agent de liaison. Omer Héroux répète (3 février 1912) : « Que nos amis de l'Ontario, que nos amis de tous les groupes franco-américains sachent bien que nous

sommes à leur service ». Et la préparation du premier congrès de la langue française, qui doit se tenir à Québec en 1912, permet de développer ce mouvement de liaison et d'organisation. Les grands inspirés — hier les Laflèche, aujourd'hui les Langevin — ont l'intuition, ont la conviction d'une mission providentielle assignée au peuple canadien-français en Amérique.

En Amérique et peut-être plus loin encore. Car l'expansion missionnaire du Canada français se développe. Des descendants de « voyageurs » cèdent, sous cette forme, à l'atavisme. Mais la soif du sacrifice les pousse aussi. Des Jésuites canadiens-français portent l'Evangile en Chine, des Franciscains au Japon, des Oblats à Ceylan, des Pères de Sainte-Croix au Bengale, des Pères Blancs et des Pères du Sacré-Cœur en Afrique. Perte de force apparente, pour leur congrégation. Mais la Providence y veille, sans doute, car, chaque fois qu'une communauté consent à fournir des sujets, le recrutement s'intensifie et comble largement la perte redoutée. Les cérémonies, si simples et si chargées de spiritualité, qui accompagnent les départs de missionnaires, décident presque immanquablement de nouvelles vocations. Des religieuses canadiennes ont fondé des maisons au Chili, en Equateur, au Pérou, en Bolivie. Nous avons vu naître, sous la protection de Mgr Bruchési, la première communauté canadienne exclusivement consacrée aux missions étrangères — les Sœurs de l'Immaculée-Conception. Six de ces religieuses sont parties pour la Chine, le 8 septembre 1909. Elles ont ouvert une crèche à Canton. Mgr Mérel, évêque de Canton, écrit à Mgr de Montréal : « Elles sont en train d'opérer des prodiges... »

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XVI

CHAPITRE I

LA RECIPROCITE

CHAPITRE II

DEFAITE DE LAURIER

CHAPITRE III

FORMATION DU CABINET BORDEN

CHAPITRE IV

LA PROVINCE DE QUEBEC EN PROGRES

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y